NAZIONALE
B. Prov.
1080
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

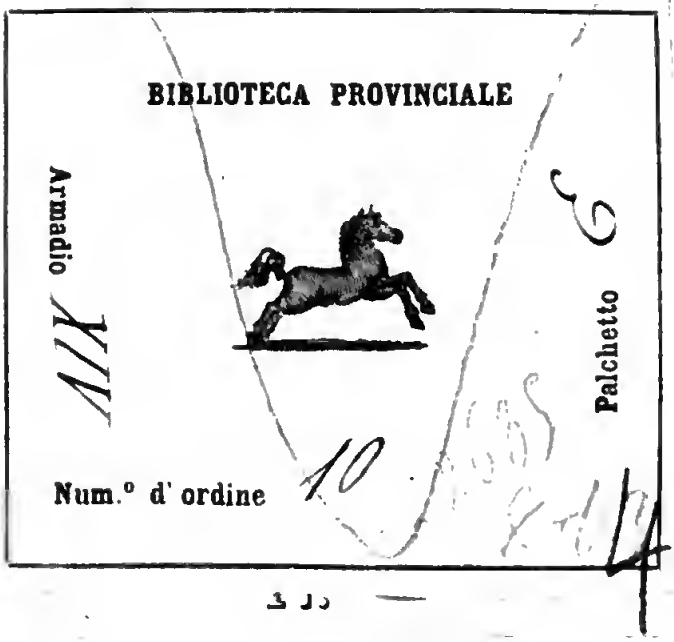

B Pico
II.
1089

Digitized by Google

VOYAGE

AU

SOUDAN ORIENTAL.

LE DARFOUR.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. SIROU,
Rue des Noyers, 37.

Digitized by Google

612709

VOYAGE

AU

DARFOUR

PAR

LE CHEYKH MOHAMMED EBN-OMAR EL-TOUNSY,
Réviseur en chef à l'École de médecine du Kaire;

TRADUIT DE L'ARABE PAR LE Dr PERRON,
Directeur de l'École de médecine du Kaire,
Membre de la Société asiatique de Paris et de la Société égyptienne;

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE CARTES ET DE PLANCHES,
et du portrait du sultan ABOU-MADIAN;

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE M. JOMARD,
Membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque Royale,
ancien directeur de la mission égyptienne en France, etc.;

Précédé d'une *PRÉFACE* contenant des remarques sur la région du Nil-Blanc supérieur,
PAR LE MÊME;

Dédié à S. A. Mohammed-Aly,

VICE-ROI D'ÉGYPTE ET DÉPENDANCES.

ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

PARIS
CHEZ BENJAMIN DUPRAT
LIBRAIRE DE L'INSTITUT ET DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE
Rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.
AU KAIRE, CHEZ LE TRADUCTEUR.

MDCCCXLV.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

Digitized by Google

A SON ALTESSE

MOHAMMED-ALY,

VICE-ROI D'ÉGYPTE ET DÉPENDANCES,

Hommage de respect et de reconnaissance,

PERRON,

Directeur de l'École de Médecine du Kaire.

Digitized by Google

PRÉFACE

PAR M. JOMARD.

« Les sources du Nil sont encore cachées pour nous dans une partie de l'intérieur de l'Afrique, plus reculée que celle dont on a *récemment* acquis quelque connaissance. » (D'Anville, *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. xxvi, p. 46.)

I° *État des connaissances.* — Depuis l'année 1793, aucun voyageur européen connu n'a pénétré dans le royaume du Dârfour(1), et l'année 1799 est la première et la dernière qui ait vu paraître un voyage spécial dans cette contrée. La relation de W. G. Browne fut comme une révélation de ce pays, connu de nom seulement: je dis de nom, câr la position même, j'entends la position exacte, était ignorée avant lui. On doit à ce hardi voyageur d'avoir, le premier, assigné la situation géographique de la principale ville du Dârfour, en même temps qu'il en faisait connaître des particularités neuves, curieuses, surtout sur le climat, les

(1) Dâr-four, ou mieux Dâr-el-Fôr, signifie le royaume ou le pays de Fôr. J'ai écrit Dârfour en un mot, d'après l'exemple de Maltebrun et de beaucoup d'autres géographes.

mœurs et les usages (1). Malheureusement, cet intelligent voyageur fut malade et prisonnier dans le pays pendant la plus grande partie de la durée de son séjour. S'il eût pu mettre à profit, pendant ses trois années de résidence au Dârfour, le talent d'observation dont il était doué, il aurait laissé moins à faire à ses successeurs, et il aurait évité quelques méprises où l'a fait tomber sa fâcheuse position.

Son voyage fut suivi de près par l'expédition française en Egypte; il est à regretter qu'elle n'ait pas duré seulement un an de plus : le voyage du Dârfour allait être et aurait été exécuté sans nul doute par quelqu'un des voyageurs français; la facilité nous en était offerte par le retour de la *caravane du Dârfour*. Toutefois, l'occasion ne fut pas perdue de prendre des informations exactes, et l'un des agents français dans la province de Syout, M. Lapanouse, recueillit de la bouche des marchands fôriens des renseignements sur le commerce du pays, sur son importance, sur les caravanes périodiques et sur leur itinéraire : ces caravanes étaient composées parfois de *quinze mille chameaux* (2). En l'an VII (1799), le général en chef

(1) Voyez *Browne's travels in Africa, Egypt and Syria, from the year* 1792 *to* 1798, *London*, 1799.

(2) *Mémoires sur l'Egypte*, suite à la Décade égyptienne, tome IV. Paris, Didot, an XI, in-8°.

Bonaparte ouvrit une correspondance avec le sultan du Dârfour ; Abd-el-Rahmân, surnommé el-Rachid (ou le juste), était alors sur le trône (1) ;

(1) Voici plusieurs pièces de cette correspondance :

« ... Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. Louanges à Dieu, maître des mondes, de la part du sulthân du Dârfour, modèle des princes musulmans, successeur du prophète de Dieu..... Abd-el-Rahmân-el-Rachid, que Dieu le protège toujours, au glorieux sulthân des armées françaises, mille saluts.

« Nous avons l'honneur de vous informer que le bruit de vos victoires est parvenu jusqu'à nous et que nous avons appris avec joie vos conquêtes sur les mamlouks. Un européen, devenu musulman, nous ayant appris combien vous favorisez les étrangers, nous avons remis ce firman au conducteur de la caravane Jussuf-el-Gellabi, chargé de vous assurer de notre amitié, qui, s'il plaît à Dieu, sera constante. Nous vous le recommandons vivement, afin que vous puissiez le protéger spécialement, ainsi que sa suite et ses esclaves : nous vous présentons mille salutations et mille amitiés. » (*Pièces de la Correspondance de l'armée d'Orient.* — Paris, in-8°.)

« Au sultan du Dârfour, 12 messidor an VII, au nom de Dieu clément et miséricordieux ; il n'y a d'autre Dieu que Dieu !..... Au sultan du Dârfour Abd-el-Rahmân.

« J'ai reçu votre lettre, j'en ai compris le contenu ; lorsque votre karavane est arrivée, j'étais absent, ayant été en Syrie pour punir et détruire nos ennemis. Je vous prie de m'envoyer, par la première karavane, deux mille esclaves noirs, ayant plus de seize ans, forts et vigoureux ; je les achèterai pour mon compte. Ordonnez à votre karavane de venir de suite, de ne pas s'arrêter en route ; je donne des ordres pour qu'elle soit protégée partout.

« Le général en chef, Bonaparte. »

« Au sultan du Dârfour, 24 messidor an VII. Au nom du Dieu clément et miséricordieux ; il n'y a d'autre Dieu que Dieu !... Au sultan du Dârfour Abd-el-Rahmân.

« Je vous écris la présente pour vous recommander Achmet-Aghâ-

elle aurait pu avoir les suites les plus fécondes pour l'établissement français et pour le commerce avec l'Afrique centrale, si les évènements de la guerre avaient permis de la continuer. C'est le contraire qui est arrivé : par un fatal malentendu, la seconde caravane du Dârfour fut mal accueillie, et les relations cessèrent avec l'Egypte presque entièrement.

Depuis cette époque, plusieurs écrivains, voyageurs ou géographes, se sont occupés du Dârfour et en ont donné quelques légères notions; mais aucun voyageur, que je sache, ne l'a visité. Parmi eux, Seetzen remonte à l'époque la plus éloignée; un des premiers qui en ont ensuite parlé et ont visité les rives du Nil-Blanc, est M. Linant, dont on ne saurait trop apprécier les services rendus par lui à la géographie (1). Le célèbre cheykh Ibrahim (Burckhardt) a traité du pays en peu de mots, ainsi que le docteur Edouard Ruppell, et plus tard, M. Joseph Russegger, le botaniste Kotschy, enfin, tout récemment, M. Pallme en quelques

Kâchef, qui est auprès de vous, et son médecin Soliman, qui se rend au Dârfour, et vous remettra ma lettre. Je désire que vous me fassiez passer deux mille esclaves mâles, ayant plus de seize ans. Croyez, je vous prie, au désir que j'ai de faire quelque chose qui vous soit agréable.

« Le général en chef, BONAPARTE. »

(1) *Voyage on the Bahr Abiad, journal of the royal geographic. society*, t. II, p. 185.

pages (1). Celui-ci convient au reste que l'intérieur du Dârfour, *l'un des États les plus étendus de l'Afrique centrale, est totalement inconnu.* Pour ne rien omettre de ce qui est arrivé à ma connaisssance, jusqu'à présent, je rappellerai qu'un voyageur espagnol fut rencontré en Abyssinie par M. Antoine d'Abbadie, revenant, disait-il, du Dârfour; j'ignore son nom, comme les observations qu'il a pu faire. L'encyclopédie géographique du savant docteur Hughes Murray, livre justement estimé, ne donne qu'une idée inexacte du Dârfour (2) : la description d'Adrien Balbi, quoique antérieure, est moins éloignée de la vérité. Je dois mentionner enfin un abrégé de l'histoire du Dârfour, au 2e volume de l'ouvrage de MM. de Cadalvène et Breuvery (3).

Le peu d'étendue des observations de Browne lui-même, le seul témoin oculaire, le défaut de développements dans les récits faits à d'autres

(1) *Travels in Kordofun by Ignatius Pallme.* Ce voyageur cite M. Kotschy comme l'ayant rencontré dans le Kordofan, mais non pas comme venant du Dârfour. M. Kotschy était de l'expédition de M. Russegger : il est resté, dit celui-ci, peu de temps au Kordofan.

(2) En voici des exemples : « La population, dit-il, ne doit pas « excéder 200,000 individus (ce chiffre serait plutôt celui des hom- « mes de guerre). Le pays produit très-peu de blé et beaucoup de « millet d'une qualité inférieure. » L'auteur donne à la capitale seulement 4000 individus, à l'armée, 2000.

(3) *L'Egypte et la Turquie de* 1829 *à* 1836. Paris, 1836.

voyageurs, surtout l'importance de ce pays vaste, riche et peuplé, ses relations naturelles avec la vallée du Nil et son ancien commerce avec l'Egypte, faisaient désirer depuis longtemps une relation nouvelle, plus complète et plus satisfaisante, écrite *de visu*, dégagée de l'incertitude qui plane sur les récits des Djellabs; car c'est presque toujours à cette source qu'ont puisé les écrivains dont j'ai parlé. Tels sont les motifs qui m'ont fait accueillir avec empressement la proposition de M. le docteur Perron, directeur de l'Ecole médicale d'Egypte, de publier la relation d'un voyage au Dârfour, exécuté, il y a quelques années, par un musulman instruit, bon observateur, homme d'esprit et lettré, chez qui les préjugés de caste n'ont pas étouffé le sens droit et l'amour de la vérité. J'ai pensé, en lisant cette relation, qu'elle ajouterait beaucoup aux notions qu'on possède jusqu'à présent, et qu'elle serait d'un véritable secours pour ceux qui entreprendront un voyage dans cette contrée reculée, que l'on peut regarder comme la porte du Soudan. Les préparatifs d'une expédition égyptienne au Dârfour, pour la restauration du sultan Abou-Madian, me semblaient ajouter encore à l'opportunité de cet ouvrage. Enfin, cette publication me paraissait pouvoir aider à quelques égards à la solution du grand et éternel problème de la source du Nil et du cours

des eaux dans toute cette région vers le voisinage de l'équateur; en effet, d'après plus d'un rapport digne de foi, des cours d'eaux considérables venant du sud-sud-ouest et du sud-ouest, se rendent dans la vallée du Nil supérieur.

On sait qu'il est très-difficile de pénétrer dans le Dârfour, à tous autres du moins que les mahométans. De grands dangers menacent tout Européen qui aura atteint Kobeyh ou Tendelty; il y a surtout des contrées où domine dans le peuple une barbarie aveugle; à Kobeyh même, presque chaque jour est signalé par un assassinat. On verra par l'aventure arrivée dans les monts Marrah à l'auteur de cet ouvrage, tout musulman qu'il était, et quoique porteur des firmans du sultan, quels périls doivent courir les voyageurs chrétiens (1). L'occupation du Kordofân par les troupes égyptiennes, depuis l'expédition d'Ismayl-Pacha, n'a fait qu'ajouter à l'éloignement des gens du Dârfour pour les étrangers. « En ce moment, dit M. Pallme, le plus récent de tous les écrivains sur le Kordofan, un voyageur pourrait gagner le Dârfour, mais il n'en reviendrait pas, parce que le sultan régnant regarde tout homme blanc comme un espion de Mohammed-Aly. Un Européen y est mort, il y a huit ans; c'était un renégat; il jouissait à la cour d'une haute faveur. » Il est donc possible qu'on attende

(1) Voyez ci-dessous, pages 141 et 475.

longtemps encore la relation d'un voyageur d'Europe, muni des connaissances qu'on exige de ceux qui parcourent un pays inexploré. Tous ces motifs m'ont fait penser qu'on accueillerait avec quelque intérêt le récit du cheykh Mohammed-el-Tounsy. Le lecteur jugera, par les détails de mœurs observées avec sagacité et par le reste de la description, si son récit est en effet digne d'attention.

II° *Le cheykh Mohammed-el-Tounsy.* — Je dois maintenant faire connaître la personne même du voyageur. Le cheykh Mohammed-el-Tounsy est originaire de Tunis, comme l'indique son surnom. Il est né l'an 1204 de l'hégire (l'an 1789). Après avoir étudié les sciences arabes dans les meilleures écoles, il partit pour aller rejoindre son père, Omar-el-Tounsy, qui s'était rendu au Kaire l'an 1207 de l'hégire (1792); à son arrivée, il trouva Omar parti pour le Soudan; c'est alors qu'un ami de son père emmena au Soudan le jeune Mohammed, qui arriva à Tendelty l'an 1218 (1803), vers l'époque de la mort du sultan Abd-el-Rahmân. Omar avait poursuivi son voyage encore plus loin; il était au Ouadây, où Mohammed plus tard alla le rejoindre.

Celui-ci est resté près de huit ans au Dârfour, jouissant des plus grandes facilités et de la protection du sultan Mohammed-Fadhl. Il devait ces avantages au crédit dont son père avait joui pendant

son séjour, recherché par le sultan pour son savoir et son mérite. De plus, son oncle Tâher, parti pour le pèlerinage de la Mecque en 1207 (1792), se trouvait au Dârfour à l'arrivée de Mohammed, et y tenait aussi un rang distingué. En 1220 (1805), Mohammed obtint des firmans pour parcourir tout le pays, et notamment les monts Marrah.

Mohammed resta plus d'une année au Ouadây ; ce n'est qu'après un séjour au Soudan de près de dix années qu'il partit pour Tunis. Plus tard, il retourna de Tunis au Kaire; il fit ensuite partie de l'expédition de Morée comme ouâezh, c'est-à-dire aumônier de régiment.

A son retour, en 1247 (1832), il fut nommé réviseur et correcteur à l'Ecole de médecine d'Abou-Za'bel; c'est là que l'a connu, pour la première fois, M. le docteur Perron, en arrivant de France; son érudition, sa franchise et son intelligence, lui avaient acquis une excellente réputation. Avec l'appui du général Edhem-Bey, aujourd'hui ministre de l'instruction et des travaux publics, un des hommes les plus éminents de l'Egypte actuelle, le cheykh Mohammed-el-Tounsy fut nommé réviseur en chef. Dans cet emploi, il a donné une grande activité pour sa part à la publication des livres traduits des langues de l'Europe : on sait que l'imprimerie du Kaire a déjà produit environ trois cents ouvrages.

Digitized by Google

C'est lui que le nakib el-Achraf a chargé de réviser l'édition du camous, autrement du dictionnaire arabe de Firouz Abâdi, récemment imprimé à l'imprimerie du Kaire. Le texte a été collationné sur le Camous, imprimé à Calcutta. Mohammed-el-Tounsy s'est servi de son exemplaire, corrigé ou complété d'après sept ou huit autres. Telle est la biographie succincte du voyageur, à qui nous devons la uouvelle relation du Dârfour.

Ici, il n'est peut-être pas superflu de prémunir le lecteur contre l'impression que doit naturellement produire le style oriental de l'auteur. Dans un ouvrage d'imagination, l'on s'attend à cette forme de langage : dans un livre d'histoire et dans une narration de voyage, où la vérité est le principal mérite, on est disposé à la regarder comme suspecte d'exagération. On trouvera sans doute dans ce voyage des traits d'imagination, mais presque jamais dans les récits; c'est dans les allusions à des ouvrages de poésies. La forme est assez souvent poétique, le fond est toujours réel; partout où le voyageur s'est trompé, l'on voit qu'il a erré de bonne foi. La candeur de langage et la naïveté du narrateur comuandent la confiance; quand il n'a pas vu de ses yeux, il le dit, et cet avertissement suffit au lecteur intelligent. Ce qu'on lui a raconté, il le rapporte sans le garantir :

pourrait-on pas dire (sans autre comparaison), que c'est là ce qu'on loue dans le père de l'histoire?

Il y a bien en quelques passages des marques de cette crédulité qui tient aux idées religieuses des musulmans, par exemple sur la divination et sur certains faits magiques ou miraculeux; les sectateurs de Mahomet ne sont pas malheureusement les seuls hommes accessibles aux préjugés, aux idées superstitieuses. Le cheykh Mohammed est un homme très-religieux; dans ce qui sort des lois de la nature, il n'y a rien qui l'étonne; la puissance divine étant sans limite, il trouve tout simple qu'elle suspende, quand il lui plaît, les lois qu'elle-même a posées. Quant à l'ignorance des notions scientifiques dont tout Européen est imbu, personne n'en fera un crime à un mahométan dont l'instruction, à peu d'exception près, n'admet pas ces connaissances. Nous avons donc cru devoir respecter cette naïveté de langage, conservée dans la traduction toute littérale de M. le docteur Perron.

On trouvera peut-être que cette relation laisse à désirer sous plusieurs rapports, et qu'elle présente des lacunes, par exemple, sur l'idiôme fôrien (1): j'essayerai, à la fin de cette préface, d'y

(1) Nous emploierons ce mot pour désigner les choses et les per-

suppléer. On pourra voir un autre défaut dans l'abus des répétitions. Cette figure est familière aux écrivains arabes; ils aiment à présenter une réflexion sous plusieurs faces, à multiplier les exemples et les citations; mais ce que nous appelons redondances n'est pour eux qu'un luxe d'éloquence; le lecteur et l'auditeur arabe s'y plaisent également. Je dois prévenir encore un dernier reproche; l'auteur se laisse aller parfois à des peintures un peu libres. Bien que nous ayons supprimé des traits qui eussent blessé la délicatesse du lecteur français, il a fallu cependant ne pas trop décolorer un tableau de mœurs, jusqu'à le dénaturer. En aucun temps, les Orientaux n'ont eu sur la pudeur les mêmes idées que nous, bien que cette vertu ne leur soit pas étrangère.

Il faut donc ne pas perdre de vue, en lisant cet ouvrage, qu'il ne peut ressembler à une relation écrite à l'européenne; que c'est un homme de l'Orient qui parle; qui, en nous transmettant ses impressions, n'a pas la même tournure d'esprit, les mêmes idées que nous sur les hommes et sur les choses, ni la même manière de voir sur le goût, sur les mœurs, sur les habitudes et sur une foule de sujets. Ce livre sort de la classe des voyages ordinaires et un autre titre peut-être lui aurait con-

sonnes du Dârfour, attendu que le nom régulier est Dâr-el-Fôr, royaume ou pays de Fôr.

venu ; toutefois, sans vouloir en exalter la valeur, je signalerai les prologues qui sont en tête des chapitres et sont assez souvent remarquables par la pensée philosophique, tout empreints qu'ils sont d'ailleurs de la teinte religieuse, couleur qui domine presque toujours chez les Arabes les compositions littéraires.

III° *Climat, animaux, productions.* — Il convient maintenant de jeter un coup d'œil sur l'état physique du pays, sa population et ses usages : cet aperçu fera voir quel genre d'intérêt s'attache à l'étude du Dârfour. Les saisons ne sont pas seulement très-différentes des nôtres ; elles le sont beaucoup aussi de celles de l'Egypte. Il n'y a proprement que trois saisons, le printemps, l'été, l'hiver ; la première correspond à l'automne et à l'hiver d'Egypte, l'été à son printemps, l'automne à son été ; autrement, les saisons, au Dârfour, sont en avance de trois mois sur les saisons de l'Egypte, mais l'automne n'a que deux mois euviron. L'été du Dârfour tombe en mars, avril, mai et juin ; l'automne en juillet, août et septembre ; suit l'hiver, qui semble se confondre avec l'automne ; le printemps, appelé *Deret,* est en décembre, janvier, février (1). L'automne du Dârfour est la saison des pluies ; les plus longues pluies (ou les plus longs

(1) Cette explication me paraît résulter de l'ensemble des passages un peu obscurs où le cheykh Mohammed traite des saisons.

automnes) sont de soixante et quinze jours ; aussitôt les pluies commencées, commencent les semailles.

Les phénomènes météorologiques sont curieux et mériteraient d'être étudiés par des observateurs physiciens. On remarque quelquefois, pendant les grandes pluies, quatre et cinq arcs-en-ciel à la fois, et, si l'on en croit le cheykh, on voit ces bandes se redresser en ligne droite, ce qui ne peut venir que d'une illusion d'optique. Ceux, dit-il, qui ont du fer sur eux ne sont jamais atteints de la foudre ; mais il l'a seulement entendu dire. Il y a dans les plaines d'immenses mirages. Ces récits et d'autres encore ont besoin d'être vérifiés, et ce qui y a donné lieu doit être observé attentivement. Le Dârfour abonde en productions végétales et en sel fossile ; il abonde aussi en bestiaux ; les pâturages des montagnes, telles que le mont Marrah et d'autres lieux encore, comptent un si grand nombre de vaches laitières, qu'on est obligé de verser le lait superflu et qu'il y a, à la lettre, des étangs et des ruisseaux de lait. Les bêtes fauves, la girafe, l'autruche, la gazelle, le teytel, l'éléphant, le buffle, l'hyène, le rhinocéros, le lion, etc, sont en grand nombre et occupent une multitude de chasseurs, qui forment une sorte de caste particulière.

La richesse végétale est extraordinaire, il y a une immense quantité de grains, de légumes, de plan-

tes utiles, d'arbres à fruits, de productions végétales de toutes sortes. Les plantes économiques, médicinales, tinctoriales se rencontrent en foule; il y a aussi des végétaux à vertus singulières, comme le *châlaub*, arbre dont on mâche la feuille pour faire disparaître de la bouche l'odeur du vin (1); propriété qui n'est pas inutile dans un pays où l'usage des boissons fermentées, quoique prohibé à l'époque du voyage, était pourtant presque général; elle est surtout à l'usage des grands qui, lorsqu'ils sentent le vin, n'oseraient se présenter devant le sultan (2). Il y a une plante appelée le *kyly*, dont le fruit sert pour les épreuves judiciaires; on fait boire à l'accusé de l'eau de *kyly*; s'il est innocent, on dit qu'il la vomit incontinent; coupable, il peut la boire impunément. Le *dagarah* remédie sur-le-champ à l'inflammation des yeux et calme les ophthalmies les plus violentes. Il y a un suc de plante (autre que le henneh) à l'aide duquel on peut faire changer de couleur le poil d'un cheval, ce qui sert merveilleusement aux voleurs. Je ne parle pas ici des vertus magiques attribuées à certaines plantes par l'igno-

(1) Le vin du pays, c'est-à-dire le meryceh, et quelques autres boissons.

(2) Cette plante m'en rappelle une autre observée par M. d'Arnaud, dans son voyage à la recherche des sources du Nil-Blanc. On met celle-ci dans le bouquin de la pipe (grosse gourde en forme de poire); elle enlève l'odeur vireuse du tabac et toute son âcreté.

rance et la crédulité ; mais le nombre des végétaux et des racines qui ont quelque propriété utile ou singulière est tel qu'il existe une classe d'hommes exclusivement occupés de leur recherche, et même ils tiennent école ; on les appelle morâkyn, c'est-à-dire en arabe *raciniers*, si l'on peut faire ce mot.

En terminant ce paragraphe sur les animaux et les productions du pays, je crois devoir signaler une lacune qui sera remarquée par le lecteur attentif, surtout s'il est au courant des dernières nouvelles scientifiques. Le voisinage du Ouadây et du Dârfour permettait au cheykh Mohammed-el-Tounsy d'entendre citer, sinon de voir par lui-même un certain animal unicorne autre que le rhinocéros, que plusieurs témoignages unanimes assurent exister dans la première de ces deux contrées, dans le Dâr-Rounga et dans d'autres encore. Il ne faudrait pas qu'on opposât le silence du cheykh à ceux qui affirment l'existence de l'animal, et notamment à M. Fulgence-Fresnel, à qui on doit des recherches curieuses et approfondies sur ce sujet (1). Il s'agit ici de l'animal vulgairement nommé *licorne*, qui n'est peut-être pas un être aussi chimérique qu'on le croit ordinairement, mais dont la description a été mêlée de traits

(1) Voy. *Lettre* sur certains quadrupèdes réputés fabuleux ; *Journal Asiatique*, mars 1844, et *Deuxième lettre* sur le même sujet, journal dit *l'Institut*, mars 1845.

fabuleux; ou bien, comme le dit judicieusement le savant orientaliste, formée de traits empruntés à des animaux différents. Quiconque lira attentivement ses deux lettres, écrites de Djeddah, restera convaincu que les Africains qui lui ont fait le le portrait de l'animal nommé *aboukarn* (1), c'est-à-dire la bête à une corne, que ces hommes, dis-je, les uns de Rounga, les autres du Ouadây, se sont accordés parfaitement sans s'être concertés; qu'ils ont tous décrit et défini un animal distinct du rhinocéros, et que cet animal a sa corne principale implantée sur le front, *non pas sur le nez;* corne mobile, susceptible de s'incliner et de se redresser, et de devenir rigide, c'est-à-dire une arme terrible pour sa défense; les autres caractères de l'animal ne sont pas moins saillants. Le docteur Ed. Ruppell, célèbre voyageur et docte naturaliste, étant au Kordofan, entendit parler d'un animal analogue, et il n'hésita pas, d'après les rapports des natifs, à en faire mention dans ses lettres au baron de Zach (2). On voit, d'après la carte du

(1) Je dois faire remarquer ici que, suivant la relation de Browne, chap. XVIII, les Arabes appellent *aboukourn* le rhinocéros; or, aboukourn ou aboukourom, aboukeroun, c'est *le père aux deux cornes;* tandis qu'aboukarn est *le père à une corne.*

(2) *Correspondance astronomique*, etc., tom. XI, pag. 270. Le baron de Zach, qu'on n'accusera pas de crédulité, lui le critique à humeur sceptique, a mis à la suite de la lettre de M. Edouard Ruppell, une longue et curieuse note historique sur le sujet; il conclut

sultan Teïma, dans l'ouvrage de MM. de Cadalvène et Breuvery, que l'on fait au Dâr-Rounga le commerce des cornes d'un certain monocéros appelé aussi *licorne* par ces voyageurs. M. Kœnig, un des premiers Français qui ont voyagé au Kordofan, ayant entendu faire la description de ce quadrupède armé d'une corne sur le front, l'a nommé *licorne* également. Or, le Dârfour ayant dans son territoire des rhinocéros, et faisant lui-même avec l'Egypte et d'autres pays le commerce de cornes de rhinocéros, il s'agit sans doute, dans la note inscrite sur la carte du sultan Teïma, de la corne d'un autre animal, que les Fôriens tirent par voie d'échange du Dâr-Rounga et du Dâr-Ouadây (ou Borgou). C'est peut-être une circonstance à ajouter aux faits dont M. Fresnel a fait usage. Je ferai remarquer encore que les chasseurs au Dârfour se servent du même moyen pour tuer les bêtes fauves que les Bourgâouis pour tuer l'*aboukarn*.

IV° *Usages, mœurs et coutumes.* — La relation du cheykh Mohammed, soit dans l'*introduction*, soit dans le *voyage*, fournit une description suivie des usages et des coutumes des Fôriens. C'est sur-

avec les docteurs Sparmann et Pallas, en faveur de l'existence du monocéros, *Licorne*, qu'on trouvera, dit-il, dans quelque coin reculé de l'Afrique. (Voyez aussi le même recueil, tom. V, pag. 56, et tom. X, pag. 611). Au reste, l'animal décrit au docteur Ruppell, paraît être une antilope unicorne et bien différent de l'aboukarn d'Abdallah, d'Ibrahim de Rounga et autres natifs.

tout dans cette peinture que se montre son talent d'observation; quoique écrite avec simplicité, elle me paraît donner une idée juste et complète des mœurs du Dârfour : il semble, en lisant les scènes qu'il décrit avec un grand soin, avec des détails circonstanciés et un choix judicieux, il semble, dis-je, qu'on assiste aux fêtes, aux cérémonies, aux jeux, aux divertissements, aux exercices des habitants, surtout aux danses du pays, qui sont très-variées. On entre dans leur vie intérieure, on apprend à bien connaître leurs habitudes, leurs idées, leur caractère jovial, leurs goûts licencieux. Il traite en outre de leurs maladies et des remèdes en usage. La condition des femmes est définie avec tous les développements qui peuvent en donner l'intelligence; un musulman seul pouvait observer de près toutes ces choses, et il fallait, pour le faire, une longue résidence, comme a été celle du cheykh. Il n'est pas moins instructif sur ce qui regarde l'administration et le gouvernement. Les coutumes sont le plus souvent bizarres, notamment celles du mariage; ainsi, lorsqu'une demande est formée, et que le fiancé est agréé, les parents des deux parties ne se voient plus; fussent-ils amis auparavant, ils doivent désormais s'éviter et se fuir, non-seulement les deux pères, les deux mères, mais les autres parents. Chacun des deux fiancés doit aussi éviter le père et la mère de

l'autre, et ceux-ci doivent également fuir les fiancés réciproquement. Cette contrainte cesse après la cérémonie.

La femme ne mange jamais devant son mari; le faire serait inconvenant.

La consommation du mariage ne peut avoir lieu qu'après sept jours.

Les femmes prennent part aux cérémonies, aux affaires, à toutes les occupations des hommes; à toutes, excepté le métier de la guerre.

Le sultan est inviolable, et cette inviolabilité est absolue; elle s'étend à tout individu du sang royal. Toute atteinte à la vie d'un membre de la famille régnante est punie comme le plus grand des crimes. Si le coupable est ignoré, ou s'il a échappé, les habitants du lieu sont responsables; le village est mis à feu et à sang.

Il y a un officier de la couronne (un des plus élevés en dignité), qui, s'il survit au sultan tué à la guerre, doit être étranglé immédiatement. Ce personnage a pour nom le *col du sultan;* les grands emplois ont un nom tiré ainsi des parties du corps du prince.

Les voyages du sultan avec ses troupes donnent lieu, en paix ou en guerre, à un usage singulier. Il faut que son quartier et ceux de toute sa suite soient disposés absolument de la même manière qu'au Fàcher, c'est-à-dire dans la ville royale.

Les tentes doivent être toutes dans la même position relative et dans la même direction. Il en est de même de celles de tous les fonctionnaires civils et militaires, et de tous ceux qui accompagnent le sultan ; de telle façon que le campement a l'aspect même de la ville. Cette pratique a pour but de faire trouver sur-le-champ toute personne à qui l'on a affaire.

Le signal des semailles donné solennellement par le sultan rappelle une fête de la Chine et même un usage de l'Egypte ancienne : cette remarque a été faite par Browne.

Les fous et les bouffons sont d'usage à la cour de temps immémorial; ils forment une sorte de corporation et portent un nom particulier. Comme chez nous, sous Philippe le Bel ou Charles V, ils ont le privilége de dire tout ce qui leur passe par la tête, et peuvent mortifier et insulter impunément les hommes les plus élevés en puissance. Je dois renvoyer à l'ouvrage pour tout ce qui concerne la moralité des Fôriens, leurs préjugés, leurs vices et leurs erreurs. Ils croient aux génies familiers et ils ont foi en la sorcellerie; les magiciens, disent-ils, ont le pouvoir de se transformer; ils peuvent mettre en état de catalepsie et même de léthargie; là, nos contes de fées sont pour ainsi dire continuellement en action.

Beaucoup de ces idées, de ces pratiques, de ces

usages, sont communs au Ouadây, royaume voisin du Soudan, où le cheykh Mohammed a habité en sortant du Dârfour. En attendant la relation spéciale qu'il a écrite sur cette contrée, il en fait connaître ici plusieurs particularités non moins curieuses à étudier.

Aussitôt que le sultan du Ouadây est arrivé au palais où il doit rendre la justice, on arbore, en guise de signal, un drapeau sur le faîte du bâtiment, et tout le monde est averti au loin de la présence du sultan et de l'ouverture des *assises*.

Je ne parlerai pas davantage de l'exposition que fait le cheykh de ce qui regarde l'histoire du pays, les lois, les moyens d'échange usités pour le commerce, les mesures en usages, l'agriculture, l'industrie, et je passe à la géographie du Dârfour.

V° *Géographie du Dârfour; bassin du Nil-Blanc.*— Nous ne connaissons avec quelque certitude qu'une seule position géographique dans le Dârfour : c'est celle de Kôbeyh, que Browne a déterminée ainsi : Latitude nord, 14° 11'; longitude à l'orient de Greenwich, 28° 8' (à l'orient de Paris, 25° 48'). Cette ville, selon lui, était, en 1794, la capitale du Dârfour; cependant, quatre années auparavant, Tendelty était déjà la résidence impériale et l'est encore aujourd'hui probablement. On ne connaît point exactement l'étendue du Dârfour, ni la situation précise des lieux; aussi n'a-t-on pas ici

la prétention d'en donner une carte proprement dite. Le tracé qu'a fait le cheykh Mohammed-el-Tounsy de mémoire, et l'esquisse beaucoup plus complète qu'a construite avec tout le soin possible, M. le docteur Perron, d'après les déclarations et sous les yeux du voyageur, font seulement connaître l'existence d'un grand nombre de lieux, de montagnes, de cours d'eaux, de tribus arabes; de plus, les noms y sont plus nombreux et plus exactement écrits qu'ils ne l'avaient été jusque-là.

Pour traverser le Dàrfour dans toute sa longueur, c'est-à-dire du nord au sud, il faut quarante-neuf à cinquante journées de marche; on arrive ainsi à la limite nord du vaste pays qui porte le nom de Fertyt, et qui n'est pas borné (comme on le voit ordinairement sur les cartes), à un petit territoire de ce nom; ce pays, au reste, est beaucoup moins civilisé que le pays de Fòr.

La largeur du Dàrfour, de l'est à l'ouest, est de quinze journées jusqu'à la partie déserte, sans parler du territoire occupé par de nombreuses tribus arabes établies aux frontières, surtout du côté de Kordofan.

On trouvera dans l'ouvrage une description topographique suffisamment détaillée et qu'on doit croire exacte, d'après les informations que le cheykh s'est procurées, d'après ses voyages dans l'intérieur, et d'après ses observations personnelles *de visu*.

Le cours des eaux est ce qui intéresserait le plus; mais il règne un peu d'obscurité sur ce point, et la carte présente plutôt des problèmes à éclaircir que des questions résolues. Aucun courant fluvial, d'après la carte, ne semble entrer dans le Dârfour, et aucun ne semble en sortir; cependant, d'après les cartes de Browne, il n'y aurait obstacle à la marche des eaux, entrant ou sortant, ni au nord-ouest, ni au sud-est. Browne n'a figuré de montagnes qu'au sud-ouest et au nord-est; et, quant au mont-Marrah, il lui a donné une très-petite étendue. La carte, dessinée d'après le cheyk Mohammed, au contraire, présente une longue chaîne presque continue du nord au sud, et qui explique bien pourquoi le Dârfour n'est *traversé* par aucune rivière. Toutefois, on ne sait pas encore bien ce que devient le grand courant appelé *Bâré*, qui sort des monts Marrah après les pluies diluviales, longe la chaîne à l'ouest et disparaît ensuite. Et comme le sultan Abou-Madian prétend que d'un point, sis à l'est du Dârfour, entre le territoire des Beny-Rezeygat et celui des Macyrych-Rouges, il sort une grande rivière se dirigeant vers le Bahr-el-Abyad; comme d'un autre côté le cheykh ne décrit, ne trace aucune montagne élevée ni d'aucune sorte, à l'est du Dârfour, par conséquent pas d'obstacle au cours des eaux, ne pourrait-on pas admettre cette idée, que le *Bâré*, après avoir contourné au sud les

extrémités des monts Marrah, se porte vers le Dâr-Djenguéh, où sont des pâturages; que les eaux se répandent dans les vastes marais de Baradjaub au voisinage, et continuent leur route à l'est, et bientôt au sud-est, pour rejoindre le Bahr-Keilak (1) ou le Bahr-el-Ada, affluent du Nil-Blanc vers le 9e degré. Ces grands marécages ne figurent sur aucune carte, et si on s'en rapporte au nouveau tracé, ils auraient dix journées d'étendue; en réduisant cette mesure, probablement exagérée, il resterait toujours que ce quartier est d'un niveau peu élevé, comparativement aux monts Marrah, et que les pluies peuvent y porter un grand cours d'eau s'écoulant au bassin du Nil-Blanc. On aurait là, dans cette hypothèse vraisemblable, une des sources du grand fleuve.

Dans le nord, un autre cours d'eau moins important sillonne la vallée de Kou, non loin de Tendelty et de Marboutah. C'est un torrent qui, au moment des pluies tropicales, s'écoule entre Djedyd-el-Sayl (2) et le mont Greiwed, et probablement de l'est à l'ouest, puisqu'il est moins considérable à l'est de Tendelty. Quoi qu'il en soit, il

(1) Ou *Ke-ilak*, *Ke-ilah* : ce dernier mot n'est pas sans analogie avec *Ilès*. — Il résulte des itinéraires recueillis par Browne, que le Bahr-el-abyad, comme le Bahr-el-Ada, coule dans le S. S.-O. du Dârfour.

(2) Le mot *sayl* ou *syl* signifie torrent : voyez les *Etudes ethno-géographiques sur l'Arabie*, pages 71 et suivantes.

forme un vaste lac pendant et même après les hautes eaux. De ce côté, il n'y a pas de cours d'eau continu.

D'après de certains rapports, il devrait y avoir au Dâr-Témourkéh, c'est-à-dire dans le sud, à l'extrémité opposée du Dârfour, un courant considérable appelé Kolol, sortant des montagnes Toumourkiéh, dirigé vers l'ouest, traversant le Dâr-Marrah et allant au loin, sous le nom d'Ezzoum, se jeter dans le Kadada (ou Ilès). Celui-ci est un affluent de Bahr-el-Abyad et traverse le Fertyt. On parle même d'un immense lac, appelé aussi Bahr-el-Abyad ou *Mer Blanche* (1), situé à une très-grande distance au sud de Ouârah, et communiquant lui-même, dit-on, avec le fleuve ou le Nil-blanc; le Kadada ou Ilès aurait de l'eau toute l'année (2). Il me paraît résulter, non de ce rapport seul, mais de sa conformité avec les autres données existantes, que le Bahr-el-Abyad reçoit au moins deux affluents venant des régions de l'ouest et du sud-ouest; les points élevés des régions orientales ne sont donc pas les seuls qui versent dans le bassin du Nil-Blanc. Il existe aussi un affluent venant du sud, d'après le rapport fait à M. d'Arnaud par les gens de Comboh, lieu situé à

(1) On sait que *bahr* signifie *mer*, *lac*, grande eau stagnante, en même temps que *rivière* et *fleuve*.

(2) C'est le récit qu'a fait récemment au docte orientaliste M. Fulgence Fresnel, un certain Ibrahim, du pays de Rounga.

une journée et demi au midi du terme de l'expédition des sources du Nil. Jusqu'à présent, au reste, on ne sait point au juste quelle est l'importance de la rivière que les naturels ont dit à ce voyageur venir de l'est et du nord-est; (M. d'Arnaud et ses compagnons étaient alors au 4° degré 42′ de latitude nord). Il n'a pas eu le loisir de reconnaître la dépense d'eau de cet affluent. On ignore également, il est vrai, la dépense des affluents opposés; mais il est difficile de révoquer en doute leur existence, et le fait seul des différentes dénominations qu'ils portent me paraît concluant. Tous les rapports les placent dans l'occident du Bahr-el-Abyad; ce sont le Ke-ilak, le Bahr-el-Ada, l'Ilès, le Bahr-Eleiss, le Kadada, etc., qui sans doute ne constituent pas autant de rivières distinctes; ajoutons la rivière énigmatique dessinée par Browne sous le nom de Misselad, et qu'on ne peut guère identifier avec le Bahr-el-Ada; puis la grande rivière qu'Abdallah de Borgou et Ibrahim de Rounga ont dit à M. Fresnel traverser tout le Fertyt et se jeter dans le Nil. Le Kadada, selon le même Ibrahim, *n'est jamais à sec*. Il faut remarquer encore, avec cet orientaliste, que le Fertyt n'est pas un petit pays limitrophe au Dârfour, comme le représentent les cartes; c'est une dénomination générale, appartenant à une vaste région au sud de ce royaume, peuplée par des hommes non convertis à l'isla-

misme; elle embrasse les pays de Banda, Gonga, Gnâm Gnâm et autres contrées au sud de Dâr-Koula, et habités par des païens.

L'on ne connaît pas la ligne de partage des eaux qui enferme le bassin du Nil du côté de l'ouest, bien qu'elle ait été dessinée récemment par un habile géographe, M. Zimmermaun, mais un peu arbitrairement; on ignore d'ailleurs l'existence d'une contrée montagneuse pouvant arrêter la course des rivières qui se portent de cette région vers l'orient; motif de plus de ne pas rejeter tous ces rapports, appartenant à des époques bien différentes, à des hommes étrangers les uns aux autres, et cependant tous concordants.

Celui du sultan Teïma (du Kordofan) est d'accord avec tous les autres dans son fait principal, savoir : l'écoulement d'une ou plusieurs rivières venant du côté du Dârfour et allant vers l'est. Selon le sultan Teïma (c'est ce que nous apprennent MM. de Cadalvène et Breuvery), deux rivières partent du Dârfour : la première, sous les noms de Ouâdy-Solongo, Rahad-el-Ahmar et El-Nileh; la deuxième, sous les noms de Bahr Guendi, Bahr-el-Olou, Bahr-el-Ada, Bahr-Eleiss, qu'on dit être *le vrai Nil;* ces deux rivières se rejoignent avant de tomber dans le Bahr-el-Abyad.

Cette conformité a d'autant plus de signification, que le sultan Teïma est d'accord avec Ibrahim de

Rounga sur deux autres points ; l'un, qu'il y a une rivière dite Bahr-Azoum (ou Ozhum) à l'ouest du Dârfour et du Dâr-Rounga ; l'autre, qu'*au sud du Dârfour*, à une très-grande distance de Djebel-Chala (Dâr-Schala de la carte jointe à cet ouvrage), il existe une grande rivière. Autre conformité : selon Ibrahim de Rounga, la rivière prend naissance dans un grand lac appelé, comme le fleuve, *Bahr-el-Abyad*, à trois mois de distance au sud de Ouârah (Ouadây) ; et, selon Teïma, elle est à quatre mois au sud du Dârfour ; on peut s'en tenir aux trois mois de marche, ou bien 86 étapes, comme dit Ibrahim.

En méditant sur tous ces traits géographiques, est-il possible de ne pas y reconnaître, au moins en partie, ceux qui constituent la géographie d'Afrique suivant Ptolémée, et même la géographie des Arabes : c'est-à-dire, les sources du Nil à une distance très-reculée dans ces régions ; de vastes lacs ou marais, où les eaux se rassemblent et d'où elles sortent ; plusieurs points de départ très-distants l'un de l'autre ; enfin, de grands cours d'eaux venant du sud-ouest ? Dans un moment où tous les yeux sont tournés vers la recherche des vraies sources du grand fleuve de l'Afrique, où le souverain de l'Egypte prépare une nouvelle expédition, plus complète encore que celles qui ont déjà illustré son règne, j'ai pensé que ces rapproche-

ments ne seraient pas déplacés et même sans quelque utilité. Il faudrait, en effet, que l'expédition eût assez d'hommes en état d'observer et de moyens convenables de navigation, pour remonter ces divers affluents de la rive gauche du Bahr-el-Abyad, à partir du 10e degré de latitude nord, et les remonter aussi haut qu'il sera possible, soit par eau, soit par terre.

Je ne puis qu'ébaucher ici un sujet aussi important que la question de la région du Nil et des limites du bassin de ce grand fleuve; la place manquerait d'ailleurs pour le traiter à fond. Toutefois, qu'il me soit permis d'insister encore, et d'abord sur un point de critique. L'on n'a, en général, qu'une faible opinion de la valeur des témoignages des Arabes et de leurs écrivains, à cause de la réputation que leur ont faite leurs ouvrages de pure imagination, leur goût inné pour les fictions, la préférence qu'ont les hommes de cette race pour ce qui récrée agréablement l'esprit. Il y a pourtant, parmi ces auteurs, des hommes sérieux, des observateurs judicieux et graves, des écrivains pleins de raison et amoureux de la vérité : ne trouve-t-on pas très-souvent ces qualités dans El-Masoudy, dans El-Macrizy, dans Abd-el-Latyf, dans Ebn-Khaldoun, dans Abou-l-Fedà et d'autres encore? Et pour ne pas sortir de la présente question, quel motif a-t-on de croire que les écrivains

arabes se sont bornés à copier seulement les auteurs grecs, sur ce qui regarde notre fleuve (1)? D'Anville a montré le contraire dans son célèbre mémoire sur la vraie source du Nil (2). Croit-on que les hommes du pays (je parle de ceux qui sont établis dans la vallée du Nil, au moins depuis le VIIe siècle de l'ère vulgaire), successeurs de ceux qui entretenaient des relations de commerce avec l'Éthiopie et l'Afrique centrale depuis un temps immémorial, successeurs aussi des plus anciens maîtres de l'Egypte, lesquels, bien avant les Romains, les Macédoniens et les Perses, avaient parcouru l'Ethiopie supérieure (3), croit-on que ces hommes n'ont pas pu recueillir des

(1) Il existe une preuve que les Arabes ont consulté d'autres sources que les sources grecques, ou bien qu'ils ont par eux-mêmes recueilli des renseignements propres. Selon Ptolémée, un certain nombre de fleuves venant du midi, s'écoulent dans deux grands lacs; de chacun de ceux-ci sort un fleuve, et ces deux fleuves, après un cours assez long, se réunissent pour former la péninsule Méroétique; tandis que les auteurs arabes font sortir de ces deux lacs plusieurs fleuves qui se réunissent ensuite et vont tomber ensemble dans un troisième grand lac, d'où le Nil s'écoule; sur les rives de ce troisième lac, qui a un nom particulier, et qui était inconnu à Ptolémée, sont bâties plusieurs villes. Il y a encore, selon toute probabilité, de grandes découvertes à faire; ainsi, ce qu'écrivait d'Anville, il y a un siècle, est encore littéralement vrai aujourd'hui, malgré tant et de si importantes découvertes effectuées depuis cette époque. (Voyez l'épigraphe en tête de cette préface.)

(2) *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettr.* pour l'année 1749, tom. XXVI.

(3) Ils l'avaient même en partie conquise; cela est démontré aujourd'hui par des preuves positives.

renseignements exacts sur le cours du fleuve? Pourquoi ne voir jamais en eux que d'agréables conteurs, ou des rêveurs fantastiques, ou de simples copistes? La part de la fiction ou de l'exagération, j'en conviens, est bien souvent à faire dans leurs récits; mais tout n'en est pas fabuleux, tout n'en est pas à rejeter. Nous voyons les Arabes, avec l'indépendance qui est propre à leur caractère, avec la force physique et morale qui les distingue, introduire partout leurs tribus; ils s'établissent aux portes des différents états de l'Afrique, quand ils ne parviennent pas à les subjuguer, à y régner en maîtres; ils imposent, le plus souvent, aux princes africains, avec l'islamisme, les conditions d'un commerce qui enrichit les tribus sans appauvrir le pays; ils se font craindre enfin et respecter des natifs. Cette position morale des Arabes, jointe à leur intelligence, à leur sagacité naturelle, à la mémoire dont ils sont doués, toutes qualités incontestables, ne sont-elles point, en certains cas, un titre à notre confiance, soit que nous lisions leurs écrits, soit que nous écoutions leurs rapports?

Abou-Madian, le prétendant au trône du Dârfour, homme intelligent, digne d'intérêt par les efforts qu'il a faits pour s'instruire, pour introduire un jour dans son pays des réformes utiles, Abou-Madian disait au docteur Perron, que de la partie des grands marais appelés Baradjanb, des eaux

abondantes se rendent au Nil après les pluies, c'est-à-dire du côté de l'est ou du sud-est. N'est-ce pas la confirmation de la conjecture que j'établissais tout à l'heure? Je regarde comme certain que quand un observateur, muni d'instruments, se portant à l'ouest du Nil-Blanc, vers le 5e ou 6e parallèle nord, atteindra le sayd du Dârfour, il trouvera que le sol va toujours en s'élevant notablement. Ajoutons encore quelques indications concluantes.

Le cheykh Ibrahim (Burckhardt, le savant voyageur), dans son ouvrage sur la Nubie, signale un grand courant venant de l'est du Dârfour et du nom d'Om-Teymam. Puis-je négliger ici le témoignage même du cheykh Mohammed-el-Tounsy, lui qui a séjourné près de dix ans tant dans le Dârfour que dans le Ouadây, quand il remarque que les pluies de ces contrées alimentent les crues du Nil; que ces pluies venant à manquer, les crues sont faibles en Egypte, ce qui amène sécheresse, stérilité, disette dans les trois pays à la fois? Il s'ensuivrait, selon moi, que le Dârfour appartient réellement au bassin du Nil (1); on en devrait dire autant de la partie septentrionale du Fertyt.

Ne dois-je pas citer aussi les curieux renseignements donnés à M. Kœnig, voyageur français en Egypte et au Kordofan, par un Baghermâouy

(1) Voir ci-dessous, page 141.

(c'est-à-dire un homme du Baghermé)? Une grande rivière, dit-il, du nom de Goula, se divise en deux branches, à huit journées au sud de Baghermé et en envoie une au nord-est, sous le nom d'Ambirkey, jusque dans le Nil, au pays de Denka et des Choulouks. Cette branche, à la hauteur de Dâr-Rounga, remonte un peu *vers le sud-est;* détail qui concorde avec le tracé du sultan Teïma. D'autres rivières, dit-il encore, se réunissent pour aller tomber, avec le Goula, dans le Bahr-el-Abyad.

Certes, il ne faut pas accorder une foi aveugle aux renseignements recueillis de la bouche des indigènes; mais quand on voit des hommes si différents, des peuples si éloignés, s'accorder tous sur un fait, et cela à des époques très-distantes, il est difficile de ne pas accepter le résultat commun de tous ces récits : c'est à savoir que des affluents considérables, partis de la région comprise entre le sud-sud-ouest et l'ouest-sud-ouest, viennent alimenter le Bahr-el-Abyad ou Nil-Blanc. Pour un de ces affluents au moins, le doute est impossible, puisque M. d'Arnaud a reconnu l'embouchure d'une rivière sur la rive gauche du Nil-Blanc, vers le 9e degré 1/2 de latitude nord, sous le nom de Keilak; c'est bien là, je pense, le fleuve qu'Ibrahim de Rounga disait à M. Fresnel couler vers l'est, à travers le Fertyt, jusqu'au Bahr-el-Abyad. Le Fertyt commence au 9e parallèle; né-

cessairement, Ibrahim venant de Dâr-Rounga, et allant en Arabie, passait près de cette rivière ou la traversait.

Je n'ai fait que nommer encore M. Pallme, voyageur allemand, le plus récent explorateur du Kordofan, qui y a résidé deux ans. Sa relation a paru depuis peu, traduite en anglais(1). Un homme de Rounga, qui a voyagé en Europe, lui a rapporté ce qui suit :

« Le fleuve Blanc coule à travers Rounga, au sud du Dârfour ; très-large et peu profond dans la saison sèche, il n'est navigable qu'en radeaux ; de Rounga, il se dirige vers Bakkara, le pays de Jenky, puis Dynkè, où il reçoit une rivière tributaire ; après avoir coulé dans le pays des Jenky et des Chillouks, le fleuve Blanc entre dans le Sennâr et s'unit au Nil-Bleu. »

A l'égard de la source au-dessus de Rounga, d'autres natifs lui ont rapporté que le fleuve coule à travers Binga, Wuanga, Gulla et Banda. Des indigènes de Bornou et un natif de Binga se sont accordés à dire qu'une rivière appelée *rivière de la Gazelle,* coule à travers Banda, sous le nom de fleuve Blanc, à cause de la nature du sol qu'il baigne dans son cours (2). Voilà encore un récit

(1) *Travels in Kordofan*, etc., by Ignatius Pallme. London, 1844.

(2) Selon le rapport des Djellabs à M. Pallme, il y aurait des *antiquités* entre le Dârfour et le Kordofan, à Cab-Belull, à deux

concordant avec tous les autres. Il faudrait même, d'après le rapport précédent, regarder cette branche, venant de Rounga, comme étant en quelque sorte le bras principal du Nil.

En résumé, si le Bahr-el-Abyad reçoit quelques affluents sur sa rive droite au-dessus du 4° parallèle nord, il me paraît incontestable, premièrement, qu'il en reçoit de plus considérables et en plus grand nombre sur sa rive gauche, qu'ainsi la principale source doit être cherchée entre le sud et l'ouest du point où s'est arrêtée l'expédition égyptienne en 1842 ; en second lieu, que la description succincte des Arabes et celle de Ptolémée (sauf les distances) demeurent vraies dans leur ensemble.

Il ne faut pas attacher trop d'importance au nom que les Arabes ont donné (probablement d'après Ptolémée) aux monts d'où surgit le grand fleuve,

journées de Caccie ; on les compare aux ruines égyptiennes, à cause des pylônes et des colosses. Ces ruines sont très-peu connues, parce qu'elles sont presque ensevelies sous les sables, que le pays est sans eau et qu'il est habité par des voleurs. Toutefois, il faut se tenir en garde contre ce rapport, que M. Pallme accepte sans aucune restriction. Souvenons-nous de ce qui arriva au docteur Ruppell : on lui avait parlé de grandes ruines du style égyptien, situées au sud-ouest d'Obeyd, dans les montagnes, ou à quatre à cinq journées au sud de Kobbé (Kôbeyh), dans le Marrah (Dârfour). C'étaient une ville détruite, des temples magnifiques, taillés dans le roc, et de colonnes ornées d'hiéroglyphes. Le savant voyageur de Francfort apprit plus tard qu'il s'agissait de *colonnes de basalte*, de formes bizarres, et il se rétracta avec la loyauté qui le caractérise.

c'est-à-dire *Djebel-Comri*, nom que quelques-uns ont dérivé de *Camar*, lune. Il est possible, comme l'a remarqué Silvestre de Sacy, que ce nom doive s'écrire par *Comr* قُمر, et non par *Camar* قَمر; or ce mot de *comr*, dit-il d'après le Camous, signifie objet de couleur blanchâtre (ou verdâtre). Il ajoute que l'autorité d'Aboul-Fédâ repousse le sens de Djebel-Camar, mont de la lune (1). Il ne faut donc pas s'étonner si, d'après le sultan Teïma et d'après les rapports des voyageurs modernes (2), le nom de Djebel-Comri, ou Djebel-Camar, est aujourd'hui inconnu dans le pays. Mais, jusqu'à ce qu'on ait atteint les points les plus élevés d'où le fleuve s'écoule, quel motif y a-t-il de négliger l'autorité du géographe d'Alexandrie, quand il s'exprime positivement ainsi : « ..... La montagne (de la lune) d'où les marais du Nil reçoivent l'écoulement des neiges..... Σελήνης ὄρος ἀφ' οὗ ὑποδέχονται τὰς χίονας αἱ τοῦ Νείλου λίμναι.... » Ce pas-

(1) Abd-el-Latyf. Traduction de Silvestre de Sacy, page 337. Il y a, suivant Macrisi, non loin de la côte d'Afrique, en face de Zanguebar, une montagne de ce même nom, *Djebel-Comr*.

(2) M. Joseph Russegger. Arrivé au 10e degré 34 min., il s'enquiert des monts de la Lune, et voici le résultat de son information: « On n'avait aucune connaissance d'une chaîne de montagnes dans le sud; le nom de Djebel-el-Kamar est totalement inconnu; du pays des Nubas aux sources, il n'y a que des montagnes isolées, peu considérables...; les eaux s'écoulent d'un banc de marais presque inaccessible, » etc. Mais le savant voyageur ajoute qu'Edrisi, comme Kazwini, ne parle pas de cette montagne : voyez sur ce point la note suivante.

sage, auquel on ne peut rien opposer de concluant, ne suffit-il pas à expliquer la nuance qui distingue les montagnes du lieu (d'après M. de Sacy) en même temps qu'il prouve sa grande élévation ? En fallait-il davantage pour justifier en quelque sorte la dénomination que les Grecs lui ont imposée, et le nom de *Comr* que, à leur tour, lui ont donné les Arabes ? Abd-el-Latyf, au reste, s'explique en ces termes : « Les rivières qui sortent des monts de la Lune se réunissent avec d'autres dans un même lac, qui est d'une très-vaste étendue, et c'est de ce lac que sort le Nil (1). » Mais, encore un coup, ce n'est pas à l'aide du nom du lieu qu'il faut rechercher la vérité sur la source du Nil ; c'est uniquement par des considérations de géographie physique, c'est-à-dire par l'étude du terrain et par la configuration des bassins.

Espérons que la protection du prince qui a déjà tant fait pour illustrer son règne par cette décou-

(1) Traduction de Silvestre de Sacy.—L'Edrisi (1er climat, 4e section) nomme trois fois *le mont* de la Lune. « La source de ces deux branches du Nil est dans la montagne de la lune. Le Nil tire son origine de cette montagne, par des fontaines dont cinq s'écoulent et se rassemblent dans un grand lac ; les autres descendent également dans un grand lac ; de chacun de ces deux lacs sortent trois rivières qui finissent par se réunir et par s'écouler dans un très-grand lac, près duquel est située une ville nommée Tarfi, populeuse et dont les environs sont fertiles en riz..... Ce lac est situé au-dessus, mais *très-près* de la ligne équinoxiale, » etc. (Traduction de M. Jaubert, t. IV des *Mémoires de la Société de géographie*, p. 27, 28 et 29.)

verte, ne négligera aucun des moyens qui doivent en assurer le succès, et qu'il mettra à la disposition des voyageurs tous les moyens dont ils ont besoin. Avant tout, il faut munir les voyageurs des instruments de précision nécessaires pour fixer la position des lieux ; mais, en outre, il est nécessaire qu'à bord de chaque navire qui remontera le fleuve, il y ait des chaloupes, barquettes et bateaux plats pour entrer dans les affluents et en suivre le cours, ainsi que je l'ai dit plus haut, et en même temps des hommes capables d'en faire la *reconnaissance ;* ils rapporteraient ensuite leur travail au chef de l'expédition, occupé de son côté à reconnaître le bras principal, les lieux d'habitation et les peuplades riveraines. Il est surtout à propos de remonter ainsi le cours de la rivière qui entre dans le Bahr-el-Abyad au 9e degré et demi de latitude, à travers de vastes marais.

Selon toute apparence, plusieurs affluents secondaires traversent le Fertyt, partent des environs de Dâr-Châla, de Dâr-Benda, etc., au midi du Dârfour ; si on les rencontrait jusqu'à leur origine ou près de là, on connaîtrait un pays neuf, tout à fait ignoré des géographes et des voyageurs européens, mais souvent traversé par les Africains musulmans qui vont en pèlerinage à la Mecque. L'on reconnaîtrait enfin la route des eaux qui versent à l'orient dans le bassin du Nil, et de celles qui versent à l'occident dans le bassin cen-

Digitized by Google

tral de l'Afrique septentrionale, le lac Tchâd.

Le cheykh Mohammed-el-Tounsy a visité le Fertyt et s'y est avancé assez loin. Ce n'est pas, comme le remarque très-bien M. Fresnel (ainsi que je l'ai déjà dit), un petit pays au sud du Dârfour; c'est toute une contrée, occupée par les nègres païens. Ceux qui, parmi les voyageurs, se porteront dans les pays situés à l'occident du fleuve Blanc, fixeront les idées sur ce qu'il faut entendre au juste par cette région qui semble se promener sur les cartes, s'étendre ou se restreindre au caprice des cartographes.

Bien d'autres points sans doute seront signalés à l'attention des explorateurs futurs, mais ce n'est point ici le lieu de poser des questions, de tracer des instructions : mon seul but a été de montrer l'état présent des connaissances, et de faire voir en quoi les notions du voyage du cheykh au Dârfour, combinées avec les relations les plus nouvelles, et les rapports récents des indigènes, peuvent fournir de secours et d'éléments aux voyageurs. Je ne doute pas que la description du cheykh ne serve à expliquer plusieurs choses qui, sans elle, resteraient inintelligibles ou obscures. Sa division générale du Soudan est conforme aux meilleures notions existantes; dix contrées principales, en effet, constituent le Soudan : *à l'orient*, le Sennâr, le Kordofan, le Dârfour, le Ouadây; *au centre*, le Ba-

guirmeh, le Barnau, l'Adiguiz; *à l'occident*, l'Afnau, le Dâr-Tounbouctou (1), le Dâr-Mella (2).

L'esquisse graphique du Dârfour, tracée par le cheykh Mohammed, la carte plus intéressante qu'a rédigée M. le Dr. Perron d'après ses renseignements, ne sont pas, je l'ai dit, des cartes proprement dites; elles me paraissent dignes, cependant, d'inspirer de la confiance, et faites pour servir utilement aux voyageurs, pour les noms des lieux et leur succession, sans qu'on puisse y acquérir la connaissance des intervalles ou de l'orientation réciproque des lieux. Par exemple, les noms de Dâr-Goula, Dâr-Benda, Dâr-Kâra, etc. (lieux trop rapprochés d'ailleurs), sont les mêmes qui sont cités par M. Fresnel d'après des indigènes transportés à Djeddah. Les districts de Dâr-Routou, Dâr-Schâla et autres se retrouvent chez le sultan Teïma. Un mérite de cette carte sera de faire disparaître la confusion qui existe sur les cartes les plus récentes et les plus estimées, comme celle du savant voyageur Joseph Russegger (*ost-Sudan*, 1843), et celle de M. Zimmermann (*ober-Nil-land*, etc.). Le premier éloigne et présente comme distincts du Dârfour, le Dâr-Marrah et le Dâr-

(1) Vulgairement Tombouctou et Temboctou; j'adopte cette orthographe de Tounbouctou d'après le cheykh. Voyez le *Voyage de René Caillié dans l'Afrique centrale* et mes *Remarques et Recherches géographiques sur ce voyage*, t. III.

(2) On sait que la capitale actuelle des Foulahs est Sakkatou.

Fungara; le second isole le Dâr-Abadyma du Dârfour et le place au loin dans un pays inconnu, *terra incognita*; or, il se trouve que cette province est justement une des plus belles contrées de l'empire. L'*essai de carte* du Dârfour du Dr. Perron, aussi bien que la description du cheykh Mohammed, font voir que le Dâr-Marrah et le Dâr-Abâdymâ sont des provinces, des circonscriptions administratives du royaume de Dârfour: Browne ne les en avait pas séparés. Le même M. Zimmermann place le Djebel-Marrah de telle manière que cette grande montagne semble appartenir au pays d'Ouârah, c'est-à-dire de la capitale du Bergou (Dâr-Ouadây ou Dâr-Solayh); Cette même ville d'Ouârah y paraît distincte du Bergou, et semblerait appartenir plutôt, d'après le dessin de la carte, au royaume du Dârfour; tandis que la nouvelle esquisse place un intervalle, un espace inhabité, un désert entre les deux royaumes. Enfin Tendelty, qui est le fâcher, c'est-à-dire la résidence du sultan de Dârfour, et qui, comme on va le voir, est à peu de distance de Kobbé (Kôbeyh) en est à près de soixante lieues sur la carte allemande (1)! Il serait injuste de faire subir la même comparaison à la carte du

(1) On y voit aussi le Misselad traverser tout le Dârfour; mais Browne l'avait tracé très en dehors du Dârfour. Tendelty n'est qu'à deux journées de Kôbeyh, selon Browne, c'est aussi ce qu'on trouve sur la carte ci-jointe.

savant docteur Henri Berghaus, publiée en 1826.

D'un autre côté, l'on ne trouve pas ici les noms des districts de Wanga et de Gnam-Gnam, que cite M. Fresnel ; mais ces lacunes ne sont qu'apparentes, parce que les lieux dont il s'agit sortent du cadre de la carte. Des critiques plus sérieuses pourront lui être adressées ; mais, encore un coup, on la donne plutôt comme un tableau figuré, une description graphique où l'on a rassemblé le plus de détails topographiques, de positions et de noms qu'il a été possible de le faire. On n'y a même pas mis une échelle de lieues, pour éviter toute fausse application des distances : pour la suppléer ici jusqu'à un certain point, je dirai que, d'après le cheykh, le Dârfour, y compris les provinces annexes, a en longueur environ quarante-neuf à cinquante journées de marche (1) du nord au sud ; ce qui suppose environ un intervalle égal à dix degrés de latitude ; et comme Kôbeyh est par 14°11' de latitude nord, il s'ensuit que le Dârfour (toujours avec les provinces-adjointes) doit être, à peu de chose près, compris entre les parallèles

(1) J'estime que cette journée de marche peut être évaluée à quatre ou cinq lieues tout au plus, ce qui est au-dessous de l'estimation de M. le Dr. Perron. Attendu l'incertitude qui existe sur ce point, nous n'avons introduit aucune échelle métrique, aucune graduation sur la carte, et nous pensons que les géographes approuveront ce parti. Les itinéraires de Browne sont d'ailleurs en désaccord complet avec les données du cheykh, et il reste beaucoup d'incertitude sur la position des lieux.

15° 1/2 et 5° 1/2. Mais le Dârfour proprement dit, finissant avec Dâr-Farâougueh, et long de quarante journées seulement, doit se terminer au sud vers le septième parallèle et un demi-degré en sus.

L'orthographe des noms de lieux et de tribus diffère un peu dans la carte et dans le texte tel qu'il a été imprimé; nous en avertissons le lecteur, pour qu'il ne soit pas surpris de ces légères différences, qui n'exigeront pas qu'on donne une synonymie; ainsi le *w* de la carte est presque toujours écrit dans le texte *u*, *ou* (1); l'article *al* est écrit *el*; le *sch* est exprimé par *ch*, le *hh* par *h*, et on a, en général, simplifié l'orthographe, pour rendre la lecture courante et plus facile; la liste arabe des noms de lieux suppléera à tout. Le *ckâf* ou *câf* est transcrit par *c*, et le même, final, par *q*; exemple: Boulâq, Halq-el-Ouâd, etc., comme dans les mots français *coq*, *cinq*. Ici je dois renvoyer le lecteur aux observations qu'a écrites M. le Dr. Perron lui-même, au sujet de son *essai de carte*, et qu'il est indispensable de lire; elles sont placées à la suite des *Notes et Éclaircissements*.

VIe *Population*. — Les idées que l'on s'était faites jusqu'ici sur la population du Dârfour avaient grandement besoin d'être rectifiées. L'on ne peut savoir sur quelle autre autorité que celle

(1) On doit écarter le *w* pour éviter une équivoque aux lecteurs anglais et allemands. — L'*i* long, *y*, est souvent écrit par *i*, sauf peu d'exceptions.

de Browne s'est fondé l'auteur de l'*Encyclopédie de géographie*, ouvrage assez récent, pour réduire cette population à deux cent mille individus, c'est-à-dire moins du vingtième de l'estimation du cheykh Mohammed (1). Browne lui-même déclare *impossible* de savoir quelle est la population du Dârfour, du Kordofân, du Dâr-Rounga et des autres royaumes voisins. Il est vrai que le voyageur anglais évalue à six mille habitants seulement la population de Kobbé (Kôbeyh), et à cinq ou six mille celle de huit à dix villes principales; mais on sait trop combien Browne a été peu à portée de connaître l'intérieur du pays, presque toujours malade ou captif pendant la durée de son séjour. Kôbeyh seul, selon le cheykh, pourrait aujourd'hui fournir six mille hommes de guerre. Browne n'a pas même su que Tendelty était de son temps la ville principale; il néglige un grand nombre de villes, beaucoup de districts fertiles, de contrées riches et peuplées. Le savant géographe Adrien Balbi, tout en puisant quelques traits dans le récit de Browne, est resté dans une judicieuse réserve et n'a point limité la population du Dârfour. Il a de plus signalé l'activité commerciale dont Kôbeyh est le centre.

Nous sommes plus éclairés aujourd'hui sur les

(1) The people no supposed to exceed in number 200,000 (*Encyclopædia of geography*, etc., by Hugues Murray, 1834, p. 1293.

peuplades du bassin du Nil, depuis l'expédition égyptienne aux rives du Bahr-el-Abyad; on y a reconnu une population dense et compacte (1). Kebkâbyeh (Coubcabia chez Browne) est un pays excessivement peuplé, regorgeant d'habitants, de riches marchands, indigènes ou venus du dehors. Le pays est riche, les habitations soignées; il peut fournir trois mille hommes de guerre; or, ce même lieu, selon Browne, n'aurait pas plus de cinq à six mille habitants, y compris les esclaves. Ces remarques n'ôtent rien au mérite du voyageur anglais, qui, sur d'autres points, avait bien vu et de la même manière que le cheykh a vu depuis. Les Fôriens ont un peu exagéré sans doute au cheykh Mohammed leur population et l'étendue du royaume, mais il paraît évident que Browne l'a beaucoup trop restreinte. Il y a au reste une circonstance qui peut contribuer à augmenter la population apparente : c'est le nombre des vieillards et l'âge avancé auquel ils parviennent; toutefois, il est très-probable que le cheykh Mohammed a exagéré, mais de bonne foi, cette longévité; c'est l'opinion du Dr. Perron, et je suis disposé à la partager : comment estimer l'âge avec quelque exactitude, dans un pays où personne ne sait positivement quand il

(1) Voyez *Bulletin de la Société de géographie*, année 1842, page 367, tome XVIII; et année 1843, t. XIX, p. 89, 96, 444.

est né? Ainsi, que les octogénaires ne soient pas absolument rares au Dârfour, rien n'empêche de l'admettre; mais que les centenaires et les hommes de cent vingt ans y soient communs, c'est ce qu'il est permis de révoquer en doute.

On ne trouvera peut-être pas dans cet ouvrage une distinction suffisante établie entre les différentes classes d'habitants sous le rapport du caractère de la physionomie, notamment sous le rapport de la couleur. Sous la dénomination de nègres se trouvent confondus, pour ainsi dire, tous les Éthiopiens; on sait cependant que la différence de conformation est grande entre eux et les nègres proprement dits, tels que ceux qui habitent la partie ouest de l'Afrique équinoxiale; la couleur elle-même diffère, quoique d'un noir foncé, du plus au moins; mais tous les traits de la face, la conformation du front, la chevelure, les distinguent trop pour qu'on leur donne le nom de nègres, du moins tant que les habitants de la côte de Guinée et des pays au nord n'auront pas d'autre appellation. J'ai vu au Kaire et aux cataractes plusieurs indigènes du Dârfour; quoique d'une autre teinte que les Abyssins, ils m'ont paru différer, tout autant que ceux-ci, des nègres proprement dits. Le lecteur peut s'assurer du fait lui-même en examinant le portrait d'Abou-Madian qui est en tête de ce livre; par le front, par le trait du nez et par

tous les traits du visage, cette figure s'éloigne absolument du type nègre. Or, ce personnage, de race royale, appartient nécessairement au véritable type fôrien. Il y a bien, de ce côté, même plus loin dans l'est, de véritables nègres, mais formant des tribus à part, vivant isolés et en guerre avec les Gallas, lesquels ont pour eux une grande antipathie; on les appelle Chankalas. Enfin, beaucoup de nègres se voient dans le Dàrfour, dans le Ouadây et dans les contrées voisines, parce qu'ils y sont importés à titre d'esclaves; mais on doit se garder de les confondre avec les natifs. La taille extrêmement élevée, comme toute la constitution physique des populations que M. d'Arnaud a visitées sur le haut Nil-Blanc (1), est encore un trait caractéristique qui paraît appuyer cette distinction.

Je trouve chez le judicieux Burckhardt un passage qui vient appuyer la distinction que je viens de faire, et que j'ai exposée dans plusieurs écrits: « Les aborigènes, dit-il, se divisent en deux races distinctes, les *noirs mahométans libres*, qui, quoique évidemment d'origine africaine, ont des traits non entièrement nègres, et les *nègres esclaves* des pays idolâtres, qui ne se sont jamais mêlés avec les Arabes, et par conséquent ont conservé les traits africains. Les premiers, par leurs alliances avec les Arabes leurs conquérants, sont

(1) Voyez *Bulletin de la Société de géographie*, année 1843, t. XIX.

aujourd'hui entièrement mêlés avec eux; mais aucun homme d'extraction arabe, en aucune partie de l'Afrique, ne s'allia jamais à une fille qui ne serait pas issue de parents libres (1). »

Je dirai ici un mot sur une race influente, quoique étrangère au Dârfour, et que le cheykh Mohammed a fait connaître sous un jour nouveau. Je veux parler des Foullân ou Fellâtas. Cette tribu puissante y joue un rôle singulier, cause première, peut-être, de leur influence morale et religieuse et même politique. La sorcellerie et la magie sont en quelque façon leur domaine; quoique répandus un peu partout, ils habitent principalement une grande plaine très-fertile dans la partie ouest du Dârfour, non loin des monts Marrah d'un côté, et de l'autre, d'un grand cours d'eau appelé *Baré*. Dans l'intérieur du Dârfour, il y a des villages tout peuplés de ces hommes qui, par leur adresse et leur esprit d'intrigue, parviennent aux premiers emplois, par exemple aux dignités de vizir et de mek (melik, *roi*). Un certain Foullân, melik de Foutâ, fut porté au vizirat par le sultan Abd-el-Rahmân. Selon le cheykh, le sultan des Foullân réside à Dâr-Mella. Il est curieux de voir cette race (qui, selon l'opinion de M. G. d'Eichthal, paraît n'être pas originaire

(1) Voy. Burckhardt, *Nubia*, p. 480.

de l'Afrique) (1), établie si loin de chez elle et exerçant dans le Soudan oriental une sorte de prépondérance ; la sorcellerie, c'est-à-dire, la magie blanche est, comme je l'ai dit, le domaine des Foullân au Dârfour, grâce à l'ignorance des natifs et à leurs idées superstitieuses.

VII° *Langage.* — On pourrait désirer de trouver dans cet ouvrage quelques notions sur l'idiome usité au Dârfour; à défaut d'un travail spécial du cheykh, je crois devoir, pour suppléer cette omission, présenter ici un recueil de mots qu'a rassemblés M. Kœnig dans son voyage au Kordofan. J'y joindrai, en les distinguant, les mots qui sont épars dans le voyage du cheykh Mohammed-el-Tounsy et quelques autres encore que j'ai réunis dans un travail sur les vocabulaires de l'Afrique nord-est; ce qui m'a déterminé à remplir cette lacune, c'est que le voyage de Browne au Dârfour ne renferme pas même de vocabulaire des principaux mots en usage.

La langue parlée au Dârfour est mêlée de mots empruntés à l'arabe. Ce dernier idiome y est entré en même temps que l'islamisme, comme

(1) Voyez l'ouvrage de M. d'Eichthal intitulé : *Histoire et origine des foulahs ou fellans.* Voyez aussi la lettre de M. Hodgson au sujet des Foulahs, qu'il regarde comme des intermédiaires entre les nègres et les Berbers, les Libyens et les Ethiopiens des Grecs, ou plutôt entre les nègres et les blancs.

Digitized by Google

cela est arrivé en d'autres parties de l'Afrique. Outre les mots purement arabes, principalement ceux qui sont appliqués à la religion et aux rites, les termes métaphysiques et quelques autres, il y a encore une foule de mots formés d'un arabe corrompu, qu'il n'est pas toujours facile de discerner du vrai fouràoui, sans parler de ceux où les Fòriens ont seulement altéré la prononciation, faute de pouvoir articuler certains sons de la langue arabe, tels que le *câf*, qu'ils prononcent constamment *gue*. La liste que je donne, quoique débarrassée de beaucoup de mots arabes, en renferme donc encore un certain nombre tirés ou dérivés de cette langue. La différence qui existe entre les mots fòriens ayant la même signification, ou ayant un sens analogue, décèle sans doute des nuances que les voyageurs n'ont pas su ou pu reconnaître : par exemple, selon le cheykh Mohammed, le mot *soum* signifie demeure, et le mot *toun* signifie maison; mais, selon M. Kœnig, le mot correspondant est *ôro*. Peut-être l'un de ces mots signifie habitation, demeure en général (au Dâr-Rounga, le mot est *ttong*). Coquille, selon le premier, se dit *ouada;* selon le second, *ogra;* le mot dur se dit *kau* et *guior;* le mot grand, *kourrâ* et *appay*. Les mots rapportés par les deux voyageurs peuvent donc être admis également, mais dans des acceptions particulières. Quant aux mots tout à

fait semblables, on peut les regarder comme certains, venant de sources diverses et recueillis en des temps différents.

Il est remarquable que l'idiome de *Dâr-Rounga*, pays assez voisin du Dârfour, diffère entièrement du fourâoui ; ce contraste n'est plus une singularité depuis qu'on l'a rencontré si souvent dans l'ancien et le nouveau continent. Par exemple, les noms de nombre sont tout autres dans les deux langues : les voici d'après le cheykh Mohammed-el-Tounsy et Browne ; je les ai fait suivre de vingt-cinq autres mots où les deux langues diffèrent non moins complétement. (Les nombres, dans le Ouadây, pays limitrophe, sont aussi tout différents.

	AU DARFOUR.	AU DAR-ROUNGA.
Un	dyk	kadenda.
Deux	ao	embirr.
Trois	ys	attik.
Quatre	oual	mendih.
Cinq	ôs	»
Six	sedacy	subotikeda.
Sept	sabah *arabe*	ow.
Huit	tamany *arabe*	sabateïs.
Neuf	tessah *arabe*	atih.
Dix	ouâyeh	bûff.
Ane	leil	gussendê.
Bleu	dikô	endréng.
Bois	âra	unjum.
Cheval	arkama	filah.
Chaussure	koula (sandale)	boro.

	AU DARFOUR.	AU DAR-BOUNGA
Chien	aço	ming.
Eau	kôrô	tta.
Étoile	origna	beitè.
Feu	outou	nissiek.
Homme	ouedey	kamerè.
Lance	kôr	sûbbûk.
Lune	douàl	medding.
Main	torigna	tusso.
Maison	ôro	itong.
Miel	naço	tuggi.
Montagne	fouyé	ddéta.
OEil	koûgni	khasso.
Oiseau	erienga	kidi.
Oreilles	kilo	nesso.
Pied-ds (1)	tar-tarigna	itar.
Pierre	didô	dissi.
Pluie	kouyé	kinga.
Poisson	foune	kognong.
Soleil	doulé	agning.
Viande	nino	missich.

Il se peut que plusieurs de ces différences proviennent de ce que les mots génériques, tels que pierre, grain, arbre, oiseau, poisson, coquille, aient été pris pour des noms d'espèces, et réciproquement; cette équivoque est presque impossible à éviter quand on interroge les natifs, qui n'ont

(1) Ce mot est le seul, parmi les mots connus, qui se dise à peu près de même dans les deux langues.

Digitized by Google

pas la même notion que nous des distinctions grammaticales.

Je placerai d'abord ici quelques mots de la langue du Dàrfour, rapportés par M. Balbi, dans son *Atlas ethnographique* du globe; faisons observer, toutefois, que le savant auteur a classé la langue du Dàrfour dans la famille des langues bornouanes quant à la position géographique; d'après tout ce qu'on a vu plus haut, le Dàrfour me paraît, autant que le Kordofan, appartenir au bassin du Nil, bien distinct de celui du Baguermé et des autres contrées avoisinantes du côté de l'ouest.

	FOURAOUI.		FOURAOUI.
Soleil	dule.	Dent	dugge.
Lune	doal.	Main	donga.
Jour	(lo).	Pied	(tarin-mussaly).
Terre	suru.	Un	deek.
Eau	kero.	Deux	ou.
Feu	(otu).	Trois	ees.
Père	abbou, *ar*.	Quatre	ongal.
Mere	umme, *ar*.	Cinq	os.
OEil	nume.	Six	sundeek.
Tête	tubbo.	Sept	subha, *arabe*.
Nez	darme.	Huit	themani, *arabe*.
Bouche	udo.	Neuf	tissee, *arabe*.
Langue	(dali).	Dix	weja.

Il est très-remarquable que ces mots sont d'accord avec ceux du cheykh Mohammed-el-Tounsy.

Digitized by Google

VOCABULAIRE FOURAOUI (1).

Ane	leil.
Anneau qu'on suspend à l'aile du nez	khozâm ?
Arbre	kourou.
Arbre odorant	dâyog.
Arbres (différentes espèces d')	nabk karnau gaya, gobân, heglyg, thlyleg.
Arbres épineux	hachâb, kitir talhh, laôt, chaou, haraz.
Arbrisseau (pour les épreuves judiciaires)	kyly.
Arbuste (dont on mâche la feuille)	châlaub.
Arbustes divers	ochar, chalaub, etc.
Arrivée	djello.
Assemblées au divan	medjlis ?
Automne double (dont les pluies se prolongent)	kharyf-el-tymân.
Aurore	tôdikkoï.
Autruche	soumô.
Avec	ky.
Bande d'étoffe à l'usage des femmes	confous.
Beurre	daï.
Bête fauve ayant la forme et l'aspect d'un bœuf, sorte de bœuf sauvage.	teytel.
Boire	guiâba.
Bien	dikô.
Blé	gomâ.
Barbe	fourou.
Bois	âra.
Blanc	fatta.
Boisson rouge (sorte de vin)	mizr, oumbulbul ?
Boisson (sorte de)	dinzâyé.
Bouche	ondo.
Bouffons (du sultan)	maugueh.
Bras	donga.
Buffle	inagnou.
Chameau	camal.
Ce, celui-ci	na.
Chaud	tokela.
Chat	bis.
Chien	aço.
Chair	nino.
Chef (des jeunes gens)	ouarnân.
Chèvre	deou.
Cheveux	nilou.
Chanter	kôna.
Chasseurs (caste de)	darmoudy et darami dah.
Chapelets, talismans	tamymeh.

(1) Suivant un voyageur récent, l'on appelle *kongara* l'idiome du Dârfour.

Cheval	yamourta, CH. (1)
Cheval	arkama.
Chevilières	khalkhâl.
Chez	in.
Chemise	djoury.
Choléra-morbus	haydhah.
Cinq	ôs.
Colliers (différentes espèces de)	mansoûs, reych, faô, agayg, mouderdem, soumyt, demer-er-raâf.
Coton	niré.
Cou	coï.
Conseillers, sorte de juges auditeurs	kamkolak.
Convulsions	ghouzayïl.
Coquillage (petit) à chapelet	ouadà, CH.
Petit coquillage oblong	dhoufr, CH.
Coquille	ogra.
Ciel	sama.
Cœur	kelma.
Coude	kïy.
Corde en cuir	ouégueg.
Crème (sorte de mets)	médideh.
Coton (indien)	laguy.
Crocodile	nemou.
Cri particulier, sorte de brouhaha, grand cri de joie	karourâk, rekrakah.
Couffe (panier)	rikah.
Cuivre (insigne porté sur le bras, en)	ramâlidj.
Crier	ouroukererou.
Cuisses	dioûck.
Danser	kâoulé.
Danse (différentes espèces de)	tendéguéh, dalloukah, gyl, lenguy, chekkendéry, bendalah, touzy, tendina, CH.
Dattier	sondon kourou. CH.
Datte	sondo.
De (préposition)	yn.
Demeure (maison)	toun.
Demeure	soum.
Demeure des fils du sultan	toun-bâcy, dogolah.
Demeure des enfants qu'on élève pour les affaires de l'Etat	soum-yn-dogolah.
Deux	ao.
De sorte que	sagal.
Doigt	tori.
Dieu	Allah.
Dormir	ongô.
Dignité (2) (nom de)	tékényâouy.
Dehors	taura.
Derrière	keri.
Douanier des octrois	kauouâr.
Dix	ouayyeh.
Demain	élel.
Dors	sôr.
Dents	kagué.

(1) Quand le mot fourâoui donné par le cheykh n'est pas le même que selon M. Kœnig, je le fais suivre du signe CH.

(2) Signifiant bras gauche et aile gauche du sultan.

Dourah (espèces de)	mareig, azyt, abou-chalaulau, abou-abat.
Dragonneau	frendyt,
Idem, au genou	soutiyeh.
Idem, au tibia	dougry.
Dur	guiôr.
Dur, sec, sévère	*ka*u, CH.
Ebénier	battoum.
Eau	kôrô.
Eclair	koionlmala.
Enceinte, au devant des huttes	zaryhéh.
Enceinte tout près des huttes	saryf.
Enfants, famille	dogolah, ouad pour oubaad.
Eunuque	taouâchy.
Esclave noir	sedacy.
Enlever (porter)	kaylâ.
Exécuteurs, officiers de justice	kabartou.
Entrailles	
Epaule	
Epée	kourtéga.
Etoile	kadaba.
Etoffes (différentes espèces d')	sâr.
Etoffe (espèce d') servant de monnaie.	origna.
Etoffes pour serviettes	charter abak teiko, godâny. tekaky (pluriel). toukkâyeh (s.).
Eux	chykeh katkât.
Enx	yeen.
Eléphant	kyn, *n*a, CH.
Famille, enfants	angûer.
Feu	dogolah.
Fer	outou.
Femme	dâourô.
Femme	baya, CH.
Femme du sultan (première)	yankoué. yâkoury.
Frère du sultan ou son proche parent	bâcy, CH.
Frère	duembara.
Fils aîné du sultan	dettan.
Fille	néou.
Fille du sultan	mayrâm *ou* meyrâm, CH.
Femmes attachées au palais (corporation)	habbôbah.
Fille d'honneur dans les noces	meyram, CH.
Foule rassemblée, presse	guieldina.
Forgeron	mir.
Fleur	dôr.
Flèche	nichchâb.
Froid	détifé.
Franchir	djoa.
Front	cri.
Fièvre	ouird *ou* ouirdeh.
Grand, long	kourrâ, CH.
Grand	appay.
Gazelle	fira.
Gazon	daï.
Génie gardien	damzôg.
Gens	dogola.
Girafe	our.
Gouverneur de province	aguyd.
Gouverneurs secondaires des districts	chartây, au pluriel cherâty.
Garde-meubles, magasin du sultan	dengâyeh.
Graines pour chapelet (petites)	chouch.
Gros	boroy.
Gardes du corps	kôrkoa.

Halle (avec enceinte)	karabâbeh.
Hangar *ou* halle	ligdâbeh *ou* rakoubeh.
Huissiers, commissaires du sultan	falganâouy.
Hutte (espèces de)	souktayeh, toukoulty, kournouk.
Homme	ouedey.
Homme	dayé, CH.
Hier	kam.
Hyène	déa, torô.
Hiver	louéli.
Inspecteurs des tribus (fonction d')	damâlidj, *au pl.* doumloudj *ou* doumledj.
Jambe	ferigna.
Jaune	kirroy.
Jardin	gniulmekeirô.
Jeune	kouétigné.
Jeune homme	our, CH.
Joue	foulanga.
Jour	lollèla.
Jour (c'est le)	na-tô, CH.
Lait	bôra.
Langage	dâli.
Lance	kôr.
Là	hella.
Lac, mer	baô, saraf.
Langue	dali.
Laine	nilou.
Lion	mourou.
Lèvres	bondé.
Lui	yé.
Lièvre	pyé.
Lune	douâl.
Lèpre	djouzâm.
Lever, soulever	djyço.
Long, grand	kourrâ.
Lieu où le souverain reside	fâcher.
Maison	ôro.
Maison.domeure	toun, CH.
Maladie vénérienne	djiggueil.
Maladie de la bouche chez les enfants	oum-sogô.
Mets (sorte de)	keniéknié.
Mets formé d'os pilés	oueykeh-odaudary.
Mets à l'heglyg	
Murs	djeby.
Mur inférieur des huttes	dourdour.
Mouche	daoui.
Monnaie (en anneaux d'étain)	târneib.
Méchant	guini.
Menton	aço.
Mourir	ouaï.
Manger	âm.
Main	torigna.
Mauvais, le mal	guitty.
Mouton	dôlé.
Mère	guiâme.
Mou	guiôkey.
Maladie du bas-ventre, hystérie	haboûb.
Marcher	ilou.
Moi	ka.
Mamelle	kançou.
Maigre	mander.
Maïs	marek.
Malade	ouayan.
Miel	naço.
Matin	saba.
Midi	dohor.
Montagne	fouyé.
Mort (la)	ouaï.
Noir	dikka, dikkoi.
Nous	ki.
Nous (de)	dâyn, CH.
Nez	dorme.
Nuit	nettè.

Nuage	koutou.
Nord	rihh.
Non	tala.
Oculiste	challan.
Oui	alingoa (eyê, *arabe*).
Oiseau	erienga.
Ossements	dàrou.
Œil	koûgni.
Oreilles	kilo.
Officiers de justice.	kabartou.
Oter	djeran.
Œuf	guiouro.
Or	dâf.
Ongle	karounga.
Ombre	nema.
Pain	kàn, toukour.
Pain	tougourou, CH.
Peau	darma.
Porter	guiabou.
Poitrine	kourangâ.
Panier	youfoun.
Panier en feuilles de doum	miktel, CH.
Pays	barou.
Propre	fattay.
Porte	ouarré.
Poisson	foune.
Pied-ds	tar (pl.) tarna, tarigna.
Pied	itar, tarna, CH.
Petit	ettegue.
Pesant	dirroy.
Puits	erô.
Pierre	didô.
Pauvre	meskine.
Pluie	kouye.
Pluies moderées, les premières d'automne	rouchâch.
Pudenda viri	decou.
Pudenda mul.	siberite.
Postérieur	doubbé.
Palais	doura.
Particule de rapport	tan.
Particule interrogative	sa.
Palanquin	takhtraonàn.
Palefreniers	korayât.
Percepteur des contributions	djebbâyeh.
Piliers, soutiens des huttes	dourzoyeh.
Plaines de sable	ganz.
Plante	day.
Plante pour les ophthalmies	dagarah.
Pluriel (signe du)	na, ina.
Printemps (automne d'Egypte)	deret.
Pencher sur (se)	randal.
Parfums (espèces de)	sunbul, mahleb, kab-et-tyb, cheybêh, *ar* ?
Quatre	onal.
Rivière	baô.
Riche	chabaân.
Rouge	tokay.
Rhinocéros	dolba.
Riz	ris.
Racine (sorte de — magique)	narah.
Repas (de nuit)	djoury djeran, tàrna d-jyco, soubouh djello. *ar*.
Résidence impériale	doura.
Ruisseau	saraf *ou* sarf.
Riz (sorte de)	défreh *ou* défrey
Rougeole	hasbâ ?
Sang	kéoua.
Sale	guitti.
Sœur	dountitan.

Soleil	doulé.
Soulier	merkoub.
Sable	sourou.
Serpent	noum.
Soir	kanyô.
Singe	kôrô.
Sel	kerra.
Sud	saïd.
Sandale	kaoula.
Scarlatine	bourdjouk.
Salut	do*n*a.
Salut, salut	do*n*a ray do*n*a.
Sac, en cuir (long)	djourâb.
Sarcloir	hachehâchah.
Sel liquide (saumure)	kanbau.
Sec	ouaffey.
Sec, sévère, dur	kau, CH.
Semence	tyrâb (nom d'homme).
Serment	halfein.
Serviettes, dont les femmes se ceignent ou se couvrent, etc.	ferdéh, mizar, dourrâah, tékaky.
Six (1)	oçandyk, sedacy.
Solives	baldaya.
Taureau	*n*on.
Terre	dâlô, ouâta.
Tomber	foya.
Tête	tabou.
Tigre	foulenga.
Tonnerre	kotou.
Tabac	tabah.
Tabac	taba, CH.
Tambour (grosse caisse)	dingar.
Tambourin (sorte de)	baradyéh ?
Tambourins (réunion de)	dalloukah.
Trahison, trahir	modo.
Tige de bois en forme de T	safrouk.
Tige de plantes (servant à construire les huttes des grands)	marhabeid.
Timbales du sultan	nacârieh.
Toile placée autour d'une tente, etc.	tuzlak.
Traverse en bois	ritâdj.
Trois	ys.
Toi	gui.
Toi	djy, CH.
Un	dyk.
Vieux	yatoy.
Veau	nongui.
Vent	dâoulô.
Ventre	diô.
Venir	ondoul.
Vache	oué.
Visage	kougni.
Ville	hellé, helléfa.
Viande	nino.
Vert	fokay.
Votre	don ouein.
Vin (voir boisson)	» »
Vase en cuir pour le beurre	battah.
Vase pour les mets	omrah.
Viande séchée au soleil	cadyd.
Viens, pour appeler quelqu'un	guéla.
Vous	bi.

(1) Sept, huit, neuf, comme en arabe. (Voy. plus haut.)

Vous	by, ba, ch.	Lui	yé.
Vous - mêmes, vous autres	la bâ.	Nous	ki.
		Vous	hi.
Moi	ka.	Eux	yeen, kyn, na.
Toi	gui, djy.		

Noms des mois d'après le cheykh.

CHEZ LES ARABES.	CHEZ LES FORIENS.	CHEZ LES ARABES.	CHEZ LES FORIENS.
Chaoual.	Fatour.	Djoumada - el - aouel.	Taumeyn.
Zou-l-cadêh.	Fatreyn.	Djoumâda - el - thâny.	Sâyeg - el - teymân.
Zou-l-hagueh.	Dhahiyeh.	Redjeh.	Redjeh, *arabe.*
Moharrem.	Dhahiyeteyn.	Chabân.	Gossayer.
Séfer.	Ouahyd.	Rmadhaân.	Ramadhân, *ar.*
Raby-el-aouel.	Kerâmeh.		
Raby-el-thany.	Taum.		

Phrases d'après le cheykh.

Un tel, ici dehors, vous salue humblement.	Inau taura felan dona kennyaguy dâry.
Avec eux sont leurs gens, ou leurs enfants, derrière eux.	Ky kyn dogola keri na.
A notre seigneur et maître, salut.	Abakoury dona djény.
Notre maître te salue.	Donây dâyn syd-y.
Avez-vous du pain ?	Tangourou ba in-sa ?
Il n'y en a pas.	Aki-ba.
Il n'est pas ici.	Akihé.
Il s'en va.	Bobéi.
Où est le gardien ?	Damzog-ah-aiyé.

VIII° *Conclusion.*— Je terminerai ces remarques par quelques dernières observations. La différence des races ou du moins de conformation physique entre les habitants des pays au sud de l'Égypte a été observée par tous les voyageurs, même par

ceux qui n'ont pas été au delà du Kaire. Les Barâbras ne ressemblent point aux Ababdéh, ceux-ci aux Bycharys, les Bycharys aux Abyssins, ni ces derniers aux Nègres. Les gens du Sennâr, du Kordofan, du Dârfour et pays voisins, sont noirs et même d'un noir intense; mais ils ne peuvent pas être appelés Nègres d'après la véritable acception du mot. Pour appuyer cette remarque, on a introduit dans cet ouvrage le portrait d'un prince du Dârfour, prince du sang royal, et indigène incontestablement. La vue seule du portrait d'Abou-Madian montre, ainsi que je l'ai dit, l'énorme distance qui existe, quant aux traits de la physionomie, entre la race du Dârfour et celle des Nègres. Tout le monde s'accorde, en outre, à reconnaître dans cette figure un type d'intelligence et de capacité; on trouve en effet dans ces traits un certain mélange de finesse et de bonté, en même temps qu'une expression de sagacité particulière. Ce prince dépossédé (ou prétendant) a été en quelque sorte adopté par le vice-roi d'Égypte; il paraît digne de cette protection, dont l'effet peut être suivi de résultats incalculables pour le royaume de Dârfour et l'Afrique intérieure, au moins le Soudan oriental. Quand Mohammed-Aly, en 1838, avec son incomparable activité, au moment d'une grande crise politique, moment où ses ennemis allaient franchir l'Euphrate, remontait

le Nil supérieur jusqu'au 10e dégré de latitude (1), certes il ne songeait pas seulement à l'exploitation des sables aurifères, mine jusqu'alors insignifiante, ou bien aux difficultés politiques avec l'Abyssinie. Les affaires du Dârfour et l'état de ce royaume devaient le préoccuper, d'autant plus que, depuis longtemps, le Kordofan en avait été séparé par l'expédition d'Isma'yl, son fils, et que le commerce du Dârfour, lieu de passage des caravanes de l'Afrique, pouvait acquérir sur la prospérité de l'Égypte une plus grande influence que par le passé. L'avenir possible de ce pays explique donc, en partie, la protection dont le prétendant a été entouré.

Ainsi que je l'ai déjà dit, cette protection n'a pas manqué non plus à la cause des découvertes. Jaloux de résoudre un problème que les plus grands hommes de l'antiquité ont vainement poursuivi, Mohammed-Aly a déjà envoyé trois expéditions à la recherche des sources du *Nil-Blanc*, le plus grand et le plus important des bras du fleuve, quoi qu'on en ait dit dans ces derniers temps (2). Une quatrième expédition se prépare; des bâtiments à vapeur, à faible tirant d'eau, y seront employés. On remontera, autant que possible, les affluents du Bahr-el-Abyad. On connaîtra tout

(1) Voyez *Etudes géographiques et historiques sur l'Arabie*, p. 241 et suivantes.

(2) Voy. *Athenæum*, février 1844.

ce côté du bassin du Nil et du Soudan oriental, sur lequel un voile épais n'a cessé de régner. Le maître actuel de l'Égypte aura eu la gloire d'ouvrir enfin à l'Europe les portes de l'Afrique centrale et de la livrer à l'observation ; la science lui devra bientôt peut-être de pouvoir l'étudier tout entière sous les rapports physiques et géographiques, et sous les rapports divers de l'ethnographie et de l'ethnologie. Or, là, c'est-à-dire entre le bassin du Nil et celui du lac Tchâd, comme entre le lac Tchâd et Tounbouctou, est le nœud principal de la géographie de l'Afrique septentrionale. J'en ai fait la remarque plus d'une fois dans divers écrits.

Des voyageurs européens, munis de tous les secours nécessaires, pourront seuls éclaircir toutes les questions de géographie qui sont à résoudre ; car il faut avouer que, malgré le concours et quelquefois la conformité des renseignements que nous avons tâché de réunir, il règne encore beaucoup de vague sur l'étendue des États, sur leur position indépendante ou vassale, sur l'application des noms de lieux, de tribus et de royaumes. On en jugera par un seul exemple : M. Pallme, le dernier voyageur au Kordofan, rapporte que le *Bergu* est tributaire du Dàrfour, après avoir été conquis en 1833, ainsi que le *Bachermi*. S'agit-il du Dàr-Bergou (le même que Dàr-Ouadây et Dàr-Sou-

lâyh ou Saley), à vingt journées de Kôbeyh, d'après l'auteur même? S'agit-il de Baguermé (ou Baguirmeh), pays indépendant et éloigné, qui doit être plus rapproché du lac Tchâd que du Bergou, et trois fois plus que du Dârfour? Cela est douteux. Autre difficulté : Les lieux nommés Dama, Masalit, sont considérés par l'auteur comme de petites républiques indépendantes du Dârfour, et nous voyons le cheykh Mohammed-el-T'onnsy regarder comme provinces et parties intégrantes du Dârfour, le Dâr-Tâmah et le Dâr-Maçalyt (1); mais sont-ce les mêmes lieux? Il en est de même de Bego et Dâr-Bygo, de Bandala et Dâr-Bandaleh, de Berty et Dâr-el-Berty, de Domurky et Dâr-Témourkéh.

(1) Il ne faut pas confondre ce lieu de Maçâlyt avec le mot de Masâlyt, pluriel de Maslaty, c'est-à-dire habitant de Maslat, lieu à trois journées ouest du Ouârah. La rivière appelée Misselad par Browne tire peut-être son nom de ce dernier endroit. Battah de Burckhardt correspond au même lieu, puisqu'il est à dix-huit lieues ouest de Ouârah. La rivière Om-Teymam, sur le bord de laquelle se trouve Battah (Burckhardt), doit, en ce cas, être identifiée avec le Bahr Misselad. La rivière de Battah, arrosant le pays de Maslat, est encore la même; Battah n'est pas le nom d'une rivière, pas plus que Misselad. C'est ainsi que peuvent se concilier très-bien les récits faits à Browne, à Burckhardt et à M. Fresnel. On regarde à tort comme noms de rivières beaucoup de noms qui sont ceux des lieux et des pays qu'elles arrosent; comme si on disait la rivière de Macon, la rivière de Châlons, pour dire la Saône, la Marne.

Autre exemple : Le pays de Schâla aurait été conquis par les Fôriens en 1833, selon M. Pallme ; mais Dâr-Schâla est depuis longtemps l'une des provinces adjointes au Dârfour.

D'autres différences pourraient être remarquées entre le court récit de M. Pallme et la relation qui est sous les yeux du lecteur ; ainsi, Abou-Medineh (lisez Abou-Madian) aurait été chassé par le sultan régnant; ce prince serait son frère Mohammed-Fadhl ; mais Mohammed-Fadhl est mort depuis longtemps : c'est son fils qui est sur le trône. Le sultan actuel est le neveu et non le frère d'Abou-Madian. Malgré ces légères observations, la relation du Kordofan par le voyageur allemand, n'en est pas moins précieuse à beaucoup d'égards, et elle renferme même sur le Dârfour quelques faits curieux. Il y a, selon lui, au Fâcher quatre pièces de canon en fer. On compte dans l'armée fôrienne quinze cents hommes armés de fusils. La cavalerie est armée de sabres à deux tranchants fabriqués en Allemagne. Les autres troupes sont armées de lances et de boucliers, d'arcs et de flèches. Un chef militaire, chargé de lever les impôts dans les pays tributaires, réside à Schâla, sur la frontière. Le sultan a dirigé plusieurs expéditions, mais en vain, sur le pays de Pegu, sur Wuanga, ainsi que sur Banda, lieu riche en or. Le Dâr-Rounga, pays très-fertile et d'un climat très-sain, est situé, dit

M. Pallme, sur une rivière qui passe pour le Nil-Blanc; l'ivoire et l'argent y abondent. L'islamisme, depuis peu, y a fait de grands progrès. Enfin (et c'est le renseignement le plus important), depuis quelques années, la voie du commerce paraît s'être détournée; le Bergou envoie annuellement une caravane sur Tripoli par l'intérieur de l'Afrique, et les marchandises d'Europe viennent au Dârfour par Tripoli, le Fezzan et le Bergou. Ainsi, l'Egypte serait menacée de perdre le transit pour le Soudan oriental; le Dârfour communiquerait directement avec l'ouest et non plus avec le Nil; Tripoli, en un mot, succéderait sous ce rapport à Alexandrie. Or, personne n'ignore que la Grande-Bretagne exerce une grande prépondérance à Tripoli. C'est par Tripoli que les trois célèbres voyageurs Oudney, Denham et Clapperton ont pénétré, en 1824, dans l'Afrique centrale, voyage à jamais mémorable dans l'histoire des découvertes d'Afrique. Combien il serait temps de rétablir ces caravanes annuelles du Dârfour, qui comptaient jusqu'à quinze mille chameaux et plus, au temps de l'expédition française en Egypte!

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le cheykh Mohammed a séjourné dans le Ouadây. Ce pays, non moins intéressant peut-être que le Dârfour, a aussi été le sujet de ses observations; il les a écrites et il a fait un parallèle entre ces deux royaumes.

L'ouvrage qu'il a écrit sur le Ouadây contient des notions sur le Baguirmeh, sur le Bornou et d'autres pays. Il traite de la géographie, du gouvernement, des mœurs et des coutumes; on y trouvera une description de Ouârah, la capitale. On va lire, dans le *Voyage au Dârfour*, quelques passages relatifs au Ouadây, qui ne peuvent qu'éveiller la curiosité du lecteur au sujet de ce royaume, dont la description a également été traduite par M. Perron.

Ce second voyage paraîtra bientôt, si le premier reçoit du public un accueil favorable (1).

Post-scriptum. — Le savant géologue, M. Joseph Russegger, auteur d'un important voyage en Afrique et en Asie, etc., vient de publier quelques *remarques scientifiques* (2) sur son voyage de

(1) Un très-court fragment du *Voyage au Dârfour* a été inséré dans le *Journal asiatique* (t. VIII, 3e série); c'est une circonstance dont nous devons faire mention; mais nous n'avons pas cru devoir, pour ce motif, tronquer la relation originale.

La plus grande partie des observations qu'on trouvera à la suite du voyage, sous le titre de *Notes et Eclaircissements*, faisaient partie du texte écrit par le cheykh Mohammed-el-Tounsy. M. le Dr. Perron les a retranchés du texte, où l'on aurait pu les regarder comme des hors d'œuvre; quoique souvent étrangers à la narration, il a cru devoir les conserver dans l'ouvrage, attendu qu'ils expliquent beaucoup de faits relatifs à la littérature des Arabes et à leurs idées religieuses.

(2) Voy. *Wissenschaftliche bemerkungen*, etc., p. 66 et suivantes.

Khartoum au pays des Chillouks. A cette occasion, il traite de la dernière expédition égyptienne à la recherche du Nil-Blanc. Comme c'est moi qui ai donné le premier de la publicité à ce voyage, ainsi qu'aux précédentes excursions de Selim Binbachi, M. Joseph Russegger demande que je produise les bases et les observations sur lesquelles reposent les déterminations géographiques de M. d'Arnaud, déterminations auxquelles il semble refuser de croire, ce dernier, dit-il, étant dépourvu d'instruments. Personne n'est plus disposé que les géographes français à rendre justice aux travaux et aux découvertes de M. Joseph Russegger; il en a eu la preuve dans l'accueil que lui a fait la Société géographique de Paris; aussi, le doute qu'il paraîtrait élever sur la véracité de nos compatriotes, sur la réalité de leurs observations, aurait de quoi surprendre dans une homme aussi loyal; car ils doivent espérer la réciprocité de la part du voyageur allemand. En attendant qu'il rétracte généreusement un injuste soupçon, et que M. d'Arnaud publie la relation de son voyage (ce que des devoirs impé-

Selon M. Russegger, les indigènes regardent le Bahr-el-Abyad comme le bras principal du fleuve, et le Bahr-el-Azrak n'a qu'une importance secondaire; il me semble que c'est l'opinion inverse, qui est précisément celle des natifs, celle des Abyssins du moins. Ptolémée a enseigné la première, et avec raison, dès le second siècle de notre ère; mais l'idée contraire prévaut en effet en Abyssinie.

rieux et des obligations notoires l'ont empêché de faire jusqu'ici), je ne puis m'abstenir de saisir cette occasion d'entrer dans quelques détails sur les observations dont il s'agit, autant du moins que j'ai pu les connaître, et cela, sauf toute rectification ultérieure de la part des personnes qui ont fait partie de l'exploration.

Les observations ont été faites du 19 novembre 1840 au 2 février 1841, et du 5 février suivant au 1er juin, au nombre d'environ quatre-vingts, entre Khartoum et le lieu où s'est arrêtée l'expédition, savoir : 39 en remontant (dont 28 de latitude, et 11 de longitude), et 43 en redescendant. Les déterminations de longitude proviennent de distances lunaires et d'observations du chronomètre. Le terme de l'expédition, par 4° 42′ 42″ de latitude, est situé à la pointe sud de l'île Jeanker, entre le village de Waleny, sur la rive droite du Bahr-el-Abyad, celui de Alacone sur la rive gauche, les montagnes de Belenia et Korek au sud : je pourrais donner les noms des autres lieux où l'on a observé. Les instruments dont les observateurs étaient munis sont un cercle de réflexion, un chronomètre de Bréguet, des sextants avec horizon artificiel (au miroir et au mercure), en outre des boussoles, thermomètres, baromètres, hydromètres et d'autres encore. A toute autre personne qui aurait attaqué le voyage de M. d'Arnaud, je

me serais peut-être abstenu de répondre, mais il y a trop d'autorité dans la parole d'un voyageur, d'un naturaliste tel que M. Russegger pour la négliger.

NOTA. — On a objecté, contre l'observation de la latitude de 4° 42′ 42″, qu'il était impossible de prendre la hauteur méridienne du soleil, à cause de la trop grande élévation de l'astre; mais on n'a pas fait attention que les observations ont été faites du 26 au 28 janvier; d'ailleurs, ce n'est pas seulement par la hauteur méridienne du soleil que les latitudes ont été déterminées.

Je n'examine pas si les peuples appelés Berh par M. d'Arnaud sont *très-vraisemblablement* les mêmes que les Boren-Gallas; c'est là une pure conjecture qui ne repose sur aucune preuve, et qui ne saurait, par conséquent, appuyer l'idée que le Bahr-el-Abyad vient plutôt de l'orient que de l'occident.

JOMARD.

AVANT-PROPOS

PAR

M. le Dr PERRON.

C'est une singulière destinée que celle des peuplades centrales de l'Afrique, à 20 degrés environ au-dessus et au-dessous de l'équateur. De tout temps, elles ont été comme renfermées par un mur infranchissable ; les plus anciennes annales connues n'en donnent aucune description admissible, et, le plus souvent même, n'en renferment aucune trace; le peu qu'en dit Hérodote, et encore d'après des récits hasardés et fabuleux, n'a guère trait qu'aux Libyens et aux Barcéens. Bien entendu, l'Egypte est ici exceptée.

Qu'était donc jadis, dans l'immense péninsule d'Afrique, ce vaste pays des Noirs, ce Soudan et tout l'espace inconnu à une incalculable antiquité? Il paraît que de nombreuses populations, soit à demeures fixes, soit à vie nomade, ont habité ces climats ardents, en ont parcouru et les sables stériles et les terres productives; mais pourquoi cette réclusion des Noirs par delà le Sahara? Je hasarderai à ce sujet quelques considérations. — Je ne

Digitized by Google

saurais admettre, comme on a cru devoir le faire pour la Tasmanie, la Nouvelle-Hollande, pour les Papous, les Mélanésiens, les Australasiens, etc., que les hommes du centre de l'Afrique, c'est-à-dire presque depuis les monts Atlas jusqu'à la Cafrerie et la Hottentotie, soient une apparition de seconde époque sur le globe. Car si on suit les gradations qui marquent et caractérisent les êtres et leur position relative, si on raisonne d'après la succession de leurs apparitions si bien exposées par Cuvier, on arrive à reconnaître que la généralité des populations nègres se rapproche, à certains égards, des espèces d'individus qui forment l'échelon le plus élevé des *animaux* proprement dits. Ainsi les Cafres, et surtout les Hottentots, les Boschismens, les Gonaquas, les Coranas, tiennent du singe par leur extérieur, leur physionomie, leur sauvagerie. La dénomination d'orang-outan (1) ou *homme sauvage, Homo sylvestris, homme des bois*, appliquée par les Malais eux-mêmes aux singes les plus rapprochés de la forme humaine, exprime un rapport remarquable, une sorte de parenté entre l'homme pour ainsi dire imparfait et le singe parfait; il semblerait donc rationnel d'admettre que, parmi les

(1) Il faut écrire orang outan et non oran-outang. En malai, *outan* ou mieux *owtan* et *howtan* signifie *sylvestris*, habitant les forêts; *owtang* et *howtang*, qu'on écrit ordinairement *outang* en lettres françaises, signifie *debiteur, qui a une dette.*

races humaines de couleur, les Nègres sont en général le point initial après l'animalité proprement dite, le premier degré d'évolution de la vie à l'état d'homme, sur le globe; dès lors ce serait la première race apparue sur le globe.

S'il m'était permis d'asseoir quelques réflexions sur cette donnée physique, je croirais pouvoir inférer de là que la patrie originelle des premiers hommes, c'est-à-dire des Noirs, est le sol de l'Afrique; qu'ils ont été fixés là, dans le principe, de même que les différents groupes d'êtres ont été posés et confinés sur telles circonscriptions du globe, qui étaient le mieux adaptées à leur nature, à leurs besoins et à leur genre de vie. J'ajouterais encore que la race blanche, soit qu'elle ait été d'abord un développement plus ou plus moins lent de la race noire, soit qu'elle ait été, si on le préfère ainsi, une autre évolution plus perfectionnée d'animaux de l'ordre le plus élevé; j'ajouterais, dis-je, que la race blanche à dû éclore et naître sur le sol asiatique. Quelle que soit l'hypothèse qu'on juge la plus probable, cette race blanche, on ne saurait le nier, a pris un essor puissant et rapide. Elle a montré d'abord, comme après et longtemps après, une certaine supériorité qui la distingue encore à présent, qui, dès les âges primitifs, a fait son caractère naturel, et a donné naissance au *premier homme* de la création.

De là *deux hommes* ou *deux frères* formant l'homme et engendrant, dans la suite des siècles, par leur croisement, par l'action des climats, des alimentations, des passions et de vingt autres causes qui modifient la vie, les diverses constitutions physiognomoniques des habitants répandus sur tous les points de la terre.

Les deux races ayant crû et multiplié isolément, chacune dans son quartier du globe, ont fourni chacune une nombreuse famille. Soit que la race africaine sortant de sa grande presqu'île, ait rencontré, au delà, la race qui lui était étrangère et inconnue, et ait voulu la dominer; soit qu'elle ait vu avec inquiétude, avec jalousie s'accroître, autant ou plus qu'elle, cette race dont, après de longues années, elle avait oublié le lien de filiation, il a dû se manifester une opposition hostile entre les deux couleurs. Il se fit alors en quelque sorte deux camps, et, en Asie, se heurtèrent violemment les deux moitiés de l'humanité. La race noire vaincue, fut repoussée, refoulée dans sa patrie originelle; elle dut s'y concentrer, s'y confiner, s'y enfermer.

De là cette cruelle malédiction jetée sur les Noirs par les Blancs des âges primitifs; de là l'espèce de talion que l'on prit si longtemps sur les malheureux Nègres et que prennent encore aujourd'hui plusieurs peuples par le mépris et par

l'esclavage même; de là, enfin, la réclusion à laquelle se sont condamnées les peuplades noires, surtout au sein de l'Afrique, soit forcément, soit systématiquement, c'est-à-dire par sentiment de conservation. Leur colère s'est transmise, par tradition, de génération en génération; elles ont voué un sentiment d'inimitié, de défiance ou de crainte aux visages blancs; les avenues de l'Afrique leur ont été fermées comme par des remparts inexpugnables; et, jusqu'à ce jour, la sauvagerie s'est fortifiée dans ce camp africain. A peine quelques voyageurs, depuis un demi-siècle, ont pu faire quelques pas au delà de cette circonvallation, apercevoir, aborder un petit nombre de stations. Par cela même aussi, la civilisation n'a pu s'approcher des noirs; car ils n'ont pas su eux-mêmes la faire naître au milieu de leurs tribus.

Je ne veux pas, par ces dernières paroles et par tout ce que je viens de dire, condamner comme entachées d'infériorité absolue les peuplades noires. Comme hommes, ils sont égaux, pour moi, à tous les autres humains; ils ont leur part de l'essence divine, qui pénètre et anime tous les êtres : je veux seulement énoncer un fait patent à tous les yeux, c'est-à-dire l'état arriéré des hommes noirs et des hommes de couleur, et cela dans toutes les parties du monde. Je veux dire aussi qu'il est du devoir des races plus avancées d'oublier les inimitiés anciennes

et de chercher peu à peu, et par les voies de la douceur et de la charité, à faire profiter leurs frères des bienfaits de la civilisation, à les faire participer à leur vie morale et intellectuelle.

Les hommes civilisés eux-mêmes en retireront d'immenses avantages. Il faut (le temps en est venu) que la science et l'industrie s'emparent de toutes les branches de la famille humaine; il faut que l'Afrique intérieure tout entière s'ouvre enfin et reçoive dans son sein les nations plus avancées. C'est à l'Europe, comme foyer de la civilisation, de lui envoyer des colonies scientifiques, de lui apporter son industrie, son éducation, de préparer son avenir, de lui apprendre ce qu'elle a de facultés et de forces intellectuelles, les richesses, les trésors qu'elle possède en terrains, en animaux, en productions naturelles. C'est là la voix de Dieu, c'est là un devoir de religion sociale, une sainte obligation des peuples civilisés.

Mais ces colonies, avant de pouvoir fraterniser avec les peuplades encore sauvages, doivent être précédées de voyageurs dont la tâche est de commencer, à travers les périls, à les familiariser avec la physionomie des blancs, avec leurs discours et leurs manières, avec leur genre de vie. Déjà l'Afrique est attaquée aux deux extrémités de son rivage septentrional, l'Egypte et Alger. Au Cap, conquis depuis longtemps, on n'a presque rien fait pour

avancer la trouée du côté de l'intérieur. Mais nous voyons aujourd'hui de hardis voyageurs s'élancer des deux rivages de l'orient et du couchant; des éclaireurs ont vu le Dhioliba, le Tounbouctou, le Bornou, les Fellâtas, le Tchâd; ils ont vu et visitent encore les montagnes et les tribus abyssines, jusque chez les Gallas.

Les missionnaires chrétiens, protestants et catholiques, ont introduit la prédication, surtout dans l'Abyssinie, mais les succès sont faibles; là la religion, dans le sens géuéral, c'est-à-dire cette vie de morale, de principes et de sentiments qui doit relier tous les hommes en une famille uuique, ne fructifie pas seulement par la parole, par des maximes d'abstinence, par la répression de tous les penchants naturels; il faut satisfaire et sanctifier toutes les inclinations et passions de l'homme qui peuvent conduire au bien. C'est pour n'avoir pas senti et compris comment le vrai prêtre doit diriger l'éducation des penchants et des passions bonnes et mauvaises, que les missionnaires de toutes les religions exclusives ont fait si peu de conquêtes durables et fructueuses dans leurs courses apostoliques.

Le système de répression absolue des passions, les injonctions d'abstinences et de mortifications, ont retardé le progrès intellectuel et industriel. Porté sur la terre d'Abyssinie, ce système aura les

mêmes conséquences, la même lenteur dans ses résultats... C'est autrement que par le froid et nu protestantisme qu'on peut émouvoir des peuplades dont l'intelligence est peu cultivée et qui ont besoin de leurs yeux pour comprendre; c'est autrement que par le mysticisme pur du christianisme, même environné de la pompe du culte, qu'il faut aborder l'esprit et le cœur de ces hommes chez lesquels le corps et l'esprit marchent de concert. Il leur faut une éducation qui, les embrassant peu à peu sous le double aspect physique et intellectuel, les pousse au progrès par la satisfaction de leurs besoins. En un mot, le protestantisme glacial et ergoteur n'a rien produit et ne produira rien; le culte catholique a eu un peu plus d'influence; mais l'état dans lequel sont restés les peuples attaqués par ces seules forces morales est une preuve péremptoire que ces forces sont insuffisantes. L'islamisme n'a pas été moins impuissant sur les populations. Nous en verrons la preuve dans quelques épisodes de ce Voyage, dans les descriptions de mœurs et de coutumes, dans la sauvagerie qu'il a laissée parmi ses sectateurs.

Ce sont les forces industrielles et commerciales qui doivent commencer la conquête pacifique dont nous voulons parler. Ce sont elles qui doivent ouvrir les voies à la culture morale et scientifique. Mais afin de réussir dans ce projet où l'Europe

rencontrera gloire et profit, afin de bien calculer et appliquer les moyens d'introduction et d'essai, il est indispensable de connaître les penchants et les esprits de ces hommes, de connaître la nature des diverses contrées, leurs cultures et leurs produits, d'apprendre les habitudes des indigènes, de discerner leurs besoins les plus impérieux, les jouissances qu'ils recherchent le plus ; tel est le moyen de choisir les premières semences qu'il faut jeter dans ces terres incultes pour les affranchir du joug de l'ignorance. Il est également indispensable d'avoir un aperçu de l'histoire antérieure des peuples, de leurs formes de gouvernement, de leur genre d'administration ; on pourra ensuite tenter plus fructueusement la réforme par des moyens qui ne les heurtent pas avec trop de violence. Car là est, en quelque sorte, le diagnostic de leur maladie, et l'indication des moyens propres à appeler un état meilleur.

Le voyage de notre cheykh fournit plus d'une donnée pour entamer l'entreprise ; par un long séjour dans l'est du Soudan, la considération dont il était revêtu, sa qualité de chérif et d'uléma, son esprit naturel d'observation, la fréquentation d'hommes de tous les rangs, même par sa crédulité de musulman, enfin par son étonnante mémoire, il a pu acquérir d'amples notions sur les mœurs des populations, même de celles qu'il n'a

pu voir lui-même, sur les habitudes particulières des sultans qu'il a vus et approchés, sur leur histoire, sur les lois en vigueur, sur les rapports et les communications des pays entre eux, sur les cultures et sur les productions végétales, sur les produits industriels, sur les positions relatives des localités. S'il ne donne point d'observations scientifiques à la manière des voyageurs européens, c'est que les musulmans, les ulémas comme les autres, ne connaissent pas les instruments propres à donner les mesures exactes. S'ils emploient la boussole, ce n'est qu'en voyage, afin de trouver la *kiblah* pour la prière, c'est-à-dire la direction selon laquelle ils doivent faire face à la Mecque, afin que leur prière soit aussi parfaite et complète qu'il est possible.

Mais bien que le Voyage au Dârfour manque de déterminations géographiques et météorologiques, la manière dont l'auteur indique ses directions et ses routes, en fait un itinéraire précieux pour ceux qui tenteront les mêmes courses que lui dans le Dârfour, le Kordofâl, le Ouadây, le Baguirmeh, le Bornou, le Dâr-Fertyt, etc., et parmi les nombreuses tribus de ces régions; d'autant plus que l'Afrique centrale préoccupe aujourd'hui les géographes, les philosophes et même certains gouvernements de l'Europe. Je crois donc pouvoir me féliciter d'avoir provoqué, poursuivi,

obtenu la rédaction de ce Voyage, non sans frais de patience et de grands sacrifices. Je prenais des leçons d'arabe, à Abou-Zabel, du cheykh Mohammed. Il me parla de ses excursions au Soudan; ses récits m'intéressèrent; je le priai de les écrire. Il céda à ma prière, et la lecture de son livre me servit de leçons d'arabe. Ce travail fut souvent interrompu. Je recueillis le tout de ma propre main et en fis une copie correcte relue avec le cheykh.

Je laissai à l'auteur, dans la forme et l'arrangement de ses récits, dans ses jugements, toute sa liberté, toute sa spontanéité. J'étais bien aise de posséder ces tableaux étrangers, vus et tracés par l'œil et la main d'un musulman; et en effet, ils ont un air particulier d'originalité.

Je devais chercher à vérifier la sincérité de ses narrations : je l'ai fait. J'ai consulté, au Kaire, divers indigènes du Kordofâl, du Dârfour, du Ouadây, et toujours leurs paroles ont été conformes à celles du chérif. J'ai cherché aussi à me procurer quelques notices sur des voyages faits par des Européens vers les contrées qu'a visitées et habitées mon cheykh, tels que le *Voyage des Anglais à l'ouest du royaume de Bornou*, les *Découvertes des frères Lander*, etc.; là, j'ai rencontré beaucoup de noms de lieux, tels que les donne le cheykh; des faits tels que la destruction *du Vieux-*

Birnie, capitale du Bornou, par les Fellâtas, qui envahirent alors une partie du Soudan, puis la guerre du chef du *Bornou* avec les *Baquirmeh*, lors du voyage de major Denham. Ces faits sont consignés aussi dans la relation du cheykh. Certes, il est bien certain qu'il n'a jamais su et ne sait pas un mot des voyages de Clapperton, Denham, Oudney, Lander et autres. Il n'en avait pas la plus légère idée, lorsqu'il rédigeait son récit, lorsqu'il décrivait les nombreuses tribus qu'il a vues, les habitudes particulières des familles, l'histoire des sultans qu'il a fréquentés si longtemps, les dangers qu'il a courus, les guerres, les désastres dont il fut le témoin, et beaucoup d'autres circonstances et aventures. Il faut avoir vécu comme lui dans ces pays, et chez les peuples qui y séjournent, pour posséder tous les détails particuliers qu'il a consignés dans son livre.

Quoique déjà d'un certain âge, le cheykh renouvellerait avec plaisir le voyage qu'il a fait au Soudan, et si on lui assurait une indemnité honorable, il n'hésiterait pas un moment à accompagner deux ou trois voyageurs européens qui voudraient, avec lui, essayer une nouvelle expédition. Plus d'une fois, et de lui-même, il m'a exprimé vivement la joie qu'il aurait de repartir avec des compagnons dont il se ferait volontiers le guide et le défenseur. — Si par hasard quelque voyageur

sentait le désir de tenter la gloire de ce voyage, voici ce que je lui conseillerais, comme conditions nécessaires d'un succès, je pourrais dire complet.

Il faut commencer par l'étude de la langue arabe, et surtout du langage ordinaire ; se familiariser en même temps, pendant deux ou trois ans, avec les formes religieuses de la conversation et prendre ainsi à l'avance une couleur de musulmanisme. C'est le moyen de se bien façonner, pour avoir la physionomie qui convient à la réussite d'un semblable voyage. Il faut s'habituer à aimer les pratiques et les coutumes des musulmans pieux, se concilier l'affection des dévots ulémas par une contenance calquée sur la leur et qui captive ainsi leur estime, admettre les vêtements, les manières et même la foi aux préjugés qui dominent les personnages respectés, fréquenter assidûment les leçons des mosquées, faire, en un mot, un véritable noviciat dans la religion de Mahomet, se montrer ainsi pendant quelque temps digne et jaloux d'embrasser la loi musulmane, prononcer enfin la déclaration orthodoxe et fondamentale qui constitue le vrai croyant, et sceller cette conclusion par l'adoption d'un nom nouveau qui fasse disparaître aux yeux l'origine européenne et surtout chrétienne. La ferveur dévote d'un néophyte et ses pratiques extérieures, franches et régulières, lui acquièrent bientôt un crédit infini auprès des chefs de la re-

ligion et auprès de tout ce qui les approche d'ulémas et de cheykhs. Lire aussi le Coran en texte arabe, se le faire expliquer, l'admirer, l'aimer, en apprendre des passages, des maximes, des principes, pratiquer les jeûnes et surtout celui du Ramadhân, faire un pèlerinage pour devenir un musulman parfait et se préparer ainsi aux fatigues et aux exigences du voyage, tout cela est un viatique inappréciable qui sera d'un secours immense. Ajoutez-y encore l'étude du droit canon ou *Fiqh*, pour avoir toutes prêtes dans la pensée les explications qui vous seront demandées, certainement, sur les détails des rites et des actes de la vie religieuse et de la vie ordinaire dans les rapports mutuels des hommes; ces préparatifs, immatériels pour la plupart, n'exigent pas autant de peines qu'on pourrait le penser d'abord.

Habituez-vous également au régime même des malheureux, à leurs demeures, à leurs lits sur la terre presque nue, à leurs privations, à leurs grossiers vêtements, à leur extrême frugalité, à leur tolérance de la faim, de la soif et de la fatigue, même jusqu'à leur malpropreté. Il y a là un apprentissage dont le résultat est incalculable, précieux pour la santé du voyageur, plein d'espérance scientifique pour les excursions.

Voyez comment René Caillié, sous la sauvegarde d'un Coran pour passeport, et d'un cha-

pelet pour amulette de bonheur, s'est heureusement aventuré au milieu des sauvages peuplades qu'il a parcourues pour atteindre Tounbouctou : vivez comme lui dans la route ; prenez comme lui pour bouclier et pour firman lisible à tous au premier coup d'œil, les haillons du malheureux. Ne tentez pas la cupidité des indigènes de chaque pays : l'habit rouge ou doré ne peut pas protéger. Portez un costume riche ou beau chez des sauvages, vous leur allez faire tout simplement cadeau de votre dépouille et de votre vie.

Sondez-vous d'abord : tâchez de bien voir à l'avance si vous avez la force d'âme et de corps, la patience, le courage, l'adresse et le tact nécessaires pour supporter les fatigues, les pertes de temps, les privations, la malice des indigènes, leurs vexations et même leurs brutalités. Un bon voyageur est un homme pour ainsi dire parfait. Je ne parle pas de la science ; je la lui suppose acquise. Je suppose de plus qu'il a, par-dessus le marché, une certaine connaissance de la médecine ; on sait tout ce que les voyageurs en ont retiré d'avantages.

D'autre part, il n'est pas besoin de grands trésors pour aller chez les peuples sauvages ; on le verra par l'exemple de notre cheykh, et on le sait par l'expérience de beaucoup d'autres que lui. Le meilleur auxiliaire sera une certaine provision de

ces colifichets, de ces grigris, de ces verroteries, de ces étoffes à couleurs vives, que recherchent si avidement les hommes encore enfants de ces pays; ces bagatelles et vingt autres, sont pour eux d'un prix inestimable. Caillié ne fit-il pas sa ressource, presque unique, de morceaux d'ambre et de corail, de mouchoirs, de ciseaux, de couteaux, de poudre, de clous de girofle, de petits miroirs, de papier, de rhubarbe, de jalap, de nitrate d'argent, de calomel, etc., et d'une chétive somme de trois cents francs?... Toutefois, sur dix voyageurs qui se portèrent sur Tounbouctou, depuis une vingtaine d'années, neuf succombèrent sur la route; réfléchissez, et vous verrez ce en quoi ils ont péché. Caillié seul revint de cette ville si profondément cachée au sein de l'Afrique et pour laquelle moururent Park, Hornemann, Browne, Bowdich, Beauford, Laing, Davidson. « La fortune, dit « M. Jomard, a décidé contre tous; elle n'a pro- « tégé que le seul Caillié (1). »

Je ne prolongerai pas davantage ces observations : la lecture du Voyage au Dârfour instruira suffisamment des précautions à prendre pour visiter fructueusement et en détail les peuplades et les pays qui y sont indiqués. J'ajouterai seulement

(1) Voyez *Notice historique sur la vie et les voyages de René Caillié*, par M. Jomard, Paris, 1839, et *Remarques et recherches géographiques* sur ce voyage, par le même, 1830.

que les instruments nécessaires à une semblable expédition, géographique et ethnographique, devront être peu nombreux, toujours à cause de la curiosité avide et rapace des hommes qu'on aura à rencontrer. Il faudrait se contenter, à une première tentative, d'une ou de plusieurs petites boussoles, avec un court thermomètre, allant à cent degrés au-dessus de zéro, à degrés assez serrés entre eux pour que l'instrument fût très-portatif, un hygromètre de poche et du papier pour les notes. Notre cheykh n'avait pas de valise; aussi passait-il partout sans encombre. Soyez Arabe comme lui, vous qui pensez à recommencer sa course, et vous verrez que tous les jours que vous passerez au Soudan, ne seront pas des jours perdus.

Au Kaire, 1842.

PERRON.

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

[illegible]

dessiné par M. Marchereau Peintre Français
Prof. de dess. à l'Ecole Mil. de Gyzeh

ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

Digitized by Google

L'AIGUISEMENT DE L'ESPRIT,

VOYAGE

AU SOUDAN

ET PARMI

LES ARABES DE L'AFRIQUE CENTRALE.

DARFOUR.

Au nom du Dieu clément et miséricordieux! que la bénédiction de Dieu soit sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille, et sur ses compagnons d'apostolat! que Dieu leur accorde abondante faveur et salut!

O toi qui conduis aux voyages les pieds des hommes par ta volonté suprême! toi qui as établi, dans ton admirable sagesse, le changement de séjour d'hiver et d'été pour les habitants de la Ville Sainte (1), nous te glorifions de la louange de celui qui se délecte des douceurs du repos après l'amertume des peines du voyage; nous te remercions avec la ferveur reconnaissante de celui dont le cœur s'épanouit lorsque, après de longues fatigues et

(1) Les habitants de La Mecque vont, à cause des grandes chaleurs de l'été, passer l'hiver à Tâyfah, dont le climat est plus doux.

de longs ennuis, il a touché enfin au terme de ses courses. Puis, ô Roi des empires! toi qui, par ta mystérieuse puissance, as fixé les révolutions des planètes autour d'étoiles fixes, nous te demandons de faire pleuvoir les abondantes ondées de ta miséricorde et de ta bonté, et de faire descendre la rosée de ta grâce et de ta bénédiction, sur le plus admirable en mérites de tous ceux qui firent voyage et arrivèrent à repos, celui-là qui alla de La Mecque en Syrie, notre Seigneur, notre Maître, Mohammed, l'Intercesseur des nations pour le jour de la grande revue des coupables, lui à qui tu as mandé des cieux ces paroles du Coran : « Dis aux hommes : Par-« courez la terre; voyez ce qui advint de malheur à ceux « qui (comme les habitants de Sodôme et de Gomorrhe) « m'ont traité de faux dieu; » bénédiction aussi sur ses proches, qui abandonnèrent leur patrie par amour pour lui; sur ses compagnons d'apostolat, qui coururent à Médine, dans leur ardent désir de s'unir à lui, salut! salut!

Or, maintenant, a dit l'humble qui espère en la bonté de son Seigneur, Dieu de bienfaits, moi Mohammed-Ibn-el-Seyd-Omar, de Tunis, petit-fils de Soleymân : — Lorsque le Dieu Très-Haut m'eut inspiré le goût des sciences arabes, je m'abreuvai à la coupe du savoir, et je méritai bientôt d'être compté au nombre des érudits et des enfants de la science, au nombre de ceux qui l'aiment et l'accueillent. Mais déjà, s'agenouillant sur moi comme un chameau, la fortune m'avait brisé; elle avait écrasé de son poids ce que j'avais de richesses en main; elle n'y en avait laissé tout au plus que la trace. Dès lors je dépensai tous mes efforts à m'enrichir de con-

naissances, à m'orner l'esprit de prose et de vers, de questions éparses et de questions rattachées entre elles. Et quand je vis l'injuste sort s'acharner encore à mon malheur, je dis ces vers du savant Abd-el-Rahmân-el-Ssafty :

« Par mon travail, les Pléiades des sciences les plus « difficiles se sont abaissées devant moi.

« Je semblai, dans mon vol, m'élever de ciel en ciel.

« Je surpassai tout en savoir; et cependant, entre « moi et la richesse, distance, distance immense!

« J'étais au désespoir. Quoi! l'oriflamme brillante « pour l'ignorant! et la misère embrasse à pleins bras « les turbans des savants! »

Quand j'eus la paume de ma main réduite à zéro, quand s'évanouit ma richesse, quand changea ma fortune, quand devant moi l'eau des sources rentra en terre, quand la verdure des pâturages mourut devant moi, alors m'échappèrent ces vers de douleur :

« Que faire? cruelles rigueurs du temps! Malheur « pour le mérite! faveur pour l'homme de rien!

« Guerre plus implacable contre le savoir et la vertu, « que ne le fut jamais la guerre de quarante ans pour « chamelle de Baçous (1)!

« Vois comme s'élève l'imbécile ignorant, et vois « comme l'homme d'or pur souffre et est avili. »

Puis j'ajoutai ces pénibles paroles d'un poëte :

« Quoi! les lions passent les nuits dans leurs antres

(1) La mort d'une chamelle appartenant à une femme appelée Baçous fut le motif de la guerre dite de Baçous. Voyez *Première lettre de M. Fulgence Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme.*

« avec la faim! et la chair de mouton on la jette à des « chiens!

« Le cochon repose couché sur la soie, et le savant « couche sur la poussière! »

Ensuite mon esprit me souffla tout bas : « Appelle à « ton secours quelques-uns de tes frères. » Je réfléchis alors : « Eh! tout ce qui est rouge n'est pas viande; « tout ce qui est blanc n'est pas graisse.... Peut-être « perdras-tu la sueur de ta face humiliée, sans voir « exaucer tes vœux!... Oui, jeter le suc de ta vie, ré- « pandre ton sang, mourir, est plus doux que de sentir « ton front suer de honte, lorsque, voyant tomber sur « toi le guignon et le bonheur à l'envers, tu iras implo- « rer la pitié d'un homme dédaigneux. Le poëte n'a-t-il « pas dit :

« Oui, l'enlèvement des grosses molaires, le séjour « d'une étroite prison, la perte de la vie, la descente sous « la tombe;

« Le feu qui t'atteint, le poids lourd du mépris, la « vente de ta maison pour le quart d'une obole;

« La misère du pauvre réduit à mendier avec un « singe, les rigueurs du froid, le tannage du cuir sans « le soleil;

« La perte d'un intime ami, les étreintes de la misère, « mille coups de mille verges :

« Tout cela est moins dur que de se tenir, homme de « mérite et de vertu, à la porte d'un vil cancre, pour « l'implorer. »

Et puis, n'a-t-on pas trouvé sur certaines pierres du monde ces mots tracés par la main puissante de celui qui est le Seigneur des seigneurs, par la main de Dieu :

« Mange de la fatigue de ton bras et de la sueur de ton « front; et si ton courage vient à défaillir, prie Dieu qu'il « te vienne en aide. »

Et j'entrai au service de celui dont les libéralités embellissent la face de nos jours, et dont le génie bienfaisant dissipe les ténèbres de l'obscurité, l'image de Dieu couvrant de son ombre les villes et les villages, ardent conservateur des principes de l'islamisme, correcteur sévère de la dépravation. C'est lui qui donne aux hommes un sommeil paisible sous le vaste abri de sa force et de ses faveurs, et leur fait goûter les douceurs de la sécurité sous l'égide de sa grandeur et de sa puissance.

« Roi de gloire, magnanime, généreux, sa libéralité « passe comme un soleil éclipsant tout ce que le monde « a jamais vu de libéralité;

« Il répand l'équité, enveloppe et étouffe l'iniquité; « ferme et inébranlable dans les limites des lois;

« Sûr dans ses actes, sincère dans ses paroles, fidèle « à ses serments, exact dans ses promesses;

« Jaloux de détruire le mal, de faire le bonheur de « ses sujets en aplanissant leurs peines,

« Il nous conserve en paix, dans le parterre de son « empire, nous maintient dans le calme de la vie sous « son abondant ombrage.

« Prince, jamais nulle gloire n'atteindra les limites de « la gloire où t'ont porté tes vertus et tes œuvres.

« Protégé par le bastion de notre Dieu, sois sans « crainte; ne redoute ni l'œil envieux de tes ennemis, « ni les embûches des jaloux. »

Eh quoi! il a conquis les deux Villes Saintes par ses triomphantes armées; il s'est emparé des régions sy-

riennes par le bras d'Ibrahym, héros, lion, au nom célèbre. Il est l'Emir des croyants, le pèlerin Mohammed-Aly-Pacha, roi de générosité; que Dieu rehausse et illustre la gloire de son empire, éternise son règne par l'éclat qui environne son nom et par la mémoire de ses hardies conquêtes.

Je servis d'abord comme aumônier dans le huitième régiment d'infanterie, et j'allai en Morée, où j'eus à essuyer maintes souffrances. Avant cela, j'avais voyagé dans le Soudan, et j'y avais vu, en choses étonnantes, de quoi orner un parterre et composer les fleurs d'un récit. Ensuite j'entrai au service de l'école d'Abou-Zabel, pour y réviser les traductions en arabe des livres de médecine. J'y fus spécialement chargé de la correction des ouvrages pharmacologiques. J'étais là depuis quelque temps, lorsque je me liai avec le plus distingué de ses collègues par sa pénétration et son intelligence, le plus habile d'œuvre et de science, le professeur de chimie Perron, médecin français. Il lut avec moi le *Livre de Kalylah et Dimnah* en arabe. Je lui parlai maintes fois de ce que j'avais vu dans mes voyages, en merveilles et en choses curieuses. Il m'engagea à en parer les pages de quelques cahiers, à lui écrire ce que j'avais rencontré de remarquable et d'intéressant. Je me rendis à sa prière; car j'ai vu la main blanche de son amitié. Et puis, je pensai qu'il y avait aussi quelque gloire pour moi, selon ces mots d'un poëte :

« Certes, l'homme ne laisse après lui que ses paroles;
« sois donc une parole, un récit salutaire pour qui l'en-
« tendra. »

Je me mis à extraire ces perles de la coquille de mon

esprit, et à lever le voile de ces belles vierges. Je réunis aussi les récits curieux que je reçus de gens véridiques et dignes de foi; je rassemblai encore, de plusieurs ouvrages arabes, quelques digressions et épisodes; et tout cela, afin que cette relation de mon voyage pût être un parterre frais et fleuri pour qui y jetterait les regards, un jardin donnant ses fruits pendants à la portée de la main, pour qui feuilleterait mes pages. Je n'oubliai nul effort pour en rendre le sens clair; et j'évitai de plonger à la recherche d'expressions étranges, afin d'être facilement compris de ceux qui liraient ou entendraient mes récits.

J'ai distribué cette relation en préface, exposition proprement dite et finale, avec divisions en chapitres; et je l'ai appelée : L'Aiguisement de l'Esprit, ou Voyage au Soudan et parmi les Arabes du centre de l'Afrique.

Mon Dieu, veuille étendre sur ce livre le vêtement du bon accueil, le préserver de la malveillance des jaloux, et garantir de leurs traits mes paroles. Combien jettent leur blâme sur des œuvres bonnes, et dont tout le mal n'est que dans leur esprit malade! Et ce livre, l'eussé-je fait accompli, fût-il d'or pur, et coulé dans un moule parfait, je me garderais encore de dire qu'il est exempt de défauts, innocent de tout reproche. Je suis homme, et partant je suis sujet à faillir et à oublier. Je remets entre les mains de Dieu les critiques de l'ignorant ennemi qui m'examinerait d'un œil méchant, et oserait dire que mon livre est menteur. Admettez, proclamez, si vous le voulez, que j'aie dit : « Ce matin, en plein jour, il fait nuit; » mais, pour cela, la lumière en est-elle moins visible à tous? — Que Dieu donne miséri-

corde à qui découvre les défauts et les pardonne, à qui aperçoit les lacunes et les comble! Que celui qui trouvera des reproches à m'adresser, refasse ce que j'ai mal fait. — Et gloire à celui qui seul est sans défaut, gloire à lui! Je demande à Dieu la force de persévérance dans le bien, dans la voie de la droiture; lui seul me suffit, lui seul est le bon appui, le bon maître, le bon secours.

Digitized by Google

INTRODUCTION HISTORIQUE.

CHAPITRE Ier.

Causes qui ont déterminé mon départ pour le Soudan.

Mon père, que Dieu l'ombrage des nuages humides de sa miséricorde et de sa bonté! m'a raconté que mon aïeul fut un des personnages les plus importants de Tunis; qu'il avait été intendant du sultan de Barbarie, le prince parfait, le roi victorieux, le juste, le schérif Mohammed-el-Hossny.

Il avait amassé, dans l'exercice de ses fonctions, une grande fortune, et était devenu un des plus riches de son temps. A sa mort, il laissa trois fils. Ceux-ci se partagèrent son héritage, et vendirent la maison qui avait été leur premier asile. Chacun d'eux alors demeura seul, avec sa femme et ses enfants.

Mon aïeul était homme de lettres, et avait une belle écriture. Il copiait des livres qu'il vendait le double des autres. Il avait appris aussi l'art du teinturier, et dès le principe il était plus à l'aise que ses frères, mieux vêtu qu'eux.

Il lui arriva de désirer faire le pèlerinage à la Maison Sainte, la Kaaba, et de visiter le tombeau du Prophète. Il vendit quelques-unes de ses propriétés, et se prépara au voyage. Il acheta des couvertures et des tarboûch. Maintes personnes lui confièrent une certaine quantité de marchandises, afin qu'il en fît commerce à leur profit;

car on connaissait sa bonne foi et sa probité. De cette sorte, il chargea sur un bâtiment une assez bonne cargaison. Quand il partit, ses frères l'accompagnèrent de leurs adieux jusqu'à la mer. Il s'embarqua, on mit à la voile par un vent favorable. Mais bientôt le temps devint contraire; on fut poussé en dehors de la direction qu'on s'était proposé de suivre, et on cingla du côté de l'île de Rhodes. On voguait toutefois en paix et sécurité, lorsque, à quelque distance des rivages de Rhodes, s'éleva tout à coup un violent ouragan... Les vagues s'entrechoquèrent, et le calme fut changé en tempête. C'était le cas de rappeler cette parole du poëte :

« Tu avais bonne idée du temps, lorsque tu le voyais « favorable, et tu ne craignais pas que le destin t'ap- « portât le malheur.

« La fortune te favorisait, tu étais dans l'illusion de « l'espérance; et voilà qu'au moment du calme, sur- « vient l'orage. »

Le bâtiment s'avarie, les chocs des flots le frappent à coups furieux, les planches se disloquent, se brisent en morceaux, on échoue : à peine quelques passagers échappent au naufrage. De ce nombre, cependant, fut mon aïeul. Il avait vu la mort déjà le saisir à la gorge. Il se réfugia à Rhodes.

« Ta tête une fois sauvée du trépas, la fortune n'est « plus qu'une rognure d'ongle. »

Il resta quelque temps dans l'île. Bien lui advint de la ceinture pleine d'or qu'il avait aux flancs; elle fournit à ses dépenses. — Ensuite il acheta de nouvelles provisions de voyage, se rembarqua et fit voile pour Alexandrie... C'était l'époque du départ des pèlerins, du départ

pour les grandes cérémonies autour du mont Arafa à La Mecque et pour les immolations saintes. Il se mit de suite en route... et arriva aux contrées sacrées. Il accomplit ses pieux devoirs avec tout le zèle et toute la dévotion dont il était capable. La circonstance semblait lui inspirer ce langage, avant d'arriver à La Mecque :

« Le plus béni de mes jours est le jour où l'on me « dit : Voilà la Ville Sainte ; voilà les monts de sable qui « l'entourent ;

« Voilà le parterre du divin, du saint Prophète ; voilà « la source de Zarcâ (1) devant vous ; buvez. »

Lorsque mon aïeul se fut acquitté de toutes les cérémonies d'usage, et qu'il fut rassasié du bonheur de saluer le Prophète et ses deux compagnons Abou-Bekr et Omar, enterrés près de lui, il se réveilla de son étourdissement et revint au calme sérieux de l'esprit ; il réfléchit alors à la perte de sa fortune et de sa position, à l'incertitude de son avenir. Il eut honte de retourner et de reparaître à Tunis dans cet état de misère et de détresse, lui qui avait été dans l'aisance et avait vécu dans l'élévation. Comment, après les jouissances, supporter tant de peines ! De quel œil le verrait-on à Tunis ! A ces réflexions sur le passé, il se prit à répéter ces paroles sérieuses et graves :

« Je voyagerai dans les contrées de l'Orient et du cou- « chant ; je ferai fortune, ou je mourrai loin de mon « pays.

« Si mon âme s'en va, Dieu l'appellera à lui ; si je « survis, il me sera facile de revoir mes foyers. »

(1) La source de Zarcâ est dans Médine. (*Note du cheykh.*)

L'homme peut bien se décider et se résoudre à vivre dans la peine, la souffrance et la misère, au milieu d'un peuple où il n'est connu de personne! Et puis, aujourd'hui surtout, le Juif même n'est-il pas en honneur à cause de sa richesse? et le schérif n'est-il pas humilié s'il est dans la pauvreté et dans le malheur? Bénédiction de Dieu sur qui a dit ces vers :

« Le pauvre marche, et tout est contre lui, et sur la « terre entière, partout, on lui ferme la porte.

« Vois comme il est en horreur à tous, quoiqu'il soit « sans reproche; il trouve inimitié de toutes parts, sans « l'avoir mérité.

« Les chiens même, s'ils voient un homme dans l'opu- « lence, vont au-devant de lui en agitant la queue;

« Mais qu'ils voient un pauvre en haillons, ils aboient « après lui et lui grincent les dents (1). »

Mon aïeul partit de La Mecque et se rendit à Djeddah. Il y resta à copier des livres qu'il vendait ensuite; car, comme nous l'avons remarqué, il avait une belle écriture. Il s'y lia avec quelques individus venus du Sennâr, mais il s'attacha plus particulièrement à l'un d'eux, et en fit son ami intime.

Cet homme lui dit un jour : « De quel pays es-tu?— « Je suis de Tunis.—Pour quelle raison veux-tu te fixer « à Djeddah? » Alors mon grand-père lui conta son histoire et ses malheurs. « Est-ce que tu ne te déciderais « pas, reprit le Sennârien, à venir avec nous à la ville

(1) Voyez la *note* A, dans les *Notes et Eclaircissements*, à la fin du volume. — Je mettrai à la fin de cet ouvrage les digressions étrangères qui, comme celle que je déplace d'ici, interrompent trop onguement le fil de la narration. (*Note du traducteur.*)

« de Sennâr? Tu y trouveras honneur et bien-être. Notre « mek (roi) est homme à main ouverte, qui ne regarde « ni à l'argent, ni à l'or, qui aime le mérite et ceux qui « en ont, qui sait mettre chacun à son rang, qui sait trai- « ter les schérifs et leur donner tous les secours possi- « bles. Moi, je te réponds, si tu viens avec nous, qu'il « te relèvera de tes échecs, fermera les brèches de tes « affaires, et que tu te trouveras bientôt avec des ri- « chesses, des honneurs, des esclaves et des chameaux. » Mon aïeul se laisse tenter; et, curieux d'aller voir le mek sennârien, il part, espérant joie et bonheur.

On arrive, on le présente au mek, en disant : « Cet « homme est un savant, de pays étranger; son bâtiment « s'est brisé sur les mers, et il a perdu tout ce qu'il pos- « sédait. » Le mek accueille mon grand-père : « Sois le « bienvenu, » lui dit-il.

Et il le traita avec la plus grande déférence, lui souhaita toutes sortes de prospérité, le logea dans une maison choisie, et lui fit donner d'abondantes largesses. Parmi ses présents était une jeune fille makâddienne charmante, d'un prix très-élevé, et appelée Halymah. Séduit par sa beauté, mon aïeul en fit sa concubine; et il en eut un garçon et une fille aussi beaux que leur mère. Le roi assigna encore à mon grand-père un certain revenu, ce qui le fixa au Sennâr. Il oublia alors sa famille restée à Tunis, et les trois jeunes enfants qu'il y avait laissés avec leur mère.

L'aîné, feu mon oncle, s'appelait Mohammed, il avait alors neuf ans; le second, que Dieu sauve son âme! s'appelait Omar, il avait alors six ans; ce fut mon père; le troisième, Mohammed-Tâhir, avait trois ans : voilà

du moins ce que j'ai entendu raconter par mon père et ma grand'-mère; que sur eux soit l'ombre de la miséricorde de Dieu!

Or, ces trois enfants furent d'abord mis sous la tutelle et la surveillance de leur oncle maternel El-Seyd-Ahmed, fils du savant Soleymân-el-Azhary; c'était un homme digne d'estime et de considération, d'une haute valeur, jurisconsulte habile, d'une science profonde dans les Traditions du prophète, et d'une vertu reconnue. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de plusieurs écrits estimés. Ahmed était renommé pour ses connaissances, pour son savoir immense en théologie. On lui avait proposé les fonctions de câdy à Tunis, et il les avait refusées. Il s'occupait à donner des leçons. Par la suite, on le nomma professeur à l'école d'Aly-Pacha Ier; et il se livra de plein cœur à ce genre de travail. Vers la fin de sa vie, il fut frappé d'une maladie qui l'obligea de renoncer à cette école. Alors il donna des leçons chez lui. Les grands et les gens de naissance et de condition élevée venaient l'écouter. Il resta ainsi jusqu'à ce que mon père atteignît l'âge viril. Mon père, qui avait dans sa jeunesse appris le Coran, assistait aux leçons scientifiques de son oncle et d'autres maîtres encore.

Or, s'agita en lui le désir d'aller faire son pèlerinage; il consulta son oncle à ce sujet, et son oncle aussi sentit le même désir. Ils se préparent donc au voyage; ils s'embarquent, ils vont à Alexandrie, puis au Kaire, et de là partent pour Cosseyr. C'était quelques mois avant l'époque du pèlerinage.

En route, la caravane est rencontrée par une autre caravane de Mogrébins venant du Sennâr. On s'appelle

de part et d'autre, et ceux qui venaient du Sennâr crient : « Hé! les Mogrébins, y a-t-il avec vous quelqu'un de « Tunis? — Oui, répondit mon père, nous en sommes. « — Connaissez-vous Ahmed, fils de Soleymân? — Oui, « dit mon père, nous le connaissons. Qui es-tu, toi? — « Je suis son beau-frère; je suis sorti de Tunis il y a long-« temps, j'y ai laissé mes enfants, toute ma famille, et « je ne sais pas s'ils sont morts ou vivants. » Or, l'oncle de mon père était sous une sorte de palanquin couvert de toile. Il avait entendu cette conversation. « Omar (1), « dit-il, salue ton père; c'est lui! fais-lui aussi mes com-« pliments. » Omar saute à terre, va saluer son père, et lui embrasse la main. Il lui dit aussitôt que le frère de sa femme était sous le palanquin. Mon grand-père accourt et salue le fils de Soleymân-el-Azhary. Les salutations finies, Omar dit à son père : « Comment avez-vous « pu nous laisser si longtemps sans moyens de dépenses, « sans ressources, nous si jeunes encore! Si Dieu n'eût « pas éveillé la bonté de mon oncle, nous étions perdus. « — Que pouvais-je faire? Le destin ne marche-t-il pas « par l'ordre des volontés suprêmes de Dieu? Un poëte « n'a-t-il pas dit :

« Ce qui est écrit par le destin ne saurait être effacé; « et sois tranquille pour ce que le destin ne te réserve « pas. »

« — Mais pensez-vous à présent, répliqua mon père, « à retourner dans notre pays et à rafraîchir les regards « de toute votre famille par votre aspect? — J'y retour-« nerai, s'il plaît à Dieu. — Et quand? — Je vais mainte-

(1) Omar est le père du cheykh auteur de ce livre.

« nant au Kaire pour y vendre ce que j'ai de femmes es-
« claves; puis je reviens au Sennâr pour prendre mes
« enfants et ce que je possède; ensuite je repars pour
« l'Egypte. Vous allez au pèlerinage; à votre retour,
« nous nous retrouverons au Kaire; qui arrivera le pre-
« mier, attendra... » On se dit adieu, et on part. C'était vraiment l'application de ce vers :

« Il arrive... Je n'ai pas fini de le saluer, que déjà je
« commence mes adieux. »

Mon père et son oncle vont à leur pèlerinage. Mon aïeul part pour le Kaire;... il y vend ses esclaves, achète ce dont il a besoin, et regagne le Sennâr. Mon père et son oncle arrivent au Hedjâz; puis se rendent à Tâyfah, où ils restent jusqu'à l'époque du pèlerinage. Ils vont alors à La Mecque, accomplissent leurs pieux devoirs. Ils avaient à peine fini, que l'oncle mourut dans la Ville Sainte; il fut enterré vers la porte de Mâlâ. Omar revint au Kaire, mais il n'y trouva pas son père. Il l'attendit, et pendant ce temps il assista aux leçons scientifiques de la mosquée El-Azhar.... Fatigué d'attendre, il se mit en route pour le Sennâr avec une caravane qui en était venue depuis peu.

Arrivé, il trouva son père établi à demeure fixe, tranquille au sein de ses enfants et de sa famille, ne s'informant de rien, n'ayant pas eu seulement la pensée de partir. Mon père lui demanda pour quel motif il avait manqué à sa promesse, et pourquoi il lui avait ainsi donné une parole de plaisanterie pour un rendez-vous réel. Mon aïeul lui allégua une excuse au hasard, insignifiante. « J'ai, lui dit-il, des débiteurs qui remettent
« sans cesse leurs paiements d'époques en époques,

« et il m'est impossible de m'en aller avant d'en avoir « fini, car ce n'est qu'alors que je pourrai relever mes « affaires en déroute, et prendre du nerf pour le voyage.» Omar resta six mois chez son père.

Alors une caravane se prépara pour l'Egypte, et Omar dit à son père : « Voyons ! de deux choses l'une : « voici une caravane qui se dispose à partir ; voulez-« vous venir avec nous, ou bien voulez-vous que je « m'en aille seul?—Ni l'un ni l'autre ; partir ne me con-« vient pas, vu que j'ai des dettes à Tunis ; et, de plus, « j'ai eu nouvelle que ta mère s'est remariée. Quant à « ton départ, diffère-le ; ce sera pour une autre cara-« vane, s'il plaît à Dieu. Et puis, il faut bien te pour-« voir, pour cela, d'esclaves, de chameaux, d'or, de « marchandises ; car tu ne peux pas t'en retourner sans « être remonté. » Mon père refuse de rester et de prolonger plus longtemps son séjour. « Je désire m'in-« struire, dit-il, et le temps que je passe ici est en pure « perte pour moi. » Dans cette opposition d'avis, ils s'aigrirent mutuellement ; et mon père, tout en colère, partit avec la caravane, ne possédant pas un para. Mais, trois jours après, mon aïeul l'atteignit et lui remit trois chameaux, quatre jeunes filles esclaves, deux esclaves noirs, des provisions de voyage en vivres et eau sur les chameaux, et de plus un chameau chargé de gomme. Mon père reçut le tout, et continua sa route avec la caravane... Mais on s'égara ; la soif se fit sentir ; le trajet du désert se prolongea, et les jeunes filles esclaves et les chameaux de mon père moururent. Il allait revenir au Kaire, pauvre comme auparavant.—Un poëte a dit :

« Quand la fortune veut te suivre, tu la mènerais avec « un cheveu; veut-elle tourner le dos, elle brise des « chaînes de fer. »

Or, par une sorte de faveur du ciel pour mon père, le chef de la caravane tomba malade. Une céphalalgie violente le prit et ne lui laissa pas un moment de calme. Personne ne savait comment le guérir. Mon père est informé de l'accident : il écrit aussitôt un passage du Coran sur un morceau de papier. Le malade prend ce papier avec une foi profonde, le place sur le lieu de la douleur, et à l'instant même il est guéri (1).

Persuadé alors que mon père était un homme de bénédiction, le chef de la caravane le fit monter sur un de ses chameaux et chargea un de ses ballots de gomme sur un autre.

Mon père arriva au Kaire après toutes ces angoisses mortelles du voyage; il y vendit sa gomme soixante-quinze foundougly (2)... Il entra à la mosquée El-Azhar

(1) Ces pratiques mystiques sont en grand usage chez les Arabes, qui ont une foi complète dans leur efficacité. Il est admis toutefois, comme indispensable pour le succès de cette médication religieuse, d'avoir confiance entière en la bonté et la générosité de Dieu ; l'émotion dévote qui agite le patient est une condition exigée pour obtenir la guérison. C'est absolument la *foi magnétique*. — Souvent j'ai vu ici, en Égypte, écrire des mots ou un verset du Coran dans une tasse, puis verser de l'eau dans cette tasse, et remuer. Le malade qui a la foi, en buvant cette infusion d'écriture sacrée, court grand risque de guérir ; et, dit-on, il guérit assez souvent. La foi sauve ; les émotions sauvent aussi. — On avale encore des fragments de papier sur lesquels on a écrit des versets sacrés, etc. — (Perron.)

(2) Le foundougly dont il est question ici était une pièce d'or de trois à quatre piastres.

pour étudier, et peu après il épousa ma mère. Après deux ans de mariage, il eut un fils qu'il appela Ahmed, et qui mourut à quinze mois. Alors, dans son chagrin, mon père répétait ces vers :

« Le sort m'a frappé dans toi; l'heure de ta mort est « venue la nuit de ta naissance.

« Hélas! sa vie est finie avant que finissent les jours « de son enfance.

« Il semble que, par piété et par vertu, il ait voulu, « par sa mort, restituer sa vie à son père et à sa mère.

« Cher enfant! bel astre du ciel!... combien courte « fut sa durée! Ah! ce sont bien là les étoiles de la der- « nière heure de la nuit! »

Mon père partit pour Tunis, emmenant avec lui sa femme et sa belle-mère. J'étais alors dans le sein maternel. Arrivé à Tunis, mon père descendit chez son frère Mohammed. Mohammed était un fabricant distingué de châchiyah ou tarboûch. Cinq mois après que mon père fut à Tunis, je vins au monde : c'était le vendredi, à trois heures après le coucher du soleil, au milieu du mois de zou-l-cadeh, l'an 1204. Mon père resta encore environ trois ans à Tunis. Il se brouilla avec ses deux frères, et il repartit pour le Kaire en 1207. Il se mit de nouveau à étudier à El-Azhar. Il suivait les leçons du savant cheykh Arafah-el-Douçoucky, de la secte des mâlékites, et les leçons du célèbre cheykh, l'unique en science, le cheykh Mohammed, le grand émyr, ou inspecteur de la mosquée (1).

(1) Le grand émyr de la mosquée maintient la discipline et l'ordre dans cette espèce de collége; il surveille aussi les fonctions des nackyb, qui sont chargés de distribuer aux étudiants le pain et les

Mon père obtint, à El-Azhar, la fonction de nackyb dans le rouwâck ou la section des mogrébins étudiants à cette mosquée. Il vivait dans une médiocre aisance. Il resta ainsi jusqu'au commencement de 1211, époque à laquelle il lui vint, de Sennâr, une lettre de son frère paternel, qui lui écrivait, après les politesses d'usage : « Notre père est passé au séjour du pardon de Dieu très-haut. Il a laissé nombre de livres qui nous ont été volés par un certain Ahmed, de Benzéreh (dans les États de Tunis). Nous avions accueilli cet homme dans notre maison, parce qu'il se disait parent de notre père. Nous sommes dans un état qui réjouit nos ennemis et afflige nos amis. Au reçu de cette lettre, pars à la hâte, viens ici; prends-nous avec toi; nous vivrons de ce dont tu vivras. Salut. »

A la lecture de cette lettre, mon père, attristé, versa des larmes. Il eut pitié de la misère de son frère et de sa sœur. Il se mit de suite en route pour aller les retrouver. J'étais alors âgé de sept ans. J'avais déjà lu le Coran en entier : je le lisais pour la seconde fois, et j'en étais à la fin du chapitre : *De la famille d'Aaron.*

J'avais un frère de quatre ans. Mon père nous laissa de quoi vivre pendant six mois; mais nous restâmes un an seuls. Ma mère fut obligée de vendre une grande partie de notre vaisselle de cuivre et sa parure.

autres choses que ces étudiants reçoivent à la mosquée aux frais du gouvernement. — Chaque *rouwâck*, ou section, ou chambrée, comprend, l'une les élèves syriens, l'autre les mogrébins, etc., et a un nackyb. Le cheykh El-Djâmi, ou cheykh de la mosquée, est comme un grand vicaire, et a autorité suprême sur tout ce qui concerne la mosquée.

Alors mon oncle Tâhir arriva au Kaire; il nous prit sous ses ailes et eut soin de nous. Il était venu pour le pèlerinage et pour faire du commerce. Il avait avec lui un fils beau comme le soleil matinal dans un ciel sans nuages; il l'avait appelé Mohammed. Il était plus âgé que moi d'environ un an et demi. Il vint avec moi à l'école pour lire le Coran... Enfin il se disposa à se mettre en route avec son père pour le pèlerinage, à la fin de l'année 1212.

Au commencement de 1213, les Français entrèrent au Kaire, et en restèrent maîtres. Mon oncle y était alors avec les pèlerins mogrébins.

Les Ghouzz ou Mamelouks s'étaient dispersés et enfuis de tous côtés. Les pèlerins des autres pays arrivèrent : ils trouvèrent les Français au Kaire et dans les provinces... L'occupation étrangère dura jusqu'au commencement de 1216. Le visir Yousouf-Pacha parut avec ses troupes, et les Français se retirèrent (1).

Or, mon cousin Mohammed savait le Coran, et il avait commencé l'étude des sciences (2) : c'était un jeune

(1) Le cheykh Mohammed-el-Tounsy passe un peu rapidement sur l'expédition des Français, et s'exprime de manière à faire croire qu'une armée française aurait été battue par le grand vizir, que l'expédition aurait été dissipée par la seule présence d'une armée turque ! la réponse est dans les victoires d'Aboukir et d'Héliopolis. (J.-D.)

(2) Il ne faut pas se faire une haute idée de ce que les Arabes appellent ici les *sciences*. — On fait apprendre aux enfants le Coran par cœur. Le *feckhy*, ou maître d'école, qui les dirige en cela, n'y entend pas beaucoup plus qu'eux ; il ne sait guère que lire assez correctement le texte sacré. — Ensuite on fait passer les enfants à l'étude des *sciences*, c'est-à-dire des diverses parties de la langue arabe.

homme de mœurs pures et de savoir. L'année qu'il était au Kaire, la peste tomba sur l'Égypte; elle enveloppa mon jeune parent, et l'emporta des demeures de ce monde au tombeau et aux voluptés des houris. Mais son père fut saisi d'un chagrin profond; il pensa mourir de douleur et descendre sous la tombe par l'excès de sa souffrance et de son égarement.

Le poëte dit :

« Les hommes, dans la carrière de la vie, sont comme « les chevaux lancés à la course : celui qui devance tous « les autres est le meilleur;

« Car la mort trie les mortels dans le creux de sa « main; et elle ne choisit que les diamants les plus pré- « cieux. »

Mon oncle, après la perte de son fils, eut en horreur le séjour du Kaire, et son cœur se brisait. — C'est lui que je fais parler dans ce vers :

« Celui que j'aime est parti de ce pays; mon ami une « fois éloigné, ce pays m'est odieux. »

Il pensa à rafraîchir la fièvre de sa douleur et à calmer la plaie qui le tourmentait, en accomplissant le pèlerinage à la Maison Sainte, et en allant visiter le divin Prophète. Mais, dit le poëte,

« Transporte ton cœur en quelque atmosphère que tu « voudras, ta tendresse te rappellera toujours l'être qui « le premier eut ton amour. »

Quatre traités explicatifs de la grammaire sont mis successivement entre les mains des élèves; puis vient l'étude de la rhétorique, des tropes, etc. Il y a dans cette étude une douzaine de divisions, parmi lesquelles la *science de la conjugaison des verbes*, par exemple, forme une division très-importante. (*Note du traducteur.*)

L'Envoyé divin, sur qui soit la bénédiction et le salut de Dieu! a dit aussi : « Lorsqu'un de vous est frappé d'un « malheur, qu'il le compare au malheur de mon trépas, « qui sera pour le monde la plus grande des calamités. » De là ces vers :

« Supporte toute infortune avec résignation, et prends « courage; sache que nul homme n'est immortel.

« Tu as perdu celui que tu aimais; réfléchis et com- « pare : qu'est-ce que ton malheur auprès de la mort du « Prophète? »

Mon oncle partit pour le Hedjâz et me laissa au Kaire étudier à la mosquée El-Azhar. Il m'avait remis de quoi suffire à mes dépenses pendant quatre mois, mais son absence se prolongea bien au delà de ce temps. L'argent s'épuisa; je me trouvai dans la gêne et le besoin.

J'entrais en adolescence; je ne sus plus quel parti prendre. Je ne voulais pas abandonner la science pour apprendre un métier. J'étais réduit à chercher de quoi manger, et je me voyais sur le point de rester sans vêtements.

Un jour, j'appris qu'une caravane arrivait du Soudan; elle venait du Dârfour. J'avais su, peu de temps auparavant, que mon père était parti du Sennâr pour cette contrée avec son frère. Lorsque la caravane fut entrée à l'okel des Djellâb ou marchands d'esclaves, j'y allai pour m'informer de mon père, demander s'il vivait encore, et savoir s'il était possible d'aller le rejoindre.

Je fis par hasard la rencontre d'un homme de la caravane, homme déjà d'un certain âge et d'un air grave et respectable. Il s'appelait Ahmed-Badaouy. Je lui baisai la main, et je me tins un moment debout devant lui.

— « Que désires-tu, mon ami? » me dit-il d'un ton plein de douceur. — « Je viens demander des nouvelles de « quelqu'un qui m'intéresse et qui est dans votre pays. « Peut-être quelqu'un de vous le connaîtra et m'en in- « diquera la trace. — Qui est-il? son nom? — Son nom? « Omar, de Tunis : c'est un homme instruit... — Tu es « tombé juste sur celui qui, de nous tous, peut te four- « nir les plus sûrs renseignements. C'est mon ami; je le « connais mieux que qui que ce soit. Je vois que tu lui « ressembles, tu es son fils. — Oui, je le suis. Mais le « triste état auquel je suis réduit, le trouble qui m'agite... « — Mon enfant, pourquoi n'irais-tu pas revoir ton père? « Tu trouveras près de lui consolation et joie. — Com- « ment? Rien dans la main, aucune ressource, rien pour « le voyage! — Ton père est du nombre des personnages « qui sont placés près du sultan et les plus honorés après « les membres du divan; si tu veux aller le rejoindre, « je me charge de tes provisions, de ton transport, de « tout ce qu'il te faudra, jusqu'à ce que tu arrives en sa « présence. — Ce que tu me dis là est-il bien vrai? — Oui, « par la vie du Prophète! Ton père m'a rendu des ser- « vices que je ne pourrai jamais assez reconnaître et « payer, quand même je donnerais tout ce que je pos- « sède et tout ce que j'ai de biens. — Eh bien! je suivrai « tes pas, mieux que la chaussure de tes pieds; je m'at- « tache à toi comme ton ombre. »

J'acceptai donc les offres d'Ahmed, et nous convînmes de tout à l'instant même.

Ensuite j'allai le voir tous les jours... Enfin, on se prépara au départ; et Ahmed me dit un jour : « Nous par- « tons demain; si tu veux, viens passer la nuit avec nous,

« pour être prêt de bonne heure. — Je suis tout à toi, sur « ma tête et sur mes yeux (1). » Je passai la nuit avec eux, plein de joie et de bonheur, dans la satisfaction la plus douce et la plus pure. Lorsque l'aurore, la fille du soleil, commença à poindre et à remplir l'atmosphère de sa lumière, nous nous levâmes, et nous chantâmes la prière du matin. Puis on prépara les bagages, on les sortit, et on les chargea aussitôt sur les chameaux. La corne de la gazelle n'aurait pu s'apercevoir encore au désert, que déjà le chargement était terminé... Aussitôt les chameaux commencent leur marche balancée. Nous arrivons à Fostât (Vieux-Kaire), et nous faisons agenouiller nos montures sur le bord du Nil. On descend tout le bagage dans une barque; cela fait, nous attendons la prière de midi, car c'était le vendredi (2)...

Nous nous embarquâmes, et nous saluâmes le Kaire du salut d'adieu.

(1) Formule d'assentiment et de soumission, très-employée.

(2) Les Arabes se mettent très-rarement en route le vendredi avant la prière de midi. Le vendredi est pour eux un jour sinistre, excepté après la prière du milieu du jour.

CHAPITRE II.

Départ du Vieux-Kaire. Arrivée au Dârfour. Je retrouve mon oncle et mon père. Départ de mon père, qui me laisse au Dârfour. Révolution. Les sultans Mohammed Fadhl, Tyrâb, etc. Le cheykh Kourrâ; sa castration volontaire. Expédition dans le Kordofâl (1). Mort de Tyrâb. Inauguration d'Abd-el-Rahmân.

Une fois que nous fûmes sur le navire, embarqués pour ce grand voyage, nous dîmes : « Dieu de miséri-« corde et de clémence, conduis sa marche, et le mène « à bon port ! »

Nous étions depuis quelques moments détachés des rives du Vieux-Kaire, empressés de nous éloigner; je me mis à réfléchir sur les fatigues des voyages, sur les dangers qui les accompagnent, principalement pour un jeune homme de mon âge, dans la plus triste pauvreté, dans la dernière détresse. Une voix secrète s'éleva en moi; je tremblai. L'inquiétude me serrait le cœur; puis, je me trouvais alors avec les fils d'une race étrangère à la mienne, au milieu d'hommes dont je connaissais peu le langage, auxquels je ne voyais pas de face blanche et d'air avenant. Je me dis, la larme à l'œil :

« Corps, vêtements, face, tout en eux se présente noir « à toi : peaux noires enveloppées même dans des ha-« bits noirs. »

Je me repentis de m'être ainsi laissé gagner par des fils de Cham; leur haine pour les fils de Sem me vint à la pensée. Alors je me sentis une émotion indicible; j'al-

(1) Le Cordofan des cartes.

lais demander à retourner au Kaire. Mais soudain la grâce de Dieu descendit en moi... Je me rappelai combien d'éloges les hommes de lettres et de science avaient toujours donnés aux voyages. Je me ressouvins de ces paroles révélées par le Créateur : « Voyage, et il t'arrivera nouveau bonheur. » Je pensai que le plus vertueux des humains, le Prophète, voyagea de La Mecque en Syrie, et que les savants ont dit : « Les voyages mettent en relief les qualités de l'homme; » ils font distinguer l'homme au cœur mâle, des femmes réservées au secret et à l'ombre des harem. Ne dit-on pas aussi : « Si la perle n'était pas retirée de sa coquille, on ne l'attacherait pas aux couronnes; si la lune ne marchait pas, elle ne s'arrondirait jamais. » Un poëte a mis cette idée dans ces vers :

« Voyage, tu trouveras et des honneurs et des mer-
« veilles. La perle voyage et elle monte sur les cou-
« ronnes.

« Si la lune ne marchait pas, elle resterait toujours à
« l'état de croissant.

« Cours loin de ta patrie, va chercher la gloire,
« voyage; dans tes excursions, tu peux rencontrer ces
« cinq utilités :

« Chasser le souci, faire fortune, acquérir la science,
« orner ta mémoire, hanter les grands.

« Et si l'on te dit : Dans les voyages, il n'y a à trou-
« ver que dédain et abandon; toujours loin de ses affec-
« tions, toujours sous la menace du danger! »

« Réponds : Pour un homme, mourir lui vaut mieux
« que vivre dans un pays sans espoir de bien, sous l'œil
« des méchants et des jaloux (1). »

(1) Voyez la note B à la fin du volume.

Je me fis violence; je me résolus à persévérer, eussé-je dû me voir appliquer le feu sur la peau.

Dès que nous eûmes démarré, un vent favorable nous accompagna tout le jour. Notre cange se balançait à merveille, et semblait voguer avec grâce et gaieté; le vent enflait ses voiles, et elle allongeait fièrement sa course (1).

Au soir, le vent s'apaisa; il cessa de souffler et du nord et du midi; nous arrivons en face de Minyéh. Il y avait près de ce bourg une troupe de ces Ghouzz ou Mamelouks à qui Dieu venait d'enlever le manteau de la puissance. Ils nous saisirent notre barque par violence, et l'emmenèrent brutalement à terre. Ils étaient campés sous des tentes dressées en ligne le long du bourg, sur la rive du Nil. Ils s'étaient postés et établis là pour piller les voyageurs. Ils dépouillèrent notre chef de tout ce qu'il portait sur lui d'argent. Quand ils nous eurent quittés, nous partîmes à la hâte. Trois jours après, nous amarrâmes à Manfalout pour y prendre ce dont nous avions besoin. De là nous gagnâmes Bény-Ady, où nous restâmes jusqu'à ce que la caravane du Dârfour fut prête à se mettre en route, qu'elle eut recousu et réparé ses outres, et eut fait des vivres...

On amène les chameaux, on les charge, et nous pénétrons dans le désert. Le soir du cinquième jour, nous touchons à Khârdjéh (2). Ce lieu est planté de dattiers qui l'entourent, comme les chevillières entourent la jambe d'une jeune fille, comme les deux bras de l'amant embrassent le col de son amante à qui il verse un baiser. Ces dattiers étaient garnis de dattes superbes, appétis-

(1) Voyez la note C à la fin du volume.

(2) La grande oasis, ou l'oasis de Thèbes.

santes, dont l'aspect charmait les yeux, et qui cependant étaient à vil prix. Nous fîmes là une halte de cinq jours.

Au matin du sixième jour, nous partîmes, et nous voyageâmes presque deux jours entiers. Le troisième, nous descendîmes à Abyrys (1). Ce pays a été ruiné par les injustices de ses gouverneurs. Toute sa population, jadis heureuse, s'est dispersée. Les dattiers en sont détruits; et tout l'éclat de ces lieux, autrefois si pittoresques, a disparu.

Nous restons là deux jours pour laisser nos montures se reposer et se relever de leur fatigue; puis, après deux autres jours de route, nous arrivons à Boulâq, pays désolé et presque sans habitants. La plupart de ses maisons sont ruinées, les plus grandes et les plus belles sont toutes fendues et crevassées. Ce qui me surprit là, ce fut le peu d'élévation des dattiers : ils étaient chargés de dattes, qu'on pouvait cueillir sans se donner la peine de se tenir debout; même couché à terre, on pouvait en atteindre. Le nom de Boulâc me rappela le Boulâc du Kaire, et quelques larmes me tombèrent des yeux : mon cœur s'était ému; mes regrets se réveillèrent.

Nous partîmes, nous pressâmes notre marche, et le soir nous arrivâmes à Macs (2). Ce vers pourrait lui être appliqué :

« Ce pays désolé n'a plus d'autres habitants que les « gazelles et les caravanes qui le traversent. »

On raconte que Macs avait une population assez nombreuse, mais qu'il périt abattu par la main de Celui qui fit périr le dernier aigle de Locmân (3). Tous les habitants

(1) Ou Beyrys. (2) Ou Maghs.

(3) Les Arabes prétendent que Dieu donna le choix à un sage,

de Macs s'enfuirent alors; il n'y resta pas un homme. A peine aujourd'hui y a-t-il quelques arbres, quelques tamarix et des buissons épineux... Nous y séjournons deux jours... Nous remplissons nos outres d'eau, et nous partons.

Nous pénétrons dans un désert complètement nu. Nous marchons cinq jours dans ces solitudes silencieuses, dans des plaines desséchées où l'œil n'aperçoit çà et là que quelques chétives plantes épineuses; pas un arbre à l'ombre duquel on puisse s'abriter du soleil de midi. Dans cette traversée, nous fîmes cuire nos aliments avec ce que les domestiques trouvaient à glaner de crottes sèches de chameaux, car nous manquions de combustible pour faire du feu.

Le soir du cinquième jour, nous arrivons à un lieu appelé El-Chebb (1), situé au milieu de montagnes ayant la forme de vastes cônes sablonneux. Il y soufflait un vent désagréable. Nous nous reposons là deux jours, et, le troisième, nous nous remettons dans le désert. Nous le franchissons, tantôt à grands pas, tantôt à pas modérés, en quatre jours. Dans la matinée du jour suivant, nous descendons vers un puits appelé le puits de Selyméh, près duquel sont des ruines d'anciennes constructions. Il est situé au pied d'une montagne qui porte le même nom que lui. Nous séjournons encore là deux jours pour nous

qu'ils appellent Locmân, de vivre la durée de la vie de sept vaches ou de sept aigles. Il préfera la vie de sept aigles : ces aigles vinrent trouver le sage l'un après l'autre pour lui compter ainsi les sept divisions de sa vie; et le dernier, appelé Loubad, lui annonça la fin de ses jours.

(1) Ou Ayn-Cheb.

reposer. Le voyageur qui descend à ce puits goûte une véritable jouissance à s'y arrêter; mais ce qui m'étonna le plus, c'est que les jeunes gens de la caravane, étant montés sur la montagne, y frappèrent certaines pierres ou quartiers de roc avec des baguettes, et on entendit un véritable son de tambourin. On ignore la cause de cette singularité. Y a-t-il des cavités dans ces pierres? ou bien sont-elles placées sur des creux ou des trous? Gloire à Dieu, qui le sait! Du reste, les gens de la caravane me dirent que, dans certaines nuits, et ils m'ont spécifié, je crois, la nuit du vendredi, on entend de la montagne un jeu de tambourin comme celui d'une noce: on ne sait pas non plus la cause de ces sortes de fêtes nocturnes.

Le matin du troisième jour de notre arrivée à Selyméh, nous partons, après avoir rempli nos outres d'eau, et nous rentrons dans le désert. Nous y marchons cinq jours; et la matinée du sixième, nous arrivons à Laguyéh. Nous y trouvons des puits ou citernes au milieu du sable, et d'une eau douce et limpide. Avant d'arriver à Laguyéh, nous avions rencontré une caravane venant du puits du Natron appelé le puits de Zaghâouy (2): cette caravane se composait d'Arabes Amâïm. Ils nous accueillirent de leurs saluts, et s'éloignèrent en recevant les nôtres.

Nous restons à Laguyéh deux jours, et au matin du troisième, nous partons, nous dirigeant sur Zaghâouy. Mais voilà que se présente à nous un courrier à droma-

(1) Le *gh*, que nous employons pour représenter la lettre arabe *ghayn*, est l'*r* grasseyée.

(2) Ou Leguya et Ayn-el-Eguy des cartes.

daire, venant du Dârfour, et qui nous annonce la mort (Dieu lui fasse miséricorde!) du prince juste et glorieux, le sultan Abd-el-Rahmân-el-Rachyd, souverain du Dârfour et des provinces dépendantes, sultan de contrées au loin et auprès. Le courrier allait au Kaire pour faire renouveler le sceau dont on scelle les ordres souverains, car il n'y avait dans le pays personne qui fût capable de le graver convenablement. Ce nouveau sceau devait porter le nom du fils du défunt, le sultan Mohammed-Fadhl.

Nous étions alors dans les premiers jours de redjeb (cinquième mois de l'année) 1218. — La caravane témoigna sa douleur de la mort du sultan Abd-el-Rahmân. Tous craignaient qu'il ne survînt quelque trouble dans le pays, car le sultan qui venait de mourir était un prince équitable, généreux, aimant la science et ceux qui la possédaient, ennemi juré de l'ignorance et de ceux qui l'entretiennent. Je parlerai plus tard, je l'espère, de sa justice et de sa sagesse.

Nous continuons notre route; et après cinq jours de marche, nous faisons agenouiller nos chameaux au puits de Zaghâouy, le puits du Natron. De là aux frontières du Dârfour, il y a encore dix jours de route complets (1).

(1) Il résulte de l'évaluation des distances indiquées dans le trajet par le cheykh qu'il faut quarante jours pour passer de Bény-Ady au Dârfour : de Bény-Ady, qui est à huit heures au-dessus de Manfalout, à Khârdjéh, cinq jours; de Khârdjéh à Abyrys, près de trois jours; d'Abyrys à Boulâc, puis à Macs, trois jours; de là à El-Chebb, cinq jours; de là à Selyméh, quatre jours; de là à Laguyéh, cinq jours; de là à Zaghâouy, cinq jours; puis de là au Dârfour, dix jours. — C'est la route suivie par Browne en 1793.

Nous demeurons à Zaghâouy onze jours pour nous réparer, nous reposer, faire paître nos montures, et leur donner la force de franchir l'affreux désert qui nous restait à parcourir. On égorgea dans cette station quelques chameaux, et on en distribua la chair à la caravane. Il nous arriva là des Arabes bédouins du Dârfour, qui nous offrirent du lait de chamelle et du beurre. Nous en achetâmes ce qu'il nous en fallait. Ces Arabes étaient venus à ce puits afin d'y prendre du sel et du natron pour le Dârfour; car c'est de là qu'ils tirent leur natron et la plus grande partie de leur sel.

Avant de descendre à Zaghâouy, nous expédiâmes un courrier à dromadaire au Dârfour, avec des lettres pour le gouvernement, et d'autres pour les parents des gens de la caravane. Par ces lettres, mes compagnons annonçaient à leurs familles qu'ils arrivaient, et que tous étaient en bonne santé. Moi aussi j'écrivis à mon père une lettre ainsi conçue :

« A mon père, Omar le Tunisien; que Dieu conserve « ses jours! Amen.

« Je baise vos vénérables mains. Je viens avec la ca- « ravane du chef Faradj-Allah, et sous la protection « d'Ahmed-Badaouy, votre ami intime. Par amour pour « vous, il m'a comblé de tant de bontés que je ne saurais « les décrire.

« De la main de votre fils, Mohammed-Omar, petit- « fils de Soleymân. »

Le courrier prit ma lettre, et disparut aussitôt.

De tous les voyages que j'ai faits, celui-ci a été le plus agréable et le plus facile. Car, au moment que nous quittâmes Bény-Ady, Ahmed-Badaouy ordonna à ses es-

claves d'établir pour moi une sorte de tente sur un chameau paisible, et de la disposer le plus commodément possible pour la route; ils obéirent, et lui-même me tint par la main jusqu'à ce que je fusse monté, et qu'il m'eût remis la rêne du chameau. Il me fit donner ensuite une zamzamyéh (grande gourde en cuir) pleine d'eau, qu'on suspendit à ma monture. Puis il me dit : « Ce chameau est à toi, tu le monteras quand tu vou- « dras, tu en descendras quand tu voudras; cette zam- « zamyéh, tu y boiras quand tu en auras envie ; et quand « elle sera vide, ordonne à un de mes esclaves de te la « remplir. » Et il enjoignit à tous ses esclaves et serviteurs de se tenir à mes ordres, pour tout ce dont j'aurais besoin. Or, il avait avec lui sept esclaves d'âge moyen, un autre assez jeune, huit domestiques, et soixante-huit chameaux. Parmi ceux-ci, il en avait harnaché huit pour porter l'eau et deux pour les autres provisions. De plus, avant qu'on entrât dans le désert, il attacha à chaque chameau deux outres d'eau. Il avait en outre cinq femmes concubines; une sixième femme était sa cousine, Sitti-Djamâl, d'une beauté ravissante. Il emmenait aussi un cheval noir, de race Dongolah et d'un très-grand prix, dont la selle était couverte enve lours vert; un esclave particulier le conduisait.

Ahmed avait pour moi toutes les bontés et les attentions d'un père pour son fils. Quand la caravane mettait pied à terre, parfois, je m'endormais fatigué du voyage et assoupi par les balancements du chameau et par la chaleur du soleil. Alors il m'arrangeait pour me procurer un sommeil agréable, et quand était venue l'heure de souper, il m'éveillait doucement; il deman-

dait de l'eau, me faisait laver la figure et les mains, et rincer la bouche pour me retirer tout à fait du sommeil (1). Il continua ces prévenances pour moi, jusqu'à ce que nous fûmes heureusement arrivés chez mon père.

Nous quittâmes donc le puits de Zaghâouy, et nous marchâmes dix jours à marche forcée, voyageant au commencement de la nuit, et un peu avant l'aube du jour. Enfin, le onzième jour, dans la matinée, nous touchâmes à Mazroub, qui est un puits situé à l'entrée du premier district du Dârfour. A environ trois ou quatre heures de là, des Arabes étaient déjà venus à nous, avec des outres d'eau et de petites outres de lait.

Nous nous félicitâmes de notre heureux voyage, et nous descendîmes au puits de Mazroub; nous y restâmes la journée. Au matin suivant, nous marchâmes à peu près quatre heures, et nous arrivâmes au puits de Souwâynéh. Là, nous rencontrâmes le gouverneur de la contrée : c'était le *melik* Mohammed-Sandjaq; au Soudan, chaque gouverneur a le titre de *melik* ou *mek*, c'est-à-dire *roi*. Il gouvernait un district des Zaghâouah (ou Zaghâouides), qui forment une grande tribu. Il avait une assez nombreuse suite, composée d'au moins cinq cents cavaliers. Il salua notre caravane, et nous souhaita un bon voyage... Nous nous arrêtâmes à Souwâynéh deux jours, puis nous partîmes.

Mais alors tout le monde se sépara; chacun se dirigea

(1) Le texte ajoute ici : «Lors du repas, il me portait la main au plat, parfois même, il me mettait la nourriture à la bouche. » — Cette habitude de prendre une bouchée au plat et de la mettre à la main et surtout à la bouche d'un convive est un témoignage d'une grande déférence. (*Note du traducteur.*)

du côté de son pays. Car nous avions dans la caravane des groupes de différents endroits. Le groupe le plus considérable était de Kobeih; plusieurs étaient de Kebkâbyéh; d'autres, comme Ahmed-Badaouy, mon protecteur, étaient de Sarf-al-Dadjâdj (1); d'autres de Chayryéh; d'autres, de Djédyd-Kériou; d'autres, de Djédyd-al-Sayl. Chacun prit sa route.

Nous, nous prîmes la direction de Sarf-al-Dadjâdj, et nous allâmes doucement, et à petits pas, pendant près de trois jours. Le quatrième, vers midi, nous descendîmes à l'ombre sous une montagne et près d'un puits, pour laisser passer le moment de la grande chaleur. Là, un grand nombre d'individus vinrent nous féliciter de notre arrivée. Vint aussi Badaouy, fils d'Ahmed, accompagné d'esclaves et de domestiques, et avec des aliments en abondance. Il salua son père, et le complimenta sur son heureux retour. Ensuite, nous dînâmes... Nous restâmes là jusqu'au moment où, le jour commençant à baisser, les feux plus ardents de l'horizon du soir annoncent la prochaine disparition du soleil. Alors on disposa les chameaux, on les chargea, et le *maghreb* (coucher du soleil) n'était pas arrivé que déjà nous étions sur le dos de nos montures et marchant bon pas. Après l'*éché* (une heure et demie après le coucher du soleil), nous entrâmes à Sarf-al-Dadjâdj :

« On jette le bâton de voyage; on se repose avec le « plaisir qu'a le voyageur, à son retour, de se délasser « et de se rafraîchir les yeux. »

(1) En langue fôrienne, *saraf*, ou *sarf*, signifie ruisseau.—*Saraf-al-dadjâdj*, ruisseau des poules.

La soirée fut fatigante, à cause du grand nombre de complimenteurs qui affluèrent auprès de nous, et de la foule des entrants et des sortants. Toutefois, Ahmed ne diminua rien de ses attentions pour moi, et rien ne put le distraire de ses soins. Il me fit préparer une hutte à part, y fit placer un lit, les vases et les ustensiles nécessaires, et tout cela sans que je m'en fusse aperçu.

Au matin, je m'habille et j'entre chez Ahmed. Je le vois assis avec un certain air de gravité; autour de lui étaient ses domestiques, ses femmes esclaves et ses enfants; il était là en repos, heureux et satisfait. On n'eût pas dit qu'il fût arrivé, d'hier seulement, d'un si long voyage.

Il m'accueille avec bienveillance et amitié. Je lui baise la main, et je m'assieds près de lui. Un moment après, il me dit : « Mon cousin Syd-Ahmed le jeune donne au-« jourd'hui le repas du retour. Il m'a demandé de t'y « faire conduire; il désire que tu honores leur réunion « de ta présence. Si tu te sens dispos, et que tu veuilles « lui réjouir l'âme par ton aspect..., cela est à ta discré-« tion. Je ne veux te gêner en rien. — Je suis tout prêt, » répondis-je. Alors il ordonna à un esclave de m'y conduire. On me reçoit avec empressement; on me fait mille politesses. Ce fut une journée de fête.

Dans les jours suivants, les voyageurs de Sarf-al-Dadjâdj qui avaient fait partie de la caravane donnèrent successivement chacun un repas; on m'invita à tous. Ainsi, je fus presque constamment en plaisirs jusqu'à l'arrivée de mon oncle le Sennârien, et à mon départ pour aller auprès de mon père.

Une fois, je revenais d'un de ces festins d'amis, un peu avant la nuit..... J'entre chez moi;..... j'y vois

deux hommes et deux esclaves; des deux hommes, l'un était bronzé, court, d'un extérieur assez prévenant, habillé avec une certaine élégance; son teint rappelait la couleur des Abyssins. L'autre était noir, pauvrement accoutré. Je m'assieds, tout surpris de ce qu'ils s'étaient ainsi impatronisés dans ma chambre sans ma permission... Je les vois se faire des signes en me regardant... Puis l'un d'eux se met à dire : « Est-ce bien lui? — Certainement, c'est lui. » Je ne savais ce qu'ils voulaient. Mais l'homme bronzé me dit : « Es-tu d'ici! — Non, je viens du Kaire, rejoindre mon père. — Qui est ton père? — Omar de Tunis. » Alors le noir me dit vivement : « Salue donc ton oncle Ahmed-Zarrouq. » Je salue l'homme bronzé, et aussitôt il me présente une lettre, dans laquelle, après les politesses habituées, je lis ces mots :

« Il m'est parvenu une lettre de mon fils Mohammed; « il m'annonce qu'il a fait voyage avec vous, et que vous « avez eu pour lui toutes sortes de bontés et de préve- « nances. Que Dieu vous en récompense! C'est là un « service que jamais je ne pourrai ni reconnaître assez, « ni payer de retour. Jamais il ne me sera possible de « vous offrir rien qui l'égale. Toutefois, vous savez que « les cadeaux sont d'usage antique; le Seigneur issu « du sang d'Adouân (1), notre Prophète, sur qui soit la bé- « nédiction de Dieu! recevait les dons des hommes; il « a dit : « Faites-vous des présents, et vous vous aime- « rez, et l'inimitié s'évanouira de vos cœurs. » Je vous « envoie par mon frère Zarrouq deux esclaves de six

(1) Adouân est le vingtième aïeul de Mahomet; passé ce degré, la généalogie du Prophète est assez incertaine.

« empans de taille (1), et un poulain alezan. Veuillez « les accepter comme un faible présent qui n'est que « selon mon rang et non selon le vôtre. Un poëte a dit :

« Un jour que Salomon faisait la revue des oiseaux (2), « une huppe vint à lui ; elle portait une sauterelle dans « son bec.

« Et elle lui semblait dire : Les présents ne sauraient « être que selon le pouvoir de ceux qui les donnent.

« Si on donnait à chaque homme ce qu'il mérite, « certes, il faudrait te donner, à toi, l'univers et tout ce « qu'il renferme.

« Salut de notre part pour vous, vos enfants, votre « famille et tous ceux qui composent votre heureux en- « tourage. »

L'homme bronzé me dit alors : « Va porter cette lettre « à Ahmed-Badaouy. » J'obéis. Je communique la lettre et je présente les cadeaux de mon père. Ahmed les considère d'un air satisfait, et dit : « Bénédiction ! ils sont su- « perbes. Je les accepte..., et je les donne à mon fils que « voilà. » Et il me désigne de la main. Nous le pressons, moi et mon oncle, de les recevoir. Mais il refuse toute autre forme d'acceptation que celle qu'il vient de prononcer. « Quand je dépenserais toute ma fortune pour « ton père, ajoute-t-il, ce serait peu pour reconnaître

(1) On mesure la taille ou hauteur des esclaves mâles à l'empan, depuis la cheville jusqu'à la pointe inférieure de l'oreille. Au delà de sept empans, les esclaves diminuent de prix ; car alors ils sont hommes, et ne doivent plus servir dans les harem ou être en domesticité aux ordres d'une femme.

(2) Selon les musulmans, Salomon avait sous ses ordres tous les êtres, les oiseaux, les quadrupèdes, les génies, même les vents, etc.

« le service qu'il m'a rendu. » Alors je m'enhardis à lui demander quel était ce service. « Sache, mon enfant, « me répond-il, que mes ennemis m'avaient calomnié « auprès de Sa Hautesse le sultan. On m'avait accusé « de vendre des femmes libres. On avait tourné cette « inculpation avec tant d'adresse, on l'avait si bien co- « lorée, que le sultan était resté persuadé de la vérité « du fait; et dans sa colère il s'était écrié : « Un mar- « chand de son rang, possesseur de tant de richesses, « se conduire ainsi! Mieux vaudrait qu'il fût pauvre! » « Puis il me mande devant lui. A peine ai-je paru à ses « yeux que son indignation éclate; et il m'accable de « paroles outrageantes. Je demande qu'on vérifie ces « imputations; on refuse; on ne veut pas entendre un « seul mot. On me fait saisir, mettre le carcan au cou, « et jetter dans une étroite prison. Mais, grâce à la « bienveillante providence de Dieu, ton père était pré- « sent à la séance. Nul n'avait osé intercéder pour moi, « voyant l'excès de colère du sultan. Ton père s'avance, « et, toussant comme celui qui a un discours à entamer, « il prononce certaines paroles du Prophète sur le par- « don envers les coupables, et il arrive à citer ces mots « sacrés : « O vous qui avez la foi, si un malveillant vient « à vous avec des paroles de mal, vérifiez-les. » Puis il « implore la clémence du sultan pour moi. Le sultan se « laisse toucher et ordonne ma mise en liberté. Mon in- « nocence fut reconnue ensuite. Mais si Dieu n'eût pas « suscité ton père au moment propice, ma vie, mes « biens, tout disparaissait. Quelle œuvre peut être plus « belle et plus grande que celle-là? Quel acte est plus « généreux? La récompense en est entre les mains de

« Dieu. Pour moi, j'avais longtemps attendu une occa-
« sion d'être agréable à ton père; il ne s'est trouvé que
« le léger service que je viens de lui rendre. Peut-être
« est-ce quelque chose en payement d'un peu de ma
« dette; mais je ne le crois pas. »

Mon oncle voulut partir le lendemain. Ahmed-Badaouy s'y opposa, et nous restâmes encore trois jours. Au matin du quatrième, j'allai faire mes adieux à Ahmed. Alors il me donna une grande quantité de kharaz (1), ou grains de verroterie dont les femmes du Soudan parsèment et ornent leurs ceintures, et qu'elles appellent *rougâd-el-fâgah* (le sommeil réparateur). Il m'en donna encore d'autres, d'un prix assez élevé, et dont les femmes se font des colliers; ces kharaz sont de différentes espèces: il y en avait de ceux qu'on appelle *al-raych;* ils sont blancs, allongés, chamarrés de lignes brunes; on les connaît aussi au Kaire sous le nom de *raych*. Il y ajouta des *mansous*, ou grains d'ambre jaune arrondis, mais un peu aplatis sur leurs axes; une *ackyq*, ou grain d'agate, globuleux et d'un rouge tendre; il y en avait de quoi faire plus de deux colliers, et leur valeur dépassait celle de trois femmes esclaves. Il me fit également présent d'un turban neuf de mousseline verte, de *sounboul*, de *mahhlab* (2), d'une grande quantité de santal, puis de trois sortes de parfum, dont se parfument les dames du Sou-

(1) Les Arabes appellent *kharaz* les verroteries en fragments troués qu'on dispose en forme de collier en les passant dans un fil, et qu'on peut coudre comme parure aux ceintures et aux autres vêtements.

(2) Les noms botaniques que j'indiquerai me sont fournis par mon collègue et ami M. Figari, autrefois professeur de botanique à l'École de médecine d'Égypte, et maintenant membre du conseil général de

dan. «Distribue cela, me dit-il, aux femmes de ton père.» Ensuite, il égorgea un mouton, et le fit rôtir à la manière du pays appelée *nassys*, pour nous le donner comme viatique (on appelle nassys une grosse pièce de viande, cuite tout entière dans son jus, ou rôtie).

Enfin, il nous fit ses adieux, et nous enfourchâmes nos montures. Mon oncle avait encore avec lui un troisième esclave assez âgé. Moi j'étais à cheval, mon oncle à dromadaire, et l'homme noir sur un âne bon marcheur. Les esclaves allaient devant nous.

Nous voilà donc en route, nous dirigeant vers le lieu même où était mon père, c'est-à-dire vers Aboul-Djoudoul. Aboul-Djoudoul est éloigné de Sarf-al-Dadjâdj de six jours de marche. De Sarf-al-Dadjâdj, nous passons par Kebkâbyéh, pays dont les environs ressemblent beaucoup aux campagnes et villages d'Égypte; mais il est mieux bâti, mieux fourni, plus riche, plus populeux et plus vivant. Il regorge d'habitants venus du dehors; les indigènes sont la plupart de riches marchands qui ont un grand nombre d'esclaves dont ils font commerce.

Le dattier croît assez bien à Kebkâbyéh. Le territoire de ce bourg est vaste et découvert, et offre nombre de puits dont l'eau s'élève presque jusqu'aux marges. On y sème en abondance des légumes, tels que bâmyéh, mouloukhyéh, cara (1), bâdindjân (aubergines), concombres longs et courts, oignons, fénu grec, cumin, poivre,

santé au Kaire. — Le sounboul est la lavande, ou spico nardo; — le mahhlab est le cerasus mahlab.

(1) M. Delile, auteur de la partie botanique dans la *Description de l'Égypte*, rapporte les noms de six espèces de *cara*, et il classe différemment les espèces des genres *cucurbita* et *cucumis*. (J.-D.)

habb-richâd (1), toutes plantes qui réussissent là comme en Égypte; toutefois le poivre a le fruit petit, et dépasse à peine la grosseur d'un grain d'orge. On a aussi là le limon acide.

A peu de distance se trouvent les monts Marrah, qui partagent en deux le Dârfour presque depuis le commencement jusqu'à la fin. Les monts Marrah forment une chaîne presque droite, coupée çà et là de divers chemins qui permettent de la traverser et de la parcourir; chaque partie a un nom spécial, outre le nom général de Marrah. Les vrais Fôriens d'origine ont leur séjour dans presque toute la longueur de cette chaîne. Ces montagnards répugnent à habiter les plaines; dans leurs montagnes, ils se croient plus en sûreté pour eux-mêmes et leurs troupeaux. Je décrirai ailleurs les monts Marrah.

A Kebkâbyéh, nous trouvâmes un marché très-fréquenté. Nous y prîmes ce dont nous avions besoin, puis nous partîmes. Nous voyageâmes trois jours le long des monts Marrah; nous nous arrêtâmes pour la nuit dans un pays dont les habitants, d'un naturel brutal, ont en aversion tous les voyageurs, et surtout ceux qui sont arabes. Nous fûmes là dans une sorte d'embarras, et peu s'en fallut que nous allassions plus loin passer la nuit, tant leur mauvais accueil nous déplut. Cependant, nous n'avions nullement besoin d'eux, car nous étions munis

(1) Le bâmyéh est l'hibiscus esculentus, — le mouloukhyéh est le corchorus sativus; — le concombre court, ou coutta, est le cucurbita catti; — le concombre long, ou faccous, est un cucurbita chammâouy; — le habb-richâd est une sorte de lepidium; — le bâdindjân rouge est le solanum lycopersicum; le noir est un solanum melongena; — le cara est un concombre court.

suffisamment de provisions. Tous nous évitaient comme par un instinct de sauvagerie.

De là nous prîmes route en pleine campagne. Nous passâmes une nuit à Târneh ; là nous fûmes bien reçus ; on nous fit faire un repas excellent. Enfin, le sixième jour après notre départ de Sarf-al-Dadjâdj, nous entrâmes dans le village où était mon père, la *commune* de Djoultou, une des communes du district d'Aboul-Djoudoul.

Nous voyons, à la porte de mon père, des chevaux, des ânes, des domestiques, car il avait alors un certain nombre d'étrangers chez lui. Nous entrons ; de jeunes filles esclaves, des noirs, viennent à notre rencontre, nous saluent, nous félicitent de notre heureuse arrivée. Les hôtes de mon père sortent ; et lui aussitôt s'approche de nous, m'accueille, me témoigne sa joie. Je lui baise la main, et je reste debout devant lui, par respect. Il me commande de m'asseoir : j'obéis ; puis un moment après, il me dit : « Quelles études as-tu faites? « Qu'as-tu appris? — Le Coran, lui répondis-je, et « quelque peu de science. » Ces paroles le réjouirent.

Le lendemain de mon arrivée, mon père donna un grand repas. Il tua plusieurs moutons et un bœuf ; et il fit ses invitations. Nous eûmes beaucoup de convives, et ce fut un jour de joie pour tous. Trois jours après, il nous fit préparer, mon oncle et moi, pour aller sur les degrés du trône, offrir, de sa part, des présents au sultan, à son grand-vizir le cheykh Mohammed-Kourrâ, et au vizir le Fakyh-Mâlik-al-Foutâouy. C'était du Fakyh-Mâlik, comme chef supérieur, que relevait immédiatement mon père, dans tous ses rapports avec le gouvernement. Il était de Foutâ, village de la tribu des Foullân,

appelés par les Dârfouriens, Fellâtâ; il avait la haute main sur tous les vizirs d'origine arabe.

Le sultan Mohammed-Fadhl, fils du défunt sultan Abd-el-Rahmân, était alors très-jeune encore, et les rênes du gouvernement étaient entre les mains de Mohammed-Kourrâ (1). C'est lui qui avait pris par le bras Mohammed-Fadhl, après la mort du sultan son père, et qui l'avait assis sur le trône du Dârfour. Depuis lors, Kourrâ tenait l'autorité souveraine et gouvernait comme régent du jeune sultan. On disait, dans les conversations publiques, qu'il était originairement sorti des esclaves du palais; mais le fait était faux; Kourrâ etait de naissance libre. Serviteur dévoué du sultan, il s'était rendu presque indispensable dans le maniement des affaires, et il en portait tout le poids. Du reste, il s'était élevé au vizirat suprême par son mérite et par sa capacité administrative. Tout obéissait à ses ordres dans l'État; nul n'avait voix au-dessus de lui que le sultan. Que Dieu l'accueille en sa miséricorde! Kourrâ avait du génie, de la finesse, du courage, de l'audace, de la sagacité dans les affaires; il savait diriger et conduire tout selon son désir. Son histoire viendra en son lieu, tout à l'heure, avec celle du sultan Abd-el-Rahmân, celle de son fils le sultan Mohammed-Fadhl, et du sultan Mohammed-Tyrâb, frère du sultan Abd-el-Rahmân.

Nous partîmes donc d'Aboul-Djoudoul pour *Tendelty*, qui était alors le siége du sultan, le 1er de châbân 1218. Or, le lieu de résidence du souverain, et tout lieu où le souverain fixe son séjour, est appelé au Dârfour, *Fâcher*.

(1) Le mot de *kourrâ*, en langue fôrienne, signifie *grand, long*.

Nous marchâmes deux jours au petit pas; dans la matinée du troisième, nous étions arrivés. Nous trouvâmes à Tendelty des flots de peuple, une foule toute remuante d'étrangers qui s'y étaient établis, gens à monture, gens à pied, gens assis et gens se promenant, roulements de tambourins, chevaux en mouvement. Nous entrâmes enfin chez le Fakyh-Mâlik. Il était au milieu de ses serviteurs, des gens de sa suite, des préposés aux affaires publiques, tous rangés autour de lui. Nous approchâmes; mon oncle le salua. Mâlik l'accueillit avec déférence et politesse. Zarrouq me fit connaître à lui, et alors Mâlik me salua, me sourit avec grâce et d'un air de bienveillance. Mon oncle lui remit la lettre qui lui était adressée, et celles qui étaient pour la cour. Mâlik lut la sienne, nous renouvela ses civilités, et ordonna qu'on nous préparât un lieu pour y déposer nos hardes et nos bagages. Ensuite il nous conduisit chez le cheykh Mohammed-Kourrâ.....

Nous voyons une maison devant laquelle est un nombre considérable de chevaux et de toute espèce de montures. Nous entrons, nous trouvons Kourrâ assis au milieu de son conseil, qui était alors encombré de monde. Les grands de l'État l'entouraient. Kourrâ nous salue, mais il ne savait pas qui j'étais. Il demande alors : « Qui est ce jeune homme? » Et le Fakyh-Mâlik lui dit : « C'est le fils du chérif Omar de Tunis, le savant qui ré- « side dans le Djoudoul. Il l'a envoyé avec son oncle « saluer Votre Excellence. Voilà une lettre de son père. » Kourrâ prend la lettre et la lit; puis il me fait mille politesses, par honneur pour mon père.

On lui offre ensuite les présents, il les fait porter à

son trésor; il répète maintes fois ses aimables salutations, toujours en rappelant avec distinction le nom de mon père. Il ordonne enfin à Mâlik de nous héberger. Nous nous rendons alors chez le Fakyh. Nous y demeurons trois jours : honneurs, festins, tout nous est prodigué; nous étions dans le plus parfait contentement. Le quatrième jour, le cheykh Mohammed-Kourrâ nous envoie chercher ainsi que Mâlik. Kourrâ me donne alors un cachemire vert, un djoubbeh vert, un caftan d'indienne, deux belles esclaves et un nègre. Puis il écrit à mon père une lettre dont voici la copie :

« De la part de Son Excellence, celui que le Dieu bon a porté aux honneurs, puisse le bien-être et le bonheur ne jamais s'éloigner de lui! Le vizir suprême, le cheykh Mohammed-Kourrâ, au maître sublime en sciences, le chérif Omar de Tunis, que sa renommée dure à jamais!... Amen. »

« S'est présenté à nous votre honoré fils, avec votre honorable et distingué frère, apportant vos présents, selon ce qu'expose votre lettre. Nous en avons ressenti la plus vive joie, et cela pour deux raisons : la première, c'est que vous vous trouvez réuni à votre fils; votre paupière maintenant s'est rafraîchie et couvre tranquillement vos yeux. La seconde, c'est que nous espérons que dès lors vous pouvez vous fixer pour toujours dans notre pays; et c'est là notre plus ardent désir. Car alors il nous arrivera bénédiction par vous, enfants de la famille prophétique. Nous avons fait à votre fils quelques dons qu'il emporte avec lui. Nous espérons qu'ils seront bien accueillis; mais notre excuse est en votre complaisance. Veuillez ne pas nous oublier dans vos prières saintes et

pures. Salut. Sur vous soit la miséricorde et la bénédiction de Dieu. »

Quant au Fakyh-Mâlik, il me fit cadeau d'une jeune esclave à gorge ferme, et me remit une lettre de sa part pour mon père. Après les compliments d'usage, le Fakyh lui écrivait :

« Votre lettre nous est parvenue, avec votre fils et votre frère. Nous les avons présentés à Son Excellence le cheykh Mohammed-Kourrâ. Dieu sait quelle joie il a ressentie de l'arrivée de votre fils. Vous en jugerez d'ailleurs par la lettre de Son Excellence. Nous, nous sommes heureux en songeant à l'amitié qui nous unit à vous. Quant aux présents du cheykh Mohammed-Kourrâ à votre fils, vous les connaîtrez par votre lettre, et le tout vous viendra en main. Et voilà aussi que nous avons donné à votre excellent fils une jeune esclave à gorge ferme et assise comme un cube, et de l'âge des houris ; elle a pour nom Homaydah. Sans doute vous la verrez d'un œil de plaisir ; c'est du moins mon espoir. Salut. »

Nous nous en retournâmes joyeux et contents. Notre arrivée réjouit mon père.

Nous restâmes en repos chez lui, le mois de ramadhân. A la fin du mois, mon père se rendit au Fâcher, pour saluer le sultan. Il y rencontra le cheykh Mohammed-Kourrâ ; il lui demanda la permission d'aller à Tunis pour voir sa mère et ses deux frères, et se réunir à eux avant la mort de sa mère. Il ajouta qu'il me laisserait au Dârfour ; car le pays où résidait mon père était une sorte de fief que lui avait confié le sultan Abd-el-Rahmân, quelque temps avant sa mort. D'abord, ce prince lui avait assigné, comme direction, le terri-

toire de Guerly, mais mon père avait ensuite refusé d'y rester, parce que les habitants ont un idiome particulier, et qu'ils n'ont aucune connaissance de l'arabe. Le sultan le plaça donc dans le domaine où il était quand j'arrivai. Là, l'étendue des terres mises sous son inspection comprenait trois villages : celui de Djoultou, où était notre maison, celui de Dabbah et celui d'Oum-Bâoudhah. Il fut convenu, entre mon père et le cheykh Kourrâ, que je serais colloqué dans cette contrée, à la charge par moi d'en percevoir les impôts, et de la faire cultiver, partie à mon profit.

Kourrâ, après avoir reçu de mon père la promesse qu'il reviendrait au Dârfour, lui permit de partir. Il écrivit des lettres pour les chefs des provinces par où il devait passer, leur intimant l'ordre de lui fournir tout ce dont il aurait besoin, et de le faire accompagner par des cavaliers qui l'escorteraient jusqu'aux lieux où il n'aurait plus rien à craindre. Mon père fit ses adieux à Kourrâ; puis il revint à nous tout occupé de son voyage; il se prépara ensuite à partir le plus tôt possible... Il vendit tous ses cotons; il en avait une quantité assez considérable, au delà de cent quintaux; car il en avait semé une portion de terre de plus de vingt *feddâns*, mesure du feddân d'Égypte. A l'époque de la maturité parfaite du coton, il en recueillait tous les jours quatorze *rykah*. Le rykah, en langage fôrien, est ce qu'on appelle en Égypte la *couffe*, qui, remplie de grains, contient cinq *roub* égyptiens.

Mon père fit argent de tout ce qu'il possédait, même de sa bergerie de menu bétail, de ses bœufs et de ses ânes. Il prit avec lui ses femmes esclaves, ses noirs, et tout ce que j'avais reçu d'Ahmed-Badâouy et de l'ab-

cheykh (1) Mohammed-Kourrâ. Il ne me laissa qu'une esclave qui avait des taies aux yeux, et appelée Farhânah, deux noirs avec leurs deux femmes, un âne et un dromadaire malade. Il me laissa aussi une de ses femmes, appelée Zohrah, et la femme de son frère; chacune d'elles avait une fille. Il vendit ses fosses de grains (2), excepté une seule, qu'il m'abandonna. Il me remit ensuite le contrat de donation de la partie de terres que lui avait cédée le sultan Abd-el-Rahmân. En voici la copie:

« De la part du sultan très-grand, refuge et conseil de tous, le plus illustre sultan des peuples arabes et des peuples non arabes, roi du col des nations, sultan des deux terres et des deux mers, serviteur des deux illustres Villes Saintes, mettant sa confiance en l'aide du Souverain qui a créé les hommes et les ressuscitera, le sultan Abd-el-Rahmân-el-Rachyd, à leurs Excellences les Rois, Gouverneurs, Charâty et Ramâlidj, aux enfants des sultans, aux percepteurs d'impôts et de douanes, à tous les peuples des États du sultan des Arabes et du Soudan (3)...

« Le susdit sultan, rempli de prospérités qu'il verse sur les hommes, plein de puissance, le Triomphant, le Vainqueur, a honoré de ses bienfaits le savant schérif

(1) Nous verrons bientôt ce que signifie, comme titre, cette qualification d'*ab*, père.

(2) Les Fôriens conservent leurs grains en terre dans des fosses, pour les garder.

(3) *El-Rachyd*, le juste; — *Charâty*, préfets; — *Ramâlidj*, officiers de l'État. Le mot *ramâlidj* signifie proprement, en fôrien, pièce de cuivre que les plus braves portent sur le bras, comme nos militaires portent un chevron.

Omar le Tunisien, et lui a donné une partie de terre dans le district d'Aboul-Djondoul, et renfermant trois villages, Djoultou, Dabbah, et Oum-Bâoudhah, selon l'étendue qui leur est connue et les limites qui leur sont fixées, d'après la démarcation faite par le roi Djauhar au roi Khamys-Armân. Que nul opposant ne lui cherche opposition, et que nul discutant ne lui cherche discussion dans toute l'étendue de mes États et surtout parmi les percepteurs d'impôts du blé. Qu'il y soit maître absolu, de quelque manière qu'il veuille exercer son autorité. Nous lui avons fait ce don en vue de Dieu Très-Haut, dans l'intention d'en recevoir récompense dans la demeure de la résurrection. Que personne, soit des grands, soit du peuple, ne lui fasse opposition et réclamation. »

Mon père chargea ses bagages, emmena ses esclaves, son sérail et son frère, partit, et me laissa à sa place.

Mais au mois de Redjeb 1219, l'ab-cheykh Mohammed-Kourrâ fut tué dans un combat à la suite d'une révolte dans laquelle il fut poussé malgré lui, et qu'il fut obligé de soutenir par les armes contre le sultan Mohammed-Fadhl. Elle fut amenée par les ennemis de Mohammed-Kourrâ. Ils suscitèrent l'inimitié du sultan contre lui par leurs menées et leurs calomnies. Ils firent entendre à Fadhl que Kourrâ pensait à lui ôter des mains l'autorité souveraine, pour la remettre entre les mains de son propre frère Bâcy-Aouâdh-Allah (1). L'at-

(1) Le mot *bâcy*, en fôrien, signifie *grand*, et ne s'applique qu'aux enfants et proches parents des hauts personnages. — Par *mayrâm*, on distingue une fille du sultan. — Le titre de *dettan*, (mot prononcé sans faire sonner l'*n*) n'est donné qu'au fils aîné du sultan : c'est le *dauphin*, l'*infant*. — Le nom d'*yâkoury* est réservé uniquement

mosphère se rembrunit alors entre le sultan et l'ab. Le sultan et les siens cherchèrent à se saisir de Kourrâ; mais ils ne purent y parvenir. Le cheykh, avec ceux qui lui étaient dévoués quitta la demeure qu'il avait assez près de celle du sultan, et alla en habiter une autre qu'il avait un peu plus loin, mais toujours dans Tendelty, le Fâcher actuel. Le sultan fit dire à Kourrâ de revenir à sa demeure première. Le cheykh refusa.

Fadhl, ne pouvant s'emparer ni de lui, ni de ses partisans, et se voyant ainsi trompé dans ses vues, aposta des soldats pour l'empêcher d'aller prendre de l'eau au lac situé au milieu de Tendelty. Pendant trois jours, Kourrâ envoya chercher de l'eau jusqu'à Djédid-al-Sayl. La soif se fit sentir parmi les partisans de Kourrâ. Ils lui dirent alors: « Nous avons soif, et nous manquons d'ani-« maux et d'outres pour aller prendre l'eau dont nous « avons besoin. Conduis-nous à un autre endroit, où « nous puissions avoir à boire, ou bien donne-nous un « moyen quelconque d'avoir de l'eau ici. »

Kourrâ monte alors à cheval avec sa troupe, et se rend au lac. Mais il y trouve une garde du sultan assez nombreuse et commandée par le mâlik ou roi Mohammed-Delden, fils d'une tante de Fadhl. Kourrâ le tue et fait de sa troupe un carnage épouvantable. Les partisans du sultan, à cette nouvelle, marchent contre Kourrâ. Un combat violent s'engage; le parti du Trône est mis en

à la première femme du sultan, quand il est énoncé seul; si on l'applique aux autres, ce n'est que par forme honorifique, et alors on y ajoute toujours le nom propre de celle qu'on veut désigner. Nous retrouverons ailleurs ces titres et d'autres encore, et nous verrons aussi ce qu'ils expriment.

déroute; c'était le jeudi à midi. Mohammed-Fadhl, effrayé, s'enfuit à Djédid-al-Sayl. Ce jour-là fut terrible pour le sultan et pour son parti; car le carnage dura jusqu'au soir.

Ensuite, le cheykh Kourrâ descendit avec ses troupes sur un des flancs de l'étang. Le sultan vint camper en face, à l'autre bord, et resta ainsi jusqu'au lendemain matin. Pendant la nuit, Kourrâ chercha qui des siens avait succombé. Il trouva parmi les morts son frère Bâcy-Aouâdh-Allah. Kourrâ, affligé, s'écria alors : « Pour qui « combattrai-je maintenant? Voilà mon frère mort, lui « qui pour moi était ce que j'avais de plus cher au monde! »

L'ab-cheykh Mohammed avait dans son parti, Bâcy-Tâhir, le fils du sultan Ahmed-Bakr, et oncle de Mohammed-Fadhl, et il l'avait proclamé sultan. Par ce moyen, il avait prévenu de son côté la défection des Fôriens qui avaient soutenu sa révolte. Car il est de coutume, au Dârfour, de ne reconnaître le sultanat qu'entre les mains d'un individu qui soit de la famille royale et de la maison des sultans.

Kourrâ, désolé de la perte de son frère, dit enfin à ceux qui l'entouraient : « J'ai horreur de la vie. Demain, « gardez-vous de combattre quand vous m'aurez vu pé- « nétrer au milieu de la mêlée; songez seulement à vous « conserver. » Cette résolution une fois connue, tous ceux de son parti qui ne lui étaient pas attachés par les liens du sang ou par les liens de l'amitié et du dévouement désertèrent pendant la nuit, et il ne lui resta guère que mille et quelques individus.

Au matin, les tambourins du combat donnent le signa de l'attaque. Les troupes du sultan montent à cheval;

Kourrâ monte à cheval avec sa suite. On le fait pénétrer au centre de la bataille. L'affaire s'engage vivement. Kourrâ plonge au milieu des troupes de Mohammed-Fadhl, rompt leurs lignes : personne ne le séparait plus du sultan ; s'il veut, il le tue. Mais il se rappelle les bienfaits qu'il a reçus du père de Fadhl, et il retient son bras. Il s'arrêta un moment devant Fadhl... « Tu écoutes, « lui dit-il, les calomnies qu'on te porte contre moi! Voilà « comme tu récompenses mes services !... » Le sultan, effrayé, tremble ; il voudrait fuir ; il crie à sa troupe : « Le voilà ! il va me tuer ! » De tous côtés on se précipite sur Kourrâ, on l'entoure, comme l'anneau entoure le doigt. L'ab, ne voyant ni ressource ni salut, se bat comme un lion, et égorge une foule de braves. Il est couvert de blessures plus ou moins graves, mais il n'y fait aucune attention. Les défenseurs de Fadhl craignaient que quelqu'un de la suite du cheykh ne vînt à son secours et le sauvât de leurs mains, bien que toute sa troupe fût assez éloignée et l'eût laissé seul...

Il combattit ainsi près d'une heure. Les gens du sultan, voyant qu'ils n'en pouvaient venir à bout, coupent les jarrets de son cheval. Kourrâ tombe, et, trop pesant, il ne peut se relever ; car il avait une double cuirasse de mailles en fer. On court en masse sur lui ; tous à coups de lance et de sabre se ruent sur lui comme des chiens sur leur proie. Il est tué ! La miséricorde de Dieu sur lui !

On le dépouille... il était frappé de plus de cent blessures, coups de sabre ou de pointes de lance.

Le fils de sa femme (1), appelé Chylfout, accourt, es-

(1) Le brave Kourrâ était eunuque ; cependant il s'était marié à

rant le trouver encore vivant, et le débarrasser des mains de l'ennemi..., Kourrâ avait succombé. Chylfout tire son sabre, plonge sur l'ennemi, renverse nombre de braves, en leur criant : « Allons! le talion! Payez-moi « le talion de Kourrâ. » Enfin, on s'amasse sur lui, et il est tué, après avoir abattu plus de vingt cavaliers.

Telle fut la fin du cheykh Mohammed-Kourrâ. Je vais dire en quelques mots quel fut son commencement, et comment il s'éleva aux honneurs. J'exposerai en même temps ce que j'ai appris d'hommes véridiques, et de plusieurs vieillards, sur les sultans du Dârfour.

Le sultan Mohammed-Fadlil était fils du sultan Abd-el-Rahmân, fils du sultan Ahmed-Bakr.

Ahmed-Bakr avait sept fils : Omar, Aboul-Kacim, Ryz, Ryfâ, Tyrâb, Tâhir, et Abd-el-Rahmân, surnommé El-Yatym ou l'Orphelin, parce qu'à la mort de son père, il était encore dans le sein de sa mère. Quand Ahmed-Bakr vit approcher l'heure de sa mort, il assembla près de lui les grands de l'État, et déclara, comme dernière volonté, qu'il entendait que le sultanat passât alternativement à chacun de ses fils, à mesure que l'aîné de chacun mourrait. Il établit, de plus, que nul des enfants de ses sept fils ne régnerait avant que tous les sept ne fussent morts.

En conséquence, Omar eut le premier l'empire. Il régna sept ans, et fut tué dans une guerre qui s'alluma

une femme qui avait pour fils Chylfout. Les eunuques de haut rang se marient, dans ces contrées, pour avoir une famille aux yeux de la société. — Ce nom de Chylfout est un composé de deux mots arabes signifiant : *prends* et *pars*. Il fut ainsi appelé à cause de son intrépidité extraordinaire, qualité fréquente chez ces noirs.

entre lui et le sultan Mohammed-Djaoudeh, sultan du Dâr-Seleyh ou Soulâyh, connu aussi sous les noms de Dâr-Wâday et de Dâr-Bargou (1).

Après Omar, son frère Aboul-Kacim gouverna. Il resta sept ans au souverain pouvoir, et fut tué aussi dans une bataille qu'il livra au sultan du Dâr-Bargou. Mohammed-Tyrâb lui succéda. Il eut la guerre en horreur, et resta chez lui, occupé à gouverner, pendant trente-trois ans. Il fut appelé *Tyrâb-Ardh-el-Châm* (2). Il aimait la grosse joie et les amusements, et était recherché dans sa parure. Pendant les jours de son règne, il y eut fertilité, paix et tranquillité, et les denrées furent à bas prix. Mais, sur la fin de sa vie, il fut détesté, à cause des vexations extravagantes de ses enfants, qui étaient au nombre de plus de trente, sans compter les filles.

Ses fils étaient sans cesse à cheval à rôder par tout le Dârfour. Toutes les fois qu'ils entendaient parler de quelque chose de précieux ou d'agréable, ils l'enlevaient

(1) On dit aussi *Bargou*.

(2) C'est-à-dire *semences de la Syrie*. Les Fôriens savent par ouï-dire que la Syrie est une terre fertile et bénie du ciel, le berceau des prophètes, le lieu où doivent s'assembler les mortels au dernier jour; et, comparant les œuvres de bien de Tyrâb aux riches productions des terres de la Syrie, ils ont surnommé ce prince Tyrâb-la-Syrie. Tyrâb, en fôrien, signifie semences qu'on jette en terre (*tourâb*, terre). Le surnom de Tyrâb-Ardh-el-Châm, *semences de Syrie*, fut ainsi donné au sultan Mohammed à cause de sa générosité, de sa douceur, de sa bonté, de son empressement à faire du bien à ceux qu'il voyait dans le besoin, de son habileté à manier les affaires et de sa prudente lenteur.

On exprime par *Tyrâb*, en langue fôrienne, le mot *semence, grain choisi, réservé pour semer;* en langage vulgaire d'Égypte, par *tacaouy*, et en langage de Barbarie, par *zaryâh*.

à celui qui en était possesseur. Ils accablaient les Fôriens de pénibles corvées, et personne n'osait rien dire. Ce fut au point qu'un de ces princes, appelé Moucâed, tout bouffi de vanité, d'orgueil et d'insolence, et craignant de faire une chose vulgaire en montant à cheval, montait à dos d'hommes. Ainsi, rencontrait-il un jeune homme, il ordonnait de le saisir de suite, lui montait sur le dos, et le faisait marcher jusqu'à ce qu'il l'eût fatigué. Il fit d'assez longs voyages, non pas à cheval, ou bien à âne, mais à dos d'hommes, qu'il faisait relayer jusqu'au terme auquel il voulait atteindre. Quand il ne trouvait personne du peuple à son gré pour remplir cette corvée, il montait des gens de sa suite.

Les Dârfôriens portèrent plainte enfin au sultan, qui refusa de les croire et d'accueillir leurs réclamations. Plusieurs fois, à ce sujet, il entra en colère. « C'est vrai-« ment chose étonnante ! disait-il alors ; un pays comme « celui-ci, ne pas supporter mes enfants ! Pour la moin-« dre chose qu'ils font, on vient se plaindre à moi ! » Les habitants alors renoncèrent à toute récrimination, et confièrent leur cause au Dieu de grandeur et de gloire.

Tyrâb distribuait les hauts emplois aux parents de ses femmes ; c'est parmi eux qu'il avait pris tous ses vizirs.

L'aîné de ses fils s'appelait Ishâq. Il était brave, inspirait le respect et la crainte, était intelligent, mais avide de richesses et enclin à la tyrannie et à la méchanceté. On l'appelait aussi le Khalife, parce que son père l'avait désigné pour son khalife ou successeur, et lui avait lui-même appliqué ce surnom. Tyrâb lui avait constitué une cour et un entourage royal comme à lui-même,

avec un même nombre de vizirs. Tout fils d'un vizir de Tyrâb était attaché, par ordre du sultan, à Ishâq, comme vizir du même degré que son père auprès du sultan. Les choses demeurèrent ainsi pendant assez longtemps, c'est-à-dire jusqu'à ce que Tyrâb partit pour le Kordofâl(1), et laissa Ishâq au Dârfour, comme nous le dirons bientôt.

Tyrâb aimait aussi la débauche et les plaisirs. Souvent de jeunes garçons et de jeunes filles jouaient ou dansaient ensemble en sa présence; et lui aimait à les regarder. Un jour, une troupe de Birguides (ou Birckides) vint au Fâcher. Les Birguides, qui forment une tribu assez considérable au Dârfour, ont une danse connue sous le nom de la danse *tendéguéh*. Leur habitude est, lorsqu'ils sont fatigués de danser, d'aller par couples, fille et garçon ensemble, s'asseoir à l'écart. Après donc qu'ils eurent dansé devant le sultan, ils allèrent s'asseoir deux par deux. Alors un des danseurs dit à sa jeune fille : « Voudrais-tu « de moi pour mari? — Oui, mais que me donneras-tu « pour douaire? — Hé! je suis pauvre!..... Je ne vois « rien de plus précieux à te donner que mon vis-à-vis que « voilà. » Et il montrait le sultan, qui était assis en face d'eux. — « Très-bien! dit la danseuse, j'accepte... » Or, Tyrâb observait leurs signes; il les appela. Quand ils furent près de lui, il voulut savoir ce que signifiaient leurs gestes. Le jeune homme lui dit : « Je demandais à mon « amie, que vous voyez, s'il lui plairait de se marier avec « moi. Elle y consent, mais elle veut un douaire; et je « lui répondais à cela : Je ne vois rien de plus précieux

(1) Ou le Cordofan.

« à te donner, que mon vis-à-vis que voilà, et je vous « montrais. » Tyrâb trouva cette forme de don assez singulière, et ajouta : « Veut-elle de moi pour douaire? « — Certainement, dit le jeune homme. » Alors le sultan dit à la danseuse : « Me permets-tu de prendre un « remplaçant, et de te payer une rançon? — Très-vo- « lontiers, répondit-elle, j'y consens, j'accepte. » Tyrâb envoie chercher le père de la jeune fille, la demande en mariage, fait faire le contrat avec le danseur, et donne pour douaire à la fiancée deux belles esclaves, et au fiancé un esclave noir. De plus, il leur fait assurer de quoi vivre. Certes, c'est là un trait frappant de générosité; car est-il rien de plus beau que de rapprocher ceux qui s'aiment, et de les unir par un lien pur?

On attribue un fait analogue à Abou-Bekr. Pendant son khalifat, souvent il rôdait de nuit dans la brillante Médine, afin de connaître par lui-même le véritable état du peuple, et de découvrir qui était victime de vexations, et qui vexait ses frères. Dans une de ses tournées, il entendit, de la rue, une jeune esclave chanter ces vers :

« Hélas! je l'ai aimé avant qu'on ne me déchirât mon « tamymah (1).

« Dans sa marche, il se balance comme la branche « flexible.

(1) On appelle *tamymah* un fragment de papier sur lequel on écrit des épithètes attributs de Dieu, ou quelques mots du Coran. On plie ce papier, et on le tient attaché sur la tête des enfants jusqu'à l'âge de puberté. On veut par là les préserver de maladies, des mauvais génies, du mauvais œil; c'est un talisman, un genre de scapulaire. Pour les filles, on le déchire quand les signes de la puberté sont apparus et que la gorge commence à poindre.

« Et l'éclat de son visage! il est beau comme l'éclat de « la pleine lune.

« Comme elle, il disparaît et reparaît; c'est un re- « jeton du sang de Hâchim (1). »

Abou-Bekr frappe à la porte et dit à cette fille : « Qui « est celui que tu aimes? — Pars d'ici, répond-elle aus- « sitôt. — Il faut que tu me dises qui tu aimes. — Par le « nom du Prophète aujourd'hui dans le tombeau, éloi- « gne-toi d'ici. — Par le nom de Dieu, je ne sors pas que « tu ne m'aies déclaré quel est celui qui a ton amour. » Alors elle pousse un profond soupir et dit : « Une flamme « malheureuse me consume; le trouble est en moi; « j'aime Mohammed, fils de Kâcim. — Mais es-tu libre? « — Non, non, je suis esclave. — De qui? — D'un tel, » qu'elle lui nomma. Abou-Bekr part. Au matin, il s'informe de ce Mohammed, fils de Kâcim, et il apprend qu'il est en expédition dans l'Irâk. Aussitôt il envoie un exprès au maître de la jeune fille, la lui achète et la fait conduire à Mohammed, fils de Kâcim, à qui il écrit toute l'aventure; et il ajoute : « Mon fils, combien de « cœurs malades sont morts pour des femmes, et com- « bien de cœurs vierges sont tombés en langueur! »

Voici une autre anecdote à peu près semblable à celle qui précède.

Soleymân, fils d'Abd-el-Mâlik, fils de de Marouân, était d'une extrême jalousie ; parfois il fit mettre à mort des individus qu'il soupçonnait seulement d'avoir jeté sur quelqu'une de ses concubines un regard de convoitise.

(1) Hâchim est le bisaïeul de Mahomet.

Une fois, il fit venir chez lui un chanteur. C'était de jour. Il fit asseoir ce chanteur en bas de son lit, et lui dit de chanter. Lui, s'étendit sur son lit, et une jeune esclave l'éventait, car il faisait très-chaud. Soleymân fut pris de sommeil. Par hasard, le chanteur lève la tête; il voit le khalife endormi, et la jeune fille qui agitait l'éventail. Il fixe ses regards sur elle, et elle paraît à ses yeux avoir l'éclat du soleil à la quatrième heure du jour. Il se trouble, mais il n'ose lui parler; le khalife est là. Des larmes d'amour roulent entre ses paupières; le feu de la passion bouillonne en lui; il prend un papier, et il lui écrit ces deux vers :

« Je t'ai vue en songe; tu étais près de moi; je hu-
« mais la fraîche salive de tes lèvres.

« Oui, oui, nous avons passé la nuit ensemble dans un
« seul lit. »

Il jette le papier à la jeune fille; elle le prend, le lit et y écrit ces autres vers :

« Tu as bien vu; tout ce que tu espères, tu l'obtien-
« dras, dût mon jaloux avoir le nez traîné dans la pous-
« sière.

« Oui, tu passeras la nuit entre les *chevillères* (1) de
« mes pieds et les bracelets de mes mains; tu viendras
« sur mes lèvres et dans mes bras.

« Nous serons les premiers amants qui auront été
« unis en dépit du sort et malgré un jaloux. »

Elle jette le papier au chanteur. Le khalife l'attrape au vol... il le lit... ses yeux s'enflamment, il va éclater de

(1) Les anneaux que les femmes se mettent comme parure aux chevilles des pieds, et qui correspondent aux bracelets qu'on porte aux poignets.

fureur. « Quel motif vous a inspirés? Est-ce une amitié « ancienne? est-ce l'amour qui de ce moment vient vous « enivrer? — Par le ciel! c'est amour de ce moment : « nulle parole ne nous liait. » Et des larmes de crainte tombent de leurs yeux... Le khalife s'attendrit; puis, se tournant vers le chanteur : « Prends-la... mais ne « reparais jamais devant moi. »

Le sultan Tyrâb, comme nous l'avons déjà dit, vécut très-longtemps. Il eut un grand nombre de femmes et de concubines. Aussi vit-il ensemble plus de trente de ses fils pouvant monter à cheval. Il avait de plus un certain nombre de filles et d'enfants en bas âge.

Le cheykh Mohammed-Kourrâ était à peine pubère, quand il entra au service de ce prince. Le sultan le mit dans les kôrkoa ou lanciers. Les kôrkoa sont des sortes de satellites armés de lances, et qui marchent derrière le sultan lorsqu'il monte à cheval, ou lorsqu'il est en son conseil et qu'il donne ses audiences. Mais ils ne sont pas exclusivement affectés à la garde du prince. Les *rois* et les gouverneurs ont aussi de ces kôrkoa pour suppôts, et pour les accompagner lorsqu'ils sortent à cheval, ou qu'ils sont à traiter et juger les affaires. Aux yeux du peuple, leur présence donne à l'autorité un relief imposant; elle relève la grandeur et la majesté du chef de l'État.

Kourrâ resta un certain temps dans ce corps d'élite, et il y donna des preuves d'une grande sagacité. Tyrâb le prit en affection, et le plaça au service du Soum-yn-Dogolah, c'est-à-dire, au Dourâ (1) de la famille impé-

(1) Le mot *soum* signifie *demeure*; *yn* est la préposition *de*, et *do-*

riale. Les officiers employés au Soum-yn-Dogolah sont des hommes de confiance dont la fonction est d'exécuter les ordres de leur chef particulier, et surtout de remplir les missions secrètes. Ce chef particulier du Soum-yn-Dogolah a une bien plus grande considération que le chef des kôrkoa.

Kourrâ, dans sa nouvelle position, sut se rendre indispensable; généralement Tyrâb n'appelait et ne consultait que lui. Kourrâ s'attira bientôt la jalousie de ses collègues; un jour, un d'eux alla dire au sultan : « Kourrâ est un traître et un fourbe. Je le vois chaque « jour avec une de vos concubines, qui lui fait passer les « meilleurs mets du palais. » Le sultan, transporté de colère, promit de se venger. Kourrâ eut nouvelle de cette dénonciation.

Il prend un couteau, s'enferme seul dans une hutte, et de sa propre main il se coupe toutes les parties sexuelles. Puis il court se présenter au sultan qui était dans une hutte voisine, et les jette devant lui. « On m'a ac- « cusé de te trahir, dit-il, parce que j'avais *cela*... Les « voilà, je viens de les couper. J'espère que désormais « mon prince n'aura plus de doute sur moi. » Et il tomba évanoui. Le sultan, tout ému, ordonne de le traiter et de le soigner avec la plus grande attention.

Quand Kourrâ fut guéri, Tyrâb le confia à l'émyn Aly-Ouad-Djâmi (1), un des premiers vizirs, et le lui re-

golah veut dire *famille*. — *Dourâ* est une corruption de l'arabe, *maison, demeure*. — Le Soum-yn-Dogolah répond donc au sérail, au harem.

(1) Aly, fils de Djâmi. Le mot *ouad*, que nous trouverons plus d'une fois, est une altération de l'arabe *oualad, fils*.

commanda avec le plus vif empressement. « Prends ce « jeune homme avec toi au Dourâ, lui dit-il. Aie pour « lui toutes les attentions possibles; traite-le honorable- « ment, et garde-toi bien de lui laisser apercevoir le « moindre signe de dédain ou de hauteur. J'espère qu'il « sera un jour digne de te remplacer... » Le vizir reçut Kourrâ avec quelque répugnance; toutefois, il lui assigna au Soum-yn-Dogolah une fonction correspondante à la considération dont le nouvel eunuque jouissait auprès du sultan.

Kourrâ resta ainsi quelque temps. Il était sans cesse à la porte de son maître, et toutes les fois que l'émyn appelait quelqu'un du Soum-yn-Dogolah, Kourrâ lui répondait; souvent même nul autre que lui n'était présent. Le vizir lui confiait une foule d'affaires, qui toujours se terminaient de la manière la plus avantageuse et la plus parfaite. Aly-Ouad-Djâmi se trouva ainsi forcé de lui accorder son amitié; car il le voyait suffire à tout. Il le nomma enfin chef des gardes du Soum-yn-Dogolah. Cette nouvelle position donna un nouveau relief à Kourrâ; il avait le service entier du Dourâ entre les mains, et tout y obéissait à ses ordres. Du moment qu'il fut élevé à ce poste, il s'acquitta de ses devoirs avec plus de zèle que jamais. Il restait constamment attaché à la porte de son maître.

L'émyn était d'une paresse et d'une indolence extraordinaires. Par suite de son incurie, on préparait, pour le dîner et le souper, un nombre incroyable de mets et sans qu'il en eût connaissance. On ne lui servait, pour lui et pour ceux qui étaient avec lui, que ce qu'il fallait pour le repas; le reste était distribué à tort et à travers; et plu-

sieurs des plats retournaient intacts aux femmes qui les avaient préparés. Mohammed-Kourrâ réforma le mode de dispensation de ces mets surabondants. Ainsi il envoyait chaque jour des serviteurs chez les individus de la suite de son maître, s'informer du nombre d'hôtes que chacun avait chez soi. Ces serviteurs venaient ensuite lui rendre compte de leurs enquêtes, et lui désigner quels étaient ceux qui avaient des étrangers à traiter.

Quand on apportait les mets, il en choisissait ce qu'il y avait de meilleur pour l'émyn et ceux qui mangeaient avec lui; puis il en distribuait aux domestiques ce qui leur était nécessaire, le reste était réparti au dehors entre ceux qui avaient chez eux des hôtes ou étrangers, chacun recevait de ces mets selon son rang, sa richesse, et sa considération et sa science. Mais Kourrâ enjoignait à ceux qui les distribuaient de dire toujours : « L'émyn « vous envoie ceci pour votre repas. » Cependant l'émyn ne savait rien de tout cela; et tous témoignaient publiquement leur reconnaissance, et faisaient l'éloge d'Aly-Ouad-Djâmi. Lorsqu'ils venaient chez lui, ils « lui disaient : Que Dieu vous récompense! vous nous « avez honorés d'un repas excellent... Nul ne vous peut « être comparé pour la manière sage et intelligente dont « vous servez le sultan. »

Et le vizir, surpris, se disait : « Tous ces gens-là me « comblent de louanges ; tous me répètent : « Vous nous « avez envoyé de quoi faire un repas excellent. » En vé« rité, je ne sais comment cela se fait. » Il ignorait qui était cause de ces félicitations et de ces remercîments : il chercha à le découvrir.

Un soir qu'il sortait du harem pour passer à son divan, il aperçoit Kourrâ distribuant les mets. Il s'arrête et se cache. Bientôt il l'entend demander aux serviteurs : « Combien y a-t-il d'étrangers chez le roi un tel? « — Il y en a tant. — Alors portez-lui tant de plats, et « n'oubliez pas de lui dire : « L'émyn vous envoie ce « souper. » Il répartit ainsi une grande partie de ce qu'il y avait de mets préparés. Alors le visir dit : « Voilà d'où « vient le fait. » Et il s'attacha de plus vive amitié à Kourrâ, le combla d'égards et l'éleva encore en dignité. Il l'établit roi des kourâyât, c'est-à-dire, en style du Dârfour, directeur ou intendant supérieur des chevaux et de tous les serviteurs de la cour; c'est une des principales dignités fôriennes. En style d'Égypte, ce ne serait que la fonction de chef des sâys ou palefreniers.

Mohammed-Kourrâ resta ainsi avec l'émyn Aly, et conserva ce poste jusqu'à ce que ce vizir partît pour le Kordofâl avec le sultan Tyrâb. Le cheykh Kourrâ l'accompagna.

Causes de l'expédition du sultan Mohammed-Tyrâb pour le Kordofâl. — Mort de Tyrâb.

Des hommes dignes de foi, et connaissant parfaitement la généalogie des princes fôriens, m'ont raconté que le sultan Saloun, appelé aussi Soleymân, et le premier aïeul des sultans du Dârfour proprement dit, avait un frère nommé Mouçabbâ (1). Ils se partagèrent

(1) Le sultan Saloun, selon les gens instruits du Dârfour, régnait il y a à peu près deux siècles. C'est lui qui est l'origine de la famille

le royaume, c'est-à-dire le Dârfour et le Kordofâl, qui, primitivement, formaient un seul gouvernement. Soleymàn prit le Dârfour, et Mouçabbâ le Kordofâl, et ils se promirent par serment de ne jamais rien tenter l'un contre l'autre. Cet état de paix leur survécut jusqu'à l'époque du sultan Mohammed-Tyrâb.

Le Kordofâl était alors gouverné par un des descendants directs de Mouçabbâ, le sultan Hâchim, prince audacieux, entreprenant, aimant les dangers et les périls. Il fit de nombreuses incursions chez les Touroudj, chez les Arabes nomades, voisins du Dârfour, et acquit ainsi de grandes richesses. Il avait organisé une troupe de dix mille noirs armés, et un nombre assez considérable de soldats de différents pays, tels que Dongoliens, Chàydjiens, Kabâbych, Arabes Rézeygât (1). Quand il se vit ainsi à la tête de forces imposantes, il conçut le projet de s'emparer du Dârfour. Il consulta à cet égard les grands de sa cour, qui lui conseillèrent d'envoyer çà et là des détachements de maraudeurs en avant-garde sur les limites du Dârfour, pour en affaiblir et piller les habitants. Il devait, quelque temps après, se mettre lui-même en campagne.

Il agréa cet avis, et, en conséquence, il disséminа des escouades de pillards sur la ligne limitrophe du Dâr-

régnante. Saloun s'écrit par un saghyr-noun. (*Note d'après le cheykh.*)

MM. de Cadalvène et de Breuvery, dans leur ouvrage sur l'*Égypte et la Turquie*, 2e vol., donnent un abrégé de l'histoire du Dârfour.

(1) Les Chàydjiens sont entre le Dârfour et le Kordofâl, mais plus rapprochés de ce dernier. Les Kabâbych sont entre le Kordofâl et le Sennâr.

four. Ils tuèrent des hommes, firent des prisonniers, et s'emparèrent d'un butin considérable.

Alors Tyrâb écrivit à Hâchim : « Mon cher cousin, tu « envoies des pillards sur les confins de mon pays ; ce- « pendant tu sais l'amitié qui nous lie, et rien de ma « part n'est venu la troubler. Tu sais aussi que ceux « dont tu enlèves les biens sont des musulmans, des « adorateurs du Dieu unique ; et cette conduite n'est « justifiable auprès de personne au monde. Jamais « homme sage et intelligent n'agirait de la sorte. Quand « cette lettre t'arrivera, arrête ces hostilités ; car, tu le « sais, l'injuste trouve toujours son précipice. Adieu. »

Au reçu de cette lettre, Hâchim prit plus d'orgueil et de fierté, et anima encore davantage ses pillards à la maraude. Le sultan Tyrâb comprit alors que s'il ne marchait contre Hâchim, et ne le réduisait au néant, il n'avait que malheurs à attendre, et qu'il verrait bientôt son pays ruiné. Il fit donc ses préparatifs de guerre et se disposa à partir.

Tel fut le motif apparent de la guerre ; mais le motif secret et réel était celui-ci : il savait que le peuple était mécontent de lui et ne voulait pas du gouvernement d'aucun de ses fils. De plus, la plupart des grands, qui avaient juré au sultan Ahmed-Bakr, à son lit de mort, de laisser arriver successivement au sultanat ses sept fils, les oncles des enfants de Tyrâb, existaient encore, et pouvaient exiger l'exécution des dernières volontés du prince. Tyrâb, enfin, songeait aux vexations exercées par ses fils, et il avait intention de tester en faveur de son fils aîné, Ishâq le khalife, dont nous avons déjà parlé. Il profita donc de la circonstance actuelle et des

motifs de guerre que lui présentait Hâchim; il affecta une indignation extrême, et dit hautement à son conseil que lui-même se chargerait de conduire l'expédition. L'émyn Aly, ou tout autre vizir, aurait suffi pour soutenir la guerre et parer aux dangers qu'elle pouvait entraîner; mais il voulait partir et prendre avec lui les fils et petits-fils du sultan Ahmed-Bakr et des autres sultans, et les lancer dans les combats, espérant les y voir périr, ainsi que les anciens vizirs qui auraient pu refuser la concession du souverain pouvoir à Ishâq. Il voulait, par suite, livrer entre les mains de son fils le pays, les trésors de l'État, les troupes, et, de plus, avoir lui seul la gloire de mener à fin cette guerre.

Il rassembla donc les fils de la famille d'Ahmed-Bakr et les premiers vizirs, et fit rester au Dârfour, avec Ishâq, les enfants de ces vizirs, chacun ayant, auprès du khalife, la même dignité qu'avait son père auprès du sultan.

Tyrâb partit ensuite; mais, bien qu'il eût tenu cachées ses intentions, on les découvrit. Un poëte a dit :

« Quelque esprit et quelque adresse que mette « l'homme à dérober sa pensée aux yeux des autres, on « l'aperçoit toujours. »

Tyrâb obtint des résultats contraires à ses espérances; la conséquence de cette expédition fut que son fils Ishâq fut tué; et ainsi, toutes ses prévisions avortèrent complétement. La bénédiction du ciel soit sur l'auteur de ces vers :

« Abandonne-toi à la bonté de Dieu, elle ne te lais- « sera jamais dans l'embarras.

« Toutes les fois que je me suis jeté dans quelque af-

« faire difficile, la Grâce divine m'a dit : « Ne t'inquiète « de rien. »

« Confie-moi tes espérances; je suis meilleure que « toi pour toi. »

Et aussi, pour exprimer les caprices hostiles des événements, le poëte El-Moutanabby a dit :

« L'homme n'obtient pas toujours ce qu'il désire; que « de fois les vents viennent souffler tout autrement que « ne le demande son navire! »

A la nouvelle de l'approche de Tyrâb, Hâchim s'enfuit avec sa suite et sa famille. Il alla chercher asile chez le roi de Sennâr, et se fixa chez lui. Tyrâb entra dans le Kordofâl sans coup férir. Il envoya les différents corps de ses troupes jusque sur les extrêmes limites du pays, soumit tout à sa discrétion, enleva d'immenses richesses, et réduisit le peuple au silence. Il resta là jusqu'à l'année suivante. Alors ses troupes et sa suite, fatiguées de leur long séjour au Kordofâl, lui demandèrent de retourner au Dârfour. Quant à lui, il voyait avec peine qu'il n'avait pu satisfaire ses désirs relativement aux enfants des sultans qu'il avait emmenés avec lui; mais il dissimula son mécontentement, et il dit aux grands de sa cour : « Comment partir? Hâchim, vous le savez, « s'est réfugié chez le mek de Sennâr, et ce mek lui « prépare une armée pour marcher contre nous. Si « nous nous retirons, il croira, quand il reviendra ici, « que la peur nous aura fait prendre la fuite; et une « fois qu'il se sera emparé du Kordofâl, il renouvellera « ses incursions sur nos frontières, et nous obligera « ainsi de recommencer la campagne. Pour moi, mon « avis est d'aller à lui avant qu'il ne reparaisse sur les

« terres du Kordofâl. Toutefois, il faut que je m'assure « s'il est vrai qu'il se dispose à la guerre. » On resta donc encore quelque temps à attendre... Rien ne venant justifier les présomptions de Tyrâb, l'ennui s'empara des esprits. Le mécontentement général s'accrut : tous désiraient revoir leurs familles, leurs proches. On tenait des conciliabules secrets, et le vizir Aly-Ouad-Bargau, dont Tyrâb avait épousé la fille, dit un jour : « Que me don- « nez-vous si je tue le sultan? Je vous en débarrasserai, « et vous mettrez à sa place qui vous plaira. » Ils lui promirent pour cela de grandes richesses, et on sanctionna le pacte par serments. On convint que le signal de l'exécution du projet serait donné par le tambour, et qu'au premier coup d'alerte, tous seraient prêts pour accourir à son aide.

A la chute du jour, l'émyn Aly-Ouad-Bargau revêt deux cuirasses de mailles solides, qui l'embrassent et le couvrent exactement. Par-dessus, il ajoute ses habits et s'arme de son sabre. Il pénètre ainsi au *palais*, et se rend à la demeure de sa fille (1); car il connaissait l'amour que Tyrâb avait pour elle, et il savait que ce prince allait beaucoup plus souvent chez elle que chez ses autres femmes : nombre de fois il l'y avait trouvé. Il entre. La princesse aperçoit de suite dans les traits de son père quelque chose de sinistre. La fortune manqua cette fois à Aly : le sultan n'était pas ce soir-là chez sa favorite. Aly demande de ses nouvelles. — « Je ne sais « pas où il est, lui dit sa fille; mais, si vous le désirez, « j'irai m'informer de lui, et je lui annoncerai votre

(1) Tyrâb, selon l'habitude des princes du Soudan, avait emmené avec lui la plupart de ses femmes.

« arrivée. — Tout ce que tu feras sera bien fait ; j'ai be-
« soin de le voir ce soir. »

La fille d'Aly, en parlant avec son père, avait aperçu le bord de ses cuirasses sous le collet de son habit. Assurée alors de ce qu'elle n'avait que soupçonné d'abord, elle va trouver le sultan, et lui dit qu'Aly-Ouad-Bargau le demandait, mais qu'elle avait vu en lui quelque chose d'étrange, qu'il avait deux cuirasses de mailles sous ses habits, et était armé d'un sabre ; que cependant Aly n'ignorait pas qu'on n'entrait jamais dans la demeure du sultan avec le sabre au côté, et que, de plus, sa figure exprimait la colère. Tyrâb devina le projet d'Aly ; car, de tous les vizirs, c'était lui qui avait le plus insisté sur le retour au Fâcher, et avait été le plus pressant, le plus abondant en raisons.

Le sultan défend à la fille d'Aly-Ouad-Bargau de retourner vers son père, et il la quitte. Il fait aussitôt appeler les chefs de ses gardes et leur enjoint de s'emparer de quiconque sortirait du *palais*. Il ajoute que si l'émyn parvenait à leur échapper, tous paieraient leur faute de leur propre sang. Il choisit ensuite un certain nombre d'entre eux pour escorte et pour sa défense, et leur ordonne de se tenir sous les armes. Il se retire alors chez une de ses femmes, au centre du *palais*, et fait poster les gardes à toutes les issues.

L'émyn Aly attendait, ou le retour de sa fille pour avoir des nouvelles du sultan, ou l'arrivée du sultan lui-même pour accomplir son projet. Personne ne vint. Aly se trouva alors comme le mouton qui, du pied grattant la terre, découvrit l'instrument de sa mort (1), ou comme

(1) Allusion à une allégorie connue : Un mouton fut préparé pour

celui qui, de sa propre main, se coupe le bout du nez. Un poëte a dit :

« Mon pied m'entraîne vers la mort; je vois mon pied « me conduire où mon sang va couler (1). »

Fatigué d'attendre, l'émyn se dispose enfin à partir. Il craignait que le jour venant à poindre ne fît voir qu'il était armé. Il sort... il approche des gardes; mais on lui crie : « Arrière! on ne passe pas! » Il résiste, et déclare qui il est, afin qu'on le laisse franchir les portes. On s'y oppose, et on lui dit : « Nous avons ordre de t'ar- « rêter si tu ne retournes sur tes pas. » Aly injurie les gardes, et veut forcer le passage. Alors on se précipite sur lui, on essaye de le saisir pour le garrotter et le livrer le lendemain matin au sultan. Aly-Ouad-Bargau met le sabre à la main, frappe et blesse à droite et à gauche. Les gardes tombent sur lui comme des chiens furieux et le tuent. Ainsi échoua son projet audacieux. Le prophète de Dieu a dit : « Tout méchant a son abîme. » La bénédiction du ciel sur Aly-Ghourâb, le poëte de ces vers :

« Le méchant qui sème le mal, moissonne le repentir.
« Cherche la droiture, tu trouveras le droit chemin.
« Les projets sont la monture qui te mènera souvent « à ta perte, la fontaine où tu boiras le remords.

être tué, mais le couteau avait disparu, enfoui dans le sable; on le chercha inutilement. On avait renoncé à tuer le mouton, quand lui-même, grattant la terre avec le pied, découvrit le couteau; et il fut égorgé.

(1) On ne peut pas rendre en français le jeu de sons que présente ce vers en arabe : *ilà hafi saà cadamy, arâca damy arâca damy.* — Les Arabes actuels aiment beaucoup ces bizarreries, qu'ils appellent *djanâs*.

« Combien de fois se hâte-t-on de porter la main sur « un mets succulent? on le saisit, et l'on ne voit pas « qu'il renferme la mort! »

On courut annoncer à Tyrâb la mort de l'émyn. « En- « veloppez-le, dit-il, dans un *ridâ* (un manteau), et « mettez-le à part jusqu'à demain. » Au lever du jour, le sultan convoqua ses esclaves sous les armes. Ils s'assemblèrent. On les distribua aux portes du *palais*, et on ordonna aux portiers de tenir les portes ouvertes, et de ne les fermer que lorsqu'il n'y aurait plus personne à entrer. Tyrâb donna ordre aussi de ne pas laisser pénétrer avec les grands de sa cour les gens de leur suite, et de retenir leurs escortes en dehors. Il prescrivit encore aux esclaves armés de venir, lorsque les portes seraient fermées, se ranger en certain nombre auprès de lui, de manière à entourer les assistants qui seraient à son conseil.

Tyrâb fit ensuite battre le tambour d'alarme et d'effroi; car on a, au Dârfour, un coup de tambour connu pour les réjouissances, et un autre pour l'alarme.

Les vizirs et autres dignitaires se mirent en marche par ordre de dignité. Ils pensaient qu'Aly-Ouad-Bargau avait exécuté son projet, et ils étaient prêts à y donner suite. Une fois rendus à la porte du sultan, ils virent que l'affaire avait tourné autrement. Cependant, il leur fallut entrer. Leurs escortes suivaient de près; mais on les retint en dehors, et chaque vizir entra seul et sans suite. Aussitôt après, les esclaves commandés pour les entourer arrivèrent au conseil, armés de pied en cap, et se postèrent autour d'eux, d'un air décidé et menaçant.

Le sultan paraît. Il était enfoncé dans un vêtement noir, et il avait pour turban un cachemire rouge, rabattu sur le front : ce sont les marques de la colère. Tyrâb s'assied à sa place habituelle, et ordonne qu'on apporte le cadavre. On l'apporte, enveloppé dans un *ridâ*. Le sultan le fait placer au milieu de l'assemblée. « Voyez, dit-il alors; reconnaissez qui c'est. » On s'empresse; on découvre le ridâ, et l'on reconnaît Aly... Nul n'ose proférer un seul mot; la colère du sultan leur fermait la bouche. « Eh bien! ajoute-t-il, le recon-« naissez-vous? » Tous restent muets. Cependant, un des assistants, homme de sagacité et de tact, et dont le sultan avait épousé la fille, prend la parole : « Oui, nous « le connaissons; c'est l'émyn Aly-Ouad-Bargau. Nous « savions tous qu'il était au *palais*. Si tu veux notre « sang, nous voilà; si tu veux nous faire grâce, tu en « es le maître. — Mais, reprend le sultan, qui vous a « portés à agir ainsi? — Tu nous as amenés ici; tu sais « que dans notre pays sont nos parents, nos familles, « nos enfants. Tu nous prives de les voir, de jouir de « leur présence; rien ne t'excuse de nous retenir ici : « de plus, nous ne te voyons pas disposé à t'en retour-« ner. La vie ne nous est bonne que chez nous. Ce que « tu peux nous faire de plus agréable, c'est de nous ren-« dre à notre patrie. Nous avons le cœur ennuyé de cette « longue absence. Sache ce vers d'un poëte :

« Mes soupirs, mes désirs sont pour mon sol natal, « pour la première terre dont la poussière a touché mon « corps. »

« Et le divin rejeton d'Adnân, notre prophète, a dit : « L'amour de la patrie est de la religion. »

Le sultan craignait que, s'il punissait quelqu'un, il ne s'ensuivît une révolte; il trouvait d'ailleurs plausible cette impatience de rentrer au Dârfour. Il se tira d'affaire en disant : « Ne hâtez pas ma mort par ces mani-« festations de mécontentement; car, je vous le jure, « je vois ma fin s'approcher. Je souffre d'un mal que je « ne puis vous faire connaître, et c'est là ce qui retarde « mon départ. Si Dieu me rend bientôt la santé, nous « nous en retournerons tous ensemble. Mais songez à ne « pas agir comme vous le faites. Et, salut! »

Quelques jours après, il donna à entendre qu'il était assez gravement malade. Il ne parut plus à son divan, et ne s'occupa plus des affaires publiques.

Tyrâb était robuste et vigoureux; mais il ne savait pas que celui qui fait le malade voit souvent son mensonge devenir vérité, qu'il tombe réellement malade, et que parfois même il en meurt. Le prophète a dit : « Ne faites pas semblant d'être malades, car vous le « deviendriez, et vous mourriez. » Le mensonge de Tyrâb tourna en effet contre lui. La maladie et la colère de Dieu le frappèrent, et bientôt il vit ses jours en danger. Il fit alors écrire au khalife Ishâq une lettre, où, après les politesses ordinaires, il lui dit :

« Sache, mon fils, que je vois approcher ce que nul « ne peut éviter, ce dont nul ne peut se sauver. Dès que « tu auras reçu cette lettre, laisse ton fils Khalyl au Dâr-« four, et hâte-toi de venir ici. Peut-être me trouveras-« tu vivant encore. Je sens ma vie s'éteindre, et j'ai « désir de disposer en ta faveur. Adieu. »

Cette lettre fut expédiée par un courrier à dromadaire. Le bruit courut aussitôt que le sultan était dan-

gereusement malade; bientôt même on répandit qu'il était mort. C'était le sujet de toutes les conversations.

Or, Mohammed-Kourrâ allait fréquemment chez le sultan et dans le harem. Mais Kourrâ visitait plus souvent l'yâkoury Kinâneh : c'était la première des femmes de Tyrâb, et celle qui avait auprès de lui le rang le plus élevé. Toutes les fois qu'un nouveau sultan monte sur le trône, il y a toujours une des femmes à qui il accorde une prédilection particulière. A celle qui a ainsi mérité plus spécialement ses affections et son amour, il défère un pouvoir supérieur dans le *palais,* avec le titre par excellence d'*yâkoury*, c'est-à-dire, dame royale, ou reine. Cependant, on donne aussi parfois le nom d'yâkoury à d'autres femmes du sultan; mais alors ce n'est qu'un terme honorifique, et on y ajoute toujours le nom particulier de celle à qui on applique cette dénomination.

La princesse Kinâneh était une femme d'esprit et de sagacité, et le sultan ne s'occupait d'autres femmes que dans certains moments et par caprice. Aussi, il avait décoré Kinâneh de la dignité d'yâkoury, parce qu'à cette dignité sont attachés des douaires, des dîmes et de riches revenus. Du reste, l'yâkoury a une certaine puissance de commandement : elle a sous ses ordres des régisseurs qui veillent à ses biens et à ses intérêts.

Kinâneh, sachant Tyrâb sur le point de mourir, craignit pour sa position et pour son fils, Habyb. Elle en parla à Kourrâ. « Mohammed, lui dit-elle, as-tu un « moyen de nous tirer d'affaire, moi et mon fils? — Oui; « et ce moyen, c'est de lier votre avenir à celui de l'or- « phelin; car à lui reviendra l'empire après le sultan

« Tyrâb : tous le désirent et l'appellent de leurs vœux.
« — Alors, pourrais-tu établir ce lien entre lui et moi,
« et lui faire promettre que, lorsqu'il sera sur le trône,
« il me choisira pour yâkoury, et désignera mon fils
« pour son khalife? — Je vous le promets; et tout réus-
« sira à votre gré, je l'espère. » Kinâneh redoutait pour son fils Habyb les menées d'Ishâq le khalife, qui était fils d'une autre femme légitime de Tyrâb. Elle savait aussi que l'orphelin était sans enfants; « et pour cela,
« disait-elle, il élèvera plus attentivement mon fils. »

Mohammed-Kourrâ alla donc trouver l'orphelin, lui présenta les saluts de Kinâneh, et lui annonça qu'elle voulait l'aider à parvenir au sultanat, mais à condition qu'il l'épouserait, et qu'il nommerait Habyb khalife. L'orphelin promit par serment de satisfaire Kinâneh.
« Mais, ajouta ensuite Kourrâ, que m'en reviendra-t-il,
« à moi, si je tiens ce projet secret, si je t'aide de tous
« mes efforts à t'élever sur le trône, si j'ouvre toutes
« les voies qu'il me sera possible de faire servir au suc-
« cès? Un poëte a dit :

« Ne dédaigne pas le secours et l'adresse du faible;
« souvent de grands serpents périssent par le venin
« d'un scorpion. »

L'orphelin répondit à Kourrâ : « Si tu diriges bien
« cette affaire, et si elle se termine heureusement, je te
« revêts de la dignité de *père* (1); je t'en fais le ser-
« ment. »

(1) *Ab* ou *père* : cette dignité est la première de l'État. Le *père* est le plus haut personnage après le sultan; mais il est toujours eunuque. On veut éviter par là qu'il pense à usurper l'autorité pour ses enfants, à les enrichir, etc. Il est à remarquer que Kourrâ, quoique

Mohammed-Kourrâ revint près de Kinâneh, et l'informa que l'orphelin consentait à tout ce qu'elle lui proposait. Kinâneh, tranquillisée alors, et sûre de son avenir, se concerta avec Kourrâ pour envoyer, de moment en moment, à l'orphelin, des nouvelles du sultan.

Cependant, la maladie de Tyrâb s'aggravait, et il désespérait de voir arriver son fils Ishâq. Il appela l'émyn Aly-Ouad-Djâmi, maître de Kourrâ, l'émyn Haçab-Allah-Djirân, l'émyn Ibrahym-Ouad-Ramâd, l'ab-cheykh Abd-Allah-Djoutâ, et un autre émyn dont j'ai oublié le nom. « Souvenez-vous, leur dit Tyrâb, que vous avez « reçu de moi des bienfaits. J'espère que vous saurez « en être reconnaissants, et qu'en retour vous exécu- « terez mes volontés dernières, que voici. — Nous vous « sommes tout dévoués, répondirent-ils. » Alors Tyrâb dit à l'émyn Aly : « Je te recommande de rassembler, « après ma mort, toutes les troupes sous tes ordres, et « de les conduire à mon fils Ishâq, au Dârfour. — Nous « avons entendu; vous serez obéi. »

Et à l'émyn Haçab-Allah : « Je t'ai confié le soin de « mes trésors et de mes richesses; quand je serai mort, « remets-les à mon fils Ishâq. — Vous serez obéi. »

A l'émyn Ibrahym-Ouad-Ramâd : « Je t'ai fait inten-

réduit à l'état d'eunuque, mais cela par sa propre volonté et de sa propre main, n'en conserva pas moins toute son énergie de caractère, et qu'il poursuivit constamment avec la même fermeté sa carrière ambitieuse. Nous voyons ici, en Orient, beaucoup d'eunuques qui font preuve d'une grande force de volonté et d'une grande intelligence; mais il en est bien plus encore qui sont réduits à un état intellectuel au moins médiocre. Toutefois, leurs fonctions au harem leur donnent à tous une dose énorme d'orgueil et de fierté.

(*Note du Traducteur.*)

« dant de mes bestiaux et de mes chevaux; quand je « serai mort, consigne-les à mon fils, au Dârfour. »

Et à l'ab-cheykh : « Je t'ai donné la direction suprême « de mesfemmes, de ma famille et de mes serviteurs; « quand je serai mort, tu les livreras à mon fils. »

Enfin, il dit au dernier : « Je t'ai chargé de la g[illegible]de « de mes armes, de mes vêtements et de mes enfants; « quand je serai mort, remets tout à mon fils. »

Après avoir entendu ces ordres, tous dirent au prince : « Nous sommes vos serviteurs soumis. » Ensuite ils lui répétèrent plusieurs fois leurs vœux pour le rétablissement de sa santé; et ils pleuraient en le voyant ainsi malade, car tous étaient gendres du sultan, excepté l'ab-ckeykh qui était eunuque. Ils se retirèrent..... Peu après leur départ, Tyrâb expira.

Aussitôt Kinâneh envoya Mohammed porter à l'orphelin le chapelet du sultan, son mouchoir, son cachet et son amulette (1), comme l'annonce et la preuve de la mort du prince.

(1) Cette amulette, suspenduc à un baudrier ou cordon en soie, est une sorte de petite giberne, brodée en or, et dans laquelle est un Coran, ou bien des grigris ou talismans protecteurs. Cette habitude existe en Égypte, on voit beaucoup de ces amulettes au Kaire, surtout chez les Turks. Mais le talisman le plus ordinaire ici est une petite enveloppe en cuir grossier, et d'un pouce environ de côté; on y met des bouts de papier où sont écrits quelques versets du Coran. On suspend ces cuirs bienfaisants vers l'organe malade, s'il y a maladie; ou bien on les suspend à un baudrier, si on ne veut qu'une protection divine générale et préventive; ou bien on les suspend sur la tête ou sur le front, pour empêcher le coup du *mauvais œil;* (préjugé qui est encore très-répandu en Italie, le *cattivo occhio*) : dans ce dernier cas, on le suspend aussi au cou des che-

Les vizirs, qui avaient reçu les derniers ordres de Tyrâb, revinrent; mais ils le trouvèrent mort. Ils se repentirent d'être sortis sitôt d'auprès de lui... Ils se consultèrent à l'instant sur ce qu'ils avaient de mieux à faire, et ils s'accordèrent à placer le sultan dans un *takht-rawân*, sorte de palanquin, pour le transporter au Dârfour. D'abord, ils ouvrirent son corps, en retirèrent les entrailles, et l'embaumèrent avec l'aloès; ensuite ils l'ensevelirent, l'enfermèrent sous le palanquin, et le firent partir, escorté par des soldats, à qui ils donnèrent pour consigne d'empêcher qui que ce fût d'approcher. Et si on leur demandait des nouvelles du sultan, ils avaient simplement à répondre : « Il est malade. » On devait aller ainsi jusqu'au Fâcher impérial, et livrer le tout au khalife Ishâq.

Mais le cheykh Mohammed-Kourrâ, comme nous l'avons indiqué, était parti pour aller trouver l'Orphelin... Il l'aborda : « Que Dieu, lui dit-il, te dédommage de la « perte de ton frère par quelque bonheur (1)! » Et il lui donna le sceau, l'amulette, le chapelet et le mouchoir. L'Orphelin alors, certain de la mort de Tyrâb, prit ces objets, et se rendit auprès de Ryz, son frère aîné. Aussitôt que l'Orphelin lui eut annoncé que le sultan n'était plus, Ryz se leva, et sortit, emmenant avec

vaux, des chameaux, etc. Un individu qui, par exemple, a mal à un œil, porte ordinairement, suspendu devant l'œil même, un kharaz, ou morceau de verroterie, comme moyen mystique de guérison : c'est un autre genre d'amulette.

(1) Cette phrase est une formule arabe pour annoncer la mort de quelqu'un sans prononcer le mot *mort* : *Aouadh-ak allahou fy akhy-ka khayran.*

lui Ryfâ et Tâhir. Il se dirigea avec eux vers le *palais*. Comme frères de Tyrâb, on les laissa passer, et ils arrivèrent à l'appartement où étaient les vizirs. Le corps du sultan, couvert du voile mortuaire, était devant eux. Tous pleuraient. En entrant, Ryz et ses deux frères ne dirent pas un seul mot aux vizirs. Ils s'assirent auprès du corps de Tyrâb, et versèrent des larmes jusqu'à ce qu'ils ne purent plus pleurer. Puis, Ryz, se tournant du côté des vizirs ou émyns, leur dit : « N'est-ce pas assez « pour vous que, du vivant de notre frère, vous ayez eu « toute sa faveur? vous voulez encore, à présent, vous « emparer de son cadavre! Faut-il donc qu'il soit à vous, « et vivant, et mort! Maintenant, il n'est plus, nous n'en « sommes que trop certains; songez à ce que vous avez « à faire. Nous vous l'abandonnons..., et nous verrons « comment vous vous conduirez. »

Les trois princes sortirent, et laissèrent les émyns incertains du parti qu'ils devaient prendre. « Nos pro- « jets ont échoué; les princes ont su trop tôt la mort du « sultan. Il nous est impossible maintenant d'exécuter « ses dernières volontés. — Moi, dit l'émyn Aly-Ouad- « Djâmi, je les exécuterai, ou je périrai. » Il appelle Mohammed-Kourrâ : « Va, lui dit-il, auprès de mon fils « Mohammed, et ordonne-lui de ma part de rassem- « bler l'armée, de faire revêtir aux soldats les cuirasses, « de leur faire prendre les armes, et de les amener à la « porte du *palais*. — Je suis à vos ordres, » répondit Kourrâ. Puis il sortit. Il alla trouver Mohammed-Doukkoumy, fils de l'émyn Aly, et lui dit : « Son Excellence « le vizir vous ordonne de tenir l'armée prête, de mon- « ter vous-même à cheval, et de vous rendre avec les

« troupes à la demeure des enfants du sultan; vous « resterez là, sous les armes, à les observer, jusqu'à « nouvel ordre de sa part. — C'est bien, je pars. » Et il fait aussitôt sonner le rappel des troupes. On se met sous les armes, on monte à cheval et on se rassemble à la demeure des enfants du sultan.

Kourrâ revient à l'émyn Aly et lui dit : « Je suis allé « trouver votre fils, il avait avec lui les troupes, mais « il se rendait à la demeure des fils du sultan. » L'émyn entra en colère et comprit qu'il ne pouvait plus exécuter les ordres de Tyrâb. Furieux, après cette démarche de son fils, qui semblait être une défection, d'être obligé de renoncer à l'accomplissement de ses promesses, il tira une petite boîte qu'il avait avec lui, l'ouvrit, jeta à sa bouche ce qu'elle contenait, et tomba mort. Les autres vizirs alors se déroutèrent et ne surent plus à quoi se résoudre.

La trahison de Kourrâ envers Aly, et le mensonge qu'il fit à Mohammed-Doukkoumy, furent dès lors la cause d'une haine violente que Doukkoumy conserva contre le protégé de son père.

Les vizirs sortirent du *palais*, et chacun alla rejoindre le corps de troupes qu'il commandait. Tout ce qu'il y avait là de Fôriens, soldats et autres, était en agitation et en émoi. Il devenait urgent d'élire un souverain qui prît de suite en main l'autorité, et concentrât toutes les volontés dans la sienne seule. Les frères de Tyrâb tenaient un conciliabule séparé avec leurs affidés; leurs neveux, c'est-à-dire les enfants de feu leurs trois frères Tyrâb, Omar et Aboul-Kâcim, étaient aussi, avec

leurs partisans, en conférence isolée; les raïas étaient également en assemblée d'un autre côté.

Les vizirs et grands de l'Etat appelèrent alors le câdy et les ulémas et les députèrent aux fils de Bakr, les plus âgés, comme étant en possession de la promesse de leur père. — Cette députation fut chargée du message suivant : « Princes, sachez que l'état actuel des choses « réclame de suite la présence d'un sultan qui prenne « la puissance et l'autorité suprêmes. Le trône est à « vous; vous en êtes les maîtres légitimes; désignez « parmi vous le sultan que nous devons avoir, et que ce « choix soit pour vous et pour nous. »

Les ulémas partirent..... Leur allocution terminée, les fils de Bakr répondirent : « Nous agréons pour sul- « tan notre frère Ryz, comme notre aîné et par consé- « quent notre chef; et nous sommes tous à ses ordres « et prêts à sa défense. » Les ulémas vont annoncer aux petits-fils des sultans que Bâcy-Ryz est leur souverain. Les jeunes princes le refusent : « Bâcy-Ryz, « disent-ils, est notre oncle, il est vrai; c'est un second « père pour nous, mais nous ne voulons pas de lui pour « maître. Il est d'une opiniâtreté indomptable, dur, « emporté; nous redoutons les violences de sa colère, « surtout à l'âge où nous sommes encore. Nous voulons « un chef d'un caractère doux, qui soigne notre éduca- « tion, et qui, s'il nous échappe quelque étourderie de « jeunesse, nous traite avec bonté. » Les raïas ou soldats dirent : « Bâcy-Ryz est notre roi, il est vrai, fils « de notre roi; mais il est emporté et violent : qu'il nous « choisisse lui-même un autre chef que lui. Nous le re- « garderons toujours comme sultan, qu'il nous gou-

« verne ou non. » Les ulémas portèrent ces nouvelles à Ryz, qui dit alors: « Nous agréons leurs observations, « et nous leur donnons pour chef Bâcy-Tâhir. » On alla informer les fils des sultans de ce nouveau choix. « Non, dirent-ils, nous n'acceptons pas notre oncle « Tâhir. Il a trop de fils pour qu'il puisse s'occuper de « nous. » Les raïas réclamèrent aussi : « Nous détes- « tions le sultan Tyrâb à cause de ses nombreux en- « fants, et on nous donne Tâhir ! Nous préférons que le « khalife soit notre sultan; celui-là a très-peu d'enfants. » On porta encore ces paroles aux fils de Bakr. Ryz alors répondit : « Nous élisons pour votre sultan l'Orphelin. »

Cette élection fut accueillie avec joie par la foule et par les princes. Toutes les volontés se relièrent et se soumirent à la sienne. On alla donc chercher l'Orphelin et on le conduisit au *palais* des sultans; on lui remit alors le sceau suprême, on l'assit sur le trône de l'Etat, et il n'y eut pas deux individus qui désapprouvèrent son élévation.

CHAPITRE III.

Récit abrégé de l'histoire du sultan Abd-el-Rahmân l'Orphelin, surnommé Rachyd, ou le Juste. — Ses commencements. — Son règne. — Sa mort.

Nous avons déjà dit que le sultan Ahmed-Bakr laissa sept fils, dont le plus jeune était Abd-el-Rahmân, qui fut appelé aussi El-Yatym ou l'Orphelin, parce qu'à la mort de son père il était encore dans le sein maternel.

La jeunesse d'Abd-el-Rahmân fut exemplaire. Il apprit par cœur le Coran, s'appliqua à l'étude des lois et s'habitua à distinguer le bien du mal; il ne se livrait à aucune des mauvaises habitudes des fils des sultans au Dârfour. Là, lorsqu'un fils du souverain est arrivé à un certain âge, il parcourt les différents pays, et se fait traiter chez qui il lui plaît, disant que tout Fôrien est l'esclave du sultan.

Dès son jeune âge, Abd-el-Rahmân fut probe, religieux, sans reproche, pur dans ses penchants. Il essuyait même des privations; quand, dans le cours de ses voyages, il arrivait, le soir, dans quelque lieu habité, il disait à celui chez qui il descendait : « Je suis l'hôte de « Dieu. » Si on l'agréait, il restait; sinon, il allait chercher un autre gîte. Jamais on n'entendit dire qu'il eût causé le moindre mécontentement à qui que ce fût. Il n'oublia pas non plus, après son avénement à la puissance, ceux qui l'avaient bien reçu auparavant. Il sut au contraire les en récompenser généreusement.

On raconte que, dans un de ses voyages, il se fit héberger chez un homme de la tribu des Berty. Cet homme le reconnut, tua un mouton gras, et voulut traiter le jeune prince avec les plus grandes recherches. L'heure du souper venue, on servit à manger. El-Yatym, voyant que le Berty s'était mis en dépense extraordinaire pour le recevoir, lui dit : « Mais, mon ami, est-ce que nous « n'aurions pas pu nous contenter de moins que cela? « Si tu avais tué une poule, cela aurait suffi, et tu m'au- « rais donné tout ce que tu pouvais. — Non, mon « maître, non; je le jure par Dieu! Si j'eusse eu une « chamelle, je l'aurais égorgée pour toi; n'es-tu donc « pas Abd-el-Rahmân l'Orphelin, le fils de notre sul- « tan? — Et d'où me connais-tu? — Je te connais à tes « vertus, à ta piété. Oui, il t'arrivera des jours de « gloire. — Je le jure par le nom de Dieu, si jamais je « deviens roi, je te donnerai de quoi avoir bien meil- « leure chère encore que ce que tu m'as offert aujour- « d'hui. »

Il accomplit sa promesse. Quand il fut sultan, il fit venir chez lui ce Berty, appelé Mohammed-Dardouk, et lui confia une fonction lucrative. Il le chargea de recueillir les contributions de la tribu arabe des Madjânyn ou les Fous, tribu nombreuse et riche en chameaux. Dardouk acquit des troupeaux considérables en chamelles et chameaux.

Une autre fois, passant par le Ryhh, au nord-ouest du Dârfour, il descendit chez un pauvre homme appelé Djiddau, qui le traita du mieux qu'il lui fut possible. Djiddau était d'une famille distinguée; son père avait été un roi très-considéré, ou tékényâouy; c'est le nom

que l'on donne aux rois ou gouverneurs d'un certain rang dans les provinces du nord. L'Orphelin, une fois élevé au sultanat, rendit à Djiddau la place de son père. J'ai connu moi, ce roi ou tékényâouy, et je l'ai fréquenté pendant mon séjour.

On m'a raconté encore l'histoire suivante :

Le cheykh Mâlik-el-Foutâouy, dont j'ai déjà parlé, eut un songe dans lequel il vit la lune monter dans le ciel, et le peuple la contempler et s'écrier : « Voilà « l'Orphelin !» L'interprétation naturelle était que l'Orphelin monterait sur le trône. Mâlik alla annoncer au jeune prince cet augure. Abd-el-Rahmân lui dit : « Si « ta vision se vérifie, je t'élèverai en dignité. » Et il tint parole.

L'Orphelin jeûnait le jeudi et le lundi de chaque semaine. Il jeûnait aussi les mois de redjeb, chabân et ramadhân.

Il aimait les hommes de science et savait les honorer. Assez longtemps avant son élévation au sultanat, il était prédit par les astrologues et les devineurs au sable(1), que l'Orphelin, après Tyrâb, aurait le souverain pouvoir. Tyrâb fut instruit de cette prédiction, et dans sa jalousie, plusieurs fois il essaya de le faire périr. Mais Dieu protégea l'Orphelin. Tyrâb l'invitait à manger avec lui, et mêlait du poison dans certains mets; Abd-el-Rahmân disait au sultan : « Je jeûne aujour- « d'hui. » Et il ne mangeait rien.

(1) Des jongleurs très-révérés dans le pays tracent des points sur le sable, et, par différentes manières d'agencer ces points, de les combiner, de les effacer, de les compter, etc., ils annoncent les issues des choses et disent *la bonne aventure*.

J'ai ouï dire à des gens qui le virent au moment où il fut investi du pouvoir, et introduit dans la demeure des sultans, qu'il portait pour vêtement une chemise tellement usée, que ses épaules paraissaient à travers; et il avait à la main un chapelet de bois qui, en Egypte, vaudrait bien vingt paras (1).

Il resta célibataire jusqu'à ce que sa barbe commença à blanchir; il était tellement pauvre, qu'il n'avait pas même de quoi acheter une esclave pour concubine, ni de quoi se marier. Il ne vit de femme que lorsqu'il partit pour le Kordofâl avec son frère le sultan Tyrâb. En passant par le Bigau, le roi de ce pays lui fit cadeau d'une assez laide esclave, appelée Anbousah. Il en fit sa concubine et en eut un fils qui fut le sultan Mohammed-Fadhl, lequel règne encore aujourd'hui.

Quand Abd-el-Rahmân fut agréé pour souverain et placé sur le trône, il reçut les soumissions de tous. Le premier qui le vint féliciter et saluer fut son frère aîné Ryz, puis après lui Ryfâ, puis Tâhir, puis les fils des sultans. Il en fut de même du câdy, des ulémas et des grands de l'Etat. Ensuite on battit le coup de tambour du deuil pour annoncer publiquement la mort de Tyrâb. On cessa un moment, et on battit le coup d'allégresse, comme signal de l'inauguration du sultan nouveau.

Il était d'habitude, chez les princes fôriens, que le sultan, lors de son installation, restât sept jours enfermé chez lui sans s'occuper d'affaires, sans donner d'ordres ni de défenses. Il passait ce temps dans le cérémonial et les fêtes; et les ulémas, les vizirs, et tous les grands venaient lui rendre visite. A son avénement,

(1) Environ 13 centimes.

Abd-el-Rahmân dérogea à cet usage, et dès le lendemain matin de l'inauguration, il parut au conseil. Les vizirs vinrent au *palais*, et le trouvèrent occupé dans son divan à travailler. Ils lui firent à ce sujet quelques observations et lui dirent : « Ce n'est pas l'usage. — « Mauvaise habitude, répondit le prince, il n'est pas « question de cela dans le livre de Dieu, ni dans la son- « nah de son prophète. »

Il convoqua ensuite les grands de sa cour et leur dit : « Si vous avez à cœur le maintien et la prospérité de « mon règne, vous devez renoncer à tout acte de vexa- « tion et d'injustice ; vous n'en devez pas même avoir « la pensée. Abjurez devant le Dieu Très-Haut vos « œuvres passées. L'injustice ruine les Etats et abrége « la vie des rois. » — Ils répondirent : « Nous vous « sommes soumis. »

Au matin du troisième jour, il ordonna qu'on sortît les trésors de Tyrâb, et il distribua tout ce qu'il y avait en or, en argent, en habits, aux ulémas, aux chérifs, et aux pauvres. Il y avait aussi une grande quantité de cachemires et de draps piqués par les mites. Il fit tout porter hors du *palais*, afin que chacun y prît ce qu'il y trouverait à son gré. Tout cela, amassé en tas, faisait une sorte de montagne. Les pauvres accoururent et en firent leur profit. Et ils levaient les deux mains au ciel et adressaient à Dieu leurs vœux pour le sultan.

Sept jours après, il fit sortir les femmes esclaves de Tyrâb et les distribua aussi. Il ne garda que les épouses de ce prince et les mères légitimes des enfants qu'il avait laissés.

Il partagea ensuite les fonctions et les dignités, et il

nomma Mohammed-el-Doukkoumy émyn, à la place de son père Aly-Ouad-Djâmi.

Enfin il ordonna les préparatifs du départ pour le Dârfour. En sortant du Kordofâl, il prit par les montagnes des Tourou, attaqua les habitants, et enleva tout ce qu'il y rencontra de jeunes garçons et de jeunes filles. Il ne laissa que les gens âgés.

Il convoqua ensuite les cheykhs des Bédouins de la tribu des Rezeygât et de celle de Macyryeh, et les décida à le suivre pour combattre le khalife Ishâq. Il leur promit que tout ce qu'ils prendraient de troupeaux, armes et chevaux, serait pour eux. Ils se réunirent à lui au nombre de plusieurs mille. Abd-el-Rahmân alors se dirigea du côté du Dârfour, mais au lieu de marcher droit sur les frontières de l'est, il tourna vers le sud.

Avant d'aborder sur le territoire fôrien, il écrivit au khalife la lettre suivante :

« *Abd-el-Rahmân, sultan du Dârfour, à son neveu Ishâq.*

« Reçois mes condoléances au sujet de la perte de « ton père. Il était mon frère, mais toi, tu étais en- « core plus rapproché de lui par le sang.

« Je te recommande les devoirs de la piété filiale en- « vers les proches parents, et par conséquent envers moi. « Quand donc tu auras reçu cette lettre, reconnais que je « suis ton oncle, et que tu me dois le même respect qu'à « ton père; c'est une honte pour un enfant de s'élever « contre son père ou contre un oncle, et à plus forte « raison de tirer le sabre en face de lui. Je te défends de « combattre. Garde-toi bien de te laisser emporter par

« l'effervescence de la jeunesse, et de prêter l'oreille « aux suggestions des méchants qui cherchent à semer « la discorde entre toi et moi. Je te fais serment au nom « de Dieu, et te promets sur ma conscience, de te confir- « mer dans le khalifat, comme tu étais aux jours de « ton père. Tu as donc ma parole comme tu avais celle « de Tyrâb. Ecoute ma voix et épargne le sang des mu- « sulmans. Si tu t'opiniâtres, le repentir descendra sur « toi. N'oublie pas quels malheurs viennent bouleverser « les hommes criminels. »

Lorsque le khalife eut reçu cette lettre et en eut pris connaissance, il répondit au sultan Abd-el-Rahmân, après les compliments d'usage :

« Je le jure par le Dieu Très-Haut, je ne poserai ja- « mais le pied sur un autre tapis que sur celui de mon « père. J'ai sa promesse de lui succéder, et tu n'as nul « droit sur moi. En venant me combattre, tu te rends « coupable d'une injuste agression. Adieu. »

Ishâq mit de suite en mouvement une nombreuse armée sous les ordres de Hadj-Mouftâh, son mentor nourricier et le premier de ses esclaves. Hadj-Mouftâh découvrit le camp d'Abd-el-Rahmân sur le territoire de Tébeldyéh. Chaque homme des troupes du sultan avait un safrouk, sorte de bâton court en forme de T. Les deux armées en vinrent aux mains; les troupes du sultan lancèrent leurs safrouk sur les gens du khalife, en criant : « *Allah akbar*, Dieu est grand! » L'armée du khalife se débanda et s'enfuit. Les soldats du sultan la poursuivirent, ils firent nombre de prisonniers et prirent une multitude de chevaux et un butin considérable. Les Arabes auxiliaires la poursuivirent aussi, et

firent également leur curée. Hadj-Mouftâh se sauva avec la foule des fuyards ; ils échappèrent à l'ennemi, grâce à la rapidité de leurs chevaux. Hadj-Mouftâh alla trouver le khalife, qui lui dit : « Quelle nouvelle?—Maître, voici « le conseil que je vous donne : faites la paix avec votre « oncle ; s'il vous demande des richesses, donnez-les ; « livrez-moi moi-même le premier ; je serai votre ran- « çon. » A ces paroles, le khalife se lève tout d'un bond : « Te voilà revenu à ce que tu es, à ta lâche nature, « esclave de malheur..... Mais la faute en est à moi ; je « n'aurais pas dû te confier les chances d'une ba- « taille. »

Le khalife rassembla de nouvelles troupes. Il ouvrit ses trésors, en distribua les richesses, nomma les administrateurs des provinces ; et quand il eut ramassé le plus d'hommes qu'il lui fut possible, il alla chercher l'ennemi, comptant sur une victoire certaine. Il arriva à Taldaoua. Là, le sultan l'atteignit.

Les deux partis une fois en face l'un de l'autre, on se mit en bataille, on disposa les rangs. Le khalife avait avec lui un des rois du Dârfour, appelé Bahhr, et percepteur des dîmes ; c'était lui qui recueillait les grains pour le sultan Tyrâb. Il commandait un corps de troupes de plus de dix mille chevaux et de nombreux fantassins.

Quand les deux armées furent rangées, il s'avança avec ces forces sur l'ennemi, comme pour engager le combat. Il se porta sur le centre du sultan, mais tout à coup il fit sa jonction avec lui et se plaça en bataille contre le khalife, dont les rangs, par cette défection, présentaient un vide immense et une large brèche qu'il n'était plus possible de fermer. Les soldats du khalife,

à la vue de la conduite de Bahhr, perdirent courage. L'action commença. Aussi vite que l'éclair, l'armée du khalife lâcha pied. Alors Ishâq s'élança au milieu de la mêlée. Tous ceux des soldats de l'Orphelin qui reconnurent Ishâq s'éloignèrent, par respect pour lui et pour la mémoire de son père. Il continua à se battre ainsi jusqu'à ce qu'il vit ses troupes totalement en déroute et qu'il n'eut plus que quelques hommes autour de lui. Alors il rejoignit les restes de son armée..... Mais une grande partie avait succombé. Les vainqueurs poursuivirent ce qui avait échappé à leurs coups, firent nombre de prisonniers, enlevèrent femmes et enfants. Ils allèrent ainsi en avant jusqu'au soir.

Un témoin oculaire m'a raconté qu'au moment de la mêlée, on aperçut les étoiles au ciel; et c'était vers le milieu du jour (1). J'ai vu moi-même le lieu où se donna la bataille; il était sans végétation, quoiqu'on fût au printemps. J'en demandai la cause, et on me répondit : « Nulle plante ne peut y croître, tant il y eut là de sang « versé. »

Le khalife, après cet échec, se retira avec les débris de ses troupes vers le nord du Dârfour, et laissa le sultan au sud. Une fois qu'il se vit libre des poursuites de l'Orphelin, et assez éloigné de lui, Ishâq ne pensa qu'à vexer, tourmenter, dépouiller les habitants des provinces où il était. Ainsi il les entraînait de force avec lui; toutes les fois qu'il rencontrait un cheval, il l'emmenait,

(1) Cette expression hyperbolique est assez fréquente, en arabe, pour exprimer l'horreur d'un combat, les flots de poussière et les nuées de traits qui obscurcissent l'air au point de permettre presque de voir les étoiles à midi.

des troupeaux ; il les enlevait. Il se procura ainsi d'énormes richesses et une foule de soldats. Sa main devenait chaque jour de plus en plus pesante pour tous. On implora le secours du sultan, qui se disposa aussitôt à marcher en personne contre lui. Mais les personnages de sa suite l'en dissuadèrent, et il resta. Il se contenta d'écrire à Ishâq une lettre où, après les salutations d'usage, il lui dit :

« Tu sèmes partout la tyrannie, la spoliation, l'in-
« justice; tu répands à pleines mains le mal et la dé-
« solation. Je t'avais conseillé de respecter le sang des
« habitants, tu ne m'as pas écouté. Après tout ce que
« tu as déjà fait, tu te prépares encore, par la violence
« et la déprédation, à nous faire la guerre. Je te con-
« seille une nouvelle fois de quitter la voie où tu t'es
« engagé, d'étouffer ton effervescence, de faire taire ta
« brutalité et ton fol orgueil. Si tu reviens t'unir à
« nous, nous t'accueillerons et nous te rendrons tout
« ce que tu avais d'abord. Si tu refuses, tant pis pour
« toi; tu n'auras à t'en prendre à personne qu'à toi-
« même, et tu ne gagneras que la honte et l'humilia-
« tion. Quoi! tu t'opiniâtres à prolonger la guerre! mais
« les sujets doivent-ils subir les conséquences de ta fo-
« lie? Est-ce un motif pour les tourmenter ainsi? Retire
« ta main qui pèse sur leurs biens. Quant à ce que je
« possède, moi, je te l'abandonne, prends-en ce que tu
« voudras. Dieu va bientôt décider entre nous. Salut. »

Lorsque le khalife eut reçu cette lettre et en eut pris connaissance, il la dechira, et ne daigna pas y répondre. Il redoubla de cruauté; les plaintes et les malédictions s'élevaient de toutes parts contre lui. Alors le sultan

envoya le tékényâouy à la tête d'un corps d'armée, pour combattre Ishâq. Le tékényâouy partit et atteignit l'ennemi à Baoououâ. Lorsque le khalife sut que cette armée était à peu de distance, il rangea ses troupes et l'attendit de pied ferme... On en vint aux mains. Les soldats du khalife, depuis l'affaire de Taldaoua, étaient entièrement démoralisés. Ils ne pensaient qu'à chercher leur salut dans la fuite. Ishâq les retint de tout son pouvoir, et s'efforça, au moment de l'action, de ranimer leur courage. Il s'élança lui-même au fort de la mêlée, suivi d'une escorte de ses partisans les plus dévoués, et tous de son âge. De quelque côté qu'il se portât, on fuyait devant lui, non par crainte, mais par respect. Il rompit enfin le centre de l'ennemi, et arriva jusqu'au tékényâouy: « Artisan de malheur, lui dit-il, n'es-tu donc pas l'es- « clave de mon père? Et tu me trahis; et tu viens me « combattre! » Ishâq tire son sabre, le frappe, et le tue.

Le tékényâouy abattu, le trouble se répandit dans ses rangs, et ses soldats s'enfuirent. Les troupes du khalife se mirent à leur poursuite, tombèrent sur eux de toutes parts, en tuèrent un grand nombre, firent une foule de prisonniers et enlevèrent des dépouilles considérables. Il n'y eut que quelques fuyards qui échappèrent aux vainqueurs. Le khalife eut, pour trophées de sa victoire, leurs armes, leurs chevaux et tous les bagages. Ses forces et ses ressources s'étaient accrues par le butin qu'il venait de faire. Il reprit alors courage et considéra désormais le parti du sultan comme ruiné sans retour.

A la nouvelle de l'échec qu'il avait reçu, Abd-el-Rahmân laissa éclater son indignation. Il fit partir sur-le-

champ son frère Ryfâ avec une autre armée. Ryfâ rejoignit aussi le khalife à Baououâ. Le khalife disposa ses lignes et se rangea en bataille. Il avait préparé une embuscade dans un bas-fond, et il avait dit à ceux qu'il y avait placés : « Je battrai en retraite avec toutes mes « troupes; l'ennemi alors s'animera contre moi et me « poursuivra. Quand vous le verrez s'acharner contre « nous, attendez qu'il vous ait dépassés. Puis, prenez-« le subitement en queue, tombez sur lui et massacrez à « tour de bras. Je fais alors volte-face; nous l'atta-« quons, nous, par devant, et vous, par derrière, et pas « un seul homme n'échappera. » La chose arriva comme il l'avait prévu.

On en vient aux mains; les soldats du khalife reculent; ceux du sultan s'imaginent que les premiers prennent la fuite, fondent sur eux et arrivent au delà de l'embuscade, qui se montre tout à coup et se rue sur l'ennemi. Le khalife se retourne et charge avec fureur. L'armée du sultan est enfoncée; le trouble et la confusion se mettent dans ses rangs, et Bâcy-Ryfâ est tué. Le champ de bataille est jonché de morts. Un petit nombre d'hommes échappe par la fuite.

Le khalife, dans sa présomptueuse fierté, ne pensa plus, après ce succès, qu'à marcher à la recherche du sultan lui-même. Il oublia qu'en toutes choses il faut considérer la fin.

Pour Abd-el-Rahmân, la nouvelle de la mort de son frère Ryfâ l'affligea profondément. Il se blâma lui-même d'être ainsi resté éloigné des chances de la guerre. « Si je n'eusse pas écouté, dit-il, ceux qui me conseil-« lèrent, si je fusse allé en personne trouver mon en-

« nemi, peut-être l'issue de la bataille nous eût été « favorable. Mais Dieu l'a voulu ainsi; sa volonté est une « fatalité inexorable. » Abd-el-Rahmân se mit en marche le jour même et se dirigea du côté où était le khalife avec toutes ses forces, remplissant plaines et vallons.

Les éclaireurs avancés de l'armée du khalife découvrirent bientôt celle du sultan. Elle se présentait en nombre formidable. On accourut donner l'alerte à Ishâq, qui alors, par crainte pour lui et pour les siens, décampa en toute hâte et se porta directement sur la contrée de Zaghâouah dont le roi était son oncle. Ishâq espérait en recevoir des renforts. Il alla à marches forcées, nuit et jour. Cependant le sultan le suivait; car des espions l'avaient informé du projet d'Ishâq, et il craignait que le khalife n'eût le temps d'arriver au Zaghâouah, pour faire sa jonction avec son oncle, n'augmentât ainsi ses forces, et ne se mît en état de prolonger la guerre. Abd-el-Rahmân força sa marche, et on atteignit l'ennemi à un endroit appelé Guerkaou. A l'avant-garde du sultan était l'émyn Mohammed-el-Doukkoumy, fils d'Aly-Ouad-Djâmi, qui s'était empoisonné au Kordofâl, comme nous l'avons dit. Quand El-Doukkoumy rencontra les troupes du khalife, celui-ci s'imagina voir là toute l'armée du sultan; il fondit sur elle, et engagea vivement la bataille; lui-même, au milieu de la mêlée, payait de sa personne: tout fuyait devant lui.

Il pénétra jusqu'à Doukkoumy, s'arrêta devant lui, et lui allongea de vigoureux coups de sabre, en l'apostrophant par ces mots: « Vil esclave, traître, fourbe! « quoi! tu as l'audace de lever le regard sur moi! Tu « as trahi mes bienfaits et les bienfaits de mon père. Tu

« oses venir me combattre ! » L'émyn resta muet, il n'ouvrit la bouche, ni pour proférer une parole de douceur, ni pour dire une parole d'injure.

El-Doukkoumy avait deux cuirasses de mailles ; et les coups de sabre du khalife, étaient sans effet sur lui. Le khalife, pour ainsi dire fatigué de le frapper, faisait mine de se retirer. L'émyn tint ferme alors, et prit l'offensive. Il attaque en face le khalife lui décharge un coup de sabre sur le sommet de l'épaule droite, et lui brise la clavicule. L'émyn Doukkoumy était d'une force extraordinaire ; mais son sabre se rompt près de la poignée et vole à ses pieds. La main droite du khalife s'abaisse, et son bras semble immobile. A cette vue, El-Doukkoumy veut s'emparer du khalife ; mais de toutes parts on accourt à sa défense et on le débarrasse. L'armée d'Ishâq s'enfuit ; l'émyn se met à sa poursuite, mais en même temps il envoie au sultan son sabre brisé, comme signe de ce qui s'était passé. Aussitôt le sultan lui expédie deux autres sabres superbes et garnis en or ; il lui ordonne de presser vigoureusement sa poursuite, et ajoute que lui-même se hâtait de le rejoindre.

Il y avait alors parmi les soldats d'Abd-el-Rahmân un Arabe appelé Zabâdy, qu'on disait être un *fellâh* (paysan) égyptien. Habile chasseur au fusil, il ne manquait jamais son coup. Il vint se présenter au sultan et lui dit : « Prince, si je te délivre promptement de ton « ennemi, que me donneras-tu ? — Si tu m'en délivres, « je te donne cent femmes esclaves. — Envoie-moi à « l'émyn Doukkoumy ; je vais me mêler à ses soldats, « et tu verras aujourd'hui ce qui adviendra. » Le sultan l'expédie sur-le-champ à l'émyn, avec la lettre que voici

« Zabâdy s'est engagé à nous délivrer de notre ennemi, et nous nous sommes engagé à l'en récompenser. Il demande à se mêler avec tes soldats. C'est lui-même qui te porte cette lettre. Accorde-lui tout ce qu'il désirera, et traite-le avec égards. Je marche toujours sur tes traces. »

Zabâdy monte à dromadaire... Il arrive auprès de l'émyn et lui remet la dépêche du sultan. Doukkoumy, après l'avoir lue, fait ses félicitations à Zabâdy. Les troupes continuaient d'avancer.

Or, par une sorte de fatalité, le khalife, qui souffrait beaucoup de son bras, voulut descendre de cheval et se reposer. Ses officiers l'en dissuadaient. « Pourquoi, leur « dit-il, m'empêcher de descendre? — L'émyn Moham- « med est là, sur nos pas, avec ses troupes, et la lutte « ne cesse pas un moment entre nous et lui. » Le khalife, impatient, s'écrie: « Quoi ! il n'a pas encore cessé de nous « suivre ! — Non, pas un moment. » — Le khalife veut faire volte-face. Ses officiers s'opposent encore à son désir. — « J'irai, je le veux, » dit-il.

Pendant qu'on cherche à le calmer, à le faire renoncer à son projet, voilà qu'arrive Zabâdy. Il examine, il reconnaît le khalife, il le couche en joue, lâche son coup de fusil, et frappe le prince, les uns disent à la poitrine, les autres, à la tête. Le khalife tombe; on le relève; il marche quelques pas, mais il est mortellement frappé.

Ses officiers, le voyant ainsi presque à son dernier soupir, dressent une grande tente, et ils l'y déposent. L'armée s'arrête et protége son chef. On combat avec vigueur des deux côtés. L'émyn approche... Il aperçoit

les soldats du khalife, se défendant avec courage et ranimant la chaleur de la bataille. Il demande ce qui les irrite, et on lui apprend qu'Ishâq a reçu une balle, qu'il est à l'agonie et presque sans mouvement; qu'on lui a dressé une tente devant laquelle ses troupes forment un rempart inexpugnable. « Cessez le combat, dit l'é-« myn, entourez ces soldats à distance, et attendons. » Puis il envoie aussitôt avertir le sultan que le khalife, frappé d'une balle par Zabâdy, est mourant. « Si vous « voulez, lui fait-il dire, arriver avant qu'il ne rende le « dernier soupir, précipitez votre marche. » Mais peu après le départ du courrier, Ishâq expire... Sa mort est annoncée par des cris de lamentation; sa cavalerie met pied à terre, et celle de l'émyn fait de même.

Un poëte a dit :

« Que le méchant ne se fie jamais à la fortune, fût-« il même roi, ses armées fussent-elles assez nombreu-« ses pour être à l'étroit dans les plaines les plus éten-« dues et sur les vastes flancs des montagnes. »

Lauteur de ce voyage a dit aussi :

« Les masses d'une armée ne sauraient conjurer le « trépas; murs et bastions, rien ne saurait arrêter la « fatalité. »

Le sultan se présente bientôt avec ses troupes; il fend les rangs... et paraît aux yeux des soldats du khalife, qui alors lui font leur soumission. Ensuite il entre dans la tente du fils de Tyrâb avec l'émyn Mohammed-el-Doukkoumy et son cortége impérial. Il soulève le voile qui couvre la face du cadavre, et à l'aspect du khalife, d'abondantes larmes coulent de ses yeux. « Malheureux! » dit-il en fixant les regards sur le corps de son neveu.

« c'est toi-même qui fus l'artisan de ta perte. Je t'avais « averti, tu n'as pas écouté mes avis. Ainsi l'a voulu le « destin de Dieu. » Puis il s'adresse aux grands qui avaient suivi le khalife : « C'est vous qui lui montriez « le succès de sa fortune dans les chances des combats, « et par là vous l'avez tué. Il n'y avait donc pas parmi « vous un seul homme assez sage pour le détourner de « la guerre, pour le conseiller ? »

Tous protestèrent qu'ils étaient innocents des malheurs qui avaient eu lieu. Ils jurèrent qu'ils n'avaient pas épargné les conseils, mais qu'il les avait toujours repoussés. « Prince, ajoutèrent-ils, nous avions ses bien- « faits suspendus sur notre sein comme un baudrier, et « nous devions combattre pour lui jusqu'à ce que Dieu « eût mis fin à ses jours. Nous ne devions pas le trahir. « Maintenant, prince, si tu veux accepter nos bras, « nous combattrons de même pour toi. Si nous l'eus- « sions trahi, et que nous fussions venus à ton service, « tu nous aurais pu croire, avec raison, capables de te « trahir aussi. »

Abd-el-Rahmân sentit la justesse de ces paroles. « Je « vous pardonne de bon cœur, leur dit-il ; ceux d'en- « tre vous qui voudront être avec moi conserveront « leur grade et leur rang. Qui refusera n'en éprouvera « aucun mal. »

Le sultan ordonna qu'Ishâq fût enterré au lieu où il était mort. Il ne voulut pas qu'il fût inhumé avec les princes de sa famille. « Il s'est révolté, dit-il, il ne sera « pas déposé près de nos tombeaux. » Le sultan resta là un jour et une nuit, et au matin suivant il partit pour

le Fâcher, comme enveloppé de sa victoire, satisfait d'être délivré des embarras de cette guerre (1).

Le *fâcher* ou siége du sultan était alors à Guerly; le fâcher de Tyrâb était à Ryl, et celui du khalife à Djédyd-Râs-al-Fyl. Abd-el-Rahmân le transporta à Tendelty, et c'est là qu'est encore aujourd'hui le fâcher de son fils le sultan Mohammed-Fadhl. On n'a jamais vu, au Dârfour, le fâcher fixé aussi longtemps dans un même lieu. Précédemment les sultans le changeaient très-souvent de place (2).

Quand El-Yatym fut libre des inquiétudes de la guerre, et qu'il eut le cœur dégagé de tout souci, il porta ses regards sur les affaires administratives. Il détruisit les douanes, destitua ceux qui tourmentaient et tyrannisaient les provinces, distribua leurs fonctions à d'autres, et s'occupa de tout ce qui pouvait faire accroître la prospérité et la richesse de son pays.

Il réprima l'habitude qu'on avait partout de boire du vin et de se livrer à la débauche. Il établit la sécurité des routes, qui jusqu'à lui avaient été pleines de dangers; depuis, elles furent tellement libres et sûres, qu'une femme eût pu aller des cantons les plus éloignés de la capitale jusqu'aux plus rapprochés, toute chargée de parures, sans avoir à craindre autre chose que Dieu. Le commerce prit de l'accroissement, et l'aisance se répandit de toutes parts. Il mit en honneur la justice et l'équité. Il n'avait nulle pitié pour

(1) Voyez la note D.

(2) C'est pour cela que, dans les cartes géographiques, le Fâcher est indiqué à des lieux différents, et que souvent on a pris ce nom de Fâcher pour un nom propre de localité. P.

ceux qui commettaient quelque acte de violence ou de spoliation, fussent-ils même de ses proches.

Des gens dignes de foi m'ont raconté que deux Arabes allèrent un jour à sa rencontre, comme il revenait de la chasse. L'un d'eux lui adressa ces mots : « On m'a fait une injustice, ô Rachyd, que Dieu « te conserve! ô Rachyd, on m'a fait une injustice. » Or, il est d'habitude, chez les Fôriens, que celui qui a été victime de quelque vexation, lorsqu'il se présente au sultan pour lui en demander réparation, se mette deux doigts de la main droite, l'index et le pouce, aux angles de la bouche, et les fasse aller et revenir plusieurs fois et rapidement de droite à gauche, en poussant en même temps un cri fort et prolongé qui fait entendre d'abord un *k*, et continue par un roulement d'*r* produit par l'agitation de la langue. Il se forme ainsi une sorte de brouhaha qu'on appelle le *karourâk*. Nul ne fait ce cri que lorsqu'il a reçu quelque avanie.

Or, un de nos deux Arabes roulait le *karourâk*, puis répétait : « Que Dieu te conserve, ô Rachyd! je suis « victime d'une injustice. » Le sultan d'abord n'y fit pas attention, soit qu'il fût préoccupé de quelque idée, soit qu'il ne l'entendît pas, à cause du bruit des tambourins, des chants et du hourra des soldats. L'Arabe avait *karourâké* plusieurs fois, et le sultan ne lui en avait pas demandé la cause. Alors l'autre Arabe dit à son compagnon : « Laisse-le, Rachyd est tout à lui et nullement « à toi. » Le sultan entend cette parole; il s'arrête et demande à notre homme ce qu'il vient de dire. — « Mon « ami que voilà, a *karourâké* plusieurs fois et t'a « adressé sa plainte en te criant : « ô Rachyd, je suis

« victime d'une injustice. » Comme tu ne lui répondais « pas, je lui ai dit : « Laisse-le, Rachyd est tout à lui-« même et nullement à toi. » Le sultan se mit à sourire : « Non, mon ami, lui dit-il, je suis également à toi. « Dis-moi qui t'a fait avanie.—C'est Bâcy-Khabyr.» Or, ce Bâcy-Khabyr était des parents de l'Orphelin. Rachyd ajoute : « Et que t'a-t-il pris? — Il m'a pris cinq cha-« melles. » Le sultan au moment même appelle Bâcy-Khabyr et le questionne. Khabyr avoue le fait, et le sultan le condamne à donner à l'Arabe dix chamelles, cinq qui lui étaient dues, et cinq pour lui apprendre à se conduire. Khabyr livre les dix chamelles; et les deux Arabes s'en vont pleins de joie et de reconnaissance.

Abd-el-Rahmân nomma le cheykh Mohammed-Kourrâ aux fonctions de *père cheykh;* c'est la plus haute des dignités du Dârfour. Celui qui en est revêtu a l'épée franche, c'est-à-dire, a droit de vie et de mort. Il a une cour, comme le sultan, et, comme lui, il a aussi ses insignes.

L'habitude est de ne confier cet emploi qu'à un eunuque; sinon, on craindrait que ce dignitaire, une fois en puissance et en crédit, ne songeât à s'élever contre le sultan et ne cherchât à s'emparer du trône.

Lorsque Mohammed-Kourrâ fut confirmé dans sa dignité de *père,* le sultan l'envoya dans les provinces. Kourrâ se fixa à Aboul-Djoudoul.

Abd-el-Rahmân se montra sévère; il punissait de mort tous ceux qui étaient convaincus de spoliations; mais on rendit hommage à son équité; on reconnut aussi sa bienveillance pour les ulémas (ou savants), pour les gens de mérite et de probité, pour les chérifs. Aussi

les chérifs et les ulémas vinrent de toutes parts le visiter. Mon père fut un des premiers qui allèrent près de lui.

Mon père, lors de son arrivée au Dârfour, s'était fixé à Kôbeih chez le cheykh Haçan-Ouad-Aouowdhah. Plusieurs des principaux habitants de Kôbeih, informés qu'ils avaient parmi eux un savant ou uléma de Tunis, s'empressèrent de lui rendre visite. Tels furent le cheykh Mohammed-Karyatym, le chérif Sourour, Ibn-Aboul-Djoud, Abd-el-Karym, fils du fakyh Haçan-Ouad-Aouowdhah, etc. Ils prièrent mon père de leur expliquer l'Abrégé du cheykh Khalyl, livre sur le droit canon musulman. Il leur lut le quart de l'ouvrage, c'est-à-dire, ce qui est relatif aux dévotions ou œuvres pies.

La nouvelle de la présence de mon père à Kôbeih vint aux oreilles de Mâlik-al-Foutâouy, qui en parla ensuite au sultan. Celui-ci envoya appeler mon père, qui aussitôt se rendit au *palais*. Le sultan le traita avec égards, lui donna des femmes esclaves et lui assigna sa demeure chez le fakyh Nour-el-Anssâry, époux d'une des meyram (1) appelée Haouâ. Ce Nour était un descendant des Anssâr (2); il aimait les gens de science et possédait assez bien le Fiqh ou science du droit canon musulman. Il étudia, sous mon père le recueil du Sahyh de Boukhâry, livre traitant des paroles ou traditions du Prophète. Il vanta au sultan le savoir de mon père, l'étendue de ses connaissances dans les

(1) On donne le nom de *meyram* à chaque fille du sultan régnant.

(1) Les Anssâr étaient issus de la double souche des Aous et des Khazradj, deux tribus sœurs. Les Anssâr furent les plus ardents auxiliaires de Mahomet.

sciences démonstratives et dans les questions relatives aux vérités de la foi pure (1). Le sultan alors s'attacha encore davantage à mon père ; et pendant le mois de ramadhân, il étudia avec lui une partie du *Hadyth*.

D'autre part, le fakyh Mâlik mit aussi, pour l'éducation de sa famille, tout son espoir dans mon père, qui, en effet, reçut à ses leçons les fils et plusieurs frères du fakyh. Ainsi, des frères de Mâlik, il y avait à ces leçons le fakyh Ibrâhym, le fakyh Médény, le fakyh Yâkoub; et de ses fils, il y avait Zâky, Sanouy, Mohammed-Djelâl-el-Dyn. Il y avait aussi son neveu, le fakyh Mohammed-el-Berkâouy, ainsi que le fakyh Husseyn Ouad-Touris.

Le sultan demanda à mon père de lui commenter le livre : *des Priviléges accordés par Dieu au Prophète*, ouvrage du Turk Moughlatây, ce qui donna matière à un commentaire estimé intitulé : *La Perle parfaite*. Abd-el-Rahmân lui demanda ensuite un commentaire développé de l'abrégé du cheykh Khalyl le Mâlikide (de la secte de Mâlik) sur le Fiqh. Ce commentaire forma deux volumes et fut intitulé : *Les Perles égales*. C'était une explication complète du texte du sublime savant Khalyl, fils d'Ishâq.

(1) Par sciences démonstratives, ou de raisonnement, les Musulmans entendent, la grammaire, la rhétorique, la logique, etc.; par science des questions relatives aux vérités de foi pure, ou science des choses révélées et posées en principes religieux, ils entendent les préceptes et récits du Coran, les paroles du Prophète, ou le *Hadyth*. Ces deux séries dernières composent ce qu'on doit croire sans examen ; ce sont articles de foi qu'il faut admettre et pratiquer sans raisonnement, comme devoirs religieux, sans demander pourquoi, ou à quoi bon.

Le sultan, lors de son intronisation, reçut les hommages du pieux et dévot fakyh El-Tamourrou, Foullân d'origine, ceux du fakyh le pénétrant cheykh Husseyn-Ammary, élève de la mosquée El-Ashar au Kaire, ceux de quelques chérifs de la Mecque, tels que le chérif Moucaed, qu'on dit être un des fils du chérif Sourour, alors chef de la religion à la Mecque.

Le câdy du sultan était à cette époque le pieux fakyh cheykh Azz-el-Dyn, de la tribu des Banou-Djâmi, et chef de tous les câdys du Dârfour et de ses dépendances.

Abd-el-Rahmân était libéral, généreux autant que juste et pur de mœurs. Il avait une taille moyenne, le teint noir foncé, la barbe mêlée de poils blancs, la voix rauque et sourde. Dans la colère, il passait tout d'un coup à la fureur, mais il se calmait promptement et pardonnait facilement. Il avait de la présence d'esprit, du savoir-faire et de la finesse : nous en donnerons quelques exemples.

Quand les Français se furent emparés du Kaire, et que les Ghouzz ou Mamelouks s'en furent éloignés, un de ces Mamelouks, nommé Zaouânah, qui avait été kâchef, se retira au Dârfour. Zaouânah était des Mamelouks de Mourâd-Bey, d'autres disent un des kâchefs de Mohammed-Bey-el-Elfy (1). Zaouânah avait avec lui une dizaine d'autres Mamelouks, des bagages considérables, des chameaux, des domestiques, un cuisinier, un farrâch ou valet de chambre, des sâys ou valets d'écurie; il avait aussi un canon et un obusier.

A son arrivée au Dârfour, il fut accueilli avec bien-

(1) Mohammed-Bey avait été surnommé El-Elfy, du mot arabe *elf*, mille, parce qu'il avait été acheté mille pataques.

veillance par Abd-el-Rahmân, qui le traita honorablement, lui donna une demeure convenable, et lui assigna même un revenu assez élevé. Bien plus, il en reçut tant de femmes esclaves, qu'il en ignorait pour ainsi dire le nombre.

Il demanda au sultan de lui permettre de se bâtir une maison à la manière de celles du Kaire : le sultan le lui permit. Zaouânah fit préparer des briques cuites, réunit une grande quantité de travailleurs, pris parmi les noirs esclaves, pour tailler les pierres, et il se fit une maison d'assez belle apparence; il l'entoura d'un mur de défense d'une épaisseur extraordinaire, et auquel il pratiqua deux embrasures dirigées vers la demeure du sultan; à l'une il plaça le canon, à l'autre l'obusier. Cette maison dominait tellement le palais, que Zaouânah, de chez lui, pouvait facilement le voir entrer et sortir.

Le mauvais esprit de ce Ghouzz lui suggéra la folle pensée de tuer Abd-el-Rahmân et de s'emparer du Dârfour; pour cela, il avait projeté d'épier le sultan quand il sortirait ou rentrerait, et de lui tirer un coup de canon à mitraille.

Cependant Zaouânah craignait qu'après son projet accompli sur la personne de l'Orphelin, les Fôriens et surtout les hauts dignitaires ne refusassent de lui obéir. Il imagina un expédient préparatoire : il alla trouver le fakyh El-Tayyb-Ouad-Moustafa, qui avait été vizir et parent de Tyrâb. Ce prince avait épousé la sœur de Tayyb, et en avait eu un fils. Zaouânah, après quelque temps de conversation avec Tayyb, lui découvrit son secret, mais en lui faisant jurer qu'il n'en dévoilerait rien. « Je

« sais, lui dit-il, que tu as un neveu qui est fils du sul-
« tan; je voudrais que tu m'aidasses à tuer Abd-el-
« Rahmân; nous mettrions ensuite ton neveu sur le
« trône : de cette manière, les affaires seraient à notre
« discrétion. » Le fakyh accepta le projet. « Mais, dit-
« il, nous ne pouvons être sûrs de réussir qu'en faisant
« entrer dans le complot des personnages élevés qui
« aient des troupes sous leurs ordres. — Très-bien ! dit
« Zaouânah, mais cela te regarde spécialement, et tu
« dois mieux savoir que personne à qui on peut s'adres-
« ser. »

Le fakyh travailla aussitôt à se gagner des partisans ; il les amenait au kâchef, qui leur donnait des présents, et les faisait jurer d'embrasser son projet. Ils introduisirent ainsi un bon nombre d'individus dans la conspiration.

Un des grands que Tayyb chercha à séduire fut également présenté au kâchef, qui l'instruisit de ses intentions et lui fit jurer le secret. Celui-ci jura et reçut les présents, mais il alla aussitôt les porter au sultan, et l'informer en détail de ce qui se tramait contre lui. « Garde
« ces présents, lui dit le sultan ; reste avec eux, en ap-
« parence, comme tu es à présent, et ne dis à qui que
« ce soit que tu es venu me trouver. »

Le lendemain même, Zaouânah alla rendre visite à Abd-el-Rahmân, qui le reçut avec plus d'égards que jamais, lui fit cadeau de cent esclaves mâles, de cent jeunes filles, de cent chamelles, de cent jarres de beurre, cent jarres de miel et cent charges de doukn (1).

(1) Sorte de millet dont on fait du pain ; le blé manque au Dârfour.

Il le revêtit ensuite d'un cachemire rouge et d'une pièce de drap rouge, lui ceignit un sabre, et lui donna un cheval avec une selle garnie en or. Le kâchef, transporté de joie, partit. « Ces objets, se dit-il, Dieu me « les envoie pour servir au succès de mon projet. » Le soir, à une heure et demie après le coucher du soleil, le sultan fit appeler un des rois, et lui ordonna de se tenir aux aguets avec ses soldats, de voir quand Zaouânah serait entré au *palais*, et alors de retourner sur les pas du kâchef, de s'emparer de tout ce qu'il trouverait dans sa maison, et de n'en laisser absolument rien échapper.

Cette consigne donnée, le sultan envoie un jeune garçon de sa suite dire au kâchef: « Mon maître doit « passer la soirée en société; il serait bien aise que « vous vinssiez chez lui dès à présent. » Des esclaves étaient apostés autour du sultan pour saisir Zaouânah à un signal convenu.

Le jeune garçon va porter l'invitation au kâchef; celui-ci arrive aussitôt. Le sultan le reçoit avec politesse. Quelques serviteurs de Zaouânah étaient entrés avec leur maître jusqu'au delà de la seconde porte du *palais*, mais on les avait arrêtés à la troisième. « Attendez ici, « leur dit-on, que votre maître sorte. » Abd-el-Rahmân, assis, converse avec le kâchef, et prolonge les causeries assez loin dans la nuit. Enfin le sultan se met à dire: « J'ai faim; » et il ordonne qu'on apporte à manger. On sert un nacys, c'est-à-dire un rôti non coupé. On demande un couteau, mais on n'en trouve pas; le kâchef alors en tire un qu'il avait avec lui, et veut découper; mais plusieurs assistants le prient de

n'en rien faire, et disent que la bienséance ne leur permet pas de lui laisser cette peine. L'un d'eux prend donc le couteau et se met à couper le nacys. Le kâchef tire son khandjar ou poignard, un autre le lui prend encore.

Alors le sultan donne le signal ; on saisit Zaouânah, et une fois qu'on est maître de lui : « Quel mal t'ai-je « fait, lui dit le prince, pour que tu cherches à m'as- « sassiner, à séduire mes soldats, à les entraîner à la « révolte ? — Prince, écoutez-moi..... — Dieu ne t'é- « couterait pas si je t'écoutais. » Et il donne ordre de le mettre à mort à l'instant même. On l'égorge comme un mouton. Peu après on apporta au *palais* tout ce que le kâchef avait de richesses, d'esclaves, etc. ; il ne resta plus rien chez lui.

Ensuite le sultan ordonna qu'on démolît la maison. On l'abattit et il n'en resta pas vestige ; on eût dit qu'elle n'avait jamais existé.

On s'était aussi saisi des gens de Zaouânah ; ils passèrent la nuit en prison. Au matin, le sultan les fit paraître devant lui ; mais il leur pardonna et les renvoya. Toutefois, il les mit aux ordres et sous la surveillance d'un certain Yousouf, khazandâr (trésorier) de Zaouânah.

Le sultan se débarrassa successivement de ceux qui avaient trempé dans la conspiration. Il les prit l'un après l'autre et les fit mettre à mort. Il laissa pour le dernier fakyh El-Tayyb ; il le fit périr à peu près de la même façon que le kâchef. Ensuite il fit jeter en prison le fils de la sœur de ce fakyh, et l'y abandonna jusqu'à ce qu'il mourût.

Voici comment il s'y prit avec Tayyb :

Après la mort de Zaouânah, Abd-el-Rahmân laissa à Tayyb la bride libre sur le cou. Il lui prodigua même ses présents et lui montra la plus parfaite amitié. Le fakyh était persuadé que le sultan n'avait nulle connaissance de sa complicité avec Zaouânah. Un certain temps se passa ainsi. Un jour que Tayyb était au divan, on amena pour le sultan deux chameaux chargés de miel. Le sultan lui en fit immédiatement cadeau, et de plus lui fit donner un cachemire rouge et un vêtement superbe. Tayyb le revêtit et s'assit en faisant des vœux pour le bonheur de son maître. Or, assez ordinairement, quand un prince fôrien fait donner à quelqu'un un vêtement rouge, c'est un signe de colère et une annonce de mort. Le sultan avait toujours présent à l'esprit tout ce que le fakyh avait montré d'hypocrite dissimulation le jour de la réunion où fut tué le kâchef... Il s'adresse *ex abrupto* à ceux qui l'entourent : « Je vous « en conjure au nom de Dieu, dit-il, demandez à ce fakyh « si, aux jours de mon frère Tyrâb, il était en plus heu- « reuse position, s'il avait de plus abondantes riches- « ses. Ou bien est-ce maintenant qu'il a une vie plus « paisible, qu'il est plus riche, que sa parole a plus de « puissance? Demandez-le-lui. — Alors pourquoi m'a-t-il « voulu trahir? Pourquoi, avec le kâchef, a-t-il conspiré « ma mort et la perte de ma famille? » On fait au fakyh la question proposée par le sultan. Mais le fakyh supplie le prince, au nom du ciel, de le mettre à mort plutôt que de l'obliger à répondre; la mort, dit-il, lui est plus douce que ces cruelles paroles. Le sultan se rend à son adjuration, et on le tue sur la place même.

On avait déjà confisqué tout ce qu'il avait de riches-

ses et de terres. Car Abd-el-Rahmân, avant de le faire exécuter, avait envoyé des soldats s'emparer de tout ce qu'il possédait; il leur avait recommandé d'en terminer promptement, et ce jour-là même, de peur que si le but de leur mission venait à s'ébruiter, on ne pût leur soustraire quelque chose. Tout cela s'accomplit le plus adroitement qu'il fut possible. C'est avec le même succès qu'Abd-el-Rahmân vit tous ceux qui cherchèrent à le frapper de mal, victimes de leurs coupables intentions, et, grâce à Dieu, succombant devant lui.

Il en fut encore de même à l'égard de l'yâkoury Kinâneh, mère de Habyb, dont nous avons déjà parlé. Le sultan avait négligé de remplir les promesses qu'il lui avait faites, soit à cause des affaires qui l'avaient occupé, soit qu'il craignît quelque chose de la part de cette femme entreprenante, ou de la part de son fils. Mécontente de cette indifférence, se voyant confinée, comme oubliée dans le harem du sultan, et séparée ainsi de son fils, qui avait sa demeure et sa famille loin d'elle, l'yâkoury trama, par lettres, un complot avec plusieurs *rois* ou grands de l'Etat; et il fut convenu qu'ils aideraient Habyb à s'emparer du pouvoir souverain. Car elle avait perdu l'espoir de l'y voir arriver, surtout depuis qu'il était né un nouveau fils à Abd-el-Rahmân. Mais ce prince, l'eût-il négligée, ne l'avait pas moins maintenue au rang d'yâkoury, commandant et ordonnant à son gré, ayant autorité suprême dans tout ce qui regardait l'intérieur de la demeure du sultan.

Lors donc qu'elle eut conçu son projet de conspiration, elle en machina l'exécution de la manière suivante: « Mon fils, dit-elle à Abd-el-Rahmân, veut donner un

« grand festin, et je serais bien aise de l'aider à ce des-
« sein en lui envoyant les mets d'ici. » Le sultan le lui permit. Elle fit donc préparer des mets en abondance; ensuite elle prit de grandes sébiles en bois, plaça au fond des cuirasses en cottes de mailles, et des sabres, et rangea les mets par-dessus, si bien et de telle sorte qu'en voyant ces sébiles on ne se serait jamais imaginé qu'elles continssent autre chose que des aliments. Elle fit sortir ainsi, en une première fois, plus de cent sébiles.

Elle laissa passer quelques jours, et elle demanda encore au sultan d'envoyer à son fils de quoi fournir un second repas. Le sultan le lui permit. Il ne se doutait nullement que Kinâneh pût avoir aucune mauvaise intention contre lui; car il était sans pensée de mal et sans défiance, comme sans méchanceté.

Kinâneh recommença sa manœuvre comme la première fois. Quelques jours après, elle revint encore à la charge. Mais avant le départ du troisième repas, Abd-el-Rahmân aperçut par hasard chez Kinâneh une jeune fille qu'elle élevait et qui était d'une haute famille et d'une grande beauté. Le sultan en fut épris, et il résolut d'en parler à l'yâkoury pour qu'elle la lui fît épouser. Kinâneh avait vu l'effet qu'avait produit sur le sultan la beauté de la jeune fille; mais comme elle la destinait à Habyb, son fils, elle chercha à la punir de s'être laissée voir par le prince.

La jeune fille, fatiguée des mauvais traitements de l'yâkoury, ayant découvert d'ailleurs le projet de conspiration et reconnu par quels moyens on en préparait l'accomplissement, s'échappa secrètement, alla trouver le sultan en particulier, et lui annonça que Kinâneh

faisait enlever des armes des magasins de Sa Hautesse, et que tous les mets qu'on emportait pour les festins de Habyb recouvraient et cachaient des cuirasses et des sabres; que Kinâneh s'entendait avec tels et tels *rois* pour le tuer et mettre Habyb sur le trône. « Si vous « doutez de la vérité de cette révélation, ajouta-t-elle, « renversez seulement une des sébiles que vous verrez « sortir pour le repas de demain; vous y trouverez la « preuve de ce que je viens de vous communiquer. — « Va, reprit le sultan, retourne chez toi, et ne dis à per- « sonne que tu m'as parlé. » La jeune fille partit, et le laissa tout agité et inquiet.

Cependant Abd-el-Rahmân ordonna à l'un de ses serviteurs de l'avertir le lendemain, lorsqu'on serait sur le point d'emporter le repas de Habyb, et il lui recommanda le plus grand secret à cet égard. Le lendemain matin, quand tous les mets furent prêts, Kinâneh appela ses esclaves, hommes et femmes, pour emporter les sébiles. Le serviteur qui faisait le guet court prévenir le sultan que le festin est préparé et qu'on va tout enlever. Abd-el-Rahmân arrive, il reconnaît que Kinâneh avait parfaitement rangé les mets et avait désigné à chaque esclave son fardeau. « Un moment, s'il vous plaît, « dit-il, attendez. Otez-moi ces couvercles et montrez- « moi les mets que vous portez à Habyb. » On lève les couvercles, et le sultan remarque le soin qu'on avait mis à tout coordonner. Il s'approche d'une sébile où étaient certains mets qu'il aimait beaucoup : « Laissez-moi ceci, « dit-il, et versez-en dans de petits vases. Je veux en « manger, et en régaler quelques personnes avec moi. » On se dispose à lui obéir sur-le-champ. Mais Kinâneh,

informée de la visite d'Abd-el-Rahmân, accourt : « Prince, je vous en conjure, dit-elle, laissez ces mets; « nous en avons encore ici, et en abondance ; je vous « en ferai servir autant qu'il vous plaira. — Je le sais ; « mais c'est de ceux-là même que j'ai envie. Il est pos- « sible que ceux que vous voulez me donner, bien « qu'absolument les mêmes, ne me plaisent pas autant « que ceux-ci. » Kinâneh fut obligée de céder. « Eh bien ! « dit-elle, laissez ces esclaves emporter ces sébiles, et « gardez celle-là. — Non ; videz-la, vous la remplirez « ensuite, et on enlèvera le tout ensemble. » On apporte des vases ; on retire les mets qui étaient dans la sébile, et, au fond, on aperçoit des cuirasses. « Eh quoi ! dit le « sultan, qu'est-ce que cela ? » Kinâneh perd contenance, se trouble et ne sait que répondre.

Abd-el-Rahmân la fait saisir aussitôt. Il fait culbuter toutes les sébiles et y trouve des sabres et des cuirasses, et même des talaris et autres monnaies. « Que t'ai-je « donc fait de mal ? dit-il à l'yâkoury. Qui a pu te dé- « cider à conspirer contre moi ? » L'yâkoury reste sans réponse... Abd-el-Rahmân ordonne qu'on la mette à mort à l'instant même.

En même temps il envoie un de ses *rois* chercher Habyb. Habyb, sans se douter de rien, vient se présenter au sultan, qui le fait arrêter et jeter en prison. Ensuite, sous les ailes de la nuit, le prince le fait transférer au mont Marrah, au lieu de réclusion des enfants des sultans.

Il confisqua ses biens, et on rapporta au dépôt des armes les cuirasses et les sabres qui en avaient été soustraits. Il fit ensuite arrêter tous les complices de Habyb,

et pas un ne lui échappa. Après ces exécutions, tout resta calme et tranquille.

Abd-el-Rahmân porta à la dignité de vizir le fakyh Mâlik-el-Foutâouy, car il le croyait homme de connaissances et de probité. Ce fakyh, entre autres prétentions, se vantait de savoir le *secret des lettres et la science des listes* (1), bien qu'il fût d'une ignorance parfaite. Souvent il affectait un grand mépris des choses du monde et une piété profonde, mais il n'avait réellement ni l'un ni l'autre. Du reste, moi-même, je l'avais ainsi jugé tout d'abord, et j'en eus la preuve, grâce à Dieu, dans une réunion publique. On le verra tout à l'heure.

Lorsqu'il fut élevé au vizirat, il fit passer sous son autorité tous les Foullân dépendant du Dârfour, en sa qualité de Foullân; il les défendait auprès du sultan en-

(1) La science des lettres et des listes est une sorte de *science divinatoire* par laquelle on cherche à savoir le nombre qui résulte de l'addition des lettres des différents noms de Dieu, tels que grand, éternel, etc.; car plusieurs des lettres arabes ont une valeur de chiffres. Des sommes de ces lettres on tire des augures. On prononce rapidement quelques noms des attributs de Dieu, on les écrit; et quand le récitateur s'arrête, on compte combien il en a prononcé. On en compare le nombre à celui de la somme fournie par l'addition des chiffres que représentent les lettres du nom de *Allah* (Dieu), qui vaut 66 (alif 1, lâm 30, lam 30, hâ 5). On peut encore multiplier par elle-même la somme 66, et, du produit comparé au nombre résultant de l'addition des valeurs données par les lettres des attributs récités, on tire un augure; et, selon que l'un représente un nombre plus grand ou plus petit comparé à l'autre, on en tire un augure favorable ou défavorable. On appelle cela la science des listes, parce qu'on trace en forme de liste les nombres des attributs nommés. Cela correspond à peu près à l'emploi magique qu'on faisait autrefois du mot *abracadabra*.

vers et contre tous. Quand il surgissait quelque différend entre eux et des peuplades qui leur étaient ennemies, il prenait constamment le parti de ses compatriotes. De cette manière, il les mit pour ainsi dire en dehors de l'autorité du gouvernement; les choses en vinrent au point qu'on ne levait même plus d'impôt sur eux. Si les Foullân pillaient quelque tribu étrangère, El-Foutâouy recevait froidement les plaintes portées contre ses contribuables; aussi devinrent-ils la plus redoutable et la plus riche des tribus...Or, il advint que ces Foullân firent une incursion sur le territoire des Maçâlyt, leur tuèrent nombre d'individus, pillèrent leurs troupeaux, et leur volèrent des bœufs, des chevaux et des esclaves. Le chef des Foullân, appelé Djid-el-Ayyâl, amena au fakyh une partie du butin, des chevaux, des bœufs et des esclaves, et lui en fit présent. Mâlik alors travailla et réussit à rendre vaines toutes les récriminations des Maçâlyt.

Voici une preuve de l'extrême ignorance de ce vizir, originaire de Foutâ. Mon père m'a raconté que le sultan pria ce vizir de faire le prêche sacré, le jour de la fête de Bayram. Mâlik demanda alors à mon père de lui composer son oraison. Mon père la lui composa, et écrivit à la fin : « Par le serviteur de Dieu, l'humble qui implore ses grâces, Omar le Tunisien, fils de Soleymân, tel jour, telle année. » Il remit le papier au fakyh. Celui-ci, le jour de la fête, fit la prière avec le sultan; ensuite il monta en chaire; il débita son sermon, et termina par les mots : « Fait par le serviteur de Dieu, l'humble qui implore ses grâces, Omar le Tunisien, fils de Soleymân, tel jour, telle année. » Il ne

sut pas seulement comprendre que ces derniers mots étaient en dehors du prêche.—Ce fakyh vizir fut un des plus riches personnages du Dârfour, même parmi les grands de l'Etat. Il avait sous sa dépendance plus de cinq cents arrondissements, et cela sans compter les cantons affermés à ses frères.

Revenons à Mohammed-Kourrâ. — Le sultan étendit considérablement la puissance de ce cheykh. Il l'éleva si haut, que personne dans l'Etat n'eut voix au-dessus de lui.

On apprit au Dârfour que Hâchim, le sultan expulsé du Kordofâl par Tyrâb, était rentré dans ses Etats et en avait chassé le gouverneur qu'y avait laissé Abd-el-Rahmân. Abd-el-Rahmân, alors, prépara une armée nombreuse sous le commandement de Kourrâ... Celui-ci partit... et eut un succès complet. Il reprit le Kordofâl des mains de Hâchim, battit ses troupes et le força de s'enfuir dans les déserts.

Kourrâ resta ensuite au Kordofâl pendant sept ans, et durant tout cet intervalle, il envoya à son souverain d'immenses richesses, en esclaves, en or, etc.

Mais des ennemis jaloux de sa grandeur le desservirent auprès d'Abd-el-Rahmân, qui finit par expédier au Kordofâl l'émyn Mohammed, fils de l'émyn Aly-Ouad-Djâmi, à la tête d'un corps de troupes. Il lui remit une paire d'entraves de fer. « Prends ces entraves, lui dit-« il, pour Kourrâ ; attache-les-lui aux pieds et envoie-« le-moi, lui et ses troupes. » Le sultan voulait éprouver par là la soumission de Kourrâ.

L'émyn Mohammed arriva au Kordofâl. Il pensait que Kourrâ refuserait d'obéir, et même résisterait par les armes. Mais il n'en fut rien. Et lorsque Mohammed se

présenta à lui, Kourrâ lui dit : « Que t'a ordonné le « sultan ? — De te mettre les entraves aux pieds et de « t'envoyer à lui. — Je suis à ses volontés : donne-moi « mes entraves. » L'émyn les lui donna, et Kourrâ se les attacha de sa propre main ; il fit appeler un ouvrier pour les lui clouer, et pour limer les têtes des clous. Il se soumit ainsi sans hésiter aux ordres de son souverain. Le lendemain matin, il se mit en route, les pieds dans les entraves, et arriva ainsi au Dârfour.

Le sultan, informé qu'il approchait, lui dépêcha quelqu'un pour lui enlever ses entraves. Et Abd-el-Rahmân disait à ses courtisans : « N'avais-je pas raison « quand je vous assurais que Kourrâ ne se mettrait ja- « mais en révolte contre moi ? » Le prince fit prévenir Kourrâ de se rendre au fâcher en grand appareil, et à la tête de ses troupes. Bien plus, Abd-el-Rahmân alla au-devant de lui, l'accueillit avec grâce, et lui passa des bracelets d'or, en présence de tous les vizirs et de toute sa cour. En un mot, il le combla de faveurs et de bienfaits, et le renvoya à son poste. Dès lors Kourrâ fut plus grand, plus puissant et plus révéré qu'il ne l'avait jamais été.

Cette conduite généreuse du sultan tourna plus tard au profit de son fils Mohammed-Fadhl. Car lorsque Abd-el-Rahmân mourut, le *père* cheykh se chargea des intérêts de Fadhl ; sans Mohammed-Kourrâ, personne n'eût songé à placer le jeune prince sur le trône, personne ne se fût occupé de lui. Voici comment le fait se passa.

Lorsque le sultan fut attaqué de la maladie dont il mourut, le fakyh Mâlik-el-Foutâouy alla le voir, et il

et plaça un poste considérable tout près de l'endroit où était le jeune prince. Il avait profité, pour ces dispositions, d'une porte secrète qui conduisait de sa propre demeure à celle du sultan, de sorte que les soldats de Kourrâ entrèrent au *palais* sans être vus.

Cela fait, il envoya chercher ceux des vizirs qui avaient le plus de troupes sous leurs ordres et avaient le plus d'influence sur le peuple; tels que le *roi* Ibrahym-Ouad-Rimâd, à qui il fit dire que le sultan l'appelait.

Ibrahym arrive, il franchit la porte du *palais*, et se trouve en face de soldats sous les armes. Surpris et effrayé à l'aspect de cet appareil inattendu, il se croit cependant obligé d'entrer. Il pénètre dans l'appartement où est le cadavre du sultan; il y voit le *père* cheykh et le fakyh Mâlik, assis auprès du corps couvert du drap mortuaire. Les larmes tombent des yeux d'Ibrahym; il prononce le verset : « Nous sommes tous « à Dieu, et nous retournons dans son sein. » Kourrâ lui dit ensuite: « Notre sultan n'est plus; que faut-il « faire? quel est ton avis?— Ton avis sera le mien. — « Me jurerais-tu de rester fidèle à cette parole? — Oui. » Et Kourrâ le fit jurer et promettre de ne s'opposer en rien à ses vues. Alors il soulève le voile de la porte et dit: « Voilà notre sultan, Mohammed-Fadhl.— Je l'ac- « cepte, répond Ibrahym. — Eh bien! lève-toi, et « reconnais-le pour ton souverain. » Ibrahym prononça le serment de la fidélité à Fadhl et alla se rasseoir. Kourrâ fit appeler, l'un après l'autre, les vizirs et les autres *rois*, et procéda avec chacun de la même manière qu'avec le *roi* Ibrahym. Il obtint par là les ser-

ments de fidélité de tous les grands de l'Etat. Il ne négligea que ceux qui étaient sans influence et sans moyens de résister. Bientôt il annonce publiquement la mort d'Abd-el-Rahmân, et fait battre le tambour du deuil. Aussitôt les fils des sultans montent à cheval et accourent tout armés au *palais*. Ils se précipitent pour entrer; mais ils trouvent ses troupes disposées partout, gardant toutes les avenues et leur défendant le passage à eux et à qui que ce soit.

Se voyant ainsi frustrés dans leur attente, ils se retirent; de ce jour même ils vont se disperser dans les provinces, et se mettent à piller de toutes parts. La basse populace se réunit à eux et leur forme une suite considérable. Ils font peser partout leurs violences et multiplient chaque jour leurs spoliations. Kourrâ envoie contre eux un corps de troupes commandé par le roi Delden, fils d'une tante de Mohammed-Fadhl, et dont nous avons déjà fait mention. Delden met en déroute et disperse cette populace, en tue une grande partie, s'empare des fils des sultans, et les amène liés et garrottés à Mohammed-Kourrâ, qui les expédie de suite à la prison impériale du mont Marrah. Dès lors le calme est rétabli, et tout rentre dans l'ordre.

Kourrâ s'occupa ensuite de l'instruction du jeune sultan. Il lui fit d'abord apprendre à lire; ensuite il l'appliqua à des études plus élevées, selon ce que pouvait comporter son âge et ce qu'exigeait son inexpérience du monde et de ses devoirs de gouvernant. Fadhl ne suivait ces études qu'avec répugnance, mais il lui fallait obéir. Il passa à peu près deux ans à ces sortes de travaux, qui pour lui étaient une série d'ennuis intolérables.

Pendant cet espace de temps, Kourrâ fit incarcérer ou mettre à mort plusieurs rois qui essayèrent de fomenter des troubles; tous étaient ou des proches ou des anciens amis du sultan. Kourrâ distribua leurs fonctions à des hommes choisis de sa main.

Les grands de la cour, mécontents de cette conduite rigide du *père*, et craignant aussi pour eux son inexorable sévérité, parvinrent peu à peu à décider le sultan à se débarrasser de ce censeur importun, par la mort ou la prison; enfin, Kourrâ fut obligé de recourir à la force des armes pour se protéger; peu après il périt, comme nous l'avons raconté précédemment. Et Dieu sait tout.

VOYAGE AU DARFOUR.

CHAPITRE Ier.

Description du Dârfour; ses habitants; mœurs et coutumes.—Damzôg.

Le Dâr-el-Four ou Dârfour est la troisième contrée du Soudan en allant de l'est à l'ouest. La première est le Sennâr (1); la seconde, le Kordofâl (Cordofan); en suivant cette direction, la quatrième est le Ouadadây ou Ouadây; la cinquième est le Bâguirmeh; la sixième, le Barnau; la septième, l'Adiguiz; la huitième, l'Afnau; la neuvième, le Dâr-Tounbouktou; la dixième, le Dâr-Mella, où réside le roi des Foullân ou Fellâtâ. Mais en voyageant de l'ouest à l'est, on compte à l'inverse, c'est-à-dire, que la première contrée est alors le Dâr-Mella, la deuxième, le Dâr-Tounbouktou; la troisième, l'Afnau, et ainsi de suite.

Autrefois le nom de Takrour etait appliqué à une seule des populations du Soudan, c'est-à-dire, aux Bârnaouy ou Barâouneh (habitants du Barnau). Aujourd'hui, sous le nom de Takrour (au pluriel, Takâryr), on comprend les populations de plusieurs Etats; ce sont toutes celles que nourrit l'étendue de pays qui se prolonge depuis la limite orientale du Ouadây ou Dâr-Séleyh (2), jusqu'à la limite occidentale du Barnau, ce qui embrasse

(1) Les Arabes et les Nègres comptent le Sennâr comme partie du Soudan, à cause de la couleur des habitants.

(2) Ou Soulâyh.

le Ouadây, le Bâguirmeh, le Katakau et le Mandarah. Ainsi, tout habitant de ces quatre contrées est, en terme général, désigné par le nom de Takrour, Takrourien. — Il y a quelques jours, je rencontrai par hasard au Kaire un individu que je reconnus pour être du Soudan. Je lui demandai de quel pays il était. — « Je « suis, me répondit-il, Takrourien. — De quel endroit? « lui dis-je. — Du Bâguirmeh. » Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que je pus obtenir de lui cette dernière indication. Il pensait que je ne connaissais rien à ces pays du Soudan (1); mais quand il m'eut répondu catégoriquement, et que je le questionnai ensuite sur différents endroits du Bâguirmeh, il fut comme étourdi d'étonnement, et il satisfit sans hésiter à toutes mes questions.

Les limites extrêmes du Dârfour, à l'est, sont celles du Towycheh, pays sablonneux et presque stérile; à l'ouest, ses limites sont les frontières occidentales du Dâr-el-Maçâlyt, du Dâr-Guimir, et le commencement du Dâr-Tâmah, pays assez stérile, situé entre le Ouadây et le Dârfour.

Au sud, le Dârfour finit par des plaines qui le séparent du Dâr-Fertyt. Au nord, il finit à Mazroub, qui est

(1) Il est, en effet, toujours très-difficile d'obtenir des Nègres des renseignements sur leur pays, surtout s'ils sont du côté du Ouadây, du Dâr-Fertyt, et au delà vers l'ouest. Les uns s'imaginent que personne ne connaît leur contrée, et que, dès lors, il est au moins inutile de parler de choses inconnues. Les autres craignent qu'il ne prenne envie à ceux qui les questionnent, de chercher à faire chez eux une course intéressée, et même d'aller conduire contre eux quelque armée pour les conquérir. Enfin, il en est peut-être qui ne veulent pas qu'on sache qu'ils sont du Soudan. P.

le premier puits de son territoire, en venant du côté de l'Egypte.

Plusieurs petits États font partie intégrante du Dârfour. Ainsi, au nord est la province de Zaghâouah, assez spacieuse, bien peuplée, et gouvernée par un sultan particulier; mais qui, comparé au sultan fôrien, n'est guère qu'un simple gouverneur. Au nord encore, sont les pays de Mydaoub et de Berty, deux provinces assez étendues. Toutefois, la seconde est plus peuplée que la première, et malgré le nombre de ses habitants, elle est plus soumise au sultan fôrien que celle de Mydaoub.

La partie moyenne du Dârfour renferme la contrée de Birguid, celle de Bargau, celle de Toundjour, celle de Myméh. Celle de Birguid et celle de Toundjour sont au milieu; celles de Bargau et de Myméh sont plus à l'est. Les provinces de Dâdjo, de Bygo et de Farâougueh sont du côté du midi.

Chacune de ces provinces ou contrées a un gouverneur, qui, dans quelques-unes, porte le nom de sultan. Mais tous relèvent directement du sultan du Dârfour, et lui sont soumis. Tous ont la même manière d'être, et portent le même vêtement, excepté le sultan de Toundjour, qui a le turban noir. Je lui demandai pourquoi il avait, lui seul, le turban de cette couleur. Il me répondit que ses aïeux avaient jadis été souverains du Dârfour et qu'ils en avaient été dépossédés, excepté du Toundjour, qui, plus tard, avait aussi été conquis par le sultan fôrien; que, depuis ce temps, lui, portait un turban noir en signe de deuil, et pour manifester ses regrets.

Du côté de l'est et du sud, le Dârfour est environné d'une foule d'Arabes errants ou Bédouins, tels que les Macyryeh-Rouges, les Rézeygât, des Foullân, etc. Tous forment des tribus nombreuses, riches en bœufs, en chevaux et en ustensiles mobiliers. Beaucoup d'entre eux ont d'immenses troupeaux, et la plupart mènent une vie nomade, stationnant là où ils rencontrent des pâturages. Parmi eux sont les Bény-Helbeh; de grands troupeaux de bœufs font presque toute leur richesse; une partie habite le centre du Dârfour et y sème du grain. De ces tribus nomades, il en est plusieurs dont les richesses consistent surtout en chameaux; tels sont les Farârah, qui comprennent les Mahâmyd, les Médjânyu (ou Fous), les Bény-Amrân, les Bény-Djerrâr, les Macyryeh-Bleus, etc.

Sur chacune de ces tribus, le sultan du Dârfour lève un impôt annuel, qui cependant lui est parfois refusé. Les Macyryeh-Rouges et les Rézeygât, comme étant les plus puissants et les plus enfoncés dans le désert, ne donnent au sultan que les rebuts de leurs troupeaux. Le chargé d'affaires qui va recueillir cet impôt ne peut obtenir ce qu'il y a de bon dans leurs bestiaux que quand ils le veulent bien. S'il ne se contente pas de ce qu'on lui amène, on l'expulse et parfois même on le tue, sans autre forme de procès. Le sultan, d'ailleurs, n'a aucune prise sur eux.

J'ai ouï dire qu'une fois les Rézeygât refusèrent de payer leur impôt annuel au sultan Tyrâb. Alors Tyrâb réunit un corps de troupes qu'il fit partir contre eux; mais ce corps fut battu. Tyrâb prit en personne le commandement de l'expédition. Les Rézeygât s'enfuirent,

emmenant avec eux leurs troupeaux dans le Baradjaub. Il les poursuivit, mais les Rézeygât lui tuèrent un nombre considérable d'hommes, et l'expédition n'eut aucun succès.

Le Baradjaub a une étendue de plus de dix jours de marche. C'est un territoire fangeux, d'un sol mou, presque partout couvert d'eau jusqu'à hauteur du pubis, et si peu consistant que les pieds des animaux s'y enfoncent profondément; cependant il est parsemé de forêts très-épaisses. Au Baradjaub, les pluies sont presque continuelles, excepté pendant deux mois de l'année en hiver.

On prétend que la longueur du Dârfour, depuis la limite septentrionale du Dâr-Zaghâouah qui est à l'extrémité nord, jusqu'à l'entrée du Dâr-Rau*n*ah (1) qui est à l'extrémité sud-ouest, est d'environ soixante jours de marche; et qu'avec les cinq *provinces adjointes*, ou *dépendances*, c'est-à-dire, le Dâr-Rau*n*ah, le Fangarau, le Dâr-Bandalah, le By*n*a et le Châla, l'étendue en longueur est de plus de soixante-dix jours de marche.

Toutefois, cette évaluation, qui est celle que donnent les Fôriens, est, selon moi, de beaucoup exagérée; le terme admissible ne va guère qu'à une cinquantaine de jours, même en y comprenant les cinq provinces du Dâr-Fertyt dont nous venons de parler, et qui, lorsque j'étais au Soudan, étaient les seules *dépendances*

(1) Les *n* en caractère italique qu'on trouvera ici et plus bas dans plusieurs noms propres indiquent une accentuation nasale dans laquelle le son *n* ne se distingue pas; on n'entend réellement que la voyelle qui la suit, prononcée légèrement du nez.

du Fertyt attachées au Dârfour, payant au sultan un tribut annuel.

En pénétrant au Dâr-Zaghâouah par Mazroub, et allant droit jusqu'à Kôbeih, on a environ six jours de marche; de Kôbeih au Fâcher, c'est-à-dire à Tendelty, il y a deux jours; du Fâcher à Djédyd-Kéryo, deux jours; de Djédyd-Kéryo à Ryl, deux jours. En tout, douze jours.

De Ryl à Djédyd-Râs-el-Fyl, il y a quatre journées de route; de Djédyd-Râs-el-Fyl à Tâldaoua, trois à quatre jours; de Taldâoua à Tébeldyeh, huit jours; de Tébeldyeh, qui est sur la frontière orientale du Dârfour, on passe presque immédiatement dans la contrée du Dâdjo et du Bygo, contrée d'environ huit jours de marche.

On a donc en tout une étendue d'à peu près trente-six journées (1).

En se portant ensuite du côté de l'est, on arrive à un désert rempli d'Arabes bédouins; ce sont les Macyryeh-Rouges, les Habbânyeh, les Rézeygât, qui forment des tribus très-nombreuses.

Si l'on se porte, au contraire, du côté de l'ouest, on arrive au Dâr-Abadyma, dont la longueur est d'environ dix jours.

Ensuite est un désert d'à peu près deux jours, après

(1) La longueur du Dârfour proprement dit est d'environ quarante jours; ensuite, en tenant compte du Fangarau, du Byna et du Châla, on évalue l'étendue collective de tous ces *Dâr* à neuf ou dix jours avec les intervalles, ce qui fait, en total, cinquante jours au lieu de soixante-dix.

lesquels on entre dans le Dâr-Raunah, qui a une surface d'environ trois jours de traversée. Vient après cela le Dâr-Fangarau, qui est un peu moins étendu. Un désert d'environ deux jours le sépare du Dâr-Byna, après lequel on arrive au Dâr-Châla. Ces deux derniers *Dâr* ont deux jours de trajet chacun.

Ainsi le Dârfour, y compris les provinces adjointes, n'a tout au plus que cinquante jours de traversée en longueur.

Ce que nous appelons les *provinces adjointes* (les *Moulhaçât*), sont les *Dâr* situés au midi du Dârfour, au delà du Dâr-Farâougueh, qui actuellement est la limite méridionale extrême du Dârfour proprement dit.

Enfin les Fôriens appellent *Sayd*, ou Haut-Dârfour, l'espace compris depuis Ryl jusqu'aux frontières sud du Dârfour. Le nord, et surtout le Zaghâouah, est appelé *Ryhh*, c'est-à-dire le *vent frais*.

Le Dâr-Abadyma, dont la longueur, avons-nous dit, est de dix jours de marche, est sous la direction de douze mélik ou *rois*, dont chacun a sous ses ordres un territoire délimité et particulier. Le Dâr-Abadyma, ou mieux le Dâr de l'Abadyma, est le Dâr ou pays des Témourkeh. Quant au nom d'Abadyma, c'est un titre de dignité affecté à un des grands de l'État, qui a le Témourkeh comme apanage attaché à son rang. Abadyma, comme nous le verrons bientôt, signifie *le bras droit* ou *l'aile droite* du sultan.

Le nom de dignité *tékénydouy*, qui signifie *bras gauche* ou *aile gauche* du sultan, est encore appliqué comme dénomination à une contrée, celle de Zaghâouah et de ses environs à l'est, contrée assignée comme apanage

au grand dignitaire appelé le tékényâouy. Le Zaghâouah a aussi douze *rois* ou gouverneurs particuliers, et porte indifféremment le nom de Dâr-Zaghâouah et de Dâr-el-Tékényâouy.

Le Dâr-Abadyma et le Dâr-el-Tékényâouy sont deux apanages d'égale importance : le premier a une longueur de dix jours, et le second une longueur d'environ cinq jours (du nord au sud); mais ce qu'il y a de largeur en plus dans le Dâr-el-Tékényâouy compense ce qu'il a de moins, en longueur, que le Dâr-Abadyma. En effet, la largeur du Dâr-Abadyma n'a guère plus de cinq jours, et celle du Dâr-el-Tékényâouy est au moins de sept à huit jours.

La surface du Dârfour présente une division naturelle régulière, par la direction et la course de la chaîne du Marrah, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, partage le pays en deux parties; ces deux parties ne sont guère chacune qu'une vaste plaine, l'une à l'est, l'autre à l'ouest du Marrah.

La largeur occupée par la base de cette chaîne, dans une assez grande étendue de son cours, est de deux jours de marche.

Au nord du Dârfour sont deux peuplades considérables, les Zaghâonah ou Zaghâouyens, et les Berty; les premiers à l'ouest, les autres du côté de l'est.

Au milieu du Dârfour, au sud et sud-ouest de Djédyd-Kéryo, sont les Birguid et les Toundjour, deux peuplades nombreuses qui sont répandues du côté de Djédyd-Râs-el-Fyl jusqu'à Tébeldyeh. Au milieu d'eux sont d'autres petites peuplades.

Au delà des Birguid et des Toundjour, du côté des

plaines du sud et de l'est, vis-à-vis le Dâr de l'Abadyma, sont les Dâdjo et les Bygo, les premiers du côté de l'ouest, les seconds plus à l'est,

A l'est, à la hauteur de Djédyd-Kéryo, sont les Bargaou et les Mymeh, deux tribus considérables.

Les monts Marrah sont habités uniquement par des peuplades de véritables Fôriens d'origine, entièrement étrangers à la langue et aux habitudes arabes. Les Fôriens originels forment trois grandes divisions, savoir : les Koundjârah, occupant l'espace compris depuis la hauteur de l'emplacement de Guerly jusque un peu au delà du *petit-mont*, qui porte le nom spécial de Marrah; les Karakryt, placés au-dessus des Koundjârah, lesquels s'étendent jusqu'au Dâr de l'Abadyma; enfin les Témourkeh, qui habitent le Dâr de l'Abadyma.

Au delà de ce dernier Dâr, et au sud-ouest, est le Dâr-Rau*n*ah, et à l'est du Dâr-Rau*n*ah est le Dâr-Farâougueh.

En continuant à marcher vers l'est, on passe du Farâougueh au Dâr-Fangarau; à l'ouest du Rau*n*ah est le Dâr-Silâ ou Solâ, qui est sous la dépendance du Dâr-Ouadây.

Les Marrah ne constituent pas une suite continue de montagnes, mais bien une chaîne coupée de nombreuses intersections qui la divisent en une série de monts grands et petits. Vers les limites nord du Dâr de l'Abadyma, les Marrah s'interrompent et laissent une grande plaine habitée par des Foullân, qui s'étendent à l'ouest jusque assez près des Maçâlyt. A l'est de ces Foullân sont les Macyryeh-Bleus, les Bény-Helbeh, etc., et des peuplades nomades différentes de celles qui sont limitrophes du Dârfour au nord, à l'est et vers le sud.

Ensuite la plupart des peuplades de l'intérieur sont mêlées de familles nées, dans le Dârfour, de parents étrangers et intrus. Ces individus sont appelés par les Fôriens les *Dârâouyeh*, c'est-à-dire habitants nés au *Dâr*, comme on dirait les *Fôrisés* (1). Disséminés dans le pays, ils ne sont point considérés comme formant des tribus ou peuplades distinctes.

Pour éclaircir cette description, j'ai fait un tracé dans lequel j'ai indiqué la position relative des différentes tribus ou peuplades, et des différents lieux du Dârfour, avec les stations des Arabes circonvoisins et extérieurs : ce tableau n'est qu'un simple aperçu pour guider le lecteur dans la description que je fais de cette contrée (2).

(1) De même que *francisés*.

(2) Voyez le *fac-simile* de la carte du cheykh Mohammed-el-Tounsy, planche II.

Je donne ici ce tracé tel que l'a figuré le cheykh. Ce n'est point une carte construite selon nos principes et nos habitudes; mais les indications que présente ce tableau tel qu'il est m'ont beaucoup servi pour celui que j'ai dressé moi-même (voyez planche I). Le cheykh n'a aucune idée de ce que c'est qu'une carte, il a placé les localités simplement selon les positions relatives, et non de manière à indiquer les distances telles qu'on les mesure sur une échelle géographique.

Le long séjour du cheykh au Dârfour, aussi bien que son intelligence, permet d'accepter ses données comme exactes, et comme préférables à celles qui résultent des relations des voyageurs européens. Aucun de ces voyageurs n'a pu, comme lui, parcourir le pays dans tous les sens et l'explorer aussi bien.

D'après lui, et d'après les informations que j'ai prises des Fôriens que j'ai rencontrés au Kaire, la carte du sultan Teïma, donnée dans l'ouvrage de MM. Cadalvène et Breuvery sur l'Égypte et la Nubie, contient beaucoup d'erreurs.

Le tableau dont je viens de parler est sans doute très-imparfait, car j'ignore entièrement ce qu'il faut savoir pour l'exécution graphique d'un pareil travail; mais, tel qu'il est, et malgré ses dimensions trop resserrées, il sera toujours, pour un esprit intelligent, un moyen de se figurer la disposition générale du Dârfour.

Les contrées les plus peuplées du nord sont celles du Zaghâouah et du Berty; toutes deux ont une population très-nombreuse; mais, par un trait frappant de la sagesse divine, bien que ces deux contrées soient voisines et sous une même latitude, les habitants du Berty sont d'un caractère doux et bon, d'une physionomie agréable; leurs femmes sont remarquables par leur beauté; et les habitants du Zaghâouah en sont l'opposé sur tous les points.

Les Dâdjo et les Bygo sont sous une même ligne de latitude, et cependant les femmes des Bygo sont supérieures en beauté à celles des Dâdjo. Chez les Birguid et les Toundjour, la beauté et la laideur, pour les deux sexes, sont mélangées; mais les Birguid sont traîtres, voleurs et rapaces à l'excès, sans crainte de Dieu ni du Prophète. Les Toundjour, au contraire, ont une certaine dose de religion et d'intelligence, ce qui les maintient dans les limites d'une conduite plus modérée..

Les montagnards des Marrah ont tous le même degré de sauvagerie et de brutalité; mais au Dâr-Abadyma, les habitants, hommes et femmes, sont plus affables et d'aspect plus avenant... Gloire au Créateur, qui a permis ces contrastes frappants!

Au Dâr-el-Maçâlyt, la beauté des femmes est ravissante, enlève la raison et captive les cœurs; cependant

les plus belles femmes qui se trouvent au Dârfour, et cela sans exception, sont les femmes arabes; il en est de même des hommes.

Entre le Dârfour et le Dâr-Ouadây, il n'y a aucune population, excepté les Tâmiens ou habitants du Dâr-Tâmah. Nous raconterons plus tard l'invasion et la conquête de ce pays par Sâboun, sultan du Ouadây.

Toutes les provinces et tous les pays du Dârfour proprement dit sont divisés en lots qui sont comme autant de propriétés affectées chacune à un des hauts dignitaires de l'État. L'étendue et la richesse en sont proportionnées au rang de ce dignitaire, qui en perçoit les revenus. Les deux plus grands apanages de cette nature sont celui de l'Abadyma et celui du Tékényâouy; en effet, chacun d'eux a sous ses ordres, dans sa province, douze *rois* ou gouverneurs qui régissent en sous-ordre, chacun avec le titre de *chartây* ou préfet, une partie limitée du territoire. La contrée de l'Abadyma est le Témourkeh; celle du Tékényâouy comprend le Zaghâouah, plus le Berty et ses environs.

L'abâ-omâ, dignitaire qui est l'égal du kâminah, a sous ses ordres quatre *rois* ou gouverneurs du Dâr-el-Maçâlyt, et, pour cela, la portion de pays occupée par ces *rois* porte le nom de Dâr-Aba-Omâ, c'est-à-dire Dâr de l'aba-omâ.

Le fôr-an-abâ, ou abâ-fôr, a sous son autorité quatre *rois* du pays des Karakryt; l'oroundoulou*n*, nom qui signifie *la face du sultan*, a pour fermiers quatre *rois* dans le Birguid. L'ab-cheykh a aussi sous sa dépendance quatre *rois*, et le ouarran-abâ a deux *rois*, etc.

Ensuite il y a certains territoires assignés spéciale-

ment (et ils sont en dehors des apanages précédents) aux émyn, aux chérifs, aux grands fakyh et aux câdis.

De cet arrangement il résulte que le sultan n'a véritablement en propriétés, comme domaines de la couronne, que certains territoires que possédaient ses aïeux; tels sont les territoires de Guerly, de Ryl, de Tendelty, etc.

Quant à l'espace qui compose l'apanage de l'abcheykh, il s'étend d'Aboul-Djoudoul, vers le sud, jusque très-haut dans le Birguid.

Les émyn ont leurs revenus assignés aux monts Marrah.

Les sultans secondaires, ou petits sultans, ont aussi chacun une contrée particulière; ainsi il y en a un chez les Bargau, un chez les Mymeh, un chez les Toundjour, un chez les Dâdjo, un chez les Bygo, et un chez les Zaghâouah. Chacun de ces six sultans secondaires a des terrains en propriétés spéciales dont il recueille les revenus, même lorsque la contrée qu'il gouverne est un apanage de quelque dignitaire. Ainsi le sultan des Zaghâouah a le gouvernement du Dâr de ce nom, qui est de l'apanage du tékényâouy; mais ce sultan a des portions de territoires ou des *communes* à titre de biens fonds, qui sont un héritage de famille, et sur lesquels le tékényâouy n'a aucun droit. Il en est de même pour les autres sultans secondaires, qui sont dans le même cas. Toutes les autres contrées du Dârfour, excepté les six que nous venons d'indiquer, sont régies par des *rois*.

Maintenant, quant à la largeur du Dârfour, elle comprend l'espace qui s'étend depuis la limite Est du désert

situé entre le Dârfour et le Dâr-Séleyh, jusqu'à l'extrémité Est du Toouycheh, c'est-à-dire jusqu'à l'origine Ouest du désert qui sépare le Dârfour du Kordofâl; cette largeur est d'environ dix-huit jours de marche.

Le sol du Dârfour est pour la moitié en plaines, et formé d'un terrain légèrement sablonneux; vers la limite, à l'est, il est presque entièrement sablonneux, et toute cette partie porte le nom de Gaouz. Les terrains des versants des monts Marrah sont d'un limon noirâtre.

Cette dernière chaîne coupe le Dârfour dans presque toute sa longueur. Les Marrah ne constituent pas une seule masse, ils présentent une foule de découpures et de chemins. Sur cette sorte de Sierra sont différentes populations qui forment une multitude considérable d'habitants. C'est là que sont les Koundjârah, tribu qui fournit les sultans du Dârfour. Le Marrah est creusé d'une quantité étonnante de cavernes, dont plusieurs servent de prisons, les unes pour les fils des princes, les autres pour les vizirs, etc.

Les Fôriens des monts Marrah ont une aisance remarquable; ils ont en abondance des bœufs et du menu bétail. A cet égard, il n'est aucune province dont les habitants puissent se comparer à ces montagnards; tous leurs troupeaux paissent seuls, sans bergers; on ne se met en garde ni contre les voleurs, ni contre les lions, ni contre les loups.

L'an 1220 (de l'hégire) je demandai au sultan Mohammed-Fadhl la permission d'aller visiter le mont Marrah avec un firman de sa part. Il hésita d'abord, par crainte pour moi, de la sauvagerie des montagnards; mais ensuite il me permit de partir. Il m'adjoignit une escorte,

et m'écrivit, pour tous les gouverneurs de montagnes, le firman que voici :

« De par Sa Hautesse le Grand Sultan, le Khâcân (1) révéré, le Haut Sultan des populations arabes et non arabes, qui met sa confiance dans le secours du Dieu roi de justice et de longanimité, le Sultan Mohammed-Fadhl le Victorieux, à tous les *rois* du mont Marrah ;

« Or sus, le chérif Mohammed le Tunisien, fils du chérif le savant Omar de Tunis, nous a demandé la permission d'aller voir la Montagne et tout ce qui s'y rencontre, et d'en visiter tout ce qu'il y a de curieux, soit apparent, soit caché. Nous le lui avons permis : or donc, que nul ne l'empêche de voir tout ce qu'il voudra. J'ordonne à tout *roi* chez lequel il descendra de le traiter avec égard et distinction. Je le fais accompagner par deux de mes falcanâouy particuliers (sorte d'alguazils), afin qu'ils lui servent d'intermédiaires dans ses relations avec vous, et pour l'exécution de son projet. Salut. »

Je me mis en route avec les deux falcanâouy, deux esclaves à moi, et un individu du village que j'habitais. Nous marchâmes deux jours, et le troisième nous arrivâmes près de la montagne ; nous trouvâmes un village appelé Noumleh, dont le chef était le fakyh Nemr. Ce Nemr avait deux fils, Mohammed et Soleymân : ce fut chez lui que nous descendîmes. Nous fumes reçus par lui et ses enfants avec toute la politesse et la bienveillance possibles. Nous exposâmes le but de notre voyage, et nous montrâmes notre fir-

(1) Khâcân est un terme honorifique appliqué aux sultans osmanlis et au châh de Perse.

man. On se mit en frais pour nous bien traiter, et l'on nous servit un excellent repas. Le lendemain nous allâmes voir le marché de Noumleh. Ce marché se tient tous les lundis; de toutes les parties de la montagne hommes et femmes y affluent en foule pour faire leurs emplettes.

Je vis là une population à peau très-noire, ayant les yeux rouges sur la sclérotique, et les dents naturellement rougeâtres. Quand j'arrivai, la foule étonnée s'amassa autour de moi; on s'émerveillait de mon teint brun nuancé de rose; on se relayait en quelque sorte, troupe par troupe, pour m'examiner. Il n'était jamais arrivé à ces noirs de voir un Arabe de ma couleur, et il leur prit d'abord envie de me tuer, simplement pour contenter leur curiosité; mais je ne compris rien à leur langage, ne sachant pas un mot de l'idiome particulier des montagnes.

Tout à coup je vis les gens de mon escorte saisir leurs armes, dégaîner contre la foule et s'interposer entre elle et moi. Je demandai pourquoi ce mouvement, on me répondit : « Ces noirs veulent te tuer. — Et pour-« quoi? — Ce sont des ignorants, des brutaux; ils di-« sent que tu n'es pas venu au monde à terme, que « tu n'étais pas mûr. D'autres prétendent que si une « mouche descendait sur ta peau, elle en ferait jaillir « le sang. Un d'eux a dit : Je vais le percer avec ce « fer; je veux voir combien il coulera de sang de son « corps. C'est alors que nous avons craint pour ta vie, « et que nous nous sommes rangés et serrés contre « toi. »

Mes gens m'emmenèrent du marché, et une foule

prodigieuse nous suivit; mon escorte suffisait à peine à la maintenir à distance de moi.

De là nous allâmes à une vallée où nous trouvâmes des dattiers, des bananiers et quelques citronniers; elle était abondamment semée d'oignons, d'aulx, de poivre rouge à coque courte, déliée, à grains à peu près gros comme des grains d'orge, de cumin, de coriandre, de fenu grec, de concombres longs et de concombres courts.

On était alors en automne, et les dattes commençaient à rougir; on m'en coupa deux *soubâtah* ou régimes de dattes rouges, et deux de dattes jaunes. On me donna aussi un bokhsah de miel (1) tel que je n'en ai jamais trouvé qui lui fût comparable pour la beauté, le goût et le parfum. Nous passâmes la nuit là, le plus agréablement du monde, après un repas excellent.

Au matin, je demandai à continuer notre route. Nous partîmes, et bientôt nous eûmes à traverser et couper une série de vallées que nous franchîmes tranquillement; elles sont distantes l'une de l'autre d'un peu moins d'un mille : partout c'est une culture luxuriante, des eaux courant sur des lits de sable, étincelantes d'un éclat argentin. Chaque vallée, sur ses deux bords, est comme palissadée d'une haie d'arbres, et semble inviter le voyageur à ne pas la quitter. Nous nous assîmes sur la lisière d'une de ces vallées, à l'ombre d'un arbre; on tua un chevreau gras, qu'on fit rôtir pour le repas.

(1) Bokhsah, grande citrouille sèche et vide, sorte de gourde ronde.

Digitized by Google

Nous nous dirigeâmes ensuite sur un village qui était au pied de la montagne, et nous y passâmes la nuit. Nous fûmes traités largement et généreusement. Au matin, nous gravîmes le mont Marrah; nous montâmes près de trois heures avant d'arriver au sommet. Nous vîmes partout, sur les revers de ces monts, une population nombreuse et une foule de villages semés de tous côtés. On nous conduisit chez le cheykh de la montagne; il s'appelait Abou-Bekr. Nous le trouvâmes assis et seul. C'était un homme âgé, sur lequel la vieillesse était profondément empreinte. Nous le saluâmes. « Soyez les bienvenus, » nous dit-il; et il nous fit asseoir.

Il est remarquable que les nuages ne dégagent complétement la tête de ces montagnes que quelques jours durant l'année. Il y pleut assez abondamment pour permettre de semer du blé, qui y vient excellent, et auquel on ne peut guère comparer, pour la beauté, que les blés de Barbarie et d'Europe. Pour le reste du Dârfour, le manque de terres convenables et de pluies fait que le blé ne croît que dans quelques petits cantons, comme dans celui de Kôbeih et celui de Kebkâbych, et il faut l'arroser avec l'eau des puits jusqu'à sa parfaite maturité.

On va consulter, à un jour fixé dans l'année, le cheykh, ou Vieux de la Montagne, dont nous venons de parler. De toutes parts on accourt en foule chez lui. En ce jour solennel, consacré à la divination, il annonce ce qui doit survenir pendant l'année, la sécheresse ou la pluie, la guerre ou le calme, la sérénité ou le malheur, la maladie ou la santé. Tous ont une foi entière et parfaite en ses prédictions. Les Fôriens varient d'opinion sur la source et la cause de la vertu qu'il a de prophétiser l'a-

venir; les uns prétendent qu'il prédit par inspiration divine, et que celui qui revêt la dignité de cheykh de la montagne est nécessairement et toujours illuminé de Dieu, un saint personnage, et qu'ainsi ce qu'il dit lui vient du ciel. C'est là l'explication des *savants* du Dârfour. D'autres assurent que ce sont les génies qui lui découvrent l'avenir. Pour moi, je ne sais quelle valeur peuvent avoir ces deux opinions; ce que je sais bien, c'est qu'on lui fait honneur de plusieurs prédictions que l'événement a complétement démenties.

Nous exhibâmes à notre devin le firman du sultan, et le fakyh Mohammed, un de mes compagnons de voyage, lui en lut le contenu. Le Vieux de la Montagne nous fit alors mille politesses des plus empressées, et ordonna qu'on nous servît à manger. Ensuite il fit battre le tambourin qu'ils appellent *tenbel*; aussitôt arriva une foule d'individus. Parmi les plus jeunes, il en choisit une centaine, et leur désigna pour chef un de ses parents, connu par son courage, et appelé le fakyh Zayd. Il recommanda expressément à la troupe de ne pas me quitter un seul moment, et d'être toujours en éveil et en garde contre la rusticité brutale des montagnards.

Nous montâmes à cheval, et nous nous dirigeâmes sur un lieu où est un pic isolé qui porte le nom spécial de Marrah, et qui a donné son nom à toute la chaîne de montagnes qui longe le Dârfour. Nous trouvâmes là une construction qui ressemblait à un petit *oratoire* (*mabad*), et dont la haute sainteté est pour les habitants un article de foi; ils le vénèrent à l'égal des mosquées. Un arbre énorme ombrage cet oratoire; le soleil ne voit jamais ce lieu sacré. Nous y entrâmes, et nous nous y

assîmes un moment. Il y a des serviteurs chargés de le tenir toujours propre, et de recevoir les offrandes ou les *ex-voto* de ceux qui y viennent.

Nous partîmes. Les soldats de Zayd marchaient devant nous. Bientôt une multitude de femmes et d'hommes nous suivit. On me regardait comme un être extraordinaire; on se pressait, on se précipitait autour de moi; les soldats de notre escorte avaient peine à écarter la foule. On disait : « Le sultan nous envoie sur nos « montagnes un homme qui n'est pas né à terme, c'est » pour que nous en fassions un repas. » Quelques-uns s'écriaient : « Mais c'est un homme! » D'autres : « Non, « ce n'est pas un homme, c'est un animal sous la figure « d'homme, dont la chair est bonne à manger. » Ces montagnards ne s'imaginent pas qu'il puisse exister des hommes de couleur blanche ou de teint rosé.

On me traduisait les réflexions et les dires de cette populace sur mon compte. Ces peuplades ne savent d'arabe que les quelques mots de la profession de foi musulmane, et encore les prononcent-ils d'une manière saccadée, entrecoupée, et avec l'expression de la plus grossière sauvagerie.

Lorsque le fakyh Zayd vit qu'il était impossible d'éloigner de moi la foule, il vint me dire de me voiler le visage avec le châle de mon turban, de manière à ne laisser à découvert que la prunelle de mes yeux. Je me voilai donc, et les soldats me mirent au milieu d'eux et se serrèrent autour de moi. Les nègres, ne voyant plus ma face, demeurèrent tout stupéfaits. « Où est donc le rouge, « disaient-ils; où est-il? — Il est retourné vers le sultan, » leur répondit-on; et peu à peu ils s'éloignèrent de nous

Nous fîmes route du côté des prisons de l'Etat, c'est-à-dire des cavernes où l'on tient incarcérés les fils des princes et les vizirs. Les geôliers nous en refusèrent d'abord l'entrée, et peu s'en fallut qu'il n'advînt quelque accident fâcheux entre eux et nous; mais Zayd pacifia promptement la querelle. Il me demanda mon firman, et alla trouver le chef de la geôle, auquel il en donna lecture. Ce chef se calma alors et dit : « Puisqu'il « en est ainsi, que celui pour qui est la permission de « visiter les cavernes les visite tout seul; et que ceux « qui sont avec lui se tiennent à distance, jusqu'à ce « qu'il ait fini et qu'il sorte. » Zayd vint m'annoncer cette décision ; je refusai d'en profiter. Je craignis d'entrer seul dans ces cavernes, et aussitôt je manifestai le désir de repartir.

Une habitude singulière chez les montagnards du Marrah, est que nul n'épouse une femme avant d'avoir vécu avec elle et d'en avoir eu un ou deux enfants; on dit alors : « Elle est féconde. » Et l'homme reste avec elle, et ils vivent en union matrimoniale.

Les femmes ne fuient pas, comme en Orient, la société des hommes. Un mari qui, en rentrant chez lui, trouve sa femme en tête-à-tête avec un homme, ne s'en formalise pas et n'en conçoit nul souci, à moins qu'il ne les prenne en flagrant délit.

Les Fôriens du Marrah sont brutaux et colères, surtout dans l'état d'ivresse. Ils sont avares à l'excès, et ne reçoivent jamais d'hôtes, si ce n'est des parents, ou à moins qu'ils n'aient avec les gens des relations d'intérêt, ou bien qu'ils n'aient quelque chose à craindre de leur part.

Les jeunes garçons et les jeunes filles ne cachent les parties sexuelles qu'à l'âge de puberté. Les garçons portent alors une chemise, les filles ceignent leur ceinture d'un meizel, espèce de pagne court en toile; mais, depuis le nombril jusqu'au sommet de la tête, elles laissent tout à découvert.

Ces hommes n'ont aucun goût de propreté; il n'y a ni variété ni art dans la préparation de leur nourriture; ils mangent indistinctement tout ce qui se présente à eux avec l'apparence d'aliments. Que ce soit amer ou gâté, ils ne font aucun choix; parfois même ils préfèrent à tout les aliments amers ou la viande presque pourrie, et s'en font un régal.

Dans chaque village, les jeunes gens ont un chef qu'ils appellent *ouornân*; les jeunes filles ont aussi une d'elles pour chef, et l'appellent *meirem*. Aux jours de réjouissances, de fêtes et de cérémonies, le ouornân rassemble ses jeunes gens, et tous vont s'asseoir dans un endroit à part. La meirem paraît ensuite avec ses compagnes, mais elle va s'asseoir, seule, en avant, et à quelque distance des jeunes filles. Le ouornân se détache alors de sa troupe, et vient auprès de la meirem. Ils se parlent un moment, et bientôt la meirem ordonne à ses compagnes de se partager entre les jeunes gens du ouornân. Chacun alors emmène une jeune fille, et chaque couple s'en va et passe la nuit où bon lui semble.

Au Dârfour, les hommes ne se livrent jamais seuls à aucun travail, excepté au métier de la guerre, la seule chose dont les femmes soient entièrement dispensées. Hommes et femmes vaquent pêle-mêle à leurs occupa-

tions et à leurs affaires. Cependant la plupart des travaux les plus fatigants sont à la charge des femmes. Du reste, les deux sexes sont, toujours et partout, en société commune, le jour et la nuit.

Il est à remarquer, pour les habitants des monts Marrah, qu'ils ne consomment pas le blé qu'ils récoltent; ils le vendent, et, du prix qu'ils en retirent, ils achètent le doukhn (1) dont ils se nourrissent.

Ces montagnards sont d'une grossièreté et d'une brutalité extraordinaires, bien qu'ils soient constamment en contact avec les femmes. C'est là un fait de mœurs qu'on peut opposer à l'opinion générale en Europe, que la société des femmes corrige la rudesse des manières et engendre la politesse.

Voici un trait qui peint les montagnards du Marrah: Un individu voyage pendant plusieurs heures à pied, chassant son âne devant lui, au lieu de le monter. On lui demande pourquoi il va à pied; il répond : « Si je montais mon âne, il avancerait trop lentement. »

Le langage fôrien a quelque chose d'âpre et de dur; toutefois nombre de mots rappellent des mots de la langue turke. Ainsi les Fôriens disent *guéta*, viens, pour appeler quelqu'un, et les Turks disent *guèl*; mais cette ressemblance n'est que phonétique, elle n'est pas dans la signification, ce qui distingue d'une manière absolue les deux langues. En fôrien, *yamourta* signifie *cheval*, et en turk il signifie *œuf*; *guilty*, le *mal*, *mauvais* en fôrien, répond, en turk, au passé du verbe *aller*, troisième

(1) *Pennisetum typhoïdeum*. sorte de millet.

personne. Du reste, je ne connais pas de langue plus incomplète que la langue du Dârfour; ainsi, elle n'a de noms de nombre que jusqu'à six; au delà de six, on compte par les noms de nombre arabes. On dit : *dyk*, un; *ao*, deux; *ys*, trois; *onal*, quatre; *ôs*, cinq; *oçandyk*, six; puis, par l'arabe : *saba*, sept; *temâny*, huit; *tiçâh*, neuf; mais ensuite, chose remarquable, il y a le mot fôrien *ouayyeh*, pour exprimer dix.

La plus singulière chose que j'aie entendu raconter quand j'étais sur les Marrah, c'est que les génies y sont les gardiens des bestiaux; c'est pour cela qu'on laisse paître ceux-ci sans bergers. Plusieurs personnes m'ont assuré sérieusement que si quelqu'un vient à passer près d'un troupeau, et si, le voyant sans gardien, il s'avise de voler un mouton ou une vache, et de tuer la bête, sa main, encore armée du couteau, reste attachée à la gorge de l'animal, et qu'elle ne peut s'en séparer ni s'en débarrasser qu'à l'arrivée du maître du troupeau. Le propriétaire saisit alors son larron, et après l'avoir cruellement maltraité, lui fait payer son larcin, avec les intérêts.

Cent fois on me parla de la protection des génies, je pus rassembler un nombre considérable de récits sur ce sujet; bien entendu, je taxais tout cela de mensonge et de rêverie. Mais voici ce qui m'arriva. Etant près des Marrah, j'allai un jour chez un individu de Noumleh pour le questionner sur les génies. Arrivé à sa hutte, je n'y trouvai personne. Cependant j'appelai de dehors, et une voix forte et terrible, qui me fit frissonner du haut en bas, me cria : *Akibé*, c'est-à-dire « *il n'est pas ici.* » J'allais néanmoins avancer et deman-

der où était mon homme. Un individu qui passa en ce moment près de moi, me tira par le bras et me dit : « Va-t'en, va-t'en ; celui qui te parle n'est pas un être « humain. — Et qu'est-il donc? — C'est le génie gar- « dien de la hutte. Ici, presque chacun de nous a le « sien; et nous les appelons en fôrien damzôg. » J'eus peur, et je rebroussai chemin.

A mon retour des Marrah au Fâcher, j'allai rendre visite au chérif Ahmed-Badâouy, celui qui m'avait amené du Kaire au Dârfour. Je lui contai cette aventure et ma peur. — « Cet homme avait raison, » me dit Ahmed. Puis il m'apprit des choses plus étonnantes, plus merveilleuses encore. « Mon ami, me dit-il, à l'époque où je commençai à faire le commerce, j'entendis souvent raconter que les Damzôg s'achetaient et se vendaient; que, pour s'en procurer, il faut aller trouver quelque propriétaire de Damzôg, et lui en acheter un au prix demandé. Une fois le marché conclu, on revient avec un carâ (1) de lait et on le donne au vendeur, qui le prend et le porte dans le lieu de sa demeure où sont ses Damzôg. En entrant, il les salue, et va suspendre le carâ à un crochet fixé au mur. Ensuite il dit à ses Damzôg : « Un de mes amis, un tel, très-riche, craint les voleurs, « et me demande que je lui fournisse un gardien. Quel- « qu'un de vous voudrait-il aller chez lui? il y a abon- « dance de lait; c'est une maison de bénédiction; et la « preuve c'est qu'il vous apporte ce carâ de lait. » Les Damzôg se refusent de se rendre à la première invitation :

(1) Le *carâ* (citrouille) est un vase fait avec la moitié d'une petite citrouille desséchée et coupée en deux.

« Non, non, répondent-ils, personne de nous n'y ira. » Le maître de la hutte les conjure, les supplie de céder à son désir : « Oh ! que celui de vous qui veut bien aller « chez lui, descende dans le carâ !... » L'homme s'éloigne un peu, et aussitôt qu'il entend le bruit de la chute du Damzôg dans le lait, il accourt et pose vite sur le vase ou carâ un couvercle tissu de folioles de dattier. Il le décroche ainsi couvert, et le remet à l'acheteur, qui l'emporte chez lui. Celui-ci le suspend à un mur de sa hutte, et en confie le soin à une esclave, ou à une femme, qui, chaque matin, vient le prendre, en vide le lait, le lave parfaitement, le remplit de nouveau lait fraîchement trait, et le suspend à la même place. Dès lors on est en sécurité contre tout vol et toute perte. Pour moi, je traitais tout cela de folie. »

« Mes biens s'accrurent ; mes esclaves et mes domestiques me volaient. Vainement j'eus recours à toutes sortes de moyens pour les en empêcher ; j'étais toujours dupé. Un jour je m'en plaignis à un de mes amis, et il me conseilla et me recommanda d'acheter un Damzôg, me certifiant que par là je me mettrais à l'abri de tout vol possible. Le désir de conserver ce que je possédais me fit accepter son conseil. J'allai donc chez un individu qui, à ce que j'avais appris, avait des Damzôg, et je le priai de m'en céder un. Je donnai à cet homme le prix qu'il exigea ; puis il me dit : « Va chercher un carâ de lait frais et apporte-le-moi. » Je partis... Je revins avec ma jatte de lait. Il la prit, sortit un moment, et rentra avec le carâ couvert. « Voilà, me dit-il... ; tu l'attacheras dans ton magasin. » Et il m'indiqua tout ce qu'il fallait faire chaque jour : laver le vase, y mettre du lait

nouveau et frais. Je suivis ses intructions et je chargeai une esclave du soin du carâ. De ce jour-là, je fus libre de soucis et d'ennuis; je laissais même mon magasin ouvert, et personne, en mon absence, ne pouvait en approcher. J'y avais des richesses considérables et des marchandises en abondance. Depuis lors, quiconque essaya d'en dérober quelque chose, fut puni immédiatement par le Damzôg. Il me tua ainsi plusieurs esclaves. Je n'avais plus rien à craindre pour mes marchandises.

« Mon fils Mohammed grandissait; il était déjà pubère depuis quelques années. Le goût des femmes le dominait; il voulut, pour aider ses conquêtes, faire des cadeaux de quelques verroteries et de parures. Il épia le moment favorable, et un jour, sans que je m'en aperçusse, il prit les clefs du magasin, l'ouvrit..., il y entrait, quand le Damzôg lui rompit le cou et le tua sur la place.

« J'aimais mon fils bien tendrement : la nouvelle de sa mort fut pour moi un coup de foudre. Ma douleur était au comble. Je m'informai de la cause de sa mort; on me dit qu'il avait voulu prendre de mes marchandises et que le Damzôg l'avait tué. Je jurai alors que le Damzôg ne resterait plus chez moi. J'essayai donc de le chasser, mais ce fut en vain. J'en témoignai ma peine à un ami qui me donna le conseil que voici : « Prépare « un grand repas, me dit-il, et invite un grand nombre « de convives, mais en les avertissant de venir tous en « une seule troupe, chacun avec un fusil et de la pou- « dre. Ils décharger ont à l'entrée de ton magasin tous « les fusils ensemble, et crieront en même temps, à

« très-haute voix, ces mots (fôriens) : *Damzôg ah aiyé?* « où est le Damzôg? On répète les décharges d'armes, « toujours avec le même cri, puis on entre ainsi dans « l'endroit où sont les objets gardés par le génie. D'or- « dinaire le Damzôg s'épouvante et s'enfuit. » Je fis cette cérémonie, et, grâce à Dieu, le Damzôg disparut. Je fus délivré de la présence de ces lutins infernaux. »

On m'a souvent dit aussi que parmi les caisses ou timbales que l'on conserve dans la demeure du sultan, il en est une appelée *Mansourah*, ou la Victorieuse, que les lutins Damzôg choisissent pour eux, et que quelquefois on entend battre cette caisse, bien qu'on ne voie personne auprès d'elle. Quand cela a lieu, il arrive quelque grand événement au Dârfour, une guerre étrangère ou une guerre intestine. Nous parlerons des *timbales* au chapitre suivant, en traitant des coutumes des princes.

Les habitudes et les mœurs des autres tribus du Dârfour, telles que les tribus des Berty, des Dâdjo, des Bygo, des Zaghâouah, des Bargau, des Mymeh, etc., sont à peu près les mêmes que celles des habitants du Marrah. Si quelques autres peuplades s'en éloignent et sont plus hospitalières, plus avenantes, plus bienveillantes, elles le doivent à la fréquentation des Arabes bédouins, des marchands qui leur arrivent assez souvent d'Egypte et d'autres contrées lointaines. Dans certains cantons du Dârfour, les habitants accueillent un étranger avec une généreuse hospitalité, et le traitent avec la plus grande prévénance; mais cela n'a pas lieu parmi ceux des Fôriens qui ne parlent pas arabe, tels que ceux des Marrah et du Témourkeh. Ils ne témoignent ni

égards, ni amitié à leurs hôtes, et ce n'est qu'à regret qu'ils en reçoivent (1).

(1) Les chapitres suivants renferment la description des autres coutumes des Fôriens et de leur caractère.

Observation du traducteur.

Je vais offrir ici le tableau approximatif de la population du Dârfour *en hommes,* pour un certain nombre de localités citées dans l'article précédent, et figurant dans la carte géographique. Les chiffres m'en ont été donnés par le cheykh Mohammed, auteur de ce voyage, mais ils n'indiquent que ce que chaque lieu peut fournir en hommes armés; il n'est pas possible d'apprécier d'aucune manière exacte le nombre des femmes, des enfants, des esclaves mâles ou femelles que chaque individu possède. Ce tableau ne donnera donc que le terme général des hommes valides de chaque localité désignée. Au Dârfour, tout individu qui a la force de porter les armes est soldat le jour où la guerre s'élève.

A juger par aperçu général, la capitale ou le Fâcher actuel,

Tendelty, peut fournir	30000 h.	Report.	51650
Kôbeih.	8000	Guerly.	200
Djédyd-Râs-el-Fyl. . .	2000	Dabbah.	50
Kebkâbych.	3000	Oum-Baoudhah. . .	50
Marboutah.	600	Ryl.	250
Tebeldyeh.	600	Djibryl.	250
Soouayneh.	200	Okâcheh.	50
Chayrych.	200	Korobât (les trois). .	800
Djédyd-el-Sayl. . . .	5000	Farich.	500
Sarf-al-Dadjâdj. . . .	100	Kergayât.	300
Djédyd-Kéryo.	600	Tinneh.	150
Târneh.	300	Tyneh.	250
Rachyd.	1000	Chayrych (près Ryl).	250
Djoultou.	50	Chaubah.	300
A reporter.	51650	Total.	55050

D'après ces indications statistiques relatives à un petit nombre de pays, il est permis de croire que, si le gouvernement du sultan réunissait en une seule masse tout ce que la population fôrienne peut

fournir d'hommes armés, cette masse s'élèverait sans peine à plus de 200,000 individus. Ce nombre supposant un nombre de femmes au moins triple, un nombre d'enfants au moins quadruple, et un nombre d'esclaves mâles et femelles au moins quadruple aussi, la population du Dârfour doit être de trois à quatre millions d'individus; car je n'ai pas parlé des hommes hors d'état de porter les armes, soit par leur faiblesse, soit pour cause d'infirmité, soit par leur âge avancé, etc.

J'exclus de ce calcul les provinces adjointes : je n'y admets que les peuples enfermés dans les limites du Dârfour proprement dit, et peut-être le chiffre de 4,000,000 reste au-dessous de la vérité, si, comme le dit le cheykh, les monts Marrah, ainsi que l'ouest et le nord de cet État, sont extraordinairement populeux.

P. S. Je venais de terminer cette note (1), lorsque vint, chez un de mes confrères, dans la maison que j'habite, un *prince* fôrien, Abou-Madian, qui se qualifie du titre de sultan. Je m'empressai d'aller le voir et de lui parler de son pays. Je vis un jeune homme d'un noir foncé, de taille moyenne, d'une physionomie vive et animée, ayant la sclérotique rougeâtre, le front large et haut, le nez presque aquilin, quoique peu élevé, les lèvres légèrement épaisses et à distance régulière des narines, les dents un peu rougeâtres, un visage en ovale agréable, plus large en haut qu'en bas, et d'un angle facial parfait. Il a l'œil assez bien ouvert, les pommettes à peine saillantes, les moustaches courtes et peu fournies, la barbe légère, posée plus abondamment au bout du menton, et allant sur les côtés à peu près jusqu'à la moitié de la largeur de la mâchoire inférieure, les *favoris* nuls, l'oreille un peu haute; il a la parole facile et abondante, l'air franc et souriant.

Il se dit fils du sultan Abd-el-Rahmân l'Orphelin, et par conséquent frère du sultan Mohammed-Fadhl (il prononce tantôt Fodhel, tantôt Fadhl). Mais, à juger de son âge par l'apparence, et il ne me semble pas avoir plus de trente ans, il est impossible qu'il soit fils du sultan Abd-el-Rahmân, car celui-ci mourut il y a quarante ou quarante-un ans.

(1) 13 avril 1841. *Voyez* le portrait d'Abou-Madian.

Il y a sept à huit ans qu'Abou-Madian quitta le Dârfour pour éviter la jalousie de Mohammed-Fadhl, qui déjà avait fait égorger son propre frère Boukhâry. Abou-Madian passa au Kordofâl, et presque aussitôt en Egypte. Puis, sur l'invitation de Mohammed-Aly, le vice-roi d'Egypte, qui lui promit des secours, il retourna au Kordofâl. Là, Abou-Madian attendit; mais la guerre de Syrie vint occuper les pensées et les ressources du vice-roi, et Abou-Madian resta dans l'attente plusieurs années, recevant du gouverneur Roustoum-Bey, qui commandait alors le Kordofâl, une pension mensuelle de mille piastres (250 fr.) et des rations.

Quand son Altesse le vice-roi fit son voyage au Fazoglou, Abou-Madian vint à sa rencontre. Mohammed-Aly lui donna de nouvelles espérances et lui dit de se rendre en Egypte. Abou-Madian y arriva en effet quelque temps après le retour du vice-roi. Celui-ci le fit appeler à Alexandrie, lui fit voir ses arsenaux, ses troupes, sa marine, et lui fit visiter plusieurs consuls européens, en lui insinuant de travailler à l'imiter et à policer le Dârfour, quand Dieu lui rendrait le sultanat.

Abou-Madian fit son pèlerinage et revint au Kaire. Maintenant il attend que les circonstances politiques permettent à Mohammed-Aly de lui fournir les secours dont il a besoin pour rentrer au Dârfour en vainqueur et en sultan. Selon lui, les Fôriens le demandent pour souverain à la place du sultan Husseyn, qui gouverne actuellement. Car le sultan Mohammed-Fadhl est mort depuis à peu près trois ans, selon Abou-Madian.

Quand il m'eut entendu parler avec quelque détail de son pays et des sultans ses ancêtres, il me répéta plusieurs fois ces mots : « Lorsque je rentrerai au Dârfour, il faut venir, toi, visiter ce pays. J'y établirai le mode de guerre que j'ai vu ici, j'y introduirai un autre mode d'administration; j'ai vu l'Egypte et Mohammed-Aly, et j'espère..... — Mais, lui dis-je, les Fôriens sont peu faciles de caractère, ils sont encore sauvages; il y a danger pour des voyageurs comme nous..... — Tout dépend du gouvernant, répliqua-t-il vivement. Déjà maintenant il y a dans mon pays des voyageurs marchands de toute religion, musulmans, coptes, chrétiens, etc. »

De là je vins à lui adresser plusieurs questions sur le Dârfour.

Toutes ses réponses furent parfaitement conformes aux données de mon cheykh. Je le questionnai sur la position des provinces, sur la division du pays en apanages affectés aux grands de l'État, etc., sur les noms propres de plusieurs lieux, sur certaines coutumes, etc. Je lui demandai aussi combien d'hommes pourrait rassembler le sultan fôrien s'il faisait une levée générale. Voici sa réponse : « De mon temps, le sultan Mohammed-Fadhl fit faire une sorte de dénombrement de la population capable de prendre les armes ; tous les *rois* du Dârfour, grands et petits, les sultans secondaires, tous les chartay enfin, relevèrent le chiffre de leurs hommes, avec les Arabes limitrophes de l'est et du nord, et le nombre d'hommes valides, jeunes ou de l'âge viril, ou *presque vieux,* se monta à environ 500,000. Il faut une instruction militaire à ces hommes ; s'ils l'avaient, je suis sûr qu'ils feraient d'immenses conquêtes. »

Je ne sais pas quelles espérances il y a à fonder sur Abou-Madian pour commencer la civilisation du Soudan ; seulement on peut dire, quant à la question de la population du Dârfour, que, d'après le langage du prince noir, le chiffre de quatre millions que j'indiquais tout à l'heure devrait être plus que doublé. Abou-Madian m'a paru être d'un caractère entreprenant, mais d'une certaine légèreté qui dénote le jeune homme. Dans certains moments, il prend des attitudes qui ont un air de dignité, puis aussitôt il passe à une très-grande familiarité et à une extrême simplicité de manières. Aujourd'hui le sultan Abou-Madian reçoit du gouvernement égyptien, comme je l'ai dit, une pension mensuelle de mille piastres avec des rations. P.

CHAPITRE II.

Mœurs et coutumes des souverains du Dârfour. — Leur autorité despotique. — Investiture du sultanat; cérémonies. — Les Habbôbah. — Réceptions du sultan au divan. — Le sultan en voyage. — Fête du revêtement des cuivres ou grandes timbales. — Repas d'épreuve; usage de la chair humaine. — Revues. — Épreuves par l'eau de Kyly. — Fête des semailles.

Sachez que le Dieu saint et très-haut, en formant les créatures par sa toute-puissance, les a différenciées par un effet de sa sagesse, et a établi les diversités de mœurs et de natures comme un objet d'étude pour l'intelligence de l'homme, comme un sujet de méditation pour sa raison et sa pensée. En examinant les différentes formes des empires, les variétés de goûts et d'habitudes des peuples, et les résultats de ces différences, on voit que le grand Créateur (sa majesté soit glorifiée!) a multiplié les aspects des nations du monde, et leur a donné à toutes des caractères spéciaux et distinctifs, pour nous montrer l'immensité de son pouvoir et la profondeur de sa sagesse. Si on jette ses regards sur les diversités des langues des hommes, de leurs couleurs, de leurs vêtements et des habitudes de la vie, on découvre encore une preuve irréfragable de la puissance divine; car le Très-Haut a dit dans son saint Livre : « La « preuve de ma puissance se montre même dans le som- « meil qui vous vient ou la nuit ou le jour, et dans les dif- « férences des langues et des couleurs des hommes. »

De plus, Dieu a imprimé un caractère aussi à chaque climat. Il y a des climats chauds, des climats froids, des climats tempérés, selon qu'ils sont ou plus près ou plus loin de la ligne équinoxiale. Si Dieu eût voulu, il n'eût fait de tous les peuples qu'une seule nation identique, mais il leur a assigné des dissemblances comme traits caractérisques; de là, un motif qui pousse les hommes à connaître ce qu'ils ignorent. Sans ces nuances physionomiques des peuples, l'homme ne se fût pas lancé dans les plages inconnues, il n'eût pas prodigué dans les voyages ses richesses et sa vie.

Ces vérités établies, venons à notre but.

Les princes fôriens ont des coutumes différentes de celles des autres princes. Le souverain, au Dârfour, a un pouvoir despotique et sans bornes. Qu'il mette à mort des milliers d'individus, nul ne demande : pourquoi? Qu'il dégrade, destitue, nul ne demande : pourquoi? Ses désirs, ses volontés sont la loi suprême et absolue. Jamais d'opposition à ses ordres, quelque odieux qu'ils puissent être; on n'a que la permission de demander grâce, et non celle de résister, ne fût-ce que par une parole. Si le sultan commet un acte d'injustice ou d'abus de pouvoir, qui suscite la haine des sujets, cette haine reste ensevelie dans les cœurs, et jamais on ne cherche à rien tenter contre son autorité.

Il est de principe fondamental au Dârfour que le souverain doit être de la famille et du sang des sultans. Jamais un individu étranger à la lignée directe des princes, fût-il même chérif reconnu comme de pure descendance du Prophète, n'a le droit de prétendre au trône.

Lorsqu'un prince est nouvellement investi du pou-

voir, il se repose durant une semaine dans sa demeure, sans donner ni ordres ni défenses; pendant cette durée de temps, nulle affaire n'est portée à son tribunal. Le sultan Abd-el-Rahmân fut le premier qu'on vit déroger à cette coutume, comme nous l'avons remarqué en parlant de son avénement.

Auprès des sultans fôriens sont de vieilles femmes appelées les *habbôbah,* qui composent une sorte de corps aulique assez nombreux. Elles sont sous les ordres d'une d'entre elles, qui a le titre de reine des habbôbah. Lorsque le sultan est sorti de la retraite de sept jours qui suit son inauguration, les habbôbah se réunissent et viennent le trouver, portant chacune, à chaque main, deux tiges de fer appelées *kourbâdj* (de la longueur d'environ 2 pieds), et façonnées selon les *fig.* 2, 3 et 4 (1); elles frappent ces kourbâdj les uns contre les autres, et produisent ainsi un cliquetis très-singulier.

Une de ces vieilles tient à la main une poignée ou petit balai de folioles de dattier blanchies; elle a aussi une eau particulière, sur la composition de laquelle les habitants du pays ne sont pas d'accord. La vieille trempe dans cette eau son petit balai blanc, et en asperge par intervalles le sultan; alors toutes les habbôbah prononcent à haute voix certaines paroles à elles seules connues. Ensuite elles reçoivent le nouveau prince au milieu de leur troupe, le conduisent en procession (*fig.* 9) (1) de sa demeure particulière (*fig.* 16) (2) au dépôt des Cuivres, c'est-à-dire aux huttes où sont les *nacârieh*,

(1) Voir la planche IV.
(2) Voir la planche III.

ou timbales du sultan. Une fois entrées, elles vont prendre le *nacârych* appelé *mansourah*, ou victorieux, se rangent en cercle, et mettent le mansourah au milieu d'elles. Le sultan est alors seul avec les habbôbah, qui, rangées comme nous venons de le dire, battent et entrechoquent leurs kourbâdj, toujours en répétant leurs paroles mystérieuses. Après cette cérémonie, elles ramènent le prince au lieu où est le *trône* impérial.

Quand les sept jours de repos sont expirés, le mouvement des affaires publiques recommence, et le nouveau souverain ouvre son divan.

Jamais le sultan n'adresse les paroles ordinaires de salut à personne, grands ou petits, riches ou pauvres, que par l'intermédiaire d'interprètes. Voici comment : ceux qui entrent chez le prince se mettent à genoux; alors un interprète s'avance de son côté, et lui nomme l'une après l'autre toutes les personnes présentes, avec cette formule : « *Inau taura feldn dona kennyaguy dâry;* » c'est-à-dire, dans l'ordre des mots : « Ici, dehors, un tel, salut (vous) donne, humblement. » Quand l'interprète a fait cette cérémonie pour tous, il ajoute : « *Kykpy dogola kérina;* avec eux sont leurs gens (ou leurs enfants) derrière eux. » Mot à mot : ky, *avec*, kyn, *eux*, dogola, *enfants*, *gens*, kéri, *derrière*, na, *eux*.)

Alors les nègres placés debout derrière le sultan, et appelés *kôrkoa* (sorte de gardes du corps), se mettent à répéter plusieurs fois : « *Donarây dona, donarây dona,* » c'est-à-dire, « Salut salut, salut salut (1). » S'il y a

(1) C'est là le seul salut que fasse le sultan, et cela par la voix des esclaves. Il signifie : le sultan vous salue et salue, salue et salue. — Le mot *rây* dans cette formule est explétif.

une grande assemblée, on bat alors une grosse caisse en bois, appelée *dingâr*, faite en manière de cône renversé, et couverte d'une peau (voy. *pl.* IV, *fig.* 5) : cette caisse a un son très-retentissant. Lorsqu'il n'y a pas grand divan, on ne bat jamais le dingâr.

Il existe au Dârfour différents usages singuliers pour exprimer sa haute vénération pour la majesté du souverain; ainsi, toutes les fois que le sultan crache, son crachat est aussitôt essuyé à terre, avec les mains, par un des serviteurs qui sont devant lui, et dont l'œil attentif épie ses moindres gestes et ses moindres mouvements. Lorsqu'il tousse comme pour parler, tout le monde fait *ts, ts*, c'est-à-dire le son de *t* frappant sur *s*, et produit par le battement léger de la langue derrière la racine des dents supérieures (comme font souvent les nourrices à leurs nourrissons encore très-jeunes, pour les amuser). Lorsqu'il éternue, toute l'assemblée fait entendre un bruit comme le cri du jecko, ou comme celui par lequel un individu excite sa monture à marcher (c'est-à-dire en appliquant fortement la pointe de la langue au palais, et la détachant vivement, tout en desserrant les mâchoires par un mouvement rapide).

Quand on est en grand conseil, et que le conseil se prolonge quelque temps, on évente le sultan avec un large éventail en plumes d'autruche. Quand le prince va à la chasse, on lui fait de l'ombre avec un parasol et quatre larges éventails en plumes d'autruche, enveloppées par en bas et fixées dans un support revêtu de drap rouge. Ce genre d'éventail est appelé *rych*, ou *plumes*, et a la forme représentée dans la fig. 1 (*pl.* IV). On tient le parasol de manière qu'il soit au-dessus de la tête du sultan, et

on porte deux éventails à sa droite et deux à sa gauche, mais assez rapprochés du parasol pour que le sultan soit de beaucoup débordé par l'ombre. Un *roi* est spécialement chargé de la conservation du parasol et des rych, et il a à ses ordres des subdélégués qui vont toujours à pied et se relayent à tour de rôle pour ombrager le prince.

Lorsque le sultan est à cheval, son tapis est porté par un homme. La garde et le soin de ce tapis sont confiés à un *roi* spécial, qui a aussi des serviteurs particuliers pour le porter alternativement.

Quand le sultan fait une course à cheval, si par hasard le cheval fait un faux pas et le renverse, ou si le sultan, emporté par le cheval, tombe, tous ceux qui l'accompagnent se jettent à terre de dessus leurs chevaux. Nul ne peut se dispenser de cette chute honorifique lorsque le prince est démonté. Si alors on voit quelqu'un rester en selle, et ne pas faire la chute d'obligation, on le couche à terre, et il reçoit une volée de coups, fût-il un des personnages les plus élevés, car il a forfait à son devoir et manqué de respect pour le souverain.

Quand le sultan est en divan pour rendre la justice, même en divan particulier, il ne parle jamais directement aux assistants, il le fait toujours par l'intermédiaire d'un interprète. Si l'audience est nombreuse et publique, il y a alors sept interprètes rangés au milieu du divan; le premier est près du sultan, et le dernier près des parties plaignantes. Des soldats sont placés en ligne autour de la salle, des uléma et des chérifs assistent aux débats et aux délibérations. La disposition de l'as-

semblée est représentée dans la pl. IV (*fig.* 8). Les étrangers et les parties plaignantes, *ashâb-el-dâoua*, sont à genoux, la paume des mains appliquée à terre. Les *mauguéh*, ou bouffons du sultan, sont toujours debout (1). Le sultan salue ceux qui viennent réclamer sa justice, alors ils essuient tous le sol avec leurs mains. Celui qui prend la parole commence toujours par : « Salut à notre seigneur et maître, *sallem ala syd-na*, » s'il est Arabe; s'il est Fôrien, il dit à l'interprète : « *Abakoury dona djény, à* notre *seigneur et maître, salut donne* » (mot à mot). Si le sultan prend ensuite la parole, et répond en arabe, il dit : « *Sallem aléy*, salue-le, » et un interprète traduit ces mots par : « *Donây dâyn syd-y* (te) salue notre maître. » (*Dâyn*, de nous, ou notre.) Mais si le sultan parle à des individus non arabes, il leur dit en fôrien : « *Dona djény*, salut donne (leur). »

Ces formules ne sont pas seulement usitées au divan du sultan, elles le sont encore dans toute assemblée où il y a quelque affaire à informer et à examiner, c'est-à-dire devant les câdis et les cheykhs des villages. On ne peut traiter aucune question judiciaire sans la formule *dona djény*, qu'on répète après chaque membre de phrase, ce qui allonge singulièrement les délibérations, même les plus simples. Celui qui ouvrirait une discussion sans le *dona djény*, serait regardé avec dédain et considéré comme un individu incivil et très-mal élevé; s'il est en présence d'un supérieur, d'un chef, on le rappelle vertement à l'ordre, à moins toutefois qu'il ne soit étranger; dans ce cas, on l'excuse.

(1) Nous parlerons bientôt des mauguéh.

Une sorte de coutume assez bizarre des princes fôriens est le *revêtement des cuivres* ou timbales : cette coutume est exclusive au Dârfour. Le *revêtement* consiste à renouveler les peaux des grandes timbales appelées en Égypte *nacâryeh*. C'est une cérémonie de la plus haute solennité, et elle constitue une fête publique annuelle qui dure sept jours. Voici comment elle se passe.

Le sultan ordonne d'enlever les peaux de tous les nacâryeh dans un seul jour ; ce dépouillement terminé, on amène des taureaux de poil gris noirâtre, et on les égorge ; leurs peaux sont destinées à recouvrir les timbales.

Les Fôriens font à ce sujet un récit qui sera difficilement admis de ceux qui ont quelque intelligence ; mais au Dârfour c'est une croyance parfaitement acceptée. Les Fôriens prétendent que les taureaux dont nous venons de parler sont une espèce particulière qu'ils savent très-bien reconnaître, et qui, lorsqu'on va les égorger, se couchent d'eux-mêmes et sans que personne les tienne ou leur fasse violence. On les tue sans dire le préambule obligé : « *bism illah*, au nom de Dieu (1). » On est persuadé, au Dârfour, que lorsqu'on tue ces taureaux, ce sont les génies qui les saisissent et les font coucher à terre.

Aussitôt que les taureaux sont expirés, on sépare la chair de la peau et des os, et on la dépose dans de grands vases de terre où on la laisse, avec du sel, pendant six

(1) Les musulmans, avant de tuer un animal, même à la chasse, doivent toujours dire *bism illah;* sans cela, la victime n'est pas bénie et ils n'en mangent pas. Du reste, le *bism illah* doit se dire avant *tout* acte, quel qu'il soit, sans exception aucune.

jours; le septième jour, on amène d'autres taureaux ordinaires, des moutons, des chevreaux, etc.; on égorge le tout, et on en fait cuire la chair. Pendant ce temps, on retire la viande qu'on a mise avec du sel dans les vases de terre, on la coupe en petits morceaux, et on en mêle dans chaque marmite avec la nouvelle viande.

Des *tables* sont préparées en nombre suffisant pour tous les *rois*, pour les enfants des sultans et pour les vizirs; elles sont disposées par groupes et placées, relativement les unes aux autres, selon le rang des dignitaires. A chacune de ces tables est un inspecteur qui, au nom du sultan, observe quels sont ceux qui mangent et quels sont ceux qui ne mangent pas. Si quelqu'un s'abstient de manger, le sultan en est informé, et le fait saisir sur-le-champ; car on croit que celui qui a projet ou velléité de trahison contre le souverain ne *peut* manger de ces viandes.

Lorsque, sous prétexte de maladie ou pour tout autre motif, quelqu'un de la cour n'assiste pas à ce festin, on lui envoie chez lui quelques plats de viande, et un inspecteur sûr et dévoué l'observe. S'il refuse de manger, on le saisit, à moins toutefois qu'il ne soit très-gravement malade.

Beaucoup de Fôriens prétendent que, pour cette sorte de festin, on égorge secrètement un jeune garçon et une jeune fille qui ne soient pas encore pubères, qu'on les coupe en morceaux, et qu'on mêle leur chair, dans les marmites, à celle des taureaux et des moutons qu'on a tués. On prétend même que le jeune garçon doit s'appeler Mohammed, et la jeune fille Fatmé. Si le fait est vrai, ces hommes sont des infidèles, des barbares outrageant

Dieu et son Prophète. Pour moi, je n'ai rien vu de cette cérémonie, je n'ai pas pu y assister; jamais un étranger n'y est admis : mais j'en ai appris les détails de nombre d'individus qui m'ont affirmé et juré par serment la vérité de ce récit, de manière à ne présenter aucun doute.

Avant qu'on ne serve les viandes, on assemble tous les soldats sur la place du Fâcher, pour la grande revue; le sultan paraît ensuite dans sa plus brillante parure et au milieu d'un nombreux cortége. Tous les *rois*, l'un après l'autre, lui font passer en revue leurs troupes et toute leur suite. Voici comment s'accomplit cette cérémonie. (Voyez *fig.* 16, *pl.* III, le *palais* du sultan.)

Un des *rois*, avec toute sa suite, s'élance au grand galop jusque vers le sultan; si ce *roi* est un des plus hauts personnages de l'État, le sultan sort du milieu de son cortége, et s'avance, à deux ou trois pas, à la rencontre du *roi*. Lorsque le *roi* est d'un rang moyen, le sultan reste en place. Dans tous les cas, le *roi* s'en retourne avec sa suite à l'endroit où il était d'abord; il exécute cette manœuvre trois fois, mais à la troisième fois il fait défiler ses troupes devant le sultan, et tous vont ensuite reprendre leur poste. Un autre *roi* sort des rangs à son tour, répète la même cérémonie, et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Quand cette revue est terminée, le sultan part au galop, et se dirige vers le *roi* du rang le plus élevé; de celui-là, il passe à ceux qui le suivent en dignité, et il finit par ceux de rang inférieur ; mais à chacun d'eux il adresse quelques paroles d'encouragement et de félicitation. A chaque fois qu'il arrive d'une troupe à l'autre,

tous poussent un hourra accompagné de qualifications flatteuses, telles que : « O manteau (protecteur) des nations!... O souverain, arbitre des souverains!... O collier de force des rois!... O toi qui punis ceux qui te résistent! » etc.

Ensuite le sultan rentre dans son *palais*, escorté de tous les dignitaires de l'État, des vizirs, des *rois* et des fils des sultans; et de là il va au dépôt des *cuivres*. Quand il y est arrivé, il prend une baguette et en frappe trois coups sur le nacâryeh-mansourah. Les vieilles, ou habbôbah, sont alors rangées autour du prince, et ont en main leurs kourbâdj qu'elles battent les uns contre les autres. Enfin, elles se disposent sur deux lignes, et sortent avec le sultan, qui marche entre les deux dernières. (Voy. *pl.* IV, *fig.* 9.) J'ai assisté à cette dernière cérémonie.

La procession se rend au lieu des assemblées du prince (*voy.* chap. IV), et alors on distribue les viandes dont nous avons parlé tout à l'heure.

Si quelque gouverneur ou vizir est absent du *Fâcher*, lors de la fête du renouvellement des peaux des *cuivres*, et qu'à son retour on le soupçonne de malveillance ou de trahison, au lieu de l'*épreuve des viandes*, on lui fait boire de l'eau de *kyly*. C'est de l'eau dans laquelle on a infusé le fruit d'un arbre appelé *kyly* par les Fôriens. Ce fruit est semblable à une noix. On dit au Dârfour qu'un accusé à qui on fait boire de l'eau de kyly, la vomit sur-le-champ, s'il est innocent; s'il est coupable, il peut en boire, sans vomir, une quantité considérable, et même jusqu'à une jarre. J'ai vu faire l'expérience sur un individu accusé de vol.

Il est possible que ces effets dépendent de propriétés

particulières au kyly, car au Dârfour, les plantes ont, pour la plupart, des vertus singulières : nous en parlerons bientôt, s'il plaît à Dieu.

Voici une coutume remarquable des princes du Dârfour.

Le sultan possède, en propriété spéciale, des terres labourables qu'on sème pour lui chaque année. A l'époque des semailles, c'est-à-dire, après les pluies, il sort en grande pompe, escorté de plus de cent jeunes femmes, choisies parmi les plus belles, et ornées de tout ce qu'elles peuvent avoir de parures et de bijoux. Ces femmes font partie de son sérail, et sont celles qu'il aime le mieux. Elles portent sur leurs têtes des vases, appelés *omrah*, remplis des mets les plus recherchés; elles marchent derrière le cheval du sultan avec les jeunes esclaves appelés kôrkoa, armés de lances, et avec une troupe de joueurs de flûte, qui font murmurer leurs voix en soufflant dans leurs flûtes. De leur côté, les kôrkoa les accompagnent de leurs chants. Quand les jeunes filles sont sorties de la demeure du sultan, elles se mettent également à chanter avec eux; tout cela compose une sorte de concert des plus singuliers, et un spectacle pittoresque. Le prince, une fois arrivé en pleine campagne, descend de cheval, prend différentes graines, et, à mesure qu'un esclave pioche la terre, il les jette et les sème. C'est la première semence qui tombe sur le sol, dans la contrée où est alors le sultan. Ensuite les *rois*, les vizirs, les officiers de la cour, suivent l'exemple du souverain, et en un moment toute la plaine est semée. Cela fini, on prépare les mets apportés par les jeunes filles, on les étale devant le sultan, qui,

alors se met à manger avec ses vizirs. Enfin, il remonte à cheval et retourne en grand appareil au Fâcher. Cette fête des semailles est une des plus solennelles du Dàrfour (1).

(1) Les empereurs de la Chine, comme on le sait, ont une cérémonie analogue à cette fête.

CHAPITRE III.

Dignités et emplois. — Noms de dignités pris des diverses parties du corps. — Perception des contributions ou dîmes. — Rétributions des emplois. — Corvées. — Mangueh ou bouffons du sultan. — L'yâkoury. — Mère et grand'mère du sultan Mohammed-Fadhl.

Sachez ceci : l'Être suprême, Dieu, dont l'essence est par elle-même sainte et pure, Dieu, le souverain arbitre de l'infinie puissance, et dont la volonté est irrésistible et absolue, a établi pour les rois de ce monde le besoin indispensable de vizirs, de ministres et de conseillers, afin de prouver à ces rois, que par eux seuls ils sont impuissants à gouverner leurs empires et à conduire leurs sujets. Ce besoin de secours et de coopération tempère la passion des rois pour la tyrannie et l'injustice. Sans ce frein salutaire, peut-être s'arrogeraient-ils même le titre de Dieu, ce nom sacré, réservé à Celui seul dont la nature est l'infini.

Mais, pour chaque région du globe, Dieu a constitué une forme et une organisation des pouvoirs. C'est par suite de cela que les noms anciens de *vizirs des khalifes*, se trouvent actuellement changés en *vizirs des rois*. Mais, de plus, il y a différentes gradations établies entre ces vizirs. Ainsi, dans l'empire des descendants d'Othmân, il y a pour dignitaires : le grand vizir, le ketkhodâ ou chef du conseil, le khazandâr ou ministre du trésor et

des finances, le grand sélèhdâr ou ministre des arsenaux et de la guerre, le muhurdâr ou garde des sceaux, le dévitdâr ou secrétaire (porte-encrier), le djokhadâr ou ministre des affaires étrangères, le serr-beouâbyn ou garde général des clefs, le kâpidjy-bâchy ou chef des portes, chargé aussi d'une partie des affaires étrangères, etc.; puis, le tutundjy ou conservateur du tabac du sultan, le cheurbetdjy-bâchy ou maître des sorbets, le caouédjy ou inspecteur du café du prince, le cafetân-agâcy ou garde-cafetan, le bechkyr-agâcy ou porte-serviette aux ablutions du sultan, les pachas, les généraux de division, les colonels, etc., etc.

Au Dârfour, par honneur pour la majesté du sultan, on applique les dénominations de plusieurs parties de son corps à la désignation des différentes dignités. L'orondolo*n*, c'est-à-dire, la tête du sultan, est un haut et puissant dignitaire, qui possède, comme prérogatives, plusieurs grands domaines. On ne salue jamais l'orondolo*n* que par: *Donarây dona*, salut! salut! On porte devant lui un tapis, comme devant le sultan. Quand celui-ci va à la chasse ou en voyage, la fonction de l'orondolo*n* est de marcher avec ses soldats, en *tête* des troupes; c'est lui qui ouvre la marche.

Le kâmneh est plus élevé en considération et en puissance que l'orondolo*n;* son nom signifie: le col du sultan. Le sultan est-il tué à la guerre, le kâmneh, s'il lui survit et s'il revient, est mis à mort; on l'étrangle en secret. Son successeur est élu par le sultan nouveau. — Si le sultan meurt dans son lit, on laisse survivre le kâmneh. Les pays du Dârfour où on ne parle pas arabe appellent encore le kâmneh, aba-fory, *le père du Dâr-*

four. A la dignité de kâmneh sont affectés les revenus de plusieurs districts. Il a sous ses ordres de nombreux soldats et a presque la même liberté de conduite et d'action que le sultan. Il marche après les troupes de l'orondolo*n*.

L'aba-oma*n* est presque l'égal du kâmneh, et son titre signifie les *vertèbres du dos* du sultan. Il marche à la queue de l'armée, dont il forme l'arrière-garde. Cette arrière-garde, toujours commandée par l'aba-oma*n*, est assez forte pour pouvoir en toute occasion soutenir une attaque, une surprise des ennemis, jusqu'à ce que des forces suffisantes viennent le rejoindre et le secourir.

L'abadyma est, en autorité et en considération, au-dessus des dignitaires dont nous venons de parler. Il est accompagné de plus d'appareil et de soldats. Il a sous ses ordres douze *rois* et reçoit le revenu de la vaste province du Témourkeh. Il a les insignes et l'entourage du sultan; seulement il n'a pas les *cuivres;* il n'a que le *dingâr*. Son titre signifie *bras droit* du sultan; l'abadyma marche avec ses troupes à la droite du prince.

Le tékényâouy ou *bras gauche* du sultan est l'égal en tout de l'abadyma. Il a sous ses ordres douze *rois* fôriens des provinces du nord, et reçoit les revenus d'une étendue de pays considérable.

L'ab-cheykh ou le *père* cheykh est au-dessus de tous les degrés précédents. Il est comme l'égal du sultan, et tous les autres dignitaires subissent l'empire de sa parole. Il possède en différents endroits un grand nombre de terres, et de plus, une province étendue. Il peut condamner à mort, sans contrôle de personne. Tout

Fôrien dépend de ses volontés. L'ab-cheykh est encore appelé l'*adjyzeh*, ou le *derrière* du sultan. Nous avons déjà parlé de cette dignité, en faisant l'histoire de l'ab-cheykh Mohammed-Kourrâ.

Il y a aussi la dignité d'émyn; ceux qui la possèdent sont au nombre de quatre. Chaque émyn a à sa disposition plusieurs terres et des soldats, mais aucun n'a les insignes de *roi*. Les quatre émyn sont membres du conseil du sultan.

Les korâyât, bien que représentant une dignité inférieure à celle des émyn, ont cependant encore des pouvoirs assez étendus. Ils sont aussi au nombre de quatre

Le soum-in-dogolah a un pouvoir assez étendu, un entourage d'un certain relief, des terres et de riches revenus.

Après le soum-in-dogolah viennent les chefs kôrkoa.

Mais au-dessus de ces deux derniers degrés est le mélik-ouarrébaya, personnage d'une grande considération. Les princes fôriens ne déferent cette dignité qu'à un eunuque; car c'est le mélik-ouarrébaya qui, après la mort de l'ab-cheykh, doit lui succéder dans la fonction de *père*, toujours dévolue à un eunuque. Le ouarrébaya a sous sa direction tous les eunuques préposés à la garde et au service du harem du sultan; il est l'instrument des vengeances du prince, et a les prisons sous son administration. Toutes les fois que quelqu'un a encouru l'animadversion du sultan, celui-ci le livre au mélik-ouarrébaya, qui, provisoirement, le fait incarcérer. Le mélik-ouarrébaya a un assez grand nombre de soldats sous son commandement. En langue

fôrienne, le nom de cette dignité signifie : *Roi de la porte du harem, de la porte des femmes.* Le roi dit ouarrébaya est subordonné à l'ab-cheykh.

Après lui vient le mélik-ouarrédayé, ou *roi de la porte des hommes ;* car chaque demeure, soit des sultans, soit des *rois,* ou des vizirs, a deux portes spéciales, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes ; la première est appelée ouarrédayé, la seconde, ouarrébaya.

Au-dessous du ouarrédayé est le *roi des abydyeh,* ou esclaves. Ses fonctions lui confèrent une assez grande autorité ; il a sous sa direction tous les esclaves du sultan, qui sont hors du service immédiat du *palais* ou fâcher, et qui sont répandus dans diverses localités avec leurs femmes et leurs enfants. Il a aussi l'administration des troupeaux du prince, et celle de tous les objets et ustensiles de voyage, tels que tentes, outres pour l'eau, etc.

Après cette charge, vient celle du *roi des cauouâr,* ou douaniers des octrois. Cette fonction donne une grande considération à celui qui en est revêtu, et lui confère l'autorité sur tous les douaniers et tous les marchands voyageurs. Ce *roi* reçoit les revenus de plusieurs terres, et a de nombreux soldats sous sa main.

Au-dessus de lui est le *roi des djebbâyeh,* ou percepteurs des contributions. Il est entouré d'un certain appareil de représentation, et ses pouvoirs s'exerçent sur tous les points du Dârfour. C'est de lui que relèvent ceux qui lèvent les contributions de grains dans les différents pays. On entend proprement par *djebbâyeh* ceux qui lèvent les dîmes des grains et les mettent en dépôt

dans de grands réservoirs ou fossés creusés en terre, pour la consommation de la maison du sultan.

Enfin, après tous ces fonctionnaires, qui tous portent le titre de *rois*, il y a encore beaucoup d'autres espèces de *rois*.

Les simples gouverneurs secondaires de districts ou de communes sont appelés *chartây* (au pluriel *chérâty*). Les inspecteurs des tribus portent le nom de *damâlidj* (singulier de *doumloudj*, qu'ils prononcent *doumledj* (1); chaque chartây a un certain nombre de soldats à sa disposition, et chaque doumloudj a ses adjoints ou suppôts.

De tous ces employés ou dignitaires, aucun ne reçoit du souverain ni traitement ni solde; chacun a des terres ou apanages assignés à son titre, et dont il recueille les revenus, et, à l'aide de ces revenus, il se fournit de chevaux, d'armes, de cuirasses de mailles, de vêtements pour lui et pour ses soldats.

La dîme des grains et la dîme des bestiaux appartiennent exclusivement au sultan; les *rois* n'en reçoivent absolument rien; mais chacun d'eux a, en propre, un certain nombre de feddans de terres où il sème du doukhn, du dourah, du sésame, des fèves, du coton, etc.; les rayas, à titre de corvées, font ces semailles et en moissonnent et récoltent les produits pour les *rois*. Un *roi*, dans la circonscription qui le regarde, a encore le *hâmel*, c'est-à-dire tout ce qui s'échappe de chez les différents individus, tels que, esclaves, bœufs, menu bé-

(1) Ce mot arabe est le nom d'une sorte de bracelet qu'on porte au-dessus du coude.

Digitized by Google

teil, ânes, et qu'on rencontre errants et sans maîtres. On les prend et on les vend au profit du *roi*, qui en touche le prix. De plus, tout *roi* qui arrive dans un pays et s'installe dans ses fonctions, reçoit des cadeaux de bienvenue. Il a aussi le *khatiyéh* (droit des fautes, ou droit de justice), c'est-à-dire ce que doit payer un coupable au juge : c'est ce qu'on appelle au Dârfour le *hokm*, ou jugement. Par exemple, lorsqu'un homme en a blessé un autre, et qu'il y a eu du sang versé, le premier paie un droit au profit du juge. Si un homme, par voie d'adultère, a rendu une femme enceinte, on condamne l'homme et la femme à payer une amende proportionnée à leurs moyens. Il y a encore *le sang*, ou droit du sang; c'est-à-dire que si un homme est tué par un autre, le meurtrier paie une amende, ou droit du sang, dont le *roi* partage le prix avec les parents du mort, soit que le meurtre ait été volontaire, soit qu'il ait été involontaire.

Une autre source de profits consiste dans toutes les espèces de vexations et d'avanies commises par caprice, les travaux de peine dont on charge gratis les administrés, tels que les constructions des huttes, et vingt autres corvées, le tout à l'arbitraire des chefs, qui jamais ne donnent à l'ouvrier le moindre salaire.

Enfin, parmi les emplois du Dârfour, il faut citer la *royauté des mauguéh*, ou bouffons du sultan. Je vais en parler avec quelques détails, à cause de la bizarrerie et de la singularité de ces fonctions, et de l'étrangeté des actes de ceux qui en sont revêtus.

La royauté des mauguéh est le dernier et le plus infime des emplois de la cour; toutefois, je crois intéres-

sant de retracer ici le portrait et les devoirs de ce genre de *fous* attachés aux sultans fôriens.

Celui qui a l'éternelle sagesse, celui qui donne l'intelligence et dispense les mérites, a gratifié l'homme de la raison, pour distinguer le bien qu'il doit faire et le mal qu'il doit fuir; et il a mis en même temps en chaque individu ce penchant qui l'entraîne à suivre de préférence ses propres vues et ses propres idées, cet amour-propre qui le pénètre d'une foi plus implicite dans sa perspicacité et sa pénétration que dans celle des autres, à moins toutefois que, par illumination divine, il n'aperçoive ses défauts et ses faiblesses, et ne reconnaisse son impuissance dans la conduite parfaite de ses intérêts et de son bien-être, et dans l'application des moyens convenables pour détourner ce qui peut lui être nuisible.

Puis nous dirons : Les Fôriens ont un penchant naturel très-vif pour le plaisir, la gaieté, les jeux et les fêtes; le moindre amusement les ravit et les enthousiasme. Ils ne passent presque pas de jour sans quelque divertissement; *rois,* peuple, tous en cela ont le même goût et la même passion; aussi ils ont inventé tout ce qu'il leur était possible d'inventer en instruments et moyens de réjouissance.

Chaque *roi* a des jeunes garçons choisis pour la beauté de leur voix, et qu'on appelle kôrkoa; ils ont des espèces de chalumeaux en roseaux, dont ils jouent en prononçant et chantant des paroles dans le chalumeau même, qui accompagne ainsi d'une singulière façon le chant de ces joueurs, et en même temps celui d'autres jeunes

chanteurs : de là une sorte de concert tout à fait original. En voici la disposition : Si un *roi* a, par exemple, dix jeunes garçons, il y en a deux ou trois qui jouent de la flûte ; un autre porte en main une longue citrouille sèche et vide, renflée en forme de tête, et prolongée par une extrémité mince par laquelle on la tient. (Voy. *pl.* IV, *fig.* 7.) On introduit dans cette citrouille plusieurs petits cailloux, et on en ferme l'ouverture avec une matière goudronnée. Celui qui porte cette citrouille l'agite, et les cailloux font alors entendre un cliquetis particulier, cadencé sur les sons et les repos des flûtes. Les six autres jeunes garçons chantent.

Souvent le sultan, dans les cérémonies, fait suivre cet appareil musical par plusieurs jeunes filles de son harem, en grande parure, et portant sur la tête différents mets pour le prince. Elles marchent derrière lui avec les jeunes garçons, en chantant avec eux et avec les joueurs de flûte ; à tout cela s'ajoute encore le jeu d'un long tambourin de bois, semblable au darabouk-kah d'Égypte, et que les Fôriens appellent tikdjel (*pl.* IV, *fig.* 6). Celui qui le porte passe le bras dans la corde qui y est attachée ; il maintient l'instrument sous son aisselle, et il marche la tête en avant. On bat avec les deux mains, mais à coups mesurés, et en harmonie avec les chants des joueurs de flûte. Les paroles chantées sont toujours en fôrien.

Il y a, au Dârfour, des maîtres qui enseignent la flûte, le chant et le jeu du tikdjel.

Tout ce qui marche devant le sultan, tout près de lui et même à quelque distance, chante en chœur. On est divisé par petites troupes ; un individu de chacune

d'elles chante d'abord seul, et toute sa troupe lui répond par une ritournelle à toute voix.

Lorsque le sultan sort à cheval, on bat des tambourins, et toute la foule qui le suit à pied ou à cheval chante, ce qui produit un vacarme et un brouhaha étourdissant de voix, de flûtes ou chalumeaux; c'est un fracas à faire trembler, et qui écorche les oreilles.

Les flûtes sont appelées *tayr-al-Sayd*, oiseaux de Sayd, parce qu'il y a dans le Sayd, ou Haut-Dârfour, des oiseaux d'un chant agréable, et sur lequel les Fôriens prétendent modeler le jeu de leurs chalumeaux.

Enfin, on marie encore à toute cette *musique* les chants des maugnéh.

Les maugnéh (1) forment une corporation assez nombreuse qui a son *roi* particulier. Ils ont encore d'autres attributions que celles de bouffons; entre autres fonctions, ils ont celle d'exécuter ceux que le sultan condamne à mort. Ordinairement les maugnéh ont la tête ceinte d'une sorte de bandeau portant une plaque de fer ronde qui se place sur le front et a un renflement creux; dans celui-ci joue un fragment de fer allongé en forme de clou, et attaché par un fil qui le suspend libre au milieu de la cavité, en sorte que quand le maugnéh secoue la tête, le fragment de fer s'agite comme un battant et produit un tintement de clochette. En haut de la plaque est fixé un plumet composé d'une ou de deux plu-

(1) Le mot de *maugnéh* c'est-à-dire bouffons, fous de la cour, est un terme collectif; il est le même au pluriel qu'au singulier. Ce nom fôrien signifie en arabe vulgaire d'Égypte, *khalbous, maskharah*, et en turk *soutary*.

mes d'autruche. (Voyez *pl.* IV, *fig.* 10.) Sur le *tartour*, long bonnet conique, sont cousus des coquillages et des verroteries.

Les mauguéh ont plusieurs anneaux de fer ou *chevillères* au bas de la jambe droite, et un seul à la jambe gauche. Ils portent chacun au bras un *djourâb* ou petit sac long en cuir, pour y renfermer le bandeau et le tartour quand ils ont fini leurs séances. A la main, ils ont un bâton courbé par le haut, auquel sont suspendus des grelots.

Deux ou trois mauguéh se tiennent debout devant le sultan lorsqu'il est en divan; quand il part en voyage ou pour la chasse, quatre ou cinq marchent devant lui, en chantant, dansant, imitant l'aboiement du chien, le miaulement du chat, et débitant maintes fadaises pour provoquer l'hilarité du public. Leurs chansons sont en langage fôrien, jamais en arabe. Leur danse ne se compose pas de contorsions de reins (comme en Egypte); mais ils secouent la tête, en la balançant à droite et à gauche; ils battent aussi des jambes l'une contre l'autre; ils font ainsi sonner le fer qui est dans le bandeau, et cliqueter les chevillères de leurs jambes. Quand le sultan est éloigné du fâcher, en voyage ou en chasse, ils ne chantent plus, mais tous ensemble, et de toute la force de leurs voix, ils crient; *yâ, yâ!* Et cela, tant que le prince est à cheval.

Les mauguéh ne sont pas seulement d'usage à la cour; chaque *roi*, de degré élevé, a son mauguéh qui se tient debout devant lui dans son divan, ou qui le précède s'il est en marche.

Généralement les mauguéh ne craignent guère les

accès de mécontentement et de colère du souverain. Ils ont en quelque sorte droit d'audace auprès de lui. Ils ne font secret de rien, même contre ceux qui approchent le plus près du sultan. S'ils apprennent quelque chose de répréhensible, ils le dévoilent en pleine assemblée, et dénoncent tout haut qui que ce soit, grand ou petit. Ils ne s'inquiètent du ressentiment de personne.

Quand le sultan veut publier quelque annonce, ou promulguer un ordre, il se sert pour cela d'un mauguéh, qui alors en fait la criée à la foule entre le maghreb et l'éché (c'est-à-dire, entre le coucher du soleil et la prière qui se fait à une heure et demie après).

Voici un fait relatif à ce que nous venons de dire tout à l'heure des mauguéh.

Le sultan Abd-el-Rahmân aimait les ulémas et était fréquemment avec eux le jour et la nuit. Rarement il était en conseil sans en avoir au moins un ou deux avec lui. Cette déférence suscita la jalousie des vizirs : « Comment! disaient-ils, le sultan nous préfère ces « gens-là! il les a sans cesse à ses côtés. Certes! après « lui, nous nous garderons bien d'asseoir sur le trône « un sultan qui sache lire et écrire! » Un mauguéh entendit ces paroles. Il dissimula et attendit un jour d'assemblée générale. Les vizirs y vinrent. Le mauguéh, qui y était aussi, se mit tout à coup à dire en fôrien : « Certainement, nous nous garderons bien désormais « de donner le trône à un sultan qui sache lire et écrire. » Le sultan se tourne : « Pourquoi cela? — Parce que tu « préfères la société des ulémas à celle des vizirs. » Le sultan, irrité, lance au mauguéh un regard de fureur. Le mauguéh, alors, pensant qu'il pourrait bien, s'il

s'en tenait à ces mots, recevoir quelque correction un peu dure : « Moi, je ne suis coupable de rien, ajouta-« t-il ; j'ai entendu ces personnages (et il montra les « vizirs) dire ces paroles-là, et je les répète. » Le sultan s'adresse alors aux vizirs, et les accable de reproches. Il voulait les faire saisir immédiatement ; ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts et de peine qu'ils se tirèrent d'affaire.

Je me dis alors, à propos de ces vizirs : « Les igno-« rants sont toujours ennemis des hommes instruits. » L'anedocte suivante, qui me fut racontée au Dârfour par des gens dignes de foi, en offre une preuve.

Le sultan Tyrâb fit un jour un grand festin, pour une circonstance que je ne me rappelle plus. Quand les mets furent apportés, le sultan les examina l'un après l'autre, afin de voir quels étaient les meilleurs. Il en était plusieurs que l'yâkoury Kinâneh avait préparés elle-même. Tyrâb les goûta, et les trouva excellents. Il recommanda alors de les réserver pour les ulémas. Kinâneh s'y refusa : « Suis-je donc yâkoury pour faire « à manger à des cheykhs et pour voir servir aux vizirs « et aux moulouk (*rois*) des mets préparés par d'autres « que moi ? — Je fais donner ces mets aux cheykhs « parce que ce sont les meilleurs ; tu recueilleras, pour « récompense, la bénédiction de ces hommes de bien. « — Laissez manger mes plats aux vizirs et aux *rois* ; « je n'ai nul besoin de la bénédiction de vos cheykhs. « — Point du tout ; les ulémas les mangeront. — Ils « n'en goûteront pas, je vous le jure par votre tête. » Elle eut le dernier mot, le sultan fit servir ces mets aux *rois*, et en choisit d'autres pour les ulémas.

Les maugueh sont toujours des gens pauvres, pris dans la populace. Ne pensant qu'à mendier des uns et des autres, ils rôdent sans cesse aux portes des hauts personnages et tendent la main à tout le monde. Les grands les craignent, et les traitent avec égards, comme des espions qui ne cachent rien de ce qu'ils voient et entendent. Celui qui leur fait du bien, ils le vantent à tout venant, et se répandent en éloges sur sa générosité. Celui qui les écarte et semble les rebuter, ils le dénigrent, et vont manifestant partout leur mépris pour lui. En cela, ils sont comme les poëtes : qui leur donne a leur encens ; qui les dédaigne a leurs sarcasmes.

Il y a aussi au Dârfour la dignité d'yâkoury, et celle de reine des habbôbah ; nous en avons déjà parlé. Si le sultan régnant a encore sa mère et sa grand'mère, elles ont chacune un rang ; bien entendu, ce rang n'est pas une dignité toujours présente dans l'État ; il meurt avec celles qui en sont revêtues.

J'ai vu la mère du sultan Mohammed-Fadhl : c'était une vilaine esclave qu'on n'eût pas vendue au Dârfour pour dix talaris (50 francs). J'ai vu aussi sa grand'mère, femme vieille et laide, presque stupide et des plus hideuses qu'on eût pu trouver dans tout le Soudan. Elle avait la sotte manie, en voyage, de se faire porter à épaules d'hommes, assise sur une sorte de tabouret, et accompagnée d'une escorte nombreuse de soldats. On alla un jour lui raconter que les Fôriens disaient, en parlant d'elle : « Cette *khâdem* (esclave) tyrannise et tourmente les gens. » Elle se montra alors au divan, dans sa hutte ordinaire, appela toute sa suite et s'écria : « *El-hâdem!..* « *el-hâdem* est accouchée d'argent, et l'argent est

« accouché d'or! » C'est-à-dire : Moi, l'*esclave*, j'ai eu une fille, et ma fille a eu le sultan actuel. (Elle disait *hâdem*, au lieu de *khâdem*, ne sachant pas prononcer l'arabe autrement.)

Il y a encore d'autres emplois au Dârfour; mais comme ils sont d'une importance minime, je les passe sous silence.

CHAPITRE IV.

Des assemblées publiques et particulières. — Disposition des lieux d'assemblée. — Le Fâcher; Tendelty. — Demeure ou palais du sultan. — Demeures des Fôriens. — Division des habitants de Tendelty; deux quartiers seulement; cette division se conserve partout où va le sultan.

La demeure du sultan est dans l'intérieur du fâcher, c'est-à-dire, du lieu, ville ou bourg, qu'il s'est choisi pour sa résidence ordinaire, et les maisons ou huttes des habitants l'entourent jusqu'à plus ou moins de distance.

Cette demeure a deux portes extérieures: la plus grande est appelée *ouarrédayé*, *porte des hommes*; l'autre est appelée *ouarrébaya*, *porte du harem*, *porte des femmes* (*ouarré*, porte). Chacune d'elles conduit à une cour où est le *divan* destiné aux *medjlis* (assemblées). Le divan du ouarrédayé est le plus spacieux; c'est le *grand divan*. Le sultan n'y siége que dans les jours de représentation solennelle et pour les affaires de quelque importance. La construction de ce divan diffère de celle des habitations : celles-ci, comme nous le verrons, sont faites de tiges de doukhn, ou de roseaux de marhabeib. Chacun des deux divans ou lieux des assemblées est un grand *ligdâbeh* ou *rakoubeh* (1). Voici de quelle manière on les construit.

(1) Les noms de *ligdâbeh* et *rakoubeh* signifient *hangar*, ou mieux, une *halle* ouverte de tous côtés, comme nos grandes halles : tel est,

On se procure d'abord de longues pièces de bois brut, mais de surface aussi unie que possible, et terminées par une enfourchure (*pl.* IV, *fig.* 11). On creuse en terre des trous profonds et on plante ces bois de manière à ce que tous les sommets soient à égale distance du sol. Ces bois, disposés en lignes multiples et parallèles, forment un carré long régulier (*pl.* IV, *fig.* 12); ils sont fichés en terre et assujettis debout, toutes les enfourchures étant dirigées dans le même sens; ce sont les points d'appui des *baldaya* ou longues solives par-dessus lesquelles on place des *matârig*. Les matârig sont des faisceaux composés de quatre ou cinq branches d'arbre d'inégale longueur, maintenues solidement ensemble par des liens d'écorce, et liées à d'autres branches d'une manière continue jusqu'à ce que chaque faisceau ait la même longueur que celle qu'on doit donner au *ligdâbeh*. Quand on a préparé une quantité suffisante de ces fascines, on les réunit en forme de claie, à vides carrés, et on la pose sur les solives. Ensuite on recouvre le tout avec des faisceaux de *bouss* ou tiges de doukhn, qu'on fixe sur les fascines au moyen de liens d'écorce d'arbre. Par là, le ligdâbeh se trouve garni d'une sorte de toiture plus solide que celle des demeures ordinaires des Fôriens.

Le ligdâbeh du ouarrédayé est le plus spacieux (il a environ 50 pieds de long), et sa hauteur est telle qu'un homme assis sur un chameau peut passer dessous sans

en effet, tout ligdâbeh. Si cette halle a une enceinte, par exemple, en tiges de doukhn, elle ne porte plus le nom de ligdâbeh ou de rakoubeh, mais celui de *karabâbeh*.

(*Note du cheykh El-Tounsy.*)

que sa tête heurte à la toiture. Autrefois ce ligdâbeh était moins élevé; il n'avait qu'une hauteur suffisante pour permettre à un homme à cheval de passer par-dessous.

Or, un jour, deux Arabes vinrent se présenter au sultan lors d'une grande assemblée. Tous les deux étaient des plus habiles à monter à chameau. Toutefois chacun prétendait être supérieur à l'autre. Une vive contestation s'engagea entre eux à ce sujet, et ils convinrent, pour décider la question, de faire une course à chameau (1) sous le ligdâbeh même. Un dédit fut proposé et accepté de suite. Le sultan et la foule des assistants sortirent donc du rakoubeh pour voir quelle allait être l'issue de cette joûte singulière.

Les deux champions montent sur leurs chameaux et partent au grand galop... Ils arrivent tout près du ligdâbeh. L'un d'eux s'élance d'un bond sur la toiture, laisse ainsi son chameau franchir d'un pas rapide la longueur du ligdâbeh, en atteint l'extrémité par-dessus, au moment même où son chameau sort de dessous, se jette à cheval sur lui et continue sa course tranquillement. L'autre, en approchant du ligdâbeh, se penche, se suspend à deux mains aux flancs de son chameau et se tient ainsi jusqu'à ce qu'il soit hors du hangar.

Le résultat était merveilleux de la part des deux rivaux. Le sultan rendit justice à leur adresse, la foule vanta leur habileté et les porta aux nues. Toutefois, nombre d'assistants furent d'avis partagés; les uns donnaient

(1) Il s'agit probablement de l'espèce appelée héguin ou hedjin, dromadaire.

gain de cause à celui qui, s'élançant de son chameau, avait couru sur le ligdâbeh; les autres, à celui qui s'était tenu suspendu au ventre de son chameau. Le sultan jugea en faveur du second; mais cette aventure fit élever, depuis, la couverture du rakoubeh au degré où elle est aujourd'hui.

Quand il y a séance au ouarrédayé, le sultan est assis, au milieu même de ce divan, sur une élévation (*pl.* III, *fig.*13)(1), au centre d'une sorte d'estrade large et carrée. A droite, est la place des ulémas, à gauche, celle de quelques chérifs et fakyh et des grands de l'Etat. En face du sultan est un grand espace libre.

Lorsqu'il y a divan général et solennel, soit pour la réception d'ambassades, soit dans les jours de fête et de cérémonies publiques, on décore l'estrade en la tapissant de pièces de soie d'un tissu épais, chamarrées d'or, et d'autres étoffes également marquetées d'or; et on met sur l'assise supérieure une sorte de tabouret en ébène, recouvert d'un coussin de soie, sur lequel s'assied le sultan, qui alors prend un air imposant et majestueux. A ses côtés se placent les ulémas, les fakyh, les chérifs,

(1) C'est simplement une assise isolée, bâtie en terre, d'environ un pied et demi de hauteur, et couronnée d'une crête ou bord saillant, d'une palme de haut. L'élévation centrale est également de forme carrée, de même hauteur que l'assise inférieure, et bordée comme elle d'une saillie. Toutefois, la partie de cette saillie qui fait face au public est échancrée au milieu, pour laisser plus facilement passer le sultan quand il va s'y asseoir. Cette espèce de *siége impérial* est donc formée de deux assises. Le dessus est couvert d'une couche assez épaisse de sable fin et très-blanc, qu'on va chercher dans certaines localités du Dârfour; ailleurs, le sable est d'une nuance gris-fauve.

et devant lui se tiennent debout deux *émyn* ou vizirs. Tout en face, et assez près de son siége, est le chef des interprètes, suivi de six autres interprètes placés en ligne, à une certaine distance l'un de l'autre, mais de manière que chacun puisse entendre facilement et distinctement les paroles que lui transmet celui qui est le plus voisin de lui. Les *kôrkoa*, avec leurs chalumeaux ou flûtes, sont debout derrière le sultan, ainsi que celui qui est chargé du *dingâr*.

Les esclaves du prince, les geôliers, les exécuteurs des sentences et condamnations, sont derrière le public. Chacun a une place fixée selon son grade et son rang; ainsi le chef des *mauguéh* est près du premier interprète; les autres mauguéh sont à droite et à gauche des assistants, ou derrière eux, si les côtés sont occupés par la foule.

Telle est la disposition générale des assemblées au grand divan, dont nous avons parlé précédemment; mais celles qui se tiennent au ouarrébaya ont moins d'appareil et ressemblent presque à des conseils privés et secrets; d'ailleurs, le ligdâbeh est ici moinss pacieux. Il n'y a alors qu'un interprète devant le sultan, et un, deux, ou au plus trois mauguéh. Souvent ces assemblées ont lieu pendant la nuit, et alors le sultan est assis; quand elles ont lieu de jour, le sultan y reste à cheval parfois durant toute la séance, c'est-à-dire pendant une et même deux heures. Il a, pour cela, des chevaux dressés et habitués à garder une immobilité parfaite.

Au divan du ouarrébaya, le siége du sultan est assez élevé pour dominer les gens de sa suite; mais il n'y a,

pour tout décor, qu'un simple tapis sur lequel sa majesté s'accroupit, et un coussin sur lequel elle s'appuie.

Du reste, dans toute espèce d'assemblée, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, la formule du salut adressé au sultan consiste à prononcer ces mots : « *Donra dona.* » Si sa majesté crache, on essuie aussitôt le sol à l'endroit où il a craché; s'il tousse, comme pour prendre la parole, tout le monde fait entendre un claquement de langue semblable à celui par lequel un cavalier excite sa monture.

Au Ouadây, le cérémonial et la forme des assemblées diffèrent de tout ce que nous venons de dire. Là, on dérobe autant que possible le sultan aux regards du public; en cela, on est d'une extrême attention, aussi aperçoit-on difficilement la face du prince. Les *rois* eux-mêmes, ou gouverneurs, ne sont pas admis en sa présence, comme au Dârfour. Selon les Ouadâyens, cette absence de communications directes de la part du sultan inspire pour la majesté souveraine plus de respect et de crainte, donne à sa parole plus de puissance et de force. Toutefois, pour prévenir et réprimer sévèrement les actes d'injustice et de vexation, le sultan du Ouadây a des jours d'assises particuliers et périodiques; ce sont le lundi et le jeudi : le but en cela est de maintenir l'autorité de l'État par une continuelle application des lois.

Là, on rappelle à ses devoirs le prévaricateur; on frappe l'homme inique; on satisfait aux droits de toutes les victimes de l'injustice ou de la méchanceté; mais tout est disposé de manière que, dans les débats, nul ne voit le sultan; comme nous le dirons dans la

suite de ce voyage (1), la construction de la demeure du sultan ouadâyen diffère essentiellement de celle du sultan fôrien. Au Dârfour, on bâtit en briques crues, ou en terre, bien plus rarement qu'au Ouadây.

Le lieu des séances du sultan ouadâyen est une maisonnette peu élevée où il siége le lundi et le jeudi, avec quelques affidés seulement; personne du dehors ne l'aperçoit. Le public est instruit de son arrivée au divan par le moyen d'un drapeau que l'on fait paraître au devant et en haut de la maisonnette, et par le moyen d'un *baradyéh,* sorte de daraboukkah ou tambourin, dont le son se fait entendre de très-loin. Au moment où les *kabartou* (officiers de justice et exécuteurs des coupables) ont ouï le premier coup de baradyéh, ils se mettent à sonner de leurs longues trompes et à battre du tikdjel, pour avertir la foule et surtout ceux qui ont quelque affaire, ou en litige, ou en conseil, et qui attendent le jour des assises. Alors tout le public présent sur la grande place du Fâcher s'assied par terre.

Les *kamkolak*, ou conseillers, assistent à ces assemblées, comme juges auditeurs dans les procès et les contestations. Les principaux personnages et les hauts fonctionnaires y assistent aussi quand le sultan juge à propos de les appeler. Il en est de même des *khachm-el-kélâm* (bouche du langage), c'est-à-dire des interprètes des *aguyd* ou gouverneurs généraux des provinces (ceux qui sont dans leurs départements respectifs ont toujours au Fâcher leurs représentants); des *rois,* ou chefs des diverses administrations, quel que soit leur

(1) Le voyage au Ouadây.

rang ou leur importance; le câdy. Les chérifs et les ulémas y sont assis à part, à l'ombre d'un *séyâl* (1).

Lorsque le drapeau a paru, et que le baradyeh a donné son signal, un khachm-el-kélâm entre dans le divan de la justice par un escalier intérieur et caché, et paraît à une sorte de balcon d'où il peut entendre les paroles du sultan pour les transmettre au public. En même temps les soldats se rangent en lignes; le câdy, les ulémas, les chérifs, les marchands prennent aussitôt leurs places respectives; ensuite s'avancent ceux qui ont quelque affaire à soumettre au sultan; mais ils n'ont la parole que lorsque le khachm-el-kélâm a dit: « Le sultan vous salue, gens du Fâcher; le sultan te salue, câdy; le sultan vous salue, ulémas et chérifs, » et ainsi de suite; sortes de politesses qu'aux assemblées du vendredi le prince ne manque jamais de faire.

Mais revenons au Dârfour, et disons quelques mots de Tendelty, le Fâcher actuel, de la demeure du sultan, et des habitations des Fôriens.

Tendelty est aujourd'hui la capitale du Dârfour. Le prince qui choisit le premier cet endroit pour la rési-

(1) Le séyâl est une espèce d'acacia, de moyenne hauteur, à écorce verte assez foncée. Lorsque le cheykh était au Ouadây, il y avait sur la place du Fâcher de ces arbres plantés depuis quelques années pour ombrager ceux qui avaient des affaires à suivre au tribunal, et d'autres pour abriter les kamkolak. Il vit là trois ou quatre séyâl, extrêmement vieux, à l'ombre desquels vient s'asseoir le sultan, surtout le vendredi (le dimanche des musulmans), et les jours de revue des troupes. Le prince reste la figure presque entièrement couverte, et est entouré d'assez de serviteurs, d'esclaves et de courtisans, pour ne pas être facilement aperçu.

(*Note écrite d'après les renseignements du cheykh.*)

dence impériale, et qui en fixa les limites, fut le sultan Abd-el-Rahmân el-Yatym; c'était en 1206 de l'hégire (1791, ère des chrétiens) (1).

Tendelty est sur un emplacement sablonneux, ou, comme disent les Fôriens, sur un *gauz*, ou plaine de sable. La ville est traversée dans sa largeur par un torrent qui est un bras du grand torrent de la longue vallée de Kou. Les pluies de l'automne (correspondant à notre été) comblent et remplissent de leurs eaux le lit de ce torrent, qui alors devient tellement profond et large, qu'on ne peut le passer qu'à une distance assez grande de la ville, du côté de l'est. A l'approche de la fin de l'hiver, ou au commencement de l'été (et cette dernière saison correspond à notre printemps), lorsque l'eau du bras du torrent est desséchée, et a laissé le sable à découvert, on creuse dans le lit de ce torrent un grand nombre de puits dont l'eau fournit ensuite aux besoins des habitants du Fâcher ou de Tendelty. Le sultan, aussi, fait usage de cette eau; mais comme il craint que quelque malintentionné ne jette parfois dans les puits quelque sortilége, il prend son eau, par intervalles irréguliers, tantôt à ces puits, tantôt à Djédyd-el-Sayl, qui n'est éloigné de la ville, vers l'est, que d'environ une parasange.

Les habitations des Fôriens sont généralement des huttes construites avec des tiges de *doukhn;* elles ont ordinairement une enceinte extérieure en forme de haie, faite de branches d'arbres épineux : cette enceinte, plus

(1) Cependant, Browne, en 1793, plaçait la capitale à Cobbé (Kôbeih). Voyez *Travels in Africa*, etc., by W. G. Browne. Lond. 1799, pag. 194 et suivantes, ainsi que la carte. J. D.

ou moins distante des huttes, est appelée *zarybeh*. Une seconde enceinte, assez rapprochée des huttes, est appelée *saryf*, et est en tiges de doukhn, comme les huttes elles-mêmes. Les personnes aisées ont plusieurs huttes; mais le plus souvent un seul saryf les entoure. La hutte particulière du maître a en outre un saryf spécial. Du reste, à la couleur blanche et propre des huttes et des saryf, on reconnaît l'état d'aisance des propriétaires; c'est ordinairement là la mesure apparente de leur fortune ou de leur position. Les zarybeh ont souvent d'autres zarybeh secondaires dans leur intérieur, pour y mettre les troupeaux pendant la nuit : l'entrée de ces zarybeh de second ordre se ferme simplement avec des branches d'arbres qu'on y jette.

Les huttes sont rondes et présentent à peu près la figure de tentes, à sommet plus ou moins rond et allongé. Le saryf correspond au *tuzluk*, ou toile extérieure accessoire, qu'on fixe autour d'une tente pour arrêter le vent et la poussière.

Les huttes fôriennes varient de forme et de construction, bien que toutes soient arrondies; celles des pauvres gens sont en tiges de doukhn, et n'ont parfois qu'un saryf grossier sans zarybeh, et *vice versâ*. Le but de ces enceintes, surtout dans les campagnes, est de se garantir des bêtes sauvages durant la nuit. Les huttes des grands, des émyn, des *rois*, sont construites avec le *marhabeib* (1).

Les huttes ont différents noms, savoir : les *souktâyeh*, les *toukoulty* et les *kournouk*.

(1) Voy. le chapitre des plantes du Dârfour.

La *souktâyeh* (voyez *pl.* III, *fig.* 14) a la forme d'une tente arrondie, mais à sommet très-élevé et très-pointu, surmonté d'un bâton traversant trois ou quatre œufs d'autruche; ces œufs sont séparés par une sorte de jolie boule en terre cuite, rouge, très-bien vernissée, et qui est, ou le ventre d'une espèce de cruche appelée doullan, ou le ventre d'une sorte d'aiguière (ibriq). Ces boules sont généralement fabriquées à Kyry, village près de Guerly, situé au bas des monts Marrah.

La *toukoulty* est une hutte à voûte hémisphérique, soutenue par deux *dourzoyéh*, ou piliers en bois. (Voyez *pl.* III, *fig.* 15.)

La *kournouk* est de même forme que la toukoulty, mais elle est soutenue par quatre dourzoyéh.

Les souktâyeh, les toukoulty et les kournouk de la demeure du sultan ont à leur sommet, comme celles des autres Fôriens, le bâton orné d'œufs d'autruche; mais, de plus, elles ont, pour signe distinctif, leur toiture conique revêtue extérieurement de bandes d'étoffes rouges et blanches, placées horizontalement.

La partie inférieure des souktâyeh ou autres huttes du sultan, de l'yâkoury, des concubines, et en général de tous les grands personnages, est bâtie en terre, et tout le haut, c'est-à-dire le cône ou toit, est en roseaux de marhabeib. Ces roseaux sont le signe de la richesse ou de l'aisance des individus; car le marhabeib est rare, il faut aller le chercher très-loin dans l'intérieur du Dâr-four. Le *mur* inférieur circulaire des huttes est appelé *dourdour*; son diamètre, même chez les grands, ne dépasse guère celui d'une tente ordinaire.

Tous les habitants du Fâcher, c'est-à-dire de la ville,

forment deux divisions ou quartiers, le quartier du côté du ouarrédayé, et le quartier du ouarrébaya, conformément à leur position par rapport au *palais* du sultan; car cette demeure a elle-même ces deux divisions, entre lesquelles est le saryf spécial du prince. Les habitants du ouarrédayé, ou *porte des hommes*, sont ceux qui habitent le côté de la ville correspondant à cette partie de la demeure du sultan. Par les habitants du ouarrébaya, on entend ceux qui habitent le côté correspondant à cette partie du zarybeh impérial. (Voyez *pl.* III, *fig.* 16.)

Du reste, ce zarybeh est établi sur une légère hauteur, et arrive jusqu'à quelques pas (une quarantaine de pas seulement) de la branche du torrent de Kou, qui est au sud de l'enceinte. Cette enceinte s'étend de là, dans une longueur considérable, à plus de trois cents pas du côté du nord. Sa largeur est à peu près le tiers de sa longueur. La *porte des hommes* est celle qui s'ouvre sur la grande place située devant le zarybeh, et appelée proprement *Fâcher*. La place a, à peu près, la forme d'un demi-cercle allongé, dont le diamètre est la largeur du zarybeh.

Le zarybeh du sultan est une haie très-épaisse faite en branches épineuses de kitir et de hachâb; il se compose de trois rangs de ces branchages, et les deux espaces qui séparent ces trois rangs sont occupés par des troncs d'arbres auxquels on a laissé quelques gros rameaux écourtés. Ces troncs sont fichés profondément en terre, et embrassés derrière et devant par les branchages épineux. Cet assemblage forme une palissade régulière d'une hauteur qui dépasse d'assez haut la taille

d'un homme; ces troncs d'arbres s'élèvent encore au delà de la muraille d'épines. Chaque année on répare les parties du zarybeh qui paraissent endommagées. Du zarybeh aux souktâyeh du sultan, et aux autres les plus voisines, il y a un espace libre d'environ une quarantaine de pas. La demeure du sultan n'est pas située exactement au centre de Tendelty; elle est vers le nord-ouest. La ville, dans sa plus grande longueur, c'est-à-dire du nord au sud, a une étendue d'environ une heure de marche; elle est plus large du côté du ouarrébaya, et plus longue du côté du ouarrédayé.

La partie ouarrédayé de l'enceinte ou *palais* du sultan, à partir du dehors, a quatre portes dont chacune est gardée par des portiers qui se relayent pour la garde à tour de rôle.

Ces portes ne sont point construites en planches réunies et assemblées; ce sont simplement de longs rondins de bois liés entre eux avec de l'écorce fraîche, maintenus ainsi en manière de claires-voies ou grillages en bois grossier (voy. *pl.* III, *fig.* 17). Chaque porte est munie d'une chaîne de fer qui la fixe au montant de l'embrasure où elle est posée. Ce montant consiste en un faisceau de plusieurs branches solides et brutes, entre deux desquelles on passe la chaîne qui tient la porte. Pour arrêter la chaîne, on pose un cadenas dans deux de ses anneaux.

En entrant par la porte extérieure ou première porte du ouarrédayé, on débouche dans une sorte de grande cour au fond de laquelle se trouve, à gauche, le grand ligdâbeh de ouarrédayé (ou ouarrédai); c'est le grand divan du sultan (voy. *pl.* III, *fig.* 16), dont

nous avons décrit précédemment la construction. A droite de cette même cour, est l'écurie des chevaux du sultan; c'est un ligdâbeh au devant duquel sont les huttes des *korayât* ou palefreniers. Le ligdâbeh des chevaux est très-long et étroit.

A droite et à gauche de la porte de la cour, sont les huttes des portiers, des esclaves, des *falgandouy* ou huissiers-commissaires du sultan.

Au delà du long ligdâbeh, à l'extrémité la plus éloignée, sont les huttes des *cuivres* ou timbales, et tout auprès et sur le devant, sont quelques huttes occupées par les gens affectés au soin et à la garde de ces *cuivres*.

Après la deuxième porte à droite, est le *soûm-indogolah* ou la demeure des jeunes enfants élevés pour être appliqués, par la suite, au service des affaires importantes de l'État. Avant la troisième porte se trouvent les demeures des *kôrkoa*, officiers servant pour les affaires ordinaires du prince, pour son cortége, etc. Au delà, et avant la quatrième porte, sont les huttes des eunuques. Chacune de ces trois dernières portes est pratiquée dans un saryf, et chaque saryf est séparé de l'autre par un espace assez étendu.

Après la seconde porte, à gauche en entrant, est un ligdâbeh où le sultan reçoit ses officiers et les grands de l'État. Au delà de la troisième porte, se trouve encore un autre ligdâbeh, mais plus petit, où le sultan ne reçoit que ses officiers les plus intimes, ceux qui forment son conseil particulier. Enfin, la quatrième porte conduit dans un vaste espace dont la partie éloignée est occupée par les femmes et les concubines du sultan. C'est

là aussi qu'est la demeure particulière du souverain, composée de deux souktâyeh dans un seul saryf circulaire.

Du côté du sud, la première porte est dite *ouarrébaya* ou porte du côté des femmes. Elle communique à un espace plus long que large, borné à gauche par un ligdâbeh qui est à peu près le tiers du grand ligdâbeh-ouarrédai. A droite de la porte, on aperçoit, par-dessus un saryf qui s'étend jusqu'à la seconde porte, des huttes nombreuses de falganâouy et d'esclaves portiers. Après la deuxième porte à gauche, est le petit ligdâbeh el-sarh (ligdâbeh des soirées ou veillées), où le sultan passe ses soirées avec ses amis intimes et ceux qu'il invite à venir auprès de lui.

A gauche de ce ligdâbeh, est la troisième porte ou porte du harem, placée presque à l'angle du saryf. Là, comme à toutes les autres portes, sont des esclaves gardiens. Cette dernière porte conduit directement au harem; celui-ci consiste en une quantité considérable de huttes où logent les concubines; chacune a sa hutte particulière pour elle et pour les esclaves destinées à son service. Au delà est la demeure de l'yâkoury, et à droite est celle du sultan. Celle de l'yâkoury renferme dans son saryf sept ou huit souktâyeh, habitées par l'yâkoury elle-même et par les femmes qui lui sont attachées. Celle du sultan, comme je l'ai dit, se compose de deux souktâyeh très-hautes, encloses dans un saryf séparé et qui a deux portes. Devant le saryf du sultan, sont deux bâtisses en terre, appelées *dengâyeh* et qui sont les garde-meubles, ou mieux, les magasins du sultan. Ces deux bâtisses sont en terre, pour éviter que,

si par hasard le feu prenait dans les souktâyeh, l'incendie gagnât les parures, habits, argent et objets précieux enfermés dans les dengâyeh. Enfin, à gauche, est un très-long ligdâbeh, sous lequel des femmes esclaves sont occupées, tous les jours, à moudre le doukhn et le blé entre deux pierres. Ces femmes, dont les huttes sont devant leur ligdâbeh, sont appelées *marâhyk* (*marhâkah* au singulier), c'est-à-dire, *meunières*.

Tous les habitants de Tendelty restent et doivent rester invariablement dans la partie de la ville où ils se sont établis, c'est-à-dire, ceux du quartier ouarrédai, dans le ouarrédai, et ceux du quartier ouarrébaya, dans le ouarrébaya, et cela de père en fils. De plus, celui qui a été élevé à un emploi établit sa hutte à l'endroit, ou tout près de l'endroit assigné pour demeure à quiconque gère cet emploi. Jamais celui dont la place est au quartier ouarrédayé ne va se fixer au ouarrébaya, et *vice versâ*.

La règle qui détermine le lieu de la demeure de chaque fonctionnaire n'est pas seulement obligatoire et observée pendant le séjour à la ville; elle l'est aussi en voyage, en expédition de guerre. Ainsi, lorsque le sultan se met en route avec ses troupes, une fois que sa tente est dressée, toute l'armée dispose les siennes par rapport à celle du sultan, et conformément à la place relative qu'occupe chaque chef de corps au Fâcher; de telle sorte qu'il n'y a réellement de différence, entre la disposition du camp et celle de la ville, que par l'ampleur et la distance des demeures de chacun, et par la surface qu'elles couvrent. De cette manière, chaque indi-

vidu sait toujours où est la place des personnes qu'il cherche ou qu'il connaît; car, encore une fois, le camp représente parfaitement la ville. Aussi, quand le sultan arrive de nuit, par exemple, au lieu qu'il a désigné à l'avance pour la halte, il sait, sans qu'on le lui dise, où est plantée sa tente, et il s'y rend directement. Il en est de même pour tous les émyn, les vizirs, etc.; tous connaissent où doit être leur place, puisque partout elle est invariable.

Il résulte de cet arrangement que si le sultan fait appeler quelqu'un pendant la nuit, l'envoyé n'a pas à chercher; il va droit à la demeure ou à la tente de celui qu'il doit amener. De même, lorsque, par exemple, un vizir ou un *roi* a besoin d'un individu, l'envoyé qui va le querir n'a pas à se fatiguer; car tous connaissent la demeure et la place de tous, vu que celles-ci sont toujours et partout dans la même position relative.

Cette singulière habitude d'ordre est remarquable comme moyen d'administration.

CHAPITRE V.

Vêtements et parures; relations des sexes. — Anecdotes; ivrognerie; fiançailles. — Résection ou circoncision des filles.

La forme des vêtements, au Dârfour, est en rapport avec l'extrême chaleur du climat : la température élevée ne permet pas d'en porter d'autres que de légers; mais ces vêtements diffèrent entre eux et sont très-variés.

Les riches ont des habits blancs ou noirs, d'un tissu très-fin, les pauvres sont vêtus grossièrement. Le sultan, les grands, les *rois,* portent tous, en forme de chemises, deux vêtements faits d'étoffes fines, importées d'Égypte ou fabriquées au Dârfour. Les vêtements blancs sont d'une blancheur éblouissante; mais, blancs ou noirs, tous sont d'une propreté parfaite. Sous le rapport du costume, le sultan se distingue, parce qu'il a, de plus que les deux chemises, un cachemire en turban sur la tête; ce qui n'est permis à qui que ce soit. Outre cela, il s'enveloppe la face avec une mousseline blanche qui fait plusieurs fois le tour de la tête, puis est ramenée sur la bouche et sur le nez, et ensuite sur le front, en telle sorte qu'on n'aperçoit absolument que les yeux (1). L'orondolon, le kâmneh, et les enfants mâles de la famille des souverains, se couvrent aussi le visage comme le sultan.

Le sultan se distingue encore de tous par son cime-

(1) Cet usage existe dans le Bornou.

terre doré, par sa petite giberne sacrée, brodée en or (où sont enfermées ses amulettes), par l'ombrelle et par le rych, ou éventail en plumes, qui l'abrite du soleil quand il est à cheval, par sa selle dorée et ses étriers dorés, enfin par le harnachement de son cheval, harnachement que personne ne doit avoir semblable au sien. Au palais, nul que lui n'a la face enveloppée. Les autres personnages que nous avons indiqués n'ont le droit de s'envelopper la figure en sa présence que lorsqu'ils sont à cheval avec lui. Ils se l'enveloppent encore lorsqu'ils sont dans les provinces qu'ils ont en apanage, ou dans leurs divans particuliers.

Les étoffes ordinaires dont les riches, au Dârfour, se font des vêtements, sont la mousseline et le calicot (anglais); les habits de soie sont pour les grandes cérémonies, telles que les jours de fête, le jour du renouvellement des cuirs des timbales.

Le *malhaf* est une grande pièce d'étoffe que les Fôriens de la classe aisée se jettent à plusieurs tours sur les épaules en manière de baudrier, et qui a la forme et l'apparence des *milâyéh* d'Egypte (1). Le malhaf est en mousseline, ou bien en *ilâdjéh* ou *ilâguéh* (2), mais tou-

(1) Le *milâyéh* usité en Égypte est une sorte de grand voile en toile, parfois en soie, généralement bleu, à petits carrés, avec bordure fabriquée dans l'étoffe même. Ce vêtement est particulier aux femmes de médiocre condition, qui s'en enveloppent en le laissant descendre de la tête, par-dessus les épaules et les bras, jusqu'aux talons. Il est maintenu, de chaque côté, par les mains, et arrêté sur la tête par une ou deux épingles.

(2) Étoffe de Syrie, d'un tissu assez fort, en soie et coton, avec de petits dessins en soie comme brochés.

jours avec de longues franges. On s'en drape en sautoir redoublé, c'est-à-dire, sur les deux épaules, comme je viens de l'indiquer, ou bien en cercle tombant de la nuque sur le devant de la poitrine, les bouts rejetés par-derrière le dos. Lorsque quelqu'un, vêtu du malhaf, paraît devant le sultan, il le met aussitôt en ceinture; c'est une règle de bienséance et de décorum.

Il y a quelques vêtements dont l'étoffe est fabriquée au Dârfour; tel est le *kelkef;* ce sont des pièces d'étoffe de coton, d'un tissu fin, longues de vingt *pyk* (environ dix aunes) et larges d'un pyk.

Les gens de moyenne condition font usage de certaines étoffes étrangères; tel est le *chauter*. Le chauter est à peu près semblable à l'*abak* bleu (1). Les pays de l'ouest du Soudan, c'est-à-dire, le Ouadây, le Barnau et le Bâguirmeh, expédient au Dârfour le *teiko* et le *godâny;* ce sont deux étoffes étroites dont le lé n'a pas plus de deux pouces de large, ce qui exige un assez long travail pour les coudre en vêtements. Le teiko et le godâny sont noirs; mais le godâny a un reflet rouge, semblable au reflet gorge de pigeon noir. J'ai remarqué, chez les personnes qui portent des vêtements de godâny, que, quand elles tirent des crachats de la poitrine, ces crachats sortent noirâtres, ce qui est dû à l'*indigo* qui, absorbé par les pores cutanés, est conduit jusque dans les poumons et dans les mucosités qui s'y forment.

Les riches, tels que sultan, vizirs, *rois*, etc., outre leurs deux vêtements, ont encore le caleçon. Pour la tête, ils ont le *tarboûch* ou calotte rouge. Les autres Fóriens

(1) Sorte de grande couverture à large bande rouge au bord.

n'ont sur eux qu'un seul habit, un malhaf s'ils sont dans l'aisance, et un caleçon; ils ont sur la tête une *takyéh* (1) blanche ou noire, mais le plus grand nombre des Fôriens va nu-tête.

Les femmes portent en ceinture un *mizar*, sorte de grande serviette qu'elles assujettissent par un nœud, et qu'elles appellent *ferdéh*. Les jeunes filles se cachent la poitrine avec une petite serviette appelée *dourrâah*, et qui, pour les filles des riches, est en soie, ou en ilâdjéh, ou en calicot; parmi les pauvres, elle est en *tékaky* ou toile de coton. Toutes les filles se ceignent les reins avec un large cordon en fil pour y attacher leur *confous*. Le confous est une bande d'étoffe, large de quatre pouces et longue d'environ trois pyk. Elles en arrêtent une extrémité par-devant, dans le cordon dont nous venons de parler, et conduisent l'autre extrémité entre les cuisses et la fixent à ce même cordon par-derrière; ce qui ressemble absolument à la *garniture* dont usent les femmes des pays plus civilisés à l'époque de leurs menstrues; seulement les Fôriennes ne mettent pas le confous simplement comme *garniture* menstruelle: elles le portent en tout temps.

Quand une fille se marie, elle se pare d'un grand *izâr*, appelé *taub* dans le pays; c'est comme un grand drap dont elle s'enveloppe et qui lui tombe de la tête aux pieds. Il varie de nature selon la condition des individus, chez les pauvres et chez les riches. Les femmes de la classe inférieure ont leur *taub* en tékâky, et ceux de la

(1) Petit bonnet en toile qu'on met, en Égypte, sous le tarboûch; au Dârfour, il n'est pas toujours en toile.

classe aisée, en chauter, en kelkef, en teiko, en godàny, ou en calicot fin, mais jamais en soie, ni en ilâdjéh.

Les femmes ont pour parure le *khozâm*, anneau qu'on suspend à l'aile du nez. Chez les riches, il est en or; chez les gens de moyenne aisance, il est en argent, et chez les pauvres, il est en cuivre. Le khozâm est de deux sortes : c'est un anneau simple ou bien en cercle et finissant par une pointe. Le premier est ouvert pour y adapter un grain de corail rouge (*fig.* 18, *pl.* IV). Le second, terminé par une longue pointe, est aussi un anneau, mais, dans plus de la moitié de la longueur, il est fort et épais, et l'autre partie est assez mince pour qu'on puisse y enfiler trois ou quatre grains de corail rouge, séparés entre eux par un grain d'or, ou trois grains dont celui du milieu est en or. Le commencement de cet anneau, du côté épais, porte un renflement quadrilatère. (Voy. *fig.* 19, *pl.* IV.)

Les femmes ont aussi de grands pendants d'oreilles en argent, dont chacun pèse parfois un demi-rotl (1); pour qu'ils ne fatiguent pas les oreilles, elles les attachent au moyen d'un fil par-dessus la tête. Ces pendants sont de grands anneaux dont une extrémité se termine en pointe, et l'autre en un renflement à quatre faces, comme celui du khozâm (*fig.* 19, *pl.* IV). Les femmes qui ne peuvent avoir ni khozâm, ni pendants d'oreilles, bouchent le trou de l'aile du nez avec un petit fragment de corail rouge, ou avec un kharâz oblong, et le trou qu'elles se font aux oreilles, avec de la moelle de roseau de doukhn, ou un petit morceau de bois.

(1) Environ six onces.

Les colliers sont de diverses espèces. On les compose de kharâz (1), dont voici plusieurs variétés :

Le *mansoûs*, grains d'ambre jaune, ronds ou aplatis; différant de nuances et de volume.

Le *reych*, kharâz allongé, blanc, bariolé circulairement de raies plus blanches que le fond du kharâz, et de raies brunes. Il y en a de plusieurs espèces; celle qui est la plus recherchée et la plus chère est le *soumyt*, qu'on apporte de l'Inde et qui est dur comme du marbre. Il est en petits cylindres à raies très-nombreuses.

L'*aguyg*, grains rouges généralement sphériques, de différentes grosseurs en cornaline ou en agate véritable (2).

Il y a aussi deux espèces de corail : le *gass*, qui est en cylindres, et le *mouderdem*, qui est en petites sphères.

Les *dem er-raâf* (3) sont des kharâz en verre, d'un rouge foncé, de forme cylindrique ou sphérique. On les apporte d'Europe,

Le *fâo* est un corail artificiel, en grains arrondis, et en cylindres.

Les colliers de kharâz sont la principale parure des Fôriennes. Selon leur richesse ou leur condition, les unes en portent qui sont à un seul rang; d'autres à double rang, (*fig.* 20, *pl.* IV), d'autres à trois rangs. Mais ceux des

(1) Toutes les parures qu'on va décrire sont désignées dans le manuscrit original par le mot arabe *kharâz*.

(2) Au Dârfour, on prononce *aguyg* au lieu de *akyk*, qui signifie *agate*.

(3) *Dem er-raâf*, c'est-à-dire sang, gouttes de sang qui tombent du nez. Les Fôriens qui ne savent pas d'arabe prononcent *denguéraf*.

femmes, même les plus riches, n'en ont pas plus de quatre (*pl.* III, *fig.* 21). Les kharâz des colliers sont agencés et mêlés avec beaucoup de recherche, de manière à présenter un coup d'œil agréable.

Les Fôriennes portent encore des *tamyméh*, espèce de petits chapelets-*talismans* flottants aux côtés de la tête, faits avec de petites graines appelées *chouch*, d'un rouge de balauste, d'un poli vif et brillant, marquées chacune d'un point noir (1). Il y a encore le *ouadà*, petit coquillage allongé, ouvert sur sa longueur, et le *foul*, c'est-à-dire la fève. Cette fève est de différentes couleurs; il y en a d'un rouge clair, de jaune-paille, de couleur noire, de couleur de miel. On perce le *chouch*, le *ouadà* et le *foul* pour y passer des fils. On fait avec le chouch seul des tamyméh ou chapelets-amulettes, au bas de chacun desquels on suspend un grelot ou un ouadà. On dispose aussi les ouadà en grappes; pour cela, on les assemble quatre à quatre (*fig.* 22, *pl.* III), et chaque étage est séparé par des kharâz bleus.

Autour des reins et sur la peau, les Fôriennes portent différentes sortes de kharâz. Chez les femmes riches, ces kharâz sont du volume d'une noix, et sont appelés *rougâd-el-fâgah* (le sommeil du repos); chez les femmes de moyenne aisance, c'est le *mangour*, et chez les femmes pauvres, le *harich* ou le *khaddour*. Ces sortes de parures se font en Syrie. Le rougâd-el-fâgah est d'un poli parfait et de couleur verte, ou bleue, ou jaune.

Le *michahréh* est un kharâz noir piqueté de points

(1) Elles sont fournies par un arbuste dont la hauteur égale la taille de l'homme, et dont les feuilles sont comme celles du myrte. C'est probablement l'*abrus precatorius*.

blancs; c'est une variété du *mangour*, mais il est plus petit, hérissé d'aspérités, et a un aspect assez grossier.

Le *harich* ressemble au mangour et au michahréh, mais il est en grains du volume de grains de chapelet, raboteux et sillonné de stries.

Le *khaddour* est allongé, rouge ou blanc.

Les femmes portent au bras un bracelet appelé *médraah* (*brassière*), qu'elles placent au-dessus de l'articulation du bras avec l'avant-bras (1). Ce bracelet, ordinairement, est en kharâz cylindriques, appelés *choûr*, dont chacun a presque deux pouces de long. Il y en a de blancs et de noirs. On les alterne régulièrement, et après chaque couple on met un grain de corail naturel ou de corail cuit ou artificiel; ou bien un grain de demer-raâf, selon la condition de chaque personne.

La parure des Fôriennes compte encore un ornement appelé *laddây*; c'est un fil d'argent, épais, demi-circulaire, et dont on a courbé les extrémités en crochet comme un hameçon, pour y fixer un fil fin en cuivre, dans lequel on passe des *mansous*, du corail et des aguyg. Ce fil de cuivre, ainsi attaché par les deux bouts, représente la corde d'un arc (*fig.* 23, *pl.* IV). Cette corde se pose transversalement au haut du front, et le fil d'argent est dans les cheveaux sur le haut de la tête.

Les bracelets sont en ivoire, ou en corne, ou en cuivre; ceux en corne sont appelés *kym*. Les filles des riches portent en même temps des bracelets d'argent et des bracelets d'ivoire. Au bas de la jambe, les Fôriennes

(1) Les gens du pays prononcent *moudraah*.

ont des *khalkhâl* ou *chevillères*, toujours en cuivre. Les femmes pauvres les portent en cuivre rouge, et les riches, en alliage de cuivre et de zinc. Le zinc fait passer la couleur rouge ordinaire du cuivre à une nuance qui se rapproche du jaune d'or.

Les Fôriennes se tissent des espèces de bandeaux avec de petits kharâz de diverses couleurs, dont elles se parent le front : elles se fabriquent de même des bracelets.

Elles emploient comme parfums le *sunbul* (1) le *mahleb* (2), le *ka'b-et-tyb* (3), le bois de sandal, et une autre substance qui ressemble à un petit coquillage oblong, appelé au Dârfour *dhoufr* (4), et qui est d'un roux brun ; il y a aussi le *cheybéh* (espèce d'armoise mêlée de souchet) et le myrte. Certains d'entre

(1) Le *sunbul* (spica celtica) est une espèce de lavande qu'on vend en fragments mélangés de petits groupes de racines, réunis par une terre noire qui renferme une foule de points légers d'aspect métallique. Les Carthaginois en faisaient jadis un commerce considérable dans l'intérieur de l'Afrique, où déjà, de leur temps, il était très-recherché comme parfum. Il en est de même encore aujourd'hui : c'est une branche lucrative de commerce à exploiter pour tout le Soudan, surtout pour le Soudan oriental. P.

(2) Prunus mahleb.

(3) Les Djellâb et les Fôriens l'appellent *èrk-oum abyad*, *racine-mère blanche*, parce qu'il est de couleur blanchâtre roux. Au Caire, on l'appelle *èrk-bénefsig*, *racine d'une violette*, à cause de son odeur de violette. C'est un iris. P.

(4) Le *dhoufr* (ongle) est appelé au Caire *dhoufr el-afryt*, *ongle du diable*, parce qu'il a la forme d'un ongle arraché et long, un peu obliqué sur lui-même, avec une empreinte comme celle qui resterait à un ongle humain séparé du doigt et desséché. P.

les grands personnages se parfument avec les peaux qui ont servi d'enveloppe au musc. Il y a encore au Dârfour un arbre très-odorant que les naturels appellent *dâyog*, dont le fruit est une baie rouge avec une légère nuance jaune. Les femmes pulvérisent les baies desséchées du dâyog et en mêlent la poudre à leurs autres parfums. Cette baie est grosse comme celle de la morelle noire.

Le *keuhl* dont les Fôriennes se noircissent les yeux est l'*athmed* (1) pulvérisé; elles ne le mettent pas dans l'intérieur de l'œil, comme en Egypte; elles l'étendent seulement à la surface extérieure des paupières supérieure et inférieure, en l'y fixant au moyen d'un corps gras. Elles en colorent aussi les paupières de leurs amants ou fiancés; c'est pour cela qu'on voit nombre de garçons avec les yeux enduits de keuhl.

Il est d'habitude que l'amant ou le fiancé reçoive de celle qu'il aime quelque objet de sa parure; il s'en pare à son tour avec une sorte d'orgueil, et ne s'en sépare plus. S'il lui arrive quelque chagrin ou quelque accident, il dit, en forme de consolation : «Je suis le frère (l'amant) « d'une telle.» Dans les mêmes circonstances, l'amante ou la fiancée se console par de semblables paroles.

La jalousie est rare chez les Fôriens d'origine. Si un mari, en rentrant chez lui, trouve un homme en tête-à-tête avec sa femme, il n'en prend nul dépit, à moins qu'il ne les surprenne en flagrant délit. S'il trouve quelqu'un avec sa fille ou avec sa sœur, il ne s'en formalise pas non plus, souvent même il s'en réjouit; il voit en cela l'augure d'un mariage.

(1) Sulfure d'antimoine natif.

Lorsque la gorge d'une jeune Fôrienne commence à s'arrondir, on assigne à cette fille une hutte à part où elle couche seule; celui qui s'est pris d'amour pour elle vient la voir quand il le veut, et passer la nuit avec elle. Plusieurs filles deviennent ainsi enceintes; en cela il n'y a ni honte ni déshonneur, même s'il y a eu inceste. Les enfants, garçons ou filles, nés de ces relations sont mis sur le compte d'un oncle maternel. La fille qui en provient est mariée plus tard par cet oncle, qui profite alors du douaire que paye l'époux. Ce douaire, quand la fille est jolie, peut être très-considérable. Il serait impossible d'empêcher ce commerce des hommes et des femmes et de les tenir séparés. Souvent un père de famille ne peut pas, même dans sa propre maison, garder sa fille intacte, fût-il de condition élevée; et s'il est pauvre, il s'expose à être hué, tourmenté, et parfois même à être tué.

Les riches, les personnages dont la position inspire le plus de respect et de considération, et qui ont à leurs ordres nombre d'esclaves et de serviteurs, ne sont pas plus que les autres exempts des conséquences de cette habitude. Il se trouve toujours quelque amant qui, par stratagème, par exemple, sous un déguisement de femme, pénètre de nuit auprès de leurs filles.

Un des grands du Dârfour avait sept fils et une fille d'une beauté parfaite. Plusieurs prétendants avaient demandé sa main et avaient été refusés. Le temps passait, et la jeune fille avait toujours été respectée. Elle eut recours à la ruse, et elle parvint à introduire chez elle un beau garçon plein de courage et de résolution. Ils demeurèrent ensemble tant qu'il plut à Dieu. Les pa-

rents du jeune homme, inquiets de son absence, le cherchèrent partout. Nul ne savait ce qu'il était devenu... Sa maîtresse l'ayant fait boire, l'ivresse lui exalta l'esprit; il voulut sortir. « Attends jusqu'à la nuit, » lui dit son amie. — « Non, dit-il; je veux partir à l'instant « même; » et il sort. Le père et ses sept fils étaient alors assis à l'entrée de leur demeure. Dès qu'ils aperçoivent le jeune homme, le père crie au portier: « Ferme « la porte. » Et il ordonne en même temps à ses esclaves de s'emparer de l'intrus. On l'assaille, on l'entoure, il se défend avec fureur, nombre de gens sont blessés. Les sept frères accourent en armes et se précipitent sur lui pour le tuer. Il les conjure de se retirer, de se garder de l'approcher, et de le laisser partir. Ils s'élancent sur lui. Il les évite adroitement, les écarte et les frappe..., un d'eux tombe mort à ses pieds. Irrités de ce coup, les autres se ruent sur leur ennemi. Il les tient en échec, frappe à droite et à gauche; il en tue encore cinq et blesse le septième. Le père, effrayé, s'écrie: « Ouvrez-lui la porte. » Elle s'ouvre, et il s'échappe. Il n'avait pas reçu une seule blessure. — On ne sut jamais qui il était; car il était déguisé. La jeune fille fut ainsi cause de la mort de ses frères et de la désolation de sa famille.

Ces aventures se renouvellent assez souvent et font couler beaucoup de sang impunément, car celle qui a causé de tels malheurs ne découvre jamais ni le nom du meurtrier, ni sa famille. Quelques questions qu'on lui fasse, jamais elle ne donne d'autre réponse que ces mots: « Je ne le connais pas, je ne sais pas qui il est. » Aucune famille dans laquelle il y a une fille ne peut se

croire à l'abri de ces accidents, à moins que la fille ne soit laide ou malade.

Le sultan Abd-el-Rahmân fit tous ses efforts pour détruire ces abus; il ne put y réussir. Il apostait dans les marchés un certain nombre d'eunuques avec consigne d'empêcher les conversations par lesquelles les femmes et les hommes pouvaient s'entraîner réciproquement à des relations illicites; mais par mille ruses bizarres on déroutait cette police. Ainsi un individu qui passait près d'une jeune fille qu'il trouvait de son goût, lui disait : « Jeune fille, qu'est-ce que c'est que cela? « ta vilaine tête est comme le vilain sommet de cette « *souktâyeh* (cette lutte).—Quelle souktâyeh? répliquait « la fille avec un ton de colère simulée; où est cette « vilaine souktâyeh qui est comme ma tête?—Celle-là.» Et la lui montrant du doigt, il la lui faisait connaître. Puis le soir, la jeune fille s'y rendait pour y passer la nuit. Et les espions du sultan étaient mis en défaut.

Abd-el-Rahmân chercha vainement aussi à empêcher l'ivrognerie; la ruse encore déjoua ses efforts. Un individu entrait-il chez un marchand de *vins* (1) pour boire, il faisait mine, pour ceux qui l'observaient, de vouloir acheter du pain, et disait au marchand : « *tougourou ba in-sa*, avez-vous du pain (2)? » Si le marchand craignait que l'individu ne fût un espion, il l'éconduisait en lui répondant : « *aki-ba*, il n'y en a pas. » S'il le connaissait pour être étranger à la police, il le faisait entrer chez lui et lui donnait ce qu'il demandait.

(1) Voy. note G.

(2) *Tougourou*, pain; *ba*, vous; *in*, chez; *sa*, est une particule interrogative.

Le sultan, sachant que beaucoup de grands personnages étaient adonnés à la boisson, allait jusqu'à faire flairer la bouche de tous ceux qui l'approchaient. Mais ceux-ci, pour faire disparaître l'odeur du vin, mâchaient des feuilles d'un arbuste appelé dans le pays *châlaub* (1). Après qu'ils avaient bu jusqu'à satiété, s'ils mâchaient de ces feuilles, leur bouche perdait entièrement l'odeur de vin.

L'habitude de boire est dans la nature de tous les Fôriens; elle est comme incarnée dans leur sang. Elle a pris chez eux force de besoin irrésistible, bien qu'elle soit réprouvée par la religion.

Lorsqu'un homme pauvre est près de se marier et que personne de sa famille, parmi ceux qui sont le plus à l'aise, ne lui donne de quoi suffire aux dépenses de ses noces, il va, le jour du mariage, là où paissent les troupeaux de ses parents les plus proches, et il coupe les jarrets à autant de bêtes qu'il lui en faut pour son festin, à un ou deux taureaux ou bien à un chameau, lorsqu'il n'y a que de ces derniers animaux. S'il n'y a pas de gros bétail, il égorge un certain nombre de moutons, selon son besoin. Quand le propriétaire lui cherche querelle et le repousse, le marié l'attaque, l'accable de coups et va parfois jusqu'à le tuer. Le propriétaire qui s'est refusé à laisser prendre les animaux blessés fait comparaître le marié devant le câdy, et le fait condamner à payer le dégât; celui-ci le rembourse peu à peu, et à mesure qu'il en a le moyen.

Chez les Fôriens, quand on a circoncis un enfant

(1) Végétal de la famille des convolvulacées, et demi-ligneux.

mâle, les plus jeunes garçons de l'endroit, ainsi que les parents, les amis et connaissances, se rassemblent chez lui du troisième au septième jour après la cérémonie; ils s'arment de *safrouk* (1), et vont courir et se répandre dans le pays et dans les villages circonvoisins. Toutes les poules qu'ils y rencontrent, ils les tuent, ou les prennent en vie s'ils le peuvent. Ils amassent ainsi une énorme quantité de volailles. Nul ne s'avise alors de s'opposer à eux; quiconque les veut arrêter est battu. Il profitent du bénéfice de la loi, qui n'applique pas de punitions aux individus très-jeunes.

On *circoncit* aussi les jeunes filles. Cependant, cette habitude n'est pas générale, et le mode d'exécution diffère. Ainsi, les Fôriens d'origine ne circoncisent jamais leurs filles. Chez d'autres, et cela surtout parmi les grands, on ne pratique qu'une légère résection des nymphes et du clitoris, comme en Egypte. Mais les autres font une résection longue et assez profonde, et enlèvent assez de chairs pour que la vulve se close entièrement par la cicatrisation. Immédiatement après l'opération, pour conserver libre l'issue de l'urine, on assujettit dans le méat urinaire une canule en fer-blanc.

Quand les filles qui ont été ainsi *circoncises* se marient, l'époux ne peut arriver à l'accomplissement de l'acte matrimonial, qu'on ne lui ait ouvert préliminairement le passage avec le rasoir. Il y a des femmes commises exprès pour cette opération : au moment de l'accouche-

(1) Nous avons déjà parlé des *safrouk* en racontant les guerres du sultan El-Yatym contre le khalife, à son retour du Kordofâl. C'est une tige de bois en forme de T.

ment, elles appliquent encore le rasoir, si elles le jugent nécessaire.

Le dernier genre de circoncision est surtout en usage parmi les pauvres. Comme leurs filles sont presque continuellement en relation avec les hommes et passent les nuits avec eux, on veut, par l'occlusion de la vulve, empêcher qu'elles puissent être déflorées dans leurs accointances illégitimes. Toutefois, il arrive encore que plusieurs d'entre elles deviennent enceintes, et même sans que la barrière résultant d'une telle opération ait disparu.

Au moment de l'opération, les hommes se tiennent hors du lieu où est la patiente; les femmes seules sont auprès d'elle. Si la jeune fille profère une seule plainte, un seul cri durant la résection, on l'accable d'injures et on l'abandonne à elle-même; si elle souffre sans rien dire, tous ses parents, selon leur degré d'aisance et de parenté, lui envoient des cadeaux. L'un donne une ou plusieurs vaches, l'autre une esclave, l'autre une ou plusieurs brebis; et ainsi elle se trouve posséder une certaine richesse. Ensuite, si son père et sa mère sont dans l'aisance, les présents qu'ils lui font sont encore plus abondants que ceux de tous ses parents ensemble.

Lors de la circoncision des filles, on célèbre des réjouissances toujours accompagnées de repas.

Généralement on fixe à une haute valeur les *douaires* (1) exigés pour le mariage d'une fille. Si la fille est jolie, ses parents, fussent-ils même des plus pauvres,

(1) On appelle ici *douaire* ce que le futur époux consent à donner afin d'obtenir la main de celle qu'il demande pour femme.

ne la marient pas à moins d'un douaire qui est parfois de vingt vaches, avec un esclave mâle et une esclave femelle; mais le père et la mère gardent tout cela pour eux, et ne concluent explicitement et légalement les fiançailles qu'au prix, par exemple, d'une génisse. Aussi les Fôriens aiment beaucoup mieux avoir des filles que des garçons. « Les filles, disent-ils, remplis-« sent l'étable, et les garçons la ruinent. »

La jeune fille, une fois mariée, reste encore un ou deux ans à la maison paternelle, mais avec son mari; ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'il parvient à l'emmener chez lui. Il est vrai que, pendant tout cet intervalle, les dépenses domestiques sont faites par le père de la femme : tout ce que le mari apporte à la maison est considéré comme cadeau.

Lorsqu'un individu est fiancé à une fille, s'il fréquentait précédemment le père et la mère de sa future, et si celle-ci fréquentait aussi le père et la mère du prétendant, les relations des deux familles sont interrompues du jour même de la demande en mariage; ils se deviennent tous absolument étrangers. Alors, si le fiancé aperçoit de loin le père ou la mère de sa future, il prend un autre chemin que celui où il les voit : le père et la mère en font de même à son égard. La fille évite également la rencontre du père et de la mère de son futur époux. Durant tout le temps qui s'écoule jusqu'à l'époque du mariage, lorsque le fiancé va chez sa future (il la voit dans la chambre qu'elle a pour demeure spéciale), il fait saluer de sa part sa belle-mère, ou par la jeune fille, ou par la sœur de la jeune fille, ou par un esclave de la maison, etc. Sa politesse lui est rendue de la même ma-

nière, car il est de règle qu'ils ne se parlent jamais directement et ne se voient jamais face à face. Ils restent sur ce pied de cérémonie jusqu'à l'entière consommation du mariage; mais sept jours après qu'il est accompli, le mari va embrasser sur la tête son beau-père et sa belle-mère, et alors il est admis en famille avec eux. Il en est de même pour la femme.

Chacun des époux considère ses parents nouveaux comme ses propres parents; le mari honore son beau-père du nom de « mon père, » sa belle-mère du nom de « ma mère, » sa belle-sœur du nom de « ma sœur, » etc. L'épouse en fait de même. Ces habitudes sont des devoirs absolus pour les époux.

CHAPITRE VI.

Cérémonies du mariage; noces, festins, chants, sept espèces de danse. — Présentation du marié à la mariée. — Jours qui suivent les noces; moyens de fournir aux repas des derniers jours de fête. — Époque à laquelle il est d'usage d'accomplir le mariage. — Lieu où il doit s'accomplir. — La femme ne mange jamais en présence d'un homme, même de son mari. — La femme reste chez ses parents jusqu'à ce qu'elle ait deux ou trois enfants. — Formes de respect de la femme pour son mari. — Repas de nuit pour entretenir la vigueur maritale. — Circoncision — Les Fôriens appellent les femmes à tout ce qu'ils font. — Espèces de ZIKR.

Celui qui est unique dans son être, ses attributs et ses œuvres, celui qui n'a besoin ni d'union conjugale ni de progéniture, qui ne fut le père de nul, et dont nul ne prit naissance, imposa la nécessité du lien sexuel et de la procréation à l'homme, créature faible, et n'ayant d'autre appui, d'autre secours que le Dieu éternellement vivant, immuable, et dont l'œil ne connaît ni le repos ni le sommeil. Dieu unique, seul, un, arbitre souverain de l'humanité, il n'a jamais eu de compagne ni de fils, jamais de rival dans son empire, jamais de semblable ni d'égal dans son essence.

Il créa de limon Adam le père des hommes, et (qui peut en douter?) il forma Ève, la première femme, de la plus courte des côtes d'Adam.

Et comme la pensée du Créateur, en produisant l'homme, était de le placer sur la terre comme son représentant, et de lui en faire peupler la vaste étendue par

sa postérité, il établit dans le cœur du premier couple les désirs et le besoin de l'union des sexes, pour la multiplication de l'espèce humaine, conformément à sa volonté divine.

En effet, lorsque Adam s'éveilla du sommeil léger (1) pendant lequel Ève fut formée, et qu'il vit cette créature nouvelle si richement parée de grâce et de beauté, son cœur s'émut, et il admira. « Qui es-tu, lui dit-il, créature chérie? — Je suis Ève. Dieu vient de me créer « pour toi; tel est l'arrêt de sa volonté suprême, porté « de toute éternité, — Eh bien! viens à moi. — Non, « c'est à toi de t'approcher de moi. » Adam s'avance vers elle, et de là l'habitude que l'homme aille trouver la femme. Quand Adam fut assis près d'Eve, et qu'il l'eut touchée de sa main, une émotion voluptueuse et naturelle se glissa dans tous ses sens; il allait jouir de tous les charmes de sa compagne, et satisfaire ses désirs selon la loi qui gouverne les êtres animés, lorsque Ève lui dit : « Arrête, Adam; Ève ne t'est légitimement donnée comme épouse qu'à la condition d'un douaire et « d'un accord consenti entre elle et toi. »

Alors Dieu, dans son vieux langage, prononça la formule du mariage, et dit : « Il n'y a de sublime que ma « grandeur, d'imposant que ma majesté, et toutes les « créatures me révèrent et m'adorent. Je vous prends à « témoin, vous, mes anges, et vous, les habitants de mes « cieux, que j'unis par le mariage cette merveille de ma

(1) « Adam, disent les Musulmans, ne dormait pas d'un sommeil « assez profond pour ne rien sentir lors de l'extraction de sa côte; « il fallait qu'il sût qu'Ève était la chair de sa chair, afin qu'il « l'aimât d'un plus vif amour. » P.

« création, Ève, au premier homme mon image sur la « terre, mais sous l'obligation d'un douaire, et ce douaire « est qu'il prononce ces mots : « Dieu est grand, il n'y « a de Dieu que Dieu. » Ainsi furent établies et consacrées la forme et les conditions du mariage pour la postérité d'Adam.

Mais, par la suite des temps, et lorsque les diversités des nations et des langages furent constituées et répandues sur la terre, lorsque les différences des peuples furent marquées dans le monde, et que les variétés des coutumes et des mœurs humaines se furent nuancées dans les nombreuses régions d'ici-bas, chaque pays se fit, pour l'accomplissement du mariage, des habitudes particulières qui devinrent un héritage des pères aux enfants, bien que la loi originelle qui consacre l'union et ordonne le douaire, soit, en principe, la même pour tous.

Les Fôriens, à cet égard, ont aussi leurs habitudes spéciales.

Au Dârfour, les enfants, filles et garçons, sont généralement mêlés ensemble. Dès le jeune âge, ils sont occupés à la garde des troupeaux ; par là ils ont une vie commune et des rapports mutuels constants. Nombre de garçons et de filles commencent dès cette époque leur intimité, et se lient d'une amitié que le temps ne saurait user ni rompre ; bientôt l'amour s'éveille, puis viennent les soucis de l'amour et la jalousie ; alors l'amant, égoïste dans sa passion, ne veut plus que celle qu'il convoite écoute les paroles d'autres hommes que lui. L'amant envoie quelqu'un des siens au père ou à la mère de celle qu'il aime, pour demander le mariage. Une fois que

les promesses sont faites, et que les vœux du prétendant sont accueillis, il rassemble plusieurs individus pour fixer le contrat d'union. En présence de témoins, on décide et légitime la conclusion des fiançailles; on établit alors toutes les conditions du mariage, et on convient du douaire. Le père et la mère de la fille, ou l'oncle soit maternel, soit paternel, qui ensuite s'approprient ce douaire, s'efforcent de le faire porter à la plus haute valeur possible; car, comme nous l'avons déjà dit, une très-mince partie en est laissée à la mariée.

Lorsque les fiançailles sont ratifiées, on laisse pour un autre temps plus ou moins éloigné la célébration du mariage, et jusque-là tout ce qui a été consenti semble en quelque sorte oublié. Enfin les familles des fiancés se rassemblent, se consultent, et prennent jour pour l'union définitive des époux. Si les deux familles sont dans l'aisance, et jouissent d'un certain degré de considération, elles se disposent, quelques jours à l'avance, aux fêtes nuptiales. On égorge des animaux, on prépare des boissons, et on envoie, par messages expédiés dans les différents pays, les invitations adressées à ceux qu'on veut réunir pour les noces. A l'époque indiquée, les boissons, c'est-à-dire le *mizr*, le *oum-bulbul*, sorte de *vin* rouge (1), les viandes de bœuf, de mouton, de chèvre, tout est disposé; l'on n'attend plus que les convives.

Plusieurs musiciennes sont chargées d'animer la gaieté de la fête et de présider aux amusements; chacune d'elles a sous le bras gauche trois tambourins,

(1) Voyez les notes à la fin du volume : elles seraient trop nombreuses pour se mettre au bas des pages. P.

deux petits et un plus grand, semblables au darabouk-kah d'Egypte (*fig.* 6, *pl.* III); elles les tiennent disposés en triangle, le plus grand appuyé sous l'aisselle, et les deux petits placés horizontalement l'un par rapport à l'autre et au-dessous du premier. Ces femmes battent en cadence les trois tambourins, dont l'ensemble porte le nom de *dalloukah*. Chaque fois qu'elles voient arriver une nouvelle troupe d'invités, elles vont au-devant d'eux en battant du dalloukah et chantant quelque chanson à leur éloge. Telle est la suivante :

Hei bany hei banân
Oua banyna hhissa l-banân.
Yâ hezzâzyn el-ganâ (1)
A-reyt (2) mâ yédjy-koum fanâ ;
Ayn al-haçoud bi-l-amâ.
Yâ hezzazyn el-hhirâb
A-reyt mâ yédjy-koum kharâb ;
Ayn al-haçoud fy l-tourâb.

Après chaque deux vers, parmi les six derniers, elles répètent les deux premiers vers qui composent une ritournelle dont les mots, d'ailleurs, ne représentent aucun sens (3). Quant aux six derniers vers, formés entièrement de mots arabes, en voici la traduction :

« Vous qui brandissez les hampes de vos lances,
« Puisse la mort ne pas vous atteindre (de longtemps) !
« Que l'œil qui vous porterait envie devienne aveugle.
« Vous qui brandissez le fer de vos lances,

(1) Pour canâ. — (2) Pour yâ leyt.
(3) Comme dans les mots *larirette*, *larira*, etc., de certaines de nos chansons. P.

« Puisse le malheur ne pas vous atteindre;
« Que l'œil de celui qui vous porterait envie soit (traîné) dans la « poussière. »

Etant allé une fois à une noce, je vis venir à moi une des femmes à dalloukah, en me chantant les vers suivants :

El-chérif gây min el-mécyd (1)
El-kitâb fy iyd
Oua-s-seyf fy iyd
Oua min gabal (2) yéguyb
El-Birguyd âbyd.

« Le chérif vient de la mosquée,
« Un livre dans une main,
« Un sabre à l'autre main;
« Depuis longtemps il enlève
« Les Birguid pour s'en faire des esclaves (3). »

Ceux qui donnent la fête des noces viennent au-devant des invités arrivant pêle-mêle, hommes et femmes ensemble; puis ils les font asseoir groupe par groupe. A mesure que quelques-uns de ces groupes sont placés, on leur apporte à manger et à boire; le service varie selon l'importance des invités qui composent chaque groupe. Ainsi, on sert aux uns des espèces de bouillies, du mizr, des viandes cuites à l'eau, des viandes rôties; aux autres, des gâteaux, le vin rouge appelé oum-bulbul (mère-rossignol). Aux fakih, on donne des bouillies, des viandes, du *dinzâyé*, sorte de boisson connue au Kaire sous le nom de *soubié*.

(1) Pour mesdjid. — (2) Pour cabl.

(3) Un livre à une main, un sabre à l'autre main, c'est-à-dire : il est savant et brave à la fois; et, par sa valeur, il peut enlever des Birguid de leur pays, etc. P.

Lorsque les invités ont mangé, ils restent assis à l'ombre jusqu'à ce que la chaleur du jour diminue et que les ombres s'allongent; alors les filles, dans leur plus grande parure, quittent la compagnie des femmes; les garçons, dans l'accoutrement le plus recherché qu'il leur est possible, vont à leur rencontre, et on se dispose à la danse.

Les filles se rangent en lignes sur différents points, et en face de chaque ligne se forme une ligne de jeunes garçons. Viennent alors les femmes qui, au bruit cadencé des tambourins, entonnent leurs chansons. Soudain toutes les lignes des filles se mettent en danse; elles s'avancent d'un pas lent et mesuré, en exécutant des mouvements variés d'épaules, et en se ramassant sur elles-mêmes par de bizarres contorsions et inflexions du corps. Elles arrivent ainsi jusque contre le rang des jeunes garçons, de manière que chacune d'elles se trouve en face d'un jeune homme, nez à nez avec lui; alors toutes ensemble, balançant et tournoyant la tête, font voltiger, chacune sur la figure de son danseur, les boucles de leurs cheveux, qui, à l'avance, ont été soigneusement parfumés et oints de graisses odorantes.

Les danseurs, animés par ces sortes d'agacements, brandissent alors leurs lances en les élevant plusieurs fois presque horizontalement au-dessus des danseuses. Celles-ci ensuite se retournent pour regaguer, toujours en dansant, leur place première; mais aussitôt chaque jeune homme, s'avançant du même mouvement de danse, suit ainsi sa belle jusqu'à l'endroit d'où la ligne féminine est partie d'abord; ils s'y arrêtent, et les jeunes

filles vont en reculant, et sans interrompre leur danse, reprendre la ligne où étaient primitivement les danseurs. Toutes les places ont ainsi été échangées mutuellement.

S'il y a hors des lignes quelque jeune homme qu'une fille désire voir partager la danse et avoir pour vis-à-vis, cette fille sort de son rang, se dirige en dansant jusque vers l'heureux élu, et, arrivée vers lui, elle lui verse, en tournoyant et balançant la tête, sa chevelure sur le visage. A cette invitation amoureuse, le jeune homme pousse quelques exclamations de joie, brandit sa lance en l'air, et suit sa danseuse. S'il ne se rendait pas à cet appel, il serait regardé comme incivil, et blâmé par tous les autres; de plus, cette manifestation de la part de la jeune fille impose au jeune homme l'obligation d'un repas de fête.

Une fois que les deux lignes se sont substituées l'une à l'autre, elles s'avancent face à face, toujours en dansant, chaque danseur étant vis-à-vis d'une danseuse. Les deux lignes se rapprochent et se rencontrent au milieu de l'espace qui les séparait; chaque danseuse, de nouveau, par une sorte de tournoiement de tête, fait jouer sa chevelure sur la poitrine et sur le visage de celui qui se trouve devant elle; et, à ce mouvement, le danseur, encore une fois, élève et brandit sa lance au-dessus de la tête de sa danseuse, se met à *rakraker*, c'est-à-dire à pousser de grands cris de joie. Ces cris sont d'autant plus animés, que tous, hommes et femmes, sont échauffés par un commencement d'ivresse. Ces danses se continuent, dans la forme que nous venons de décrire, jusqu'à la nuit; alors toute la foule se re-

tire, et chaque troupe se rend à l'endroit où elle doit passer la nuit : là, on apporte de nouveau à boire et à manger.

Outre l'espèce de danse dont nous venons de parler, et qu'on appelle la *dalloukah,* les Fôriens ont encore la *gyl*, la *lenguy*, la *chekkendéry,* la *bendalah* et la *touzy*, qui est la danse des esclaves; mais la danse particulière des Fôriens d'origine, et qui est spéciale, principalement aux habitants des monts Marrah, est la t*en*di*n*a.

Quelques-unes de ces danses sont en quelque sorte affectées à certaines classes d'individus, même dans les noces. Les filles des familles distinguées dansent surtout la dalloukah avec les jeunes gens du même rang qu'elles; celles de condition moyenne dansent la gyl, et celles de la classe inférieure, la lenguy.

Dans la *gyl,* hommes et femmes dansent sur place, en face les uns des autres, c'est-à-dire exécutent des contorsions et mouvements d'épaules, tout en frappant la terre avec le pied droit, à intervalles cadencés et mesurés. Auprès des spectateurs, et autour des danseurs, sont des chanteuses qui dirigent et animent ceux-ci par leurs chants.

Dans la *lenguy*, les filles et les garçons, guidés par le chant des femmes, exécutent certains mouvements et certaines contorsions de corps, tout en frappant la terre alternativement avec les deux pieds, tous ensemble du pied droit, et tous ensemble du pied gauche. De plus, les danseurs seuls font entendre, à des intervalles assez rapprochés, des sons de voix gutturaux et sourds, mais uniformes et toujours les mêmes. Ces sons ressemblent au gémissement fort que certains

ouvriers poussent, comme pour exprimer l'effort qu'ils font, par exemple, en frappant un grand coup de hache.

Pour la *chekkendéry*, lorsque les danseuses et les danseurs sont réunis et prêts, chaque jeune homme prend une fille devant soi et la saisit à deux mains par la taille. Chaque danseuse aussi prend un jeune homme devant soi, en lui plaçant les mains sur les hanches. Tous, alors dos à face, tenant et tenus de la même manière, penchés en avant à peu près à tiers de flexion, forment une chaîne non interrompue disposée en couronne. Ils marchent ainsi l'un devant l'autre, mais à très-petits pas, et par là, la couronne pivote sur place. Tous frappent doucement du pied par terre, et alors les chevillères que les danseuses ont aux jambes produisent un cliquetis cadencé. Cette danse tranquille s'exécute avec l'accompagnement des chanteuses placées près du cercle.

La *bendalah* est une danse ou plutôt un jeu des esclaves. Ils s'y préparent en s'attachant au pied droit, en forme de chevillères, trois ou quatre fruits ou cocos d'un arbre appelé *déleib*; ces fruits sont généralement ronds comme des boulets de canon. On les perce d'un trou qui les traverse de part en part, et on y passe une ficelle. Chaque homme doit avoir au pied ses cocos. La troupe se dispose en cercle, un rang de femmes derrière un rang d'hommes; ainsi placés en double cercle, ils font entendre des cris entrecoupés, demi-sourds et uniformes, ressemblant à une sorte de gémissement. Bientôt deux individus sortent l'un d'un côté du cercle, l'autre du côté opposé, et viennent se rencontrer au milieu. Là, ils se livrent tous deux à une espèce de lutte, dans

laquelle ils déploient leur vigueur et leur légèreté, à la manière des faiseurs de tours de force. L'un porte à l'autre des crocs-en-jambe avec le pied ou sont attachés les cocos, et cherche à faire tomber son adversaire. Pendant cette lutte, la troupe qui fait face au centre du cercle, tout en répondant par refrains aux chants des chanteuses placées en dehors, fait de légers mouvements qui ne sont que des frémissements du corps.

La *touzy* se rapproche de la chekkendéry. Un esclave anime la troupe en battant sur un gros tambourin ou *daraboukkah,* au milieu du cercle. Chaque danseur a les mains posées sur les hanches d'une danseuse, et réciproquement; mais tous restent le corps droit au lieu de s'incliner comme dans la chekkendéry. Ils marchent ainsi en rond très-doucement et en marquant le pas. Les femmes frappent une jambe contre l'autre, et font cliqueter ainsi leurs chevillères. La marche à petits pas, qui constitue proprement cette danse, se règle et se cadence sur les battements réguliers du tambourin et sur la voix des chanteuses.

La *tendina* est une danse et un amusement des Birguid et des Fôriens d'origine. C'est véritablement une touzy, à la seule différence que, dans la touzy, les danseurs et danseuses ne font que des mouvements très-légers, tandis que, dans la tendina, les mouvements, contorsions et balancements du corps sont violents.

Du reste, il est impossible de décrire par la parole tous ces mouvements de corps dans les diverses danses: la vue seule peut en saisir les détails et le vrai caractère; car il est des choses que l'œil embrasse en entier au

premier aperçu, et que les mots sont impuissants à représenter.

Chaque espèce de danse est accompagnée de chants particuliers; tels ceux-ci, qui appartiennent à la gyl :

You banei hei you banein
El-leyl bôbei yâ l-moutgâl
Ana râs-y indar
El-leyl bôbei yâ l-moutgâl
Ana râs-y indâr.

(La première ligne n'a aucun sens, et n'est qu'une introduction) (1). Voici le sens des autres :

« La nuit se passe, ô mon Moutgâl ;
« Moi, la tête me tourne.
« La nuit s'en va, ô mon Moutgâl ;
« Oui, la tête me tourne (2). »

Le chant est coupé en reprises par les chanteuses : ainsi, une d'elles, après avoir entonné et chanté seule la première ligne, continue jusqu'à la fin de la seconde et s'arrête, et les autres chanteuses psalmodient en chœur : « *Ana râs-y indar*, moi, la tête me tourne. »

Autre chant de la gyl :

El-leyl bôbei
Dârfoûr djéféh
Ana râs-y naouei.

« La nuit se passe (et s'en va) ;
« Le Dârfour est plein de douleurs ;
« (Viens), ma tête a besoin (de dormir) (3). »

(1) Comme dans les syllabes *tra la la, la rira*, etc. P.
(2) Voyez note II. — (3) Voyez note I.

Autre chant :

Forei el-hâniyéh
Sebbebtou el-djâniyéh
Oua yâ foreiâ el-sandal
Fy bouayt-na gâm randal.

« O branche qui te penches sur nous,
« Tu vas être la cause de notre malheur.
« O! les rameaux du sandal (parfumé)
« Ont grandi et s'inclinent sur nous (1). »

Maintenant voici un chant de la lenguy :

Yâ iyâl
Djybou el-mâl
Néhydh Delden oued Binayyéh
Sabbou déryz el-khayl fy Kériô
Néhyd Delden oued Binayyéh.

« Jeunes garçons,
« Allez chercher des richesses (pour le douaire des fiancées),
« Avec les guerriers de Delden, le fils de Binayyéh.
« Ils ont arrêté le premier élan et le fracas de leurs chevaux à Kério ;
« (Courez) à l'expédition de Delden, fils de Binayyéh (2). »

Parmi les chants particuliers à la tendina, est celui-ci :

Bacy Tâhérin dogolâ
By labâ oua doouein abâ
Kitâb moushaf-lan halfein fyâ
Treymodo Kobey raylâ
Târna modo sagal djoâ djéby.

(1) Voyez note J. — Voyez aussi, planche V, les airs que j'ai fait noter par mon ami, M. Mâchereau, professeur de dessin à l'école de cavalerie de Gyzeh et ancien élève du Conservatoire de Paris, sur le chant même du cheykh El-Tounsy. P.

(2) Voyez la note K.

« Enfants de Bâcy-Tâher,
« Vous-mêmes et votre père,
« Vous aviez juré par le Saint-Livre (de ne pas vous trahir les uns
« les autres) ;
« (Et cependant) vous avez violé (vos serments); et (jusqu' à) Kobeih
« Vous avez porté le pied de la trahison ; car vous avez franchi ses
« murs (1). »

Reprenons la suite de la fête. Après le repas du soir, on promène la mariée au son du dalloukah, et on lui fait faire le tour du village ou du hameau ; on la mène ensuite à la demeure où doit se consommer le mariage. A trois ou quatre heures après nuit close, ou plus tard encore, les jeunes gens se rassemblent, prennent avec eux le nouvel époux, et, au bruit des chansons et des *rakrakah* (cris de joie), ils le conduisent près de la maison où est la mariée. Tous restent dehors avec lui; la jeune fille reste avec ses compagnes. Alors le marié nomme un de ses meilleurs amis, *vizir de la noce*, dont lui-même est le *sultan*. La mariée aussi se choisit une *vizire*, sous le nom de *meyrem*. Les jeunes gens, assis alors à terre avec le marié, demandent que la meyrem vienne leur parler. Elle refuse pendant au moins une heure ou deux. Quand elle paraît, le *vizir* s'approche d'elle, lui fait ses politesses, et la prie, d'un ton aimable et d'un air flatteur, de laisser l'épouse se présenter à eux. « Qui êtes-vous? dit alors la mey-
« rem; d'où venez-vous? quelle est cette mariée que
« vous demandez? — Nous sommes des étrangers,
« répond le vizir; nous arrivons de pays éloignés, et

(1) Voyez note L.

« nous serions charmés que la *reine* nous honorât et « nous réjouît de sa vue. — La *reine* est occupée, dit « la meyrem, elle a affaire; elle ne peut pas venir. C'est « moi qu'elle charge de traiter les voyageurs et les « étrangers; que voulez-vous d'elle? que vous faut-il? « — Nous savons tous, dit le vizir, que tu es remplie « de bontés et de grâces, que tu es une femme parfaite; « mais nous avons deux mots à dire à la reine, et nous « ne pouvons les dire à d'autre qu'à elle-même. — Très-» bien! répond la meyrem; mais que donnerez-vous à » la reine?... et que me donnerez-vous, à moi, si elle » paraît ici? car elle a l'habitude de ne se montrer à » ceux qui veulent lui parler, qu'à la condition de quel-» que présent. — Tout ce que nous possédons, notre » vie même, tout ce qu'elle désirera, nous le lui don-» nons. »

Cette conversation se prolonge sur le même ton jusqu'à ce que la meyrem et la *reine* se rendent à la demande des jeunes convives; et la mariée, cachée derrière un rideau tout près de là, entend tout sans articuler un mot; le marié garde également le silence : tout l'entretien est entre le vizir et la meyrem. Lorsque celle-ci a consenti à faire voir la reine, elle lève le rideau, l'épouse paraît, et le vizir dit aussitôt : « La reine est pour « le roi, et nous, qu'aurons-nous? » La meyrem appelle alors les compagnes de la nouvelle mariée : « Mes amies, « leur dit-elle, je désire de vous que, cette nuit, vous « traitiez comme il faut ces hôtes de notre reine. — Vo-« lontiers, répondent-elles, nous sommes prêtes. » Et la meyrem, qui connaît chaque fille et l'amant de chacune d'elles, les fait approcher, et les conduit, l'une

après l'autre, à leurs amants : elle ne laisse que celles qui n'ont pas encore fait de choix amoureux.

Les couples, ainsi appareillés, passent la nuit ensemble dans la demeure même des époux, si l'étendue de l'emplacement le permet, le marié et la mariée ensemble, et le vizir avec la meyrem. Les couples se placent sur un ou deux rangs, selon la disposition du local. Si ce local est trop restreint, on n'y laisse, avec les époux, que les couples qu'il peut contenir; les autres se retirent, et chaque jeune homme s'en va passer la nuit chez celle qu'il aime, ou bien il l'emmène chez quelque ami ou connaissance, mais jamais dans sa demeure à lui-même. La jeune fille n'accepterait cet asile pour aucun motif, car alors elle pourrait être aperçue par les parents de son amant; cela repose sur les habitudes suivantes.

Il est de règle, ainsi que nous l'avons dit, que lorsqu'un individu est amoureux d'une jeune fille, et que la mère de celle-ci a consenti à l'accepter pour gendre, il ait soin d'éviter la rencontre de sa future belle-mère, qui, à son tour, doit aussi éviter de se trouver face à face avec son futur gendre. Si donc elle le voit venir de son côté, et qu'étant trop près de lui elle ne puisse pas ou ne veuille pas s'éloigner assez vite, elle s'accroupit à terre, ramène un pan de ses vêtements sur sa tête, se voile la figure, et reste ainsi cachée jusqu'à ce que l'amant de sa fille soit passé.

Le jeune homme l'a-t-il, au contraire, aperçue et reconnue le premier, il retourne à la hâte sur ses pas; s'il est trop près d'elle, il s'arrête subitement, tourne le dos, fait face à un mur ou à un arbre, et demeure ainsi

immobile jusqu'à ce que la belle-mère soit passée ; mais ensuite il envoie quelqu'un la saluer de sa part, s'il n'est pas seul ; la belle-mère en fait autant lorsque c'est elle qui a attendu que l'amant de sa fille se fût éloigné, mais cela seulement lorsqu'il est seul, et qu'elle a elle-même quelqu'un avec elle.

Cette sorte de coutume est une loi de bienséance et de pudeur, et aussi de considération mutuelle (1).

Après le mariage, comme nous l'avons déjà dit, les membres des deux familles sont, pour les deux époux, comme des parents directs de l'un et de l'autre. Chacun d'eux regarde son beau-père et sa belle-mère comme son propre père et sa propre mère, et s'efforce même de leur témoigner encore plus d'égards et de prévenances qu'à ses propres parents. Ils en agissent de même envers les frères et sœurs, et ont pour eux la plus grande bienveillance.

Avant le mariage, lorsque la jeune fille aperçoit le père ou la mère de son futur époux, elle s'éloigne en toute hâte et prend une autre route que la leur ; ensuite elle envoie quelqu'un les saluer de sa part. Dans le cas où le père ou la mère du jeune homme ont les premiers aperçu la jeune fille, ils envoient la saluer. Jamais non plus la future épouse ne doit se trouver face à face avec les parents de son futur mari. En un mot, toutes les règles de conduite que nous indiquons sont les mêmes pour les deux partis, avant et après le mariage.

C'est en raison des mêmes usages que jamais une jeune fille ne consent à aller passer la nuit chez son prétendu ;

(1) Voyez plus haut, pag. 219.

lors même que la demeure des nouveaux mariés ne pourrait, à cause de la foule des conviés, lui donner asile; n'eût-elle pas d'autre refuge que la demeure de son amant, elle refuse toujours d'y aller avec lui. En pareil cas, ils s'en vont en pleine campagne, en plein air, à moins toutefois que la jeune fille ne soit du lieu même où se fait la noce; car alors elle a toujours pour demeure, dans la maison de ses parents, sa hutte particulière et isolée, où, comme nous l'avons dit ailleurs, on la laisse dormir seule, et où, par conséquent, ni son père ni sa mère ne pourront apercevoir son amant. C'est là qu'elle passe la nuit; le jeune homme la quitte dès l'aube du jour, lorsque toute la famille dort encore, et personne ne le voit sortir.

Le lendemain des noces, tous ceux qui ont couché ensemble dans le même endroit se séparent. Chaque fille va chez ses parents, répare sa toilette, se lave la figure, les pieds, les mains et tout le corps; ensuite elle se parfume, se teint le bord des paupières avec le keuhl, et remet en ordre toute sa parure. La mariée en fait de même, et sa mère l'aide et la conseille dans ses nouveaux apprêts.

Les hommes se retirent aussi chez eux, ou bien, s'ils sont d'un pays éloigné, ils vont chez des personnes de leur connaissance pour la deuxième journée, les femmes également; celles des pays éloignés vont chez leurs amies : tous se disposent à une seconde fête. Chaque fille ou femme du dehors apporte d'ailleurs avec elle, en venant à une noce, tout ce dont elle peut avoir besoin, du keuhl, des odeurs, et des objets de parure et de toilette.

Ces soins occupent le temps de la matinée; puis la meyrem se rend à la demeure de la mariée, mais avant que l'époux y soit rentré, c'est-à-dire avant qu'il ait fini de s'apprêter pour reprendre la fête. La meyrem, alors, aidée de quelques compagnes, se hâte de nettoyer partout, d'étaler les nattes, de tout mettre en ordre.

Quand l'époux arrive, il trouve toutes les dispositions terminées; il s'assied avec son vizir, et dès que la foule des jeunes garçons s'est réunie auprès d'eux, ceux qui donnent la fête décident s'ils prolongeront jusqu'à sept jours la noce et les danses, ou s'ils abrégeront les réjouissances. Si on convient de discontinuer, les invités attendent encore jusqu'après le dîner, et ensuite tous les étrangers se mettent en route, chacun de son côté.

Si on décide de prolonger la noce pendant sept jours, tout le monde reste; alors, et comme signe de cette prolongation, on recommence à tuer des animaux, à préparer les viandes, les *vins*, et tous les autres accessoires de la fête. Dans ce cas, une grande partie des viandes est fournie par les invités qui sont venus des pays et villages du dehors, et qui ont amené avec eux, les uns une ou deux vaches, les autres un ou deux taureaux, ou des moutons, etc., dans l'intention de les faire servir au régal des convives. Les parents ou proches des mariés, qui viennent aussi du dehors, conduisent également avec eux des taureaux, des bœufs, des vaches.

Les sept jours se passent en jeux, divertissements et amusements de toute espèce; on boit, on mange, on cause, on plaisante chaque journée jusqu'à l'asr, c'est-à-dire jusqu'à trois ou quatre heures après midi.

Alors les dalloukah se remettent en train, les danses

recommencent et se continuent toute la soirée. On sert ensuite un second repas, on boit, on se réjouit; toute la troupe est rassemblée encore à la demeure des époux, et les causeries, les rires se succèdent jusqu'au milieu de la nuit. Puis chaque jeune homme se retire avec sa belle, et va dormir avec elle là où ils ont dormi la nuit précédente. Durant la semaine, cette vie se renouvelle chaque jour.

Dans cet intervalle, et surtout les deux ou trois derniers jours, assez souvent les viandes manquent lorsque les convives sont en grand nombre; alors le père ou un frère de la mariée, ou tout autre de ses parents, se rend aux plus voisins pâturages, et parmi les premiers troupeaux qui lui tombent sous la main, il coupe les jarrets à une vache, à un bœuf, à un ou deux taureaux, ou à des moutons; il revient, envoie des bouchers égorger les animaux qui ne sont qu'abattus, et ces bouchers rapportent les viandes pour le repas.

Toutefois, le maître du bétail qui a été ainsi décimé ne se laisse pas piller impunément; ou bien il exige sur le champ le prix des animaux qu'on lui a tués et on les lui paie; ou bien il s'abstient pour le moment de toute réclamation, et attend qu'il ait, lui ou quelqu'un des siens, une noce à célébrer. Alors, à son tour, il va à la recherche du bétail de celui qui l'a dépouillé, et, pièce pour pièce, il coupe les jarrets à autant de bœufs ou de moutons qu'on lui en a tué.

D'après ces singulières formes d'appropriation, lorsque l'on sait qu'il y a une noce, dans un village, par exemple, tous ceux qui ont quelque bétail aux pâturages voisins le font éloigner à une assez grande distance du

lieu pour qu'il ne serve pas à défrayer les repas de mariage; car, d'habitude, on ne va guère marauder que dans les troupeaux qui paissent dans les environs les plus rapprochés.

Durant les sept jours de fête, la nouvelle mariée est considérée par tous les convives comme *reine*; ses compagnes et ses amies lui composent une sorte de cour, et passent avec elle la plus grande partie du temps en amusements et en jeux. Le marié se conduit de même avec les jeunes garçons.

Ce n'est que sept jours après la ratification du mariage que l'époux, ordinairement, accomplit l'acte matrimonial, bien que déjà il ait passé sept nuits auprès de sa femme, et qu'il l'ait eue alors à sa discrétion. Cette abstinence est une sorte d'hommage de respect rendu à la femme et aux parents de la femme. Selon le principe reconnu et avoué, l'abstinence de la première nuit est en l'honneur du père de la mariée; celle de la seconde, en l'honneur de la mère; celle de la troisième, en l'honneur du frère ou de la sœur, etc. Le mari qui, trop pressé de jouir de ses droits, fronde cette règle de bienséance avant le septième jour, s'expose aux reproches, aux sarcasmes, à la qualification injurieuse d'*homme impatient*. Du reste, sous aucun prétexte, un mari ne doit déflorer sa femme qu'après la troisième nuit.

Une bizarrerie singulière dans les relations domestiques, dans les usages d'intérieur de famille, c'est qu'une femme ne doit jamais manger quoi que ce soit en présence de son mari, ni même en présence de tout autre homme. Pendant qu'elle est à manger, si son mari ren-

tre tout à coup chez lui, elle se lève subitement et disparaît. Cette habitude est dans les convenances les plus rigoureuses, et la femme qui une fois seulement y manquerait, s'attirerait les injures et le blâme de tous.

Pendant mon séjour au Dârfour, je demandai à des Fôriens ce que signifiait cette coutume, et l'importance qu'ils y attachaient. « La femme, leur dis-je, a honte de « manger en présence de son mari, et elle couche avec « lui, et elle le reçoit! et elle accepte ses embrasse- « ments, et elle se laisse voir toute entière à lui! — « Tout cela est très-naturel et très-simple, me dit-on; « mais manger devant son mari! ouvrir la bouche et y « mettre de la nourriture! ah! c'est le comble de la « honte! »

Le nouvel époux ne consomme jamais l'acte matrimonial que dans la demeure du père et de la mère de sa femme; de plus, il ne peut l'emmener et la fixer chez lui avant qu'elle ait eu deux ou trois enfants. S'il exprime l'intention de lui faire auparavant quitter la demeure paternelle, la femme s'y refuse, et elle peut même prendre de la proposition de son mari un motif de divorce.

Dans les premiers temps de son mariage, la femme ne parle jamais de son mari en le nommant par son nom; elle le désigne seulement par *il*, et lorsqu'on lui demande quel est cet *il*, elle répond : « *lui.* » Elle conserve cette manière de le désigner jusqu'à ce qu'elle ait un enfant; alors, en parlant de son mari, elle dit : « Le « père d'un tel ou d'une telle, » c'est-à-dire qu'elle adjoint au mot général *père*, le nom particulier de l'enfant.

L'époux n'est chargé des dépenses nécessaires aux

besoins de sa femme qu'après une année de mariage. Durant cet espace de temps, tout ce qu'il apporte à la maison est considéré comme don fait à la famille.

A tous les repas, les meilleurs mets lui sont toujours servis; autant que possible, on s'évertue à lui préparer des aliments choisis, tels que pigeons, poules, viandes diverses, même lorsque, pour toute la famille, on ne prépare que les nourritures les plus communes.

Bien plus, pendant tout le temps qu'il demeure avec les parents de sa femme, on lui sert un, deux, ou même trois bons repas dans la nuit, outre le souper ordinaire qu'il prend en famille. Le premier de ces repas supplémentaires, donnés dans l'intention d'entretenir la vigueur maritale, est appelé en fôrien *djoury djéran*: le second, *târna djyço;* le troisième, *soubouh djello.* Voici le sens de ces dénominations : Djéra*n, ôte ;* djoury, *la chemise*, c'est-à-dire : le repas *ôte-chemise;*—djyço, *soulever, lever;* târ*n*a, *le pied :* le repas *du lève-pied* (l'habitude, dans les rapprochements des époux, est que le mari prélude par prendre le pied de sa femme et lui lève la jambe en l'air) ; — djello, *l'arrivée ;* soubouh (mot arabe), *du matin :* le repas du *lever du jour* (1).

C'est l'épouse elle-même qui sert ces repas de surcroît à son mari. Par celui de l'aurore, elle a pour but de réparer ses forces pour les travaux de la journée.

Les Arabes de ces contrées appellent ces repas *ouarrâniyéh*, c'est-à-dire *arriérés, attardés.* Souvent ceux qui sont dans l'aisance se réservent pour un ouarrâ-

(1) Explication du cheykh.

niyéh, principalement lorsqu'ils ont des hôtes à souper; car d'ordinaire, pour laisser plus abondante part à ses convives, l'Arabe (par politesse et d'après les règles du savoir-vivre) ne mange que très-légèrement; ou bien, parfois encore, le souper ayant été modique, il est besoin d'y suppléer par un ouarrâniyéh. Cette dénomination est dérivée du mot arabe *ouarâ* (1); ouarrâniyéh, dans l'idiome des Arabes du Dârfour, signifie donc repas *après* le souper.

Si, parmi les amis qu'il reçoit à souper, il s'en trouve un que l'hôte affectionne plus que les autres, il le retient près de lui et l'empêche de partir avec la société des convives. Une fois qu'ils sont seuls et tête à tête, le maître appelle un domestique, et lui demande s'il y a quelque chose à manger : alors on sert un ouarrâniyéh; mais on n'en agit ainsi qu'avec les amis intimes. Enfin, le ouarrâniyéh se sert aussi pour un hôte qui arrive inattendu dans la nuit.

Lors de la circoncision, l'on donne également des fêtes : les dépenses de nourriture, de mizr, d'oumbulbul, de dinzâyé, sont alors assez considérables; on s'y livre aussi à la danse au son du dalloukah.

On promène d'abord en cérémonie le jeune garçon qu'on doit circoncire; ensuite un barbier procède à l'opération en présence du père de l'enfant et de ses parents. Si le circoncis pleure, on le laisse et on l'abandonne à lui seul; s'il supporte la section courageusement et sans pleurer, alors son père, s'adressant aux assistants, les prend à témoins qu'il donne à son fils une génisse, ou un taureau, ou un esclave, ou une fille es-

(1) En arrière, après.

clave, selon son état d'aisance ou de médiocrité. La mère du circoncis lui donne à son tour les mêmes présents; ensuite tous ses parents, assistants à la cérémonie, lui font quelque don analogue à ceux du père et de la mère, en telle sorte que, lorsque la famille est riche, le circoncis reçoit une valeur assez considérable. Ces cadeaux varient selon l'état de fortune ou de pauvreté des parents.

Trois jours après, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, les jeunes garçons de l'âge du circoncis se rassemblent, s'arment de safrouk, espèces de bâtons courts, et vont se répandre dans les rues, frappant et tuant toutes les poules qu'ils peuvent atteindre. Du quatrième au septième jour, ils vont de même courir les pays environnants; ils amassent ainsi une énorme quantité de poules, et cela sans que ceux à qui elles appartiennent s'en formalisent.

A la circoncision, ou, pour mieux dire, à l'excision d'une fille, on ne fait pas grande dépense ni grande cérémonie, et l'on n'y procède pas au massacre des poules.

Je me suis livré dans ce chapitre à quelques détails un peu minutieux peut-être; mais, comme ils m'ont paru n'être pas dépourvus d'intérêt, j'ai pensé qu'ils le seraient aussi pour ceux qui liraient cet ouvrage. Je passe à ce qu'on appelle *zikr*.

Il est à remarquer que, dans la vie ordinaire des Fôriens, les femmes prennent part à tous les soins domestiques et à tous les actes qui, généralement ailleurs, sont du ressort des hommes; il n'y a que la guerre dont ceux-ci assument sur eux seuls les fatigues et les dangers. Nulle cérémonie, soit de fête, soit de deuil, soit de re-

ligion, etc., ne peut s'accomplir sans que les femmes en soient l'âme et donnent le mouvement. Sans la participation des femmes, les Fôriens ne feraient rien qui leur parût complet et bien fait; aussi prennent-elles une part directe aux choses les plus sérieuses; telles sont, par exemple, les zikr (1).

Les zikr, au Dârfour, sont de deux espèces: les uns sont selon le rite accepté par les Arabes du pays, les autres selon le rite usité par les Fôriens d'origine. Dans la première forme, c'est-à-dire celle du zikr des Arabes, une certaine série de mouvements et de psalmodiations constitue le cérémonial: elle a été établie par un cheykh sofi. Toute espèce de zikr doit avoir été instituée et déterminée par un sofi ou par un individu considéré comme un saint pendant sa vie (2).

Dans les cérémonies du zikr des Arabes au Dârfour, une femme se place tout près du cercle des fidèles, et psalmodie un, deux ou trois vers sacrés; les autres femmes sont debout derrière elle, et pas une ne fait entendre un seul mot; elles sont simplement spectatrices, et examinent qui, de leurs maris ou de leurs proches, se distingue par l'enthousiasme.

Après que le zikr est en grand mouvement, la femme psalmodiante se tait, et cède la psalmodie à un des *zikreurs*, qui continue de manière à animer plus encore l'émotion générale. Toutes les femmes écoutent, ainsi que le reste de l'assemblée.

Une fois, pendant une de ces dévotes pratiques, où le zikr s'exécutait selon le rite fondé par le cheykh Déf-

(1) Cérémonie religieuse, Voyez note M. — (2) Voyez note N.

Allah, il arriva qu'un des *zikreurs* s'approcha d'un cercle où le zikr s'accomplissait selon le rite donné par le cheykh Yâcoub. Des deux côtés, chacun regardait le mode de son rite comme meilleur que le mode de l'autre... Au plus fort de la chaleur du zikr, un yâcoubite, voulant déprécier les partisans de Déf-Allah, se mit tout à coup à articuler d'une voix retentissante ces quatre vers :

El-ma èndou chaykhan farâgâbâ
La yedkhol daragah oua nechchâbâ.
El-ma èndou chaykh mahyoubou
La yedkhol halagat Yàgoubou.

« Que celui qui n'a pas (pour saint patron) un cheykh capable (par « sa puissante protection) de le secourir (en tout danger),
« N'aille pas se mettre entre le bouclier et le trait !
« Que celui qui (comme vous) n'a pas (pour protecteur) un cheykh « craint et révéré (comme le nôtre),
« N'aille pas s'introduire dans le cercle de Yâcoub (1). »

Un des partisans du rite de Déf-Allah s'aperçut que ces mots s'adressaient à eux et à leur patron, et il répliqua :

Nedkhol ouci-nomrog météâfy
Bi-l-niyéta oua-l-àmel el-sâfy
Déf-Allah faugu-y taououâfy.

« Nous entrerons (dans votre cercle), et nous en sortirons, sans « vous craindre.
« Car je suis pur, et de cœur et d'actions ;
« Déf-Allah est ici sur ma tête, et voltige au-dessus de moi (2). »

Une fois, dans un zikr, une femme se mêla au cercle des *zikreurs*, et se mit à dire ces vers :

(1) Voyez note P. — (2) Voyez note O.

Noussaffy l-koum mérycéh doouâny
Ou-âna àzabâ beyt-y tarfâny.
Yâ fogarâ mâ fy-koum zâny.

« Je vous verserai une jarre de mérycéh ;
« Je suis sans mari, et je demeure au bout du village ;
« Y en a-t-il un parmi vous qui veuille se livrer aux plaisirs de « l'amour (1)? »

Les *zikreurs* l'entendirent, et un d'eux lui fit voir qu'il comprenait ce qu'elle voulait. On en était alors à ce moment du zikr où l'on répétait les mots : « *Allah haiy,* Dieu est vivant (2). » Et soudain, au lieu de *Allah-haiy*, le galant se met à dire et répéter : *Ana zâny, âna zâny* (3).

Quant aux Fôriens d'origine, ils se placent sur deux rangs, face à face, ou en cercle. Chaque homme a derrière lui une jeune fille; et les femmes, entourant le zikr, récitent, en une psalmodie assez monotone, certaines paroles dévotes, telles que celles-ci :

Kourou kirrau-yei âliman nimâ
Sih-lan koyei guennéh?
Sih-lan koyei.

« L'arbre verdoyant est pour l'ombrage des hommes de la science (de « la religion).
« Est-il bien vrai que nous irons en paradis?
« (Oui), il est bien vrai que nous irons en paradis. »

Et ces autres paroles :

Gabrâyleih! Mykâyleih!
Koullou sibâ moulkâ el-guenneh.

« O Gabriel! ô Michaël!
« Toute œuvre de bien donne entrée au paradis. »

(1) Voyez note Q. — (2) Voyez note R. — (3) Je suis celui que vous cherchez.

Tels sont encore ces mots :

L-illâhé goyâ l-illahé
Chahar Ramadhân Allah-n-daoué
Ke-lfârinbeih.

« Filles de Dieu, ô filles de Dieu !
« Le mois de Ramâdhân est le remède de Dieu ;
« Réjouissez-vous-en (1). »

Ces sortes de psalmodies sont extrêmement nombreuses et variées; mais nous n'en citerons pas d'autres, afin d'éviter des longueurs fastidieuses.

(1) Voyez note S.

CHAPITRE VII.

Des eunuques ou taouâchy (1); leur nombre chez les grands; leur puissance. — Anecdote. — Lieu d'où on les amène au Dârfour. — Anecdote. — Dignité de Père. — L'eunuque Our-Dikka. — Ruses des femmes; déguisements; matrones pourvoyeuses; causes de l'inconduite des femmes. — Éteindre un incendie par la présence d'une femme sans reproche envers son mari. — Conduite des femmes arabes. — Débauches de la mère du sultan Mohammed-Fadhl; anecdote à ce sujet. — Jouissances sexuelles des eunuques. — Procédé de la castration. — Rivalités dans les harem. — Degrés de beauté des femmes du Soudan, du Dârfour, etc. — Préférences de certains hommes pour les femmes bronzées, noires.

Le Dieu sévère qui a posé devant ses serviteurs les limites du bien et du mal, et réservé sa juste vengeance pour ceux dont les œuvres coupables outragent ses saintes lois, le Dieu dont un des attributs est d'être jaloux de la soumission de l'homme à ses volontés suprêmes, et qui, pour cela, a interdit l'injustice et le mal à lui-même et aux mortels, a, dès l'origine des temps, placé de sa propre main la jalousie dans le cœur humain. Câbyl (Caïn) fut le premier que cette passion tourmenta, et ce fut pour sa sœur Aclymâ, lorsqu'Adam la maria à Hâbyl (Abel), et qu'il donna Zamymâ à Câbyl. De là, le mal apparut dans le monde; car, selon la parole du divin Coran, Caïn tua son frère Abel.

(1) Les eunuques sont appelés *taouâchy* (au pluriel, *taouâchiyéh*), et *aghouât el-harym*, aghas des femmes ou des harem, gardiens des femmes.

La jalousie ne vit pas seulement dans le cœur de l'homme; elle est encore le partage des animaux. L'animal aussi est jaloux de sa femelle; de là les guerres et les vengeances.

Mais la femme a reçu des passions plus ardentes que celles de l'homme, des désirs plus impatients, auxquels ni le respect de soi-même, ni le sentiment de l'honneur ne peuvent imposer un frein. De là, les soucis de la jalousie dans l'homme, les craintes portées au dernier degré de l'exagération, et ce principe évident que la femme doit être considérée comme une esclave. Et quoi! ne voit-on pas des jaloux prendre ombrage de leurs frères, de leurs fils? N'est-on pas allé jusqu'à dire qu'il y eut des hommes jaloux de la nuit, du jour, même de l'œil du narcisse, dont ils craignaient le regard? témoin ces vers :

« Narcisses, détournez de moi l'œil de vos fleurs; ne me regardez « pas; je n'ose pas, devant vous, embrasser à mon aise celle « qui fait les délices de ma vie.

« Quoi! l'amant peut dormir jusqu'à ce que ses joues en pâlissent; « et vous, vos paupières toujours ouvertes ne dorment pas un « seul moment! »

On a exprimé encore un degré de jalousie plus extraordinaire. On a imaginé un homme jaloux de sa propre personne, jaloux de son amante, des heures du jour et de la nuit, même du lieu où est celle qu'il aime. On a dit :

« Mes yeux, moi, toi, le lieu où tu es, et jusqu'aux heures qui « passent, tout inquiète ma jalousie.

« Et telle est ma passion, que, fusses-tu placée et gardée dans mes « paupières jusqu'au dernier jour du monde, cela ne suffi- « rait pas pour me conserver le calme de l'âme.

« Mon amante eût-elle résolu de m'être cruelle à tout jamais, je « lui dirais encore : Toi qui fais mon tourment, je t'en con- « jure, accrois encore ce que je souffre ;

« N'accorde rien à mes désirs, car je suis jaloux de toi contre toi ; « comment ne serais-je pas jaloux de moi ? »

Enfin, le comble de l'exagération est dans les deux hémistiches que voici :

« Je suis jaloux de tout, même jaloux de ma pensée ; bizarre amour, « qui me met en défiance contre moi, et même contre chacune « des parties de mon corps ! »

Les hommes inspirés et animés par la jalousie ont invoqué tous les moyens possibles d'exercer la surveillance sur leurs femmes. Le plus sûr, à leurs yeux, a été d'appliquer à cette fonction des hommes auxquels on aurait retranché les organes sexuels. C'est là que leur parut être la garantie la plus rassurante pour le présent et pour l'avenir.

Mais ceux qui ont réellement le plus besoin du secours des eunuques, ce sont les rois et les grands, parce qu'ils rassemblent pour leurs plaisirs le plus de femmes qu'il leur est possible. Les princes et les grands, du Soudan surtout, dominés par des passions ardentes et par un désir incessant de varier leurs jouissances, ont dû s'entourer de légions d'eunuques. Le sultan du Dârfour en a plus d'un millier, tous soumis à la direction et à l'intendance d'un mélik ou *roi*, qui lui-même est eunuque, et qui les commande, à la manière dont les autres *rois* commandent leurs soldats. C'est à ce mélik, comme chef, qu'appartient le soin de la garde du harem du souverain. Il distribue une partie des eunu-

ques selon qu'il le juge nécessaire, et le surplus reste auprès de lui, à ses ordres, pour les besoins imprévus.

Au Dârfour, plus encore peut-être que partout ailleurs, les eunuques sont en pleine possession de l'amitié de leurs maîtres. Chez les grands, surtout, ils ont une puissance et une liberté absolues de parole et d'action. Tous les considèrent et tremblent de leur déplaire.

Bien plus, il y a au Dârfour deux hautes dignités qui ne peuvent être confiées qu'à des eunuques : celle de PÈRE et celle de la PORTE. Cette dernière dignité existe aussi dans d'autres pays musulmans, à Tunis, à Constantinople et ailleurs. C'est l'analogue de la fonction de gardes du palais.

Presque tous les eunuques qui se trouvent au Dârfour viennent du Dâr-Ro*n*a. C'est dans ce dernier Dâr qu'ils sont faits eunuques, et c'est de là qu'ils sont envoyés à titre de présent. Bien qu'ils soient ici en nombre extraordinaire, rarement les Fôriens soumettent des individus à la castration. Cependant j'ai vu un jeune homme, d'environ dix-huit ans, d'une figure intéressante et d'une beauté remarquable, appelé Soleymân-Tyr, qui fut châtré par ordre du sultan Mohammed-Fadlil. Soleymân-Tyr était au service particulier du prince, qui l'avait élevé dans son palais et qui l'aimait d'une amitié toute spéciale. Tyr était bien-venu auprès des femmes et en était recherché; elles avaient toujours recours à lui pour leurs demandes; mais il les avait toujours respectées. Les courtisans, jaloux de lui, réussirent à le perdre dans l'esprit du sultan, qui, sur une fausse accusation, ordonna de le mettre à mort. Un vizir le sauva en conseillant au prince de le faire

châtrer. « Prince, dit le visir au sultan, punissez-le par « où il vous a offensé, et ne le tuez pas. » L'avis fut agréé; Tyr survécut heureusement à l'opération.

Le crime imputé à Tyr, à ce qu'on m'a raconté, était d'avoir eu des rapports avec une des femmes du sultan, et de l'avoir rendue enceinte. Quand on s'aperçut de la grossesse, on demanda à cette femme avec qui elle avait eu des relations; elle répondit : « Avec Soleymân-Tyr. » Sur cette simple déposition, le sultan condamna son favori. Tyr guérit, comme on vient de le voir, et le sultan lui donna la femme et l'enfant.

J'ai connu particulièrement Soleymân-Tyr, après son malheur. Il était alors en dignité, et avait un entourage assez imposant. Néanmoins Fadhl se rappelait toujours ce dont Tyr avait été accusé autrefois; de plus, il voyait de mauvais œil la piété et la dévotion du jeune eunuque; jamais il ne lui rendit son amitié.

Nous avons vu, dans l'histoire du sultan Mohammed-Tyrâb, qu'une semblable accusation fut portée contre Kourrâ, et que celui-ci, pour prévenir toute possibilité de soupçon, se châtra lui-même et s'acquit ainsi toute la confiance et toute la faveur de Tyrâb.

Les eunuques ont mille manières brutales et cruelles d'exercer leur autorité : j'en citerai un exemple.

L'eunuque Mohammed Our-Dikka (1), qui eut la dignité de *père*-cheykh sous le règne de Tyrâb, allait, tous les ans, selon la coutume établie, passer la saison du printemps dans les domaines affectés à sa fonction.

(1) Our-dikka, sobriquet composé de deux mots fôriens; *our*, jeune homme; *dikka*, noir.

Là, il rassemblait, à un jour fixé, tous les hommes de la contrée, les passait en revue, et examinait combien d'entre eux étaient en état de porter les armes.

Une fois, il les réunit d'assez bon matin sur une grande place, près de sa demeure. La chaleur devint bientôt extrême ; notre personnage ne sortit de chez lui que lorsque le soleil commençait à être un peu moins ardent.

Our-Dikka parut à cheval, suivi de son cortége et de tout l'appareil de sa dignité. Il était escorté d'esclaves qui, munis les uns de parasols, les autres d'éventails, le tenaient à l'abri des rayons du soleil et lui procuraient un air frais. Les soldats particuliers qui l'accompagnaient firent ranger les hommes en cercle; lui, arrêté au milieu, les regardait avec insolence. La chaleur était violente. Il ordonna à tous ces hommes de s'accroupir, les genoux en terre, et de rester ainsi les armes et les boucliers à la main. On pouvait à peine se tenir sur le sable, tant il était brûlant; la sueur ruisselait sur tous les visages; la fatigue était intolérable.

Our-Dikka fut assez longtemps sans donner d'ordre, sans articuler un seul mot. La soif tourmentait cette foule de malheureux, accablés par l'ardeur du soleil, qu'ils supportaient déjà depuis plusieurs heures. Tous faisaient les plus pénibles efforts pour résister à la souffrance et à l'épuisement. Plusieurs, dit-on, moururent de soif sur la place. L'abattement, l'inquiétude étaient au comble. Our-Dikka, d'un air cruellement ironique, souriait, jouissait de ce spectacle horrible. Enfin il s'écrie : « *Na-tô... na-tô... na-tô... yaouman*

abousan gamtaryran (1). C'est le jour!... c'est le jour!... c'est le jour!... le jour de malheur et de désolation! » Et il répète deux ou trois fois ces paroles.

Le nombre des hommes qui composaient ce *guieldina*, c'est-à-dire cette *presse* (2), allait à plus de vingt mille individus. Parmi eux se trouvait un pieux cheykh, appelé Haçan-el-Kau (3). Les paroles d'Our-Dikka soulèvent son indignation, tout à coup il s'écrie d'une voix terrible et par trois fois : « Tais-toi, impie! » Soudain la frayeur s'empare d'Our-Dikka, qui s'enfuit et disparaît. Alors le pieux Haçan, levant les mains au ciel : « Mon Dieu, dit-il, aie pitié de tes serviteurs. » Bientôt des montagnes de nuages s'entassèrent dans le ciel et versèrent des torrents de pluie... La foule ensuite se dispersa. — On conserve le souvenir de ce jour comme d'un jour mémorable.

Ce qui provoqua la sainte colère et la malédiction du cheykh Haçan fut qu'Our-Dikka voulait en quelque sorte s'assimiler à Dieu, en considérant tous les hommes rassemblés sous ses yeux comme ses créatures, et leur annonçant insolemment que le jour du jugement dernier était arrivé; en jugeant la foule qui l'entourait comme Dieu jugera la foule des humains au jour de la grande revue dernière; en comparant la chaleur brûlante du soleil à la chaleur brûlante du jour de la résurrection générale; en appliquant enfin à ses trois *na-tô* la majesté des paroles sacrées du Coran, par lesquelles il avait terminé son exclamation.

Cet Our-Dikka était d'une intelligence des plus bornées

(1) Voyez la note T. — (2) Voyez la note U. — (3) Voyez la note V.

et des plus obtuses ; lorsqu'il fut revêtu de la dignité de *père*, il reçut ordre du sultan Tyrâb d'apprendre à lire et à écrire. En conséquence, il prit pour maître un fakyh ou cheykh : ce cheykh écrivit pour lui les lettres de l'alphabet, et l'exerça régulièrement tous les jours à la lecture. Quelque temps après, il prit fantaisie à l'eunuque de demander un Coran ; le cheykh lui en apporta un, et Our-Dikka, en feuilletant le livre, aperçut dans une ligne la lettre *oudou* comme isolée entre deux mots ; il la reconnut, et dit aussitôt au fakyh : « *In-man oudou?* N'est-ce pas là un *oudou?* — Certainement, répondit le fakyh. — Maintenant je sais le Coran, » répondit l'imbécile eunuque. Et en réjouissance il fit égorger des bœufs, des moutons, fit battre les tambourins, et donna un grand repas. Mais rentrons dans notre sujet.

Malgré le grand nombre des eunuques affectés à la garde du harem du sultan fôrien, ce prince n'est pas toujours à l'abri des infidélités de ses femmes. La malice diabolique du sexe est-elle jamais en défaut? Et d'ailleurs, dans des harem aussi nombreux, les femmes ne sont-elles pas en quelque sorte excusables de leurs fautes? Animées par l'ardeur de la jeunesse, vivant dans le repos et l'oisiveté, dans l'abondance et la coquetterie, comment pourraient-elles résister à leurs désirs? Il n'est donc pas de ruses que n'invente leur imagination pour déjouer la vigilance de leurs geôliers, et faire introduire de jeunes garçons dans le harem.

Quelques-unes de ces femmes prennent pour amants les serviteurs mêmes chargés de garder la porte qui conduit à leurs demeures ; d'autres ont de vieilles matrones qui, à l'aide de certaines manœuvres, les pour-

voient de galants. Ces vieilles vont parcourir la ville, et lorsque l'une d'elles aperçoit dans la foule quelque beau garçon, encore jeune et sans barbe, elle le circonvient, le flatte, le cajole, et elle finit par le conduire au harem. La chose, d'ailleurs, est assez facile, comme nous allons le faire voir.

L'habitude qu'ont les nègres encore adolescents de ne point couper leurs cheveux, de les laisser foisonner en touffes abondantes, leur donne une chevelure qui se rapproche de celle des femmes. Pour achever l'illusion, il leur suffit de les tresser ou de les rassembler à la manière des jeunes filles; et puis la matrone elle-même dispose la toilette de celui qu'elle a séduit; elle l'affuble de colliers, de tamyméh, de moudraâh, de mangour, et le couvre d'un *dourraah* (1), d'un *ferdéh* ou ceinture de femme, d'un *taub*, ou grande pièce de toile en forme de milâyéh. Par là, le déguisement est complet et donne le change au plus attentif. Sous cette livrée, le galant est amené au harem, et une fois qu'il a eu franchi la porte, toute chance de danger est à peu près passée. L'entremetteuse le livre alors à celle pour qui elle l'a choisi; lui, de son côté, reste en possession de sa facile conquête tant qu'il plaît à Dieu. Si Dieu le protége, il sort du harem comme il y est entré; s'il est découvert par les gens du sultan, il est tué sans miséricorde.

Plusieurs circonstances peuvent le faire surprendre.

(1) Le dourraah est une pièce d'étoffe blanche que les négresses se mettent sur la poitrine en la passant sous les aisselles, en la serrant presque comme une ceinture et la ramenant sur l'épaule gauche. Cette pièce d'étoffe leur couvre aussi le corps, au moins jusqu'aux genoux.

Ainsi, dès qu'une des autres femmes vient à reconnaître la présence de l'intrus dans le harem, elle demande ordinairement à sa compagne de la laisser participer à sa bonne fortune; et lorsque celle qui demande voit ses instances rejetées, soit par l'égoïsme de sa sœur de harem, soit par le caprice du galant lui-même, elle n'écoute plus que son dépit jaloux, et n'a plus de repos qu'elle n'ait ébruité et dérouté l'intrigue. La conséquence est la perte du galant.

D'autres fois le sultan ordonne inopinément une perquisition générale chez ses femmes, et lui-même, accompagné et aidé de ses eunuques, parcourt toutes les cabanes de son harem. Malheur alors à l'étranger qu'on y trouve! c'en est fait de lui.

Parfois encore celui qui a été introduit par fraude se lasse et s'ennuie de ces dangereuses voluptés, et il tente de sortir seul dès les premières ombres de la nuit. Si, grâce à Dieu, il parvient à franchir heureusement les portes, l'affaire reste ignorée et impunie. Si les gardiens des portes le reconnaissent au passage, ils le tuent; mais les accidents sont assez rares. Généralement ceux qui réussissent à pénétrer dans le harem, de quelque manière que ce soit, sont reconduits dehors vers la nuit ou même en plein jour; dans ce dernier cas, surtout, ils sortent à la faveur de leur déguisement, accompagnés d'un certain nombre de femmes étrangères.

D'autres matrones s'emploient à faire sortir les femmes du harem. Pour cela, elles les déguisent sous des vêtements sales et misérables, et ainsi, en présence de tout le monde, en plein jour, elles réussissent à les conduire au dehors; et si parfois les portiers s'informent

de ce que sont ces femmes, les vieilles ont toujours une réponse prête. « Ce sont, disent-elles par exemple, des « malheureuses qui sont entrées avec nous au harem « pour demander quelque secours, quelque aumône. »

Assez souvent aussi les eunuques eux-mêmes feignent de ne pas reconnaître les femmes quand elles sortent. Par crainte de se voir jeter dans les plus grands embarras par la malice féminine, et même de s'exposer à perdre la vie, ils sont forcés de trahir leur maître. Il arrive assez fréquemment qu'une femme aimée du sultan se plaigne à lui, dans les moments de tête-à-tête, du peu d'égards et de complaisance d'un eunuque, et que le sultan ordonne à l'instant même de vendre, ou fustiger, ou chasser, ou même tuer l'eunuque. Or, toute la faute de celui-ci est de s'être opposé, une seule fois peut-être, à ce que cette femme sortît du harem. Aussi, dès que les eunuques présument qu'ils courent la moindre chance de danger, ils gardent le silence et laissent faire; alors la femme dont ils redoutent la vengeance est libre de sortir et de rentrer quand cela lui plaît. Nous verrons un fait de cette nature, et les conséquences qui s'ensuivirent, en racontant l'histoire de Sâboun, sultan du Ouadây.

La cause de cette conduite chez les femmes du Soudan est dans leur tempérament et dans la violence de leurs désirs. Leur ardeur amoureuse est encore animée et attisée par la chaleur excessive du climat, par l'habitude de la fréquentation presque libre des sexes, et par l'insouciance des femmes pour les affaires de leur famille; aussi, rarement une femme se contente de son mari, ou se contente même d'un seul amant. Il semble

que ce soit contre les femmes de ces contrées que ces vers ont été composés :

« Femmes! quoi! un seul amant, c'est trop peu! mille, deux « mille par an, c'est encore trop peu!
« En vérité, vous êtes bien les restes de ces juifs de Moïse, pour « lesquels la manne sacrée devint si vite un mets de dégoût! »

Ajoutez encore, comme cause de cette vie désordonnée, que la loi permet à chaque homme, s'il a les ressources nécessaires, d'épouser quatre femmes légitimes, et, de plus, d'avoir autant de concubines qu'il peut en entretenir. De là les privations sexuelles auxquelles la femme est certainement condamnée, bien qu'elle soit, sous ce rapport, l'égale de l'homme, qu'elle ait au moins les mêmes besoins que lui, les mêmes entraînements au plaisir, et aussi la même force de jalousie. Il n'y a donc rien d'étonnant dans les ruses et les intrigues qu'elle imagine pour satisfaire ses appétits de volupté.

D'un autre côté, l'homme qui n'a pas la fortune suffisante pour se procurer des concubines, porte sa convoitise sur les femmes des autres; et lorsque la femme s'est aperçue des infidélités de son mari, elle s'abandonne aux suggestions de la jalousie, et le désir de la vengeance la mène à l'adultère.

La vie ordinaire des Fôriennes, dans leur enfance et durant leur adolescence, est une sorte de préparation à leurs déréglements dans l'âge suivant. Dès leurs premières années, elles vivent constamment mêlées aux jeunes garçons; elles grandissent avec eux : par là, elles contractent des habitudes qui deviennent par la suite une seconde nature. Une fois qu'elles sont mariées, il

leur est difficile de se contenter de relations avec un seul homme; il faut, pour qu'elles se tiennent dans le devoir, une grâce toute spéciale de Dieu. Aussi la régularité de conduite est une qualité rare chez les Fôriennes; très-peu restent fidèles à leurs maris. Avec le temps, cette dépravation générale s'accroît, et aujourd'hui la débauche souille et empoisonne toutes les familles.

A ce propos, je citerai une opinion qui domine dans le pays, et qui vient à l'appui de ce que j'avance. Lorsque le feu prend quelque part, et que l'incendie se propage de manière à dévorer un grand nombre d'habitations, les Fôriens croient que le seul moyen d'arrêter le ravage des flammes est de chercher une femme d'un certain âge, qui ne se soit jamais rendue coupable d'adultère, et de la faire venir au lieu de l'incendie. Celle qui se présente, si elle est réellement pure et sans reproche, peut, en détachant son pagne et l'agitant devant les flammes, forcer l'incendie de s'arrêter et de s'éteindre immédiatement. Ce miracle a, dit-on, pour les Fôriens, la sanction de l'expérience. Lorsque j'étais au Dârfour, un incendie violent se déclara dans la demeure de l'aïeule du sultan. Le sultan accourut, suivi de plusieurs grands personnages; on se mit en devoir d'éteindre le feu, mais ce fut inutilement. Alors un crieur du prince parcourut la ville en criant : « Une « femme fidèle! Y a-t-il ici une femme fidèle? » Il ne s'en présenta pas; il paraît qu'il ne s'en trouvait pas une seule.

A ce qu'on m'a souvent certifié, la vertu et la pureté conjugales sont loin d'être aussi rares parmi les femmes des Arabes errants du Dârfour et de ses environs. Les

femmes arabes, étant plus intelligentes, sont plus attachées à leurs devoirs d'épouses, et ont des sentiments de religion plus profonds. Ces dispositions morales entretiennent l'amour du devoir; mais sans elles une femme s'abandonne à ses caprices, elle s'enorgueillit même du nombre de ses intrigues et de ses conquêtes. « Si « j'étais sans attraits, dit-elle alors, je ne verrais pas les « amants se presser autour de moi; ce sont mes charmes « qui attirent les adorateurs, et qui les poussent à cou- « rir même les plus grands dangers pour moi. A qui la « faute?... »

Dans les familles de sang arabe, il y a plus de décence et de retenue. Une femme arabe, arrivée déjà à un certain âge, et qui aura, par exemple, un fils revêtu de quelque considération ou placé dans une position honorable, s'abstiendra de toute intrigue d'amour, de toute tentative illicite, et cela par respect pour le nom et la réputation de son fils, ou simplement par respect pour elle-même; elle comprend que, comme mère, elle ne doit plus chercher à inspirer de passion. Mais il n'en est pas ainsi des femmes fôriennes; quel que soit leur âge, elles n'ont aucune pudeur. En voici un exemple frappant.

Un de mes intimes amis, dont je tairai le nom par devoir d'amitié, m'a raconté, au Dârfour, l'aventure que voici (1). « La mère du sultan Mohammed-Fadhl, me dit mon ami, s'appelait, comme tu le sais, Ambous.

(1) L'affaire était de notoriété publique; j'ai connu nombre de Fôriens qui, plus malheureux que mon ami, ont eu à se repentir d'avoir satisfait aux désirs de celles qui les entraînaient.

(*Note du cheykh El-Tounsy.*)

Elle avait un frère nommé Mohammed-Teytel. Elle le maria avec une de ses suivantes. Le mariage se célébra en grande cérémonie, une foule immense de curieux y assista, j'y allai aussi. J'étais debout à regarder, lorsque tout à coup parut la mère du sultan, avec une troupe de jeunes filles charmantes, sveltes comme des gazelles, et qui lui faisaient cortége. Ambous avait alors trente-cinq ans environ. C'était la plus hideuse face qu'il fût possible d'imaginer. Tout décelait en elle sa basse origine; et tu sais qu'en effet elle était d'une des tribus les plus laides du Dârfour, de la tribu des Bygo. On se demandait toujours avec étonnement, lorsqu'on apercevait cette ignoble figure, par quelle mystérieuse volonté Dieu avait prédestiné au rang de reine une telle créature, une femme de si basse extraction, et pourquoi il n'avait pas choisi, pour être la mère d'un prince, une femme plus belle, mieux pourvue de grâces et d'attraits ou bien d'origine plus relevée.

« Ambous entre chez Teytel. C'était le moment de la consommation du mariage (1). Animée probablement par cette circonstance, elle ne reste qu'un moment chez son frère; bientôt on entend un cliquetis de chevillères et de kharâz; on respire une odeur de parfums; Ambous sortit. On se range, on fait place. Et voilà qu'en passant près de moi, Ambous me saisit par la main et m'attire sur ses pas. Je fais un mouvement de surprise; je veux résister; mais ses suivantes m'entraînent doucement. Je cède, de peur que, même malgré l'obscurité du crépuscule du soir, la foule ne m'aperçoive. Je

(1) Voyez la note X.

marche à côté d'Ambous; elle me tenait la main. Après quelques instants, elle se met à me dire : « Je suis fatiguée ! » Cependant sa demeure n'était pas à cent pas de celle de Teytel. Et cette femme, avant de se trouver l'épouse d'un sultan (1), n'était qu'une esclave du dernier degré, condamnée aux fonctions des derniers domestiques, c'est-à-dire à aller chercher de l'eau et à rapporter sur sa tête des charges de bois. Maintenant elle se plaignait de fatigue avant d'avoir seulement cheminé cent pas. Je lui réponds : « Tu as eu aujourd'hui tant d'embarras et d'occupations ! »

« Nous arrivons à sa demeure. Nous traversons la foule des eunuques, dont pas un ne nous adresse une seule parole, bien qu'ils me voient avec leur maîtresse. Ambous se dirige vers sa souktâyéh particulière. J'y entre avec elle, et alors seulement elle laisse glisser ma main de la sienne. Je m'assieds sur une natte à part; Ambous va s'étendre sur celle où elle couchait ordinairement. Là, elle s'agite, se tourne à droite et à gauche, secoue ses mangour avec la main. Puis : « J'ai bien mal à la tête ! » me dit-elle. « Viens me lire quelques versets du Coran sur le front; cela me guérira peut-être. » Alors, je m'approche d'elle. Je comprenais bien ce qu'elle voulait dire par ce détour. Cependant toutes ses femmes s'étaient retirées et nous avaient laissés tête-à-tête. Une seule de ses suivantes était assise en dehors de la porte, pour attendre ses ordres et répondre de suite à ce qui pourrait lui être demandé.

« Ambous me fait placer tout près d'elle et me prie

(1) Voyez l'histoire du sultan Abd-el-Rahmàn.

encore de lui lire quelques passages du Coran, en lui posant ma main sur la tempe. Je dus obéir; aussitôt qu'elle sentit ma main sur sa tête, et qu'elle m'entendit réciter quelques paroles, elle frémit, trembla de tout son corps. L'odeur des parfums qui s'exhalait de ses vêtements m'enivra; je me sentis ému, troublé. Mais soudain je fus saisi par la crainte d'être surpris par le sultan; il me revint à l'esprit qu'il avait fait périr sans pitié nombre d'individus qu'il avait trouvés chez sa mère, et que souvent il arrivait chez elle à l'improviste et sans se faire annoncer.

« Ambous se tenait sur ses gardes; elle avait, au dehors, ses sentinelles qui l'avertissaient de l'approche de son fils, pour qu'elle pût faire évader les galants qu'elle avait chez elle.

« L'aspect du danger que je courais m'arrêta et me refroidit subitement. Ambous s'en aperçut. Elle s'imagina que peut-être j'avais besoin de manger, et elle appela Dérâ-el-Gâder : c'était le nom d'une de ses femmes. Elle lui ordonna d'apporter de suite quelque bonne nourriture. Dérâ-el-Gâder obéit et me servit deux plats succulents. « Mange, me dit Ambous, mange un peu. » Je refusai encore, prétextant le défaut d'appétit. Elle me pressa; je dus céder. Je goûtai de ces mets et je les trouvai excellents; il était déjà tard, et, malgré ce que j'avais dit, j'avais réellement faim. J'étais donc à souper, lorsque tout à coup on entend un bruit et un tumulte extraordinaires; des servantes accourent en s'écriant : « Le sultan! le sultan! » — « Vite! vite! dit Ambous, faites sortir cet homme par l'autre porte

du zarybéh. » On m'emmène, et on me pousse dehors en toute hâte.

« Par bonheur pour moi, cette fois-là le sultan ne vint pas d'abord à la porte par laquelle il entrait ordinairement chez sa mère; sans cela, j'aurais été probablement aperçu avant ma sortie du zarybéh. Mais il laissa des gardes à cette porte ; et pendant qu'il fit le tour du zarybéh pour arriver à celle par laquelle on m'avait éconduit, j'eus le temps de m'esquiver. J'étais à peine à quelques pas que je vis déborder la tête des chevaux du cortége. Je me gardai bien de fuir; je m'arrêtai et j'observai. Et j'entendis le sultan demander aux eunuques gardiens de sa mère : « Qui vient de sortir d'ici? — Personne. — Mais, » reprit un des cavaliers du prince, « je viens de voir sortir quelqu'un d'ici, par cette porte. — Nous n'avons vu personne. » — J'entendis ces paroles, et je remerciai Dieu de m'avoir sauvé d'un si grand danger. Car, si le prince ou sa suite m'eût surpris au moment où je sortais, c'en était fait de moi. »

Tel fut le récit de mon ami. Je conclus encore une fois que les eunuques sont un bien faible rempart pour la vertu des femmes, quand elles n'ont pas dans le cœur la ferme volonté de rester vertueuses, et que, lorsqu'elles se décident au mal, il n'y a pas de gardiens qui les maintiennent dans les limites du devoir. Et puis, n'est-il pas scandaleux de voir la mère d'un prince s'abandonner à de pareilles débauches? Et si une telle conduite déshonore une femme d'une condition ordinaire, combien n'est-elle pas plus avilissante pour une femme d'un rang élevé! Avouons-le, il n'y a de

vertu que dans la femme que la grâce de Dieu éloigne du mal. Bénédiction du ciel sur l'auteur de ces vers :

« Il est des femmes qu'un douaire de quatre-vingts chameaux ne « paie pas à leur valeur ; et il en est qui ne valent pas la peau « molle d'un chameau qui vient au monde ;

« Il en est qui, grâce à leur étoile, prennent un mari sans res- « source, et qui, un beau matin, se trouvent avec lui au milieu « de la richesse et de l'abondance.

« Il en est d'autres qui prennent pour époux un homme chargé de « biens ; et, un matin, il se trouve n'avoir plus même la pi- « tance de son âne.

« Il en est dont Dieu laisse sans cesse la vertu naufrager, et qui, en « l'absence de leur mari, vont chercher les caresses de leur « voisin.

« Ah ! que Dieu maudisse et maudisse les femmes traîtresses ! qu'il « les brûle à jamais aux feux de l'enfer, les femmes traîtresses ! »

Oui, les peines et les douleurs de l'homme sont l'œuvre des femmes. Que de rois dont elles ont causé la mort ! que d'empires dont elles ont amené la ruine ! que de sang elles ont fait verser !

« Oui, les femmes sont les démons de cette terre, créées pour nos « tourments. Bon Dieu, protége nous contre ces malins esprits. »

L'emploi des eunuques pour la garde des femmes n'a d'autre but que de tranquilliser la jalousie des hommes ; mais ce but n'est pas toujours atteint. J'ai vu des eunuques qui possédaient plusieurs femmes, et savaient trouver quelques jouissances avec elles. Nous avons déjà dit que l'ab-cheykh Mohammed-Kourrâ, après avoir été eunuque, se maria à une femme d'une grande beauté ; et des personnes dignes de foi m'ont assuré que, lors de sa révolte contre le sultan, lorsqu'il vit ses

affaires désespérées, et qu'il eut résolu de mourir en combattant, il se rendit de nuit chez lui, et égorgea sa femme, afin de la soustraire aux jouissances d'un autre mari : action qui, selon moi, est le terme extrême de la jalousie.

Je m'informai, étant au Ouadây, de quelle manière on procédait à la castration. Je sus que, pour cela, on lie fortement celui qu'on veut opérer, qu'on saisit en masse tous les organes de la virilité, et qu'on en fait la section d'un seul coup de rasoir; qu'aussitôt après, on introduit une petite canule en fer-blanc dans la portion qui reste du méat urinaire, afin d'en prévenir l'occlusion ; et qu'ensuite on cautérise toute la plaie avec de l'huile bouillante. Par là, la plaie qui était une plaie par instrument tranchant est transformée en une plaie par action du feu. Enfin, on panse l'opéré avec des bandes de linge et de la charpie ; tous les jours on renouvelle ce pansement. Mais le plus grand nombre de ces malheureux meurent des suites de l'opération.

Ici se présente une réflexion. Sur quelles raisons valables peut-on s'appuyer, pour justifier le droit de soumettre des hommes au supplice de la castration, et de les condamner à perdre des organes donnés par Dieu pour la procréation et la multiplication de l'espèce humaine?

Plusieurs doctes musulmans ont examiné cette question, et l'ont tranchée par une sentence de réprobation. Le savant Djélâl-el-Dyn-el-Soyoûty s'est explicitement prononcé, et a donné sa sanction à ce jugement, dans son livre intitulé : *Fy tahrymi khidamati l-khisyân li-dharyh sciydi oualad Adnân.* (Criminalité de l'emploi

des eunuques au service sacré (de la Kaaba et) du tombeau du prophète descendant d'Adnân.)

En un seul mot, tout le crime est à ceux qui spéculent sur cette opération, c'est-à-dire aux idolâtres du Soudan qui la pratiquent, et qui répandent dans l'Islamie les individus châtrés, soit en les vendant, soit en les envoyant comme dons aux personnages de distinction; car il est très-peu de peuplades musulmanes qui fassent elles-mêmes des eunuques.

Quant à l'usage qu'on fait de ces malheureux mutilés, il peut être considéré comme un acte d'humanité et comme une œuvre de bien. Les abandonner à eux-mêmes après le supplice auquel ils ont été soumis, serait une double cruauté, en ce sens que, privés des organes virils, ils sont mis en dehors des jouissances les plus douces de la vie, et qu'abandonnés des autres hommes, ils seraient exposés à tous les maux d'une existence pénible et misérable.

Les grands, les princes, et ceux qui suivent leurs traces, ont généralement des harem où ils aiment voir réunies un certain nombre de jeunes femmes. Ces femmes, sans nul doute, sont douées, aussi bien que ceux à qui elles appartiennent, d'une dose de jalousie. Comment donc est-il possible qu'elles vivent en paix et en harmonie, surtout lorsque quelqu'une d'elles obtient les préférences fréquentes du maître? Une rivalité hostile règle nécessairement leur conduite envers lui; chacune travaille, autant que les circonstances le lui permettent, à conquérir la bienveillance et la faveur spéciale du mari commun, et à captiver exclusivement son cœur. Placées sous l'autorité absolue et sous le caprice d'un maî-

tre unique, elles savent, principalement lorsqu'il est prince, dissimuler et concentrer leurs mutuelles antipathies, et se montrer de l'amitié et une condescendance fraternelle. Qu'y a-t-il d'aussi difficile à pénétrer que la pensée d'une femme! Quelle n'est pas sa puissance de dissimulation! Dans les harem, il n'y a que la crainte qui puisse extraire les secrets de leur âme, les forcer à la sincérité, et soulever le voile qui leur enveloppe le cœur.

Les caractères physionomiques des femmes diffèrent chez les diverses peuplades du Soudan. Bien que chaque population ait ses nuances de beauté et de laideur, il est cependant des localités qui se distinguent plus par l'une que par l'autre.

Au Dârfour, la laideur des femmes est remarquable chez les Témourkéh et chez les Karâkryt, peuplades sauvages répandues sur les montagnes, et vivant d'une vie assez misérable et chétive, Les femmes des Berty et des Mydaub, au contraire, sont belles et les plus belles de toutes les Fôriennes. Il faut placer au-dessous d'elles les femmes des Bygo, celles des Bargau, des Mymeh et des Toundjour; et parmi les plus laides il faut mettre celles des Fôriens d'origine pure, et qui n'ont rien du sang arabe. Celles des Dâdjo, celles des Buirguid, et même celles des Maçâlyt, malgré ce qu'elles ont de charmes, ne viennent qu'après celles des Berty et des Mydaub.

Au Ouadây, les plus belles femmes sont celles des contrées d'Ab-Sénoun et de Malanga ou Mananga. Viennent ensuite celles des Koukah, puis celles des Mymeh et celles des Kachmireh. Parmi les plus laides sont

celles du Dàrtâmah; il y a encore au-dessous d'elles celles des trois tribus ouadâyennes, les Birguid, les Maçâlyt et les Dâdjo.

En général, on ne peut guère, à cause de la différence de couleur, mettre en parallèle et apprécier par comparaison la beauté des femmes du Soudan et la beauté des femmes de nos pays. Chaque région du monde a son genre de beauté, sa physionomie particulière.

Si on embrasse le Soudan tout entier, depuis l'est jusqu'à l'ouest, on remarque que les plus belles femmes sont sans contredit celles de l'Afnô (ou Afnau); après elles, toujours dans la série la plus élevée, il faut ranger les Bâgnirmiennes, puis les Barnâouyennes et les Sennâriennes. A la série du second degré seront les Ouadâyennes, et au-dessous les Fôriennes. Les plus laides de toutes sont les femmes des Toubou et celles des Katakan.

Chaque peuple et chaque tribu du Soudan a ses beautés féminines; seulement le nombre y varie, en plus ou en moins, comparativement à la population: merveilleuse sagesse de Dieu, qui distribue à tous ce qui lui plaît et ce qu'il veut donner! Oui, Dieu est le seul Dieu, le seul Seigneur digne des adorations des hommes. C'est lui seul qui diversifie à son gré les créatures, et pour cela il n'a besoin que des plus légères nuances. En effet, tout ce qui est brun n'est pas musc; tout ce qui est rouge n'est pas rubis; tout ce qui est noir n'est pas civette, tout ce qui brille n'est pas diamant. Disons mieux encore pour le sujet qui nous occupe: tout ce qui est noir n'est pas de charbon; tout ce qui est rouge n'est pas de chair; tout ce qui est blanc n'est pas de chaux.

Et puis, les peuples de couleur, ou bronzés noirs, ont des genres de beauté que n'ont pas les peuples les plus blancs. Peut-être on dira qu'il n'y a pas de rapprochement possible entre la lumière et l'obscurité, entre l'ombre et le soleil. Il est vrai, la différence est immense; mais beaucoup aiment la couleur bronzée, la couleur noire; et ce vers en rend témoignage :

« Le teint bronzé est plein de charmes et de grâces; regarde-le bien,
« et tu n'aimeras plus ni le teint blanc, ni le teint rose. »

Beaucoup d'hommes encore raffolent du teint noir, et de là l'exagération de ce vers :

« Oui, à cause de ma belle amie, j'aime tout ce qui est noir; j'aime
« tout le Soudan; à cause de mon amie, j'aime même les
« chiens noirs. »

Et moi aussi, j'ai été quelque temps amateur passionné des négresses, et j'ai dit alors ces quatre vers (1) :

« On me reproche d'aimer une *sauda* (noire); mais ignore-t-on ce
« que l'homme a de valeur par le *saouâd* (par la gloire)?
« Laissez donc, laissez vos reproches. Le riche ne doit-il pas sa
« considération au *saouâd* (à la richesse)?
« Si presque tous les visages blancs n'avaient les deux sourcils et
« les *mouches* qui parent leurs joues, d'une nuance foncée en
« *saouâd* (noir),
« Nul ne les aimerait, nul n'en voudrait. Le mérite et la supério-
« rité sont donc au noir dans le *saouâd* (le monde), puisque
« c'est ce qu'il y a de noir ou de marques brunes dans les
« visages blancs qui en fait la beauté. »

On a dit encore :

(1) Voyez la note Y.

« Quoi ! tu as pu te prendre d'amour pour une femme à teint bronzé?
« — Oui, répondis-je, c'est la couleur du parfum de la zibeline;
« c'est la couleur du musc, la couleur du sandal odorant. »
« L'amour des femmes blanches n'a pas d'empire sur moi; je n'en
« voudrais pas, n'y eût-il même plus, dans le monde, de
« femmes au teint bronzé. »

Le cheykh Abd-el-Rahmân-el-Safty, poëte de l'époque actuelle, a dit aussi :

« Je donnerais ma vie pour un objet au teint bronzé, car un seul
« point de sa couleur, se montrant sur une face blanche, y im-
« prime, aux yeux de tous, un caractère de beauté.
« Mais un point blanc qui se montre sur une belle face noire en
« détruit la beauté et y empreint un signe de réprobation.
« Une beauté à la couleur bronzée m'enivre d'amour, bien avant
« que je puisse savourer la salive de ses baisers; la seule
« vue des tresses de ses cheveux me fait tourner la tête..... »

Je m'élevai contre le cheykh El-Safty, dans une *cassydeh* (1) dont voici un vers :

« Eh quoi ! la vérité n'est-elle donc pas d'une blanche candeur?
« Laisse toutes tes raisons; ce sont pures erreurs d'hommes
« aveuglés par de folles idées.

Je citerai encore deux vers du cheykh El-Safty :

« Comment, me dit-on, comment peux-tu aimer une femme de
« cette couleur foncée?
« Ce n'est pas sans motif que j'ai renoncé aux blanches. Le blanc,
« mon cher ami! mais c'est la couleur des vieux barbons, la
« couleur du linceul, deux choses qui me font peur! »

D'autres ont vanté la couleur des blancs, et déprécié

(1) Petite pièce de poésie.

celle des noirs ; ils ont poussé l'éloge et le blâme jusqu'à l'extrême de l'hyperbole; selon eux, celui qui ne partage pas leur avis est frappé d'aveuglement. Ils sont allés jusqu'à s'appuyer sur ces paroles sacrées données par Dieu dans le Coran : « Nous avons caractérisé la nuit par un « signe négatif, par les noires ténèbres, et le jour par « un signe positif, par la lumière. »

En résumé, chacun a, dans ses goûts, un motif de prédilection, ou bien une raison systématique.

CHAPITRE VIII.

Influence des unions matrimoniales entre les différentes peuplades. — Nombre des enfants dans les familles. — Maladies principales. — Siphilis; état comparatif de cette maladie, au Kordofâl, au Dârfour et au Ouadây. — Dragonneau. — Chirurgie. — Médecins. — Accouchements. — Repas de naissance. — Age auquel on marie les filles. — Instruction; écoles. — Degrés de salubrité des diverses parties du Dârfour. — Longévité. — Hostilités permanentes des tribus et des provinces entre elles. — Nourriture. — Oueykeh; sa préparation. — Aliments des pauvres. — Gibiers; chasses. — Différence du teytel et du bœuf sauvage. — Chasseurs de profession. — Cadyd ou viandes sèches. — Oiseleurs. — Chasse à la girafe, à l'autruche. — Aisance et richesse des Arabes bédouins.

Sachez que le Créateur a donné à chaque région du monde ses caractères climatériques spéciaux, et à chaque nation ses dispositions particulières de tempérament. Aussi l'homme qui va parcourir des contrées étrangères, dont le climat diffère de celui de son pays natal, s'expose à des influences qui menacent sa santé et même sa vie. Et s'il échappe à la mort, il a parfois longtemps à souffrir pour s'acclimater dans les pays où il établit son séjour.

C'est par une conséquence plus ou moins rapprochée de cette loi naturelle, que la durée de la vie diffère d'une manière remarquable dans les enfants nés au Dârfour. Ceux qui naissent de père et de mère d'origine fôrienne sont vivaces et bien constitués; aussi trouve-t-on nombre de familles composées de dix, douze enfants et plus,

tous pleins de vigueur et de santé. Il en est de même dans les tribus arabes de sang pur; là, encore, le père de famille ne meurt le plus souvent que lorsqu'il a eu le temps de voir ses enfants s'accroître et se multiplier.

Mais lorsqu'un Fôrien prend une Arabe pour femme, ou lorsqu'un Arabe se marie avec une Fôrienne, il arrive, dans l'un et l'autre cas, que les enfants métis produits par ces unions sont faibles et débiles, et n'ont, pour la plupart, qu'une existence de courte durée. Il y a là une preuve que chaque pays, que chaque peuple a son tempérament particulier, et que les rejetons sortis de parents d'un même sang et d'un même sol sont plus robustes, d'une santé plus forme et plus solide. Dans les circonstances contraires, les progénitures sont frêles, chétives, et leur teint est de mauvais aloi.

Au Dârfour et au Ouadây, j'ai été à même de voir à quels moyens on est obligé de recourir pour conserver les enfants. Ainsi il est d'habitude, dans ces pays, de retirer du sang aux petits enfants lorsqu'ils sont arrivés au quarantième jour après leur naissance : on leur fait sur le ventre, à droite et à gauche, un bon nombre de scarifications, ce qui détermine une perte de sang assez considérable. A l'âge de trois mois, on renouvelle cette opération. Les parents qui négligent ce traitement de précaution voient, pour la plupart, leurs enfants être frappés de fièvres, de coups de sang, puis mourir en bas âge.

Une maladie très-fréquente parmi les enfants au Dârfour, est l'*abou-liçân* (la languette); elle a son siége dans le fond de la bouche, vers le détroit du gosier. Il se développe là, surtout vers la racine et sur les côtés

de la langue, une excroissance charnue comme une languette d'oiseau, et qu'il faut absolument exciser. Pour cette opération, les Fôriens ont un petit instrument (voy. *pl.* III, *fig.* 24) monté sur un manche en bois; l'extrémité libre, et saillante horizontalement, est tranchante. Au moment de l'opération, l'on introduit dans la bouche, jusque tout auprès de l'excroissance, une tige de bois isolée et polie, qui sert de point d'appui et de moyen d'écarter les mâchoires. Voici comment on procède : on tient d'abord fermement le malade; le médecin pose dans la bouche la tige en bois; après cela, il introduit l'instrument jusqu'à ce que la saillie terminale se trouve d'un côté de l'excroissance charnue, à l'opposé de la tige de bois, et de manière que l'excroissance soit entre cette tige et la partie tranchante de l'instrument. Alors on rapproche la tige de bois et l'instrument, on les appuie assez fermement l'un contre l'autre, et l'excroissance est aussitôt coupée. On retire l'instrument, puis la tige de bois sur laquelle se trouve déposé le petit fragment de chair qui a été excisé. On prend alors un peu de natron pulvérisé très-fin; le médecin mouille son doigt, le passe dans la poudre de natron, le porte dans la bouche du malade et en frotte la plaie. Pour bien procéder à cette friction et la prolonger assez longtemps, il faut avoir soin de tenir au malade la bouche ouverte, en lui mettant un petit morceau de bois entre les mâchoires, surtout si l'enfant a des dents. Ce morceau de bois ne dépasse alors que le bord des mâchoires, et ne pénètre que très-peu dans l'intérieur de la bouche.

Si l'on pratique cette opération, la maladie se guérit

aisément ; mais si celle-ci est abandonnée à elle-même, l'enfant s'affaiblit, perd sa vivacité, et bientôt survient une diarrhée abondante qui l'épuise et le tue.

Le *oum-sogò* est aussi une maladie particulière aux enfants, et analogue à l'abou-liçân. Le oum-sogò se caractérise par un relâchement des chairs de l'arrière-bouche, accompagné d'une ou de plusieurs pustules. L'enfant atteint de cette maladie ne peut ni teter, ni boire, ni manger; en peu de temps sa couleur change et prend une nuance jaunâtre. Le traitement qu'on applique à cette maladie est celui-ci : le médecin place d'abord un morceau de bois entre les mâchoires de l'enfant; ensuite il porte un doigt au fond du gosier du malade, lui soulève la luette, et ouvre les pustules pour en évacuer le pus et en faire couler du sang; il retire le doigt, le mouille, le passe dans du natron pulvérisé, et en frotte les pustules et le voile du palais. On répète ces frictions trois jours de suite, et ordinairement le malade guérit.

La diarrhée et la dyssenterie attaquent un grand nombre d'enfants. Lorsqu'elles acquièrent quelque intensité, on s'adresse au médecin ; si l'enfant est âgé de quelques années, et que l'anus présente une saillie, le médecin prend un fragment de poterie cuite, le réduit en poudre, et en frotte l'anus jusqu'à ouvrir les *boutons* ou aspérités qu'on y aperçoit; alors le sang coule en abondance; puis, à l'aide d'une diète assez sévère, le malade guérit. Si l'enfant n'a, par exemple, que sept à huit mois ou à peu près, on le cautérise autour du nombril, en appliquant quatre points de feu, placés en haut, en bas, à droite et à gauche de l'ombilic, de ma-

nière que le nombril se trouve au centre des quatre points, comme on voit ici, ⁝∘⁝

Le *ghouzayïl* est une maladie commune chez les enfants. Il se caractérise par des symptômes cérébraux, par des mouvements insolites, qui agitent les bras et les jambes. En Egypte et à Tunis, cette maladie est attribuée à l'influence des mauvais génies qui frappent subitement de convulsions l'enfant qu'on laisse seul, ne fût-ce qu'un moment assez court. Ces convulsions emportent un grand nombre d'enfants en Egypte, dans les régences du Maghreb et chez tous les Arabes. Les Egyptiens, d'après leur croyance aux influences des mauvais génies, ont recours aux exorcismes comme moyen thérapeutique. Pour cela, on demande à quelque *exorciseur*, connu par sa puissance surnaturelle, d'écrire quelques passages du Coran sur un bout de papier (1), et de faire ensuite ses invocations et ses évocations sur le malade. Parfois le malade est soulagé, et parfois il reste dans l'état où il était auparavant.

Mais au Soudan, on emploie contre le ghouzayïl la cautérisation au front. On prend la moelle de la canne de doukhn, on l'allume par une extrémité en l'approchant de charbons ardents, puis on cautérise avec le bout ainsi allumé, et rouge comme le lumignon d'une chandelle. Par ce traitement, beaucoup de malades guérissent.

L'*abou-seffeir* attaque aussi très-souvent les enfants. Cette maladie a pour symptôme la coloration de la peau en jaune : c'est l'*yaracân asfar* ou ictère. Beaucoup

(1) Voyez note Z.

d'autres maladies frappent les enfants et les adultes : je vais indiquer les principales.

Chaque année les habitants du Dârfoûr sont presque tous attaqués par le *ouirdeh* ou *ouird ;* sous ce nom l'on comprend les différentes sortes de fièvres. Le *ouirdeh* se développe pendant l'automne du pays et prolonge ses invasions et ses effets jusqu'au printemps ou *déret* (qui correspond à notre automne). Le *ouirdeh* revêt tous les types des fièvres intermittentes ; mais il y a aussi le *ouirdeh* continu.

Le *ouirdeh* journalier, ou à type quotidien, est celui dont l'accès se répète tous les jours à heure fixe ; le *ouirdeh* alterné ou tierce est celui dont l'accès ne revient que le surlendemain de son apparition. Pour les autres types, les accès ne se renouvellent qu'après deux jours, ou trois jours d'intervalle plein ; cette dernière espèce est la plus violente et la plus grave ; l'espèce précédente est plus bénigne. Le *ouirdeh* continu, ou fièvre continue, se termine quelquefois par la mort. Cette maladie est appelée en Egypte *naucheh ;* c'est la gastro-entérite. Au Soudan, toutes ces formes de fièvres prennent le nom d'*ouirdeh.*

Il est une maladie contagieuse épidémique qui inspire le plus grand effroi aux habitants du Soudan ; c'est la variole ou petite-vérole. Elle est pour eux ce qu'est la peste pour l'Egypte, c'est-à-dire un fléau des plus meurtriers. Dès qu'un individu est frappé de cette maladie, on le transporte tout de suite hors de l'endroit, village ou autre localité, et on le met dans un lieu particulier, au milieu de la campagne. On lui construit là une grande hutte isolée, qu'on appelle *karbâbeh*, et on

place auprès de lui, pour le garder et lui donner les soins nécessaires, des personnes qui ont déjà eu la variole. Tous ceux qui sont frappés de cette maladie sont aussitôt conduits à ce lieu isolé. Ils sont ainsi dans une véritable lazareth.

Les Arabes bédouins ont surtout une frayeur extrême de la petite-vérole. Un individu, très-considéré parmi les Birguid, appelé Othmân-Ouad-Allô, m'a raconté à cet égard un fait singulier. Cet Othmân avait été atteint de la variole et avait été très-dangereusement malade. Lorsqu'il fut hors de danger, et comme l'éruption était à la fin de la période de desquamation, c'est-à-dire à l'époque à laquelle la peau n'a pas encore repris sa couleur naturelle aux endroits de développement des boutons, il se mettait la face à l'abri des mouches en se cachant avec son turban, dont il s'entourait toute la figure à l'exception des yeux. « Un jour, me dit-il, j'avais la face enveloppée, et j'étais debout à la porte de ma demeure, lorsque je vois venir à moi un Arabe qui me paraissait marcher en hésitant et comme un homme inquiet. Il m'approche, me salue, et m'adresse ces quelques mots : « Dis-moi, je t'en prie, s'il y a dans ce vil-« lage-ci des variolés. — Dieu me préserve de vouloir « te rassurer par une réponse qui te mettrait dans une « dangereuse sécurité. » Et je me découvre la figure. Il jette un cri d'effroi, et tombe. Ses compagnons accourent, l'enlèvent et l'emportent. Moi, je m'enfuis à leur approche; car ils m'auraient tué. Je sus plus tard que le malheureux mourut trois jours après.

Relativement à la variole, les habitants du Soudan ont un préjugé assez bizarre. Ils prétendent que cette

maladie reconnaît pour cause la maligne influence d'un petit animal, imperceptible, inconnu, mais qui laisse des signes sensibles de son passage sur le sol. Cet animal, une fois qu'il s'est attaché à la peau d'un individu, y engendre la variole, et souvent cause la mort. J'ai mainte fois entendu raconter, et c'est une croyance généralement acceptée, un véritable article de foi, que cet animal, que nul n'a pu voir encore, imprime à terre la trace de sa marche, en forme d'une série de points arrondis et disposés sur une seule ligne, de cette manière..... On m'a certifié que, le matin, lorsqu'on aperçoit cette trace dirigée vers une habitation, la variole s'y déclare infailliblement.

Dans une de ces dernières années, en 1254 (ère chrétienne, 1838), le *haydhah* ou choléra-morbus apparut au Ouadây. J'ai su cette particularité du grand câdy du Ouadây, lors de son passage au Kaire en 1257 (1841). Cette maladie, appelée en Egypte, *el-haoua el-asfar*, l'air jaune, fut apportée au Kaire en 1247, par les pèlerins qui revenaient du Hedjâz. Au Ouadây, le choléra causa d'horribles ravages et fit un nombre incroyable de victimes. J'ignorais que cette maladie eût paru dans le pays... Mais révérons les œuvres du Tout-Puissant, de Celui dont la volonté est invincible et dont les décrets sont hors de tout contrôle.

La maladie vénérienne ou mal franc (siphilis) est une véritable calamité au Dârfour. Les Fôriens l'appellent *djiggueil;* elle se multiplie de plus par la débauche et le libertinage. Dès que le djiggueil produit quelque plaie ou pustule à la peau, on cautérise ; c'est le seul mode de traitement employé, et on l'applique d'une manière

assez brutale. On a pour cela un instrument nommé *hachchâchah*, sarcloir : c'est une plaque de fer, en forme de truelle, allongée, large de deux doigts environ, longue de cinq ou six doigts, et ayant en travers, sur une de ses faces, une sorte d'anneau à parois allongées, en manière de tube. On fait chauffer cet instrument ; lorsqu'il est bien rouge, on le retire du feu, et on verse quelques gouttes d'eau sur l'anneau, afin de pouvoir y introduire, sans crainte de le brûler, un manche en bois. On enlève l'instrument par le moyen du manche, et on l'applique aussitôt sur le point malade. Cette cautérisation est impitoyablement appliquée sur tous les points semblables, en quelque partie du corps que ce soit. Dans chaque famille, dès qu'on aperçoit le *mal* sur un individu, cet individu est aussitôt, de gré ou de force, soumis par ses parents au traitement par le feu. Grâce à ce procédé énergique, la maladie se guérit dans un délai très-court.

Au Kordofâl, la siphilis est plus commune qu'au Dârfour, et plus au Dârfour qu'au Ouadây ; elle est même assez rare dans cette dernière contrée ; à peine y entend-on parler d'individus qui en soient atteints. La différence dans ces trois Etats s'explique facilement. Au Kordofâl, on a la persuasion intime que, plus le malade communique son mal à d'autres, plus elle diminue chez lui. D'après cette croyance, un individu, homme ou femme, qui est infecté de la siphilis, n'a d'autre pensée que celle de la donner à d'autres personnes : il ne sait pas que, quand même il la donnerait à mille individus, son mal conserve toujours la même intensité. Aussi la siphilis empoisonne presque tout le Kordofâl.

Elle est également très-répandue au Dârfour, mais avec une différence notable. Certains Fôriens, il est vrai, reconnus comme atteints de la siphilis, n'ont pas honte de la communiquer autant qu'ils le peuvent; mais le plus grand nombre n'osent pas se montrer, ils demeurent enfermés et séquestrés dans leur demeures jusqu'à ce qu'ils soient guéris. Par une conséquence toute simple, l'infection vénérienne est moins commune au Dârfour. Dans le Ouadây, tout individu qui se voit frappé de cette maladie reste caché chez lui jusqu'au terme de sa guérison, et ne communique plus avec personne.

Au Dârfour, la blennorrhagie est extrêmement fréquente. Il en est à peu près de même du *haboûb,* sorte de *vent,* qui a son siége au bas-ventre. Cette dernière maladie se manifeste chez les hommes et chez les femmes, mais beaucoup plus souvent chez les femmes. On prétend que le *haboûb* est contagieux (1).

Le *djouzâm* ou lèpre, dite aussi éléphantiasis, léontiasis, etc., est commune au Dârfour. Cette maladie dévore et fait tomber l'extrémité du nez et les doigts des

(1) D'après les renseignements que j'ai demandés au cheykh, je suppose qu'il s'agit ici de l'hystérie. Le sens primitif du mot *haboûb* (souffle) est en faveur de cette opinion. L'hystérie, comme on le sait, se déclare quelquefois chez l'homme, mais elle est fréquente chez la femme. Je ne serais pas éloigné de croire que les habitudes lubriques des habitants du Dârfour, et des autres régions du Soudan, la fréquence des relations des sexes, l'ardeur des tempéraments, la chaleur du climat, ne fussent des causes capables de faire naître l'hystérie chez ces hommes beaucoup plus souvent que chez les hommes de nos contrées; cela expliquerait la croyance que cette maladie est contagieuse. P.

pieds et des mains. Il y a encore le *baras;* mais il n'attaque qu'un petit nombre d'individus. Le *baras* des Arabes est simplement une décoloration de la peau, c'est le véritable *vitiligo* blanc, maladie dermatique extrêmement fréquente en Egypte, surtout chez les personnes d'un certain âge. Je ne l'ai guère vue, au Kaire, que sur des individus qui avaient atteint au moins l'âge viril, et le plus souvent sur des individus de trente à quarante ans et au delà.

L'*abou-s-soufouf*, (le père aux lignes), ou point de côté (la pleurésie), est assez commun au Dârfour. On l'y traite par des scarifications sur la poitrine. On pratique ces scarifications en groupes, disposés sur quatre ou cinq rangs, de cette manière ⁞⁞⁞⁞⁞. Ensuite, on les frictionne légèrement avec du natron en poudre, ce qui provoque un écoulement considérable de sang. Par ce traitement, on guérit le plus grand nombre des malades.

Le *frendyt* ou dragonneau, appelé en Egypte *fertyt*, est très-fréquent chez les Nègres. Il se développe le plus souvent aux jambes et aux bras. Du reste, sa présence, en quelque partie du corps que ce soit, s'annonce par un gonflement circonscrit, produit par l'accumulation sous-cutanée d'une certaine quantité de matière purulente. Lorsqu'on ouvre cette sorte d'abcès à son centre d'apparition, on découvre sous la peau un *filet* blanc, allongé, ayant l'aspect et la solidité d'un filet nerveux. Il paraît positif que ce prétendu filet nerveux est un ver; car il peut sortir, en partie, hors du canal artificiel où il s'est développé et logé, et y rentrer ensuite. Le traitement de cette maladie consiste à ouvrir

d'abord l'abcès qui indique la présence du ver ; puis à appliquer, sur la place qu'occupait le gonflement, des feuilles d'ochar enduites de beurre fondu et chauffées au feu (1).

Le *soutiyeh* est une maladie analogue, en apparence, au *frendyt*. On donne le nom de *soutiyeh* à un gonflement qui se développe toujours sur la tête du genou ; mais il ne renferme pas de ver. Ce gonflement résulte aussi de l'accumulation d'une assez grande quantité de pus. On le guérit en pratiquant, sur la tumeur même, trois rangées d'incisions profondes ; chaque rangée est composée de trois ou quatre incisions. Par là, on donne issue aux matières purulentes. On panse ensuite, en faisant, sur la tumeur, des onctions de beurre fondu et en y appliquant des feuilles d'ochar beurrées et chauffées devant le feu, comme nous l'avons dit pour le traitement du frendyt, et la maladie se guérit (2).

Le *dougry* a son siége spécial à la jambe ; il est analogue au soutiyeh ; mais il se développe toujours sur la longueur du tibia, qu'il envahit souvent dans une grande partie de son étendue, tandis que le soutiyeh ne paraît qu'au genou. Du reste, le traitement est identique pour ces deux maladies. La seule différence est que, pour le dougry, on ne pratique que deux rangées

(1) J'ai rencontré ici, sur un soldat qui mourut du typhus, sept dragonneaux. Je les ai envoyés, il y a trois ans, à l'Académie des sciences de Paris, avec une assez courte notice. P.

(2) Le soutiyeh paraît être une sorte d'hydropisie qui se déclare aux gaînes des tendons inférieurs et antérieurs des muscles de la cuisse ; car, selon que me l'a expliqué le cheykh, les foyers purulents sont très-probablement multiples. P.

d'incisions sur le côté externe de la jambe, et deux sur le côté interne.

Le *hasbâ* ou la rougeole, et le *bourdjouk* ou la scarlatine, sont deux maladies en quelque sorte particulières aux enfans.

La splénite ou gonflement de la rate, et les différentes espèces d'hydropisie, sont assez fréquentes au Dârfour, conséquences des fièvres intermittentes qui tous les ans assaillent cette contrée.

En résumé, on observe parmi les Fôriens un grand nombre de maladies, mais ils ne connaissent pas la peste, et la phthisie est pour eux une rareté presque inconnue. Les maladies du scrotum et des testicules sont assez rares parmi les habitants.

D'après ce que je viens d'exposer relativement aux maladies du Dârfour, on a pu remarquer que les moyens thérapeutiques employés sont presque uniquement *chirurgicaux*. Les querelles, les désordres, les guerres, fournissent sans cesse à ces peuples des occasions de se faire une sorte de pratique dans cette partie de l'art de traiter les maladies. Ils appliquent des sutures aux grandes plaies, par exemple, aux éventrations, et il n'est pas très-rare de voir des individus, dont les intestins faisaient saillie hors d'une blessure de l'abdomen, guérir après la réduction des intestins et la suture de la blessure. On traite de même par la suture les grandes plaies de la tête.

Au Dârfour, il y a des espèces d'oculistes appelés, en langue du pays, *challan*, qui pratiquent uniquement l'opération de la cataracte. Ils ont, en cela, dit-on, une adresse remarquable. Mais j'ignore leur procédé opé-

ratoire, et la nature des instruments dont ils se servent. J'ai connu un de ces challan, appelé El-Hagg-Nour, qui jouissait d'une très-grande réputation.

Jamais les Fôriens ne pratiquent ni l'amputation, ni la désarticulation, ni l'extirpation.

Là se borne ce que je puis dire des maladies de ces contrées. Quant aux médecins, ce sont presque toujours des hommes d'un âge avancé ; ceux qui se sont acquis quelque réputation dans leur art sont recherchés avec empressement. On court à eux, même à des distances de plusieurs jours de route ; ceux qui les appellent les traitent avec les plus grands égards. Les principaux moyens thérapeutiques employés par les médecins sont les scarifications, et les cautérisations par le feu. En fait de médicaments, il ne prescrivent guère, en général, que le tamarin, le miel et le beurre de vache.

Le fakyh Mèdèny, de Fouta, m'a raconté qu'il fut guéri du *nickris* (douleurs goutteuses articulaires), par un moyen que lui indiqua un Arabe bédouin. « Cet Arabe, me dit Mèdèny, me conseilla de me tenir debout, les pieds dans du beurre de vache fondu. Voici comment j'opérai : Je fis chauffer une assez grande quantité de beurre. Quand il fut bouillant, et bien fondu, je le retirai du feu ; je laissai se calmer l'ébullition, et j'attendis que le beurre se refroidît à un degré supportable à la main. On avait attaché une corde à la toiture de ma demeure, afin que je pusse me soutenir debout, en tenant à la main l'extrémité de cette corde. Je fis verser le beurre dans une grande sébile, je me lavai promptement les pieds avec de l'eau ; je les plongeai

ensuite dans le beurre et je me levai, me soutenant par la corde suspendue, afin de pouvoir rester debout quelque temps. Mais presque tout à coup je sentis le beurre chaud me pénétrer les jambes, s'insinuer dans les chairs, et monter comme l'aurait fait un poison. Cette sensation me parcourut les jambes, m'arriva aux genoux, puis aux cuisses, et de là, peu à peu, dans le reste du corps, jusqu'au cou et jusqu'au cerveau. Alors la tête me tourna, mes yeux se troublèrent, et je serais tombé si mes domestiques ne m'avaient reçu dans leurs bras. Ils m'enveloppèrent avec soins dans mes vêtements, et me couchèrent. J'étais complétement évanoui et sans connaissance. Je restai dans un état singulier de stupéfaction et d'insensibilité, tout le jour et toute la nuit. Mais le lendemain matin, je me réveillai frais et dispos. J'avais abondamment transpiré, et la sueur qui m'avait inondé avait une puanteur insupportable.... Je fus guéri. » J'ai su que ce mode de traitement était en usage chez les Arabes bédouins, et qu'il y était en grande faveur.

Je dois ajouter qu'un des moyens de médication est l'emploi des influences *merveilleuses* ou puissances secrètes : on traite souvent les malades *par les écritures*, c'est-à-dire de papiers sur lesquels on trace des paroles sacrées (1). Il y a au Dârfour, comme ailleurs, des individus qui font métier de ces sortes d'obsécrations Les plus renommés dans cet art sont les Fellâta.

Disons maintenant quelques mots sur l'accouchement, les femmes en couches, et l'éducation des enfants.

(1) Voyez note Z.

Lorsqu'une femme ressent les premières douleurs de l'enfantement, plusieurs vieilles se rassemblent chez elle pour la secourir; elles attachent ensuite une corde à un endroit élevé de la hutte. La femme se tient debout, saisit entre les mains l'extrémité pendante de la corde, et s'en fait un point d'appui à chaque crise des douleurs. La patiente reste ainsi, debout, les jambes écartées, jusqu'à ce qu'elle soit accouchée. Une des vieilles reçoit le nouveau-né, coupe le cordon ombilical, puis on couche la mère. Huit jours après la naissance de l'enfant, on fait le repas de réjouissance, les femmes avec l'accouchée, les hommes avec le mari. Généralement on tue un mouton pour ce repas, puis l'on donne le nom à l'enfant.

Pendant la première semaine qui suit l'accouchement, on prépare à la mère, chaque matin, une *médydéh* ou crème pour son déjeuner. Cette crème est une sorte de bouillie appelée en Égypte *haryréh*, et, en Barbarie, *haçou:* elle se fait avec de la farine de doukhn et de la fécule de graines de baobab, ou de la pulpe de heglyg. Lorsqu'elle est au heglyg, elle a un léger goût d'amertume; à la fécule de baobab, elle a une saveur aigrelette. Dans les familles aisées, on donne à l'accouchée une poule pour le dîner; dans les familles pauvres, l'accouchée dîne avec une seconde médydéh.

Quand l'enfant a deux ou trois mois, la mère le porte sur son dos; pour cela, elle l'enveloppe et le retient avec son taub ou mantelet: c'est ce qu'on appelle porter à la *gôgo*. La mère fixe son taub sur ses reins, par le moyen d'une corde, et elle en ramène la moitié supérieure par derrière le dos, de manière à faire une espèce de havre-

sac, dans lequel est retenu l'enfant. Les deux bouts supérieurs du taub (qui n'est qu'une grande pièce d'étoffe, en carré long, comme le milàyéh d'Égypte) sont ramenés par devant la poitrine, noués ensemble, et passés encore dans la corde qui fait l'office de ceinture. Le mot de *gôgo* est transmuté en verbe par les femmes fôriennes, comme si nous disions en français *gôgoter*, pour signifier *porter en gôgo*. Elles disent, par exemple: *mâ tegôgoy ouélédek*, « que ne prends-tu ton enfant en *gôgo?* La mère, ayant ainsi son enfant sur le dos, vaque à ses travaux et à ses affaires, travaille aux champs, va chercher de l'eau, du bois; elle continue à le porter de cette manière jusqu'à ce qu'il puisse marcher comme il faut, et qu'il soit déjà assez grand. Du reste, les mères allaitent leurs enfants pendant environ deux ans, selon l'habitude générale de tous les pays musulmans.

Les Fôriens ne marient leurs filles que lorsqu'elles sont pubères, menstruées, et qu'elles savent ce que sont les rapports de l'homme avec la femme. Pendant sept ans que je restai au Dârfour, je n'ai jamais vu marier une jeune fille avant l'apparition des signes de la puberté. De quelque époque que datent les fiançailles, ce n'est qu'après la menstruation qu'elles communiquent conjugalement avec le mari. (Il n'en est pas toujours de même chez les autres musulmans. En Egypte, par exemple, beaucoup de jeunes filles sont mariées avant la puberté.)

Au Dârfour, lorsque le prétendant est fiancé, il attend, pour la célébration et la consommation du mariage, deux et même trois années, s'il le faut, si la fiancée est

trop jeune. Parfois, cependant, le fiancé consomme le mariage après un an écoulé. L'habitude est de ne décider définitivement les fiançailles que lorsque la fille est reconnue pubère. Bien entendu, cette habitude n'est relative qu'aux jeunes filles qui sont encore intactes et vierges; pour les femmes qui ont déjà été mariées, et qui sont veuves ou divorcées, le nouveau mari consomme le mariage dès le jour ou le lendemain des fiançailles.

L'instruction au Dârfour est fort peu avancée; la lecture du Coran (qui est aujourd'hui la seule éducation primaire, même en Egypte) y est très-imparfaitement enseignée. Une des principales raisons en est que, dans les écoles, on n'apprend à lire le Coran que le soir, après la nuit close. Durant le jour, les enfants (les enfants mâles s'entend, car les filles n'apprennent jamais à lire) sont occupés à la garde des troupeaux; ce n'est que le soir, à leur retour des champs, qu'ils prennent leurs *planchettes* (1) et vont à l'école. Chacun d'eux, à tour de rôle, doit y apporter du bois pour faire du feu; quand le feu est bien allumé, les enfants s'accroupissent alentour, et, à la lumière de la flamme, ils se mettent à lire, à écrire, à apprendre par cœur. Mais ces études ont de médiocres résultats, et ce que les Fôriens savent du Coran se réduit à bien peu de chose. Leurs autres connaissances sont au même degré de faiblesse. Il en résulte que les ulémas manquent pour ainsi dire complétement; et que le peu qu'il y en a ne donnent que d'insuffisantes leçons sur le fickh ou droit civil et

(1) Nous parlerons de ces *planchettes* dans le voyage au Ouadây; elles servent à faire écrire et lire les enfants.

religieux, sur les preuves de l'existence et de l'unité de Dieu.

Les études *rationnelles*, c'est-à-dire celles qui ont pour but les sciences d'invention humaine (les arts libéraux, les humanités, etc.), sont à peu près nulles; lors même que quelques individus s'y livrent, ils se bornent à de très-simples notions de grammaire arabe. L'étude des règles de la phraséologie arabe, celle des finesses et des variétés du discours, celle des tropes, de la rhétorique, de la logique, de la versification, sont entièrement délaissées (1); ils n'en savent guère que le nom. Ceux qui en ont quelque teinture sont ceux qui se sont expatriés pendant quelque temps, qui, par exemple, sont venus étudier au Kaire. Ceux-là, de retour dans leur pays, y sont considérés comme ulémas.

Au Dârfour, on attache une grande importance et une grande attention à la *science des esprits* et de la magie. La médecine est pour les Fôriens une branche de la magie : ceux qui ont acquis une certaine renommée par leur habileté magique appliquée à l'art médical, reçoivent le nom de *tabbâby*, mot dérivé de l'arabe: *tabyb*, médecin. La magie est cultivée plus particulièrement par les Foullân ou Fellâta; nous verrons bientôt quels sortiléges on attribuait à Mâlik-el-Foutâouy, lequel tourna si bien la tête aux jeunes sultans révoltés qui s'étaient enfuis du Fâcher, et les y fit revenir sans qu'ils s'en aperçussent. Nous parlerons aussi du fameux fakyh Tamourrou, qui se fit un parasol de son vêtement, et écarta de lui la pluie avec une poignée de sable.

(1) Voyez note AA.

Sous le rapport des influences du climat, le Dârfour n'est pas également salubre dans toute son étendue et dans toutes ses provinces. La partie la plus saine est le Gauz (pays de sables); les Arabes qui l'habitent sont pleins de force et d'audace; au milieu de leurs sables, ils respirent un air pur. Mais sur toute la surface du Gauz, l'eau est rare, et beaucoup de tribus sont obligées d'aller en chercher jusqu'à deux jours de distance et plus encore.

Après le Gauz, la province la plus salubre est le Zaghâouah ou Dâr-el-Ryhh, au nord du Dârfour : les habitants du Zaghâouah, et les Bédaiyât (ou mieux Bideiyât), qui leur sont voisins et qui même sont campés sur une partie de leur territoire, sont vigoureux et robustes.

La portion du pays la plus malsaine est le Sayd, surtout à partir des montagnes jusque vers la partie ouest et centrale du pays; là, les eaux sont en surabondance, elles sont la cause d'exhalaisons méphitiques et d'influences nuisibles. Ces conditions locales agissent d'une manière marquée sur les étrangers nouvellement arrivés, et les exposent aux maladies; mais les habitants nés dans la contrée même jouissent d'une santé parfaite et sont pleins de vigueur, malgré les fièvres qui règnent presque constamment. Le séjour des villes et des bourgs populeux est encore plus malsain ; sous ce rapport, il faut mettre en première ligne le Fâcher ou Tendelty, puis Kôbeih (1) et Kebkâbyéh.

Le Dâr-Sila, le Fangarau, le Byna, le Châla, sont des

(1) Voyez note BB.

contrées bien plus insalubres encore que tout le reste du Dârfour; elles sont incessamment humides; les pluies n'y cessent que pendant trois mois de l'année.

Malgré les maladies et beaucoup d'autres inconvénients, les habitants du Dârfour aiment le séjour de leur patrie, et chérissent leurs cabanes. Le Fôrien, enlevé de son pays, pleure et ne demande qu'à revoir sa chétive hutte. Ce sentiment, naturel à tous les peuples, est profondément empreint dans nos cœurs par la main de Dieu. Notre saint Prophète pensait toujours à fixer sa demeure à la Mecque; et, si Dieu ne lui eût ordonné de rester à Médine, on sait qu'il eût préféré le séjour de la Mecque, après que cette ville fut devenue la conquête des Musulmans.

Comme les maladies dominantes au Soudan ne prennent pas, en général, la forme épidémique, et par conséquent ne deviennent pas très-meurtrières, la population se conserve mieux que celle de la plupart des autres régions; on trouve au Dârfour un grand nombre de vieillards; il n'est pas rare de rencontrer des individus plus que centenaires, arrivés même jusqu'à cent vingt ans. Les nonagénaires, les octogénaires et les septuagénaires s'y voient presque à chaque pas, tant ils sont nombreux; et cela, malgré les désordres, les querelles intestines, et les guerres étrangères (1). Les diverses tribus ou peuplades ont presque toutes des vengeances à tirer l'une de l'autre, des meurtres à faire expier, ou le talion à exiger; jamais elles ne se remettent entre elles les dettes de sang. C'est ainsi que

(1) Voyez note CC.

les Berty sont sans cesse en état d'hostilité avec les Zeyâdiyeh, les Bénou-Amrân avec les Mymeh, les Fellâta avec les Maçâlyt, les Macyriyeh rouges avec les Rezeigât, les Medjânyn avec les Bénou-Djerrâr, les Zaghâouah avec les Mahâmyd; et de même vingt autres petites peuplades, dont je ne puis citer ici les noms.

Toutes ces vengeances et ces inimitiés particulières déciment peu à peu la population, outre ce qu'emportent les querelles que suscitent les prétentions des souverains des Etats voisins. Ajoutez à cela les meurtres qui se commettent, par suite de l'ivresse, dans les nombreux *cabarets* du Dârfour, et les assassinats qu'amènent les jalousies amoureuses. Sans ces causes multiples de destruction, la population du Dârfour égalerait en nombre les Yâgog et Mâgog (1), et, si je puis ainsi parler, les plus vastes campagnes, les plus vastes plaines, ne la contiendraient pas.

On m'objectera peut-être que les femmes ne sont point exposées aux chances de mort que nous venons d'énumérer (puisqu'elles ne sont point appelées à partager les dangers des combats et des guerres), et que cependant on ne voit pas beaucoup plus de vieilles femmes que d'hommes âgés; que, s'il était vrai que le nombre des hommes fût si souvent et si fortement réduit par les causes que nous indiquons, le nombre des femmes âgées devrait être bien supérieur à celui des vieillards. Je répondrai à cela, que les chagrins qu'apportent aux femmes le meurtre de leurs maris, de leurs enfants, de leurs parents, les peines, les douleurs, les

(1) Voyez note DD.

privations qui sont, pour elles, les suites de ces malheurs, les exposent, faibles qu'elles sont par la nature de leur sexe, aux conséquences fâcheuses des émotions morales profondes et pénibles, aux maladies les plus graves, et les conduisent prématurément au tombeau Toutefois, il y a encore plus de femmes que d'hommes qui arrivent en effet à une vieillesse avancée. J'ai demeuré assez longtemps dans un canton qui n'était pas des plus garnis d'habitants, le canton d'Aboul-Djoudoul, et les vieillards de l'un et de l'autre sexe y étaient en assez grand nombre comparativement à la population. Dans une foule de bourgs et villages que j'ai vus, j'ai toujours rencontré aussi beaucoup de vieillards, même parmi les gens les plus accablés de misère. Cependant, au Dârfour, le dénûment de la classe pauvre est à un degré tel, que les indigents de nos pays ne pourraient la supporter sans perdre promptement leur force et leur santé.

Des aliments amers et repoussants jusqu'au dégoût paraissent aux Fôriens des mets exquis. A mon arrivée au Dârfour, je ne m'accoutumai qu'avec peine au régime de vie ordinaire. J'étais depuis peu de temps chez mon père, lorsqu'un jour on prépara du oueykeh pour le repas. On me pressa fortement de manger de ce mets, cela me fut impossible. Mon père en fut informé, et me dit : « Qui ne veut pas manger du oueykeh, n'a pas « besoin de venir dans ce pays-ci. » Néanmoins, il eut l'attention de me faire préparer, pendant assez longtemps, quelques mets qui fussent de mon goût, tel que du riz cuit au lait.

Quand nous allâmes au Fâcher, pour faire visite

au sultan, nous fûmes hébergés par le fakyh Mâlik-el-Foutâouy. Au premier souper que nous fîmes chez lui, on nous servit un mets amer. Je demandai ce que c'était, on me répondit : « C'est du oueykeh à « l'heglyg. » Il me fut impossible d'en manger. On servit un autre plat, et je sentis une odeur infecte. « Qu'est-ce que cette pourriture-là ? » m'écriai-je. — « C'est du oueykeh *daudary*. » Ce oueykeh est pour les Fôriens un mets de régal, un mets excellent. Je ne pus en avaler une seule bouchée. On en informa le fakyh Mâlik, qui me fit donner alors du lait frais édulcoré avec du miel.

A la nuit, quand il vint à son divan, il me parla de son ragoût. « Pourquoi, me dit-il, n'as-tu pas mangé « du oueykeh à l'heglyg, ni du oueykeh daudary ? — « Le premier, lui répondis-je, est trop amer, et le se- « cond sent mauvais. — Mon ami, ces sortes de mets « de haut goût sont ceux qui conviennent pour notre « pays. Ils sont nécessaires à la conservation de la « santé ; qui n'en mange pas s'expose à toutes sortes de « maladies. »

Voici comment se préparent les oueykeh. Le daudary se fait avec un résidu d'os de mouton, de bœuf et autres animaux de bercail. On prend les os qui forment le devant de la poitrine, et les extrémités des os qui forment le genou, c'est-à-dire l'articulation de la jambe avec la cuisse ; on en enlève la chair, et on les met digérer à l'eau dans un grand vase, pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'ils commencent à sentir mauvais. Ces os se ramollissent, on les retire, et on les broie dans un mortier. Lorsqu'ils sont réduits à une sorte de pâte

charnue, on en fait des boulettes grosses comme des oranges. Pour préparer le oueykeh, on prend un morceau d'une de ces boulettes, on le fait fondre dans de l'eau, et on passe ensuite à la passoire (1) pour séparer ce qui pourrait y être resté de fragments d'os. On verse ensuite le liquide dans un pot de terre, et on le fait bouillir jusqu'à ce qu'il acquière un certain degré de concentration. Alors, dans un autre pot de terre plus petit, on coupe menu quelques oignons qu'on fait frire avec une médiocre quantité de beurre; puis on verse le liquide pardessus. On sale, on poivre, on ajoute, si l'on veut, un peu de koumbâ, et l'on y trempe le pain. Le oueykeh daudary est un mets qu'on ne trouve que chez les grands et les riches.

Le oueykeh à l'heglyg se prépare avec les feuilles ou avec la pulpe des fruits de l'heglyg. Dans le premier cas, on pile de jeunes feuilles fraîches d'heglyg, puis on les met, avec un peu d'eau et de graisse ou de beurre, dans un pot de terre; on fait chauffer sur le feu, mais en remuant continuellement avec une étroite palette de bois à long manche.

Pour préparer le oueykeh à la pulpe d'heglyg, on fait d'abord macérer le fruit dans l'eau; quand il est assez ramolli, on sépare la pulpe du noyau : l'eau chargée de cette pulpe est mise dans un pot de terre. Les pauvres gens y ajoutent un peu de graisse, et laissent cuire; chez les riches, on fait d'abord réduire l'eau sur le feu, et quand le liquide est un peu épaissi, on fait comme pour le daudary; de plus, on y mêle du *cadyd* (2) écrasé ou

(1) Voyez note EE. — (2) Voyez note FF.

concassé ; on ajoute de l'eau, on met sur le feu ; on laisse le tout cuire à point. C'est là le oueykeh par excellence ; il n'est servi que chez les riches.

La nourriture générale des pauvres, c'est-à-dire de la masse de la population, consiste, comme nous l'avons déjà dit, en doukhn non mondé. Leur cuisine est des plus détestables ; ils l'assaisonnent avec le kaoual, avec le *nielmo*, sorte de préparation faite au moyen de jeunes feuilles fraîches d'heglyg, avec le marc de sésame, avec l'*angallo*, ou fruit vert de l'heglyg, ou enfin avec le fruit mûr de ce même heglyg. A ces assaisonnements ils ajoutent du *kambo*, sel extrait des cendres ; les autres sels sont d'un prix trop élevé pour qu'ils puissent en faire usage.

Les gens de médiocre aisance vivent du lait de leurs brebis ou de leurs vaches ; ils en retirent aussi du beurre : le petit lait de beurre qui reste ensuite leur sert encore de nourriture. Ils ne mangent de viande que lorsqu'on tue dans le village une vache, ou un bœuf, ou un taureau. On partage l'animal en un certain nombre de parts ; chacun, selon ses moyens, prend un lot plus ou moins considérable, et le paie en donnant en retour quelques *moudd* (1) de doukhn. Le doukhn seul est reçu pour ces sortes d'achats.

Vu le peu d'abondance du bétail dans certains endroits, la plupart des jeunes gens vont assez souvent à la chasse. Nous avons déjà raconté ailleurs que tous les samedis le ouarnan de chaque village rassemble, au bruit du tambourin, tous les jeunes villageois ; il les

(1) Mesure de capacité.

conduit à la chasse, et chacun revient chez soi avec le gibier qu'il a pu attraper, ce qui est d'autant plus facile qu'au Dârfour les forêts sont remplies d'animaux sauvages bons à manger, tels le lapin, le lièvre, la gazelle, le bœuf sauvage, le renard, le *teytel*, etc. Si la troupe des chasseurs rencontre un teytel qui se sauve avec quelque peine, ou si elle le prend par surprise, l'animal est tué à l'instant et partagé en commun.

Le teytel est un animal sauvage ayant la forme et l'aspect du bœuf domestique, mais il est moins fort et moins gros; il ne dépasse jamais la hauteur d'un veau de moyenne taille. Le teytel a le front armé de deux cornes longues d'un à deux empans au plus, presque droites, penchées légèrement tantôt en avant, tantôt en arrière. Malgré ses mœurs sauvages, cet animal est remarquable par un caractère de stupidité. Il ne fuit que quand il se voit devant nombre de personnes; s'il se trouve en face de deux ou trois seulement, il les regarde d'un œil tranquille, et reste habituellement en place à quelques pas de distance. Dans les campagnes ou les plaines, lorsque les Fôriens rencontrent un teytel arrêté, ils lui crient presque toujours : « Hé! teytel! vilain mécréant! (*Yâ teytel! yâ kâfer!*) » Le teytel les regarde d'un air indifférent et reste immobile; il ne s'éloigne que lorsqu'il les voit assez près de lui, et même alors il ne se retire qu'à petits pas; mais si on fait mine de vouloir se jeter sur lui, il prend sa course et s'enfuit.

Le teytel diffère très-peu du bœuf sauvage ordinaire, dont il paraît être une espèce. Il est plus petit que ce bœuf, il a les cornes plus droites, plus verticales, à peu

près comme celles de la gazelle, et divergeant un peu en dehors par la partie supérieure. Le pélage du teytel est entièrement fauve ; celui du bœuf sauvage est tantôt noir, tantôt fauve, tantôt noir glacé de blanchâtre, ou mêlé de grandes taches blanches. Ce bœuf sauvage est de la taille du bœuf domestique du pays (qui, du reste, est moins robuste que le bœuf d'Europe), et ses cornes ont la même force et la même courbure.

Au Dârfour, il y a, dans nombre de villages, certains individus qui n'ont d'autre industrie et d'autre occupation que la chasse ; ils sont pourvus d'instruments nécessaires pour cela. Il y a aussi des jeunes gens qui ne chassent qu'avec le chien et le safrouk.

Les chasseurs de profession dont nous venons de parler sont ordinairement des ouvriers en fer ; ils chassent au piége. Ils sont de deux sortes ; les uns chassent les quadrupèdes, les autres les oiseaux.

Les premiers chassent la gazelle, le bœuf sauvage, l'éléphant, le buffle, l'hyène, le lion, le rhinocéros, etc. Les chasseurs se réunissent par troupes de cinq ou six individus ; ils vont à la découverte des traces des animaux, et cherchent à reconnaître la voie par où ils passent pour aller boire. Les chasseurs creusent alors sur cette trace une fosse dont la profondeur dépasse plus ou moins la taille d'un homme ; ensuite ils fichent au centre de cette fosse un pieu solide, à sommet aminci et pointu comme une lance. Cela fait, ils garnissent l'ouverture du trou avec des rameaux longs et légers, qu'ils placent en croix les uns sur les autres, et qu'ensuite ils recouvrent d'herbe : le tout est recouvert d'une couche de terre. Lorsque des éléphants, ou des lions, des bœufs

sauvages, des buffles, des rhinocéros passent sur la fosse, le poids de leur corps fait fléchir et briser sous leurs pieds le terrain artificiel, qui tombe dans le piége avec un ou deux de ces animaux. L'animal arrive comme une masse sur la pointe du pieu, et s'embroche de lui-même; il n'a plus alors la force de se mouvoir et de chercher à se tirer de la fosse. Ceux qui ont creusé la trappe accourent et achèvent de tuer leur proie. On retire l'animal, on l'écorche, et ensuite on fait de sa chair du *cadyd,* c'est-à-dire de la viande séchée au soleil. Les Fôriens appellent le cadyd *châramyt* ou bandes, mot dérivé de l'arabe vulgaire *charmat* (découper), parce que, pour le faire, ils coupent la viande en lanières. Les chasseurs se régalent aussi d'une partie de leur chasse à l'état frais.

Lorsqu'ils prennent un éléphant, ils en retirent l'ivoire et la peau; s'ils prennent un rhinocéros, il enlèvent la corne et la peau. Dans tous les cas, ils préparent du cadyd avec la chair de ces animaux: le cadyd, comme nous l'avons vu, sert à composer certains mets, et se vend comme objet de commerce.

Chaque troupe de chasseurs a, dans les villages, ses gens affidés qui, toutes les semaines, leur portent ce dont ils peuvent avoir besoin en aliments et autres provisions; ce transport se fait à l'aide de chameaux, qui ensuite rapportent au village le cadyd, les peaux, les cornes de rhinocéros, les dents d'éléphant, etc. Les peaux sont employées à faire des boucliers et des courbaches. L'ivoire, les cornes de rhinocéros et les courbaches se vendent aux marchands, les boucliers aux soldats.

Ces chasseurs permanents paraissent très-rarement

dans leurs villages. Ils forment une caste isolée, sous le nom de *Darmoudy*. Les Darmoudy (ou mieux les Darâmidah) sont des gens sans foi et sans loi; il est dangereux de les rencontrer dans des lieux éloignés. Jamais aucun des autres Fôriens ne cherche à s'allier avec eux par le mariage. En général, les Darmoudy, sous presque tous les rapports, vivent confinés dans leur caste.

Les Darmoudy ont plusieurs moyens de surprendre le gros gibier; il en est qui emploient le nœud coulant; ils ont des cordes bien tordues et solides, faites d'écorces résistantes; ils les arrangent en anneaux assez larges, disposés en lacs. Quand l'animal vient à passer dessus, et qu'un de ses pieds se pose dans l'ouverture d'un lac, l'anneau embrasse et suit le pied, le nœud coulant se rapproche et se resserre, l'autre extrémité de la corde étant fermement fixée à de forts pieux qui sont solidement fichés dans le sol, de façon que l'animal, malgré ses efforts et ses mouvements, ne peut ni les rompre, ni les arracher. Le gibier reste ainsi empêtré dans cette espèce d'entrave, et les chasseurs le tuent aisément sur place.

D'autres Darâmidah, armés d'une ou de deux lances à large fer, se mettent à l'affût, perchés sur un arbre à feuillage épais, et sous lequel ils auront vu les animaux sauvages venir s'abriter lors de la grande chaleur du jour. Une fois ceux-ci couchés à l'ombre, le chasseur, visant le ventre de l'animal qui est étendu le plus près de lui, le perce de sa lance. Alors les autres animaux effrayés s'enfuient : le chasseur descend et achève sa proie.

La seconde classe des Darmoudy sont les oiseleurs. La chasse qu'ils préfèrent et qui leur est le plus avanta-

geuse est celle du hobârá (1). Le hobârá est un oiseau de forte taille, plus gros que le dindon, à plumage blanc nuancé très-légèrement de jaune, avec des reflets verdâtres. A l'époque du *déret* ou printemps, le hobârá devient extrêmement gras, et sa chair est tendre et délicate. Cet oiseau est friand d'une certaine sorte de ver et de petits insectes; les oiseleurs emploient ce ver et ces insectes comme appât. Voici comment ils procèdent.

L'oiseleur, ayant avec lui des cordes faites avec des tendons d'animaux, assez fines pour que l'oiseau ne les distingue et ne les reconnaisse que difficilement, se rend aux lieux fréquentés par le hobârá. Lorsqu'il aperçoit un hobârá, il attache un ver ou un insecte à l'extrémité de sa corde et fixe l'autre extrémité à un tronc d'arbre. Ensuite il va obliquement du côté du hobârá, le tourne et le fait aller peu à peu vers l'endroit où est le piége. Le hobârá se laisse sottement approcher d'assez près; il ne s'envole que lorsqu'on a la main presque sur lui. Le chasseur, profitant de cette niaise confiance, le conduit pour ainsi dire vers l'appât attaché à la corde; à peine l'oiseau aperçoit-il le ver ou l'insecte, qu'il se précipite dessus et l'avale avec l'extrémité de la corde. Ainsi pris par le jabot, il essaye vainement de s'envoler; la corde l'arrête, et le chasseur s'empresse d'aller le prendre. Puis il recommence le même manége s'il y a encore une capture à faire.

Un autre gibier très-recherché des Darmoudy est

(1) D'après Golius, et d'après les dictionnaires d'histoire naturelle, cet oiseau paraît être l'*otis tarda*, outarde houbara, *otis houbara*. P.

l'abou-tantarah (1). Cet oiseau est blanc, un peu plus gros et plus fort que le hobârá. Il a devant le cou une poche pendante, de forme presque conique, élargie par le bas, plus étroite à la partie supérieure. L'abou-tantarah, de même que le hobârá, se nourrit d'insectes.

Certains Darmoudy chassent les petits oiseaux au filet; mais ils retirent de leur chasse un bien moindre profit que les autres, attendu qu'ils se servent, pour appât, de la graine du doukhn, et qu'ils sont obligés de la renouveler souvent; ce qui est dispendieux. En effet, le menu gibier qu'ils recherchent, tels que moineaux, veuves du cap ou abou-mousa, etc., ne se laisse attirer que par la graine de doukhn. Ce genre de chasse ne se fait guère que près des courants d'eau, près des étangs; c'est là surtout qu'afflue ce gibier, et que les chasseurs vont habituellement planter leurs filets.

Le filet dont se servent les Darmoudy est un grand réseau carré long, maintenu dans sa forme par quatre bâtons de bois (voy. *pl.* III, *fig.* 25). Quatre pieux fichés en terre le fixent et servent à en diriger les mouvements. Deux de ces pieux, A, B, sont plantés dans le sol tout contre les deux angles internes du filet; les deux autres, C, D, sont le double point d'attache de deux cordes suffisamment longues, qui partent des deux angles externes. Du côté d'un des coins externes, est une autre corde longue et solide, EE, que tient en main le chasseur F. La graine de doukhn est répandue vers l'espace AB.

Lorsque le filet est placé, le chasseur, assis à quelque

(1) Serait-ce le marabou ou cigogne argala, *ardea argala?* P.

distance, attend que les oiseaux viennent ; dès qu'il les voit rassemblés en grand nombre et piquant les graines, il tire fortement à lui la corde qu'il a en main et rabat son filet sur les oiseaux ; comme le réseau est à mailles serrées, tout ce qui se trouve dessous est emprisonné, et nul ne peut fuir ; l'oiseleur arrive et s'en empare. Si dans le nombre il y a quelque oiseau qu'il puisse vendre plus cher que les autres, tels que perruches vertes, perroquets, etc., il leur arrache les pennes des ailes pour les empêcher de s'envoler, et ensuite il les met dans son *miktel* (1). S'il n'y a que des oiseaux ordinaires, l'oiseleur les tue. Puis, il répand de nouvelles graines et recommence sa manœuvre.

Lors de mon séjour au Dârfour, j'eus pendant longtemps un filet avec lequel je prenais des oiseaux sur les terrains dépendants de ma demeure, et je me régalais souvent de ce petit gibier.

Il y a des Darmoudy qui vont, dans les montagnes, à la chasse des singes à callosités et des singes ordinaires. J'ignore comment on s'empare de ces animaux. On ne fait point usage au Dârfour de la chasse au fusil, qui serait, sans contredit, la plus profitable et la plus facile.

Parmi les Fôriens riches, il en est qui achètent un esclave élevé par des Darmoudy, et ils ne l'occupent absolument qu'à la chasse. Quand l'esclave chasseur est laborieux et fidèle, il apporte à ses maîtres autant de gibier qu'ils en veulent manger. J'ai vu, chez le cheykh Mèdèny, un de ces esclaves : il s'appelait Sayd,

(1) Panier à tissu croisé fait avec des folioles de doum.

et était déjà d'un âge assez avancé. Le cheykh me dit que cet esclave avait pour devoir de lui fournir de la gazelle deux ou trois fois par semaine. Cela fit naître en moi le désir de me procurer un de ces esclaves; mais il me fut impossible d'en trouver à acheter un.

La chasse de la girafe et de l'autruche ne se fait guère que par les Arabes bédouins; tels sont surtout les Mahâmyd, les Zébédeh, les Areygât, au Ouadây; les Médjânyn, les Zeyâdyéh, les Bénou-Djerrâr, les Areygât, au Dârfour. Ils chassent à cheval ces animaux coureurs, et le plus ou moins de succès dépend du plus ou moins de rapidité des chevaux.

Lorsqu'un des cavaliers aperçoit une girafe, il s'élance à sa poursuite; une fois qu'il s'en est approché, il ne suit plus la trace pied à pied, mais il la suit par le flanc; lorsqu'il se trouve de front avec l'animal, presque côte à côte, et qu'il a ainsi l'animal à la portée de son bras, il lui décharge un coup de sabre sur les jarrets, et l'arrête sur la place.

L'autruche est moins difficile à atteindre; car elle n'a pas la course aussi précipitée que la girafe. Peu de chevaux sont capables de gagner de vitesse la girafe, qui, en quelque sorte, a la rapidité du vent.

Les Arabes bédouins du Dârfour et du Ouadây sont abondamment fournis de tout ce qu'ils peuvent désirer dans leur genre de vie. Ils ne tirent du Dârfour ou du Ouadây que du doukhn, du dourah, et des vêtements. A cet effet, et selon la proximité locale, ils transportent et vendent dans ces deux États ce qu'ils ont de surabondant en beurre, en miel, en bestiaux, en peaux d'animaux tués à la chasse, en peaux de bœufs et de

chameaux, en sacs de cuirs, en outres, en *battah*, ou vases en cuir servant à mettre du beurre ou du miel, en courbaches et cordes faites de lanières de cuir, etc. Ces sortes de cordes en cuir sont appelées par ces Arabes, *ouégueg*.

Généralement les tribus arabes et surtout celles que nous venons de citer sont riches en beurre et en miel. Ils recueillent le miel sur certains arbres où ils remarquent que les abeilles font habituellement leur demeure et construisent leurs rayons. D'autre part, la chasse fournit sans peine aux Arabes une foule d'autres avantages : chez eux, les plumes d'autruche, les cornes de rhinocéros sont en si grande abondance, qu'elles n'ont, pour ainsi dire, nulle valeur. Lorsque j'étais au Ouadây, un marchand fezzanais y vint pour acheter des plumes d'autruche. Il alla trouver le chérif Ahmed-el-Fâcy, qui, après le départ de mon père, lui avait succédé dans sa fonction de vizir auprès du sultan. Le Fezzanais demanda au chérif une lettre de recommandation pour le cheykh Chaou-Chaou, chef de la tribu des Mahâmyd, afin que celui-ci décidât ses Arabes à se mettre à la chasse de l'autruche, à des conditions et à un prix modérés. Le marchand avait apporté en argent cinquante *ryâl frank* (ou cinquante talaris (1)). Le chérif écrivit la lettre selon que le désirait le Fezzanais; celui-ci partit aussitôt avec un guide arabe et se rendit à la tribu des Mahâmyd, où il séjourna quelque temps. A son retour, il me raconta son expédition commerciale. « Quand j'arrivai à la tribu, me dit-il, on me con-

(1) Le talari vaut environ 5 fr. 40 cent.

duisit à la tente du cheykh. Chaou-Chaou me reçut avec empressement et avec politesse. Après que je lui eus remis la lettre du chérif, il m'accabla de prévenances, de bontés et de soins. Il me fit donner, pour moi seul, une tente en tissu de poil de chameau, toute tapissée et pourvue de tout ce que je pouvais désirer. Il assigna à mon service un domestique et une servante qui veillaient constamment à ce que rien ne me manquât. J'avais apporté un présent pour Chaou-Chaou; je le lui donnai; il l'accepta avec joie, et il m'en fit accepter un de sa part, et je remis ensuite au cheykh les cinquante talaris que j'avais avec moi. Il appela un certain nombre de ses Arabes et leur dit : « Cet homme est mon hôte; il est « venu se confier à moi; il désire avoir des plumes d'au- « truche. Que ceux de vous qui ont envie de gagner « quelques-uns de ces talaris partent demain à la « chasse, dès l'aube du jour. Chaque peau de *zhalym* (1) « sera payée un demi-talari, et chaque peau de *rabdah*, « un quart de talari. » Le lendemain, les Arabes se mettent en mouvement et partent à la chasse. Le premier jour, ils m'apportèrent une vingtaine de peaux de zhalym, garnies de leurs plumes. Je restai dans la tribu une vingtaine de jours, et je complétai une centaine de peaux de zhalym ou peaux d'autruches à plumes blanches.

« Chaou-Chaou les fit charger sur quelques-uns de ses chameaux, et ordonna de les transporter pour moi à Ouârah (capitale du Ouadây). Le cheykh, qui m'avait si bien accueilli, me donna encore, à mon départ, des

(1) Voyez note GG.

provisions de voyage, une grande quantité de graisse d'autruche fondue, du miel, du kényèknié, du serneh (1), du karnaou (2), etc., et tout cela en surabondance. Arrivé à Ouârah, j'y vendis près de quatre-vingt-dix peaux de zhalym, sur le pied de trois talaris chacune; ainsi, sans fatigue, je gagnai une assez jolie somme. »

La girafe ne rapporte guère d'autre profit aux chasseurs que le prix qu'ils retirent de la peau; toutefois, ils en mangent la chair à l'état frais, ou en cadyd.

Les Arabes de ces contrées sont largement pourvus de riz, de défreh, de koreyb, d'heglyg, de tamarin, de miel, de karnaou, de serneh (3). Le lait, parmi eux, est chose commune et sans valeur; ils ne peuvent employer tout ce qu'ils en recueillent, malgré la quantité considérable de beurre qu'ils préparent. Le lait de beurre qui leur reste est pour eux sans usage, et ils le jettent. Bien plus, ce qu'ils jettent de lait ordinaire est tellement abondant, que, dans la plupart des tribus et surtout chez les Rézeygât, les Macyryeh-Rouges et les Habbânyeh, les flaques d'eau et les étangs en sont blanchis et paraissent remplis de lait pur.

(1) Voyez note III. — (2) Voy. *ibidem*.
(3) Voyez chapitre des plantes du Dârfour, et la note II.

CHAPITRE IX.

Monnaies ou matières d'échange en usage au Dârfour; anneaux d'étain et étoffes employés comme numéraire. — Talari d'Espagne. — Autres objets servant de monnaie ou de moyens d'échange : kharâz, sel en bâtons; trois sortes de sel; tabac, appelé tâba au Soudan et tabgha en Barbarie; roubat ou liasses de fil de coton; coton brut; oignons; sarcloirs; damleg ou bracelets portés au-dessus du coude; doukhn; bœufs.

D'après les vérités théologiques, Dieu, qui est la Vérité éternelle, et dont les attributs sont infinis, existe par lui-même; il fixe l'époque de l'existence des êtres, et leur dispense à son gré les biens et les richesses. Il n'a nul besoin d'aucune de ses créatures, mais toutes reçoivent de sa munificence ce qui leur est utile et agréable. C'est à lui que les hommes adressent leurs désirs et leurs vœux, et tous se pressent aux portes de sa miséricorde; et lui, il tourne vers tous l'œil de sa bonté; à chacun, et à chaque famille, il accorde une part de ses dons. Toutefois, il verse de plus abondantes faveurs sur quelques-uns; par lui, les uns sont rois, les autres riches, les autres pauvres. Il a déterminé et posé les voies par lesquelles les êtres peuvent accomplir leur vie et satisfaire leurs besoins; il a voulu que, par le travail, les fatigues et les efforts, comme condition nécessaire, l'homme pût écarter et éviter la misère et les privations; mais aussi il a, par sa bonté, permis et établi les transactions commerciales entre les hommes, afin

qu'ils s'aidassent mutuellement à multiplier leurs jouissances, à accroître leur bien-être; il a répandu dans les pays civilisés l'or et l'argent comme sources de consolation et d'aisance, et comme moyens pour les hommes de se procurer une vie facile, de se nourrir et de se vêtir convenablement; enfin, il a voulu que les différents peuples eussent leurs monnaies distinctes, leurs pièces d'argent et leurs pièces d'or, métaux si chers à tous les hommes.

Mais les contrées du Soudan, privées de civilisation, plongées dans les tristes et sombres ténèbres de la nuit, comptent à peine quelques populations qui savent distinguer l'or du cuivre et l'étain du plomb; et dans les pays où les nègres trouvent l'or à l'état de poudre ou de sable aurifère, ils le vendent sous forme brute; selon eux, c'est là le meilleur moyen d'échange. Au Dârfour, surtout, il n'y a absolument en métaux que ce qu'on y importe du dehors, et même les parures des femmes, comme nous l'avons vu, se composent généralement de certaines espèces de kharâz ou de verroteries; il n'est donc pas surprenant que les Fôriens aient été si longtemps sans connaître ni monnaies d'argent ni monnaies d'or.

Dès que les hommes livrés au commerce eurent touché le sol de ces contrées, et que d'assez forts groupes d'indigènes se furent agglomérés en forme de bourgs, de villes ou de hameaux, etc., par suite du développement commercial, les Fôriens cherchèrent des moyens d'échange, afin de se procurer les choses qu'ils désiraient posséder. Ils admirent certaines substances comme valeurs monétaires; chaque contrée, grande ou petite,

adopta le moyen qui lui parut propre à le faire jouir de ce qui lui manquait.

Le premier genre de numéraire qui fut établi au Dârfour, le fut par les habitants du Fâcher, siége et résidence du sultan, et capitale du royaume. Ils prirent pour monnaie des anneaux d'étain, et ils les employèrent aux achats des choses nécessaires à la vie journalière, tels que viande, poules, parfums, bois, légumes, etc. Ces anneaux furent appelés en fôrien *târneih:* il y en a de deux sortes, l'anneau fort, dit *târneih toungâneih;* l'anneau faible, dit *târneih beiya.* L'anneau faible sert pour les achats des choses de très-mince valeur; pour les choses de prix, on a les *tékâky* (au singulier *toukkiyéh*). Le toukkiyéh est une pièce d'étoffe de coton, longue de dix pyks (1), et large d'un pyk. Cette étoffe est de deux sortes : le *chykéh,* qui est un tissu léger et lâche; le *katkât,* qui est un tissu fort et serré. Quatre toukkiyéh de chykéh valent un talari d'Espagne; quatre toukkiyéh et demi de katkât valent également un talari.

Les ventes et échanges se font encore au moyen d'objets d'une autre nature, et aussi au moyen d'esclaves. Ainsi, on dit : « Ce cheval vaut deux ou trois *sédâcy.* » On appelle sédâcy (ou un *six*) l'esclave noir qui, mesuré depuis le talon au bout inférieur de l'oreille, a six empans (c'est-à-dire six fois l'espace compris de l'extrémité du pouce à celle du petit doigt, dans le plus grand écartement des doigts de la main). Une sédâciyéh est une esclave noire de même taille que le sédâcy. Un sédâcy vaut trente toukkiyéh, ou bien six *chauter* bleus, ou

(1) Environ cinq aunes.

bien huit *chauter* blancs, ou six bœufs, ou enfin dix talaris. En général, l'achat se fait avec toutes sortes de substances et même avec quelque objet que ce soit. On ne connaît au Dârfour ni le mahboub, pièce de vingt piastres de Constantinople, ni la piastre, ni le franc, ni les kheyriyéh, pièces de neuf ou de quatre piastres d'Egypte, etc., ni aucune autre monnaie en usage dans les pays civilisés, excepté toutefois le talari ou colonnade, qu'on appelle au Soudan *abou-medfâ* (pièce à canons) (1).

Les habitants de Kôbeih, de Kebkâbyéh et de Sarf-el-Deggâg, ont, comme monnaie, le *harich,* qui est un kharâz de médiocre grosseur, vert ou bleu, et dont on fait des chapelets de cent grains. Nous en avons déjà parlé au chapitre des parures des femmes. Ce kharâz sert pour l'achat des choses communes, et remplace le târneih qui a cours au Fâcher, mais qui, dans les trois marchés de Kôbeih, de Kebkâbyéh et de Sarf-el-Deggâg, ne vaut pas seulement une gorgée d'eau. Le harich, comme monnaie, se donne depuis cinq à cent grains ou un chapelet, depuis un chapelet à dix, et au delà, indéfiniment. Le toukkiyéh vaut, sur les trois marchés que nous venons de citer, huit chapelets de harich. Les autres objets d'échange sont les mêmes qu'au Fâcher.

(1) Ce nom est aussi employé en Égypte. On a pris pour deux canons les deux colonnes de l'empreinte du talari d'Espagne. — Quant aux kheyriyéh de neuf piastres et de quatre piastres, on n'en frappe plus maintenant en Égypte. Lorsque le cheykh écrivait ce chapitre, il y a environ quatre ans, on n'avait pas encore renoncé à frapper les kheyriyéh de neuf et de quatre. Aujourd'hui, on n'en frappe plus que de cinq, dix et vingt piastres. P.

Digitized by Google

A Guerly, et dans toute la contrée aux environs, à une assez grande distance, le *falgo* sert de monnaie. Le falgo est du sel en bâtons préparé artificiellement. On retire du sol le sel à l'état brut et mêlé de terre, on le verse ensuite dans l'eau, et on l'y laisse fondre pour en séparer et faire précipiter la terre et les impuretés; on décante et on fait évaporer la plus grande partie de l'eau. Ensuite on verse le liquide ainsi concentré dans de petits moules en terre cuite, de figure cylindrique, à peu près gros comme le doigt; le sel s'y solidifie en se refroidissant, et prend la forme de doigt ou de cylindre. J'ai vu les lieux d'où l'on retire ce sel, et j'ai vu également les vases où on pratique l'évaporation, qui ressemblent à de grands pots de terre ou marmites d'Europe.

J'ignore d'où est venu aux Fôriens ce procédé de fabrication. Les naturels du pays l'ignorent aussi. Tout ce qu'ils disent, lorsqu'on leur en demande l'origine, se réduit à ceci : « Nous avons vu nos pères pratiquer ce procédé, et nous faisons comme eux. Nous ne savons pas qui l'a inventé. » Je me suis procuré de ce sel falgo, j'en ai acheté, je l'ai goûté, et je lui ai trouvé une saveur agréable, différente de la saveur du sel ordinaire naturel. Il est gris et opaque.

Il y a au Dârfour trois sortes de sel : le sel falgo, le sel zaghâouy retiré, à l'état naturel, du puits de Zaghâouy; le sel mydaub ou des monts Mydaoub, sel naturel aussi, c'est-à-dire auquel on ne fait subir aucune opération artificielle; il est d'une couleur rouge de sang; on l'exploite en masses arrondies et presque grosses comme de moyennes meules de moulin, et d'un poids tel qu'un chameau ne saurait en porter deux. Plus agréable que les deux es-

pèces précédentes, il se vend beaucoup plus cher. J'ignore quelle est la cause de sa coloration. L'une des deux premières espèces, le falgo, est moins chère que le mydaub; l'autre, le zaghâouy, est la moins chère de toutes.

Aux marchés du canton de Guerly, comme nous l'avons indiqué, la monnaie en crédit est le falgo, pour les choses de bas prix. A Kôbeih, c'est le harich, et au Fâcher, le târneih. On achète, en donnant le falgo, non à la mesure ou au poids, mais au nombre de bâtons ou doigts. Ainsi l'on achète pour un, deux, trois falgo, etc. Les autres matières d'achat, à Guerly, sont les mêmes que dans les autres marchés.

A Kouça, le tabac sert aussi de monnaie. Par une singulière homophonie avec le nom européen, les habitants du Dârfour l'appellent, dans leur langage, *taba*. Bien plus, ce nom de *taba* est commun dans tout le Soudan. Au Fezzân et à Tripoli de Barbarie, on l'appelle *tabgha*.

J'ai lu une *cassydah*, ou pièce de vers, composée par un Bakride ou descendant de la famille du khalife Abou-Bekr, afin de prouver que fumer n'est pas pécher. Ces vers, je crois, datent d'environ le milieu du neuvième siècle de l'hégire. En voici quelques-uns:

« Dieu tout-puissant a fait sortir du sol de notre pays une plante « dont le vrai nom est *tabgha*. »

« Si quelqu'un, dans son ignorance, te soutient que cette plante « est défendue, dis-lui : Comment prouves-tu ce que tu « avances? Par quel verset du Coran? »

« Cette plante n'enivre pas, et pour cela, Dieu ne l'a pas réprou- « vée. Où donc as-tu pris ta parole de condamnation? »

« Si tu aspires la fumée du *tabgha*, elle te réjouit et te soulage;

« mais pour cela, n'oublie jamais de dire, avant la première « bouffée : *B-ism Illah* (1)! »

« Puis, lorsque tu as fini, dis : *El-hamdou l-Illahi Ouahda-ho* (2). « Car cette glorification au Seigneur attire toujours d'abon- « dantes bénédictions. »

Le *taba* de Couça, employé comme monnaie, est en forme d'entonnoir. On cueille les feuilles encore vertes, on les pile dans un mortier de bois jusqu'à les réduire en une masse pâteuse; on en façonne alors des entonnoirs ou cônes vides que l'on fait sécher et qu'ensuite on met en circulation au marché. Ils servent pour l'achat des choses communes. Ce *taba* a une odeur tellement forte, qu'en le flairant on éprouve parfois une sorte de vertige. Les cônes de tabac diffèrent de volume; les grands sont comme de grosses poires, et les autres comme de petites poires.

A Kéryo, à Ryl, à Chaiyriyéh, on a pour monnaie les *roubat* ou liasses de fils retors de coton. Ces fils ont dix pyks de long, et chaque liasse n'est composée que de vingt fils. Les *roubat* servent aux achats des choses de modique valeur. Pour les objets de vil prix, on les achète en donnant, en échange, du coton brut, tel qu'il est quand on le cueille, avec la capsule même dans laquelle il est renfermé; on en donne une, deux ou trois onces, non par pesée, mais approximativement et à l'estime. Quant aux choses d'un prix plus élevé, elles se paient de la même manière que dans les autres marchés.

A Noumleh et dans ses environs, les oignons sont la monnaie usitée pour se procurer les choses de médiocre

(1) Au nom de Dieu. — (2) Louange au Dieu unique.

valeur. On se sert encore pour cela de coton brut et des *roubat* ou liasses de fils de coton. Les autres objets s'achètent avec les toukkiyéh ; on ne connaît ni les chauter, ni les talaris.

Au marché de Râs-el-Fyl, on a pour monnaie le *hachâchah* ou sarcloir. C'est une plaque de fer portant une douille, et ayant la forme représentée *pl.* III, *fig.* 26. On assujettit un manche en bois dans la douille et on a ainsi un instrument pour couper les mauvaises herbes dans les terres ensemencées : cet instrument est ainsi nommé du mot arabe *hachych* (herbe). Au moyen du sarcloir, on achète les choses de mince valeur ; les prix se font de un à vingt sarcloirs ; au delà, on achète avec le toukkiyéh, avec le chauter, comme dans les autres marchés.

Au Témourkeh, on se sert de *damleg* cylindriques en cuivre comme monnaie, pour les achats d'objets de quelque valeur; les kharâz, longs et rayés, appelés *khaddour*, servant pour les choses de peu de prix. Nous avons défini les damleg et les khaddour, à l'article des *parures*.

Dans le Gauz, qui est la partie Est du Dârfour, la principale matière d'échange est le doukhn, pour les achats modiques. On le donne, ou par poignée, ou bien à la mesure des deux mains rapprochées jusqu'à un demi-*modd* (1). Les choses de quelque prix

(1) Le *moudd* ou *modd*, mot qui rappelle *modius* latin, est, dans le sens que le cheykh veut donner ici, le *malouéh* actuel d'Égypte, ou demi-*roub'*; le roub' est plus que le sixième de la mesure dite double-décalitre. P.

quelque prix s'achètent au toukkiyéh et au talari, comme sur les autres marchés.

Dans un très-grand nombre d'endroits, on échange des marchandises contre des bœufs, comme monnaie, et l'on dit, par exemple : ce cheval vaut dix, vingt bœufs.

Il est digne de remarque que presque chaque contrée du Dârfour a des monnaies particulières et diffère des autres dans l'appréciation des matières d'échange : ainsi, dans une contrée, on regarde comme objet de valeur ce que dans d'autres on considère comme chose de vil prix. A la vérité, le sultan n'a jamais ordonné de suivre pour les échanges, un mode uniforme, dans tous les marchés; il en résulte que chaque localité demeure attachée à ses habitudes. Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet : ce que j'ai dit suffit pour en donner une idée précise.

CHAPITRE X.

Plantes du Dârfour. — Culture; saisons; mois. — Pluies; orages. — Propriétés singulières de certaines plantes. — Raciniers ou botanistes. — Le sorcier Bakourloukon; du nârah pour les charmes; racines pour les maléfices; magie; métamorphoses. — Anecdotes merveilleuses. — Les sorciers du Témourkeh. — Métempsycose; hommes à métamorphoses; translations instantanées à de grandes distances. — Divination par figures tracées sur le sable; devins au sable, ou sableurs. — On me prédit ce qui m'arrivera au Ouadây. — Procédé pour la divination par le sable; sens des seize figures divinatoires.

Sachez que Celui qui échappe à ces questions : « Quand a-t-il commencé? où est-il? comment est-il? Celui qui est toujours pur de méfaits, d'injustice et de tyrannie, a distribué les êtres dans le monde, a tout équilibré, a posé chaque chose à son rang d'ordre. C'est lui qui a distribué les rigueurs des frimas aux régions du Nord, et les violentes chaleurs aux régions du Midi. Mais, par sa bienveillante bonté pour les hommes, il a fait don aux peuples du Nord, de vêtements chauds, de demeures impénétrables au froid; et portant son œil de clémence et de douceur sur les peuples du Midi, il leur a donné les pluies au milieu des ardeurs de l'été. Parmi ces derniers sont nécessairement les habitants du Dârfour; aux jours de l'été, quand la soif s'allume par la chaleur, d'abondantes pluies, par la grâce de Dieu bon et compatissant, viennent éteindre les feux brûlants de l'atmosphère.

Les Fôriens, pendant leur saison d'automne, qui répond à notre été, profitent des pluies pour faire leurs semailles. C'est probablement à cause de ces pluies, trop considérables, qu'ils ne sèment généralement ni blé, ni orge, ni fèves, ni lentilles, ni pois chiches. On ne trouve pas non plus au Dârfour ni l'abricot, ni la pêche, ni les pommes, ni les grenades, ni les olives, ni les prunes, ni les poires, ni les cédrats, ni le limon doux, ni l'orange, ni l'amande, ni la noisette, ni la pistache, ni la noix, ni le fruit du sorbier, etc. On y cultive le *doukhn*, dont les Fôriens font leur principale nourriture et dont ils nourrissent aussi leur bétail, les chevaux, les ânes, etc. (1).

Ils cultivent également le *dourah* (2), dont ils ont plusieurs variétés. Ils appellent le dourah ordinaire du nom de *mareig* (3). Ils en ont une variété qu'ils nomment *azyr* et qui est un dourah rouge; une autre qu'ils appellent *abou-chalaulau*, et qui est un dourah blanc; une troisième qu'ils distinguent sous le nom de *abou-abât*, et qui est le dourah connu en Egypte sous le nom de *dourah-châmy* ou dourah de Syrie.

L'abondance des pluies ne permet de cultiver le blé que sur les monts Marrah. On en sème aussi dans les districts de Kôbeih et de Kebkâbyéh; mais, comme nous l'avons déjà dit, on est obligé, dans ces deux dernières localités, d'arroser avec l'eau des puits jusqu'à l'époque de la moisson.

(1) Voyez, pour les plantes indiquées dans ce chapitre, la note II.

(2) *Holcus sorghum*.

(3) *Sorghum cornuum*. Ce mot, en arabe régulier, doit se prononcer *zourah*; il s'écrit par un *zâl*.

Le *doukhn*, au Dârfour, est de deux sortes : le doukhn ordinaire et le *denby* ou *dinby*. Le dinby est cultivé principalement sur les monts Marrah, et seulement par les Fôriens d'origine, c'est-à-dire les Fôriens qui ne parlent pas l'arabe. Le dinby a le grain comme le doukhn commun, mais il est blanc au lieu d'être jaune, son épi est plus gros, et il mûrit environ vingt jours plus tôt. On en sème peu dans les plaines. Il est bien moins recherché que le doukhn jaune.

Quant au *dourah*, les Fôriens n'aiment que celui qui est blanc, et encore ils n'en mangent pas beaucoup. Ils sèment peu d'*abou-abât*; c'est en quelque sorte pour le seul plaisir d'en avoir au cas qu'il leur prenne envie d'en manger; mais ils n'en font jamais de grandes provisions : ils le mangent fricassé.

L'*azyr* a peu d'attrait pour les Fôriens; il n'y a que les malheureux qui en usent, et encore seulement lorsqu'ils n'ont rien autre chose à manger.

Dans les étangs, et dans les endroits où l'eau séjourne quelque temps, le *riz* croît sans culture. Au printemps, les habitants des pays circonvoisins vont le récolter et en font leurs provisions. Le riz cuit au lait est pour eux un mets de régal.

Le *défreh*, ou *défrey*, a une grande ressemblance avec le riz, mais il a le grain plus petit, un peu plus aplati, et est d'un beau blanc. Il est préféré au riz.

Les Fôriens cultivent beaucoup de *semsem* (sésame). Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils n'en retirent pas d'huile; ils le mangent en grain, et l'incorporent à un grand nombre de mets.

Le miel d'abeilles est très-abondant au Dârfour ; mais on ne retire que peu d'avantage des rayons ; on en extrait le miel et on jette la cire. Cependant, plus que partout ailleurs, on a besoin au Dârfour de ce moyen d'éclairage, parce qu'ils n'ont pas l'huile de sésame, et qu'on ne s'éclaire dans les maisons qu'avec une sorte de bois gras. Le bois est en quantité considérable, mais on n'en prépare jamais de charbon ; on ignore même ce que c'est que du charbon.

On sème souvent à la fois, dans les mêmes champs, des haricots, des pastèques, du dourah. Les haricots ressemblent à ceux d'Egypte, seulement ils sont plus gros, et approchent du volume de la fève d'Egypte. Les pastèques sont généralement petites, et à peu près comme celles qu'on trouve dans les plants de pastèques au bord du Nil, sur l'arrière-saison, et qui, n'ayant pu mûrir à point, ont la chair incolore. Celles du Dârfour, même au degré de parfaite maturité, sont toujours petites : on en fait une très-grande consommation.

1° On les mange fraîches, comme en Egypte ; après avoir mangé la chair, on boit l'eau qui reste dans l'écorce. On ne coupe pas la pastèque par tranches, mais simplement en deux parties ; avec les doigts on en sépare le cœur par morceaux.

2° On enlève l'écorce de la pastèque avec un couteau, puis on coupe la pastèque en quatre, et on la met à sécher. On en conserve à cet état de dessiccation une très-grande quantité ; lorsqu'on veut s'en servir, on en pile les fragments dans un mortier de bois, et on en fait une farine dont on prépare les *haçou*, sorte de sorbet

un peu épais que l'on appelle au Dârfour *médydéh* (1). Parfois on mange aussi les pastèques sèches, sans les piler ni les faire cuire.

3° On recueille des provisions considérables de graines de pastèques; quand on veut en préparer une nourriture, on les concasse et on en sépare les parcelles d'écorce en soufflant dessus, à mesure qu'on agite le tout sur une sorte de van ou de plateau. La graine, ainsi mondée, se mêle à différents mets, ou bien sert à préparer des *médydéh*.

On sème beaucoup d'oignon, d'ail, de poivre à petit grain, diverses variétés de concombres, et deux espèces de *couthâ*. Le *kousbarah* ou la coriandre, le *habb-rechâd*, sont en culture dans les terres des environs de Kôbeih, de Kebkâbyéh, et dans les vallées de la chaîne des Marrah. A Kôbeih et à Kebkâbyéh, on récolte aussi le *khyâr* ordinaire, le *faccous* long ou concombre long, les *bâdindjân* ou pommes d'amour, les *melokhyéh* et les *bâmyéh*. On trouve rarement ailleurs ces légumes. Voici toutefois une exception pour les bâmyéh.

Entre Marboutah et le Fâcher, s'étend la grande vallée de *Kou*. Elle est inondée en automne, par suite des pluies abondantes, lesquelles y amènent des torrents d'eau de tous côtés; on ne peut la traverser, à moins de savoir parfaitement nager, car le courant y est alors extrêmement rapide et fort. Quand cette vallée a été couverte, pendant un certain temps, par les eaux qui ont débordé du bas-fond et ont ainsi arrosé les plaines adjacentes aux deux rives, ces eaux opèrent leur re-

(1) En Europe, cela s'appellerait une crème.

traite, et peu après on voit pousser sur tout le terrain découvert une quantité extraordinaire de bâmyéh. De tous les pays voisins, on vient les cueillir. Chacun fait ensuite sécher sa récolte, et la met en réserve pour s'en nourrir toute l'année.

Cette vallée de Kou s'étend à l'est, presque jusqu'aux limites du Dârfour, à partir des monts Marrah près desquels elle commence. Les deux rives du torrent sont bordées d'une haie de *sant* (1). Au temps du débordement, les eaux inondent les environs à plus de deux lieues de chaque côté. Toutefois, çà et là, des saillies ou bancs de sable rétrécissent plus ou moins cette étendue; et même, en quelques endroits, la surface est comme étranglée au point de ne pas dépasser de beaucoup une ou deux fois la largeur du *Khalyg* (1). Il faut environ une quinzaine de jours pour parcourir les sinuosités de la vallée de Kou, lorsqu'elle est inondée. J'ai plusieurs fois traversé cette vallée, entre le Fâcher et le Marboutah ; là, elle a une assez grande largeur.

On cultive au Dârfour une sorte de fève dont la silicule se développe et mûrit sous terre. Elle diffère totalement de la fève connue aujourd'hui en Égypte sous le nom de fève du Sennâr. Celle-ci est grise, et celle du Dârfour est ou rouge-clair, ou jaunâtre, ou blanche, ou couleur chocolat.

En fait d'arbres, les Fôriens n'ont de commun avec l'Égypte que le dattier, et encore ne le trouve-t-on guère que dans les territoires de Kôbeih et de Keb-

(1) *Mimosa nilotica.*

(2) Canal qui traverse le Caire. Ce canal n'a au plus qu'une vingtaine de pieds de large.

bâbych, au Sarf-el-Deggâg, et aussi à Noumléh, comme je l'ai déjà indiqué en parlant de mon excursion au petit Mont-Marrah. A Noumléh, on rencontre des bananiers, et à Guerly, des limons acides. Les autres arbres du Dârfour croissent naturellement sans culture.

Un des arbres les plus utiles dans les contrées du Soudan oriental est l'*heglyg*, appelé plus régulièrement *thlyleg*. Il y en a deux variétés, l'*heglyg jaune* et l'*heglyg rouge*, ainsi nommée de la couleur du fruit, qui est du volume des *bousr* ou dattes de grosse espèce. L'heglyg est de la taille et de la force du sycomore d'Égypte. Ses feuilles sont légèrement ovales, son fruit a une saveur douce mêlée d'un peu d'amertume, et une odeur qui lui est particulière. Il a une enveloppe blanche, sorte d'écorce assez mince, et qu'on enlève pour le sucer. Cette écorce est séparée, d'un assez gros noyau, par un parenchyme tendre qui se détache aisément par la succion ou par le lavage à l'eau. Le noyau est de couleur blanche, et sert de réceptacle à une amande semblable à celle du pin, dont elle a la forme et la blancheur; la graine de l'heglyg est plus grosse et elle est amère. En la laissant macérer dans l'eau deux ou trois jours, et changeant l'eau chaque jour, on enlève à cette amande son amertume. Ainsi préparée, on la sale, ou on la grille, ou on la fait cuire avec du miel. Quant au fruit de l'heglyg rouge, en particulier, on en retire le parenchyme frais et bien mûr, on le mêle avec de la gomme, et on en pétrit une pâte qui a un goût doux-amer assez agréable. Le fruit de l'heglyg se prépare d'un grand nombre de manières.

Nul arbre ne présente aux Fôriens autant d'avan-

tage que l'heglyg; on fait usage de toutes ses parties. On cueille les jeunes pousses tendres des feuilles pour en assaisonner les mets. Lorsqu'un individu a une plaie vermineuse, on mâche de ces feuilles jusqu'à ce qu'elles soient en pâte, et on applique cette pâte en guise d'emplâtre. La plaie se purge de ses vers, se débarrasse de ses chairs putrides, et marche bientôt à la guérison. Le fruit vert du heglyg, pilé dans un mortier de manière à le réduire en pâte, sert pour laver les vêtements; il fait mousser l'eau comme du savon, et enlève les impuretés et les taches; mais si les vêtements sont blancs, il leur laisse une légère teinte jaune. Hors de la saison des fruits, on se sert, pour le lavage, des racines de l'arbre, on les pile, et l'on a le même résultat qu'avec les fruits.

Le bois de l'heglyg s'emploie pour éclairer les maisons pendant la nuit. Il remplace assez bien nos moyens d'éclairage, car il ne donne pour ainsi dire pas de fumée. Avec ce bois, on prépare encore des planchettes, sur lesquelles on trace des lettres et des mots pour apprendre à lire aux enfants. Enfin, la cendre de ce bois fournit le *kanbau*, sel liquide ou saumure, légèrement amère, qui peut servir pour l'assaisonnement : au Dârfour, le sel est cher et très-rare.

Le *nabk* ou *nabg* est de deux sortes, le *nabk arabe* ou ordinaire, et le *nabk karnau*. Celui-ci a le fruit plus gros et plus charnu que le premier, et coloré d'une teinte différente ; quand il est mûr, ce fruit est jaune ; celui du nabk arabe est coloré comme la pomme.

Les Fôriens retirent beaucoup plus d'avantages du karnau que du nabk arabe. Ils font avec le fruit une

pâte qu'on met en forme de gâteaux ronds, et dont on se sert comme astringent dans les diarrhées. On enlève l'enveloppe extérieure du fruit, puis on pétrit la pâte qu'ensuite on fait sécher, et qui sert assez souvent d'aliment. On casse encore le noyau du fruit pour en extraire la double amande, dont chaque grain est très-petit, et a son locule à part. On fait sécher ces amandes par insolation, puis on les fait cuire avec du miel, ce qui donne un mets appelé *kéniéknié* qu'on mange en morceaux comme une sorte de bonbon. On emploie les feuilles du nabk karnau contre les vers *ulcérants*, parasites, ou vers intestinaux. Pour cela, le malade mâche ces feuilles, et il doit avaler alors sa salive; les vers périssent et ils sont chassés par les selles.

Le *tébeldy* (1) est un grand arbre à tronc creux, et d'un diamètre considérable. Il croît naturellement dans les campagnes et les plaines. Lorsque les Arabes errants sont pressés par la soif, dans les temps de chaleur et de sécheresse, ils vont chercher l'eau qui s'amasse pendant les pluies dans les troncs des tébeldy, et ils s'en désaltèrent.

Le tébeldy a un fruit allongé, ovale, du volume des *kouz* ou grands verres en fer-blanc dont on fait usage en Égypte. Il a dans son intérieur des graines grosses comme des lupins, et rougeâtres comme celles du caroubier; elles sont revêtues d'une pulpe blanche, acidule, très-légèrement amère; ceux dont le ventre est relâché avalent cette pulpe, qui se mêle à la salive et a la propriété de resserrer. On en prépare aussi une crème excellente.

(1) Baobab. Voyez note JJ

Le *doulab*, appelé en Égypte *gauz-hindy* ou *djauz-hindy* (1), ne se trouve que dans les provinces sud du Dârfour, cet arbre y porte le nom de *déleib*. Il atteint et même dépasse la taille du dattier, et donne pour fruit une grosse noix qui renferme une sorte de lait excellent, d'un goût agréable et savoureux, surtout si ce fruit n'est pas trop mûr.

Le *hommeid* est un arbre épineux et des plus robustes. Son fruit, blanc-jaunâtre, est d'un goût acidule agréable, et ressemble à une grosse pomme, mais il a un noyau.

Le *daum* ou *dâm*, connu aussi dans la Haute-Égypte, porte ici le nom de *moucl*, qu'on prononce *mougl*.

L'*andourâb* est un arbre de hauteur et de grosseur moyennes, dont le fruit ressemble au *raisin de loup*, ou baie de la morelle, si ce n'est qu'il est d'un rouge vif; le fruit est sans noyau, d'un goût très-agréable, et mûrit au commencement du *dèret*, c'est-à-dire du printemps, ce qui est le commencement de l'automne en Egypte.

Le *gueddeim* a à peu près l'aspect du grenadier; son fruit, d'une saveur douce et agréable, est petit, composé de deux drupes jumelles accolées entre elles (à la manière du fruit du fusain), et couvertes d'une pellicule rouge-clair : chaque drupe a un assez gros noyau. Je ne connais aucun fruit auquel je puisse comparer celui du gueddeim.

Le *moukkhaît* est un arbre de petite taille, donnant un fruit gros comme celui du nabk ordinaire, et ayant un goût amer. Pour dépouiller ce fruit de son amertume,

(1) Noix d'Inde, coco.

on le laisse deux ou trois jours dans l'eau, ensuite on le saupoudre de sel. On le mange cuit; parfois on le fait simplement sécher, après l'avoir retiré de l'eau de macération, et on le réduit en farine, puis on en prépare sur le feu une bouillie épaisse : c'est une ressource pour les temps où les vivres sont chers et rares.

Le *loûlou* est à peu près de la taille et de l'apparence du noyer (l'*arbre à œil de chameau*). Le fruit du loûlou ressemble assez bien au marron, dont il a la couleur et la grosseur, mais avec une nuance plus claire, et il est rond comme une noisette, tandis que le marron est légèrement aplati : sa chair est légère et moelleuse. Cet arbre habite l'extrémité sud du Dârfour, vers le Dar-Fertyt. Là, on extrait de son fruit une huile qui m'a paru avoir une grande analogie, pour l'apparence, avec l'huile dite *syrig* (huile de sésame), et, pour le goût, avec l'huile d'olive. Les habitants du pays l'emploient pour s'oindre le corps et pour préparer certains mets.

Le *caroubier* et le *figuier-sycomore* (1) se trouvent aussi au Dârfour, mais chétifs, et n'y sont d'aucune utilité.

Les Fôriens cultivent deux sortes de *coton* : l'un est particulier au pays, ils l'appellent *coton arabe ;* l'autre est un *coton indien* qu'ils nomment *laouy*. Ces cotons leur sont d'une immense ressource; ils s'en font toutes sortes de vêtements; ils s'en servent aussi comme d'une monnaie, selon que nous l'avons dit dans le chapitre précédent.

Le Dârfour est peuplé d'une très-grande quantité

(1) Guemmeiz.

d'arbres à fruits. Je n'ai mentionné ici que les plus remarquables et les plus utiles.

L'*òchar* est un arbrisseau dont les différentes parties s'appliquent à divers usages; il est de taille peu élevée, et a des rameaux abondants. Son bois est revêtu d'un enduit gras particulier, et qui, pressé entre les doigts, s'éparpille. La feuille est grande; lorsqu'on la casse ou qu'on la détache de l'arbre, elle laisse suinter une liqueur blanche, laiteuse. Le fruit est arrondi, rempli d'une sorte de duvet ou de bourre fine, soyeuse, tellement légère qu'elle s'envole au plus faible vent. Le suc laiteux d'òchar, mis sur la peau d'un animal, en fait tomber le poil. On file l'écorce de cet arbrisseau, et l'on en retire des fils fins comme de la soie : ce fil sert à recoudre et réparer les outres. Cette même écorce filamenteuse sert à fabriquer des cordes pour lier les fardeaux; la bourre soyeuse du fruit est employée par les porteurs d'eau pour boucher momentanément leurs outres percées.

Lorsque quelqu'un a volé un âne ou un cheval, et qu'il veut changer la couleur de son poil, il frotte l'animal en différents endroits avec le suc d'òchar. Le poil primitif tombe, et est remplacé par du poil blanc, de sorte que le propriétaire de l'animal ne peut plus le reconnaître. Toutefois, certains individus acquièrent assez d'expérience pour distinguer la fourberie.

Le bois d'òchar est aussi léger que celui du *kafal*. J'ai vu des Fôriens en employer le charbon pour noircir et préparer la poudre à tirer. Au jardin botanique de l'école de médecine d'Abou-Zâbel, il y a un òchar. On en trouve un grand nombre dans le Sayd.

Le *hachâb* est le gommier épineux sur lequel on recueille la gomme arabique. Plusieurs fois j'ai pris sur cet arbre de la gomme encore molle; elle s'allongeait comme de la gomme élastique. Le hachâb aime les lieux secs et sablonneux.

Le *sant*, connu encore sous le nom d'*arbre du carazh* ou *du caradh*, est un arbre épineux et robuste, dont le fruit est une gousse; pulvérisé, il constitue le carazh.

Le *kitir* est encore un arbre épineux, à feuillage abondant; ses épines sont en forme de hameçon. Il sécrète aussi une gomme, mais bien inférieure à celle du hachâb, et moins recherchée.

Le *talhh* est de la même famille végétale que le sant; il dépasse en hauteur la taille de l'homme. Il a l'écorce rougeâtre, et est armé d'épines de la longueur de fortes aiguilles. Les feuilles sont formées de folioles très-petites.

Le *seyâl* est à peu près de la même hauteur que le talhh; il a l'écorce verdâtre avec une nuance de blanc. Il porte des épines blanches : les feuilles se composent de plusieurs petites folioles.

Le *laôt* est un petit arbre à épines courtes, à feuillage touffu. Les feuilles ne perdent jamais leur verdure, même en se desséchant. Quand on enlève l'écorce du laôt, et qu'on la flaire, on lui trouve une odeur repoussante toute particulière.

Le *kafal* est un arbre de montagnes, et d'une taille moyenne.

Le *harâz* est un arbre épineux d'une grosseur et d'une hauteur remarquables. Le tronc prend un développe-

ment tel que deux hommes ne peuvent l'embrasser de toute l'étendue de leurs bras. Son vaste feuillage peut abriter du soleil une réunion d'au moins cent individus.

Plusieurs arbres (dont on ne mange pas le fruit) servent aux Fôriens pour différents usages, et fournissent surtout du bois pour les constructions. Le *sant*, par exemple, donne, comme je l'ai dit tout à l'heure, le *carazh* qu'on emploie au tannage des cuirs. Des grandes branches du sant, on fait des appuis ou poteaux pour soutenir les habitations. L'écorce du laôt sert à lier et maintenir les branchages dont on compose les couvertures des toits. Les branches du laôt entrent dans la composition de ces couvertures et dans celle des *saryf* ou clôtures qu'on élève tout près des huttes. Le kitir et le hachâb fournissent, outre la gomme, les branchages qui, débarrassés de leurs épines, servent à construire les *zarybéh* ou clôtures dressées à certaine distance des habitations comme enceinte extérieure, et aussi comme bercail pour les troupeaux. Généralement chaque demeure a son zarybéh à l'extérieur, et souvent chaque hutte a un saryf particulier. Le *saryf* représente le *tuzluk*, ou toile protectrice extérieure, qui entoure une tente pour garantir du vent et de la poussière.

Les huttes sont presque toutes, comme que nous l'avons dit ailleurs, en tiges de doukn. Il y en a de construites en tiges fines ou roseaux de *marhabeib*; ce sont celles des riches et des grands personnages. Le marhabeib a sa tige lisse, pour ainsi dire sans nœuds, aussi fine que du petit jonc de nattes, d'un blanc légèrement jaunâtre, et exhalant une odeur aromatique, surtout quand la pluie l'arrose.

Digitized by Google

Je n'ai plus que peu de chose à dire sur les végétaux du Soudan. Arbres, arbrisseaux ou plantes, ils sont en nombre immense : il me serait impossible d'en signaler ou d'en énumérer toutes les espèces. Qui a pu jusqu'aujourd'hui les connaître? Pour moi, je n'en puis indiquer que certaines variétés, les plus connues de toutes, celles qu'on rencontre en quelque sorte à chaque pas, et que tous les habitants de ces contrées ont distinguées par des noms spéciaux. Et puis, lorsque j'étais au Dârfour et au Ouadây, j'étais jeune encore, enveloppé du voile de l'ignorance, surtout en botanique. Le long temps que j'ai passé dans ces pays, mes courses fréquentes de tous côtés m'ont procuré l'occasion de prendre quelques notions générales, et de savoir les noms d'un certain nombre de plantes; mais je suis incapable de déterminer ces plantes par leurs dénominations et leurs caractères scientifiques. Je ne saurais donner que des descriptions très-brèves.

Le *chaou* est un arbre qui varie de taille; on le rencontre, généralement, peu élevé, c'est-à-dire ayant la hauteur de l'homme au moins. Son écorce, dans ce cas, est d'une nuance plus verte que lorsque l'arbre est grand. Dans les individus les plus hauts, sa nuance est un gris de poussière tournant au blanc assez marqué. Lors de la fructification, le chaou se garnit de fruits rassemblés en une sorte de grappe (en ombelle renversée, ou peut-être en corymbe renversé). Les naturels du pays mangent ces fruits; chaque grain est du volume d'un petit raisin, noir quand il est parvenu à maturité parfaite, mais d'abord vert et plus tard rouge. Il a un goût douceâtre mêlé d'une certaine saveur qui a quel-

que chose de répugnant. Autant que je me le rappelle, le chaou a la feuille ovale ou à peu près, également verte en dessus et en dessous.

Le *battoum* est un arbre de haute taille, d'un aspect comme poudreux; le tronc est vigoureux et épais, et le bois dur. Les feuilles sont petites, ovales et dentelées; le tronc, surtout vers le bas, est fendillé de crevasses confuses. Les fruits du battoum se groupent, comme ceux du chaou, en sortes d'ombelles, mais les pédoncules sont plus allongés, et le grain est plus petit. Le tronc de l'arbre dépasse en hauteur deux fois la taille de l'homme, et les rameaux sont extrêmement abondants.

L'*ébénier* est de moyenne grandeur; il est revêtu d'une écorce d'un vert foncé. Ce qu'on appelle l'ébène est le bois de cet arbre. Lorsqu'on enlève l'écorce fraîche, on met à découvert un bois noirâtre dont la teinte est peu foncée; mais, par la dessiccation, ce bois acquiert une nuance plus franche et plus noire. La plus belle ébène est celle qu'on retire des racines de l'arbre. L'ébénier ne se trouve pas au Dârfour; les Fôriens reçoivent l'ébène du Dâr-Fertyt.

Le *gôkhân,* ou *gôghân,* est aussi un arbre du Fertyt; il porte un fruit du volume d'une grosse noisette, d'un goût assez agréable, mais sec et un peu coriace.

Le *gàgà* ne s'élève qu'à une hauteur moyenne. La couleur du tronc est rougeâtre; ses rameaux sont peu nombreux, et portent de longues épines; la feuille est arrondie, profondément dentelée; elle est sessile, et semble être collée aux branches par sa base, tant est court le pétiole. Le fruit du gàgà a l'aspect de celui du sorbier, mais il est dur, sec et coriace. Chaque fruit a,

a, je crois, quatre locules séparés par des cloisons.

Les Fertytes, qui habitent le vaste espace situé au sud du Dârfour, et qui sont idolâtres, ont chez eux le *ganâ* (kanâ). Cet arbre leur fournit un très-joli bois dont ils font des hampes de lances qu'ils expédient au Dârfour. Presque toutes les lances des Fôriens de distinction sont en bois de ganâ.

Parmi les plantes douées de propriétés remarquables, il y a le *kyly*, arbre de taille moyenne, sans épines, donnant un fruit ligneux qui a la forme de celui du sorbier, et qui, pour la couleur, ressemble à la grenade amère desséchée. C'est ce fruit qui, infusé ou macéré dans l'eau, donne la *liqueur d'épreuve*, pour reconnaître la culpabilité ou l'innocence d'un accusé : nous en avons déjà parlé.

Le *châlaub*, arbrisseau à bois flexible, a ses rameaux très-nombreux, souples et déliés; ils s'allongent considérablement, s'entrelacent, se serrent entre eux de manière à former un massif qui semble comme feutré. Le fruit ressemble à la datte encore verte, mais il est sans noyau et sans pépin. Le châlaub a un suc laiteux, légèrement visqueux, d'un goût qui est d'abord douceâtre, puis devient âcre : il est toujours vert, même desséché. Si, après avoir bu du *vin* (du Meryceh, etc.), on mâche des feuilles ou des tiges tendres du châlaub, la bouche, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, perd son odeur vineuse.

Le *dagarah* est une plante herbacée qui se plaît dans les terrains secs et durs; les feuilles en sont petites et légèrement arrondies. Dans les ophthalmies aiguës avec gonflement des paupières, on emploie comme médica-

ment le suc frais des feuilles du dagarah. On pile ces feuilles dans un mortier, on presse la masse pilée, et on en fait ainsi tomber le suc dans l'œil malade. Par cette médication répétée matin et soir pendant trois jours de suite, la guérison est certaine : j'en ai fait l'expérience sur moi-même.

Une fois, non pas lorsque j'allai visiter les monts Marrah, j'étais au marché de Noumleh, j'eus occasion de manier du poivre; je le tenais à la main depuis quelques instants, quand un coup d'air me le souffla à la figure. Je me frottai les yeux avec la main, sans penser que j'avais du poivre aux doigts. Je ressentis aussitôt une vive douleur aux yeux; ils s'enflammèrent subitement et se gonflèrent. J'enfourchai alors ma monture, et je m'éloignai. Bientôt la douleur fut telle, qu'il me fut impossible d'avancer. Je m'arrêtai au premier village, et m'abritai jusqu'au lendemain chez une vieille femme de l'endroit. Je ne pus dormir; la nuit fut affreuse. Mes paupières se renversèrent, s'enflèrent à un degré extrême; je me crus en danger de perdre la vue. Je ne savais à qui demander secours.

Le jour arrive; la bonne vieille vient me trouver. Elle voit l'état de mes yeux, elle compatit à ma souffrance; puis elle me dit : « Ce ne sera rien. » Elle appelle aussitôt son enfant, et lui dit : « Va au bas de la « montagne la plus voisine me chercher des feuilles « de dagarah. » Sa fille part, et reparaît quelques instants après avec une assez grande quantité de feuilles de dagarah. La vieille prend une partie de ces feuilles, les écrase entre deux pierres, et les réduit en une sorte de pâte. On me tient les mains

et on m'ouvre les yeux : alors, comprimant entre ses doigts les feuilles pilées, la vieille fait tomber quelques gouttes du suc entre mes paupières. Je me sens les yeux subitement rafraîchis : à ce premier effet succède une vive démangeaison ; il me semblait avoir de petits vers dans les yeux. J'avais un besoin extrême de me frotter, mais on me tenait toujours les mains ; j'étais impatienté, agité. Enfin la démangeaison se calma ; je m'endormis bientôt d'un profond sommeil, et je ne me réveillai qu'à l'*asr* (trois heures environ après midi). Mes yeux étaient soulagés, et je ne sentais plus aucune souffrance. Le soir, la vieille m'exprima encore dans les yeux du suc de dagarah, et je dormis toute la nuit du plus parfait sommeil.

Au jour, même application du dagarah ; puis mes yeux s'ouvrirent aussi pleinement que si je n'eusse jamais eu d'ophthalmie.

Je tuai un mouton : nous fîmes le repas d'actions de grâces pour ma guérison, et je donnai, en partant, un chevreau gras à la bonne vieille.

La plus grande partie des arbres et autres végétaux, au Dârfour, ont leurs fruits mûrs à la fin de l'automne, ce qui correspond à la fin de l'été en Egypte. Ainsi que je l'ai dit, notre été est l'automne pour les peuples de ces contrées ; notre automne est leur printemps, et notre printemps est leur été : ils ne sont d'accord avec nous que pour l'hiver. Dès les premiers jours de l'été réel, c'est-à-dire de leur automne, les pluies commencent, et aussitôt on fait les semailles.

Les premières pluies arrivent à l'époque des Gémeaux, que les indigènes appellent *rouchâch*, l'asper-

sion. A l'époque du Cancer, les grandes outres des nuages s'ouvrent, et les pluies tombent avec exubérance, remplissent toutes les vallées, tous les lieux bas. Ce sont ces pluies diluviales qui, inondant au loin les vastes espaces des régions orientales du Soudan, produisent et propagent jusqu'en Egypte les crues du Nil, le fleuve béni du ciel. J'en puis donner pour preuve le fait que voici :

En 1253 de l'hégire (1837, ère chrétienne), les denrées s'élevèrent en Egypte à un prix extraordinaire; l'ardeb de blé (24 roub) se vendit alors jusqu'à 150 piastres (37 francs 50 centimes), et au delà. Le Nil était resté, cette année-là, à un niveau très-bas, et n'avait pu inonder suffisamment les terres d'Egypte. J'aurais voulu savoir alors si quelque chose d'analogue avait eu lieu au Soudan; je n'eus pas moyen de m'en assurer. Mais en 1257 (ère chrétienne, 1841, au mois d'octobre), le grand câdy du Ouadây, le cheykh El-Délyl, arriva au Kaire (1), et il me raconta qu'en 1253 il ne plut que très-peu au Ouadây, et que la sécheresse et la stérilité s'ensuivirent et amenèrent la disette et la famine, à tel point qu'on mangeait les cadavres et les chiens. Cette concordance d'événements au Soudan et en Egypte est une preuve frappante que les pluies du Dârfour et du Ouadây servent à alimenter l'exhaussement du Nil. Disposition admirable, établie par l'infinie sagesse de Dieu!

L'époque du rouchâch est aussi l'époque des vents et des orages. C'est surtout depuis la troisième ou quatrième heure avant la nuit qu'arrivent les grands

(1) Voyez la note KK.

orages; ils sont annoncés par des vents violents et par l'apparition, au loin, de gros nuages enveloppant tout l'horizon, qui paraît alors d'un rouge plus ou moins ardent du côté par où menace la pluie. C'est ordinairement de l'est, rarement du midi, que viennent ces tempêtes; lorsqu'elles s'avancent de l'est, elles sont précédées de nuées de sables que le vent soulève et emporte des plaines du Gauz, sur lequel il passe. Les orages amènent toujours de la pluie, et ne finissent jamais sans tonnerre.

Après le rouchâch, les pluies, qui étaient modérées, deviennent abondantes, et versent des torrents d'eau accompagnés de violents éclats de tonnerre. Assez souvent la foudre tombe, et elle abîme tout ce qu'elle touche. Je l'ai vue, une fois, descendre sur un héglyg, dont elle abattit une branche énorme, s'enfoncer ensuite dans le sol et disparaître. Une autre fois, j'ai vu la foudre frapper une hutte dont les roseaux prirent feu à l'instant même; un homme frappé du même coup eut le bras brûlé, et la foudre aussitôt disparut sous terre. J'ai entendu dire aux Fôriens que ceux qui ont sur eux du fer ne sont jamais atteints de la foudre : ce dire est en contradiction absolue avec l'opinion des Européens.

Pendant l'été des Fôriens, c'est-à-dire pendant notre printemps, les trombes poudreuses et les vents, entraînant des tourbillons immenses de poussière, troublent fréquemment l'atmosphère; des mirages d'une étendue incroyable se remarquent dans les plaines. Il n'est peut-être pas de pays où les mirages soient aussi nombreux et aussi vastes que dans ces régions du Soudan.

Les pluies les plus paisibles et les plus innocentes

sont celles qui tombent pendant la nuit, lorsque tout repose; lors même qu'elles sont accompagnées du bruit du tonnerre, la foudre éclate bien moins souvent que pendant le jour.

Des arcs-en-ciel accompagnent presque toutes les averses et toutes les pluies; on en aperçoit parfois quatre ou cinq en même temps. Généralement ces météores sont en forme d'arcs; quelquefois on en voit qui sont étendus en ligne droite.

La durée du rouchâch, ou des pluies modérées, est d'une quinzaine de jours; pendant ce temps on sème le doukhn et le dourah. Les plus longs automnes, c'est-à-dire les plus longues pluies, sont de soixante jours, sans compter les jours du rouchâch; le terme moyen, y compris ces derniers, est de soixante jours. Les durées moindres n'ont rien de régulier, et varient en toute proportion; mais quand les pluies tombent moins de quarante-cinq à cinquante jours, il y a stérilité et disette. Le terme au-dessous de quarante-cinq jours ne produit en réalité nul effet, à moins que quelques averses prolongées et surabondantes ne suppléent au nombre des jours de pluie et n'abreuvent à fond les terres, surtout vers la fin de la saison et des semailles. L'automne qui a vu les pluies se prolonger longtemps et abondamment, est appelé par les Fôriens *kharyf-el-tymân*, automne jumeau, automne double, c'est-à-dire doublement favorable aux productions de la terre.

Au Dârfour et au Ouadây, les noms des mois sont d'origine arabe, sans aucun rapport avec les dénominations employées par les Grecs, ou par les Coptes, ou par les peuples d'Europe; dénominations tout à fait incon-

nues au Soudan. Les Fôriens et les Ouadâyens qui ont quelque peu d'instruction, donnent aux mois les noms arabes actuels, employés depuis une haute antiquité : moharrem, séfer, raby-el-aouel, raby-el-thâny, djoumâdà-el-aouel, djoumâdà-el-thâny, redjeb, cha'bân, ramadhân, chaouâl, zou-l-câdeh, zou-l-hagueh. Mais la généralité des habitants donne aux mois des noms qui, bien que tirés de l'arabe, sont loin du sens primitif qu'on leur applique, et sont, pour ainsi dire, des noms bâtards. De plus, au Dârfour et au Ouadây, on commence l'année par le mois correspondant à chaouâl, le dixième de l'année musulmane, au lieu de commencer par moharrem. Le mois de chaouâl est appelé *fatour;* celui de zou-l-câdeh, *fatreyn;* celui de zou-l-hagueh, *dhahiyeh;* celui de moharrem, *dhahiyéteyn;* celui de séfer, *ouahyd;* celui de raby-el-aouel, *kérâmeh;* celui de raby-el-thâny, *taum;* celui de djoumâda-el-aouel, *taumeyn;* celui de djoumâda-el-thâny, *sâyeg-el-teymân;* celui de redjeb, *redjeb;* celui de châbân, *gossayer,* et celui de ramadhân, *ramadhân.* Il n'y a donc que les deux mois de redjeb et de ramadhân qui aient conservé leur nom primitif (1).

Parlons maintenant des qualités merveilleuses des plantes.

Les vertus de certaines plantes du Dârfour ont quelque chose de vraiment extraordinaire. J'éprouve quelque hésitation à en rapporter les exemples : j'hésiterais moins à les citer, si je pouvais directement apporter d'autre témoignage que le mien ; car je crains, en vérité, d'être accusé de mensonge.

(1) Voyez note LL.

Les principales propriétés de ces plantes sont dans les racines. Il y a au Dârfour des maîtres botanistes(1), ayant même des élèves. Ils se réunissent de temps en temps pour faire des herborisations. Ils gravissent les montagnes, parcourent les flancs des vallées, et arrachent des plantes afin d'apprendre à leurs élèves à les distinguer. Ces espèces de botanistes sont appelés *morâkyn* (*raciniers*), et jouissent d'une certaine considération au Dârfour. Ils sont tous en rivalité; chacun d'eux, par jalousie de métier, veut élever sa réputation aux dépens de celle des autres. Lorsque ces hommes ont recueilli et ramassé leurs racines, ils les conservent dans des cornes de bouc, de mouton, ou de bœuf.

Ils appliquent ces racines à différents emplois. Il y en a, par exemple, pour faire réussir en affaires d'amour, d'autres pour s'attirer les bonnes grâces de ceux dont on a besoin. Ces racines servent aussi à composer ce qu'on appelle le *nârah*.

Quand j'étais au Dârfour, il y avait à Djédyd-el-Seyl un certain Bakourloukou, qui s'acquit une étonnante réputation par la puissance magique de son nârah. Quelqu'un aimait-il une jeune fille trop rebelle et trop sévère, il allait trouver Bakourloukou, lui achetait de son nârah, et s'en frottait la face et les mains. Puis, lorsqu'il rencontrait sa belle, il lui passait la main sur les épaules ou sur toute autre partie du corps; l'amour la prenait subitement au cœur; elle ne pouvait plus vivre sans l'amant, et celui-ci obtenait d'elle tout ce qu'il voulait. Et si, lors de la demande en mariage, les pa-

(1) Le nom d'herboristes conviendrait mieux.

rents la refusaient, elle fuyait avec l'amant, qui alors l'épousait en dépit de toute opposition.

Celui qui avait à la Porte du sultan une affaire dont l'issue était douteuse, allait encore à Bakourloukou, achetait de lui un morceau de nârah, s'en frottait la paume des mains qu'il se passait ensuite sur la face; le sultan l'accueillait avec bienveillance et l'affaire réussissait, quelle qu'eût été d'abord l'animadversion du prince contre lui.

Bakourloukou obtint ainsi une renommée extraordinaire, et son nom devint un sujet de chanson parmi les femmes. Dans une de ces chansons, se trouvaient ces mots :

Bakourloukou ébâ
Benteyn bé-sédâ.

« Bakourloukou ferait donner — Deux filles pour un sédâ. »

C'est-à-dire : « par sa puissance magique, il pourrait faire mettre au rabais les douaires à donner aux filles, tellement qu'un homme en trouverait deux à épouser en ne leur donnant qu'un séda. » (Le *sédâ* consiste simplement en dix pyks (cinq aunes à peu près) de fil de coton pour la chaîne des tissus.)

Un jour, un individu qui avait du nârah vint me voir. Il se mit à me vanter ce nârah comme ayant un charme irrésistible. C'était, me disait-il, du pur Bakourloukou. Il voulait à toute force que je lui en achetasse. « Mais, lui dis-je, le nârah est pour ceux qui trouvent des femmes difficiles; moi, comme tu le vois, je suis dans la fleur de la jeunesse; je suis dans l'aisance, et je voudrais avoir même une fille du sultan, qu'elle ne

ferait pas la rebelle ; à plus forte raison les autres. Le nârah est encore pour ceux qui redoutent l'animadversion du prince ; moi, je suis sans crainte de ce côté-là ; car je suis étranger, et de plus, chérif, et je suis on ne peut mieux à la cour. Va, porte ton nârah à qui en a plus besoin que moi. A quoi me servirait-il ? »

Les Fôriens ont aussi des racines pour les maléfices. Il y en a pour donner la mort à un ennemi ; dans ce cas-là, on prend une racine qui ait la propriété de faire cesser la vie ; on l'enfonce en terre, dans l'ombre de la tête celui qu'on veut tuer, et aussitôt l'individu ressent l'influence du charme, son cerveau s'enflamme ; il est frappé de vertiges et n'a plus conscience de soi-même. Si on ne lui administre pas de suite les antidotes nécessaires, il périt.

Lorsqu'on veut rendre quelqu'un impotent d'un membre, on fiche en terre la racine convenable, dans l'ombre même du membre qu'on veut paralyser, par exemple, dans l'ombre de la main, de la jambe ; tout à coup le membre est pris de douleur, s'enflamme, se gonfle, et parfois même est atteint d'un engorgement glandulaire qui ressemble au bubon pestilentiel. Sans une prompte médication qui annule l'influence du charme, la sensibilité nerveuse du membre s'éteint et ses fonctions s'arrêtent.

Pour étourdir, ou pour faire vomir, on met certaines racines sur des charbons ardents, et on reçoit la fumée de la combustion de ces racines dans un vêtement, ou seulement dans la manche du vêtement. On plie ensuite exactement le bout de la manche, ou le vêtement, pour y enfermer et garder la fumée. Puis on se hâte d'aller

auprès de celui à qui on veut adresser le maléfice ; on ouvre la manche, ou toute pièce dans laquelle on a recueilli la fumée, assez près de la figure de l'individu pour que l'odeur et la fumée lui montent dans le nez ; et à l'instant même il tombe à la renverse, les jambes en l'air. S'il n'est pas secouru de suite, il reste plusieurs jours dans cette singulière position.

Enfin les Fôriens ont des racines pour frapper les individus d'une sorte de léthargie singulière. Ces racines servent surtout aux voleurs qui en font un fréquent usage. Ils les mettent dans des cornes ; lorsque l'un d'eux pénètre, de nuit, dans une maison et qu'il en trouve les habitants éveillés, il prend sa corne à racines, dans la main, en fait trois signes du côté des gens de la maison ; alors Dieu leur ferme les oreilles et ils n'entendent et ne comprennent rien à ce qui se passe autour d'eux. Le voleur alors va et vient sans crainte, et fait profit de tout ce qu'il trouve. Parfois même, il prend un mouton dans le zarybéh, le tue, l'écorche, le rôtit, en mange, met un morceau du foie dans la main de chacun des gens de la maison, puis vole tout, et s'en va sans encombre. Peu à peu, les individus étourdis sortent de leur espèce de sommeil, et se demandent l'un à l'autre quel était l'homme qu'ils voyaient. Et chacun de répondre : « J'ai vu cet homme, mais je ne sais pas ce qu'il faisait (1). » On se lève, on examine, et on aperçoit que le larron a fait butin de tout et qu'il a tout emporté. On se désole, on pousse de grands hélas !

(1) La crédulité du cheykh, au sujet des magiciens fôriens, a besoin d'être expliquée. (Voyez, ci-dessus, la *Préface, contenant des remarques sur la région du Nil supérieur.*)

mais le voleur est bien loin; il a disparu sain et sauf.

Cet emploi des puissances mystérieuses des plantes est chose connue au Dârfour, nul Fôrien n'en révoque les effets en doute. Une fois, je demandai au savant fakyh Mèdèny, de Fouta, frère du fakyh Mâlik dont nous avons souvent parlé, ce qu'il pensait et croyait de ces propriétés singulières de certaines racines. Voici ce qu'il me répondit : « Les Livres envoyés de Dieu aux pro-« phètes Adam, Chyth (1), Abraham, etc., ont été en-« fouis dans la terre; et Dieu a fait pousser ces plantes « aux lieux où ces Livres saints gisaient. Puis le souffle « des vents a répandu au loin les semences de ces plan-« tes, qui plus tard se trouvèrent ainsi disséminées en « plusieurs contrées; par la suite, l'expérience a fait « découvrir les vertus étranges qui leur avaient été « communiquées par l'Esprit divin que renfermaient « ces antiques écrits. »

Pour moi, je vois, dans ces effets incompréhensibles, une œuvre d'enchantement et de sorcellerie. Ces espèces de charmes et sortiléges s'obtiennent encore par la force magique de certaines figures tracées de certaines manières, et par les évocations des anges supérieurs et des anges inférieurs; car, parmi les faits de magie, combien n'en est-il pas qui brisent et confondent toutes les lois ordinaires de ce monde? J'en rapporterai quelques exemples.

Des personnes d'une bonne foi et d'une véracité reconnues m'ont certifié que, dans la guerre qui eut lieu entre le khalife, fils de Tyrâb, et le sultan Abd-el-Rahmân, quelques partisans du khalife, qui étaient armés

(1) Seth.

de fusils, furent tellement ensorcelés par des gens de la suite d'Abd-el-Rahmân, que les coups de fusil partis du côté du khalife restaient sans force et sans effet ; que la poudre brûlait comme si elle eût été mouillée ; que les détonations s'entendaient à peine, et que les balles, arrivant comme mortes, ne blessaient et ne tuaient personne ; tandis que les balles tirées par quelques individus armés de fusils, du côté du sultan, étaient accompagnées de violentes détonations, frappaient ou abattaient toujours quelque ennemi (1).

Lorsque le sultan Abd-el-Rahmân fut mort, et qu'on proclama l'avénement de Mohammed-Fadhl au trône, les enfants des sultans Tyrâb, Aboul-Kâcim et Omar, et les enfants du khalife, protestèrent contre l'investiture de Fadhl, se mirent en état de révolte, montèrent à cheval et se répandirent dans les provinces. Ils amassèrent une armée assez considérable. L'abou-cheykh Mohammed-Kourrâ craignit que cette insurrection n'amenât des conséquences désastreuses pour le pays. Il appela le fakyh Mâlik-el-Foutâouy, et lui fit part de ses craintes. Mâlik se chargea de lui livrer les révoltés. Kourrâ mit alors sous les ordres de Mohammed-Delden, fils d'une tante de Fadhl, une armée imposante, et le fit accompagner par Mâlik-el-Foutâouy. Les révoltés étaient à deux journées du Fâcher. Mâlik mit en œuvre ses moyens de magie; le soir, les enfants des sultans montèrent à cheval dans l'intention d'éviter la rencontre de

(1) Dans les deux partis, il n'y avait que quelques partisans étrangers qui eussent des fusils. Les Fôriens ne se servent pas de ces armes à la guerre.

Delden et de ses troupes, et de fuir plus loin de Tendelty. Mais tout d'un coup ils sont comme frappés d'aveuglement ; ils marchent toute la nuit ; au lieu de s'éloigner du Fâcher, ils se dirigent droit de ce côté. Delden les suivait de près ; au jour, les révoltés se trouvent sous Tendelty. Surpris de se voir si près de la ville, ils se troublent, s'inquiètent. Kourrâ expédie de suite contre eux de nouvelles troupes. Serrée de près par ces troupes, et menacée par celles de Delden qui les suivaient, l'armée des insurgés prend la fuite et laisse presque seuls les enfants des sultans. Ces enfants sont pris par Delden et livrés à Kourrâ, qui les fait jeter en prison. Kourrâ se mit ainsi à l'abri de toute nouvelle tentative de révolte, et le mal fut arrêté dans son principe; c'est ainsi une puissance de magie qui préserva le pays des malheurs et des déchirements dont il était menacé par l'insurrection.

Les individus les plus renommés au Dârfour, pour les charmes et les œuvres de magie, sont les Foullân ou Fellâta. J'en ai connu un, le fakyh Tamourrou, auquel on attribuait, en ce genre, les faits les plus miraculeux et les plus exagérés ; tout le monde, au reste, y croyait de la foi la plus entière, nul n'élevait le moindre doute sur leur authenticité, pas plus que sur la puissance extraordinaire du magicien. Voici ce que m'a raconté à ce sujet un fakyh tout à fait digne de croyance.

« Je fis avec Tamourrou, me dit-il, le trajet de « Djédyd-Kério au Fâcher, et ensuite je retournai, en« core avec lui, à Djédyd-Kério. Le soleil était brûlant. « Tamourrou montait un chameau. Il prend son mal-

« haf (1), l'étale devant lui, puis le replie, et le pla-
« çant sur ses genoux, se met à prononcer quelque mots
« dessus. Ensuite il le lance en l'air, et voilà que le mal-
« chaf se déploie, et reste étendu au-dessus de la tête de
« Tamourrou, comme un parasol qui l'ombrage lui et
« moi, et qui semble tenu par des mains invisibles,
« attentives à suivre Tamourrou dans tous les mou-
« vements de son chameau. C'est là un fait de magie
« des plus inouïs et des plus extraordinaires. — Nous
« marchions donc tranquillement à l'ombre; tout à
« coup, la pluie arrive. Tamourrou dit alors au domes-
« tique qui le suivait à pied : « Donne-moi une poignée
« de sable. » Le domestique obéit; Tamourrou prend
« le sable, prononce dessus quelques paroles, puis le
« jette en l'air, en figurant avec la main un cercle
« autour de sa tête. A l'instant même le nuage se sépare
« en deux, une partie à droite, une partie à gauche ; et
« la pluie tombe de chaque côté de nous, sans nous
« mouiller d'une seule goutte d'eau. Nous continuons
« notre route, et nous arrivons à sec. »

On m'a raconté que, plusieurs fois, les Maçâlyt, dans leurs incursions contre les Foullân leurs voisins, les avaient mis en déroute et poursuivis longtemps dans l'intention de les exterminer; les Foullân, à l'aide de leurs enchantements magiques, éblouirent et troublèrent les yeux des Maçâlyt, qui alors aperçurent à l'envers les pas de leurs ennemis, et crurent que les Foullân venaient à leur rencontre.

Le cheykh fakyh Mèdèny m'a certifié la véracité du

(1) Grand vêtement en forme de manteau.

fait que voici. « Le sultan du Barnau avait pour kateb (1) un homme renommé pour sa piété et sa crainte de Dieu. Le premier vizir vint un jour le trouver, et lui ordonna, au nom du prince, d'écrire une lettre dont il lui indiqua le contenu. L'écrivain refusa d'obéir : « Je « n'écris, dit-il au vizir, que sur l'ordre direct et immé- « diat du prince, ou sur une indication revêtue de ca- « ractères et de signes qui me garantissent que l'ordre « qui m'est transmis est véritablement selon la volonté « de mon maître. » Le vizir va porter au sultan la réponse du kâteb. Celui-ci est appelé auprès du prince, qui lui dit : « Je te permets, toutes les fois que mon vizir te « dira d'écrire quelque chose, de suivre exactement sa « parole. » Le kâteb était dépositaire du sceau impérial; tout ce que demandait le vizir, il s'empressait de l'écrire au nom du sultan. Un jour, le vizir lui dit d'écrire à un *roi* d'aller trouver certain gouverneur, de le mettre à mort, de s'emparer ensuite de tout ce que ce gouverneur possédait de biens, et de les envoyer au sultan avec la tête de la victime. Le kâteb obéit; voilà qu'un jour la grande place du palais est tout à coup encombrée d'esclaves, de bœufs, de chameaux, de menu bétail; au milieu de la foule, un individu portait une tête d'homme sur la pointe de sa lance. Le sultan étonné demande à qui appartiennent ces richesses, et de qui est cette tête. — « C'est, lui dit- « on, la tête de tel gouverneur, et ce sont ses biens. On « a exécuté vos ordres. » Le sultan déclare qu'il n'a pas donné d'ordre, il appelle le kâteb. « Qui t'a com-

(1) Secrétaire écrivain.

« mandé, lui dit-il, de faire tuer ce gouverneur et « confisquer ses biens ? — Prince, c'est vous-même. « — Moi ? et quel jour ? — Tel jour, votre vizir est venu « me dire d'écrire à tel *roi*, et de le charger d'aller « chez ce gouverneur, de le décapiter, de faire apporter « ici sa tête au bout d'une lance, et de vous envoyer « tout ce qu'il possédait. — Je n'ai point donné cet « ordre. Comment, avec ton intelligence et ta connais- « sance des affaires de mon gouvernement, as-tu pu « écrire une pareille lettre sans d'abord m'en parler ? « — Prince, que Dieu agrandisse votre puissance ! vous « m'avez fait appeler, il y a quelque temps, et vous « m'avez dit : « Tout ce que mon vizir te commandera « d'écrire en mon nom, écris-le. Je me suis depuis lors « conformé à ces paroles, et j'ai écrit tout ce que m'a « ordonné votre vizir. — Mais, reprit le sultan irrité, « je ne t'avais pas dit d'écrire, sur la parole de mon « vizir, pour des choses aussi graves que celles-là. Je ne « te mettais pas à sa discrétion pour des ordres qui « pussent me faire honte. Un ordre de mort peut-il « être signifié sans que je le prononce moi-même ? — « Prince, vous n'avez fait aucune exception, lorsque « vous m'avez enjoint de me soumettre à la parole de « votre vizir. » Ces paroles augmentent la colère du sultan, il ordonne à ceux qui l'entourent de se saisir du kâteb. Mais tous sont arrêtés par un pouvoir invisible, personne ne peut seulement bouger, tous ceux qui allongent la main pour le prendre voient leur main se roidir subitement, et rester étendue, immobile, semblable à un morceau de bois. Le sultan, ému, effrayé, dit au kâteb : « Pardonne à ces malheureux,

« rends-leur l'usage de leurs mains. — Je ne leur par-
« donnerai, reprend le kâteb, que si vous me dispensez
« désormais de rester à votre service. » Le sultan y consent, et le kâteb rend à tous le mouvement et l'usage de leurs mains.

La puissance mystérieuse du kâteb atteste la vérité de ces paroles du Prophète : « Tout craint celui qui craint Dieu; tout effraye et déconcerte celui qui n'a pas la crainte de Dieu. »

Il faut encore placer sur la ligne des miracles de la magie ce que l'on raconte, par tout le Dârfour, de deux peuplades qui font partie de cet État. Tous les Fôriens assurent que les Maçâlyt et les Témourkeh ont la puissance de se métamorphoser en diverses espèces d'animaux ; que les Maçâlyt peuvent se transformer en hyènes, en chats et en chiens; et que les Témourkeh peuvent se changer en lions. Une autre chose au moins aussi extraordinaire que ces transfigurations, c'est que les Témourkeh soutiennent que, trois jours après leur mort, ils ressuscitent, et sortent de leurs tombeaux pour aller dans d'autres pays se marier de nouveau et accomplir une seconde vie.

Au Dârfour, tout le monde reconnaît que le sultan a à ses ordres une troupe d'hommes à métamorphoses, et qu'il les envoie, comme agents de sa part, pour traiter les affaires importantes. Cette troupe a un *roi* qui les commande et les dirige. On attribue à ces magiciens une puissance extraordinaire de transformation ; on va jusqu'à dire que, lorsque l'un d'eux se trouve dans l'embarras et sous la menace pressante de quelque danger, lorsqu'il se voit, par exemple, sur le point d'être pris

par un ennemi, il se transforme en air ou en vent (1). J'ai connu un *roi* de ces magiciens; il s'appelait Kartab. C'était un vieillard infirme et presque impotent, ancien soldat dans la misère, ayant à peine de quoi vivre; après sa mort, il fut remplacé par son fils, jeune homme d'une corpulence énorme, d'une laideur repoussante et vivant assez à l'aise. Il ne montait que des chevaux de race et de prix, se faisait suivre par de nombreux serviteurs et par un cortége considérable. Je me liai d'amitié avec lui, et je le reçus nombre de fois chez moi. Il s'appelait Abdallah Kartab.

Un jour, dans un de nos entretiens particuliers chez lui, je parlai de ce qu'on disait, dans le public, de ses transformations, de sa faculté de franchir en un moment des distances de dix jours de marche, etc. Il détourna la conversation et évita de me donner une réponse directe et satisfaisante. Je le questionnai encore une autre fois sur sa science mystérieuse : il se mit à sourire et me dit : « Mon Dieu! je ne pensais pas que tu « fusses assez simple pour croire tout ce qu'on raconte « à ce sujet. » Et aussitôt il parla d'autre chose, et je le

(1) Tous ces récits rappellent les facultés du Protée de la Fable :

Tum variæ illudent species, atque ora ferarum,
Fiet enim subitò sus horridus, atraque tigris,
Squamosusque draco, et fulvâ cervice leæna;
Aut acrem flammæ sonitum dabit, atque ita vinclis
Excidet, aut in aquas tenues dilapsus abibit.
..... Ille suæ contra non immemor artis,
Omnia transformat sese in miracula rerum,
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.

(Virgil., *Georg.*, iv, 406, 440.)

P.

quittai; dès ce jour-là, il fit semblant de ne pas me connaître. Quand il me rencontrait, il passait sans me regarder, sans paraître m'apercevoir : de mon côté, je cessai de le fréquenter. Je ne pus jamais découvrir d'autre motif de son indifférence et de son éloignement, que les questions que je lui avais adressées sur les arcanes de son art.

Je suivis une fois une *ghazouah* (1) dirigée contre les Fertytes, sous la conduite d'un autre *roi*, appelé Abd-el-Kérym, fils de Khamys-Armân. Il avait eu, je ne sais pourquoi, à se venger de son père, qui avait été un des premiers vizirs du sultan. Abd-el-Kérym mit son père en prison et l'y laissa mourir. Plus tard, étant arrivé à une dignité élevée dans l'Etat, il entreprit la ghazouah dont je viens de parler. Comme il avait une dette envers moi, je partis avec lui pour me payer sur la capture qu'il ferait en esclaves. Nous nous enfonçâmes dans le Dâr-Fertyt, et nous y restâmes trois mois. Nous étions dans des lieux sans fruits et sans légumes. Un jour, Abd-el-Kérym m'envoie chercher. J'arrive près de lui, et je le trouve entouré d'oignons verts et de faccous ou concombres longs. Ces légumes étaient aussi frais que s'ils venaient d'être tirés du jardin au moment même. Je demandai à Abd-el-Kérym qui les lui avait donnés. « — Ils m'arrivent du Dârfour, me dit-il. — Qui donc « te les a apportés? comment a-t-on pu, de si loin, les « conserver dans toute leur fraîcheur, surtout les fac-

(1) *Ghazouah*, incursion dans une contrée pour faire la chasse aux esclaves. Voy. le chapitre de la *Description de Ouârah*, etc., dans le voyage au Ouadây.

« cous, qui semblent être cueillis d'à présent? — Ils « ont été transportés ici dans un instant, dans un es- « pace de temps à peine appréciable. Tiens; regarde « de quelle date est cette lettre. » Je prends la lettre; je la parcours. Elle était d'un de ses amis qui était au Dârfour, et la date était du matin même du jour. Je restai étonné, stupéfait. — « Ne sois pas si surpris, me « dit Abd-el-Kérym. Nous avons des hommes du Té- « mourkeh qui ont la faculté de se transformer comme « il leur plaît, et qui, en un temps très-court, se trans- « portent aux distances les plus grandes. — Je désire- « rais bien, dis-je aussitôt, que tu me fisses voir quel- « qu'un de ces gens-là. — Très-volontiers. » Et, à notre retour, lorsque nous fûmes dans le Témourkeh, nous nous arrêtâmes près d'un village dont j'ai oublié le nom.

Nous y passâmes la nuit; au matin, une foule d'individus vinrent saluer le *roi* Abd-el-Kérym. J'étais assis près de lui. Il fit à ses gens l'accueil le plus gracieux, et donna aux principaux d'entre eux différents vêtements assez beaux et qu'ils reçurent avec plaisir. Lorsque nous fûmes sur le point de partir, le chef de ces Témourkeh nous dit : « J'ai une recommandation à « vous faire pour votre sûreté. Si vous rencontrez des « lions sur votre route, gardez-vous bien de chercher à « leur faire du mal, de penser à les attaquer; car tous « ceux que vous verrez dans ces contrées sont de nos « compagnons et amis métamorphosés. — Mais, dit « Abd-el-Kérym, je serais bien aise d'entendre rugir « quelqu'un d'eux. — La chose est facile, répond le « Témourkeh. Et il appelle par leur nom trois des

hommes de sa suite, qui viennent aussitôt vers lui, puis s'éloignent et disparaissent dans la plaine. Alors nous entendons un rugissement à faire frémir, à faire bondir de peur les autres animaux. « Ce rugisse-« ment-là, nous disent les Témourkeh, c'est celui d'un « tel; » et ils le nomment par son nom. Un moment après, se fait entendre un triple rugissement aussi effrayant que le premier; et on nous dit le nom de celui qui venait de pousser les trois rugissements. Un autre, mais plus épouvantable que les précédents, retentit encore et nous fait pâlir d'effroi. « Ah! s'écrient alors les « Témourkeh, c'est la voix d'un tel; c'est le plus terrible « de nos lions. » Puis, nous vîmes revenir nos trois prétendus lions, sous leur forme humaine. Ils baisèrent les mains à Abd-el-Kérym, qui les félicita et leur donna encore de nouveaux vêtements. « Eh bien! me dit ensuite « Abd-el-Kérym, tu as vu ces Témourkeh; ce sont ceux « qui m'ont apporté les oignons et les faccous, lorsque « nous étions si loin dans l'intérieur du Dâr-Fertyt. »

On peut ajouter à ces singularités ce qu'on raconte des diseurs de bonne aventure, appelés *sableurs*, et de leur art divinatoire au moyen du *plan de sable*. Ils découvrent les choses passées et inconnues à eux-mêmes et aux autres, et ils annoncent l'avenir comme s'ils le voyaient de leurs yeux. J'eus lieu une fois de croire aux prédictions des sableurs; ce fut à propos de mon voyage du Dârfour au Dâr-Ouadây.

J'étais dans un endroit qu'habitait un certain Sâlem, dont le gendre, appelé Ishâc, était très-habile dans la *science du sable*; je ne savais comment pourvoir à toutes les dépenses de mon voyage, et je me trouvais dans le

plus grand embarras. « Veux-tu, me dit Sâlem, venir « avec moi consulter mon gendre Ishâc? nous lui ferons « *frapper* le sable, et il nous dira ce qu'il découvrira. « — Volontiers, » répondis-je; et nous partîmes. Nous arrivâmes chez Ishâc dans la matinée; il était à travailler dans ses champs. A son retour, il nous accueillit avec bienveillance et nous fit servir à dîner. Après le repas, Sâlem dit à son gendre : « Mon cher Ishâc, ce « chérif vient tout exprès pour que tu lui *frappes* le sa- « ble. — Je suis tout à son service, » reprit Ishâc, et il se mit à opérer; ensuite il fit ses prédictions. Je n'y crus pas d'abord; mais, je le jure par Dieu, tout ce qu'il me prédit se réalisa à la lettre, et comme s'il eût lu l'avenir sur les tables du destin : il n'y eut pas un mot qui ne s'accomplît. Voici ce qu'il m'annonça : « Tu partiras « bientôt, me dit-il, pour le Ouadây, avec tous ceux « qui composent ta maison, excepté la femme de ton « père : cette femme restera au Dârfour. — Et comment « veux-tu qu'elle ne me suive pas? elle est la plus inté- « ressée à partir. Ce que tu me dis là est impossible. »

Mais Dieu voulut que la parole d'Ishâc fût vraie. La femme de mon père refusa d'être du voyage; elle réussit à nous tromper, et le soir de la veille du départ, elle disparut, nous laissant sa fille âgée d'environ sept ans. Au matin, nous cherchâmes cette femme; personne ne put nous indiquer où elle était. Nous partîmes sans elle, et nous ne sûmes jamais ce qu'elle était devenue.

Ishâc me dit encore : « Le jour même que tu arrive- « ras à la demeure de ton père, au Ouadây, tu recevras « une jeune esclave de telle et telle manière. Tu ne trou- « veras pas ton père au Ouadây; tu ne le reverras qu'à

« Tunis. La maison de ton père a des murs rouges, car « elle est badigeonnée avec du moughrah (1). Au Ouadây, tu auras pour monture un cheval de prix et excellent marcheur. Le sultan du Ouadây te comblera de « présents et de bienfaits. » Tout cela se vérifia mot pour mot.

Pendant que nous étions chez Ishâc, plusieurs femmes qui paraissaient se quereller vinrent le prier de leur *frapper* le sable, et de leur dire où étaient des objets qu'on leur avait volés, et qui les avait volés. Ishâc *frappa* le sable. « Les objets perdus, dit-il aux femmes, « sont des kharâz rouges enfilés dans un fil; ils sont « cachés sur le *rîtâdj* (traverse en bois) qui est au-dessus de la porte de telle maison. » Mais Ishâc ne voulut pas dire quelle était celle d'entre ces femmes qui avait détourné les kharâz et les avait cachés. On alla à la porte indiquée, et on trouva les kharâz rouges sur la traverse.

Ishâc était vraiment extraordinaire dans ses divinations.

Voici un fait que m'a raconté mon oncle Ahmed-Zarrouc. — Pendant que mon père (sur lui soit l'ombre des nuages de la miséricorde et de la bonté divine!) était avec les troupes du sultan ouadâyen Mohammed-Sâboun, dans l'expédition contre le Dâr-Tâmah, il perdit un chameau d'environ huit ans, et qui avait toutes ses dents : ce chameau s'était égaré. Mon père envoya à la recherche ses esclaves et ses serviteurs; on courut par-

(1) Moughrah, sorte de pierre rouge, friable, qu'on réduit en poudre très-fine, et dont on fait du badigeon, et même de l'encre, en la mêlant de gomme.

tout et longtemps, mais sans succès. Mon père n'espérait plus retrouver son chameau.

Or, il y avait parmi ceux qui avaient suivi l'expédition un *devin au sable*. Quelqu'un s'avisa de dire à ce devin : « Toi qui sais *frapper* le sable, ne pourrais-tu pas devi- « ner si le chameau d'Omar se retrouvera ou non? » Notre sorcier *frappa* le sable, puis il se mit à dire : « Le « chameau est ici tout près; allez, vous le rencontrerez « dans les troupeaux voisins. » Les esclaves de mon père se remettent en quête, et ils trouvent le chameau agenouillé dans un troupeau peu éloigné; ils le firent lever et l'amenèrent à mon père.

Un chérif du Ouadây m'a raconté qu'un uléma très-versé aussi dans la science du sable, discutait un jour avec un prétendu *sableur* qui se donnait pour être des plus habiles devins. « Moi, disait celui-ci, j'ai tiré au « sable la bonne fortune de tels *rois*, de tels gouver- « neurs de province, et je leur ai fait telles et telles « prédictions. — Eh bien! » dit tout à coup un des assistants, « frappe le sable, et voyons ce que tu vas m'an- « noncer. » Le devin ne se fit pas prier; il traça ses figures sur le sable, mais il donna des présages insignifiants. L'uléma, surpris du vague des prédictions de son confrère, examina les figures encore visibles sur le sable, et dit à celui qui avait provoqué l'épreuve : « Je « t'annonce que demain la sultane te fera don de soixante « esclaves. » Et la prédiction se réalisa.

Je terminerai ce chapitre par quelques renseignements généraux sur la manière de procéder aux divinations par le sable; j'indiquerai rapidement quels sont les tracés des figures, leurs noms, leurs sens favorables,

ou sinistres, ou variables. Les espèces des figures sont au nombre de seize :

La première est le *taryq*, ou la *voie*, et se trace ainsi ⁝. Elle annonce le succès des voyages et le retour heureux des absents attendus; elle annonce aussi la mort de celui qui est malade, car elle signifie qu'il prend la *voie* du tombeau.

La deuxième figure est appelée *el-djémâàh*, *la réunion;* on la figure ainsi ⁝⁝. Elle est d'un présage favorable, excepté pour les malades; car elle annonce, dans ce cas, que les amis vont se *réunir* pour assister au convoi.

La troisième est le *lahhyân,* le *barbu,* la *mâchoire;* en voici la figure ⁝⁝. Elle est toujours d'un présage favorable.

La quatrième est le *nékys,* ou le *renversé,* le *sens-dessus-dessous*, et se trace ainsi ⁝⁝. Elle est toujours de sinistre augure, excepté pour les femmes enceintes; elle annonce à celle-ci et leur assure l'arrivée d'un fils.

La cinquième, l'*idjtimâ*, l'*union*, la *rencontre*, se trace ainsi ⁝⁝. Elle est d'un présage heureux pour toutes les entreprises, excepté pour les rentrées d'argent.

La sixième, l'*ocleh,* le *croc-en-jambe*, se représente par ⁝⁝. Elle annonce malheur, excepté pour les femmes qui veulent savoir si elles sont enceintes; elle certifie leur grossesse.

La septième est *el-atabah el-dâkhilah, le seuil intérieur,* et elle a ce tracé ⁝⁝. Cette figure est de présage favorable. Celui pour qui on l'obtient du premier ou

du second *khatt* (*tracé*) voit tous ses soucis s'évanouir instantanément; s'il attend avec impatience et inquiétude l'arrivée d'un absent, cet absent ne tardera pas long-temps à venir; s'il est dans la gêne, il se trouvera bientôt à l'aise.

La huitième, *el-atabah el-khâridjah,* le *seuil en dehors,* a le tracé ⁝. Elle est signe de calamité; elle prédit la mort d'un malade, l'embarras et le retard dans les affaires, les contrariétés, le divorce.

La neuvième, *el-cabdh el-dâkhil, la poignée rentrante,* a le tracé ⁙, et annonce tantôt le bonheur et tantôt le malheur. Ainsi elle promet les recouvrements d'argent, la défaite d'un ennemi; mais elle annonce aussi la mort d'un malade, et prononce la prison pour celui qui est cité devant un chef.

La dixième, *el-cabdh el-khâridj, la poignée en dehors,* a ce tracé ⁙. Elle indique l'impossibilité de reprendre ce qui vous est échappé, la fuite des esclaves, la perte des esclaves évadés; mais elle annonce aussi la délivrance de ceux qui sont en prison, un départ prochain pour un voyage, une translation en autre lieu.

La onzième est appelée *el-bayâdh*, la *blancheur,* et a ce tracé ⁙. Cette figure est d'heureux augure, excepté pour les malades, car il leur annonce le suaire.

La douzième, *el-homrah,* la *rougeur,* le *rouge,* a ce tracé ⁙, et signifie effusion de sang, descente d'un malade au tombeau; mais, à une femme enceinte, elle assure l'arrivée d'un garçon; elle annonce aussi qu'il vous arrivera des habits rouges, tout comme le *bayâdh* vous promet des habits blancs.

La treizième, ou le *gaudéleh,* le *solide,* présente ce tracé ⁝. Elle est d'heureux auspice; elle promet joie et contentement; elle annonce à une femme enceinte la naissance d'une fille, et lui assure que tout lui réussira à son gré.

La quatorzième, *naky el-khadd, la joue nette et sans poils,* ou *le net de joue,* est de sinistre présage. En voici le tracé ⁝. Elle annonce un jeune homme, un ennemi inconnu, un prolongement de prison, la mort prochaine d'un malade.

La quinzième, *el-nousrah el-dâkhilah,* la *victoire entrante,* a ce tracé ⁝. Elle présage victoire, succès, réussite dans une entreprise, rétablissement d'un malade, délivrance d'un prisonnier et d'une femme enceinte.

La seizième, enfin, *el-nousrah el-khâridjah,* la *victoire sortante,* a le tracé suivant ⁝. Elle promet succès et avantages, excepté en guerre; dans ce dernier cas, elle annonce déroute et défaite complète.

Maintenant voyons comment on procède aux opérations du *khatt* (tracé sur le sable) ou du *dharb el-raml* (coup du sable (1)). On commence par étaler à terre une couche de sable bien propre et bien net, puis on marque dessus, avec le doigt médius, quatre lignes de points ou fossettes, telles que celles-ci, par exemple : ⁝ ⁝ ⁝ ⁝; mais il faut les marquer en allant de gauche à droite, au hasard et sans compter. Ensuite on fait passer le doigt alternativement sur chaque ligne, en

(1) L'art de frapper le sable.

sautant de deux en deux fossettes, c'est-à-dire sur la deuxième, la quatrième, la sixième fossette, etc., de droite à gauche, et effaçant alors la fossette touchée, excepté la dernière, qui ne doit jamais s'effacer, même si le doigt arrive sur elle. Dans ce cas, il reste *à la fin* de la ligne deux fossettes à côté l'une de l'autre; dans le cas opposé, il n'en reste qu'une. Après qu'on a procédé ainsi sur les quatre lignes primitives, on marque à part, et toujours à gauche des quatre lignes, ce qui reste non touché *à la fin* de la première ligne; au-dessous, ce qui reste à la fin de la seconde; au-dessous, ce qui reste à la fin de la troisième; et en bas, ce qui reste de la dernière ligne. On obtient par là une des seize figures que nous avons indiquées (1).

(1) Cette explication, beaucoup trop abrégée, a été complétée de vive voix, par le cheykh, de la manière suivante.

Lorsqu'en suivant le procédé que nous venons d'indiquer, on a extrait, par la réunion de ce qui reste à la fin de chaque ligne, la figure qui résulte de ces restes, on recommence sur quatre nouvelles lignes de fossettes tracées comme les premières, au hasard et sans compter. On extrait, par le même procédé, une seconde figure, qu'on pose, en l'extrayant, à gauche de la première. D'une troisième collection de quatre lignes de points ou fossettes tracées aussi au hasard sur le sable, on retire encore une troisième figure qu'on pose aussi à gauche de la seconde. Enfin, d'une quatrième série de quatre lignes de fossettes, on obtient, toujours de la même manière, une quatrième figure, qu'on place à son tour à gauche de la troisième. Mais dans tous les comptes, mouvements et tracés, il faut toujours aller de droite à gauche; il n'y a que pour la pose des quatre lignes premières, qu'on trace *au hasard* pour chaque opération nouvelle, qu'on va de gauche à droite.

En opérant successivement sur quatre collections de quatre lignes primitives de fossettes, on obtient quatre figures dont cha-

Si, pour opérer les manœuvres de divination que nous venons de décrire, on n'a pas de sable, on emploie des fèves, des pois chiches, etc. On prend une poignée de ces graines, au hasard, on les range sur quatre li-

cune représente nécessairement une des seize dont parle le cheykh. Ces quatre figures, écrites, comme nous venons de le dire, à côté l'une de l'autre, sont ensuite soumises à une nouvelle opération. Supposons que ces quatre figures soient les suivantes : 1, 2, 3, 4.

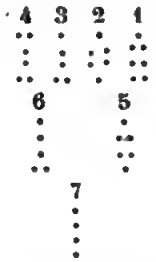

On en extrait d'abord deux autres figures, 5, 6, de cette manière-ci : On compare ces quatre premières figures, deux par deux, et ligne après ligne ; puis on écrit au-dessous des deux figures qu'on compare, et vis-à-vis de leur espace de séparation, le plus petit nombre de points que présente l'une ou l'autre des deux que l'on compare. Ainsi, on prend le point du sommet de nos deux premières, et comme elles n'ont chacune qu'un point, on marque un point à la place qui est sous le 5. On prend ensuite les sommets des figures 3 et 4, et on trace le plus petit nombre de points de ces deux sommets, c'est-à-dire un point sous la place indiquée par le 6. On passe à la seconde ligne de points des quatre premières figures, et, comme les deux premières de ces figures ont chacune deux points à leur seconde ligne, et que le moindre de ces deux est deux, on trace horizontalement deux points sous le premier point qui est déjà au-dessous du 5. Dans les deux figures 3 et 4, comme chacune d'elles à un point seulement à sa seconde ligne, on en pose un sous celui qui est déjà sous le 6. On passe à la troisième ligne des points des quatre figures 1, 2, 3, 4, et comme la première et la deuxième ont chacune deux points, et qu'on trace

gnes, à la manière des quatre lignes primitives de points *frappés* ou tracés sur le sable, et de deux en deux grains on enlève un grain, selon le même procédé que celui par lequel on efface les secondes, quatrièmes fos-

toujours le moindre nombre de ces points, il faut alors poser sous les trois points premiers du 5, deux autres points à côté l'un de l'autre. Par le même procédé, on a un point à poser sous les deux qui sont déjà placés sous le 6. Enfin, on agit sur la dernière ligne de points des quatre figures, et d'après la manière que nous venons d'indiquer, nous avons pour extrait dernier des deux premières figures, un seul point que nous posons sous les cinq qui sont placés au-dessous du 5; et pour les deux figures 3 et 4, leur ligne d'en bas donne à poser deux points que nous plaçons sous les trois points déjà présents sous le 6.

Nous avons donc extrait deux nouvelles figures, 5 et 6. De ces deux nouvelles figures on en extrait une dernière par le même procédé qu'on a suivi pour obtenir les figures 5 et 6. Dans le cas supposé ici, la figure dernière arrive à être la figure 7, c'est-à-dire la première des seize, ou le *tarycah*. C'est cette figure finale sur laquelle se donne l'interprétation divinatoire.

Lorsque le cheykh m'expliquait le procédé d'extraction des figures du *dharb el-raml*, le cheykh Aly-el-Adaouy, un des réviseurs des traductions à l'École de médecine, entra chez moi. Ce cheykh, menacé d'être dépouillé de son emploi, venait me prier d'intercéder pour lui auprès du ministre de l'instruction publique. Il aperçut sur un papier plusieurs *figures* qu'avait extraites mon cheykh El-Tounsy. Aly-el-Adaouy nous demanda ce que signifiaient ces divers groupes de points; nous lui dîmes : « Ce sont « des figures de divination. — Eh bien ! reprit le cheykh Aly-el- « Adaouy, cherchez donc à me prédire ce qui va m'arriver, faites- « moi connaître si je garderai ou non ma fonction à l'École de « médecine. — Voilà plusieurs figures, dit le cheykh El-Tounsy; « prononce le nom de Dieu ; récite le *Fathah* (sourate d'introduc- « tion du Coran), et pose ensuite le doigt sur une de ces figures. »

settes, etc. On tient compte de ceux qui restent à la fin de chaque rang, soit qu'il y reste un seul grain ou deux grains. En un mot, l'opération est la même que pour les points imprimés sur le sable.

Du reste, la génération des diverses figures, leurs décompositions et compositions secondaires, leurs divers modes de production soit par le sable, soit encore par l'emploi des lettres de l'alphabet, les relations que ces jeux de magie ont avec les influences des astres, leurs résultats et les conséquences qui suivent les inductions divinatoires, tout cela est détaillé dans les traités de la *science du sable*. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet; ce que je viens d'exposer suffit pour faire apercevoir, en général, les données et le degré de certitude de cette science, et pour présenter une idée de ce que peut avoir de curieux ce genre de consultation du sort. Et Dieu sait ce qu'il y a de vrai.

Le cheykh Aly-el-Adaouy suivit la prescription, et mit le doigt sur une des figures; c'était celle de l'*idjtimâ*, la cinquième. Et de suite le cheykh El-Tounsy annonça à son confrère le succès de mes démarches. Le lendemain, j'allai au ministère. Le cheykh Aly-el-Adaouy était déjà rayé du personnel do l'École. Je parlai au ministre. Deux jours après, nous sûmes que le cheykh était rendu à ses fonctions. — Nous avons beaucoup ri de la puissance prophétique des devins. Mais mon cheykh, malgré toute son intelligence, a grande foi dans les données de la science divinatoire. Au reste, il n'y a pas bien longtemps que cette crédulité a cessé en Europe, où l'on est plus avancé de deux siècles qu'en Orient; encore n'est-elle éteinte qu'en partie. P.

APPENDICE

PAR LE TRADUCTEUR DU VOYAGE.

Le sultan Abou-Madian; son histoire; son émigration du Dârfour au Kordofâl; les dangers qu'il courut. — Son arrivée au Kaire. — Promesses de Mohammed-Aly-Pacha. — Abou-Madian retourne au Kordofâl, puis revient au Kaire. — Son voyage à Alexandrie. — Expédition du Dârfour. — Portrait d'Abou-Madian. — Aperçu statistique de la population du Darfoûr. — Retards de l'expédition.

Les notions que je vais donner sont un complément que je crois devoir ajouter au voyage du cheykh el-Tounsy. Elles ont trait aux préparatifs de l'expédition égyptienne qui se prépare, et à l'histoire d'Abou-Madian, que cette expédition a pour but de substituer au sultan fôrien actuel.

Pour ce qui regarde l'histoire d'Abou-Madian, tout ce que je raconte, je l'ai recueilli dans les nombreuses conversations que j'ai eues au Kaire avec ce prince (1).

Je reçus plusieurs fois chez moi *Sa Majesté* fôrienne, qui, dans toutes ses relations et ses manières, était pleine d'affabilité, chose assez ordinaire chez les rois déchus. Très-souvent aussi, je fus reçu chez Abou-Madian, et, plus d'une fois, sans façon, le cheykh El-Tounsy et moi nous nous assîmes à sa table, et nous partageâmes, de pair à compagnon, son simple souper.

(1) Voyez ci-dessus, note des pages 154 et suiv., où se trouve un court aperçu de l'histoire d'Abou-Madian.

C'est alors que, dans nos causeries arabes, nous parlions du Dârfour, des habitudes fôriennes, des divisions et des productions territoriales du pays, des circonstances qui avaient décidé Abou-Madian à fuir, des dangers qu'il avait courus, des avantages qu'il avait recueillis de ce malheur providentiel; c'est alors que je lui répétais, avec le cheykh, que le Ciel l'avait conduit en Egypte pour l'instruire, pour l'éclairer, pour lui présenter l'aspect d'une civilisation naissante, qu'il devait travailler à introduire parmi les Fôriens. La dernière fois que je vis Abou-Madian, quelques jours avant son départ du Kaire, je lui rappelais encore cette pensée. « Il me semble certain, lui disais-je, que, grâce au secours de Mohammed-Aly, tu reverras Tendelty, et que tu y seras salué sultan. Mais rappelle-toi bien que ces graves événements n'arrivent pas dans le monde pour l'avantage d'un seul; que Dieu ne permet pas le sacrifice de la vie des hommes qui vont périr en ton nom et à cause de toi, pour que tu règnes ensuite occupé de toi seulement. Ton frère n'a pas succombé lors de ta fuite, pour qu'une fois rendu au sultanat, tu restes indifférent à l'amélioration de ton peuple. Tout paraît préparé providentiellement afin que tu ouvres au Soudan la porte de la civilisation. Tu as une belle destinée, ne l'oublie jamais. »

Abou-Madian a une intelligence remarquable : il comprit mes paroles, et c'est dans le courant de la conversation qu'il nous jura d'en occuper sérieusement sa pensée. Et alors je lui dis, en riant, comme je le crus nécessaire, dans ses idées de castes : « Dès que tu seras assis sur le siége de ton père, le pieux Abd-el-Rahmân,

aie recours encore à Mohammed-Aly. Choisis, parmi les enfants des personnes de ta suite, vingt à trente sujets des plus intelligents, qui parlent l'arabe, et envoie-les en Égypte recevoir l'éducation qu'on y dispense dans les écoles. Le vice-roi, j'en suis certain, les traitera avec générosité. Content de te voir, en cela, prendre sa trace, il les élèvera, et en te les rendant hommes instruits, il te fera le plus beau présent qu'un roi puisse faire à un autre. »

Quand j'allai chez Abou-Madian pour ma visite d'adieu, quelques jours avant son départ, il me rappela nos conversations et les idées que le cheykh et moi lui avions communiquées.

Maintenant, avant de donner quelques indications sur l'expédition du Dârfour, je vais raconter l'histoire d'Abou-Madian depuis sa fuite jusqu'aujourd'hui. Les détails et toutes les circonstances de ce récit, recueillis, comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, de la bouche d'Abou-Madian, nous ont été maintes fois confirmées, au cheykh et à moi, par les marchands du Kordofâl et du Dârfour, qui viennent en assez grand nombre au Kaire.

Abou-Madian, dont le nom entier est Mohammed-Abou-Madian, fils du sultan Abd-el-Rahmân-el-Yétim, est frère du sultan Mohammed-Fadhl (1).

Laissé orphelin à l'âge de six mois, il fut élevé dans l'obscurité du harem ; nul ne sut, pour ainsi dire, qu'il

(1) Le prince régnant aujourd'hui au Dârfour est fils de Mohammed-Fadhl. Cette notice plus étendue sur le sultan Abou-Madian est donnée ici pour compléter et rectifier ce qui en a été dit ci-dessus, pages 154 et suivantes. Il en est de même pour ce qui regarde la population du Dârfour.

était au monde. Le cheykh, pendant son séjour au Dârfour, n'entendit jamais parler de lui, ni de son plus jeune frère; outre Mohammed-Fadhl, Abou-Madian avait deux autres frères; le plus jeune, dont je ne me rappelle plus le nom, était plus âgé que lui de deux ans et demi seulement.

Mohammed-Fadhl, pendant plusieurs années, parut prodiguer à ses trois frères tous les soins d'une tutelle attentive. Mais lorsque ses fils furent grands, il voulut leur assurer le sultanat, et couper court à toute concurrence possible de la part de leurs oncles. Pour l'exécution de son système de précaution, il commença par faire assassiner Mohammed-Boukhâry, le plus âgé de ses trois frères. En même temps, il fit entendre aux deux autres qu'ils eussent à prendre garde de s'exposer à subir le même sort.

Les deux jeunes princes habitaient Toun-Bâcy, séjour ordinaire des fils des sultans; Toun-Bâcy est une réunion de plusieurs souktâyeh élégantes, à l'est de Tendelty, dont elles ne sont éloignées que de quelques centaines de pas seulement (1). Abou-Madian et son jeune frère étaient soumis à une surveillance incessante. Ils ne pouvaient, sans permission, s'écarter de leur demeure; sinon, ils eussent été dénoncés immédiatement au sultan; et une fois pris en flagrant délit, leur jugement et leur condamnation n'eussent pas entraîné une longue procédure. Soumis évidemment à la même des-

(1) Le mot fôrien *toun* signifie *maison, demeure; bâcy* signifie *frère*, et est aussi un terme honorifique : *toun-bâcy* est équivalent à *demeure des princes frères*, *demeure des jeunes princes*.

tinée que Boukhâry, ils se concertèrent pour échapper au danger qui chaque jour les menaçait, et ils mirent à profit la première chance de salut.

Une de leurs sœurs était fiancée à un fils d'un de ses oncles maternels. Lorsque l'époque fixée pour le mariage approcha, Abou-Madian et son frère demandèrent à Mohammed-Fadhl de leur permettre d'aller dans les campagnes voisines de Tendelty, afin de faire rassembler les bœufs et les moutons qu'on devait égorger pour les repas de noces, et de préparer tout ce qu'exigeait la célébration des fêtes nuptiales. Le sultan, préoccupé alors de ce mariage et de l'appareil qu'il voulait donner à cette cérémonie, accorda aux deux princes la permission qu'ils lui demandaient, et leur confia même le soin de tous les préparatifs nécessaires.

Abou-Madian et son frère se chargèrent donc de cette commission; le jour même, vers trois heures après midi, ils montent à cheval, et, accompagnés de quelques affidés et de quelques esclaves, ils sortent de Tendelty; ils s'acheminent du côté des villages, au sud de la ville, et ils continuent dans cette direction jusqu'au coucher du soleil.

A la tombée de la nuit, ils tournèrent à l'est, et, pressant rapidement leur course, ils prirent route du côté du Gauz. Ils voyagèrent toute la nuit..... Au lever du jour, ils étaient arrivés chez des Arabes bédouins campés dans les plaines : c'étaient des Bény-Djerrâr stationnés vers le Toouycheh. Les principaux de la tribu se rassemblèrent en un instant auprès des fugitifs, leur demandèrent quel était le but de leur voyage, les traitèrent avec honneur, et leur offrirent leurs services.

Les deux princes déclarèrent aux Bény-Djerrâr qu'ils fuyaient la jalousie ombrageuse et cruelle du sultan, et qu'ils se retiraient au Kordofâl. — « Retournez sur vos « pas, leur dirent les Arabes; nous nous joindrons tous « à vous, et nous vous formerons une troupe nom- « breuse ; nous courrons tomber à l'improviste sur « Tendelty, sur le sultan, et nous vous rendrons l'héri- « tage de votre père. Comptez sur nous; nous vous « sommes dévoués sans réserve. »

Nos deux fugitifs, se défiant de la sincérité de ces protestations, remercièrent les Bény-Djerrâr de leurs offres généreuses. « Que Dieu vous récompense de vos « intentions bienveillantes! dirent les princes. Lais- « sez-nous continuer notre route; donnez-nous seule- « ment quelques cavaliers pour protéger notre fuite en « cas d'accident, et nous servir de guides jusqu'à ce que « nous soyons en lieu de sûreté. » En quelques instants cent cavaliers furent réunis, et partirent comme escorte avec Abou-Madian et son frère.

La troupe voyagea deux jours sans rencontre. Le troisième, en traversant quelques hameaux situés sur l'extrémité des frontières du Dârfour, les princes furent reconnus; un habitant d'un des hameaux se mit à dire, en voyant le frère d'Abou-Madian : « Voilà le fils du sul- « tan Abd-el-Rahmân. » Le jeune prince entend ces paroles, se précipite sur l'homme, et l'abat d'un coup de sabre. Soudain la foule s'ameute, on crie au meurtre, on s'anime, on insulte, on repousse l'escorte du prince. Abou-Madian était alors à distance avec quelques cavaliers; il accourt, pénètre à travers la foule, et s'efforce d'arrêter la lutte qui s'engage. Il éloigne son

frère, blâme son imprudence, l'accuse d'injustice et de brutalité, et tout en paraissant approuver les réclamations et le désir de vengeance des offensés, il entraîne peu à peu sa troupe et l'écarte des habitations. Une fois en plaine, il fait hâter le pas et gagne le large.

Conservant leur pensée de vengeance, les habitants du hameau dépêchent de suite à Tendelty un homme d'entre eux, qui court en toute hâte annoncer à Mohammed-Fadhl que les deux princes se sont enfuis du Dârfour et se dirigent du côté du Kordofâl.

Le sultan, à cette nouvelle, envoya de suite à la poursuite des fuyards un corps de troupes à cheval sous les ordres d'un de ses affidés, appelé Torfiggéh. Les troupes partirent, marchèrent jour et nuit à marches forcées, et dépistèrent les deux princes et leur escorte dans le désert, à quelque distance au delà des frontières du Dârfour. Torfiggéh se dirige droit sur eux, les atteint et les attaque avec fureur. La lutte s'engage ; le frère d'Abou-Madian s'élance sur Torfiggéh, et d'un coup de sabre lui crève un œil : Abou-Madian, d'un autre coup, le renverse mort.

Les Fôriens virent tomber leur chef sans oser le défendre ; car c'est une loi que nul ne peut s'armer pour combattre qui que ce soit de la famille du sultan. Tout Fôrien qui tue un individu du sang royal, soit contre sa volonté et par hasard, soit pour sa propre défense, ou même par ordre, doit être mis à mort. Ainsi le fellâh égyptien qui, par permission d'Abd-el-Rahmân, frappa d'un coup de fusil le khalife Ishâc, après la journée de Guerkau, reçut la récompense que lui avait promise le sultan ; mais plus tard il fut tué par ordre d'Abd-

el-Rahmân, pour satisfaire au principe qui consacre l'inviolabilité absolue du souverain et de tout membre de sa famille.

Ainsi verser le sang royal est toujours, et dans toute circonstance, un crime que rien ne peut atténuer ni racheter. Bien plus, s'il arrive, avec ou sans intention, qu'un des proches parents où enfants d'un sultan soit tué dans un bourg ou village, ou au milieu des campagnes, et que le meurtrier reste inconnu, ou qu'il échappe aux efforts et aux poursuites des habitants ou des voisins du lieu où le crime s'est accompli, la vengeance est encore plus terrible; elle veut atteindre là, et à tout prix, le coupable, et chercher le sang de l'assassin dans le sang de tous ceux qu'elle peut rencontrer sous ses coups. On met à feu et à sang tous les hameaux, bourgs et villages environnants; car il n'y a alors qu'un grand massacre, une grande désolation qui puisse compenser le meurtre commis et suppléer la peine encourue par l'assassin en fuite.

C'est en conséquence de ces principes que la troupe de Torfiggéh le laissa sous les coups des deux princes sans que nul osât lever le bras ou faire un pas pour le défendre.

Les Fôriens, se voyant sans chef, se dispersèrent et prirent la fuite.

Mohammed-Fadhl avait fait suivre presque immédiatement cette première troupe par une autre troupe plus nombreuse. Il avait prévu les chances d'une résistance vigoureuse dans une première rencontre, où l'escorte des deux fugitifs, encore entière et décidée à se bien défendre, pourrait d'abord avoir raison des agresseurs;

il avait pensé aussi que, prenant la piste des fuyards sur plusieurs points, ses troupes seraient plus sûres de lui apporter sa proie. Toutefois, il n'avait dévoilé qu'au chef de chacune de ces deux troupes quel était le but de leur départ précipité; il craignait que quelque ami dévoué d'Abou-Madian et de son frère ne se hâtât d'aller les prévenir du danger qui les menaçait, et ne fît ainsi échouer toute poursuite.

Les soldats fôriens en fuite rencontrèrent bientôt les cavaliers qui venaient derrière eux; ils se réunirent tous; quelques heures après, les princes et leur escorte virent tout à coup déboucher à distance une nuée de Fôriens qui se dirigeaient sur eux. Après la victoire, les Bény-Djerrâr et leurs protégés s'étaient éparpillés sur un espace assez étendu; ils cherchaient de l'eau et ils s'étaient égarés sans pouvoir en trouver. Toutefois, ils s'étaient rapprochés du Kordofâl, et ils n'en étaient qu'à deux jours et demi de chemin, lorsqu'ils découvrirent les Fôriens. Ils étaient encore alors dispersés çà et là par groupes, toujours occupés à chercher de l'eau.

Les Bény-Djerrâr, considérant le nombre de leurs ennemis, ne jugèrent pas à propos d'attendre la chance d'une lutte trop périlleuse; et ne voulant pas que leurs fatigues demeurassent sans profit, ils se payèrent aux dépens de leurs protégés! ils s'emparèrent des chameaux qui portaient les hardes et les provisions, et prirent le large. Après cette trahison, les deux princes, se voyant seuls avec les quelques hommes qui les avaient accompagnés à leur sortie de Tendelty, et avec quelques chameaux de course que montaient deux ou trois de ces hommes, songèrent à se dérober aux recherches de

la cavalerie fôrienne. D'abord, les Bény-Djerrâr, sans le vouloir, lui donnèrent le change, en faveur de la petite troupe abandonnée. Les deux princes et leurs compagnons gagnèrent alors de l'espace, et, se glissant entre les monticules et les ondulations des sables, ils échappèrent aux regards de l'ennemi.

Ils pressaient leur fuite... mais ils étaient épuisés de fatigue et de soif; leurs chevaux étaient harassés. Après plusieurs heures de course, ils s'arrêtèrent... Soudain, la cavalerie fôrienne paraît et se précipite sur eux avec une telle impétuosité, que le frère d'Abou-Madian est fait prisonnier et enlevé en un clin d'œil. Heureusement, Abou-Madian, cette fois encore, était éloigné de sa petite troupe; tourmenté par la soif, et cependant toujours attentif, toujours sur le qui-vive, il ne s'était pas arrêté un seul moment. Il revenait près de ses compagnons, lorsqu'il aperçut les cavaliers fôriens emmenant son frère prisonnier et emportant le peu de bagage qu'ils lui avaient trouvé, à lui et à sa suite. Abou-Madian se cacha d'abord; ensuite, tournant à l'opposé des Fôriens, il plongea dans le désert aussi rapidement qu'il lui fut possible.

Les cavaliers fôriens, tout occupés du prince qui leur tombait sous la main, avaient fait peu d'attention à ceux qui étaient avec lui, et en avaient laissé échapper plusieurs; parmi eux était le fakyh Mohammed-el-Mahacy, ou le Mahacide (1).

(1) Les *Mahas*, ou mieux *Mahhas*, car le nom est écrit avec un *hhâ* en arabe, sont une tribu des Barâbras, à l'est du désert de Sélymeh et en deçà de Dongolah.

J'ai vu souvent au Kaire, chez Abou-Madian, le fakyh Mohammed. Uni au prince par une amitié sincère, et qui date presque de leur enfance, il ne l'a jamais quitté. Sa physionomie, d'un noir un peu moins foncé que celle d'Abou-Madian, est pleine d'animation et d'énergie ; son œil vif et pétillant annonce une intelligence rapide, une activité infatigable, un caractère fier et sévère, une nature pleine de feu et d'audace. C'est la plus expressive figure noire que j'aie jamais vue.

Abou-Madian, seul au milieu du désert, fut bientôt obligé de s'arrêter. Son cheval haletant, brisé de fatigue et de soif, n'avait plus la force d'avancer. Abou-Madian descendit, le laissa, et continua sa marche à pied. Il alla ainsi, sous l'œil de Dieu, jusque vers la chute du jour. Il était presque nuit close lorsqu'il fut rencontré par le fakyh Mohammed, monté sur un chameau de course. Le fakyh, ayant reconnu Abou-Madian, s'approcha de lui, descendit de son chameau, et le fit monter au prince.

Quelques instants après, ils avisèrent un Arabe bédouin : ils allèrent à lui, et lui promirent de le récompenser, s'il voulait leur servir de guide, et les conduire en un lieu où ils pourraient boire. L'Arabe accepta ; ils marchèrent une grande partie de la nuit. Ce ne fut que le lendemain matin, à l'aube du jour, qu'ils arrivèrent à un endroit où ils trouvèrent de l'eau et se désaltérèrent. Ils se reposèrent quelque temps, puis se remirent en route.... Le troisième jour ils étaient sur les terres du Kordofâl.

Abou-Madian expédia de suite un envoyé au gou-

verneur égyptien qui était à *Ibéiid* (1), pour lui annoncer qu'un fils d'un sultan du Dârfour venait se réfugier au Kordofâl, et lui demandait asile et protection. Le gouverneur envoya de suite un certain nombre de soldats pour escorter le prince, et l'accompagner jusqu'à Ibéiid, avec les honneurs dus à son rang ; à son entrée dans la capitale du Kordofâl, le gouverneur le fit saluer de plusieurs coups de canon.

Peu de temps après son arrivée à Ibéiid, Abou-Madian apprit que son jeune frère avait été conduit à Mohammed-Fadhl, qui lui avait fait crever les yeux.

Abou-Madian reçut ensuite de Fadhl une lettre dans laquelle il l'engageait à rentrer au Dârfour, et lui promettait, après les plus belles protestations d'amitié, de le traiter avec toute la bienveillance d'un frère. Abou-Madian refusa de retourner au Dârfour ; il savait ce qu'il avait à craindre de la perfidie et de la cruauté de Mohammed-Fadhl. L'émigration d'Abou-Madian eut lieu en 1249 de l'hégire (ère chrétienne, 1833).

Immédiatement après l'arrivée de ce prince à Ibéiid, le gouverneur du Kordofâl écrivit à Mohammed-Aly et lui demanda ce qu'il devait faire du sultan réfugié. Mohammed-Aly donna ordre de l'envoyer en Égypte.

Abou-Madian partit dans le mois de redjeb 1250, il arriva au Kaire. Il y était depuis quelques mois seulement, lorsque le pacha lui fit dire de retourner au Kordofâl, lui promettant qu'il lui enverrait bientôt des troupes, le vengerait de Mohammed-Fadhl, et le ferait rentrer en possession du sultanat du Dârfour. Abou-

(1) Obéid des cartes. Il faut prononcer Ibéiid, en faisant bien sentir les deux *i*.

Madian, plein de confiance dans ces paroles, se rendit au Kordofâl.

Les relations diplomatiques de l'Égypte avec les puissances européennes occupèrent alors toutes les pensées du pacha, et lui firent, pour un moment, suspendre l'exécution de ses promesses.

En 1254 (1838), le pacha fit un voyage au Fâzoglou. Abou-Madian en fut informé, et alla à la rencontre de Mohammed-Aly. Il se présenta à lui, et lui parla de l'expédition du Dârfour. — « Ce que je t'ai promis, lui « dit Mohammed-Aly, je le ferai. Trouve-toi au Kaire « à mon retour du Fâzoglou; il te sera utile de voir « l'Égypte mieux que tu ne l'as vue. »

Le pacha continua son voyage, visita les mines du Fâzoglou; il était déjà de retour au Kaire depuis près de deux mois, lorsque Abou-Madian y arriva. Le prince fôrien se présenta, et Mohammed-Aly, qui l'accueillit avec bienveillance, lui fit assigner une maison pour demeure; il ordonna qu'on eût soin de lui fournir tout ce qui lui était nécessaire, et lui alloua une pension mensuelle.

Son Altesse ensuite retourna à Alexandrie. Quelque temps après, elle y fit appeler Abou-Madian. Notre prince noir se rendit avec une véritable joie à cette invitation. Pendant un mois qu'il passa à Alexandrie, on lui fit visiter tout ce que cette ville pouvait lui présenter de curieux et d'instructif. Abou-Madian vit avec admiration la grande place du quartier Franc, le palais de Râs-el-Tyn, le mouvement du port et les travaux des chantiers; tout excitait sa stupéfaction, jusqu'au bruit, au fracas d'Alexandrie. Il nous racontait ses surprises

avec la naïveté d'un néophyte qui entre sur la scène du monde, et en même temps avec le ton vif et ému d'un adepte qui sent battre son cœur et qui craint que l'avenir ne manque à ses espérances.

La première fois que je l'entendis parler de l'horizon de la mer, des bâtiments de guerre, de leurs files de canons sur deux ou trois étages, il ne savait comment raconter, dépeindre; toutes les paroles qu'il articulait lui semblaient imparfaites et trop faibles; il ajouta : « Le « Pacha est un grand homme. Quand tu seras rentré « au Dârfour, m'a-t-il dit, quand tu seras roi, rappelle-« toi ce que tu as vu en Egypte; fais chez toi ce que j'ai « fait ici; bâtis une Alexandrie comme la mienne. En « un mot, sois un homme. »

C'était alors l'époque du départ annuel des pèlerins pour la Mecque. Abou-Madian témoigna au Pacha le désir d'aller visiter les lieux saints et d'accomplir son pèlerinage. Le Pacha l'engagea à partir avec la caravane et lui fit donner tout ce qui lui était nécessaire pour ce pieux voyage.

Abou-Madian partit, et à son retour il se fixa au Kaire dans la demeure qui lui avait été primitivement assignée.

Depuis ce temps, toutes les fois que le Pacha venait au Kaire et qu'il voyait Abou-Madian, il l'engageait à prendre patience et à attendre que le moment convenable pour l'expédition projetée fût arrivé.

Au mois de Moharrem (1) 1259, Mohammed-Aly vint

(1) Le mois de moharrem, premier mois de l'année musulmane, correspondit cette année au mois de janvier 1843.

au Kaire. Abou-Madian lui rendit visite, et tout d'abord il fut accueilli par ce mot : « Prépare-toi à partir dans « quelques jours. L'expédition du Dârfour s'apprête. » Abou-Madian témoigna sa reconnaissance au Pacha et sortit tout rayonnant de joie. Il s'occupa immédiatement de son départ. Déjà il se voyait souverain du Dârfour. Tous ceux qui le connaissaient venaient lui apporter leurs félicitations et le saluer du nom de sultan.

Ce fut alors qu'il apprit, par les djellâb ou marchands d'esclaves, et par des marchands qui arrivaient tout récemment du Dârfour, que Mohammed-Fadhl était mort, et que son fils Hussein lui avait succédé, âgé de dix-huit à vingt ans. Abou-Madian aperçut encore dans cet événement un présage favorable; car, selon lui, Hussein est un jeune homme capricieux, sans capacité, sans courage, et dont la parole n'aura aucun empire sur les Fôriens au moment du danger.

Abou-Madian fut tellement ému de tous ces incidents, tellement agité de plaisir et d'espérances, tellement occupé de projets, de pensées et de prévisions, qu'il en tomba malade. Une congestion cérébrale le mit en délire. Il ne parlait que de guerre, et poussait des cris furieux. Ses amis et les gens de sa modeste suite publièrent partout que des jaloux ou des espions envoyés au Kaire par Hussein avaient jeté un sort sur le fils d'Abd-el-Rahmân et l'avaient ensorcelé. Cet ensorcellement n'eut de puissance qu'une quinzaine de jours environ; bientôt Abou-Madian, revenu à la santé, s'occupa sérieusement de son départ.

Le Pacha était alors absent du Kaire. Le prince fôrien écrivit au *Chôrah* ou *Conseil supérieur* de la cita-

delle, il demanda qu'on lui fît livrer ce qu'on lui destinait pour son voyage, et réclama de plus l'équipement militaire complet de vingt hommes et cinq chevaux. — On lui donna cinquante bourses (environ 6000 francs), cinq tentes, dont deux vertes pour lui et trois blanches pour sa suite, des provisions de voyage, et l'on mit à sa disposition deux dahabyeh ou grandes canges. Quant aux armes, on lui remit cinq paires de pistolets, cinq fusils et cinq sabres.

Enfin, l'on donna au prince fôrien des lettres pour Ahmed-Pacha, gouverneur actuel du Sennâr, dans lesquelles il était recommandé à Ahmed-Pacha de fournir au prince tout ce dont il aurait besoin en provisions et en moyens de transport pour lui et pour ceux qui l'accompagnent.

Abou-Madian quitta le Kaire et s'embarqua sur le Nil, le 5 séfer (6 mars 1843). Quelques jours auparavant étaient partis les huit cents hommes de troupes mercenaires destinées à rejoindre, au Sennâr, les troupes égyptiennes envoyées au Dârfour.

Le premier projet de Mohammed-Aly avait été d'expédier du Kaire un corps d'armée de douze mille Égyptiens, avec dix pièces de canons. L'expédition devait être conduite par Haçan-Pacha, qui déjà avait reçu l'ordre de se tenir prêt à partir. Mais Son Altesse manda un exprès à Ahmed-Pacha, gouverneur du Sennâr, pour l'avertir de prendre toutes les mesures nécessaires au passage des troupes, et lui demander si l'état de sa province lui permettait d'accompagner l'expédition comme sériasker ou général en chef.

Ahmed-Pacha répondit que le transport d'une armée

de douze mille hommes, envoyée du Kaire, exigerait de trop grandes dépenses d'argent et de temps; qu'il ne pensait pas qu'il fallût des forces aussi considérables pour assurer le succès de l'expédition; que l'état du Sennâr, l'ordre qu'il avait établi pour la direction de cette province, lui permettaient de se charger de la guerre du Dârfour; que, d'après la connaissance qu'il avait de la nature du pays et des habitants, il aurait certainement assez de six à sept mille hommes, c'est-à-dire deux des quatre régiments qu'il a au Sennâr; qu'enfin, étant près du Kordofâl, il demandait à conduire cette guerre, promettant de la terminer heureusement et en peu de temps.

D'après cela, il fut écrit à Ahmed-Pacha de se préparer à se mettre en route, aussitôt que seraient arrivés au Sennâr les huit cents hommes qui lui étaient envoyés du Kaire, savoir, quatre cents Arnaoutes à pied, et quatre cents hommes de cavalerie irrégulière, la plupart Roméliotes.

Les troupes qui sont actuellement au Sennâr forment quatre régiments, chacun de trois mille hommes, et composés de nègres pris dans les *Ghazouah* (ou chasses) faites du côté de Fâzoglou, du Noûbah, des Choulouks, etc.

Un seul régiment d'Égyptiens proprement dits, le 8e, avait été depuis longtemps expédié au Sennâr. L'inclémence du pays, c'est-à-dire l'humidité, la chaleur, etc., firent développer dans ces troupes arabes des maladies qui les décimèrent rapidement et les réduisirent presque à rien. On remplaça d'abord ces pertes par les produits des Ghazouah; puis successivement, et avec les mêmes éléments, on forma quatre régiments de nègres choisis.

c'est-à-dire, d'hommes qui, acclimatés qu'ils sont naturellement à ces contrées, constituent déjà un bon corps d'armée à l'épreuve, en quelque sorte, des influences malfaisantes du pays. Les Arabes restant du 8e régiment furent distribués dans ces nouvelles troupes, comme sous-officiers, et furent chargés de l'instruction militaire. Ces nègres devaient fournir deux régiments pour l'expédition du Dârfour, conjointement avec les huit cents hommes partis du Kaire.

Le prince fôrien régnant aujourd'hui est en possession légitime, comme fils du dernier sultan défunt; mais Abou-Madian fonde ses prétentions sur le droit qu'a la Providence de choisir, parmi les membres d'une famille, celui qu'à l'exclusion des autres elle destine au bien-être et à l'amélioration d'un pays; et ensuite sur le droit de la supériorité intellectuelle et des qualités morales, avantage que son neveu ne saurait avoir, lui qui ne s'est pas élevé au-dessus de l'état sauvage, et que la vue d'autres pays plus avancés que le sien n'a pu porter à concevoir des idées de réforme. Si l'époque du Dârfour est arrivée, le moment n'est peut-être pas très-loin qui doit régénérer le Soudan, et où cette partie du globe sera mise en communauté avec les peuples qui sont ou qui entrent dans la voie de la civilisation. Mohammed-Aly aura contribué à cette œuvre glorieuse. Considérée sous ce point de vue, l'expédition du Dârfour est une entreprise qui semble promettre, pour le Soudan, d'immenses résultats. Tout y est inté-

ressé : la science, l'industrie, le commerce, l'intelligence, la moralisation de l'espèce humaine.

Les troupes doivent se mettre en marche après la saison des pluies, et traverser en droite ligne le Kordofâl et le désert qui le sépare du Dârfour. Si on accepte l'idée d'Abou-Madian, on ne marchera pas ensuite directement sur Tendelty, capitale actuelle du sultan fôrien. Abou-Madian, d'après ce qu'il m'a dit, a l'intention d'obliquer vers le sud, de passer chez les Arabes Rézeygât, tribus inquiètes et jalouses de leur indépendance, toujours prêtes, au moindre motif, à porter leurs incursions avides et audacieuses sur les terres fôriennes. Il espère recruter, en traversant les Arabes limitrophes du Dârfour, des secours improvisés qui lui seront d'une immense utilité.

Abou-Madian sait que le sultan Hussein est informé des intentions du vice-roi d'Egypte, et que les Fôriens peuvent, sous les ordres de leur prince actuel, présenter une résistance appuyée sur cinquante mille hommes; mais Abou-Madian sait aussi qu'une armée disciplinée à la manière égyptienne, munie d'armes à feu, peut en quelques heures mettre en pièces les bataillons fôriens armés de lances et de flèches, et soutenus par une lourde cavalerie : celle-ci est habillée, hommes et chevaux, de couvertures piquées qui ne sauraient les protéger contre les balles et les boulets, comme elles les protégent contre le sabre et les flèches de leurs ennemis ordinaires. Du reste, une seule déroute des Fôriens suffira pour décider la question, renverser sans retour le sultan régnant, et substituer un nouvel ordre de choses au gouvernement actuel. En général, au Soudan, le succès donne légiti-

mement au vainqueur (s'il est de la famille des sultans) le droit de souveraineté, et ordinairement le gouvernement de la veille est oublié après une nuit de sommeil.

Le père d'Abou-Madian, le sultan Abd-el-Rahmân, a aussi, comme nous l'avons vu, conquis par la voie des armes le titre de souverain sur son neveu le khalife Ishâc. Aujourd'hui un fait analogue se présente; il est probable que le résultat sera le même. Comme son père, Abou-Madian compte sur la coopération d'un parti puissant qu'il croit avoir au Dârfour.

L'avénement d'Abou-Madian au sultanat ne peut qu'être avantageux au Dârfour : ce prince est dans la vigueur et la maturité de l'âge (il paraît être dans sa quarantième année) (1). Son exil lui a forcément donné une certaine éducation, et son séjour en Egypte lui a fourni des idées qu'il a le désir de réaliser. Il est admirateur passionné de Mohammed-Aly, et s'il est convenablement secondé et inspiré, il travaillera, je le crois, à introduire des réformes utiles dans son pays. Dans ses conversations, il cherchait toujours à s'instruire; maintes fois il m'a questionné sur les différents modes des gouvernements des Etats européens, sur les lois de distribution et de perception des impôts en France, sur les levées de troupes, sur les droits des citoyens, sur le commerce et l'industrie, sur l'éducation et l'instruction, etc. Souvent il eut envie de prier Son Altesse de

(1) Ces mots servent de rectification à la conjecture émise précédemment sur l'âge d'Abou-Madian. Quant à la mort de son père, le sultan Abd-el-Rahmân, elle est postérieure à l'époque indiquée plus haut : le général en chef de l'armée d'Orient correspondait encore avec lui le 24 messidor an VII (12 juillet 1799). J.—D.

l'envoyer un an ou deux à Paris, afin de voir par lui-même cette civilisation dont il entendait parler sans cesse. Déjà il avait commencé à apprendre la langue française. J'ai moi-même écrit l'alphabet pour lui; je le lui ai fait copier, et aussitôt il sut en composer sa signature. C'est très-certainement le premier sultan noir qui ait écrit et épelé du français, et je ne sais pas si l'envie ou l'idée d'en épeler ou d'en écrire est jamais venue à des sultans, blancs, bronzés ou jaunâtres.

Abou-Madian (1) est d'une physionomie franche; sa conversation est facile et abondante; il a l'œil expressif, la bouche comme souriante, l'ovale de la figure élargi par le front et s'amincissant par le menton. Les paupières, bien fendues, découvrent l'œil assez largement, et laissent à la figure sa rondeur régulière. Comme chez tous les nègres (2), la moustache est petite et crépue; la barbe, claire et courte, est presque ramassée en bouquet à l'extrémité du menton, et ne se continue de chaque côté que jusque vers la perpendiculaire de l'angle de l'œil; le reste est glabre.

Abou-Madian a une certaine dignité dans le maintien et les manières. Lorsque, dans les jours de fête, il avait endossé son grand *jubé* de drap rouge, à boutons en plaques de cuivre jaune, larges comme des soucoupes, à manches fendues et flottantes doublées de soie jaune-orangé, à miroitage rougeâtre, alors il avait un air

(1) Voy. ce qui a été dit ci-dessus, p. 155.

(2) M. P. semble ici ne pas faire de distinction entre les *noirs* du Dârfour et les *nègres* : cette distinction doit être observée, d'autant qu'il y a, dans l'Afrique orientale, de vrais nègres, les Chankalas. J.-D.

imposant et un extérieur grave, mais jamais de fierté ou de morgue, bien que chacun ne lui adressât la parole qu'après l'avoir salué du titre de sultan.

Très-souvent il me demanda si je n'irais pas un jour visiter le Dârfour. Si Dieu, me dit-il une fois, me ramène à Tendelty, s'il me rend le sultanat de mon père, viens au Dârfour, viens voir ce que j'essayerai de faire; tu m'aideras de tes conseils; et puis, il faut que tu voies le Dârfour d'un bout à l'autre. Des hommes de toutes les religions y voyagent aujourd'hui, des chrétiens, des musulmans, même des Indiens de je ne sais quelle doctrine religieuse. — Cela est possible, lui dis-je, jusqu'à Kôbeih, jusqu'à Tendelty; mais au delà? — S'il plaît à Dieu, je tâcherai de rendre tout le pays praticable; je disciplinerai des troupes, j'en distribuerai dans toutes les principales localités... — Il est vrai, tu peux faire escorter des voyageurs étrangers, mais seront-ils respectés? ne risqueront-ils pas vingt fois d'être tués? J'ajoutai : Quelle armée pourras-tu réunir, même en supposant une levée générale, une levée en masse, comme celle que fera, par exemple, le sultan Hussein, lorsque Mohammed-Aly te reconduira au Dârfour? — Il est impossible, me répondit Abou-Madian en souriant, de rassembler sur un seul point et en un seul corps tout ce que le Dârfour renferme d'hommes en état de porter les armes. Sans dispositions préliminaires convenables, qui pourrait entretenir, seulement pendant un mois, cent mille hommes dans quelque province que ce soit? où trouverait-on des vivres, de l'eau? Les localités, les habitudes du peuple, les formes de l'administration, empêchent d'effectuer une entre-

prise aussi considérable. — Combien donc de milliers d'hommes penses-tu que rassemblera le sultan Hussein? — Cinquante à soixante mille. — Et si cette première armée est battue? — Alors tout est fini pour Hussein; il ne lui sera plus possible de réunir deux cents Fôriens. Le canon fera un effet terrible. — Mais, enfin, combien le Dârfour entier fournirait-il de soldats? Un sultan doit nécessairement savoir ce qu'il a de ressources; il peut toujours faire un calcul, au moins approximatif, de ses forces. Abou-Madian semblait ne pas vouloir répondre catégoriquement; mais j'avais piqué son amour-propre, et il me dit : Lorsque j'étais à Tendelty, Mohammed-Fadhl (1) ordonna de faire une sorte de dénombrement de la population capable, dans un moment de nécessité, de prendre les armes. Tous les *rois* du Dârfour, grands et petits, les sultans secondaires, tous les chartây, relevèrent le nombre des hommes de leurs provinces, districts, arrondissements, avec le nombre présumé des Arabes limitrophes de l'est et du nord; le nombre d'hommes valides, jeunes ou de l'âge viril, et même de l'âge mûr avancé, monta à environ cinq cent mille. — Quelles étaient les limites extrêmes d'âge? — Depuis l'âge de douze ans jusqu'à cinquante ans, Fôriens et esclaves, présents sur le territoire du Dârfour et parmi les Arabes, tous sont forcément soldats du jour que la guerre se déclare (2). — Le nombre de cinq cent mille, lui dis-je, me semble exagéré.

(1) Abou-Madian prononce tantôt *Fadhl*, et tantôt *Fodhel*.

(2) Nous exposerons, dans le voyage au Dâr-Ouadây, la manière de lever les troupes, le genre de tactique suivi, et nous indiquerons les espèces d'armes en usage.

— Je ne sais pas, répliqua vivement Abou-Madian; je n'ai pas d'autres données. Je vis bien, au ton et à la vivacité de la réponse, que je n'aurais pas d'autres renseignements, et je changeai de conversation. Les nègres consentent difficilement à donner des détails sur leur pays.

Le lendemain, je repris la même question avec le cheykh El-Tounsy, et il me donna toutes les informations qu'il lui fut possible de me donner : j'en ai consigné plus haut le détail. Bien entendu, ces informations sont approximatives; elles n'embrassent d'ailleurs qu'un petit nombre de localités. De plus, elles n'indiquent que ce que chaque ville, bourg, village, etc., serait en état de fournir en hommes armés; car il n'est pas possible d'avoir le chiffre juste de la population entière. Il résulte de ce tableau, par estimation et par aperçu général, qu'on pourrait tirer des différents endroits cinquante-trois mille hommes armés environ (1).

Ce chiffre, même en le considérant comme exagéré, annonce une population de quatre à cinq millions d'habitants, sans parler des *provinces adjointes*. D'ailleurs, ce que dit le cheykh de la grande population des monts Marrah, de l'ouest et du nord du Dârfour, je l'ai entendu répéter aux marchands fôriens qui viennent au Kaire, ainsi qu'à Abou-Madian (2).

Quant aux esclaves compris dans la masse de la

(1) Voy. ci-dessus ce tableau, p. 154. Il y a à modifier le chiffre d'Oum-Baaoudhah, de 50 en 30.

(2) Cette opinion semble confirmée par la population si dense et si compacte que M. d'Arnaud a rencontrée sur les rives du Nil-Blanc. J.—D.

population, je n'ai compté que ceux qui restent au service des familles, et qui font réellement partie de ces familles; qui, après une certaine durée de séjour, ont été mariés entre eux par leurs maîtres, et forment des familles surnuméraires; mais j'ai exclu la masse flottante des esclaves destinés à être vendus, et qui, chaque année, sont exportés au Hedjâz, en Egypte et au Maghreb, comme marchandise : la quantité en est assez considérable.

On verra, dans le voyage au Ouadây, comment s'exécutent les chasses aux esclaves, et d'après quels usages les Fôriens et les Ouadâyens vont tous les ans décimer les tribus idolâtres du Fertyt et des Djénâ-khérah.

P.-S. Les quatre cents Arnaoutes dont nous avons parlé, arrivés à Syout, se conduisirent là comme partout ailleurs. Dans leurs orgies, ils se querellèrent entre eux et s'insultèrent; il en résulta des voies de fait; deux partis se prononcèrent, et le désordre en vint au point qu'ils se séparèrent en deux camps, se battirent et s'entretuèrent. Cent soixante d'entre eux restèrent morts sur la place.

Toutes les fois qu'il passe des Arnaoutes au Kaire, ils parcourent la ville dans tous les sens, et il n'est pas de violences et de brutalités auxquelles ils ne se livrent. Rarement ils quittent la ville sans y avoir tué quelques habitants à coups de pistolet ou de poignard, et cela en plein jour. Jamais on n'en voit un sans une ceinture

chargée de pistolets et d'un énorme poignard, qui saillent en avant, pour ainsi dire, comme des chevaux de frise, pour les défendre de toute approche. Menacer un passant sans motif, et le tuer au milieu de la rue, est pour eux une bagatelle sans importance; après quoi l'assassin, un pistolet ou un poignard à la main, s'en va tranquillement. Malheur à qui l'approcherait! Aussi personne ne songe à l'arrêter.

Son Altesse, informée de l'événement arrivé à Syout, a ordonné de rappeler au Kaire la troupe d'Arnaoutes et son chef Demoûz-Agha. On assure que ce chef ne ramène que cent trente hommes; soixante ont déserté dans le trajet du Kaire à Syout, et cinquante, soit malades, soit retardataires, manquaient lors de l'entrée à Syout.

L'expédition du Dârfour est retardée jusqu'après la saison des pluies au Soudan.

On prétend que le motif de l'ajournement de l'expédition est le peu d'expérience des troupes du Sennâr dans les manœuvres militaires, et que, pour plus de promptitude dans la conduite de la guerre, il est nécessaire de les exercer encore quelque temps.

Haçan-Pacha, qui devait d'abord être chargé de l'expédition fôrienne, est élevé par le sultan Abd-el-Medjid, au grade de mirmirân, ou général de division, pour cette expédition même. Il s'entendra avec Ahmed-Pacha du Sennâr : l'un d'eux, d'après ce qu'ils croiront le plus utile au succès de l'entreprise, restera au Sennâr; l'autre accompagnera les troupes au Dârfour, et se chargera de la restauration d'Abou-Madian. Jusqu'à l'époque du départ des troupes, Abou-Madian restera

au Kordofâl, et s'occupera de préparer ses partisans à le seconder au moment convenable.

Abou-Madian restera maître absolu de constituer et d'affermir son autorité comme il le jugera à propos, et nul ne cherchera à s'immiscer dans son gouvernement; enfin, aussitôt qu'il le désirera, les troupes égyptiennes se retireront et rentreront au Kordofâl.

Le Kaire, avril 1843.

Dr PERRON.

Digitized by Google

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

J'ai rassemblé ici les digressions et observations qui ralentissaient le récit du voyageur, et qui pouvaient être considérées comme des hors d'œuvre, bien qu'elles ne soient pas dépourvues de quelque intérêt, et qu'elles retracent un des caractères des livres arabes.

Je place encore dans ces notes les remarques nécessaires pour éclaircir certaines habitudes et certaines croyances qui nous sont étrangères et qui pourraient ne pas être comprises par tous les lecteurs.

Enfin, on trouvera ici les explications littérales de plusieurs citations arabes et fôriennes dont l'objet peut être curieux pour ceux qui auraient l'intention de voyager dans le Soudan oriental.

PERRON.

NOTE A, PAGE 12.

L'imâm Aly a dit : « La pauvreté est un mal des plus terribles; si je la découvre, elle m'expose au mépris; si je la cache, elle me tue. » On a dit encore : « L'homme une fois devenu pauvre est regardé comme suspect par celui qui se fiait à lui. Il est homme de mal pour qui il était homme de bien. Qui l'accueillait, le rebute; qui l'aimait, le prend en aversion. » De là ce vers :

« Que ma fortune s'éclipse, plus d'amis à mon secours. Que je sois riche, « tous me reviennent amis. »

Et plaise à Dieu que l'homme pauvre soit simplement dé-

laissé, lui et ce qui le regarde, et qu'il ne soit pas humilié et insulté. Mais non, par Dieu, non! Parlât-il juste et vrai, on le traite d'imposteur; fût-il innocent et sans reproche, on l'accable de dédains. Un poëte a dit :

« Pour celui qui possède des écus, ses deux lèvres savent parler tous les « langages.
« On le recherche, on l'écoute, on l'approuve; dans sa marche, il se balance « d'un air heureux et coquet.
« N'étaient les écus qui remplissent sa bourse, il serait le plus triste individu « de la terre.
« Que le riche mente ou se trompe : Vous avez raison, lui dit-on; il n'y a « pas l'ombre de doute.
« Que le pauvre parle, et que ses paroles soient justes et vraies, tous lui di- « rout : Tu es un imposteur; tu n'articules que faussetés.
« Oui, dans tous les pays, les écus entourent les hommes de respect et de « considération.
« Les écus sont la langue de l'éloquence même, l'arme de la victoire. »

Eh quoi! dans un monde pareil, mourir vaut cent fois mieux pour l'homme d'intelligence que d'y vivre les deux mains traînées dans la poussière. Le poëte l'a dit :

« Mourir est mieux que vivre dans le besoin;
« Oui, pour l'homme de cœur, mourir est mieux que de s'humilier et de « tendre la main. »

Le prophète de Dieu a vu le pauvre méprisé, après avoir brillé de l'éclat des richesses; humilié, après avoir été entouré de gloire et de vénération, et il en a eu pitié : « Traitez, « a-t-il dit, avec bonté et déférence celui qui de la grandeur « est tombé dans l'abandon de la misère, le riche, qui de « ses délices est tombé dans la pauvreté. » Car tout arrive selon les arrêts du grand Livre, selon les volontés éternelles du Dieu de majesté. Que de pauvres le destin élève! que de

riches se trouvent un beau matin sans un quart de dinâr. Le fait suivant en est un exemple :

Le vizir El-Mouhallaby vécut d'abord dans une pauvreté extrême, n'ayant pas même, pour ainsi dire, le point circulaire empreint sur le noyau de la datte. Parvenu à l'âge viril, il partit de Bagdad pour la Mecque avec une caravane. La faim le tourmenta, le mit aux abois; il n'avait plus ni repos ni sommeil. C'est alors qu'il dit ces deux vers :

« Ah! on ne vend donc pas la mort! que je l'achète! car la vie est affreuse « pour moi.

« Dieu ne serait-il pas miséricordieux pour celui de ses serviteurs qui me « ferait, à moi, son frère, l'aumône de la mort! »

Un marchand de la caravane entend la plainte d'El-Mouhallaby et lui donne un pain et une pièce d'argent.

Plus tard, la fortune d'El-Mouhallaby changea et le porta au vizirat; le marchand tomba dans la misère, et il en vint au point de n'avoir plus même son pain d'un jour. Il apprit l'élévation d'El-Mouhallaby, alla le trouver, et lui adressa ces deux vers :

« Allez porter au vizir (que ne puis-je donner mon sang pour lui!) ces pa- « roles qui lui rappellent un passé qu'il a peut-être oublié :

« Te souviens-tu que tu disais, dans les angoisses de la faim : Ah! on ne « veud donc pas la mort! que je l'achète! »

Un serviteur du palais remit ce billet à El- Mouhallaby. Le vizir le lut et soupira; des pleurs s'échappèrent de ses yeux; il se rappela sa vie passée. Il fit donner au marchand le gouvernement d'une province et lui envoya une somme de sept cents drachmes, avec ces mots qu'il traça de sa propre main : « Celui qui dépense ses biens dans la voie et l'amour de « Dieu est comme le grain qui fructifie jusqu'à sept épis, et « dont chaque épi porte cent grains. » (Coran.)

Digitized by Google

Apprenons de là à traiter avec égards celui qui de riche est devenu pauvre, celui qui des hauteurs de la prospérité est précipité dans l'humiliation et la misère.

Mais aussi, quand l'homme est dans le besoin, quand il est obligé de demander secours, qu'il sache ne demander qu'à ceux qui ont quelque vertu et quelque noblesse dans l'âme, et non à ces riches parvenus qui ont vécu longtemps dans l'obscurité, l'abaissement et le mépris :

« Ne demande un bienfait qu'à celui qui sait toujours ce que c'est qu'un bien-
« fait, non au riche parvenu de l'avilissement à la richesse. »

D'un autre côté, la fortune attire les cœurs à qui la possède ; vous voudriez pouvoir enfermer sous les boutons de votre habit le riche avec sa richesse, tant est grand votre amour pour lui ; car, dites-vous, c'est par l'argent que s'accomplissent les projets, que réussissent les entreprises. Et Haryry a bien dit, quand il a rimé cet éloge des dinârs ou pièces d'or :

« Rends hommage à l'or d'un jaune limpide,
« Ce coureur des pays, ce grand cosmopolite.
« C'est tradition bien connue et répétée partout,
« Que dans les traits de son empreinte sont la sécurité et la joie.
« Avec lui marche le succès des projets de l'homme ;
« Car sa face est aimée de tous,
« Et la propre substance de nos cœurs semble être la mine qui l'a fournie.
« Qui a sa sacoche bien garnie de dinârs va et passe partout.
« Ta famille a péri, tes parents t'abandonnent, qu'importe !
« Tout est compensé par l'or, par son riche éclat.
« Il est le grand appui, la force victorieuse du monde.
« Combien de rois dont il a fait respecter la volonté absolue !
« Combien de gens qui sans l'or passeraient leurs jours dans la douleur !
« Combien de fois l'arrivée subite de l'or a mis en fuite la légion des soucis !

« Combien de beautés le bédrah a fait descendre de leur fierté sévère (1) !
« Combien de transports furieux l'or ne calme-t-il pas !
« Combien n'a-t-il éteint ou adouci de bouillants accès de colère !
« Combien d'esclaves abandonnés à leurs ravisseurs par leur famille sans « argent,
« Que leur or a délivrés ensuite et rendus à une joie pure !
« Oui, je le jure par le Dieu qui a créé l'or,
« Si je ne craignais de blasphémer, je dirais : Gloire à l'or ! c'est lui le tout-« puissant ! »

Eh quoi ! n'a-t-on pas vu maintes fois l'homme au barbare langage, une fois devenu riche, être cité pour son éloquence; le chassieux, une fois paré d'or, retrouver un œil superbe? Ecoutez ceci :

J'ai rencontré, dans mes voyages, un homme appelé Mohammed-el-Moukkény, au service particulier de Yousouf-Pacha, à Tripoli de Barbarie. Il avait les yeux éraillés, les paupières dépouillées de cils, toujours coulantes; et il les essuyait sans cesse. Il resta dans cet état dégoûtant jusqu'à ce qu'il devint gouverneur du Fezzan. Alors sa chassie tomba, les cils lui repoussèrent, sa lippie disparut, la chute des larmes s'arrêta, et il se trouva l'un des plus beaux individus de son époque, avec la physionomie la plus distinguée du pays. Et je me dis : « Apparemment, les maladies surviennent aux pauvres en raison directe de ce qu'ils ont d'humiliations et de misère, de nudité et de faim. Les soucis les assiégent au milieu de leurs besoins et de leur dénûment; et bientôt alors l'esprit devient malade et le corps tombe en langueur. Le riche n'est pas ainsi !

(1) Haryry joue, dans ce vers, sur le mot *bédrah*, nom d'une pièce d'or de mille dinârs, et sur *bedr*, pleine lune. Par le mot *bedr* il indique les *belles femmes;* et il veut dire : « Le *bédrah* fait à son gré descendre *du ciel*, même *la pleine lune*. » Ce genre d'expression est fréquent surtout chez les Arabes modernes; Harvry en fourmille. P.

Mais quoi! Il a aussi ses peines et ses inquiétudes :

« Qui vante ce monde dans un moment de joie, aura bientôt de quoi le man-
« dire.
« Que le bonheur s'évanouisse, les tourments et les chagrins restent ; qu'il
« arrive, il amène à sa suite les soucis. »

Toutefois, le riche qui ne craint pas de dépenser son or vient à bout de ce qu'il veut : j'en citerai quelques exemples.

Aly-Pacha premier, gouverneur de Tunis, fut obligé, avant son avénement au pouvoir, de s'enfuir à Alger; il alla trouver le dey de cette régence et lui demanda des troupes pour chasser de Tunis son cousin Husseyn-Pacha. Le dey d'Alger promit son secours au fugitif. La nouvelle en parvint à Husseyn-Pacha, qui dès lors commença à s'inquiéter et crut voir en cela le présage de sa chute prochaine et du renversement de sa puissance. Lorsqu'il reçut la nouvelle positive de ce qui se tramait contre lui, agité, tourmenté, bouleversé, il monta à cheval; et, le cœur serré d'inquiétude et de tristesse, il parcourut Tunis accompagné de ses courtisans. Un de ses vizirs était à son côté et lui parlait. Le voyant ainsi préoccupé et soucieux, le vizir lui demanda quelle pensée l'obsédait. Le pacha lui conta le sujet de ses inquiétudes. — « Dieu donne à mon maître force et victoire! « dit le vizir. Quoi! tu te tourmentes ainsi au récit d'un men- « songe! Moi, je suis convaincu que tant que tu existeras, « jamais Aly-Pacha ne se relèvera. » Ils étaient en ce moment sur le marché appelé *Souq-el-Baldt* (marché des dattes). Le vizir tourne la tête à droite, et, apercevant un tronc d'arbre desséché et renversé par terre, se met à dire aussitôt : « Quand ce tronc-là redeviendra un arbre vert, Aly- « Pacha sera maître de Tunis et la gouvernera. » Il voulait par là tranquilliser Husseyn-Pacha.

Mais quelques jours après, Aly-Pacha arriva à la tête d'une armée nombreuse d'Algériens et tua Husseyn-Pacha.

Aly-Pacha conserva en place notre vizir, jusqu'à ce que les affaires furent pacifiées et régularisées..... Un jour il monta à cheval au milieu de ses troupes et parcourut Tunis, ayant auprès de lui le vizir, qui l'accompagnait, comme autrefois il accompagnait Husseyn-Pacha le jour dont nous avons parlé tout à l'heure. Ils marchèrent ainsi jusqu'à ce qu'ils débouchèrent sur le Souq-el-Balât. Aly-Pacha regarda et vit le tronc d'arbre desséché : « Quand ce tronc, dit-il, « redeviendra vert, Aly-Pacha commandera dans Tunis. » — Des ennemis du vizir avaient porté cette parole à Aly-Pacha, qui l'avait gardée secrète jusqu'à ce moment. Puis le pacha se détourna du vizir et ne lui parla plus.

Le vizir comprit alors que sa perte était résolue. Car il connaissait le caractère sanguinaire d'Aly-Pacha, sa tendance cruelle à punir de mort même les plus légères fautes; et ici la faute était grave. Cette sorte de promenade militaire finie, l'on retourna à la demeure du pacha, et son divan s'ouvrit.

Le vizir se présente aussitôt au pacha, et, sans attendre d'interpellation : « Que Dieu, dit-il, donne force et puis- « sance à mon maître! Ton cousin, Husseyn-Pacha, à la « nouvelle de ton arrivée, me laissa en dépôt une somme « considérable. Je la cachai en un lieu que nul ne connaît « que moi. Je suis persuadé que tu me feras périr; et je « crains qu'après ma mort cet argent ne soit perdu pour « toi. Si tu crois à propos de m'envoyer pour le chercher, « cela te regarde. » Le pacha, surpris et prenant ces paroles pour vraies, ordonne au vizir d'aller lui chercher le trésor dont il lui parlait; mais il le fit accompagner de dix han-

neb (1), auxquels il dit : « S'il vous échappe, vous mourrez « tous. »

Ils partent avec le vizir et arrivent bientôt à sa demeure. Le vizir fait rester les hauneb en bas, et il monte, pour faire, dit-il, éloigner les femmes de leur passage. Les hauneb attendent; le vizir va droit à son trésor. Il remplit d'or ses poches, prend une sorte de petit coffre appelé, en dialecte tunisien, *féniq*, l'emplit aussi d'or, monte ensuite sur la terrasse de la maison, passe de là sur une maison voisine, descend dans la rue et se rend à la hâte au consulat britannique. Là il annonce de suite qu'il vient se mettre sous la protection anglaise; il raconte rapidement son histoire au consul, et lui donne le *féniq* d'or. — « La grâce que je te « demande, ajoute-t-il, c'est de me faire embarquer tout de « suite sur un bâtiment anglais pour être transporté immé- « diatement en Angleterre. » Le consul écrit sur-le-champ au capitaine d'un navire en rade : « Au reçu de cette lettre, « mettez de suite à la voile, ne perdez pas une minute. » Il donne la lettre au vizir et le fait accompagner d'un drogman. Ils descendent en rade, arrivent au bâtiment; le capitaine lit la lettre, lève l'ancre, et tire un coup de canon pour annoncer son départ au consul.

Les hauneb attendaient depuis longtemps le retour du vizir. Enfin, impatientés, ils s'écrient : « Allons! descends, des- « cends donc. » Les femmes répondent : « Il est descendu pres- « que aussitôt après qu'il est monté ici. » Les hauneb traitent les femmes du vizir de menteuses, et s'élancent dans la maison. Mais ils ne trouvent plus leur homme. — Aly-Pacha apprend

(1) Les *hauneb*, à Tunis, sont comme les *caouds* en Égypte, sortes d'huissiers domestiques dans les divans, les ministères, etc.

la fuite du vizir; il entre dans une fureur extrême, reconnaissant qu'il a été dupé.

Vous, enfants de Dieu, réfléchissez; si ce vizir eût craint de perdre son féniq d'or, serait-il parvenu à accomplir son projet? Non, par Dieu! Il aurait été tué et ses richesses eussent été prises, sans qu'il en eût pu retirer le moindre avantage. L'argent, l'or qu'on ne dépense pas ne servant à rien, qui le garde en avare n'arrive à rien de bien : prince, il est renversé; commerçant, il est méprisé. C'est en ce sens que notre illustre cheykh, le savant Mohammed, le chef de la religion au Kaire, lors de la chute de Kourchid-Pacha, gouverneur de l'Egypte, et de l'avénement du prince glorieux qui nous gouverne, a dit, en voyant tomber Khourchid, qui refusait de payer la solde aux troupes :

« On t'a renversé quand tu as dit : Je ne veux pas les payer. Et on a pris « pour chef un homme à la main généreuse.

« Ne sais-tu donc pas que ce — Je ne veux pas — est un mot qui peut tout « bouleverser? »

En Egypte, on dit : « *Habyb mâloh, habyb mâloh,* « ami de sa richesse n'a pas d'ami; » c'est-à-dire, qui aime trop ses biens et et son trésor ne se fait pas d'amis.

Je raconterai encore, à ce propos, une aventure arrivée à Tunis.

Feu le glorieux Abou-Mohammed Hamoudéh-Pacha, que Dieu rafraîchisse la terre de sa tombe! avait le vizir Yousouf pour *muhurdâr* (porte-cachet). Yousouf était chargé d'apposer le sceau du pacha sur les ordres émanés du gouvernement. Il avait été primitivement mamelouk d'un chef de la province de Safâkès, appelé Mohammed-el-Djellouly. Yousouf était remarquable par la régularité de sa

physionomie, par ses lumières et son instruction. Le pacha entendit parler favorablement de lui; et il fit écrire à El-Djellouly : « J'ai appris que tu as un mamelouk appelé « Yousouf. Mande-le-moi avec celui qui te remet cette « lettre. Salut. » El-Djellouly lut le billet et se vit obligé de condescendre à la demande qui lui était faite. Le mamelouk, à son nouveau poste, charma le pacha par les agréments de sa physionomie, par sa sagacité, son esprit naturel, son jugement, sa franchise et sa probité.

Il arriva que quelques mamelouks du pacha complotèrent contre leur maître, et entrèrent chez lui pendant qu'il dormait; ils allaient le poignarder; le pacha cria au secours; et grâce à Yousouf, il fut sauvé de la main de ses assassins. De ce moment, Yousouf eut toute la confiance et l'amitié de Hamoudéh, qui le traita comme un fils et l'éleva au plus haut degré de puissance et d'honneur. Quand Yousouf sortait, les drapeaux flottaient autour de lui, et chacun, le montrant du doigt, disait : C'est lui!

Le nouveau favori avait une étoile prospère; il fut habile en affaires, heureux dans les combats, heureux dans ses entreprises, généreux, bienfaisant; sa bienveillance lui gagna tous les cœurs.

Le pacha lui confia le commandement des troupes de terre dans l'expédition de Sarrât (lieu entre Tunis et Constantine), dans une guerre qui eut lieu entre le gouverneur de Tunis et celui d'Alger. La fortune de Yousouf décida la victoire en sa faveur; les Tunisiens pillèrent le camp des ennemis, prirent leurs chevaux, leurs chameaux, leurs armes, et firent un grand nombre de prisonniers. Yousouf, à la suite de cette expédition, reçut le commandement des forces de terre et de mer qui étaient à Halq-el-Ouâd, port de Tunis, lors-

que la flotte algérienne vint pour attaquer les Tunisiens. Yousouf était retranché dans la citadelle; de là il dirigeait les opérations des troupes, des bâtiments de guerre, des brûlots, des gardes-côtes, etc.

Les grands de Tunis venaient à Halq-el-Ouâd traiter les affaires; tout se conduisait par la parole de Yousouf. Au nombre de ceux qui se présentaient à son divan, était Mohammed-el-Djellouly, fils de son premier maître. Ce Mohammed ne se montrait jamais qu'avec des airs de vanité et de hauteur, dédaignant tous les procédés de convenance que devait avoir un homme de son rang. Yousouf l'avait remarqué, mais ne s'en était point formalisé. Les principaux de son divan s'en plaignirent à lui, et après un assez long exposé de griefs, ils vinrent lui dire : « Cet homme ne t'a « jamais considéré que comme un mamelouk ordinaire de son « père; il se plaît à le répéter partout et sans cesse. » Yousouf, mécontent, chercha dès lors un moyen de se venger.

L'occasion s'en présenta bientôt.

On vint un jour dire à Yousouf : « Mohammed-el-Djel- « louly entre dans la cour de ta maison avec sa monture; « jamais il ne met pied à terre dehors, comme les autres « personnages qui se présentent chez toi. Son sâïs va sans « gêne attacher la mule dans ton écurie avec tes chevaux et « tes mules. » Yousouf appelle son sâïs en chef : « J'ap- « prends, lui dit-il, que le sâïs de Mohammed-el-Djellouly at- « tache la mule de son maître avec mes chevaux; si, à dater « d'à présent, tu le laisses faire encore, tu t'en repentiras. »

El-Djellouly arrive; il descend comme d'habitude; son sâïs prend la mule et va l'attacher à l'écurie. Le sâïs en chef de Yousouf était absent. El-Djellouly monte au conseil et s'assied... Tout à coup il entend du bruit, des cris; il regarde

par une fenêtre, il voit sa mule échappée et courant de tous côtés, et son sâïs avec une blessure sanglante à la tête. El-Djellouly descend, tressaillant de colère. Son sâïs lui dit : « Le sâïs en chef, à son retour, trouvant la mule attachée auprès des chevaux, l'a lâchée, l'a battue, et elle s'est emportée. Je demande à cet homme pourquoi il a fait partir la mule de mon maître; il me répond par des injures, et invective aussi contre toi. Je réplique, il m'assaille, me frappe et me met en l'état où me voilà. » El-Djellouly, furieux, retourne auprès de Yousouf : « Comment! s'écrie-t-il, on lâche ma mule, on frappe mon domestique, et cela presque sous vos yeux, chez vous! » Yousouf le regarde à peine et ne daigne pas lui répondre. El-Djellouly ne se sent plus de colère; il comprend que tout cela n'a été fait que du consentement de Yousouf. Il part, monte sa mule, et se rend de suite au palais du pacha... Il se plaint de la conduite outrageante du muhurdâr. Le pacha écoute froidement sa plainte et tourne à peine sur lui un regard d'indifférence. El-Djellouly, interdit, confondu, retourne chez lui; dévorant son dépit, il ne sait à quel parti s'arrêter. Un de ses amis, frappé de son air sombre et soucieux, demande ce qui lui est arrivé. El-Djellouly lui conte l'aventure, son ami le blâme de sa conduite et surtout de sa démarche auprès du pacha : « Ne sais-tu donc pas, lui dit-il, que le muhurdâr est le favori par excellence, et qu'on n'écoute que ses paroles? Veux-tu donc allumer son inimitié contre toi en allant l'accuser? T'imagines-tu vraiment qu'on tiendra le moindre compte de tes plaintes? Tu as commis une grande sottise en cédant à un mouvement de colère irréfléchie. Répare ta maladresse, répare le mal que tu t'es fait toi-même; sinon, ta perte est certaine. Tu dois savoir ces mots d'un poëte :

« Une fois que l'esclave, même achelé au bazar, vient en faveur, il gouverne « comme il veut son maître. »

— Alors, dit El-Djellouly, que faut-il faire pour sortir de ce mauvais pas?

— Mon cher, c'est de l'or qu'il faut. En pareille circonstance, craindre de répandre de l'or, c'est craindre de perdre une pierre de ta maison. Si tu veux revenir en faveur, fais des présents et de riches présents, même au muhurdâr. Prépare-toi aussi les voies de la réconciliation par ses plus intimes amis, tels que Hadhrah fils d'Abou-l-Dhyâf, Câcem-el-Beouâb, Saleh Abou-Ghadyr, etc. Gagne-toi leur bienveillance par tes dons, et décide-les à intercéder pour toi. C'est surtout dans ces sortes d'affaires que l'argent est tout-puissant. »

El-Djellouly sentit la vérité de ces paroles. Il prépara de riches présents, un sabre le plus précieux qu'il put trouver pour la qualité de la lame, une bague en diamants, un yatagan garni de diamants et d'autres pierres précieuses, une tabatière et une montre enrichies de même, dix mille sequins-mahbouh, et beaucoup d'autres objets de prix.

Il employa tous les moyens possibles pour se ménager la bienveillance des amis de Yousouf, et leur fit entendre qu'il comptait sur leur médiation pour rentrer en grâce avec le muhurdâr. Quand il se vit assez bien dans leur esprit, il leur envoya des présents. Ils les reçurent et allèrent exposer à Yousouf qu'El-Djellouby reconnaissait ses torts et désirait recouvrer son amitié. Pour preuve, ils lui montrèrent les présents qu'El-Djellouly les avait priés de lui offrir : et ils plaidèrent pour la réconciliation, le pardon et l'oubli du passé.

Les présents excitèrent le désir de Yousouf, il les accepta, pardonna à El-Djellouly et lui fit dire de venir le voir, mais à condition qu'il se tiendrait dans les limites des convenances, et se dépouillerait de ses manières orgueilleuses : « Qu'il apprenne, dit Yousouf, qu'il n'a rien de supérieur aux autres; qu'il se renferme dans les attributions de son service, et qu'il sache que tous les employés du gouvernement ont à nos yeux le même degré d'importance. Du reste, s'il revient jamais à sa conduite passée, il s'en repentira. »

Les paroles de Yousouf furent transmises à El-Djellouly, qui fut ensuite présenté au divan. Yousouf le reçut avec bonté et déférence, le fit asseoir, lui témoigna de l'amitié, s'informa de sa santé, et ne lui parla de rien de ce qui avait eu lieu entre eux. Ensuite Yousouf écrivit au pacha, l'informa de sa réconciliation, des démarches et des procédés généreux d'El-Djellouly, auquel il avait rendu ses bonnes grâces. La lettre fut envoyée avec les présents d'El-Djellouly. Le pacha demanda à voir les présents, les examina, puis les réexpédia à Yousouf, avec ce billet : « Nous avons reçu ta lettre et nous en avons pris connaissance. Les présents nous ont paru très-bien choisis; mais nous pensons qu'ils sont plus convenables pour toi que pour nous. Nous te les faisons remettre et te permettons de les accepter. Tu es jeune, et ces objets de parure et d'ornement doivent te plaire et te convenir. Nous, à notre âge, nous n'avons plus les goûts de la jeunesse. Quant aux dix mille sequins-mahboub, emploie-les aux besoins de l'armée. Nous pardonnons à El-Djellouly, puisque tu lui as pardonné. Salut. »

Le lendemain, El-Djellouly alla voir le pacha, qui le reçut du meilleur accueil et ajouta un nouveau district aux pays

qu'il administrait. Ainsi, El-Djellouly regagna toute la considération dont il jouissait auparavant.

Réfléchis, lecteur, sur cette aventure, et vois quelle fut la conclusion. Crois-tu que si El-Djellouly eût craint de dépenser son argent en présents, il fût revenu en faveur? Certes, je ne le pense pas. On lui eût enlevé l'administration des pays qu'il avait sous ses ordres, et peut être l'eût-on mis à mort.

Mais puisque nous sommes amenés à parler de feu Hamoudéh-Pacha et de son vizir Yousouf, nous en dirons encore quelques mots; car mon intention est que ce livre ne soit pas dépourvu de récits moraux et utiles, et certes, les plus beaux récits sont ceux où est racontée la conduite des gouvernants qui aimèrent la justice, dont la vie fut honorable, et qui rendirent leurs sujets heureux.

Abou-Mohammed Hamoudéh-Pacha s'acquit un nom glorieux par ses vertus, son équité, sa pénétration, sa prudence. Il était fils d'Aly-Pacha, fils de Husseyn-Pacha fils d'Aly. Il naquit la nuit du vendredi au samedi, le 18 reby-second, l'an 1173 de l'hégire. Elevé au pachalik le jour même de la mort de son père, en 1191, il mourut la nuit de la fête du premier repas après le jeûne du Ramadhân (la dernière nuit du mois de ramadhân), en 1229. Sa sagacité, sa sagesse, sa justice, son courage, la pureté de sa vie, l'élévation de ses sentiments, lui méritèrent le respect et l'admiration de tous.

Ce fut lui qui embellit le jardin de Mannoubah, encore célèbre aujourd'hui. Par lui, ce jardin devint supérieur en beauté à celui d'Abou-Fihr, qu'Abou-Abd-Allah Mohammed-el-Ouarghy avait vanté dans ces vers :

« Arrête-toi ici, au superbe Abou-Fihr! il a vu passer le règne et la puissance « de hauts personnages au front noble et fier.

« Vois ces aqueducs aux arceaux élégants; ne dirais-tu pas une ligne de pal- « miers qui étendent l'un vers l'autre les régimes penchés de leurs « dattes,

« Ou une chaîne dansante de jeunes filles, dont les bras sont mollement « passés sur le cou l'une de l'autre, afin de mieux garder le rhythme « de leur danse? »

Hamoudéh-Pacha entoura Tunis de belles murailles, flanquées de tours, qu'il garnit de canons et qu'il entretint sur un pied de défense respectable. Il fit enlever les montagnes de sable et de débris qui étaient entre Tunis et le Béheyreh (1). Ces énormes montagnes nuisaient, par leur position, à la salubrité de la ville et pouvaient fournir aux ennemis un point d'attaque en cas de guerre. Elles étaient amassées depuis l'époque à laquelle finit le règne des Hafsides ou descendants de Hafs (2). Hamoudéh-Pacha fit tous les sacrifices possibles pour les enlever, ce travail dura sept années consécutives. Ensuite l'emplacement où étaient ces amas de débris fut cultivé. Dès lors, la partie de la ville

(1) Béheyreh, dont la véritable prononciation est *bokhayrah*, signifie *petite mer*. Le béheyreh de Tunis est une sorte d'étang entre la ville et le port avec lequel il communique. Deux portes d'écluses en ferment la communication. Le béheyreh est aussi une décharge où se rendent les eaux et les immondices de la ville. Le fond est une vase molle; et la hauteur réelle de l'eau ne dépasse guère, aux endroits les plus profonds, quatre à cinq pieds. De chaque côté de l'entrée du béheyreh, sont les forts de Halq-el-Onâd et des fortifications à ras de terre.

(2) Les Hafsides se prétendaient descendants d'Omar le khalife. On sait que leur puissance s'étendit très-loin dans Maghreb. Les Hafsides furent dépossédés par les Turks, à l'époque où passèrent dans leurs mains Tunis et le reste du Maghreb. Le règne des Hafsides brilla d'un éclat aussi remarquable que celui des Abbacides à Bagdad.

qui regarde de ce côté fut moins exposée à un coup de main.

Hamoudéh fonda une fabrique de canons. Il fortifia Halq-el-Ouâd avec des tours et des constructions solides; il n'y laissa que deux passes en forme d'écluses, praticables pour les barques, et il en borda les deux côtés de batteries. Ce fut lui aussi qui fit bâtir la citadelle de Kâf. En un mot, il retira Tunis et ses dépendances de la corde de servitude que leur jetaient si souvent les Algériens, et il se rendit tout à fait indépendant d'Alger. Il imposa silence à ses ennemis par le succès qui couronna toutes ses entreprises; nul ne se déclara contre lui, qui ne fût abattu. Les Algériens eux-mêmes renoncèrent à toute tentative contre lui.

Il eut le bonheur d'avoir, comme nous l'avons déjà dit, Yousouf pour vizir. Il lui laissa la main libre dans le maniement des affaires, car il reconnut en lui un homme d'intelligence, un administrateur habile, et des sentiments élevés. Yousouf aimait les gens d'instruction et de mérite, était enclin par nature à faire le bien, et imposait le respect et l'admiration. Il fit bâtir la célèbre mosquée du marché des Halfâouiyn à Tunis, et fonda près d'elle une superbe école pour l'enseignement des sciences arabes (la langue arabe, le Coran et le droit canon). Il y établit, ainsi qu'à la mosquée, un ordre admirable. Il confia la suprématie de cette école à l'homme le plus instruit qu'il y eût alors à Tunis, le plus religieux, le plus connu par son érudition et ses études profondes, le cheykh Ibrahym-el-Ryâhhy, qui fut mon maître et qui est encore à présent le plus vénérable des cheykhs à Tunis.

Le cheykh Ibrahym, à titre de fonction obligatoire, donnait deux leçons par jour, une de fiqh ou droit-canon mu-

sulman, et une d'explication du Coran. Il y ajouta, de lui-même, une leçon sur le Hadyth ou les traditions du Prophète, et une sur les principes premiers de la grammaire arabe. Yousouf dépensa des sommes immenses à la fondation de la mosquée et de l'école. La mosquée est encore aujourd'hui la plus belle et la mieux bâtie qu'il y ait à Tunis. Elle n'est pas, il est vrai, très-grande; mais je n'en ai vu nulle part, ni au Kaire, ni à Tripoli de Barbarie, ni en Morée, ni au Hedjâz, de plus remarquable et de mieux construite. Il n'y aurait guère à lui préférer que la mosquée d'Amaouy à Damas, ou celle de Carouiyn à Fâs, ou celle d'Aya-Sofiya à Constantinople. Il bâtit devant sa mosquée un beau bazar, au-dessus duquel il se ménagea un palais pour son séjour ordinaire. Il établit plusieurs écoles, plusieurs fontaines publiques. Une de ces fontaines porte une épigraphe en vers, en forme de chronogramme et composée par le cheykh Ibrâhym-el-Ryâhhy; la voici :

« Cette fontaine est due à la libéralité du vizir bienfaisant Yousouf, espérant « en la bonté de Dieu;
« Yousouf, le muhurdâr du glorieux et illustre Hamoudéh-Pacha,
« Dont il fut d'abord le simple mameluk.
« O toi qui te désaltères à cette fontaine, adresse des vœux à Dieu pour lui; « et suppute la date de la construction par (la valeur numérique de « ces mots) (*boire de ses eaux, bi-chorbi-hi*). = 1209(1). »

Le *târykh* ou chronogramme précédent est selon l'*eykach*, le comput barbaresque. Mais, à mon avis, la finale *bi-chorbi-hi*, dont les lettres, en arabe, donnent le chiffre du chronogramme, est peu élégante, et présente un sens

(1) Tout à l'heure nous indiquerons en abrégé la manière de trouver le chiffre des chronogrammes arabes.

froid et peu significatif. Il y a loin de ce târykh à celui-ci, que composa le savant cheykh Mohammed-Chihâb-ed-Dyn, au Kaire, pour la fontaine que construisit Mahmoud-Effendy, entre la mosquée El-Ashar et l'emplacement de celle de Husseyn :

« O toi, qui viens à cette eau limpide, bois, et grand bien te fasse! car c'est « une eau pure et salutaire.

« Vois comme est gracieuse cette fontaine. Elle a été bâtie par la générosité « de Mahmoud, à la date fournie par ces mots : *Fontaine vantée*, « *tu animes les hommes au bien* (*sébylou-hou âtifoun li-l-khayri* « *Mahmoudou*). = 1235. »

Il y a loin encore du premier târykh à celui-ci, que fit le savant de notre siècle, le poëte cheykh Aly-el-Derouych. Ce târykh fut composé à propos du kiçoueh (le grand voile) qui tous les ans part du Kaire pour le revêtement de la Kaaba (temple de la Mecque) :

« O! gloire à celui qui veilla à l'exécution du kiçoueh; la soie et le fin coton « y brillent.

« Ce fut une bonne nouvelle que celle qui nous apprit que Khalyl était chargé « d'en ordonner la confection; il lui arrivera bonheur.

« Grâce à sa générosité, Khalyl a fourni le motif de ce târykh : *C'est là le* « *voile de la maison du Dieu grand* (*sitroun li-beyti llâhi azz*). « = 1245. »

Voici deux târykh que je rimai en l'honneur du seyd Mohammed-el-Mahrouky, quand il construisit la petite mosquée en face de celle du cheykh Afyfy, avec son petit cimetière et une *sébyl* (fontaine publique), au birket El-Rotly près du Kaire (hors de la porte appelée Bâb-el-Châriyèh). Voici le premier de ces deux târykh :

« Vois cette petite mosquée si bien faite; chacun désire ardemment la con- « naître. »

« Elle est si gracieuse que la décrire est impossible, soit en traits figurés, « soit en simples paroles.

« Elle brille de l'éclat de son fondateur; posez-lui ce târykh : *Elle est toute « pleine de la renommée du seyd El-Mahrouky* (*mouliet bi-nouri « seiyd El-Mahrouky*). = 1238. »

Mon second târykh est :

« Examine cette œuvre de l'art sortie de la main de l'élégance et de la beauté, « cette sébyl charmante et si gracieuse,

« C'est l'œuvre d'un noble descendant du Prophète, d'un homme dont la « gloire s'élève par delà la petite étoile de la grande Ourse,

« De Mohammed-el-Mahrouky, dont l'ardente foi espère les récompenses « éternelles du ciel.

« Lorsque cette œuvre fut achevée par sa générosité, elle sembla dire à la « foule : Ecrivez ce târykh : *Eau pure, salutaire, excellente, re- « cherchée de tous* (*zouldloun, chéfâoun, djeiydoun, oua-houa « mountahâ*). = 1238. »

Le célèbre Yousouf, muhurdâr de Hamoudéh-Pacha, mourut au mois de séfer, en 1230 (ère chrétienne, 1814). Il fut assassiné, et on traîna son cadavre dans les marchés de Tunis, lui sur qui autrefois les yeux de la multitude n'osaient de se porter. Gloire à Dieu qui glorifie et humilie! Le cheykh Ibrahym-el-Ryâhhy composa ces vers, qui furent écrits sur son tombeau :

« A Dieu seul appartient l'éternelle durée; excepté lui, le trépas atteint tout.

« Grand, petit, tout passe par les transes de la mort.

« Où sont les rois, où sont les hommes devant lesquels s'humilier était une « religion?

« Il n'en reste que le souvenir du bien qu'ils ont fait; cela seul leur survit.

« C'est là la seule gloire qu'ambitionna le célèbre Yousouf dans ses œuvres.

« Il s'illustra, lui aussi, par le bien qu'il fit; il fut, pour son pays, bienfaisant « comme les pluies fécondantes des nues.

« Il dota sa patrie de mosquées, et d'écoles, et de sébyl pour les hommes al- « térés par la soif.

« Que Dieu recueille au sein de sa grâce le généreux Yousouf; car il fut le « héros de la libéralité.

« Ne vous étonnez donc pas du sens de ce târykh que je fais pour lui : *Par sa « mort, la générosité est devenue orpheline* (*bi-mémâti-hi yétoum « el-kérâm*). = 1230.

Ces sortes de poésies appelées *târykh* (ou *dates*) sont très en vogue parmi les Arabes, surtout à présent. Tout le mérite en est dans l'habileté de l'auteur à terminer le târykh par des mots qui, outre un sens convenable pour la circonstance qui inspire les vers, doivent se composer de lettres dont chacune a une valeur de chiffre; les valeurs additionnées entre elles doivent donner la date du fait auquel on fait allusion. La valeur des lettres employées comme chiffres est fixée d'une manière un peu différente en Barbarie et dans les autres pays musulmans ou arabes.

Le premier des târykh qui précèdent est selon le comput barbaresque, dit le comput de l'*eykach*, qui est le premier mot dont les lettres représentent des valeurs numératives. Je ne donnerai pas de longs détails à ce sujet; cela m'entraînerait trop loin et ne serait que fastidieux. Les deux tableaux suivants me paraissent suffisants, même pour ceux qui s'occupent d'études arabes. J'indique le nom des lettres employées comme chiffres, et au-dessous je place la valeur numérique de la lettre.

En Barbarie :

	elif	yâ	câf	chyu
Vaut :	1	10	100	1000
	bâ	kâf	râ	
	2	20	200	
	djym	lâm	syn	
	3	30	300	

	dâl	mym	tâ (simple)
Vaut :	4	40	400
	hâ	noun	thâ (simple)
	5	50	500
	Ouâou	ssâd	khâ
	6	60	600
	zây	a'yn	zâl
	7	70	700
	hhâ	fâ	dhâd
	8	80	800
	tâ (emphatiq.)	ghayn	zhâ
	9	90	900

Valeurs chez les autres Arabes, en Orient :

	elif	bâ	djym	dâl
Vaut :	1	2	3	4
	hâ	Ouâou	zây	
	5	6	7	
	hhâ	tâ (emphatiq.)	yâ	
	8	9	10	
	kâf	lâm	mym	noun
	20	30	40	50
	syn	a'yn	fâ	ssâd
	60	70	80	90
	câf	râ	chyn	tâ (simple)
	100	200	300	400
	thâ	khâ	zâl	
	500	600	700	
	dhâd	zhâ	ghayn	
	800	900	1000	

Dans ces deux systèmes de comput, chaque série de lettres écrites sur la même ligne forme un mot, mais ces mots

sont entièrement dépourvus de sens. Toutefois, appris de mémoire dans l'ordre où ils sont placés, ils donnent facilement la suite des valeurs attachées à chacune des lettres qui les composent, à cause de la progression croissante des nombres.

Il est à remarquer que dans les deux systèmes il n'y a de différence de valeur numérale qu'entre quelques lettres : le *chyn*, en Barbarie, vaut 1000, et chez les autres Arabes, il vaut 300;

Le *ssâd* en Barbarie, vaut 60, et chez les autres Arabes, 90.

Le *syn*	300,	60.
Le *ghayn*	90,	1000.

Pour les autres lettres, les valeurs sont identiques.

(*Note du cheykh.*)

Note B, page 27.

Lait de Dieu pour Togray qui a tracé ces vers :

« La gloire m'a dit, et en cela elle est véridique : On acquiert de la renommée « à voyager.

« Si l'homme trouvait, au milieu du repos du toit paternel, le moyen de satis- « faire tous ses désirs, le soleil ne sortirait jamais du signe du bélier. »

Pour moi, si je fusse resté au Kaire, en l'état où j'étais, je n'y aurais vu que le malheur. Je m'appliquai cet autre vers de Togray :

« Pourquoi rester à Zôrâ? Je n'y ai pas d'asile à moi; je n'y ai ni chamelles « ni chevaux. »

Et ces deux autres vers :

« Pars, fuis de ce pays d'humiliation ; va, ne t'afflige pas de t'éloigner de tes « proches.

« Ne sais-tu donc pas que l'or brut n'est qu'une poussière dans sa mine, et « que, transporté au loin, il va se jouer sur le cou des belles ? »

(*Note du cheykh*)

Note C, page 28.

Je me rappelai les vers d'un logogriphe que je proposai autrefois au cheykh Moustapha-Kessâb, réviseur des traductions à l'Ecole vétérinaire (1) :

« Dis-moi, mon cher Kessâb.....

« Voici un mot exprimé en trois lettres (arabes), *kalaf*, signifiant le trouble « de l'âme dans le malheureux fatigué de sa souffrance ; et ce même « mot renversé donne *Falak*.

« *Kalaf* est dans le saint Coran ; le sens en est bien connu, et les gens d'é- « tude tels que toi le lisent et l'écrivent souvent.

« Il y a un synonyme de cinq lettres arabes, de forme féminine, et désignant « encore un objet qui charme tous les hommes ;

« Objet qui fait battre le cœur de l'amoureux passionné et couler ses pleurs ; « objet que même l'homme d'étude recherche souvent.

« Il y a encore un autre synonyme quadrilitère très-connu.

« Et bien entendu, tous ces mots sont pour une seule et même chose ; toi, « homme intelligent, tu sais certainement ce que je veux indiquer.

« La brune et sombre monture sur laquelle repose ce que je veux dire ici, « tu l'aperçois déjà, j'en suis sûr.....

« Mon explication est nette, simple, comme cette chose séduisante qui attire « tous les cœurs,

« Et qui, vêtue comme il le faut, se balance et marche d'un pas rapide ; mais « si dans sa course elle est obligée d'ôter ses vêtements, tu frissonnes « et tu trembles.

« Elle porte ce que des hommes ne pourraient porter ; et chargée, mes amis, « vous la considérez d'un œil de satisfaction.

(1) On a cru devoir abréger un peu cette note et supprimer des détails étrangers au sujet.

« Elle ne marche que sur sa longue échine, les pieds en l'air, écartés, et ne « touchant jamais le sol.

« Elle obéit au souffle des vents; mais elle redoute les fureurs des tempêtes ; « et cependant c'est avec les vents qu'elle jouit, s'épanouit et se joue.

« En voilà assez ; mon explication est claire. Maintenant donne-moi le mot « de l'énigme..... »

Le cheykh Moustafa-Kessâb me répondit :

« Tes vers me sont venus comme un doux zéphyr.....

« Tu m'as envoyé un logogriphe sur une chose dont l'utilité est générale sur « l'eau, et qui emporte des masses que ni fatigues, ni efforts de « l'homme ne pourraient transporter.

« Cette chose, Noé la fit le premier et en inventa la construction ; par elle « il se sauva du déluge et du caprice des flots.

« Il dit à sa famille : « Montez-y ; elle marche sous la protection de Dieu « qui la conduira, et l'empêchera d'échouer. »

« Voilà le mot de ton logogriphe (1)..... »

Voici d'autres exemples de logogriphe.

Le mot bahhr (2) m'a fourni le logogriphe suivant :

« Quel est le mot de trois lettres sur le sens duquel on peut dire : « Ses « flots se ruent sur les hommes pour les engloutir, »

« Et qui, retourné (3), a quelque chose de flatteur pour celui qui arrive dans « une maison ; c'est alors un verbe au passé, dont le sens n'a rien que « d'agréable.

« Enlève la première lettre du mot, il signifie l'opposé du froid, et en est « tout à fait le contraire (4).

« Par la transposition de ses lettres, tu peux composer trois mots ;

« Un qui a deux sens, celui de *savant*, et celui d'*encre*, et le troisième si- « gnifie une chose qui n'amuse pas celui qu'elle frappe. (*hhabr*, « et *hharb*.)

« Ote la seconde lettre tu auras (*barr*, terre) l'opposé du sens du premier « mot (*bahhr*). Maintenant la réponse n'est pas difficile. »

(1) *Djaryéh* signifie à la fois jeune fille et cange, barque.

(2) La mer.

(3) *Rahhab*, soyez le bien-venu.

(4) *Harr*.

Digitized by Google

Le mot *missbâhh*, flambeau, m'a donné le logogriphe que voici :

« Quel est, je te prie,..... un nom de cinq lettres désignant une chose d'une « utilité générale et dont voici les caractères :

« Chose petite comme l'extrémité du doigt, si tu la mesures ; et cependant « elle remplit un appartement sans qu'elle change de volume.

« Lorsque souffle un léger zéphyr, elle se balance mollement ; si le vent « s'accroît, elle meurt comme dans un excès d'extase amoureuse.

« Ses merveilleuses qualités la rendent inappréciable. Le plus beau de ses « avantages est de pouvoir guider les pas de l'homme.

« Elle devient malade à mesure que son nez s'allonge ; mais si on le lui « coupe, elle se réveille, revient à elle-même, et ne pense plus à sa « peine.

« Elle brille quand la nuit descend sur nous ; mais quand elle voit la gazelle « (la face) du soleil paraître, elle a honte de sa faiblesse.

« Avec les deux premières lettres de son nom (*m*, *ss*), tu fais chose déli- « cieuse (1), surtout sur de douces lèvres, ou des lèvres brunes (2).

« Le reste du mot est un verbe au passé (3) dont tu connais le sens ; celui « qui fait ce que ce verbe indique, s'attire le mépris.

« Ôte la première lettre du mot, il te reste un synonyme de *ghadâ* (4).

« ..... J'attends ta réponse. Du reste, le mot est dans le Coran. Réflé- « chis..... »

A propos de logogriphes, je me souviens de celui que fit sur le mot *moudâm* (le vin) le coryphée des savants, l'imam Ibn-Hadjor, de la secte des châféytes : que Dieu répande sur lui les bienfaits de sa miséricorde !

« Quelle est la *chose* qui a dans son *cœur* la *maladie* (5), et dont le commen- « cement et la fin se ressemblent ?

(1) *Mass* en arabe, sucer.

(2) Les femmes brunes, telles que les Abyssiniennes, sont très-recherchées (des Arabes).

(3) *Bâhha*, trahir un secret

(4) *Ssabâhh*, le matin.

(5) *Da*, la maladie

« Ote la fin, tu as le mot d'où dérive le nom d'un instrument tranchant (1).
« Ote le commencement, et tu as un verbe conjugable dans tous les temps (2). »

Mais serrons la bride à notre plume trop coureuse : si nous tracions ici tout ce que nous avons fait de vers, de logogriphes... nous attirerions l'ennui. *(Note du cheykh.)*

(Je voulais d'abord passer ces logogriphes sous silence; mais il m'a semblé ensuite qu'il pourrait être bon de donner un échantillon de ce genre de poésie usité chez les Arabes, surtout pour ceux qui s'occupent de littérature arabe). P.

Note D, page 103.

Il semblerait presque qu'Aboul-Tâyb-el-Moutenebby ait voulu parler d'Abd-el-Rahmân après sa victoire, dans ces vers :

« Va, prince, va partout où tu voudras, partout une auréole de lumière te « suivra, et toujours les faveurs du Destin s'attacheront à tes pas.
« De quelque côté que tu te diriges, le bonheur t'accompagne, partout les « nuées du ciel t'arroseront de leur fraîche rosée.
« Tu reviens avec un riche butin, plus rassasié que celui qui revient d'une « source d'eau vive; tous les regards sont fixés sur ta route; tous at- « tendent ton retour triomphant.
« Ton nom sera à jamais révéré, ta renommée charmera et embellira les cau- « series des veillées.
« Si une juste colère anime et agite ce prince, soudain arrive la mort du « coupable, et s'il fait grâce, son pardon vaut une seconde vie.
« Il répand ses royales largesses comme les grands rois; mais les perles de « ces rois, auprès des siennes, ne sont que des grains de poussière.
« Oui, ton cœur est noble et fort; il ne redoute point le trépas; il ne craint « que les atteintes du déshonneur.

(1) *Mada*, d'où *moudyeh*, couteau.
(2) *Dama*, durer.

« Tu es en dehors de la nature de tous les hommes, les escadrons des cava-
« liers aux longues lances s'enfuient à ta vue.

« Celui qu'il protége est plus respecté que les plus grands rois; devant lui,
« quand il veut frapper, tout homme redoutable s'humilie et s'a-
« baisse.

« Va où il te plaira, nul désert n'empêchera les hommes d'aller à toi et d'aspirer au plaisir de te voir. »

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note E, page 107.

Mon père écrivit encore sur la grammaire un long commentaire, dans lequel il fit entrer environ deux cents vers de l'Elfyéh (grammaire en mille vers, d'Ibn-Mâlek). Le tout forma un gros volume qu'il abrégea ensuite et réduisit à quelques cahiers (1). Il écrivit aussi un commentaire intéressant sur le *Soullam-el-Mouraounaq* (livre des *escaliers* ou *degrés brillants*, livre sur la logique comprenant les moyens d'apprendre à *monter*, par le raisonnement, aux causes des choses, etc.).

Il composa un petit livre sur la *science des omoplates*, ou divination par l'inspection des omoplates. (On dépose pendant la nuit une épaule de mouton sur un toit; par l'influence des étoiles, disent les Arabes, l'os prend des marques ou taches qui prédisent l'avenir. Le matin, on enlève la chair, et on aperçoit sur l'os certaines taches qui sont des signes sur lesquels les devins prétendent savoir lire tels ou tels événements publics ou particuliers.)

(*Note du cheykh.*)

(1) Chaque cahier arabe a vingt pages.

NOTE F, PAGE 120.

Au mois de ramadhân, à l'asr (vers trois ou quatre heures après midi), le fakyh Mâlik-el-Foutâouy lisait une fois, dans le livre de Kourtouby, l'article qui a trait aux méchants qu'au jour du jugement dernier Dieu condamnera au feu de l'enfer. Mâlik arriva à ces mots : « Le feu alors dira sans cesse : « Donne, Seigneur, donne-moi encore de « la pâture, » et cela jusqu'à ce que Dieu y mette le *rigl*, c'est-à-dire la *foule* des méchants. » En effet, le mot *rigl* ou *ridjl*, signifie une quantité d'individus, une multitude. Un poëte a dit : « Près de nous passa un *ridjl* de gens de la tribu, et ils prirent leur route obliquement. Mâlik lisait donc le passage dont il est question, et à chaque mot, ou à chaque deux mots, il ajoutait : « Oui, le livre le dit. » Puis il reprenait : « Le feu dira sans cesse : Seigneur, donne-moi encore. » Puis : « Oui, le livre le dit. » Ensuite : « Le feu dira sans cesse : « Seigneur, donne encore. » Puis : « Oui, le livre « le dit. » Ensuite : « Jusqu'à ce que Dieu y mette la foule. — Oui, le livre le dit. » Le poëte a dit : « Oui, le livre le dit. » Mais au lieu de lire la citation du poëte : *Famarra bi-nâ ridjloun min el-hhayy*, il répéta plusieurs fois : *Farra binâ radjoloun*, a fui près de nous un homme; son fils Sénousy l'arrêta, et lui dit, en faisant une autre faute : « Mon cher père, il faut lire *Firr bi-nâ radjoloun, fuis* de nous un homme, » manière de lire la phrase qui n'a absolument aucun sens; Mâlik continua : « Oui, *Firr bi-nâ radjoloun*. » Et il répéta ces mots plusieurs fois.

J'étais assis près d'eux. Je ne pus m'empêcher de le re-

prendre. Je saisis le livre des mains d'un de mes voisins, et je vis qu'il y avait : *Fa-marra bi-nâ*, etc. « Mon cher Mâlik, dis-je aussitôt, le texte porte : *Fa-marra bi-nâ ridjloun min el-hhayy.* — Tais-toi, me dit-il vivement ; tu es encore trop jeune pour comprendre ces sortes de choses-là. » J'avais raison ; car la preuve de la rectification que j'indiquais était écrite dans la page même ; mais je gardai le silence. (*Note du cheykh.*)

Note G, page 215.

Le mizr est une boisson fermentée et enivrante, tout à fait analogue au *bouza* qu'on prépare en Egypte avec de l'orge ou de blé concassé ou du pain grillé et broyé. Le mizr se fait avec du doukhn, espèce de mil, qu'on laisse d'abord germer dans l'eau. Après cela, on le fait sécher et on le broie pour en faire une pâte, qu'on agite ensuite avec une autre pâte faite de farine simple de doukhn non germé. Ce mélange opéré, on le met dans des vases et on l'y laisse pendant deux jours. Il s'aigrit ; on y verse alors un peu d'eau, on pétrit à consistance de pâte molle et presque liquide ; puis on y ajoute un peu de levain, et enfin on verse le tout dans des spathes de doum trouées en forme d'écumoire. On reçoit à part le premier liquide qui sort de ces sortes de vases, et ensuite on presse entre les mains la spathe pour exprimer le reste du liquide. — On jette le marc aux volailles qui le mangent.

Le oum-bulbul (la mère-rossignol) est véritablement le vin du Soudan ; toutefois on y donne aussi le nom de *vin* à toutes les préparations indiquées ici. Voici comment on obtient le oum-bulbul :

On prend du *zourrâ*, c'est-à-dire de l'orge qu'on a fait

germer dans l'eau et qu'ensuite on a fait sécher ; on le met dans un vase avec de l'eau. Les proportions du mélange sont d'environ une partie de zourrâ pour huit à dix parties d'eau. On chauffe doucement pendant six à sept heures, c'est-à-dire jusqu'à consistance filante. Alors la matière est très-sucrée. On la retire du feu et on la verse dans des vases de terre appelés doullan, et qui ont la forme d'une burette.

Ces vases, d'environ un litre et plus de capacité, sont vernissés avec un joli vernis rouge, et sont faits d'une terre rouge, et cuite comme notre poterie.

Quand on a presque rempli les doullan du *décoctum*, on y met un morceau de levain ; les gens plus aisés substituent le miel au levain. Ensuite on les ferme très-exactement avec un bouchon de même matière que le vase lui-même, et on les laisse en repos pendant au moins deux jours.

En ouvrant les doullan, le troisième ou le quatrième jour, on remarque sur la liqueur, qui est alors limpide, un pétillement qui fait jaillir une pluie très-fine au-dessus du vase. C'est donc une espèce de vin mousseux, presque comme le vin de Champagne, et très-enivrant.

Le oum-bulbul préparé avec le miel est très-agréable à boire ; préparé avec le levain, il laisse un arrière-goût assez déplaisant.

Quand on garde l'oum-bulbul dans les doullan, fermés exactement, jusqu'à quinze et vingt jours (et l'on n'en prépare ordinairement que pour cette durée de temps), il s'améliore et acquiert une qualité de beaucoup supérieure à celle qu'il a lorsqu'on le boit après trois ou quatre jours, c'est-à-dire immédiatement après la fermentation. — Au fond de chaque doullan, il reste un léger dépôt que l'on jette.

Le dinzâyé est presque identique au mizr. Il n'en diffère

que parce qu'on ne laisse fermenter la pâte où on a mis le levain, que durant une journée ou une nuit. Pour préparer le dinzâyé, les personnes qui ont quelque aisance prennent très-souvent du blé, ou du doukhn mondé, au lieu de doukhn à l'état ordinaire.

Quant au goût, le mizr est légèrement amer et aigre, et le dinzâyé est aigre seulement. Le dinzâyé a une consistance assez épaisse. Pour l'usage, on en prend un morceau après une nuit ou une journée; on l'agite et on le pétrit dans l'eau jusqu'à ce qu'il s'y soit bien répandu. Souvent on mêle du miel au morceau de pâte avant de le pétrir comme je viens de l'indiquer. L'eau une fois chargée de cette pâte qui s'y est disséminée, on la boit comme boisson rafraîchissante.

Au Kaire, on prépare une boisson assez épaisse et peu agréable, appelée *soubiéh*, et qui se rapproche beaucoup du dinzâyé. Pour cela, on concasse du blé ou du riz, et on le laisse pendant vingt-quatre heures dans une médiocre quantité d'eau. Ensuite on y ajoute de la nouvelle eau, qui alors blanchit. Quand le dépôt du marc est opéré, on décante la liqueur, on l'édulcore avec du sucre ou avec du miel, et on la boit. Le soubiéh n'enivre pas. Le *bouza*, au contraire, détermine facilement l'ivresse (1).

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note H, page 232.

Le mot *bobei* est fôrien et signifie *il s'en va.*— *Moutgâl* est le mot arabe *mitcâl*, prononcé à la manière fôrienne, qui,

(1) Les anciens Germains, selon Tacite, préparaient aussi une liqueur fermentée avec l'orge ou le blé. *Potui humor ex hordeo aut frumento in quamdam similitudinem vini corruptus.* P.

comme nous l'avons déjà remarqué, change le *câf* arabe en *gâf*. Mitcâl veut dire *pièce d'or* et aussi un poids, employé surtout pour peser l'or. Le poids appelé mitcâl équivaut à une drachme ou *dirhem* arabe, plus trois septièmes de dirhem. Le dirhem vaut toujours, dans les poids arabes, six *dâneq;* le dâneq vaut deux carats ou *kyrât;* le carat vaut deux *tousdoudj;* le *tousdoudj*, deux grains; le grain, un quarante-huitième de dirhem. (Voy. le Câmous arabe de Feyrouzâbâdy, à la racine *makaka.*) — Aujourd'hui le mitcâl vaut vingt-quatre carats, et le carat vaut quarante-neuf grains.

Le chant signifie : « La nuit se passe et s'en va; ô mon amant, mon trésor, toi qui m'es cher comme l'or, viens, la tête me tourne de sommeil; viens dormir avec moi. »

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note I, page 232.

Par le *Dârfour*, il faut entendre ici le *monde*. Pour les Fôriens, le Dârfour est l'univers, et le monde est par conséquent un grand Dârfour. — *Djéfeh* signifie : Sans bonheur, sans amis.—Naouei : Qui a envie (de dormir); c'est-à-dire : « Ma tête a besoin de dormir, viens avec moi. »

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note J, page 233.

Hâniyeh, mot d'origine arabe, ainsi que ceux qui le suivent, excepté *randal*, qui est d'origine fôrienne et signifie : Se pencher sur. — *Gâm*, est pour *cama*. — Voici le commentaire de ces vers : « O toi que j'aime, tu te penches

vers nous comme la branche flexible, l'amour nous entraîne et nous fait soupirer pour toi. Tu m'aimes, tu me préfères aux filles de ton hameau, et par là tu exciteras leur jalousie contre moi, et tu m'attireras leur vengeance; car elles croiront que tu les auras dépréciées à mes yeux. O toi dont l'amour rappelle le parfum du sandal, tu t'es élevé comme ses branches odorantes et tu te penches sur nos demeures pour les ombrager (c'est-à-dire, pour rester toujours avec nous); avec toi le bonheur y restera aussi. » — Cette poésie n'est pas sans quelque charme.

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note K, page 233.

Déryz : mot d'origine arabe, détourné de son sens. Il signifie, pour les Fôriens, le bruit et le fracas de chevaux qui courent. — Le Deldi*n* ou Delde*n*, dont il est ici question, est le même que celui dont nous avons parlé à l'histoire des sultans du Dârfour. Delde*n* demanda au sultan Mohammed-Fadhl d'aller faire une incursion chez les Fertytes pour enlever des esclaves. Il partit — et fit un butin immense. C'est à la suite de cette expédition que fut composé le chant dont il s'agit.

Voici le sens développé de ce chant : « Jeunes Fôriens, allez avec le brave Delde*n* chercher un riche butin pour avoir des fiancées; courez, atteignez-le; ses cavaliers ne sont encore qu'à Kéryo. »

Delde*n* est qualifié par le nom de sa mère Binnayyéh, parce qu'elle était fille du sultan.

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

NOTE L, PAGE 234.

Voici le mot à mot de la chanson : *Dogola*, enfants; *bâcy Tahérin*, de bâcy Tâher (le son *in* qui termine le mot *Tâher* est un prolongement pour le vers). — *By*, vous (djy, toi). — *Labâ*, vous-mêmes, vous autres. — *Oua*, et; — *doouein*, votre; — *aby*, père; — *fâa*, il a été fait (c'est-à-dire, ont fait); — *halfein*, serment (mot d'origine arabe, au lieu *hhala*); — *Kitâb*, le livre (mot arabe; — *lan*, particule de rapport (comme *de* entre deux noms français); — *Moushaf* (mot arabe), nom du Coran; — *trymodo*, vous vous êtes trahis; — *rayla*, vous avez enlevé, porté; *tarna*, le pied; — *modo*, trahison; — *sayal*, de sorte que; *djoa*, vous avec franchi; — *djéby*, ses murs.

Nous avons vu, dans la partie historique de ce voyage, que le mot *bâcy* est une terme honorifique donné aux frères du sultan et à ses proches parents; ses fils portent la qualification de dittan, et ses filles, celle de meyrem. Ce titre de meyrem est aussi donné, dans les noces, à la *fille d'honneur*.

— Ce chant est peu en harmonie avec les circonstances d'une fête nuptiale. Il arrive souvent qu'on y chante ainsi des paroles tout à fait étrangères à la cérémonie d'un mariage; ce qu'on chante dans ce cas n'a pour but que de faire danser.

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

NOTE M, PAGE 246.

Le zikr est une cérémonie religieuse musulmane, c'est une forme de prière pour implorer les grâces de Dieu.

Plusieurs hommes, derviches ou autres personnes pieuses, se réunissent, se placent en cercle ou sur deux lignes face à face; tous ensemble, d'une voix d'abord demi-sourde, puis plus rauque, puis exprimée par des sons pectoraux et inarticulés en même temps que plus précipités, ils prononcent certaines paroles sacrées, en premier lieu, à l'unisson et en deux repos. (Voy. note R). Ce sont des formules très-courtes, chacune est répétée coup sur coup, un nombre considérable de fois; tous les individus du zikr exécutent alors des mouvements en forme de saluts, soit directs en avant, soit obliques et alternativement de chaque côté, et toujours avec des balancements très-étendus de la tête, en avant, en arrière et sur les épaules.

La cérémonie a un aspect émouvant et sauvage, elle jette souvent les individus exécutant le zikr, dans un état d'exaltation extraordinaire. J'ai vu des amateurs de zikr, dans leur enthousiasme, avoir des convulsions, une espèce de congestion cérébrale, et tomber étourdis : dans cet état, ils sont alors considérés comme remplis des effets d'une influence sainte et favorisés de Dieu.

Pendant que les acteurs du zikr font ces espèces de hurlements, un ou deux individus, placés au milieu du cercle, ou entre les deux lignes, psalmodient des paroles sacrées qui animent encore l'agitation des *zikreurs*. Ces boute-en-train se livrent parfois aussi à des contorsions dont le spectacle porte au comble les transports religieux des amateurs. J'ai vu de ces chefs de zikr qui ruisselaient de sueur et avaient la face enluminée jusqu'au violet. J'en ai vu d'autres se rouler par terre, ou tomber à plat ventre et se secouer alors avec d'incroyables mouvements spasmodiques.

Les plus curieuses de ces singulières cérémonies, aux-

quelles j'aie assisté, sont les zikr pratiqués par les derviches *hurleurs* et *tourneurs* qui habitent tout près de l'École de médecine, au Kaire. Tous les vendredis, vers midi, il y a des scènes de zikr accompagnés de chants, au son des daraboukkah, des tambours de basque de différents tons, mais sans grelots, et des flûtes à son de hautbois. Cette musique a une merveilleuse puissance d'action sur les spectateurs : il m'est arrivé à moi-même d'en être vivement ému. Plusieurs derviches exécutent des contorsions en agitant la tête en avant et en arrière; la longue chevelure dont leur tête est comme hérissée se rejette alternativement sur leur face et sur leur nuque; on dirait des bacchantes échevelées, se balançant avec une sorte de fureur divine. Un de ces derviches, entre autres, se fait remarquer par la rapidité et la longue durée des tournoiements qu'il exécute sur lui-même, les bras étendus horizontalement, ainsi que par ses gambades et par ses cris aussi violents qu'ils sont brusques et bizarres.

(*Note de M. Perron.*)

NOTE N, PAGE 246.

Le mot de *sofi* est dérivé du mot arabe *souf*, laine; les sofis étaient des *habillés de laine;* ils portaient, comme un grand nombre de moines chrétiens, des vêtements de laine sur la peau.

Ils furent institués par Aly, l'un des quatre vicaires de Mahomet, et qui fut le quatrième khalife. Mais celui qui répandit ensuite cette espèce d'ordre de frères errants fut un appelé Haçan de Basrah. Haçan reçut immédiatement d'Aly les règles qui devaient diriger cette corporation religieuse.

Il y eut parmi les sofis un certain nombre d'hommes qui

s'acquirent une réputation par leurs écrits sur la religion, la langue arabe, la théologie, etc., et par la sévérité austère de leur ascétisme.

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note O, page 247.

El-mâ, au commencement du premier vers, est pour les deux mots arabes *ellézy ma,* celui qui ne...; — Endoû, écrit ici par un *ouaou* de prolongation à la fin, est pour *inda-ho,* chez lui, pour lui; — Cheykhan, est à l'accusatif et devrait être au nominatif; — farâgâbâ, qui protége, est pour *far-râdj;* l'*a* qui précède *bâ* est, avec cette dernière syllabe, pour la prolongation nécessaire et le complément du vers; ce n'est qu'un remplissage insignifiant; — Mahyoubou est pour Mouhâbou; — ya'coubou, pour ya'coubi.

Ces vers sont en langage vulgaire arabe du Dârfour et pèchent dans plusieurs endroits contre les règles grammaticales. En voici l'explication :

« Que celui qui, comme vous, n'a pas pour patron un cheykh tel que le nôtre, beaucoup plus grand en sainteté et en protection que votre cheykh Def'Allah, n'aille pas s'exposer aux traits sans se couvrir d'un bon *darégueh* (bouclier); car il serait tué. Nous, si nous invoquions, en pareil cas, notre Ya'coub, nous serions protégés contre la mort; il détournerait les traits; mais votre Déf'Allah n'en serait pas capable. Ne viens donc pas, toi, te mêler au zikr de ceux qui révèrent Ya'coub; tu en es indigne. Ya'coub est bien plus saint que Déf'Allah, et bien plus puissant. »

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*

NOTE P, PAGE 247.

Les vers de cette réplique sont moins incorrects de langage que les précédents. Ouey : le *yâ* qui prolonge ici le ouaou, est intercalé pour la mesure du vers seulement ; — nomrog, vient de *marag*, qui lui-même est pour *maraca*. Nous avons déjà vu plusieurs fois ce mot, d'origine arabe, pris dans le sens de *sortir*. Il y a quelque chose de cette signification dans le radical du verbe. (Voy. *Dict. de Golius.*) — Faoug, pour *faouc ;* — niyéta, pour niyéti. « Déf'Allah voltige au-dessus de moi et me protégera même contre les ya'coubites ; il ne vous craint pas, même au milieu de vous tous... »

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*)

NOTE Q, PAGE 247.

Le méryceh, ou mryceh, est le même que le mizr. (Voy. note G.) — Fogara, est le mot arabe *focarâou ;* c'est le nom donné aux chefs instituteurs des zikr et parfois aux *zikreurs* en général. — Le sens plus explicite de ces vers, dont d'ailleurs tous les mots sont arabes, est celui-ci : « Si quelqu'un de vous consent à venir me trouver chez moi, je lui décanterai et verserai une jarre de mizr (ou méryceh.) Je suis seule, célibataire, et je demeure à l'extrémité du village. Qui de vous viendra me voir?...

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note R, page 248.

Dans les zikr, on commence par répéter en commun, un grand nombre de fois, les mots : *La Allah ill' Allah,* Il n'y a de Dieu que Dieu; puis on passe à dire seulement : Allah; puis Al, moitié du mot Allah, et cet *Al* est alors articulé avec un son de voix sourd et plus profondément pectoral que tous les sons par lesquels on a articulé les mots précédents.

A la reprise suivante, tous répètent ensemble : Allah hhay, ou seulement *Hhay,* Dieu vivant; puis enfin, *hou,* lui, c'est-à-dire (c'est) lui (seul qui est Dieu).

Chaque reprise d'un nouveau mot ou d'une nouvelle formule constitue un temps nouveau du zikr, et est l'occasion de rendre la voix plus rauque et plus fortement poussée, ou bien de chanter sur un autre ton.

(*Note de M. Perron.*)

Note S, page 249.

Voici l'explication des trois psalmodies citées : kourrou ou kourou, l'arbre; — karrau ou kirrau, vert; — yei, est une articulation pour prolonger la voix, et sans signification. — Nima, ombre; — âliman, mot arabe, pour *a'lim,* savant; — sih, pour *sahhyhh,* vrai, est d'origine arabe; — la*n*, particule explétive affirmative; elle correspond au mot *bien,* par lequel je l'ai traduite. — Koyei, nous irons; — guennèh, pour *djenneh,* mot arabe, *paradis.*

A la seconde psalmodie, régulièrement il faudrait dire :

Djibrâïyl, mikâïyl. — Koullou, arabe, *tout;* — sibâ, bonne œuvre; — moulkâ, une part; — el-guennéh, du paradis.

A la troisième psalmodie : goyâ, signifie *filles;* — l-illâhé, au lieu de *lillah, pour Dieu;* — ndaoué (est) le remède (par lequel Dieu guérit les âmes de leurs fautes, ou corrige en l'homme ses défauts, en le rappelant à l'humilité et aux œuvres de religion). — L'*n* est pour *en*, signe du rapport d'union de deux mots. — Kè-l-fârinbeih, réjouissez-vous ; le *ké* est une particule d'encouragement, de commandement, comme *allons!* çà! réjouissez-vous.

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh*)

Note S', page 250.

Nous venons de voir, dans les deux chapitres précédents, quelles sont les relations entre les sexes avant le mariage. Ces habitudes permettent aux jeunes garçons la cohabitation avec les jeunes filles, et cela sans que la pudeur s'en offense. Il semblerait, d'après cela, qu'aucune fille ne puisse être à l'état de virginité lors du mariage; mais, comme me l'a fait remarquer le cheykh, la manière dont se pratique généralement l'excision, surtout chez les filles des classes inférieure et moyenne, les met à l'abri d'une défloraison facile. En effet, la cicatrisation qui succède à l'ablation d'une quantité assez considérable de chair prise sur les parties génitales, produit une occlusion complète et solide de la vulve; et, par là, les approches de l'homme ne peuvent ordinairement qu'aboutir à d'inutiles efforts. Aussi, lors du mariage, il est souvent nécessaire de pratiquer une nouvelle opération pour permettre l'accomplissement de l'acte matrimonial. Cette opération

s'exécute également en Egypte et ailleurs sur les esclaves abyssines ou autres, qu'on achète comme concubines; cependant, malgré le préservatif de l'excision, il arrive encore que plusieurs filles se trouvent enceintes. Le cheykh m'a assuré que parfois, entre les jeunes Fôriens, il s'établit des gageures dont le gain appartient à ceux qui réussissent à vaincre les obstacles de l'occlusion des parties naturelles, et qui le prouvent par l'apparition du sang, ou par l'aveu de la jeune fille, ou bien par la grossesse.

Quant aux Fôriens des monts Marrah, nous avons vu qu'ils ne tiennent pas à la virginité de celles qu'ils prennent pour femmes, puisqu'ils ne se marient que quand ils ont par eux-mêmes acquis la certitude de la fécondité de celles qu'ils veulent s'attacher par mariage. Comme ils ne pratiquent pas l'excision, les vierges, parmi eux, sont introuvables.

Nous remarquerons aussi que, dans leurs noces et dans leurs repas de fêtes, les Fôriens font une consommation considérable de ce qu'ils appellent leurs *vins;* pour eux, comme pour tous les peuples encore enfants ou peu moralisés, l'ivresse est une passion impérieuse, un plaisir avidement recherché. Les Fôriens ne sauraient faire un repas de fête sans s'enivrer; ils n'aiment pas plus que les anciens Romains un *prandium caninum,* c'est-à-dire un repas sans boisson.

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note T, page 256.

Na-to, répété trois fois; c'est une expression fôrienne: Na, ce, celui-ci, ceci; to, le jour, c'est-à-dire, c'est le jour,

ceci est le jour. — Les trois autres mots sont arabes, et forment la fin de la dernière phrase d'un verset de la LXXVIe surate (chapitre du Coran) intitulée : *l'Homme*.— Par, *c'est le jour*, Our-dikka veut dire : c'est aujourd'hui le jour du jugement dernier.

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*)

NOTE U, PAGE 256.

Quand on veut lever des troupes et faire des hommes soldats immédiatement, on emploie un moyen analogue à ce qu'on appelle la presse en Europe.

(*Note de M. Perron.*)

NOTE V, PAGE 256.

Le mot *kau*, qui signifie en fôrien *sec*, *dur*, *sévère*, rappela au cheykh El-Tounsy, quand nous lûmes l'anecdote d'Our-Dikka, l'histoire suivante : Il y a cent à cent dix ans environ, il y eut au Kaire un nègre dont personne ne sut jamais l'origine. Il parut tout à coup dans la ville et y jeta la terreur et la désolation. On raconte que toutes les fois qu'il parcourait les rues et qu'il s'avisait de porter les regards sur un ou deux passants ou plus, et d'articuler le mot *kan*, en s'adressant à eux et le prolongeant, ils tombaient morts immédiatement. L'épouvante se répandit au Kaire. On chercha tous les moyens de se débarrasser de ce nègre de malheur, jamais on ne put y réussir. On n'osait plus sortir, chacun redoutait la rencontre du kau. Bien plus, au milieu du grand

nombre d'esclaves noirs qui vont et viennent sans cesse dans tous les quartiers de la ville, on n'avait pas pu saisir son signalement exact. Sa demeure, personne ne la connaissait. Être de calamité, instrument certain de mort, il restait mystérieux dans ses moyens et sa manière de subsister. Au moment où on l'attendait le moins, il apparaissait dans une rue comme la foudre, et il frappait de mort tous ceux à qui il lui plaisait de lancer son terrible mot de *kau*. Il n'exerça cette puissance énigmatique que pendant un espace de dix à quinze jours, et des milliers d'individus succombèrent. Il disparut comme il était apparu, tout à coup; et nul ne put savoir ce qu'il était devenu.

Cette bizarre tradition est encore conservée dans la mémoire d'un certain nombre d'habitants du Kaire, qui désignent allégoriquement cette époque, par l'*époque de la peste de kau*. Il y a une quarantaine d'années, l'époque du *kau* était encore une date par laquelle on déterminait, dans la conversation, l'âge de certains événements et l'âge des personnes. Ainsi, mon cheykh Mohammed-el-Tounsy se rappelle fort bien avoir entendu des individus indiquer leur naissance par ces mots : « Je suis de l'époque de la *mortalité de kau* (ana min zémân fassl kau). » L'expression *fassl kau*, calamité de kau, fléau de kan, grande mortalité de *kau*, est restée jusqu'à présent encore dans le langage vulgaire; et on dit, en parlant d'une époque de mortalité, comme dans une année de peste violente : C'est un *fassl kau;* cette année nous avons un *fassl kau*, une mortalité comme celle de kau. (Le mot *fassl*, séparation, signifie, dans le langage courant, mortalité, désolation publique.)

(*P. d'après l'explication verbale du cheykh.*)

NOTE X, PAGE 264.

J'ai assisté plusieurs fois, au Kaire, à des *noces*. — Environ vers le milieu de la nuit, le mari se rend à la chambre où sa nouvelle épouse a été amenée par ses parents dans la journée. Une fois introduit dans cette chambre, on l'y enferme seul avec sa femme. C'est alors qu'après quelques préliminaires, elle se découvre le visage et le laisse voir à son mari pour la première fois, car jusqu'alors le mari ne connaît pas sa femme.

Pendant que les invités à la fête, réunis dans une partie de la maison ou dans une cour, sont à rire, causer, se divertir, surtout à fumer, pendant que les femmes causent entre elles, retirées et cachées dans l'intérieur de la maison, du côté où est la mariée, pendant que les chanteurs et les musiciens psalmodient *leur musique*, le mari accomplit le premier acte marital, et souvent, de la cour ou de l'endroit où sont réunis les convives, on entend les cris de la mariée. La mère, les sœurs et d'autres parentes de l'épouse, sont derrière la porte de la chambre nuptiale, et même à haute voix engagent la patiente à prendre courage. Lorsque le mari a terminé, et qu'il a recueilli le témoignage sanglant de la virginité sur un mouchoir blanc, la mère et les parentes s'emparent du mouchoir et le montrent aux autres femmes, qui alors, avec des cris particuliers, applaudissent le mari; puis celui-ci retourne près des hommes recueillir leurs félicitations. Cette singulière cérémonie serait, pour les mœurs européennes, d'une indécence impardonnable; ici, tout cela se fait *salvo pudore*, et sans offenser personne.

(*Note de M. Perron.*)

Note Y, page 273.

« On me reproche d'aimer une *sauda* (noire), » etc.

Dans ces vers, le cheykh El-Tounsy s'est étudié à répéter plusieurs mots dérivés de la racine arabe *Sâda*, qui est l'origine du mot *Soudân* (le Soudan). Ces répétitions ont pour but d'exprimer tout l'amour du cheykh pour les négresses et les femmes de couleurs bronzées. Il semble dire que tout ce qu'il y a de *saoudd*, c'est-à-dire tout ce qui vient de *saoudd* (dont le premier sens veut dire *noir*) est bon, et qu'il suffit qu'une chose s'appelle d'un nom dérivé de la même racine que *saoudd*, pour qu'elle représente à sa pensée la couleur des beautés qu'il préfère, pour qu'il la trouve digne de ses éloges et de ses affections. Il m'est impossible de rendre en français le jeu de mots; je me bornerai à dire que ces quatre vers riment exactement par le même son saouâdi, et qu'à chacune des rimes, ce mot a un sens différent. *Saoudd*, au premier vers signifie *gloire, renommée;* au second il signifie *richesse*, au troisième, *noir*, et au quatrième, *la foule*. (*Note de M. Perron.*)

Note Z, page 280.

L'exorciseur ou évocateur écrit quelques lignes du Corau, le livre sacré des Musulmans, sur un papier ou sur un vase. Dans le premier cas, on suspend ce papier au cou, ou au dos, ou à la tête, etc., du malade; dans le second cas, on met un peu d'eau dans le vase où l'on a écrit; les paroles saintes se délaient et disparaissent dans cette eau, et on a ainsi comme

une tisane sacrée, une eau bénie, qu'on fait boire au malade. C'est par ce moyen que l'influence des paroles divines doit agir, et si le patient guérit, c'est toujours à cette seule influence qu'on attribue la guérison.

Il y a diverses formes d'exorcismes, extrêmement révérés ici; une foule de maladies, selon la foi de la majorité des Musulmans, est due aux malins esprits qui s'impatronisent dans le corps humain, qui nous jettent des sorts, etc. Les croyances à cet égard, ainsi que les pratiques, sont infinies. Il n'est pas de jour au Kaire où des centaines d'individus ne se présentent ou n'aillent présenter leurs enfants ou leurs parents à quelque cheykh renommé, qui alors prononce des prières, combine des gestes, évoque et invoque, donne des papiers-amulettes, place des écritures dans les assiettes ou autres vases, etc. C'est là en quelque sorte la communion des Musulmans; ils avalent à tout moment leur Coran sous les espèces ou apparences de l'eau, soit comme drogue médicale, soit plutôt comme médecine médico-spirituelle.

Il y a de plus les influences des individus réputés comme saints, et qui généralement sont des idiots. La croyance en une protection et prédilection spéciale de Dieu pour les idiots, est, chez des peuples encore ignorants, une sauvegarde heureusement imaginée pour faire respecter les malheureux à qui Dieu a refusé une heureuse organisation et de l'intelligence. Baiser la main d'un idiot ou d'un saint non idiot (et les saints non idiots sont ordinairement des charlatans qui ont besoin de leur sainteté pour s'attirer des aumônes), suffit, aux yeux des Arabes, pour recevoir un *barakéh*, c'est-à-dire une bénédiction, une influence sacrée qui doit être salutaire et, par exemple, être favorable à un malade, au succès d'un projet, etc. Pour obtenir les barakéh, les prières, les

écritures de versets du Coran, données par certains cheykhs, il suffit d'une demi-piastre ou d'une piastre. (La piastre vaut vingt-cinq centimes.)

Il y a encore un moyen d'obtenir une bénédiction, une faveur du ciel, c'est la foi à l'influence d'un clou planté dans certains arbres révérés, ou même dans certaines parties de leur tronc, ou dans les murs de certaines mosquées. On voit là plusieurs pierres, usées par le contact des milliers de doigts qui les ont touchés pour en extraire des barakéh, etc. On disserterait sans fin sur les barakéh, s'il fallait en parler avec quelque détail.

Mais ce que j'ai vu au Kaire de plus curieux, c'est l'affluence que s'attire un jeune idiot, placé constamment sur une pierre dressée à la porte de la mosquée, appelée maintenant, du nom de l'idiot lui-même, la mosquée d'Abd-el-Ouahâb; elle est située dans les environs du quartier de la mosquée de Seiydeh-Zeynab (ou Sitty-Zeyneb). Abd-el-Ouahâb, exposé à la vue de tous les passants, est constamment assailli d'une clientèle féminine qui se renouvelle sans interruption. Le saint a toujours l'air souriant, et bien entendu, d'un sourire d'idiot; il n'articule que de rares paroles, il pousse quelques cris sourds et comme étouffés, une face parfaitement niaise, la tête toujours nue, le crâne très-peu développé, et toujours les yeux plus qu'à demi clos. Ses doigts sont dans une sorte de demi-rétraction et de déviation latérale. Il se balance perpétuellement d'avant en arrière, ou par côtés, avec des mouvements de tête particuliers.

J'ai vu ce bienheureux idiot (1), accroupi comme d'habitude sur son estrade de pierre, un peu moins sale que je ne

(1) En 1842, au mois de février.

l'avais jamais aperçu précédemment, mais encore couvert de haillons dégoûtants et ayant la tête encroûtée d'une teigne suante.

Les femmes accourent auprès d'Abd-el-Ouahâb, de tous les quartiers du Kaire; toutes, en l'entourant, lui baisent les mains, la figure, les genoux, lui passent les mains sur tout le corps, et cela aux yeux des passants, qui remplissent presque constamment la rue où le saint idiot distribue ses bénédictions. Les femmes vont surtout à lui pour obtenir, par le bienfait de l'esprit divin qui est censé habiter en lui, la grâce de devenir enceintes, ou de voir guérir quelque malade de leurs parents, etc.; pour recevoir l'influence des grâces qu'elles désirent, elles se laissent toucher par l'idiot, qui, en répétant à tout moment son niais sourire, leur passe la main sur la figure ou la gorge, là où il veut, et les femmes mêmes lui rendent ses baisers, lui prennent les mains et l'embrassent.

Abd-el-Ouahâb, à la suite, reçoit des aumônes continuelles et de toute espèce; il en tire peu de profit, car il est sans parents, sans famille; c'est une certaine femme qui l'a comme pris sous sa protection, qui profite (elle et son mari) de tous les dons par lesquels on paie les barakéh délivrés par le *saint*.

D'autres individus exploitent encore la crédulité publique. A peu de distance de la maison que j'habite, dans le quartier voisin (le quartier de Hanafyéh), il y a un *saint* appelé le cheykh Sâleh, qui fait le marabout, et qui depuis douze ans n'est pas sorti de sa demeure. Quatre fois par semaine il ouvre sa porte à qui veut de ses bénédictions. Ses pratiques lui arrivent en foule; il les reçoit couché sur un sale matelas posé à terre; il répond aux postulants par des paroles éloi-

gnées les unes des autres, feignant d'être absorbé par l'esprit de Dieu. Pour inspirer une plus grande vénération, il s'attache au pied, au moment des visites, une chaîne fixée par un bout au mur le plus voisin. Les clients, et surtout des femmes, et des femmes de toute condition et de tout rang, affluent près du saint et lui apportent, pour prix de ses bénédictions, toutes sortes de présents et d'aumônes.

Cette profession de saint est ici une excellente industrie, un commerce lucratif. Le cheykh Sâleh est sans famille, sans parents, comme Abd-el-Ouahâb; aussi certaines gens attachées à son service s'engraissent à ses côtés. Sâleh ne s'étend sur son lit de bénédictions qu'aux jours des visites; le reste du temps il vit humainement et assez à l'aise; mais pour conserver sa clientèle, il ne sort jamais de chez lui; personne du moins ne le voit jamais sortir (1).

(*Note de M. Perron.*)

Note AA, page 294.

Le peu de notions littéraires mentionnées par le cheykh composent aujourd'hui toutes les sciences, toute la haute éducation des Musulmans. Même au Kaire, à la mosquée El-Ashar, qui est comme la *Sorbonne* orientale (la seule qui existe en Orient), ces études ne sont pas toutes approfondies. La misère intellectuelle chez les Musulmans est incroyable; la paresse et l'insouciance le sont plus encore. Dans les seules écoles du pacha d'Égypte, on cultive l'esprit et le *raisonnement*.

En fait de connaissances positives, les ulémas ne possè-

(1) Sa résidence est près de la maison de Husseyn-Pacha-Djokhadar.

dent bien que la grammaire et ce qui se rattache à la composition et à la rhétorique; ils déploient de la finesse dans l'emploi des mots, et excellent dans les équivoques, dans les tournures à double et à triple sens, données aux termes et aux phrases. Aussi les Macamât de Haryry sont en vénération parmi les ulémas; ses jeux de mots perpétuels, ses spirituelles malices, son pointillage *protéiforme* enlèvent tous les suffrages; Haryry est le dieu de la littérature actuelle.

C'est lui qui a perdu le goût; on ne peut lui pardonner, malgré ce qu'il a de joli et de beau, la dépravation d'idées et de langage qu'il a mise à la mode. La populace des ulémas, des *oudaba* ou lettrés, qui l'ont suivi ou le suivent encore, d'ailleurs bien inférieurs à lui, admirent sur toute chose ses tours de force, et ne cherchent à imiter de lui que ses subtils jeux de mots.

Croirait-on qu'aujourd'hui le premier poëte qui soit au Kaire, dominé par l'empire qu'a pris Haryry sur les esprits, croit avoir un grand mérite à faire des vers dont la contexture et la suite des mots sont telles que, lus, soit selon l'ordre ordinaire, soit en commençant par le dernier mot, et continuant à rebours, ces vers présentent toujours les mêmes séries d'articulations et les mêmes sons, par conséquent les mêmes paroles? Ce poëte, le cheykh Aly-el-Derouych, est certainement l'homme le plus spirituel que j'aie rencontré au Kaire, comme le plus piquant et le plus fin en conversation. Il m'a récité quelques-uns des vers dont je viens de signaler la facture. Un homme de son mérite perdre son temps à de telles puérilités! Au reste, ce cheykh, comme le petit nombre de ceux qui ont quelque lecture, tels que le cheykh El-Tounsy, le cheykh El-Tamymy-el-Maghraby, et le jeune cheykh aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, le savant Mohammed-

Ayyâd, sont peu considérés des ulèmas leurs confrères : ils sont pour ces derniers comme un reproche toujours vivant. Les ulèmas, dans leur orgueil, condamnent comme irréligieux et profane quiconque s'occupe d'autre chose que de la grammaire, de la rhétorique, des tropes, de la prosodie, de la logique, et de tout ce qui regarde la religion et la théologie. Bien plus, ils demandent ce que savent, comparés à eux, les savants d'Europe. Si quelqu'un d'eux sait peut-être deux mots de l'ancienne astronomie arabe, il croit connaître toute l'astronomie; ils se caractérisent par cette phrase, qui résume leur opinion : « Les Européens, disent-ils, sont adroits dans les arts et dans l'industrie, mais nous, nous avons les sciences en partage. » Et si (comme cela m'est arrivé maintes fois) on leur montre quelque erreur dans leurs données scientifiques, ils répondent : « Ce que nous vous disons est écrit dans nos livres. » Ainsi, pour eux, leurs livres sont le *nec plus ultra* de la science humaine, et toute l'histoire de l'esprit humain y est contenue.

Heureusement toutes les écoles fondées en Egypte par S. A. Mohammed-Aly, tendent à rectifier, par des démentis continuels, les idées scientifiques du pays; fort heureusement, les résultats de ces écoles, qui sont la plus belle gloire du vice-roi (car la gloire militaire, aujourd'hui, est peu de chose), fructifient et s'élèvent, par la voix même des disciples, contre les fauteurs des vieilles croyances. Nos élèves arabes, surtout ceux des écoles de médecine et de l'école polytechnique, font maintenant la leçon aux ulèmas, leur expliquent les expérimentations auxquelles ils se livrent, et dont ils voient la portée et la vérité.

La génération actuelle, c'est-à-dire la jeunesse qui nous est confiée pour être instruite, sera une puissance intellec-

tuelle immense pour le développement du pays, si les événements politiques ne viennent pas entraver sa marche et absorber sa vie. Malheureusement les derniers maux qui, grâce à l'Angleterre, sont tombés sur le gouvernement d'Egypte, ont frappé jusqu'au cœur les établissements d'instruction ; les guinées et les boulets qu'elle a jetés en Syrie ont blessé profondément l'Egypte intellectuelle. La diminution des élèves des écoles en a été la conséquence : en affaiblissant la puissance matérielle du vice-roi, on a en même temps ralenti le développement de la civilisation. Je faisais un jour ces réflexions devant un consul, anglais, pour ainsi dire, par le caractère et les relations : « L'Angleterre, me dit-il, veut la perte du pacha. — Mais, les moyens qu'on emploie?... — Qu'importe le moyen? Quand l'Angleterre vient à ses fins, elle ne s'inquiète pas des moyens. » Espérons que les autres puissances seront plus portées à favoriser le développement intellectuel et social de l'Egypte, d'un peuple dont le progrès doit amener un jour la civilisation de l'Afrique et de tout l'islamisme. Le vice-roi n'a-t-il donc pas assez de la lutte contre son propre pays, contre le fanatisme des ulémas, le plus grand obstacle intérieur à la réforme de l'Orient? Ce sont eux qui retiennent l'esprit et la raison des musulmans dans la vieille ornière, surtout depuis quatre siècles, c'est-à-dire depuis que le goût des études historiques et scientifiques languit et s'éteint. Ce sont eux qui, sans y rien comprendre, frappent de réprobation les travaux des écoles et les études qu'on y cultive. Ils semblent ignorer la loi de Dieu, qui veut le développement complet de toutes les facultés de l'homme, et ils jettent le mépris sur tout ce qui contrarie leurs idées.

Si du moins ils étudiaient les livres arabes, s'ils les aimaient, s'ils les recherchaient, s'ils s'efforçaient de les conser-

ver! mais ils n'en savent seulement plus les titres et les auteurs; ils ne savent plus l'histoire de leur religion, la marche de l'islamisme. En revanche, ils font des vers sur l'amour des garçons, et ils affectionnent le sigisbéisme! Qu'ils sont loin aujourd'hui de cette pensée d'un ancien poëte arabe!

« Mes richesses, à moi, c'est mon intelligence; ma noblesse, ce sont mes « pensées; je ne suis ni affranchi ni arabe, je suis homme.
« Vous rattachez votre nom à un nom, à un ancêtre; moi, je rattache le mien « à ma science. »

Je transcrirai ici quelques mots que j'écrivais il y a trois ans dans un *Aperçu général sur l'histoire des Arabes,* joint à une traduction que je fis des *Généalogies arabes* d'Ibn-Abd-Rabboh, comme source et moyen de détermination chronologique des faits consignés dans les légendes qui restent des Arabes avant l'islamisme.

« Depuis la première moitié du quatrième siècle de l'hégire, ce qu'on appelle les sciences arabes avait déjà incliné vers sa décadence. El-Souyouty, qui vivait au neuvième siècle, c'est-à-dire il y a trois cents ans, et qui fut comme le dernier reflet des mœurs et des vertus littéraires dans l'islamisme, voulut rappeler le goût des études et relever le temple; mais il ne trouva pas un seul homme qui lui apportât une pierre. Déjà, depuis longtemps, on n'était plus que dévot; El-Souyouty était religieux, parce qu'il était savant.

« Tout seul, il n'était pas assez puissant pour construire et cimenter une digue robuste contre le torrent de l'ignorance; ses efforts tombèrent, et ensuite une sorte de déluge emporta presque tous les monuments littéraires où s'étaient conservés quelques souvenirs du passé. Aujourd'hui, il n'y a plus que des traces rares de ces souvenirs; nul musulman uléma n'est

peut-être capable de recommencer un siècle de travail, seulement un siècle comme celui d'El-Souyouty. Nos puristes et dévots ulémas ne veulent plus que des études sur les livres religieux, sur le droit canon et civil; la haute science, la science parfumée est, selon eux, celle des cheykhs qui approfondissent les minuties des ablutions, du jeûne, des ventes, des mariages, des quantités d'eau qu'il faut, à quelques gouttes près, pour qu'un chat mort ne rende pas l'eau impure et inadmissible pour les ablutions. Ils cherchent bien loin (et c'est là une grande œuvre) des raisons pour prouver l'existence d'un *seul Dieu*, que personne ne leur conteste, et détruire logiquement l'idée de la Trinité, qu'ils ne comprennent pas.

« De philosophie, aucune; ils n'en conçoivent ni le nom, ni le but; et, pour eux, *philosophe* est un nom d'anathème, un terme de répudiation et de mépris.

« Les travaux historiques sont également délaissés; les livres se perdent tous les jours. Le passé est mort; ce passé était infidèle, païen; il y a donc péché à l'étudier, à l'évoquer, à le faire connaître. A quoi sert d'étudier les légendes, les vers des temps antéislamiques? Il y a quatre ans, on trouva étonnant, inouï, que le cheykh Mohammed-Ayyâd, le seul qui sache les récits des époques païennes de l'Arabie, et qui fut notre maître à M. F. Fresnel et à moi, se proposât d'expliquer le recueil de poésies intitulé le Hamâçah, à la mosquée El-Azhar. L'indifférence des *amateurs* qui suivent les leçons de cette mosquée le força de renoncer à son projet. On ne se rappelle plus à quelle époque pareil livre a paru sur les nattes de ce pauvre lycée, au milieu d'un cercle d'auditeurs attentifs.

« Faut-il s'étonner qu'avec tant de froideur et de dédain

pour les études, les livres soient aujourd'hui si rares, et que personne ne songe à en chercher ou à en reproduire les textes?

« Par une conséquence nécessaire, la langue arabe, excepté à peu près celle du Coran, et celle du *Hadyth*, ou recueil des traditions et légendes relatives à Mahomet (et que peu d'ulémas comprennent bien), la langue arabe, dis-je, languit et se meurt; l'arabe ancien, l'arabe des poëtes antérieurs à l'islamisme, est complétement perdu. Si l'amour des lettres ne se réveille pas d'ici à quelque temps, il n'y aura plus dans cinquante ans de véritable langue arabe en Orient; on n'aura que l'arabe de Haryry. Le goût littéraire ne s'exerce plus que sur des frivolités; la passion de la science est éteinte. De tous les prétendus savants qui sont ici, pas un n'a et n'est capable d'avoir une idée pour le bien intellectuel de l'Egypte. Pendant que le pacha s'épuise en efforts pour faire entrer de la science européenne dans son pays, les cheykhs, en face de cette œuvre, semblent la désavouer; selon eux, l'irréligion est le seul fruit des actes de leur souverain. Ils ne voient pas ce qu'ils pourraient tirer de ces tentatives pour le bien-être de leurs frères, pour les études arabes et pour le réveil de leur antique gloire. »

Aujourd'hui, malgré cette opposition, on cherche, dans chaque école en Egypte, à multiplier les traductions des livres français relatifs aux travaux spéciaux de chacune de ces écoles. Par exemple, pour l'école de médecine dont j'ai la direction, les traductions se multiplient tous les jours, et déjà, dans toutes les branches scientifiques, directes ou accessoires, qui constituent la science du médecin, nous possédons de bonnes traductions. Ces productions me semblent devoir être d'une immense utilité pour l'amélioration intellectuelle du

pays, et j'ai cru devoir en provoquer l'extension avec toute l'activité qui m'a été possible. (*Note de M. Perron.*)

Note BB, page 295.

Je lus un jour ce passage en arabe au sultan Abou-Madian; il m'arrêta au nom de Kôbeih, et me dit : « Il est vrai que le séjour de Kôbeih est assez malsain, mais ce qui est pire, c'est le nombre des ivrognes qu'il y a dans cette ville. Une fois que la nuit est arrivée, il est impossible de traverser une petite étendue de Kôbeih, dans quelque partie que ce soit, sans risquer d'être assassiné. Vers le soir, les Kobéyens se mettent à boire le méryceh; bientôt quantité d'individus ivres errent de tous côtés pour le plaisir de tuer ceux qu'ils rencontrent. Il n'est pas de jour, pour ainsi dire, qu'on n'entende dire : « Un tel a été tué hier soir; tant d'individus ont été assassinés. » (*Note de M. Perron.*)

Note CC, page 296.

Il faut beaucoup rabattre, je crois, des indications données par le cheykh sur la longévité des nègres; en général, ils vieillissent et s'usent avec une étonnante rapidité, même lorsqu'ils sont robustes et vigoureux; c'est au moins ce que nous voyons ici en Egypte. J'ignore s'ils se conservent mieux dans leur pays natal.

De plus, nous remarquons encore dans nos hôpitaux que les nègres, de quelque contrée qu'ils soient originaires, ont une résistance vitale bien inférieure à celle de tous les autres malades. Nous sommes toujours obligés de leur appliquer

avec modération les traitements actifs, même dans les maladies les plus franches, pour ne pas risquer leur vie ou amener d'interminables convalescences. D'autre part, les moyens d'apprécier la longévité sont nuls parmi les Arabes; personne ici, ou à peu près, ne sait exactement l'âge qu'il a. Quand on voit un vieillard à barbe blanche, on lui accorde libéralement, et lui-même aussi se donne sans difficulté quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans. Notre cheykh voyageur n'a pas eu d'autre moyen d'estimation qu'une approximation faite à vue d'œil, et il a pu aisément se tromper. Néanmoins il résulte de ces données qu'il y a au Dârfour et au Ouadây beaucoup d'individus qui portent le caractère d'une vieillesse très-avancée. (*Note de M. Perron.*)

Note DD, page 297.

Les Yâgog et les Mâgog sont, selon la croyance des musulmans, de petits êtres merveilleux et malfaisants que l'*Alexandre aux deux cornes* (le Prophète parmi les milliers de prophètes acceptés par le mahométisme) a enfermés au delà d'une énorme digue, qu'il bâtit à l'orient de l'univers. Les hideux Yâgog et Mâgog doivent, vers la fin du monde, se répandre sur la terre et l'infecter, mettre à l'épreuve la vertu des hommes et les pousser au mal. L'endroit où ils sont actuellement ici-bas, et l'endroit où ils étaient lors de leur emprisonnement par l'*Alexandre aux deux cornes*, nul ne le connaît; Alexandre ne l'a pas dit, et les historiens ont oublié de l'écrire et de le préciser. Tant pis pour ceux qui se trouveront les derniers sur terre lors de l'approche du jugement final, lequel, selon les calculs des livres arabes, n'est réellement pas fort éloigné.

Le prophète aux deux cornes vivait, disent les écrivains musulmans, en même temps qu'Abraham, qui le rencontra près de la Mecque. La construction de la digue attribuée par les chefs de la foi islamique à cet Alexandre, rappelle la *grande muraille* élevée par les Chinois pour se mettre à l'abri des incursions des Tatârs, *muraille* qui fut bâtie vers 320 avant J.-C., presque au temps de l'Alexandre macédonien, fils de Philippe. Il y a donc, d'une part, dans les données des musulmans, discordance entre l'époque de leur grand Alexandre et celle de la muraille de la Chine; et, d'autre part, il y a à peu près concordance pour l'âge de cette muraille et l'époque de l'Alexandre grec, qui, comme on le sait, mourut l'an 324 avant J.-C. Ces anachronismes sont très-communs chez les Arabes; ils semblent avoir pris à tâche de bouleverser l'histoire ancienne des peuples étrangers, de fausser et transposer presque toutes les dates, d'attribuer les faits à ceux à qui ils n'appartiennent pas, etc.

Je trouve de singulières légendes dans leurs chroniques, au sujet de leur Alexandre prophète et de leurs Yâgog et Mâgog (1).

« Quand Abraham était encore à la Mecque (après qu'il eut rebâti le temple de la Kaaba avec son fils Ismaël), il eut une singulière rencontre. Il vit un jour un étranger qui faisait le tour du temple de la Kaaba. « Qui es-tu, lui dit Abraham. « — Je suis, répondit l'étranger, de la suite d'Alexandre « aux deux cornes. — Où est-il? — Dans la vallée ici près. » Abraham alla trouver Alexandre, et l'embrassa. Alexandre est du nombre des quatre rois conquérants qui envahirent le

(1) Je les extrais de mon Aperçu sur l'histoire des Arabes du paganisme, et sur les croyances musulmanes relatives aux vieilles époques du monde génésiaque

monde entier. Ces quatre rois sont : deux croyants, Alexandre aux deux cornes, et Salomon; deux infidèles, Nemrod et Bokhta-Nassar, ou Nabuchodonosor.

« Alexandre avait à ses ordres la lumière et les ténèbres, pour le protéger et l'aider dans ses expéditions; il avait deux drapeaux, l'un blanc, l'autre noir : selon qu'il déployait l'un ou l'autre, il faisait à son gré paraître ou le jour ou la nuit à l'endroit où il était. Par là, il épouvantait ses ennemis, et les mettait sans peine en déroute. Deux générations d'hommes s'éteignirent pendant la longue durée de sa vie.

« On ne sait pas précisément pourquoi Alexandre reçut le surnom de *Zou-l-carnayn* (*à deux cornes*). Les uns prétendent que c'est parce qu'il avait deux éminences sur la tête, d'autres parce qu'il avait deux cornettes à sa couronne, d'autres parce qu'il avait deux longues tresses de cheveux pendantes, d'autres parce qu'il subjugua l'univers, de l'Orient réel à l'Occident réel, etc.

« Zou-l-carnayn eut pour mère une vieille femme, et naquit dans une condition obscure. On pense que son premier nom fut Marzabân, fils de Marzabah; il descendait de Younân, le père des Grecs, et fils de Yâfith, fils de Nouhh (Noé).

« Dieu dit à Zou-l-carnayn : « Je t'envoie contre toutes « les nations jusqu'aux quatre extrémités du monde. » Alexandre partit, et ceux qui crurent à sa parole prophétique furent traités avec douceur; les autres furent égorgés... Des extrémités de la terre il passa aux régions centrales, au delà des pays des Persans. Là, on lui montra de loin deux immenses montagnes placées sur la même ligne, et derrière lesquelles on lui dit qu'habitait une multitude innombrable d'êtres malfaisants, détruisant tout ce qu'ils pouvaient saisir d'hommes et d'animaux, mangeant épines sèches, serpents et

scorpions, criant comme hurlent les loups, et se multipliant à l'infini.

« On proposa ensuite à Alexandre de lui fournir tout ce qu'il voudrait pour fermer la gorge de séparation des deux montagnes, et barricader ainsi ces petits êtres dévorants derrière une barrière infranchissable pour eux. Alexandre accepte le projet. Il marche vers les deux monts; il aperçoit comme une fourmilière de petits hommes nains, longs d'environ deux empans, aux yeux rouges et pleins de sang, à prunelle ardente, à bouche large, à griffes et dents comme celles des lions, aux fesses fourrées de poil qui se ramène sur leur corps écailleux pour les préserver du froid aux époques hivernales, et les tenir frais aux jours de chaleur. Deux grandes oreilles pendantes leur flottent contre la tête et le long du corps; l'une leur sert de matelas, et l'autre de couverture; l'une est pour se couvrir en été, l'autre en hiver. Ils s'accouplent sans honte et sans pudeur partout où ils se trouvent... C'étaient les Yâgog et les Mâgog, deux tribus issues de la postérité de Japhet ou Yâfith, fils de Noé.

« Alexandre mesura l'intervalle des deux monts, et aussitôt fit élever la grande digue qui tient encore enfermés à présent, et jusqu'à la fin du monde, les nains mangeurs et orduriers des Yâgog et Mâgog. Il fit une haute muraille avec des pierres qu'il lia et consolida entre elles, en faisant couler du fer et du cuivre fondu et bouillant dans les interstices, et en les enchaînant l'une à l'autre par d'énormes crampons de fer.

« Zou-l-carnayn fut roi pendant quatorze ans, et bâtit douze villes qu'il appela toutes du nom d'Alexandrie. Il mourut à Chahrazour, en Chaldée; il fut déposé dans un coffre d'or, et porté à sa mère, à Alexandrie d'Egypte, où il fut enterré. »

Il faut conclure de la légende précédente que le Zou-l-carnayn des musulmans est un être tout fabuleux, composé en partie d'un contemporain mystérieux d'Abraham et de l'Alexandre de Macédoine, *Younânide* d'origine, c'est-à-dire *Grec*. Les Arabes appellent les Grecs anciens *Younâniyoun*, pluriel de *Younâniy*. Des auteurs parlent d'un autre *Alexandre le Petit*, qu'ils distinguent du Zou-l-carnayn, par l'adjonction des mots : fils de Philippe. Celui-là est le véritable Alexandre, vainqueur des Perses.

La dénomination d'*Alexandre aux deux cornes* est l'analogue de celle de Jupiter Ammon.

(*Note de M. Perron.*)

Note EE, page 300.

La passoire est simplement la portion inférieure d'un vase de terre, divisé à peu près par le milieu de sa hauteur, et dont on a troué le fond. On remplit le trou avec un bouchon fait d'herbes longues, serré seulement de manière à laisser passer et filtrer un liquide.

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note FF, page 300.

Le *câdyd*, comme on le voit dans le texte du cheykh, est de la viande coupée d'abord en lanières, puis séchée au soleil pour qu'elle se conserve.

Les Américains des déserts préparent aussi des viandes séchées; c'est ce qu'on appelle le *charqué*. Dans les provinces de Rio-Grande, de la Plata, au Brésil, dans la république Argentine, on fait aussi du charqué; ce sont des bandes de

viande de bœuf qu'on fait sécher au soleil; mais auparavant on enlève la graisse, et on met les bandes tremper dans de la saumure chaude pendant douze heures ou plus, jusqu'à quarante-huit heures, suivant l'épaisseur des morceaux. Le charqué préparé à la saumure a le goût de bœuf fumé; il se voit souvent sur la table des riches. Le charqué des déserts est simplement de la viande séchée au soleil, sans avoir été trempée dans la saumure. *(Note de M. Perron.)*

Note GG, page 311.

L'autruche, qui a à chaque aile huit plumes d'un beau blanc, quatre grandes et quatre moyennes, porte en arabe le nom de *zhalym*. L'autruche qui a ces huit plumes grises porte le nom de *arbadâ, grise*. Les Arabes du Soudan disent par corruption *rabdah*.

(P., d'après l'explication verbale du cheykh.)

Note HH, page 312.

Serneh : ce sont des amandes du fruit de l'heglyg qu'on a privées de leur amertume en les laissant macérer à l'eau froide. Voy. sur les plantes du Dârfour, le chapitre X.

(P., d'après l'explication verbale du cheykh.)

Note II, page 312.

Ce chapitre X est certainement bien loin de contenir l'indication de tous les végétaux qui se trouvent au Dârfour; d'ailleurs, le cheykh n'a pas la prétention de se donner pour botaniste. Il ne peut, comme il le dit lui-même, signaler

qu'un certain nombre très-limité de plantes, et il ne parle guère que de celles qui lui ont paru le plus remarquables. De mon côté, j'ai cherché à déterminer les familles et les noms botaniques de ces plantes. Je me suis procuré ici (au Kaire) ce que j'ai pu en trouver de graines et de fruits, et je me suis aidé, pour spécifier les plantes auxquelles ils appartenaient, des lumières de MM. Figari et Husson, professeurs de botanique. Le premier a professé pendant nombre d'années à l'École de médecine égyptienne; aujourd'hui il est membre du conseil de santé et inspecteur du service pharmaceutique. Le second, professeur à l'école d'agriculture de Choubrah, vient, par suite des réformes portées dans les écoles, d'être remercié.

Les indications que je vais donner résultent de leur travail; toutefois ils n'ont pas eu le moyen de déterminer, d'après les seules descriptions du cheykh, tous les végétaux qu'il a cités. Ceux qu'on n'a pu nommer avec les noms botaniques conservent ici le nom sous lequel ils sont connus au Dârfour. On sait combien il est difficile, sur des descriptions brèves et de la nature de celles qui sont dans ce livre, et sur l'aspect seul de graines ou de fruits, de fixer sûrement la dénomination d'une plante.

Le *doukhn* est le *pennisetum typhoïdeum*; c'est le doukhn ordinaire. — *Holcus dochna* de Forskal.

Le *dinby* ou *denby* paraît être un *pennisetum*. Il a l'épi plus court et plus gros que celui du doukhn ordinaire et a le grain blanc. Voici la note que m'a donnée M. Husson: « Sous le nom de *dineby* ou *dénebeh*, les Arabes m'ont désigné le *panicum crus galli*, graminée qui croît abondamment dans les rizières du Delta, et qui se trouve aussi dans les

lieux marécageux du Sennâr et du Fazoglou. Delile donne un nom analogue, *denâbâ*, *reseda canescens*, Linn. »

Le *dourah* est un *sorghum*. Le dourah appelé *mâreig* par les Fôriens est le *sorghum cernuum* ou sorghum penché, ainsi nommé parce que son épi est toujours penché sur sa tige.

L'*azyr*, ou *dourah rouge*, est le *sorghum vulgare*.

L'*abou-chalaulau* est un dourah blanc; *holcus communis?*

L'*abou-abât* est le dourah appelé en Égypte *dourah châmy*; c'est le maïs, *zea maïs*.

Le *coutha*, appelé encore *couta* } sont de longs con-
Le *faccous*, dit aussi *faggous*. . } combres.

Le *kousbarah* est la coriandre.

Le *khyâr* est le petit concombre, *cucumis sativus*, très-abondant en Égypte. *Voy.* pour les cucurbitacées citées dans ce Voyage, la Centuria VI de Forskal.

Le *bâdingân* ou *bâdingiân* noir, est le *solanum vulgare*. — Le rouge est le *solanum persicum*.

La *melôkhyeh* est le *corcorus olitorius*, légume très-recherché et très-abondant en Égypte, ainsi que le bâmyéh.

Le *bâmyéh* ou *hibiscus esculentus*. De la melôkhyéh, on ne mange que les feuilles et les extrémités des tiges; des bâmyéh, on mange le fruit. Ces deux légumes, surtout le premier, sont gluants et très-mucilagineux quand ils sont cuits.

Le *habb-rechâd* ou *habb-el-rechâd*, ressemble à des graines de cresson, et paraît être en effet un *nasturtium*.

Le *défreh* m'est inconnu.

La *fève du Soudan* ou *foul-Soudâny*, croît sous terre; c'est celle dont le cheykh veut parler. Il l'a reconnue aussitôt que je lui en ai montré l'échantillon. — Chaque fève est

enveloppée d'une coque particulière. « Ce fruit, me dit M. Husson dans sa note, me semble appartenir au *glycine subterranea* de Linnæus. — Pers. synops. II, p. 299. — Synonymie : *Voandzeia subterranea*, Dupetit-Thouars. — *Arachis africana*, Burmann. — Plante annuelle de la famille des légumineuses, originaire de Madagascar, de Surinam, du Brésil, etc., d'où vient probablement la cherté de cette fève. — Feuilles ternées, radicales; tiges couchées, flexueuses; pédoncules biflores, pénétrant en terre après la floraison, comme ceux de l'*arachis hypogea*; corolle jaune. » M. Figari en a planté dans son jardin quelques grains, et s'est assuré que la fève en question est un *glycine*. La fève du Soudan est rare au Kaire, et se vend à un prix fort élevé. J'en ai trouvé avec peine une quarantaine de grains, au prix de huit pour une piastre, ou vingt cinq centimes.

L'*heglyg*, ou plus régulièrement *thlyleg*, est appelé *hadjalydj* par les Fôriens, et *lalou* par la généralité des djellâb, marchands d'esclaves qui viennent du Soudan au Kaire. — L'*heglyg* est le *balanites ægyptiaca*. Le fruit est employé au Kaire comme médicament astringent, dans les diarrhées et les dyssenteries persistantes.

Le *nabg* ou *nabq* ordinaire, est un arbre assez commun en Égypte; il porte un fruit qui a l'aspect d'une pomme et qui ne dépasse pas en volume une petite cerise. Le noyau est gros proportionnellement au fruit; la chair qui le recouvre rappelle la pomme; elle est acidule, astringente, et généralement assez agréable au goût; mais elle est un peu sèche. — Le *nabq* ordinaire est le *zizyphus spina Christi*, *lotus zizyphus*, *rhamnus lotus*.

Le *karnau*. Sous le nom de *karnau*, l'on vend à l'okel des Djellâb (marché où les Djellâb vendent les esclaves) une

pâte sèche de couleur fauve rougeâtre. — Il paraît qu'elle est préparée avec le fruit jaune-roux d'un *rhamnus* qui serait celui que les Fôriens appellent *nabg karnau*; ce nabg karnau est peut-être le *paliurus Athenæi*.

Le *tébeldy* est le baobab, *Adansonia digitata*. Au Kaire, on en vend la graine sous le nom de *galanguys*, ou mieux *kalankys*. On y vend aussi le fruit entier, sous le nom de tébeldy. J'envoie un échantillon de la graine et du fruit.

Le *doulab*, appelé aussi *déleib* et *gauz hindy* ou *djauz hindy*, noix des Indes ou coco des Indes, est un arbre de haute stature; il me paraît être le *ficus vasta* de Forskal (Centuria VI.— 93). Son fruit est une coque à deux noyaux. — Browne l'appelle *platanus orientalis*.

Le *hommeid* : j'ignore de quelle espèce est cet arbre.

Le *daum* ou *doum*, est le *cucifera thebaïca* de Delile. Son fruit sec, qu'on vend au Kaire, est couleur de pain d'épices et en a un peu le goût; mais la chair est brute et coriace. La cassure du noyau présente l'aspect d'une corne extrêmement dure; il renferme une graine d'une dureté extraordinaire; le noyau est très-épais. On en fait ici des graines de chapelet, *borassus flabelliformis*, Forskal.

L'*andourâb* paraît être un *grewia*. Le cheykh, en disant que le fruit ressemble à la baie de la morelle, ne veut pas dire pour le volume; car le fruit de l'andourâb est presque gros comme une prune de mirabelle.

Le *gueddeim* est un *grewia*; serait-ce le *grewia carpinifolia* ou à feuille de bouleau, qu'on indique comme originaire de Guinée? MM. Figari et Husson pensent que ce doit être le même.

Le *moukkhaît* (écrit par le *khâ* arabe redoublé) est un *cordia myxa*.

Le *loûlou* : j'ignore à quelle famille appartient cet arbre.

L'*òchar* dont parle le cheykh est le *pergularia tomentosa*, de la famille des asclépiadées. Dans l'ouvrage de Delile, on trouve la synonymie suivante : *Pergularia tomentosa*, n° 277 ; en arabe, *leben el-homârah* (lait d'ânesse, par allusion au suc laiteux de cet arbre). — *Dymyeh*, Forskal.

« On a confondu, à l'époque de l'expédition en Égypte, dit M. Husson, cette asclépiadée avec une autre, l'*asclepias procera* de Delile, n° 283; en arabe, *ochar*; en nubien, *abouk*. — Cette erreur provient de ce que les fruits de ces deux arbres se ressemblent beaucoup et renferment des aigrettes soyeuses. Le *pergularia tomentosa*, spontané au Fayoum, est maintenant assez répandu dans les jardins du Kaire. L'*asclepias procera* est plus rare et ne se trouve que dans la Haute-Égypte et en Nubie. Il n'existe probablement pas dans les jardins du Kaire; du moins je ne l'ai pas encore vu. »

Le hisehâb est le gommier ordinaire.

Le *sant* est le *mimosa nilotica*.

Le *talhh* paraît être le *ficus indica* de Forskal.

Le *seyâl* est l'*acacia seyâl* de Delile; — *minosa seyâl* de Forskal.

Le *laôt* est un arbre épineux qui atteint plus de la hauteur de l'homme. Le tronc a presque un demi-pied de diamètre, et les branches s'élèvent droites autour du sommet du tronc; — j'ignore le nom botanique de cet arbre.

Le *kafal*, *amyris kafal*, est un gros arbre d'un bois assez léger, et qui, par sa couleur foncée, rappelle très-bien l'acajou. Il peut prendre un très-beau poli. J'en ai fait polir un fragment, qui est devenu aussi beau de teinte que l'acajou ;

mais il est moins veiné que lui. — On l'emploie, au Kaire, comme médicament pour les nouvelles accouchées; on leur en prépare des décoctions. (*Voy.* ce que dit Forskal de cet arbre, Centuria III. — 50.)

Le *chau*. . . .
Le *marhabeib*.
Le *ganâ*. . . .
Le *kyly*. . . .
Le *châlaub*. .
Le *dagarah*. .
} J'ignore les noms botaniques de ces plantes.

Le *tâb el-kyb* est probablement la racine de l'*iris tuberosa*. — Les djellâb l'appellent *èrc-oum-abyad*, racine blanche, à cause de sa couleur blanchâtre. Au Kaire, on l'appelle *èrc-bénefsig*, racine de violette, à cause de son odeur de violette.

Le *chichm*; en turk, *tschischm*. (Voy. *Flora ægyptiaco-arabica* de Forskal, page L, édit. de 1775.) — C'est la graine du *cassia apsus*; réduite en poudre, elle est souvent employée, parmi le peuple, contre l'ophthalmie.

Le *chouch*, appelé au Kaire *habb el-a'rous*, grains de la mariée, est fourni par l'*abrus precatorius*. C'est une graine d'un beau rouge de corail, avec un point noir.

Le *guirguidân* est la graine du *sida mutica* de Delile, n° 633. — Elle est connue par les habitants de la Haute-Égypte sous le nom de *cahouéh sennâry*, café-sennâr.

Le *ouars* est une poudre qui teint en jaune. Cette substance, dont mon ami M. Combes m'a donné un échantillon, au Kaire, à son second retour de l'Abyssinie, lui a été remise a Berbéra; on l'appelle *ouars* de Berbéra. Cette poudre se vend fort cher sur les bords de la mer Rouge et s'exporte en pays étrangers. Elle paraît être fournie par l'*orobanche*

tinctoria. Forskal en parle dans sa flore égyptio-arabique.

Le *dayôg* est une solanée.

Le *kaoual* est un condiment d'assez mauvaise odeur; il se prépare au Dârfour avec une chicorée sauvage, qu'on laisse putréfier dans l'eau, qu'ensuite on réduit en une pâte grossière, et qu'on fait sécher au soleil.

Le *mahhleb* : on appelle de ce nom l'amande du *prunus mahhleb*. C'est une petite graine qui a la forme d'un très-petit haricot allongé, brun-chocolat.

Le *dagousa* : appelé ainsi en Abyssinie, et chez les Galla *dagouscha*. Il paraît être la graine d'une crucifère, *raphanus* ou *brassica*.

Le *teff*; ce nom est abyssinien; c'est le *teffi* des Galla, qui paraît être le *poa abyssinica*.— Ces deux dernières graines, le dagousa et le teff, m'ont été données par M. Combes.

L'*erc el-halâoueh* ou *erg el-halâoueh*, racine de douceur, est un bois savonneux et qui nettoie très-bien; il est commun au Kaire; on l'apporte aussi de la Caramanie et de quelques endroits de l'Asie mineure et de la Syrie.

Nota. Le *dhoufr* est la valve d'une coquille dont je ne sais pas le nom. Quelques-unes des douze dernières substances ne sont pas citées par l'auteur de ce Voyage.

(*Note de M. Perron.*)

Note JJ, page 330.

Le tèbeldy, comme je l'ai dit dans la note précédente, est le baobab. Dans le haut Sennâr, au Fâzoglou, au Kordofâl, au Dârfour, etc., le tronc de cet arbre ne dépasse pas trois ou quatre brasses d'homme, en circonférence. Il y a beau-

coup de tèbeldy dans les plaines qui séparent le Kordofâl du Dârfour. Leurs troncs, toujours creux et ouverts par le haut, sont des réservoirs où s'amasse l'eau des pluies. Cette eau sert aux voyageurs. Elle y reste douce et sans odeur désagréable. Lors de l'expédition des Égyptiens dans plusieurs de ces contrées, souvent les soldats n'eurent d'autre eau à boire que celle qu'ils trouvèrent dans les gros troncs des baobab. Elle y est parfois jusqu'à la quantité de deux, trois et quatre voies d'eau dans un seul tronc.

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note KK, page 341.

J'ai vu au Kaire le câdy El-Delyl, et je l'ai entendu raconter le fait dont parle le cheykh.

El-Delyl est un vieillard à face très-noire et à barbe très-blanche, maigre, très-silencieux. Il avait avec lui dix à douze Ouadâyens, dont deux de sang arabe. A en juger par ces voyageurs, les Ouadâyens ont la physionomie régulière, le front haut et bien fait, le nez peu saillant, mais non épaté, les lèvres peu épaisses, le blanc des yeux teint d'une nuance rouge de brique, les veines sclérotiques assez développées, les pommettes peu saillantes. Mais ils ont l'air plus décidé et plus hardi que tous les Fôriens que j'ai rencontrés.

Les Ouadâyens qui accompagnaient le câdy El-Delyl nous ont raconté que, l'hiver de 1840, ils ont eu à souffrir étonnamment du froid dans leur traversée du Ouadây à Tunis. Presque tous leurs esclaves en sont morts; en un seul jour il en est mort vingt-quatre. Les chameaux de la caravane étaient tellement saisis par le froid, que le sang leur coulait par les narines.

Le câdy El-Delyl et ses Ouadâyens vont faire leur pèlerinage à la Mecque, et en même temps porter les dons destinés à la Ville Sainte par le sultan du Ouadây. Les sultans du Soudan envoient à cet effet en caravane quelques centaines d'esclaves ; on les vend, et l'on va ensuite en offrir le prix à la Kaaba. Cette fois, la caravane du Ouadây est partie du côté du Maghreb ; les esclaves échappés au grand froid de cet hiver ont été conduits de Tunis à Constantinople pour y être vendus plus cher ; mais là, une partie est morte de la peste, en sorte qu'il en est resté très-peu pour le temple de la Mecque. Il y avait aussi dans les richesses de la caravane, vingt-quatre eunuques destinés en cadeau à Son Altesse le vice-roi d'Égypte : il n'en est arrivé que deux ; tous les autres sont morts.

La caravane ouadâyenne qui, tous les ans, se rend à la Mecque, passe ordinairement par le Dârfour, le Kordofâl et le Sennâr, et traverse la mer Rouge. Mais l'an passé et cette année, elle n'a pu prendre cette route, à cause de l'état d'hostilité qui existe entre le Dârfour et le Ouadây.

(*P., d'après l'explication verbale du cheykh.*)

Note LL, page 344.

Voici le sens attaché aux dénominations des mois par les Fôriens.

Par *fatour*, c'est-à-dire *le déjeuner*, le repas par lequel on interrompt le jeûne, les Fôriens et les Ouadâyens veulent signifier le mois dans lequel le jeûne cesse ; car le mois de ramadhân est le mois de carême, et durant ce mois il est défendu de manger et de boire pendant la journée, c'est-à-dire dès avant l'apparition de la première aube jusqu'au

coucher du soleil. Pendant la nuit on mange autant de fois qu'on le peut.

Fatreyn, les deux repas, les deux déjeuners; on désigne par ce nom le second mois qui suit le ramadhân (ou le carême), c'est-à-dire le mois qui suit celui dans lequel cesse le jeûne, le premier fatour.

Dhahhiyéh, le sacrifice; c'est le mois dans lequel on fait les immolations. C'est en effet le 10 de ce mois qu'est la fête du grand Beyram, c'est-à-dire la fête du pèlerinage, dans laquelle les pèlerins de la Mecque et les musulmans de tous les pays égorgent des animaux pour en manger la chair après le sacrifice, et en donner aux pauvres.

Dhahhiyéteyn, les deux sacrifices, c'est-à-dire le mois qui vient après le mois de dhahhiyéh, le second dhahhiyéh.

Ouahhyd, l'unique; le mois qui se trouve seul entre deux autres mois qui ont un nom spécial, significatif pour les Fôriens et les autres habitants du Soudan.

Kérâmeh, merveille opérée par la grâce de Dieu ou d'un saint; c'est le mois dans lequel Dieu accorda au monde la grâce de faire naître le prophète Mahomet.

Taoum (pour *taouam*), le jumeau de celui qui le suit;

Taoumeyn, les deux jumeaux, c'est-à-dire le mois qui suit le premier taum. Ces deux mois sont considérés comme deux jumeaux.

Sâyeg-el-teymân, celui qui *pousse*, c'est-à-dire qui vient immédiatement après les deux taoum ou les jumeaux.

Redjeb est le nom du mois arabe; les Fôriens l'ont conservé.

Gossayer, le court, le bref; ainsi appelé parce que, pré-

cédant le ramadhân, ou mois de jeûne, il paraît toujours de trop courte durée.

(*P., d'après les explications du cheykh.*)

Chez les Arabes, avant et après l'islamisme, les dénominations des mois de l'année eurent un sens primitif adapté à certaines circonstances.

Le *premier* mois de l'année, dans l'islamisme, fut appelé *moharrem*, c'est-à-dire *défendu, sacré*, parce qu'il était défendu de faire la guerre pendant ce mois. Avant Mahomet, les Arabes l'appelaient *safar premier*, et le mois suivant *safar second*. Ils en avaient fait de même pour *rabiy premier* et *rabiy second*, etc. Pour eux, les deux mois de safar étaient des *mois sacrés*, mais en ce sens que les Arabes anciens ou du *paganisme* interrompaient toute guerre, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces deux mois. Cette faculté d'interdire la guerre dans un mois ou dans un autre, portait le nom de *naciy*. Mahomet l'abolit, et, pour fixer la consécration de l'une des deux périodes lunaires mensuelles qui commençaient l'année, il appela le premier mois de l'année le *mois de Dieu*, c'est-à-dire le véritable mois sacré. Il ajouta même plus tard, pour confirmer sa première parole : « Le jeûne le plus méritoire, après celui du mois de ramadhân, est celui du *mois de Dieu*. » Dès lors on admit la *sainteté* du premier mois seul, et il fut nommé *moharrem*.

Le *second* mois garda le nom de *safar*, solitude, action de se retirer à l'écart, parce que, dans le principe, lorsqu'on créa ce nom, les habitants de la Mecque avaient coutume, pendant cette lune, de quitter la ville pour aller passer le temps des chaleurs de l'été à Tâïfah. A l'époque de la créa-

tion du nom de *safar*, le mois qui reçut ce nom se trouvait précéder l'été.

Le *troisième* et le *quatrième* mois furent appelés *rabiy premier* et *rabiy second*, c'est-à-dire *premier pâturage, second pâturage*, parce que, quand on leur appliqua le nom de *rabiy*, on était à faire paître les troupeaux aux pâturages verts.

Le *cinquième* et le *sixième* mois furent dits *djoumâdà* (dans le langage vulgaire actuel *djémady*), *solidification*, parce que, lorsqu'on leur donna cette dénomination, on était à l'époque de la gelée ou *solidification* de l'eau par le froid.

On raconte qu'on demanda un jour à un certain Djafar quel fut le motif originel de la dénomination des mois, et surtout des deux mois de djoumâdà premier et djoumâdà second. « Primitivement, répondit Djâfar, quand on détermina et fixa le nom de djoumâdà, on était au dernier mois de l'année; l'eau était congelée. On accepta alors un terme caractéristique pour le moment présent, et de là le nom de djoumâdà. Par la suite des années (lunaires), l'époque de saison des deux djoumâdà varia, mais on laissa les noms comme ils étaient, bien qu'ils n'exprimassent plus ce qu'ils indiquaient d'abord lorsqu'ils se trouvaient en hiver; car un nom une fois établi ne change plus, quand même la circonstance qui l'a fait choisir dans le principe vient à changer ou varier. Il n'en est pas de même de la désignation adjective, qui doit toujours s'accommoder à l'état présent de ce à quoi on l'attache. La circonstance primitive qui a été l'occasion du nom, lui conserve, par nécessité ou par convenance, une permanence invariable, tandis que la qualification adjective exige toujours l'actualité de ce qu'elle désigne. »

Le *septième* mois fut appelé *redjeb*, le *sacrifice*, l'*immo-*

lation, parce que, lorsqu'on lui assigna ce nom, on était au moment de l'année dans lequel on immolait des animaux en sacrifices aux idoles. On l'appela aussi *el-assamm, le sourd*, parce que ce mois ne retentissait jamais du bruit des armes : c'était un mois sacré.

Le *huitième* mois fut nommé *châban*, du mot *téchàâba, se disperser*, parce que, lors de sa dénomination, l'on était à l'époque de l'année à laquelle une foule de tribus entraient en expéditions de guerre.

Le *neuvième* mois est *ramadhân*, le *chaud*; il reçut son nom dans la saison la plus chaude de l'année, au fort de l'été.

Le *dixième* mois fut appelé *chaoual*, le *leveur*, parce que, quand il fut désigné par ce nom, c'était l'époque à laquelle les chamelles en rut lèvent la queue par appétence sexuelle.

Le *onzième* est *zou-l-câdeh*, ou le mois *du séjour, du repos*. Quand on lui appliqua ce nom, on était à l'époque de l'année assignée au repos, c'est-à-dire pendant laquelle on s'abstenait de toute incursion et de pillage; jamais, non plus, à ce moment on n'allait de tribu à tribu demander des vivres, des pâturages pour les troupeaux, et jamais on ne prenait les armes.

Le *douzième* est *zou-l-hidjéh*, ou le mois du *pèlerinage* à la Mecque. — Dans la gentilité arabe, le pèlerinage se faisait selon que l'avaient fait Abraham et Ismaël son fils, c'est-à-dire toujours dans le mois de zou-l-hidjéh : telle est la croyance des musulmans. On continua ainsi, ajoutent les auteurs, jusqu'au temps d'Amr, fils de Lohhay, qui modifia les rites religieux suivis alors, et transposa à son gré, et selon le besoin et les exigences des guerres, l'époque du

pèlerinage. Il établit le *naciy* (*Voy.* Mémoire de Sylv. de Sacy sur quelques événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet); mais au dernier pèlerinage que fit le Prophète, il se trouva que l'époque de cette cérémonie échut dans le mois même de zou-l-hidjéh, et alors le Prophète la fixa irrévocablement à ce mois; car il dit dans une allocution à ses sectateurs : « Voilà que maintenant les temps sont revenus à leur division d'époques déterminées par Dieu. » Cela signifiait : Le pèlerinage est revenu désormais à son époque obligée et régulière, au mois de zou-l-hidjéh, et il ne se fera plus à l'avenir que dans ce mois.

(*Note de M. Perron.*)

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHES I ET II.

AVERTISSEMENT

SUR

L'ESSAI D'UNE CARTE DU DARFOUR,

Par M. le Dr PERRON.

L'essai de carte du Dârfour, que je présente, est le résultat des indications que j'ai obtenues du cheykh, auteur de ce Voyage. Les positions ne sont déterminées qu'approximativement, notre voyageur n'ayant eu pour mesure des distance que les journées de marche, et, pour les situations relatives des lieux, que des directions vers chacun des points cardinaux, directions estimées à peu près.

J'ai dû choisir pour point de départ, et pour établir les distances d'une manière sûre, un repère qui fût en rapport avec les cartes existantes. Ce repère, je l'ai posé vers Kôbeyh, lieu placé entre le 25e et le 26e degré de longitude E. de Paris, et voisin du 14e degré de latitude N. Browne, qui a fait des observations à Kôbeyh, place cette ville à 14° 11′ latitude, et 28° 8′ à l'orient de Greenwich (25° 48′ E. de Paris).

Partant du point d'intersection du méridien passant par le 25e degré et du parallèle de 14° N., j'ai tracé des lignes parallèles à celles-là, et construit des carrés dont le côté re-

présente un trajet de quatre jours de chemin. Chaque jour représente une *journée de voyage* d'environ six lieues communes. D'après toutes les informations que j'ai prises, cette appréciation de chaque journée, terme général, m'a paru être voisine de la vérité (1). Ensuite j'ai posé les lieux d'après les indications du cheykh et la durée des trajets qu'il a faits.

Il résulte de ces indications que le Dârfour présente, surtout du nord au sud, une bien plus grande étendue que celle qui a été admise par les géographes. Il me paraît qu'ils n'ont fixé les limites du Dârfour que sur des données très-vagues. Il en est de même de ce que j'ai appelé les *provinces adjointes*, et du Fertyt, et de vingt autres divisions locales du Soudan méridional. Quels voyageurs européens, en effet, ont pénétré dans ces régions du sud? Combien ont vu le Dârfour et le Dâr-Fertyt, le Ouadây et les Djénâkhérah? En supposant qu'on pût pénétrer jusqu'à ces latitudes, qui pourrait y aller avec les instruments nécessaires pour déterminer exactement les positions géographiques?

Une fois, le cheykh El-Tounsy était occupé, au milieu de la campagne d'Abou-l-Djoudoul, à écrire quelques vers: plusieurs individus l'aperçurent. Tout à coup ils crièrent au sorcier, au magicien, qui voulait ensorceler tout le pays. On allait lui faire un mauvais parti : le cheykh replia vite son papier, et partit en toute hâte. Que serait-ce donc dans les pays plus éloignés au sud? et que fût-il arrivé à un Européen?

Si l'on convertit en lieues les distances évaluées en journées de chemin, on trouve que la limite sud du Dârfour,

(1) Peut-être cette estimation est trop forte d'un sixième. J.—D.

la position du Fertyt, et par conséquent celle des Monts de la Lune, ou mieux les Monts de *Coumr* (De Sacy, traduction d'Abd-el-Lâtif.), doivent être reportées beaucoup plus près de l'équateur que ne l'indiquent les cartes géographiques Notre cheykh, qui a pénétré très-loin dans le Dâr-Fertyt, n'a jamais entendu parler des Monts de la Lune.

Dans l'essai de carte que je donne, le Dâr-Tâmah est exclu de la circonscription du Dârfour. Le Dâr-Tâmah n'est point, comme l'indiquent la plupart des géographes, une province du Dârfour, c'est un petit Etat ayant son gouverneur spécial, qui se décore sans façon du titre de sultan, et qui paie une redevance annuelle tantôt au sultan fôrien, tantôt au sultan ouadâyen, pour obtenir leur protection. Ce pays, comme on le verra dans l'histoire du Ouadây, fut conquis, après une vigoureuse défense, par les Ouadâyens, qui le dévastèrent. Les habitants furent mis en déroute et dispersés; mais peu après ils rentrèrent en possession du sol.

Dans la carte du Dârfour, je n'indique qu'une rivière, celle de Bâré : le cheykh n'en a pas vu d'autre. Les eaux, il est vrai, sont abondantes à l'ouest des monts Marrah d'où elles s'écoulent, et elles arrosent partout les belles vallées du Dâr-Guimir et du Dâr-el-Maçâlyt, dont le cheykh ne parle jamais qu'avec l'expression d'un sentiment d'admiration. Les eaux sont plus riches encore à l'est de la chaîne des Marrah; mais elles ne forment pas de rivières : elles se réunissent seulement en courants plus ou moins prolongés, qui abreuvent et fertilisent les vallées et les autres terres cultivables.

Les plus belles contrées du Dârfour sont, en premier lieu, le Dâr Noûrayn-Ouad-Neddjâm, puis le Dâr Bakr-el-Guérâb et le Dâr-Abâdymâ.

Les géographes accolent le Dârfour, par ses limites est et ouest, au Kordôfal et au Ouadây; mais, selon notre cheykh, il y a entre le Fôr et le Kordofâl un espace d'environ *dix* jours de marche, occupé et parcouru par des tribus errantes. Entre le Dârfour et le Ouadây, est un espace d'environ un jour : cet espace est inhabité. Les tribus arabes craignent de s'y répandre, pour ne pas s'exposer à tout moment à être rançonnées et harcelées par les sultans du Dârfour et du Ouadây, auxquels elles ne pourraient échapper dans des limites aussi resserrées. Le Dâr-Rau*n*ah, quoique placé assez haut dans le sud, est tourmenté par l'un et par l'autre de ces princes. Chacun des deux États, prétendant que ce Dâr lui appartient, y envoie de temps en temps des hommes armés pour en arracher des impôts.

Le Toouycheh, et toute la lisière est, c'est-à-dire tout le Gauz, forment un pays de terres couvertes de sables, la plupart sans eaux : c'est, au reste, le sens originel du mot *gauz* (cauz).

Le Baradjaub n'est indiqué dans aucune carte, que je sache; c'est, selon le cheykh, un vaste espace d'environ dix jours de marche, généralement couvert d'eau jusqu'à la hauteur du pubis, parsemé de tous côtés de forêts épaisses et difficiles à pénétrer. Quand les Arabes Rézeygât, poursuivis par le sultan Tyrâb, s'y réfugièrent pour échapper aux soldats fôriens, ceux-ci prirent leurs traces et marchèrent pendant deux ou trois jours dans l'eau; mais, forcés par la fatigue et la difficulté des lieux, de renoncer à leur entreprise, harcelés et tués en détail par les Rézeygât, ils quittèrent le Baradjaub sans avoir pu atteindre leur but.

Les monts Marrah ne sont pas indiqués sur les cartes comme formant une longue chaîne qui traverse le Dârfour :

la carte nouvelle rectifie encore sur ce point le tracé admis par les géographes (1).

La position de Ouârah, capitale du Ouadây, par rapport au Dârfour, est tracée d'après le rapport du cheykh; sorti du Dârfour vers les limites communes des Guimir et des Maçâlyt, il marcha quatre jours pour arriver à Ouârah; d'autre part, il y a de Ouârah au Tâmah six jours de marche.

L'espace du Dârfour qui comprend le Dâr-Abâdymâ, le Dâdjo, le Bygo, le Dâr-Faraougueh et la portion de contrée à l'ouest des monts Marrah, depuis la station des Foullân ou Fellâtâ, c'est-à-dire depuis l'interruption de la chaîne des Marrah; tout cet espace, dis-je, faisait originairement partie du Dâr-Fertyt. Ces contrées furent conquises et *islamisées* par les Fôriens, qui les incorporèrent alors à leur pays.

Les provinces dites *provinces adjointes* paient seulement une redevance annuelle au sultan fôrien, et sont sous sa protection. Ces provincessont idolâtres, comme toutes les autres provinces du Dâr-Fertyt.

Selon le cheykh, les Soudaniens, ou nègres non musulmans, situés au sud du Sennâr (ou Sinnâr) et du Fâzoglou, sont les seuls et vrais Noubah. Ils s'étendent fort loin vers le sud, et sont de même origine que les Fertytes (2) ou nègres idolâtres du sud du Dârfour. Les Nubiens proprement dits, au nord du Sennâr, sont des Sennâriens pour les habitants du Sennâr.

(1) La chaîne des monts Marrah a été dessinée, ainsi que le Tâmah, par mon ami M. Machereau, peintre français, maître de dessin à l'École de cavalerie de Gyzeh.

(2) Les Fôriens et les autres peuples du Soudan n'appellent Fertytes que les tribus disséminées au sud du Dârfour, à quelque distance que ce soit.

Quant au Sennâr même, les grands et chefs du pays (les mekks) prétendent être d'origine arabe et d'une tribu appelée les Bény-al-Foun. Quand ils s'emparèrent du Sennâr, ils y trouvèrent une population appelée les Hémedj, qui se croient autochthones; il faut entendre par là qu'ils sont établis de temps immémorial dans ces contrées.

LISTE ARABE DE NOMS DE LIEUX ET DE TRIBUS MENTIONNÉS DANS LE VOYAGE AU DARFOUR.

Le tracé, en arabe, des noms de tribus et de lieux mentionnés dans ce Voyage semblera ne pas toujours correspondre bien exactement à la transcription donnée sur la carte en lettres françaises; cela tient à ce que certains sons qui diffèrent dans notre langue, tels que *o* et *ou*, *e* et *a*, etc., n'ont qu'une même forme dans l'écriture arabe, et même que ces sons ne s'écrivent pas quand ils ne représentent que des voyelles simples. En arabe, en général, on n'écrit pas les voyelles.

La transcription en français, telle que je la donne, doit fournir la prononciation la plus exacte possible de ces noms; car je me suis uniquement guidé sur la manière dont j'ai entendu prononcer ces mots, non-seulement par le cheykh El-Tounsy, mais par les Fôriens, Ouadâyens, Barnaouyens, etc., que j'ai vus au Kaire, et aussi par le sultan

fôrien, devant qui, lors de nos conversations, je les ai prononcés nombre de fois.

Je dois faire cette observation, surtout pour les orientalistes qui pourraient juger que ma transcription française s'éloigne souvent de ce que paraît exiger la liste écrite en arabe. Ainsi, le nom de *Kôbeyh* ou *Kôbeih* semble demander, d'après les caractères arabes qui le forment, à être prononcés *Kôubayh;* mais je n'ai jamais entendu articuler que *Kôbée*. Toutefois, pour conserver autant que possible la figure originelle du mot arabe, j'écris *Kôbeyh* ou *Kôbeih*. Cette terminaison en *eyh* ne doit généralement être énoncée ici que comme on la prononce en français dans *Kôbée*.

L'*o* final se prononce toujours extrêmement bref.

Nombre de mots arabes ont un *caf* guttural dans leur composition, et cependant j'ai donné à cette lettre, pour équivalent français, le *g* dur ou *gu*, selon que la circonstance le réclame. La raison en est que jamais les Fôriens ne prononcent le *caf* autrement que par le *g* dur. C'est la prononciation du Hedjâz; je n'en ai jamais entendu d'autre au Kaire, chez le chérif de la Mecque. Quant au *guim* d'Egypte, qui est le *djim* régulier, les Fôriens le prononcent *djim* ou *gim*, comme les Hedjâziens et les Mogrébins. Du reste, beaucoup de personnes dans le peuple, au Kaire, prononcent ainsi l'articulation *caf*. D'autre part, il y a dans la liste ci-dessous quelques noms dans lesquels se trouve le *djim*, et dont la prononciation m'a été rendue par *guim*.

Le cheykh El-Tounsy préférait écrire par le *caf*.

En résumé, j'ai figuré en français, dans la carte, la prononciation telle que je l'ai entendue (1).

(1) Sur la transcription française suivie dans le texte de l'ouvrage, voyez la Préface.

Abâdymâ	اباديما	Beny-A'dy	بَنى عَدِى
Abâ omâ	اباوُما	Boaououâ	بَوّا
Abou-l-Djoudoul	ابو الجدول	Bourou	بُورُو
Abeyrys	اَبيرِيس	Boulâg *ou* Boulâq	بُولاق
Obeyyd	إِبَيِّد	Bygo	بيقُو
Adiguiz	أَدِقِز	Bynâ	بيكا
Oumm Ba'oudhah	امّ بعوضة	Târneyh	تَارْنَيْه
Baré	بارَى	Tâldaouâ Taldaouâ	تَالْدَوَا ـ تَلْدَوَا
Baguirmeh	باقِرْمه	Tâmâ Tâmah	تاما ـ تامه
Bâyâ	بايا	Tebeldyeh	تَبَلْدِيَّه
Badeyât	بدَيات	Touroudj	تُرُوج
Berty	بَرْتِى	Takrour	تَكْرُور
Baradjaub	بَرَجَوب	Tekenyâouy	تَكَنْيَاوِى
Barazyb	بَرْزَيب	Témourkeh	تَمُورْكَه
Barguid	بِرْقِدْ	Tounbouktou	تُنْبُكْتُو
Bargau	بَرْقُو	Toundjour	تُنْجور
Barnau	بَرْنُو	Tendelty	تَنْدَلْتى
Barny	بِرْنِى	Toun bâcy	تُوكْ باسِى
Bakr el-Gueràb	بَكْر الجَراب	Tinneh	تِنَّه
Bandalah	بَنْدَله	Tyneh	تِينَه
Bendah	بَنْدَه	Djâma'	جامع

Djibryl	جبريل	Rezeygât	رزيغات
Djedyd el-Sayl	جديد السيل	Rechyd	رشيد
Djedyd Râs el-Fyl	حديد راس الفيل	Raunâ	روكا
Djedyd Keryo	حديد كريو	Ryhh	ريح
Djerrâr	جرار	Zaghâouy	زغاوى
Djerioud	جريود	Zaghâoueh	زغاوه
Djenâkherah	جناخرة	Zayâdyeh	زياديه
Djenguyeh	جنقيه	Sarf el-Dadjâdj	سرف الدجاج
Djoultou	جولتو	Silâ	سلا
Djoukou	جوكو	Selymeh	سليمه
Habbânyeh	حبانية	SENNAR	سنار
Hereyz	حريز	SOUDAN	سودان
Helbeh	حلبة	Souwayneh	سويه
Khârdjeh	خارجة	Châlâ	شالا
Dâdjo	داجو	Châouâ	شاوا
Dâr	دار	Châydjyeh	شايجية
Dabbeh	دبه	Chebb	شب
Doutou	دتو	Cha'yryeh	شعيرية
DOUNGOLAH	دنقله	CHOULOUK	شلوك
Dengo	دنقو	Chaubah	شوبه
Routou	رتو	SELEYH	صلح

Touwycheh	طُوَيشه	Guelâ	قلا
A'reygât	عَرَيْفات	Guimir	قِمِر
O'kcheh	عُكَاشه	Gauz	قُوز
A'mrân	عَمْران	Kârâ	كارَا
Fârâ	فارا	Kabâbych	كَبَابِيش
Fâzâoughlou	فازَاوغْلُو	Kebkâbyeh	كَبْكَابِيَّه
Facher	فاشر	Ketkou	كَتْكُو
Faràoudjeh	فراوُجه	Karâkryt	كَرَاكْرِيت
Fertyt	فرتيت	Korobât	كُرُبات
Farich	فَرِش	Kerdjayât	كَرْجَيَات
Fezârah	فَزَارة	Kordofal	كُرْدُفال
Fellata Fellâta	فَلَاتا ـ فَلَاته	Kerguyât	كَرْقَيَات
Foullân	فُلَان	Keritcheh	كَرِيتْشه
Fangarau	فنْقرو	Kouçâ	كُسَا
Finyar	فِنْيَر	Koundjârah	كُنْجَارة
Foutâ	فُوتا	Kobeyh	كُوبَيْه
FOUR	فُور	Kou'	كُوع
Foun	فُون	Leguyieh	لَغِيَه
Guirly	قِرْلِي	Madjânyn	مجانين
Guerkau	قَرْكُو	Medjanâ	مَجَنَا
Greyoued	قريود	Mahhâmyd	محاميد

Mahas	مَحَس	Mymeh	مِيمَه
Marboutah	مرْبوطه	Neddjâm	نَجَّام
Marrah	مَرّه	Noufeh	نُفَه
Mazroub	مَزْرُوب	Noumlyeh	نُمْلَيّه
Maçâlyt	مَسَالِط	Noubah	نُوبَه
Macyryeh	مَسِيرِيَّة	Nourayn	نُورَين
Mags	مَغْس	Ouaday, *Wâdây* Ouadây	وَادَاى - وَدَاى
Mellâ	مَلّا	Ouarah	وَارَه
Mandarah	مندرة	Ouadadây	وَدَدَاى
Mandalah	منْدله	Imym	يَمْمَ
Manfalont	مَنْفَلُوط	Hemedj	هَمَجْ
Mydaub	مِيدَوب		

Je ferai remarquer encore que pour les noms de la carte dans lesquels se trouvent *aw*, *ow*, *ey*, ou *eih*, il faut prononcer respectivement comme s'il y avait *au*, *ou*, *é*, et que l'*y*, au milieu des mots, a la simple valeur d'un *i* long; mais que, si l'*y* est devant la dernière syllabe d'un mot, il se prononce comme deux *i*. La lettre *n*, en italique, indique qu'il faut prononcer du nez la lettre qui la suit, sans articuler l'*n* elle-même. Ainsi, dans Raw*n*â, il faut prononcer du nez l'*a* final, et à peu près comme si le mot était Rau-a. Enfin, la double lettre *gh* s'articule comme l'*r* grasseyé.

Nota. L'explication des autres planches (III, IV, V, VI) est donnée dans le cours de l'ouvrage, de manière à dispenser d'autres détails.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

DÉDICACE à S. A. MOHAMMED-ALY, vice-roi d'Égypte et dépendances.

PRÉFACE, par JOMARD; — ÉTAT DES CONNAISSANCES, page I; — LE NIL-BLANC, p. XXII; — LANGAGE, p. L.

AVANT-PROPOS, par M. le docteur PERRON, p. LXXII.

VOYAGE AU DARFOUR

Invocation. — Eloge de Mohammed-Aly. — Motifs qui ont déterminé l'auteur à écrire la relation de son voyage au Soudan. Pages . . . . . 1 à 8

INTRODUCTION HISTORIQUE.

CHAPITRE Ier.

Causes qui ont amené le départ du cheykh Mohammed-el-Tounsy pour le Soudan. — Pèlerinage de son aïeul; naufrage après sa sortie de Tunis. — Réflexions et vers sur la pauvreté et sur la richesse. — Circonstance qui fit passer l'aïeul du cheykh de Djeddah au Sennâr. Retour au Kaire. — Pèlerinage d'Omar, père du cheykh; il est accompagné par un oncle du cheykh. — Omar revient, et part pour le Sennâr. — Le cheykh au Kaire. Pages . . . 9 à 25

CHAPITRE II.

Embarquement sur le Nil. — Regrets. — Rencontre d'une troupe de ghouzz ou mamelouks, à Minyéh. — Arrivée à Beny-Ady. — On dispose la caravane; traversée du désert. — Kharidjah; ses dattiers. — Ahrys; ses débris. — Boulâq; ses dattiers peu élevés. — Macs, pays désolé; désert. — El-Chebh. — Salymah ou Sélymeh; monts habités par des lutins. — Leguiyeh ou Laguyeh. — Un courrier annonce la mort du sultan fôrien. — Puits de Zaghâouy. — On envoie des lettres au Dârfour. — Le cheykh écrit à son père. — Ahmed-Badaouy; soin qu'il prit du cheykh. — Mazrouh, sur la limite du Dârfour. — Sonwâynéh. — La caravane se sépare. — Séjour du cheykh chez Ahmed. — Rencontre singulière de son oncle Zarronq. — Lettre et présent du père du cheykh à Ahmed-Badaouy. — Explication de la conduite généreuse d'Ahmed envers le cheykh. — Présents d'Ahmed au cheykh. — Départ du cheykh. — Marché de Kehkâhyéh; campagnes. — Monts Mar-

rah. — Târneh. — Arrivée à Aboul-Djoudoul. — Le cheykh retrouve son père. — Visite au sultan; à Mohammed-Kourrâ; à Mâlik El-Foutâouy. — Caractère de Kourrâ et de Mâlik. — Le père du cheykh obtient la permission d'aller à Tunis. — Biens qu'il reçut du sultan; il les cède au cheykh, et il part. — Lutte de Kourrâ contre le sultan; guerre. — Mort courageuse de Kourrâ. — Histoire de la jeunesse et de l'élévation de Kourrâ. — Histoire des princes Tyrâh, Abd-el-Rahmân et Mohammed-Fadhl. — Caractère de Tyrâh. — Anecdotes. — Expédition du Kordofâl conduite par Tyrâh. — Conspiration contre ce prince. — Sa mort; ses dernières volontés. — Avénement d'Abd-el-Rahmân au trône des sultans. — L'yâkoury Kinânah. — Mouvements dans la famille de Tyrâh, et parmi les vizirs. Pages . . . . 26 à 85

CHAPITRE III.

Récit abrégé de l'histoire du sultan Abd-el-Rahmân, surnommé l'Orphelin. — Ses qualités; sa justice; sa dévotion; sa reconnaissance. — Sa pauvreté avant d'arriver au trône. — Il part du Kordofâl pour le Dârfour. — Sa lutte contre son neveu Ishâq le khalife; guerre civile. — Le parti d'Abd-el-Rahmân est d'abord vainqueur, puis il est vaincu. Enfin, il reprend le dessus. — Bataille de Taldâoua. — Bataille de Baououâ, de Guerkau. — Un fellah d'Egypte blesse le khalife d'un coup de fusil; mort du khalife. — Choix du fâcher actuel. — Anecdote. — Elévation de Kourrâ à la dignité de père-cheykh. — Affection du sultan pour les ulémas; ses études. — Conspiration du mamelouk Zaouânah, réfugié au Dârfour lors de l'expédition française. — Zaouânah est mis à mort au milieu d'un repas chez le sultan. — Conspiration singulière de l'yâkoury Kinânah; cette femme est égorgée devant le sultan. — Le fakyh Mâlik El-Foutâouy (ou de Foutâ.) — Kourrâ, accusé, est rappelé du Kordofâl. — Kourrâ réussit à élever au sultanat Mohammed-Fadhl, après la mort d'Abd-el-Rahmân. — Protestation des enfants des sultans. Leurs déprédations dans les provinces. Ils rassemblent une armée. — Kourrâ rétablit l'ordre. Il dirige l'éducation de son pupille Mohammed-Fadhl. Pages . . . . . 86 à 125

VOYAGE.

CHAPITRE Ier.

Division du Soudan en dix Etats principaux. — Description géographique du Dârfour; division en provinces. — Arabes environnants; leurs tribus principales. — Autorité du sultan fûrieu sur la plupart de ces tribus. — Ex-

pédition du sultan Tyràb au Faradjaub. — Longueur et largeur du Dârfour. — Etendue de chaque province du Dârfour. — Possesseurs des terres. — — Provinces adjointes. — Deux divisions principales du Dârfour. — Division naturelle du pays par les monts Marrab. — Peuplades fôriennes d'origine. — Caractère physique des principales peuplades du Dârfour. — Divisions du Dârfour en apanages assignés aux hauts dignitaires. — Monts Marrab ; voyage du cheykh au petit mont Marrab. Firman du sultan pour cette excursion. — Sauvagerie des habitants des montagnes. — Environs des monts ; vallées, etc. — Le Vieux de la Montagne. — Prisons des monts Marrab. — Quelques habitudes des Fôriens montagnards. — Langue fôrienne. — Lutins appelés damzôg. Croyances singulières sur la puissance de ces lutins. — Comment on vend et achète les lutins. — Anecdotes. — Le fils d'Ahmed-Badâouy tué par un damzôg. — Note statistique du docteur Perron sur la population fôrienne. — Le sultan Abou-Madian présent au Kaire. Pages . . 126 à 157

CHAPITRE II.

Mœurs et coutumes des souverains du Dârfour. — Leur autorité despotique. — Investiture du sultanat ; cérémonial. — Les habbôbab. — Réception du sultan au divan. — Le sultan en voyage. — Fête du renouvellement des peaux des *cuivres* ou grandes timbales. Repas d'épreuve. — Usage de la chair humaine. — Revues. — Epreuve par l'eau de Kyly. — Fête des semailles. Pages . . . . . 158 à 170

CHAPITRE III.

Dignités et emplois. — Noms des dignités pris des noms des diverses parties du corps humain. — L'orondoion. — Le kâmneb. — L'abâ-oman. — L'abâdymâ. — Le tékényâouy. — L'ab-cheykh ou abon-cheykh. — Les émyn. — Les korâyât. — Le sonm-in-Dogoiab. — Le onarrébaya. — Le onarrédayé — *Roi* des abydyeh ou esclaves. — *Roi* des douaniers de l'octroi. — *Roi* des djebbâyeh ou percepteurs des contributions et dîmes. — Chartây. — Doum ledj. — Rétributions des emplois. — Corvées. — kôrkoa ; musiciens. — Maugueb ou bouffons du sultan. — L'yâkoury. — Mère et grand'mère du sultan Mohammed-Fadhl. Pages. . . . . 171 à 185

CHAPITRE IV.

Assemblées publiques et particulières. — Construction des ligdâbeh ; lieux de ces assemblées. — Le fâcher. — Tendeity. — Demeure ou *palais* du sul-

tan. Sa description. — Demeures des Fôriens; leurs formes; leur construction. — Division de la ville et des habitants de Tendelty; deux quartiers seulement. Cette division se conserve partout où va le sultan. Pages 186 à 202

CHAPITRE V.

Vêtements; parures. — Parfums. — Jalousie. — Relations des sexes. — Anecdotes à ce sujet. — Ivrognerie. — Fiançailles. — Résection ou circoncision des filles. Pages . . . . . 203 à 220

CHAPITRE VI.

Cérémonies du mariage; noces; festins; chants; danses. — Sept espèces de danses, savoir : la daiionkah; la gyl; la ienguy; la chekkendéry; la bendalah; la touzy, la tendina. — Présentation du marié à la mariée. — Jours qui suivent les noces. — Repas fournis par les invités. — Moyen de subvenir aux repas des derniers jours de fête. — Epoque à laquelle il est d'usage d'accomplir l'acte matrimonial. — Raisons de cette coutume. — La femme ne mange jamais en présence d'un homme, même de son mari. — La femme reste chez ses parents jusqu'à ce qu'elle ait deux ou trois enfants. — Formes de respect de la femme pour son mari. — Repas de nuit. — Circoncision. — Les Fôriens appellent les femmes à tout ce qu'ils font. — Espèces de *zikr*. Pages. . . . . 221 à 249

CHAPITRE VII.

Des eunuques. — Leur nombre chez les grands, chez le sultan du Dârfour. — Castration d'un favori du sultan Mohammed-Fadbi. — Craintes qu'inspirent les eunuques. — Leur puissance; leur fierté. Anecdote à ce sujet. — Lieux d'où on amène les eunuques au Dârfour. — Dignité de *père* confiée toujours à un eunuque. — L'eunuque Our-Dikka; une revue dans sa province. — Ruses des femmes; déguisements; matrones pourvoyeuses. — Causes de l'inconduite des femmes. — Eteindre un incendie par la présence d'une femme sans reproche envers son mari. — Conduite des femmes arabes. — Débauches de la mère du sultan Mohammed-Fadbi; anecdote à ce sujet. — Eunuques mariés. Jouissances sexuelles des eunuques. — Procédé de castration. — La castration est défendue par la religion. — Rivalités dans les harem. — Degrés de beauté des femmes du Soudan, du Dârfour, du Ouadây, etc. — Préférences de certains hommes pour les femmes noires ou bronzées. Pages . . . . . 250 à 275

CHAPITRE VIII.

Influences des unions matrimoniales entre les différentes peuplades. — Nombre des enfants dans les familles. — Maladies principales. — Syphilis; état comparatif de cette maladie au Kordofâl, au Dârfour et au Ouadây. — Le dragonneau. — Chirurgie. — Médecins. — Accouchements. — Repas de naissance. — Age auquel on marie les filles. — Instruction. — Ecoles — Degrés de salubrité des diverses parties du Dârfour. — Longévité. — Mortalité causée par les hostilités permanentes qui divisent les tribus et les provinces entre elles. — Nourritures; oueykeb, sa préparation. — Aliments des pauvres. — Gibiers; chasses. — Différence du teytel et du bœuf sauvage. — Chasseurs de profession. — Cadyd, ou viandes sèches. — Oiseleurs. — Chasse à la girafe, à l'autruche. — Aisance et richesses des Arabes bédouins. Pages . . . . . 276 à 312

CHAPITRE IX.

Monnaies ou matières d'échange en usage au Dârfour. — Anneaux d'étain, étoffes ayant cours comme numéraire. — Talaris d'Espagne. — Kharâz et sel en bâtons, donnés comme monnaie. — Trois sortes de sel. — Tabac, appelé *taba* au Soudan, et *tabgha* en Barbarie. — Roubat ou liasses de fil de coton; coton brut. — Oignons. — Sarcloirs. — Damleg ou bracelets qui se portent au-dessus du coude. — Doukhn. — Bœufs. (Tous ces objets sont des moyens d'échange). Pages . . . . . 313 à 321

CHAPITRE X.

Plantes du Dârfour. — Culture. — Saisons. — Pluies; orages; vents; météores. — Mois. — Propriétés singulières de certaines plantes. — *Raciniers* ou botanistes. — Le sorcier Bakourioukou. — Du nârah employé pour les charmes. — Racines pour les maléfices. — Magie. — Métamorphoses. — Anecdotes merveilleuses. — Les sorciers du Témourkeb. — Métamorphose. — Hommes à métamorphoses. — Translations instantanées à de grandes distances. — Divination par le moyen de figures tracées sur le sable. — Devins au sable ou *sableurs*. — On prédit au cheykh ce qui lui arrivera au Dâr-Ouadây. — Un sableur fait retrouver un chameau égaré. — Procédé de divination par le tracé sur le sable. — Sens des seize figures divinatoires. Pages . . . 322 à 369

APPENDICE PAR M. LE Dr PERRON.

Le sultan Abou-Madian; son histoire; son émigration au Dârfour, au Kordofâl; les dangers qu'il courut. — Son arrivée au Kaire. — Promesses de

Mohammed-Aly-Pacha. — Abou-Madian retourne au Kordofâl, puis revient au Kaire. — Son voyage à Alexandrie. — Expédition du Darfour. — Portrait d'Abou-Madian. — Aperçu statistique de la population du Dârfour. — Retards de l'expédition. Pages . . . . . 370 à 396

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Les notes marquées ici de la lettre (S.) sont des parties retranchées du récit du cheykh. Celles qui sont de M. Perron sont indiquées par la lettre (P). D'autres sont des explications reçues oralement du cheykh; elles ont pour signe (S. P.).

A. De la richesse et de la pauvreté. — Emploi des richesses. — Anecdote. Histoire d'Aly-Pacha et de Hamondeh-Pacha, gouverneurs de Tunis. — Yousouf, vizir de Hamoudeh-Pacha. — Chronogrammes. — Valeurs numérales des lettres arabes pour les dates des chronogrammes. (S.) Page. 397
B. Vers sur l'avantage des voyages. (S.) Page 419
C. Logogriphes. (S.) Page. 420
D. Citation de vers à l'éloge d'Abd-el-Rahmân, sultan du Dârfour. (S.) Page. 423
E. Indication de quelques ouvrages du père du cheykh. (S.) Pag. . . 424
F. Lecture ridicule du fakyh Malik El-Foutâouy. (S.) Page. 425
G. Boissons fermentées ou *vins* du Soudan. (S. P.) Page. 426
H. Explication d'un chant fôrien. (S. P.) Page. 428
I. Le Dârfour est le *monde* pour les Fôriens. (S. P.) Page. 429
J. Explication d'un chant fôrien. (S. P.) . . . . . *Ibid.*
K. *Id.* *id.* (S. P.) Page. 430
L. *Id.* *id.* (S. P.) Page. 431
M. Du *zikr*. (P.) . . . . . *Ibid.*
N. Des *sofy* ou sophis. (S. P.) Page. 433
O. Explication de vers fôriens. (S. P.) Page. 434
P. *Id.* *id.* (S. P.) Page. 435
Q. *Id.* *id.* (S. P.) . . . . . *Ibid.*
R. Chant du *zikr*. (P.) Page 436
S. Explication de plusieurs psalmodies. (S. P.) . . . . . *Ibid.*
S'. Excision ou circoncision des filles (S. P.) page. 437
T. Explication de quelques mots fôriens. (S. P.) Page. 438
U. *Presse* au Dârfour, pour lever les troupes. (P.) Page. 439
V. Explication du mot *kau*. — Mortalité de *kau*. — Anecdote à ce sujet (S. P.) . . . . . *Ibid.*

Digitized by Google

X. Mariages au Kaire. — Consommation du mariage. (P.) Page. . . 441
Y. Explication de quelques vers du cheykh. (P.) Page. 442
Z. Exorcisations. — Procédés d'exorcisation. — Idiots regardés comme saints. — Le saint idiot Abd-el-Ouahâb, etc. (P.) . . . . . *Ibid.*
AA. Valeur scientifique des uiémas actuels. — Etudes en Egypte. — Dépravation du goût littéraire. — Education de la génération actuelle dans les écoles établies par le pacha d'Egypte. — Etudes parmi les Arabes, depuis le quatrième siècle de l'hégire, c'est-à-dire depuis 800 ans environ. (P.) Page. 446
BB. De la ville de Kôbeih, au Dârfour. (P.) Page. 453
CC. Observations sur la longévité au Dârfour et au Ouadây. (P.) . . . . *Ibid.*
DD. Des Yâgog et des Mâgog. — L'Alexandre aux deux cornes, considéré comme prophète, contemporain d'Abraham qui le rencontra à la Mecque. — Exploits d'Alexandre, selon les Arabes. — Grande muraille de la Chine. — Le petit Alexandre, fils de Philippe. (P.) Page. 454
EE. De la passoire des Fôriens. (S. P.) Page. 458
FF. Cadyd ou viandes sèches. — *Charqué* des Américains. (P.). . . . *Ibid.*
GG. Autruche appelée *zhalym*, et autruche appelée *arbadâ*. (S. P.) Pag. 459
HH. Du mets appelé *sarneh*. (S. P.) . . . . . *Ibid.*
II. Détermination botanique de plusieurs plantes du Dârfour. (P.). *Ibid.*
JJ. Du tébeidy ou baobab. (S. P.) Page. 466
KK. Le câdy El-Délyl, Ouadâyen. — Il porte des dons à la Mecque. — Traversée du désert. (S. P.) Page. 467
LL. Noms des mois en fôrien. — Leur signification. (S. P.) — Noms des mois chez les Arabes, avant et après l'islamisme. — Sens des dénominations de ces mois. (P.) Page. 468
Planches : Pl. I. Essai d'une carte du Dârfour, *Avertissement*, par M. le docteur Perron. Page 474
Liste arabe des noms de lieux et de tribus mentionnés dans le voyage au Dârfour. Pages. . . . . 479 à 484
Pl. II. *Fac-simile* de la carte du Dârfour par le cheykh.
Pl. III, fig. 13 à 17, 20 à 26; Plan du Fâcher; les Oiseleurs; détails. Voy. pages 160 à 209 et 307.
Pl. IV, fig. 1 à 12, 18, 19, le Divan; les Mauguéh; instruments, etc. Voy. p. 160 à 207.
Pl. V. Chant des Mauguéh; chants et airs de danse. Voy. p. 125 à 234.
Pl. VI. Portrait du sultan Abou-Madian.

ERRATA.

Page 21, note (2), le feckhy ; *lisez* le fakih.
31, ligne 8 *a fine ;* après le mot Laguyéh, *ajoutez* le signe de la note (1).
— note (1), lisez (2).
— note (2), lisez (1).
56, à la note (1), *lisez* Borgou.
— note (2), zaryâh, *lisez* zarryâh.
107, à la fin de la page, *ajoutez* un renvoi à la note E des *Notes et Éclaircissements.*
118, à la fin de la note, *ajoutez* la signature P. (Perron).
120, ligne 2, après le mot *prêche*, *ajoutez* un renvoi à la note F des *Notes et Éclaircissements.*
127, — 8 *a fine ; ajoutez* un renvoi à la carte, voy. pl. I.
131, — 10, Tâldaoua, *lisez* Taldâoua.
155, — 6 *a fine.* Il se dit, etc. Cette observation a été écrite à une époque où l'on manquait de renseignements positifs ; *lisez* l'*appendice* à la suite du chap. X, pages 370 et suiv., pour compléter et rectifier le récit au sujet d'Abou-Madian.
161, ligne 7 *a fine ;* kykpy, *lisez* ky kyn.
177, ligne 1, bêteil, *lisez* bétail.
194, à la note, J. D., *lisez* J.—D.
205, à la note, *lisez* à large bande rouge.
208, ligne 1 *a fine*, pl. IV, *lisez* pl. III.
210, ligne 7, *a fine*, pl. IV, *lisez* pl. III.
210, ligne 7 *a fine ;* cheveaux, *lisez* cheveux.
247, note (1) *lisez* (2).
— note (2) *lisez* (1).
401, combien n'a-t-il éteint, *lisez* combien n'a-t-il pas éteint.
416, n'osaient de se porter, *lisez* n'osaient se porter.
424, cette note est du cheych.
481, ligne 2, Boaououâ, *lisez* Baoououâ.
484, ligne 11, Manfalont, *lisez* Manfalout.

Nota. 309, ligne 12, le mot *koumbâ* est peut-être le même que *kombo,* sel extrait des cendres (p. 301, ligne 12).

Le portrait d'Abou-Madian, placé en tête de l'ouvrage, est la planche VI.

612709

Pl. I

Nord

R,

de

I. P.

ed el Tounsy

bu des
Zayadyeh

va?

Dâr peu
bien al

Mt Myd

Villages nombr

Djâm

FAL

Lithographie de Kaeppelin

NAPOLI
NAZIONALE
EMANUELE

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE
NAPOLI

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE

Fac-simile de la Carte du **DÂR-AL-FÔR**, *par le Schaykh Mohhammad al Tounsy.*

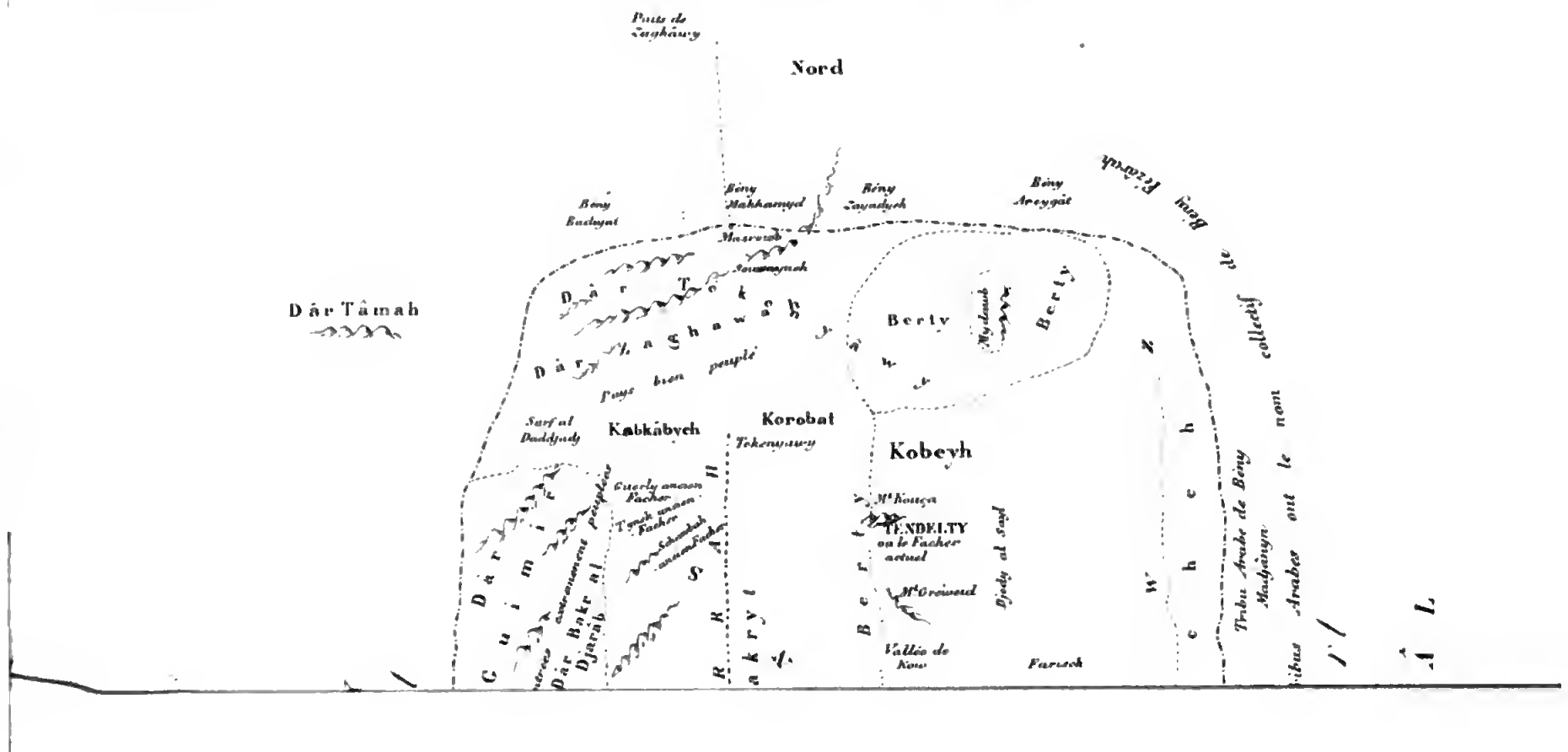

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

Pl. III

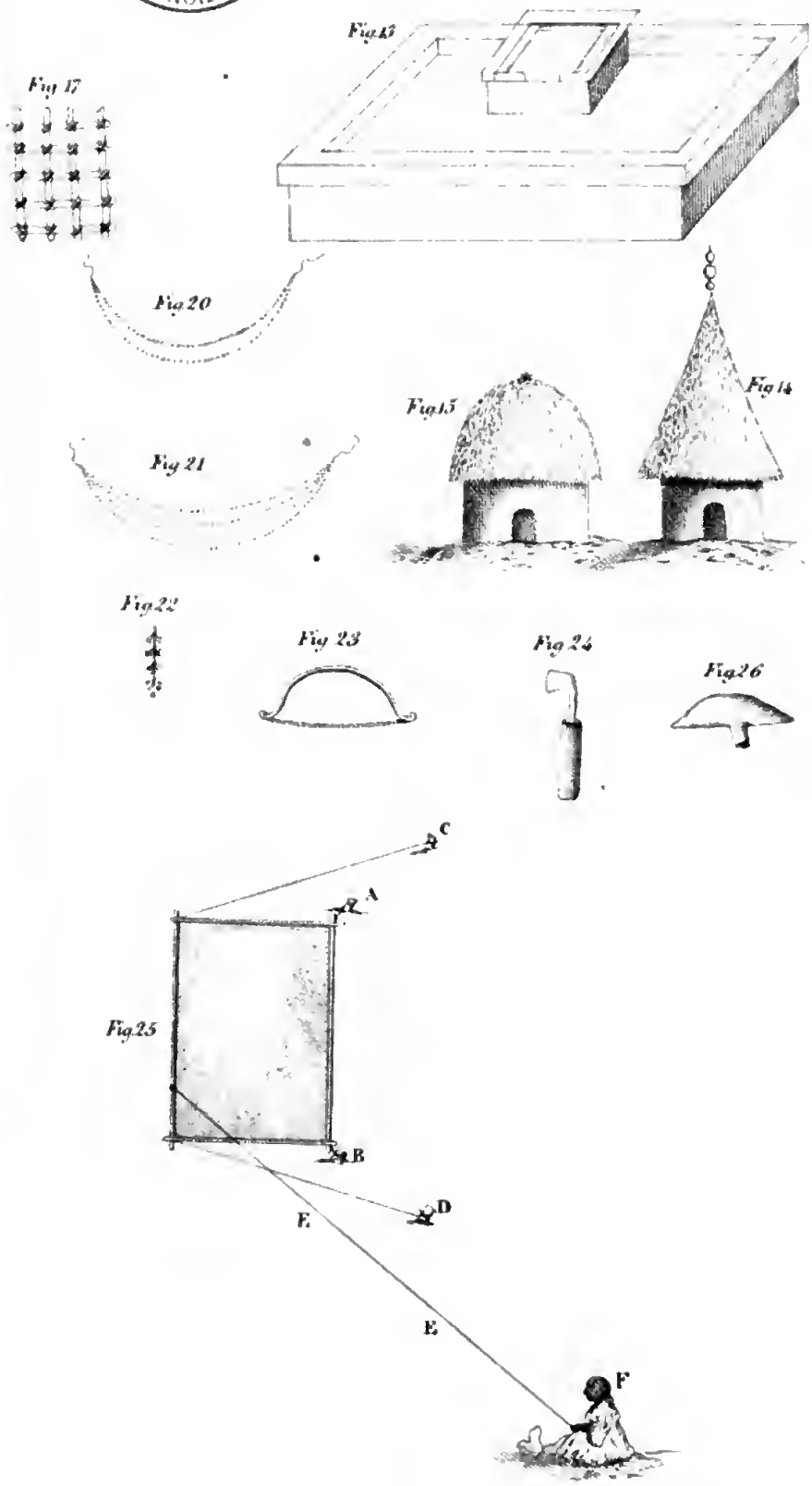

Digitized by Google

Pl. IV

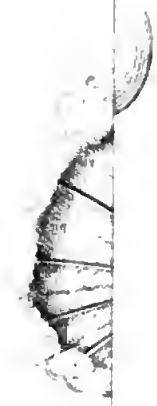

Kôrkoa Fig. 8.

g. 18

g. 19

BIBLIOTECA

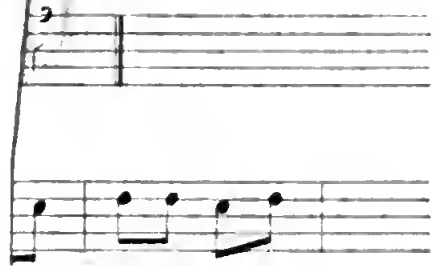

Del - den Wād by - na -

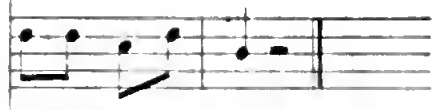

den Wād by - na - yeh.

- lah By la -

- khaf lan khal fein

mo do Ssayal

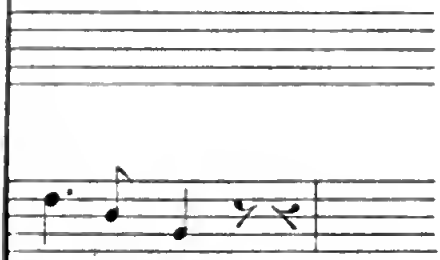

a-nem el - leil

On continue la fin du couplet en reprenant depuis El leyl &c)

Imprimé chez Kaeppelin

BIBLIOTECA NAZIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google